JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME V.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

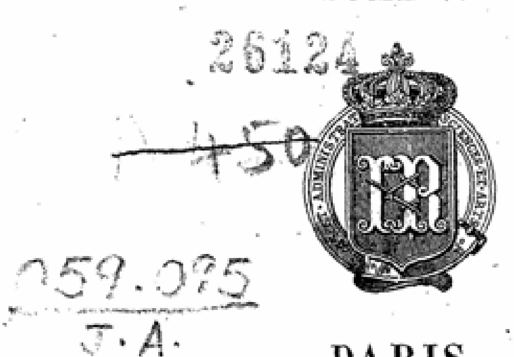
RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK, QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME V.



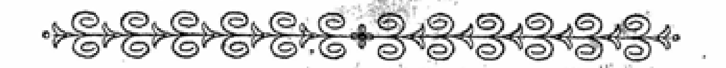


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVIII.



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1838.

PROVERBES ARABES DE MEÏDANI,

Publiés et traduits par M. Quatremère.

(Suite.)

مثل ٣ (١)

إِنَّ ٱلْمُوَصَّيْنَ بَنُو سَهْوَانٍ (٢)

هذا مثل تَخَبَّطَ فى تفسيره كثير من الناس و الصواب ما أُثْبِتُهُ بعد ان احكى ما قالوا قال بعضهم انّما يحتاج الى الوصيّة من يسهو ويغفل فامّا انت فغير محتاج اليها لانّك لا تَسْهو وقال بعضهم يريد بقوله بنو سهوان جميع الناس لانّ كلّهم يسهو والأَصْوَب فى معناه ان يقال انّ الذين يُوصَّون بالشى يستولى عليهم السهو حتّى كانّه مُوَكَّل

بهم ويدلّ على صحّة هذا المعنى ما انشده ابن الاعرابىّ
من قول الراجز

أَنْشُدُ من خَوَّارة عِلّيّان
مضبورة الكاهل كالبُنْيان
أَلْقَت طلاً بمُلْتَقَى الحَوْمان
اكثر ما طافت به يَوْمان
لم يُلْهِهَا عن هَمِّها قَيْدان
ولا المُوَصَّون من الرعيان
انّ المُوَصِّينَ بنو سَهْوان

يضرب لمن يسهو عن طَلَبِ شئ أُمِرَ به والسَهْوان السَهْو
ويجوز ان يكون صفة اى بنو رجل سهوان وهو آدم
عليه السلم حين عُهِدَ اليه فسهى ونَسِىَ يقال رجل
سَهْوانٌ وساهٍ اى ان الذين يُوَصَّون لا بِدْعَ ان يَسْهُو
(يسهووا) لانهم بنو آدم ايضًا ،

IV.

Certes, ceux à qui on donne des ordres sont enclins à la négligence.

Bien des personnes se sont trompées dans l'explication de ce proverbe. La meilleure est celle que j'exposerai après avoir indiqué les opinions des

divers interprètes. Suivant quelques-uns, on a voulu dire : celui qui est négligent et étourdi a besoin qu'on lui donne des instructions spéciales. Quant à toi, elles ne te sont point nécessaires, attendu que tu ne négliges point tes devoirs. Suivant d'autres, les mots بنو سهوان désignent tous les hommes en général, parce que tous sont enclins à la négligence. Mais la meilleure explication est celle-ci : les hommes qui ont reçu une mission se laissent bientôt dominer par la négligence, qui est comme un défaut inhérent à leur nature. La vérité de cette interprétation est confirmée par ces vers d'un poëte cités par Ebn-Alarabi :

Je cherche une femelle de chameau, abondante en lait, d'une taille élevée,

Qui a les épaules aussi solides qu'une maison; elle a mis bas un petit, dans un endroit où viennent se réunir des sentiers raboteux.

Elle ne l'a veillé que deux jours tout au plus; elle ne s'est laissé détourner de son projet ni par la vue de deux chaînes, ni par celle des bergers qui avaient reçu mes ordres.

En effet, ceux à qui on donne une mission sont enclins à la négligence.

Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme qui a négligé de remplir l'objet dont on l'a chargé. Le mot سهوان est l'équivalent de سهو, *négligence*. On peut aussi le regarder comme étant un adjectif, et les mots بنو سهوان désigneraient *les enfants de l'homme négligent*, c'est-à-dire *d'Adam*. En effet, Adam, sur qui repose le salut ayant reçu les ordres de

Dieu, se livra à la négligence et à l'oubli. On dit, en parlant d'un homme, qu'il est سَهْوان ou ساهٍ, *négligent*. Ce proverbe signifie : Si ceux qui ont reçu un ordre négligent de l'accomplir, la chose n'a rien qui doive étonner, attendu qu'ils sont fils d'Adam.

NOTES DU PROVERBE IV.

(1) Ce proverbe est cité dans le commentaire de Tébrizi sur le *Hamasah* (page 708).

(2) Le mot سهوان est employé, avec le sens de *négligence*, dans ce passage de Masoudi (*Tenbik*, man. de Saint-Germain 337, f. 5 r.) : نعتذر من سهوان « Nous nous excusons de notre négligence. »

مثل ٥

إِنَّ الجَوَادَ عَيْنُهُ فُرَارُهُ (1)

الفِرار (2) بالكسر النَّظَرُ الى أَسنان الدابّة لتعرف قَدر سِنِّهِ وهو مصدر ومنه قول الحجّاج فُرِرْتُ عن ذَكَاءٍ (3) ويُرْوَى فُراره بضمّ الفاء وهو اسم منه يضرب لمن يدلّ ظاهره على باطنه فيُغْنِى عن الاختبار حتّى لقد يقال ان الخبيث عينه فراره

V.

Le bon cheval se reconnaît à ses yeux.

Le mot فِرار, avec un *kesra*, est un nom d'action qui signifie « regarder les dents des animaux, afin « de reconnaître leur âge. » Hadjadj a dit, dans ce sens : فَرَرْتُ عن ذَكَاء « J'ai cherché de l'esprit. » On lit aussi فُرارة avec un *damma*, qui est un nom verbal. Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme dont l'extérieur annonce suffisamment ses qualités intérieures, de manière qu'il est inutile de le mettre à l'épreuve. On dit aussi quelquefois : Le méchant se reconnaît au regard.

NOTES DU PROVERBE V.

(1) Ce proverbe se lit sans aucun changement dans le *Kitab-al-agâni* (tome IV, fol. 106 *v.*).

(2) On lit dans les poésies d'Ebn-Doréid (vers 178) : وفَرّ عن تجربةٍ نابى «Ma dent indique l'expérience.» On peut voir, sur ce passage, les observations du scoliaste (man. ar. n° 490). Dans les *Séances* de Hariri (*makamat* 13) : يتلوني مَن تَرَوْنَ عينه فُرارة «Mon compagnon, que vous voyez, est un homme dans les yeux «duquel on peut lire.» Ailleurs (*makamat* 20) : صُنْتُ شغاه عن فَرّه, c'est-à-dire, suivant l'explication de Motarrézi : صُنْتُ عيبه عن الاظهار والكشف وسِرّه عن البحث والبثّ «Je me suis

« absteau de révéler ses défauts, de sonder et de dévoiler ses se- « crets. » Dans la Chronique d'Othi (fol. 265 r.) : فَرّ المنايا عن عُصْل من الانياب « La mort est venue reconnaître des dents cro- « chues. » Dans le *Moroudj* de Masoudi (t. I, fol. 441 r.) : اخوكم مسلمة نابكم الذى تفرّون عنه ومجنّكم الذى تستجنّون به « Votre frère Moslemah est votre dent, que vous pouvez examiner, « votre bouclier, dont vous pouvez vous couvrir ; » ou plutôt الذى تفترّون عنه, c'est-à-dire : « Votre dent, que vous montrez en « riant » (voyez Ebn-Khaldoun, t. III, f. 66 v.). On lit dans le *Mesalek-alabsar* (man. 1372, fol. 62 r.) : هو الخبيث عينه فرارة.

(3) Ces mots de Hadjadj sont ainsi indiqués par Masoudi (*Moroudj*, tome I, fol. 421 r.) : لقد فررت عن ذكاء وفتشت عن تجربة.

مثل ٢

إنّ الشقىّ وافد البَراجم (١)

قاله عمرو بن هند الملك وكان سُوَيد بن ربيعة التميمىّ قتل اخاه وهرب فاحرق مائة من تميم تسعة وتسعين من بنى دارم وواحدا من البراجم فَلُقّب بالمحرّق وستاتى القصّة بتمامها فى باب الصاد وكان الحارث بن عمرو ملك الشام من آل جفنة يُدْعَى ايضا مُحرّقا لانه اوّل من حرّق العرب فى ديارهم ويدعى امرؤ القَيس بن عمرو بن عَدى اللخمىّ ايضا محرّقا والمثل يُضرَب لمن يُوقِع نفسه فى هلكة طمعا

VI.

C'est un homme vraiment malheureux que le voyageur de Béradjem.

Ces mots furent dits par le roi Amrou-ben-Hind. Son frère avait été tué par Souaïd-ben-Rebiah, de la tribu de Temim; et le meurtrier avait échappé par la fuite. Le prince, pour venger ce crime, fit périr dans les flammes cent Arabes de la tribu de Témim, savoir : quatre-vingt-dix-neuf de la branche de Darem, un de celle de Béradjem. Cette action fit donner à Amrou le surnom de *Moharrik* (brûleur). L'histoire sera racontée tout au long dans ce recueil, sous la lettre *sad*. Hareth-ben-Amrou, de la famille de Djefnah et roi de la Syrie, reçut également le nom de *Moharrik* (brûleur), parce qu'il fut le premier qui porta l'incendie dans les demeures des Arabes. Amrou'lkaïs-ben-Amrou-ben-Adi, de la tribu de Lakhm, fut également surnommé *Moharrik*. On emploie ce proverbe en parlant d'un homme que l'avidité fait courir de lui-même à sa perte.

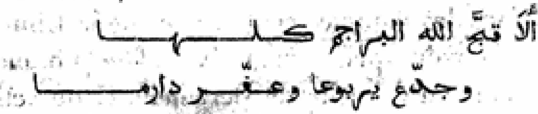
NOTE DU PROVERBE VI.

(1) Le proverbe auquel renvoie Meïdani, et qui se trouve dans son recueil sous le n° 2575, a déjà été publié par Ev. Scheidius, dans l'opuscule intitulé *Centuria proverbiorum Meïdanii*, n° 100.

C'est à cet acte de vengeance si cruel que fait allusion le poëte

Ebn-Doréid, lorsqu'il dit (v. 42) : « C'est le fils de Hind, dont les « flammes consumèrent les enfants de Témim, au jour d'Awarah. » Ev. Scheidius a traduit *die incendiorum*. Mais je lis dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (man. fol. 42 r. éd. de Freytag, p. 59) : « *Awarah* est le nom d'un lieu dans lequel Amrou ben-Hind « livra aux flammes les Bénou-Dârem. » Outre les auteurs qui ont parlé de cet événement tragique, et dont les noms sont cités par H. A. Schultens, on peut voir aussi A. Schultens (*ad Excerpta Hamasæ*, p. 514, 515), Damiri (*Histoire des animaux*, man. arabe n° 906, fol. 385 v. et 386) et *Additamenta ad histor. Arab.* p. 51, 57, 58.

Il est fait mention de la tribu de Béradjem dans un passage du *Kitab-alagâni* (t. I. fol. 35 r.). On lit dans un vers d'Amrou'lkaïs (man. fol. 18 v.) :



Que Dieu couvre de honte tous les Arabes de Béradjem ! qu'il mutile ceux d'Iarbou, et fasse mordre la poussière à ceux de Dârem !

Si l'on en croit Abou'lféda, cité par H. A. Schultens, ce ne fut point Hareth ben-Amrou, l'un des rois de la famille de Gassan, mais Djefnah *le petit*, fils de Mondar *le grand*, qui reçut le surnom de *Moharrik*, parce qu'il avait livré aux flammes la ville de Hirah. « De là vient, ajoute l'historien, que les descendants de ce prince « sont désignés par le nom de آل محرّق « la famille de l'incen« diaire. » Les mêmes détails se retrouvent chez un écrivain persan très-judicieux, l'auteur du *Moudjmel-attawarikh* (man. pers. n° 62, fol. 113 v.), avec cette différence toutefois que le chroniqueur persan nomme le prince dont il s'agit Djefnah *le grand*. Dans le *Hamasah* (page 188), on lit كساهم محرّق. Voyez Tebrizi.

Un vers cité par Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 370 v.), est conçu en ces termes :

واذا عدد فخار آل محرّق
فالمجد منهم في بني عتاب

Lorsque l'on passe en revue ce qui fait la gloire des enfants du *brûleur*, tout ce qu'ils ont d'honorable se trouve chez les Bénou-Attab.

Un poëte arabe cité par l'auteur du *Ikhwan-assafâ* (man. arabe n° 1105, p. 147) fait allusion à ce fait, lorsqu'il dit :

ماذا أؤمّل بعد آل محرّق
دُرِسَتْ منازلهم وبعد اياد

Que puis-je encore espérer après la ruine des descendants de l'Incendiaire, dont les demeures sont détruites, sans qu'il en reste de vestiges, après la ruine des enfants d'Aïad?

Dans le recueil des poëmes de la tribu de Hodheïl, on lit (man. de Ducaurroy, fol. 145 v.) :

ماذا ترجّى بعد آل محرّق
عفا منهم وادى رهاط ابى رجب

Que peux-tu espérer, après la ruine de la famille de Moharrik, lorsque leur séjour, la vallée de Rohad-abi-Rodjed, a disparu sans laisser de traces?

Et plus loin (fol. 153 r.) :

فانى كما تعلمين ابن حرّة
لقوم هجان وابن آل محرّق

Je suis, comme tu le sais bien, fils d'une femme noble, né d'un guerrier distingué, fils de la famille de *Moharrik*.

Quant à Amrou'lkaïs, roi de Hirah, l'historien Abou'lféda atteste que ce prince reçut le surnom de *Moharrik* (brûleur) parce que ce fut lui qui, le premier, employa, pour punir les criminels, le supplice du feu (*Excerpta Abulfedæ*, ad calcem *Spec. histor. Arab.* p. 434, ed. Whit.). Sur le surnom de مُحَرِّق, on peut consulter aussi Hamzah Isfahani (*ap. histor. Arab. regn.* ed. Rasmuss. p. 32, 37, 52), et le scoliaste, manuscrit sur le poëme d'Eb-Doréïd (man. ar. 490). L'auteur du *Moudjmel-attawarikh* (fol. 275 r.) dit qu'Amrou'lkaïs fut surnommé محرّق أوّل «le premier brûleur.»

مثل ٧

إنَّ الرَّثِيئَةَ تَفْثَأُ الغَضَبَ

الرَّثِيئَةُ اللبن الحامض يُخْلَط بالحُلْو والفَثْء التسكين زعموا ان رجلا نزل بقوم وكان ساخطًا عليهم وكان مع سُخْطه جايعًا فسقَوه الرثيئة فسكن غَضَبُه فضُرِب مَثَلاً في الهديّة تُورِث الوِفاق وان قلّت

VII.

Le lait caillé apaise la colère.

Le mot رثيئة (1) désigne « du lait aigre que l'on « mêle à du lait doux. » Le mot فثاء signifie *apaiser*. Suivant ce que l'on rapporte, un individu s'arrêta chez des hommes contre lesquels il était violemment irrité. Comme, malgré sa colère, il se sentait pressé par la faim, on lui fit boire de ce mélange de lait, et son ressentiment s'apaisa. Ce proverbe s'emploie pour dire qu'un présent, quelque petit qu'il soit, amène des relations amicales.

NOTE DU PROVERBE VII.

(1) Tebrizi, dans son commentaire sur les poésies d'Abou'lala (man. de Scheidius, page 464), explique également le mot رثيئة par لبن حليب يحلب على خاثر « du lait frais que l'on tire sur

« du lait caillé. » Dans le commentaire sur le *Hamasah* (pages 793, 794), le mot نسيء est expliqué par رَثِيئَة. Dans un passage du *Kitab-alagâni* (t. II, fol. 222 v.), on lit : اين الصريف والرثيئة « Où est le lait frais et le lait aigre ? » car je n'hésite pas à lire الرثيئة au lieu de الرثبية, que présente le manuscrit.

مثل ٨

إِنَّ البَغَاثَ بِأَرْضِنا يَسْتَنْسِر

البَغاث ضَرْبٌ من الطَّيْر وفيه ثَلَث لُغات الفتح والكسر والضمّ والجمع بِغْثان قالوا هو طَير دون الرَّخَمَة واستَنْسَرَ صار كالنَّسْر في القوّة عند الصيد بعد أن كان من ضِعاف الطَّير يضرب للضعيف يصير قويًّا وللذليل يَعِزّ بعد الذُّلّ

VIII.

Dans notre contrée, la buse devient un aigle.

Le mot بغاث (1) désigne un genre d'oiseau. Ce mot s'écrit de trois manières, avec un *fatha*, un *kesra* et un *damma*. Il fait au pluriel بِغْثَان. Suivant ce que l'on dit, le *bagath* est un oiseau moins gros que le *rakhamah* (2). Le verbe استنسر signifie : « Il « est devenu, sous le rapport de la force et de l'ap-

« titude à la chasse, semblable à un aigle, tandis « qu'il était un des oiseaux de proie les plus faibles. » Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme faible qui devient fort, et d'un homme d'un rang inférieur qui prend une position éminente.

NOTES DU PROVERBE VIII.

(1) J'ai traduit le mot *bagath* بغاث par *buse*. J'ai lieu de croire que cette signification est exacte; ce qui est certain, c'est que ce mot désigne un oiseau de proie d'une espèce inférieure. Dans l'ouvrage intitulé *Kitab-arroudataïn* (man. ar. n° 707 A, fol. 70 r), on lit : انقضّت العساكر الاسلاميّة عليهم انقضاض الصقور على بغاث الطيور « Les troupes égyptiennes fondirent sur eux « comme les sacres se jettent sur les buses. » Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (man. n° 714, fol. 5 r.) : الروم حينيذ بغاث ما استنسر والفرس يوميذ رَخَم ما استبصر « Les Ro-« mains, à cette époque, étaient une buse qui n'avait rien de com-« mun avec un aigle, et les Perses un vautour dépourvu de pers-« picacité. » Voyez aussi Hariri, *Consessus*. t. VI, p. 200; *Hamasah*, p. 513, et *Nozhat-alkoloub* (man. pers. 139, p. 297, 298).

(2) Dans le roman d'Antar, un Arabe nommé Okab récite ce vers :

اسمى عقاب ولكنّ ما انا بَـــطَـــــل
والسيف فى راحتى يصطاده الـرخـم

Quoique je m'appelle Okab (l'aigle), je ne suis pas brave, et le glaive qui est dans ma main serait facilement enlevé par un vautour.

Le mot *rakham* رخم, ou *rakhamah* désigne une espèce de vautour très-fréquente en Égypte, où il se nourrit de charognes. C'est le *vultur percnopterus* de Linnée. On peut voir, sur ce qui concerne cet oiseau, Rauwolf (*Travels*, pag. 43), Hasselquist (*Voyage dans le Levant*, II° partie, page 16 et suiv.), Vansleb (*Relation de l'Égypte*

page 102), Forskal (*Descriptiones animal.* pag. 11), Bruce (*Voyage en Abyssinie, etc.* tom. V, pag. 191 et suiv.). Les Européens établis en Égypte donnent à cet oiseau le nom de *poule de Pharaon.* Maillet (*Description de l'Égypte*, II[e] partie, pag. 22 et suiv.) l'a mal à propos confondu avec l'ibis des anciens.

مثل ٩

إِنَّ دَوَآءَ الشَّقِّ أَنْ تَحُوصَهُ

الحَوْصُ الخِياطة يضرب فى رَتْقِ الفَتْقِ وإِطْفاء النايِرة

IX.

Le vrai remède, pour une coupure, est de la recoudre.

Le mot حَوْص exprime « l'action de coudre. » Ce proverbe s'emploie lorsqu'il faut réparer une rupture, ou éteindre le feu de la division.

مثل ١٠

إِنَّ الجَبَانَ حَتْفُهُ من فَوْقِهِ

الحَتْفُ (1) الهَلاك ولا يُبْنَى منه فِعْلٌ وخَصَّ هذه الجِهَةَ لانّ التحرّز ممّا ينزل من السمآء غير مُمْكن يشير الى ان الحَتْفَ الى الجَبان اسرع منه الى الشُجاع لانّه ياتيه من حيث

لا مَدْفَعَ له قال (1) ابن الكلبيّ أوّل من قاله عَمْرو بن مامة في شِعرٍ له وكانت مُراد قتلتْه فقال هذا الشِعر عند ذلـــك وهـــو

لَقَدْ حَسَوْتُ المَوتَ قبل ذَوْقِــهِ (3)

إنّ الجَبَان حَتْفُــه من فَــوقِــهِ

والثَورِ يَحْمِى انفَــه بِــرَوْقِــهِ

يضرب في قلّة نفع الحَذَر من القَدَر وقوله حَسَوت الموت قبل ذوقه الذوق مقدّمة للحسو فهو يقول قد وطّنت نفسى على المَوت فكأنّى بتوطينى القلب عليه لمَن لقِيَه صِــــرَاحـــا

X.

Le lâche reçoit la mort d'en haut.

Le mot حَتْف désigne « la mort. » Il n'y a pas de verbe de cette racine. On a indiqué de préférence la direction d'en haut, parce que l'homme songerait vainement à se préserver de ce qui vient du ciel. On veut dire que le lâche périt plus vite que le brave, attendu que la mort lui arrive par une voie qu'il ne saurait empêcher. Suivant le rapport d'Ebn-Kelbi, l'origine de ce proverbe remonte à Amrou-ben-Mamah qui, devant être mis à mis à mort par les Benou-Morad, composa à cette occasion les vers suivants :

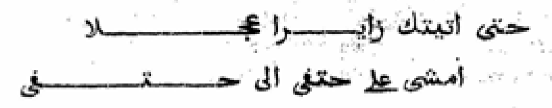
J'ai avalé la mort, avant de l'avoir goûtée; certes, le lâche reçoit la mort d'en haut.

Le taureau défend ses naseaux avec sa corne.

Ce proverbe s'emploie pour indiquer que toutes les précautions servent peu contre la destinée. Quant à ces mots : حَسَوت الموت قبل ذوقه, le terme ذَوق «action de gouter» désigne ce qui précède l'action de manger; le poëte veut dire : «Je «me suis familiarisé moi-même avec la mort; et «par suite de cette résignation, je suis comme un «homme qui affronte la mort en face.»

NOTES DU PROVERBE X.

(1) On lit dans les poésies de Motanebbi (de mon manuscrit page 97) cette idée bizarre : يحاذرني حَتْفِي كأنّى حَتْفُهُ «Ma mort se précautionne contre moi, comme si j'étais sa mort.» Dans l'histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin Isfahani (manuscrit de Saint-Germain 327, fol. 9 v.), on lit : ازارها بفتحها حتفها «En faisant la conquête de cette ville, il y apporta la mort.» Et plus loin (fol. 27 r.) : قد ركب خلفه وطلب حتفه «Il s'était «mis à sa poursuite, et demandait sa mort.» Ailleurs (fol. 56 r.) : سعوا فى حتف انفسهم «Ils travaillèrent à leur propre ruine.» Suivant ce qu'on lit dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. ar. n° 640, fol. 76 v.), Aliiah, fille du khalife Mahdi, avait conçu une passion violente pour un page de Raschid nommé Tall. Ayant été quelques jours sans voir son amant, elle monta sur une gouttière, dans l'espérance de l'apercevoir, et elle prononça à cette occasion deux vers dont voici le second :



Jusqu'à ce que je fus arrivée en hâte, marchant sur ma mort, vers ma mort.

c'est-à-dire «marchant sur un terrain dangereux pour aller trouver «celui dont l'amour causera ma mort.» On lit dans le commentaire de Soïouti sur le *Mogni* (man. n° 1238, fol. 60 *v.*) : انتم اعوان الحتوف على انفسكم «Vous êtes, contre vous-mêmes, auxiliaires «des destins malfaisants.» Un vers cité dans le *Kitab-alagâni* (t. II, fol. 300 *v.*) offre ces mots :

على انه من خالف الحقّ منهم

سقته يد الموت الحتوف الرواصد

Ceux d'entre eux qui se sont révoltés contre la justice ont reçu, des mains de la mort, le calice des maux qui étaient prêts à fondre sur eux.

Dans un autre passage du même recueil (t. II, f. 35 *r.*), on lit :

فلا تك كالثور الذى دفنت له

حديدة حتف ثم امسى يثيرها

Ne sois pas semblable au taureau pour lequel on avait enfoui le fer destiné à lui donner la mort, et qui le déterra lui-même.

Dans un vers du *Diwan* des poëtes de la tribu de Hodheil (man. fol. 73 *v.*), on trouve ces mots :

كنعجة عادٍ حتفها تتحفّر

Comme la brebis d'Ad, qui alla déterrer l'instrument de sa mort.

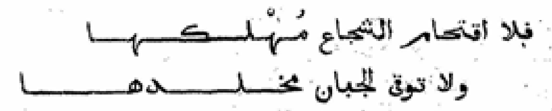
Ces passages ont rapport à l'expression proverbiale كان كالباحث عن حتفه بظلفه (Nowaïri, man. 645, fol. 23 *r.* et *passim*), sur laquelle j'ai donné ailleurs des détails assez étendus. Sur les mots مات حتف انفه «Il mourut de mort naturelle,» on peut voir le scoliaste sur Omar ben-Fared (man. 1479, fol. 87 *r.*). Dans l'histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin Isfahani (fol. 87 *r.*), on trouve cette expression : اىّ ضرر اقوى وامكن من كونه فتل في حبل حتفه «Quel malheur plus grand et plus funeste que «d'avoir soi-même travaillé à sa ruine!»

(2) Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (page 93), on lit : القتل الى الجبان اسرع لانّ كل احد يطمع فيه وقيل انّ الجبان حتفه من فوقه «Le lâche est tué plus vite qu'un «autre, attendu que tout le monde aspire à l'attaquer. Aussi l'on «dit par forme de proverbe : Le lâche reçoit la mort d'en haut.» Plus loin (page 128), on lit, en parlant du lâche : هو قاهره وغالبه وغير منجيه منه جبنه...... هو مقدّر ياتيه من فوقه «La mort fond sur lui, l'accable, sans que sa poltronnerie «puisse le sauver...... La mort est pour lui déterminée par l'arrêt «du destin, et lui arrive d'en haut.» Ailleurs (page 715) : انّ المنيّة من ورآء الوايل «La mort est derrière celui qui fuit le «danger.» Dans les poésies de Motanebbi (de mon man. page 27) : يقتل العاجز الجبان «L'homme faible et lâche reçoit la mort.» Dans le *Hamasah* (page 157) : أرى الموت ما ينجو من الموت هاربه «Je vois que celui qui fuit la mort ne peut l'éviter.» Dans les vers d'Abou'lala (man. de Scheidius, page 74) :

وسايلْ من تنطّس في التوقّي
لايّة علّةٍ مات الجبان

Demande à l'homme qui s'entoure de tant de précautions pourquoi le lâche est mort.

Ailleurs (page 256) :


فلا اقتحام الشجاع مُهْلكها
ولا توقي الجبان مخلدها

L'homme brave, en affrontant le danger, n'abrége point sa vie, et les précautions du lâche ne sauraient lui assurer l'immortalité.

Un vers du poëte Nahar ben-Nawab, cité par Soïouti dans son commentaire sur le *Mogni* (man. ar. n° 1238, fol. 45 v.), offre ces mots :

فانّ المنيّة من يخشها
فسوف تصادفه ايّما

Celui qui craint la mort sera atteint par elle, dans quelque lieu que ce soit.

Et un autre vers, transcrit par le même grammairien (f. 150 v.), est conçu en ces termes :

قد يصاب الجبان فى آخر الصفّ
وينجو مقارع الابطال

Quelquefois le lâche est atteint par la mort dans les derniers rangs de l'armée, tandis que l'homme qui lutte avec les guerriers échappe au péril.

(3) Ces vers sont cités dans une histoire de Médine (de mon man. fol. 13 v.), où ils sont attribués à Amer ben-Fahirah. Dans cet ouvrage, le premier hémistiche offre une mauvaise leçon, celle de وجدت au lieu de حسوت, mais on y trouve un demi-vers omis par Meïdani, et que présente également le *Sirat-arresoul* (man. n° 629, fol. 106 v.). Le dernier vers doit être lu ainsi :

كل امرء مجاهد بطوقه
كالثور يحمى جلده بروقه

Tout homme combat de tout son pouvoir comme le taureau, qui défend sa peau avec sa corne.

مثل ١١

إِنَّ المُعَانِيَ غيرُ مخدوعٍ (1) .

يضرب لمن يُخْدَع فلا ينخدع والمعنى انّ من عُوِنَ مما خُدِعِ به لم يضرّه ما كان خُودِع به (2) واصل المثل ان

رجلا من بنى سُلَيم يسمى قادحا كان فى زمن امير يكنا ابا مظعون وكان فى ذلك الزمن رجل اخر من بنى سُلَيم ايضا يقال له سَليط وكان عَلِق امراة قادح فلم يزل بها حتى اجابته وواعدته فاتى سليط قادحا وقال انّى عَلِقتُ جارية لابى مظعون وقد واعدتنى فاذا دخلتَ عليه فاقعد معه فى المجلس فاذا اراد القيام فاسبقه فاذا انتهيتَ الى موضع كذا فاصفِرْ حتى اعلم بمجيئكما فآخُذُ حِذرى ولك كل يومٍ دينار فخدعه بهذا وكان ابو مظعون اخِرَ الناس قياما من النادى ففعل قادح ذلك وكان سليط يختلف الى امراته فجرى ذكر النساء يوما فذكر ابو مظعون جواريه وعفافهن فقال قادح وهو يُعرِّض بابى مظعون ربّما غرّ الواثق وخُدِع الوامِق وكذب الناطق ومَلَّتِ العاتِقُ (3) ثم قال

لا تنطقنّ بامرٍ لا تَيَقَّنُهُ

يا عمرو ان المُعافى غير مخدوع

وعمرو اسم ابى مظعون وعلم عمرو انه يعرّض به فلما تفرق القوم وثب على قادح فخنقه فقال اصدقنى فحدثه قادح الحديث فعرف ابو مظعون ان سليطا قد خدعه فاخذ عمرو بيد قادح ثم مرّ به على جواريه فاذا هُنّ مُقْبِلات (4) على ما وُكِّلن به لم يفقد منهنّ واحدة ثم انطلق اخِذًا

بيد قادح الى منزله فوجد سليطا قد افترش امراته فقال له ابو مظعون ان المعافى غير مخدوع تهكّما بقادح فاخذ قادح السيف وشدّ على سليط فهرب فلم يدركه ومال الى امراته فقتلها

XI.

Celui qui est resté sain et sauf n'a pas été réellement trompé.

On emploie ce proverbe en parlant d'un homme que l'on a cherché à tromper sans pouvoir y réussir. Il signifie que celui qui s'est tiré sain et sauf des embûches d'un ennemi, ne saurait réellement se plaindre d'avoir été lésé par la tromperie que l'on a voulu lui faire éprouver. Voici quelle fut l'origine de ce proverbe. Un homme appelé Kadih, de la tribu de Solaïm, vivait du temps d'un émir surnommé Abou-Madoun. A la même époque existait aussi un autre personnage nommé Salit, qui appartenait également à la tribu de Solaïm. Salit, étant devenu amoureux de la femme de Kadih, ne cessa de la presser de se rendre à ses désirs, jusqu'au moment où, cédant à ses sollicitations, elle lui accorda un rendez-vous. Salit alors alla trouver Kadih, et lui dit en confidence : « J'aime une es-« clave d'Abou-Madoun, et j'en ai obtenu un rendez-« vous. Lorsque tu te trouveras chez l'émir, aie soin

« de rester auprès de lui jusqu'à la fin de son au« dience. Au moment où il se lèvera pour retourner « à son logis, hâte-toi de le devancer; et, arrivé à « tel endroit, ne manque pas de siffler, afin que je « sache votre arrivée, et que je pourvoie à ma sû« reté. En récompense de ce service, tu recevras « de moi, chaque jour, une pièce d'or. » Kadih se laissa tromper par cet artifice. Comme Abou-Madoun ne se levait qu'après tout le monde, Kadih ne manquait pas de faire ce qui lui avait été prescrit; et, pendant ce temps, sa femme recevait les visites de Salit. Un jour, à l'audience de l'émir, la conversation étant tombée sur les femmes, Abou-Madoun parla de ses jeunes esclaves, et vanta leur vertu. Kadih dit alors, en faisant une allusion maligne à l'émir : « Quelquefois l'homme confiant est « trompé, quelquefois l'amant est abusé par l'objet « de sa passion, quelquefois le parleur profère un « mensonge, quelquefois une fille pudique vient à « s'ennuyer. » Puis il ajouta ce vers :

O Amrou, ne parle pas affirmativement d'une chose dont tu n'as pas une entière certitude. Du reste, celui qui est resté sain et sauf n'a pas été réellement trompé.

Amrou était le nom d'Abou-Madoun. Celui-ci comprit facilement que c'était lui qu'avait eu en vue Kadih. Lorsque toute l'assemblée se fut retirée, il se jeta sur Kadih, et lui serrant la gorge de manière à l'étrangler, il lui dit : « Il faut que tu me « fasses connaître la vérité. Kadih lui raconta alors

tout ce qu'il savait. Amrou, sentant qu'il était joué par Salit, saisit la main de Kadih, et se mit en marche avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés au logis de l'émir, ils trouvèrent toutes ses esclaves appliquées à la besogne qui leur avait été prescrite, sans qu'il en manquât une seule. Abou-Madoun, tenant toujours la main de Kadih, se rendit alors à la maison de celui-ci, qui trouva sa femme couchée avec Salit. Abou-Madoun, s'adressant à Kadih, lui dit avec un air moqueur : « Celui qui est resté sain « et sauf n'a pas été réellement trompé. » Kadih, saisissant son épée, se précipita sur Salit, qui lui échappa par une prompte fuite. Désespérant de pouvoir l'atteindre, il retourna vers sa femme, et l'égorgea sans pitié.

NOTES DU PROVERBE XI.

(1) Une anecdote analogue à celle qui a donné naissance à ce proverbe se trouve racontée par Meïdani à l'occasion du proverbe n° 4202.

(2) Au sujet de ces mots : ما كان خُودِعَ به, je consignerai ici une observation grammaticale sur la véritable signification que prend, dans certaines circonstances, la troisième forme du verbe : elle indique que l'on cherche à faire, que l'on tente de faire l'action exprimée par la première forme. Dans un passage de l'Alcoran (surate II, vers. 8), on lit : يُخَادِعون الله وما يخدعون الّا انفسهم « Ils cherchent à tromper Dieu, mais ils ne trompent « réellement qu'eux-mêmes. » Un vers cité par le scoliaste d'Ebn-Doreïd (man. ar. 490, vers 14), est conçu en ces termes :

أُخَادِعُ نفسي بالاماني تعـلـلا
على العلم منّي انّها ليس تنفع

Je cherche à me tromper moi-même, en me leurrant de riantes espérances, quoique je sache bien que tout cela ne saurait m'être d'aucune utilité.

Dans la Vie de Timour d'Ebn-Arabschah (tome II, page 942, éd. Manger), on lit : خادعوني فانخدعتُ «Ils ont cherché à me «tromper, et j'ai en effet donné dans le piége.» Le verbe صَرَعَ signifie *renverser*, et صارع *chercher à renverser, lutter*. Un vers cité dans le *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 89 r.) offre ces mots :

يا من يصارع من لا شك يصرعه

O toi qui cherches à renverser celui qui infailliblement te renversera.

Dans le *Sirat-arresoul* (fol. 105 v.), on lit : ويصرعك الذين تصارع «Tu seras renversé par ceux que tu prétends renverser.» Dans l'histoire de la conquête de Jérusalem (man. 714, f. 67 r.) : صارعت وصرعت. Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (page 66) : لو صارعتني لصرع احدنا صاحبه «Si tu «cherchais à me renverser, l'un de nous deux renverserait son rival.» Dans le *Gulistan* de Sadi (pag. 118, ed. Gent.) :

فرمود تا مصارعت كنند

Il leur ordonna de chercher à se renverser, de lutter ensemble.

Le verbe غَلَبَ signifie *vaincre*, et غالَبَ *chercher à vaincre*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 206 r.) : لن تغالِبَ امرأة الّا غُلِبْتَ «Tu ne chercheras jamais à vaincre une femme, que «tu ne sois vaincu toi-même.» Dans un proverbe de Meïdani (prov. n° 5380), on lit : من غالَبَ الايّامَ غُلِبَ «Celui qui lutte contre «le destin est infailliblement vaincu.» Et ailleurs (prov. n° 972) : يُغَالِبُ مُحَارِبَه فيغلبه «Il cherche à vaincre son ennemi, et le

« surmonte en effet. » Dans le recueil des poëmes de la tribu de Hodheïl (man. de Ducaurroy, fol. 66 v.) :

كلّ من غالبَ الايّامَ مغلـــوبٌ

Celui qui combat contre le destin est vaincu.

Un vers cité par le scoliaste d'Omar ben-Fared (man. 1479, fol. 127 r.) offre ces mots :

متى ما تغالب بالتجلّد تغلـــب

Lorsque tu combattras par la patience, tu seras victorieux.

Le verbe سَبَقَ signifie *devancer*, et سَابَقَ *chercher à devancer quelqu'un*, et par suite, *disputer le prix de la course*. Dans un proverbe de Meïdani (proverbe n° 2269), je trouve : يُسَابِق فيسبق « Il cherche à devancer, et devance en effet. » Dans le roman d'Antar (tome III, fol. 24) : انّه لو سابق لَسَبَق « S'il disputait le prix « de la course, il devancerait ses concurrents. » Dans les Annales de Tabari (tome I, page 114) : سابَقَهم على فرسه فسبقهـــم « Monté sur son cheval, il chercha à les devancer, et les devança « en effet. » Dans le *Kitab-aliktifa* (man. ar. n° 653, fol. 109 v.) : سابقوا أكفاءهم فسبقوهـــم « Ils cherchèrent à devancer leurs « égaux, et les devancèrent. » Dans l'Histoire de la conquête d'Égypte par Abd-alhakam (man. ar. 655, page 229), on lit : سابقتُ ابن عمرو بن العاص فسبقته « Je cherchai à devancer le fils d'Amrou « ben-Alas, et le devançai en effet. » Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (page 144), on lit : ضاربته فضربته « J'ai « cherché à le battre, et l'ai en effet battu. » Ailleurs (page 148) : قامره فقمره « Il disputa avec lui au jeu, et le gagna. » Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (fol. 12 v.) : ارادده حتّى أردّه « Je chercherai à le repousser, jusqu'à ce que je le repousse « en effet. » Dans la Vie de Bibars par Nowaïri (manusc. d'Asselin, fol. 47 v.) : طاردهم وطاردوه « Il cherche à les repousser, et eux « firent contre lui les mêmes efforts. » Dans une histoire d'Égypte

(de mon man. fol. 24 r.) : كم مِن شَهْمٍ فى كنانته سهمٌ وذوى سنان طارحه به فما طرحه حتى تثلّم «Combien de «braves guerriers, dont le carquois était rempli de flèches, combien «d'autres, qui étaient armés d'une lance, ont cherché à repousser «ce héros sans pouvoir y parvenir, et ont été brisés par lui!»

Le verbe قَتَلَ signifie *tuer*, et قَاتَلَ *chercher à tuer, combattre*. Dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (ed. Freytag, pag. 6) : تهيّاء للمعاكسة والمناقضة «Il se prépara au combat et à la «lutte.» Ces exemples, auxquels je pourrais facilement en ajouter un grand nombre, suffisent, je crois, pour établir la signification que j'attribue à la troisième forme du verbe.

(3) Le mot عاتِق, que Reiske, suivi par H. A. Schultens, a voulu changer en عاشِق, *amasius*, signifie *une jeune fille, une vierge*. Dans un passage du *Kitab-alagâni* (t. III, fol. 30), on lit ces mots : لوددتَ ان كل عاتق فى بيتك حامل منه «Tu voudrais que «toutes les jeunes filles qui se trouvent dans ta maison fussent en-«ceintes de lui.» Dans l'histoire d'Ebn-Khallikan (manusc. n° 730, fol. 73 r.) : لا ارى معى فى المدينة رجلا تهتف به العواتق فى خدورهنّ «Je ne vois pas dans la ville un autre homme que «moi, dont le nom soit proclamé par les jeunes vierges dans leurs «retraites.» Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. II, f. 341 v.) : الجوارى العواتق والغلمان «Les filles vierges et les jeunes pages.» Dans le *Sahih* de Bokhari (tome I, man. 242, fol. 44 r.) : كنا نمنع عواتقنا ان يخرجن فى العيدين «Nous empêchions nos «jeunes filles de sortir durant les deux fêtes.» Une note manuscrite explique le mot عاتق par : مراهقة البلوغ «une fille qui arrive «à l'âge de la puberté.» Plus bas (*ibid.* et fol. 122 v.) : العواتق ذوات الخدور «Les jeunes filles qui sont dans leurs retraites.» Et ces mêmes expressions se trouvent répétées dans d'autres passages du même livre (tome II, man. 243, fol. 18 *v.* et 19 *r.*). Dans un vers de Motanebbi (page 94) :

فإن لُحْتَ ذابت فى الخدور العواتق

Si tu parais, les jeunes filles, dans leurs retraites, sèchent de dépit.

Dans un vers cité par le *Kitab-alagâni* (t. II, fol. 203 r.), on lit :

نظرت اليها نظرة وهي عـــاتـــق

Je la regardai : c'était une jeune fille.

Un autre vers, que transcrit l'historien Hasan ben-Omar (man. ar. 688, fol. 152 r.), est conçu en ces termes :

واذا مررنا بالغصون تـــطـــاولـــت
منها الينا كل بكر عـــاتـــق

Lorsque nous passerons près des branches, nous en verrons sortir précipitamment vers nous toutes sortes de jeunes vierges.

Dans le Traité du gouvernement, de Kemal-eddin (man. arabe n° 890, fol. 52 r.) : ترك ابنتين احداهما مزوّجة والاخرى عاتق «Il laissa deux filles, dont l'une était mariée, et l'autre «vierge.» Dans l'histoire des Mongols intitulée *Tarikhi-Wassâf* (man. fol. 37 r.), on lit : عواتق مجلّلات «Les jeunes filles renfermées «dans leurs retraites.» Ailleurs (fol. 62 r.), le manuscrit offre ces mots : پنجاه هزار عوايق وابكار وپسران لطيف ديدار ; mais je n'hésite pas à lire عواتق et je traduis : «Cinquante mille «jeunes filles vierges et jeunes gens d'un extérieur agréable.» Plus loin (fol. 104 v.) : بطون عوايق را بر ظهور عتاق اختيار كرده. On voit encore qu'au mot عوايق il faut substituer عواتق. Dans un autre passage (fol. 144 r.) : با عوانق (lis. عواتق) در اعتناق «Il se livrait aux embrassements des jeunes filles.» Ailleurs (fol. 165 v.) : عوايق (lisez عواتق) وكواعب «Les jeunes filles au «sein rebondi.» Et enfin (fol. 202 v.) : عوايق پرده نشين. Il faut encore ici lire عواتق. De là vient l'expression عاتقة الكرم «la fille de la vigne,» employée pour désigner *le vin*. On lit dans un vers cité par le *Kitab-alagâni* (tome III, fol. 432 v.) :

علّلانى بعاتقات الـــكـــرم

Amusez-moi par l'effet des vins.

Le verbe مَلَّ signifiant *s'ennuyer de la conduite que l'on a tenue*, : par suite, *former le projet d'y renoncer*, se trouve assez souvent chez s écrivains arabes. On lit dans le *Hamasah* (page 775) : جعل المعطى يمل ويسام « L'homme libéral commença à s'ennuyer et à se fatiguer. » Plus loin (page 816) : أيمّا مَخْرَمة قد مُلَّ منها ومَلَّت « Une veuve dont on s'est ennuyé, et qui s'ennuie elle-même. » Un vers cité par le *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 4 v.), est onçu en ces termes :

سليم ملّ منه اقــــــاربـــــــوه
واسلمه المـــداوى والحـــيـــــم

Un homme mordu par un serpent, dont ses proches s'ennuient, qui est bandonné par son médecin et par son meilleur ami.

Plus loin (fol. 84 r.), on lit : ملّ حبيب « Un amant s'est ennuyé. » Dans un vers que transcrit le même ouvrage (fol. 203 v.) :

فمن ملّ منها ذلك الوصل ملّت

i l'on s'ennuie des liaisons contractées avec elle, de son côté elle s'ennuiera.

Et ailleurs (fol. 305 r.) :

قد لعمرى ملّ الطبـــيـــب ومـــل
الاهـــل ممـــا اداوى وارقـــــا

Déjà, par ma vie, le médecin et ma famille s'ennuient de voir essayer, pour ma guérison, des remèdes et des formules magiques.

Dans les poésies d'Omar ben-Fared (man. ar. 1479, fol. 184 v.) :

ما ملّ قلبى حبّه لمـــلالــــه

Mon cœur ne s'ennuie pas de l'amour de celle qui s'ennuie de moi.

Et plus loin (fol. 271 v.) :

وفى ابدًا ميل اليهم وان ملّــوا

Je conserverai toujours de l'inclination pour eux, quand même ils s'ennuieraient de nos relations.

Au reste, l'idée exprimée dans ce passage du proverbe est analogue à ce mot, sans doute plus malin que vrai, de Larochefoucauld : «Il n'y a guère de femme honnête qui ne soit lasse de son «métier.»

(4) Le verbe أَقْبَلَ, construit avec على, signifie *s'occuper d'une chose*. On lit dans le *Ikhwan-assafâ* (m. ar. 1106, p. 394) : مُقْبِل على شأنه «s'occupant de son affaire.» Et les mêmes mots se retrouvent dans le fragment de cet ouvrage publié à Calcutta (page 17). Dans une histoire de Khaïrowan (man. ar. n° 752, fol. 75 v.) : هو مقبل على صلاته «Il s'occupait de sa prière.» Plus loin (f. 79 v.) : اقبل على الكدّ والانفراد «Il se livra au travail et à la solitude;» et (*ib. v.*) : اقبل على الذكر «Il s'occupe à chanter les louanges «de Dieu.» Dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 34 r.) : احسن دينا واقبالا على العبادة «Plus religieux et plus zélé «pour la dévotion.» Dans l'Histoire du même auteur (tome IV, fol. 189 v.) : كان يقبل على شرب الخمر «Il était adonné à boire «du vin.» Dans l'Histoire d'Égypte d'Ahmed-Askalani (t. I, man. 656, f. 102 v.) : كان مقبلا على القراءة والخير «Il était appli«qué à la lecture et aux bonnes œuvres.» Plus bas (fol. 106 v.) : اقبل على التصنيف «Il s'occupa de la composition d'ouvrages.» Dans le *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 189 r.) : اقبلت على الصلاة والصيام «J'étais adonné à la prière et au jeûne.» Dans l'Histoire d'Ebn-Kadi-Schohbah (man. ar. 687, fol. 83 v.) : كان بالقاهرة مقبلا على شأنه «Il était au Caire, occupé de son affaire.» Plus bas (fol. 95 v.) : كان مقبلا على لذّاته «Il était occupé de ses «plaisirs.» Dans le *Djihan-kuschaï* (manuscrit pers. de Ducaurroy, fol. 59 r.) : بر تربيت نصارى نيك اقبال مى نمود «Il montrait «un grand zèle pour favoriser les Chrétiens.»

مثل ١٢

إِنَّ فِى الشَّرِّ خِيَــــارًا (١)

الخَيرُ يُجمَعُ على الخِيار والأَخْيار وكذلك الشَّرّ يجمع الشِرار والأَشْرار اى انّ فى الشرّ اشياء خِيارًا ومعنى ا كما قيل بعض الشرّ اهون من بعض ويجوز ان يكون لـ الاسم من الاختيار اى فى الشرّ ما يُختار على غيره

XII.

tes, il y a quelquefois du bon dans le mal.

e mot خَير fait au pluriel خِيار et أَخيار. C'est i que le mot شـــرّ a les deux formes plurielles ; et أشرار. Le proverbe signifie que dans le mal trouve quelquefois des choses bonnes. Ce sens analogue à celui de cette autre parole : « Il y a ns le mal des choses plus supportables que utres. » On peut aussi regarder le mot خيـــار me un nom verbal, de la forme اختيار, et tra- e : « Certes, dans le mal il est possible de faire choix. »

NOTE DU PROVERBE XII.

Un proverbe semblable existe dans la langue hébraïque. On ve ces mots (Buxtorf, *Florilegium hebraicum*, pag. 184) : אין

רַע שֶׁאֵין בּוֹ טוֹב « Il n'y a pas de mal qui ne renferme quelque « bien. » Suivant ce qu'on lit dans l'Histoire d'Ebn-Khaldoun (t. IV, fol. 3 *v.*), le khalife Mansour, dans la lettre menaçante qu'il écrivit à Mohammed-ben-Abd-allah, lui dit : ليس فى الشرّ خيار ولا من عذاب الله هيّن « Il n'y a pas de bien dans le mal, et parmi « les châtiments de Dieu, il n'en est pas de léger. »

مثل ١٣

إنّ الحديدَ بالحديدِ يُفلَحُ (1)

الفلح الشقّ ومنه الفلّاح لانّه يشقّ الارض اى يستعان فى الامر الشديد بمن يشاكله ويقاويه

XIII.

Certes, le fer est coupé par le fer.

Le verbe فلح répond à شقّ *couper*, de là vient que le laboureur est appelé *fellah* فلّاح, parce qu'il ouvre la terre. Ce proverbe signifie que, dans une affaire difficile, il faut avoir recours à celui qui a la capacité et l'énergie nécessaires pour la traiter.

NOTE DU PROVERBE XIV.

(1) C'est dans un sens analogue qu'un poëte cité par le biographe Ebn-Khallikan a dit (man. ar. 730, fol. 451 *r.*) :

انّ الحديد بغيره لا يُفلَح

Le fer n'est coupé que par le fer.

plus bas (*ibid.* fol. 451 r.) :

لا يقتل الحديد غير الحديد

Le fer seul tue le fer.

Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem, d'Imad-eddin-Isfani (man. ar. n° 714, fol. 58 r.), on lit : أفلَحَ ففَلَحَ الحديد بالحديد «Il réussit, et coupa le fer par le fer,» c'est-à-dire, «déploya, dans les circonstances difficiles, une énergie indomptable.» us bas (fol. 213 v.) : فلحوا الحديد بالحديد. Dans des vers poëte Djérir (*Agâni*, t. II, fol. 125 r.) : وقد قطع الحديد coupa le fer.» Un vers cité par Abou'lmahasen (*Manhel-safi*, m. ar. 750, fol. 96 r.), offre ces mots :

جنان قد اصاب منه الحديد حديدا

Un cœur, chez lequel le fer rencontrait du fer.

Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. I, f. 53 v.), on lit ce vers :

وايل بعضهم يقتل بعضا

لا يفل (يقتل) الحديد الا الحديد

es Arabes de Waïl s'égorgent les uns les autres : le fer seul peut tuer er.

Dans le *Secander-nameh* de Nizami (éd. de Calcutta) :

كه آهن بآهن توان كرد نرم

Car on peut amollir le fer par le fer.

Dans l'Histoire persane intitulée *Matla-assaadeïn* (tome I, de n manuscrit, fol. 32 v.) : ليكن حق تعالى در حق عالميان عنايت فرمود ومعنى الحديد بالحديد افلح (يفـ

بهمگنان محمود «Le Dieu très-haut montra sa bienveillance pour «les hommes, et dévoila aux yeux de tous le sens de cette maxime : «Le fer est coupé par le fer.» Notre proverbe se trouve cité textuellement dans le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir (tome II, man. d'Asselin 539, fol. 90 r. et v.), dans l'*Anwari sohaili* (édit. de Calcutta, fol. 13 r.), dans l'ouvrage persan qui a pour titre *Tarikki-Wassaf* (man. fol. 235 r.). Il est également cité par Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasah* (*Excerpt. Hamasæ*, pag. 330), à l'occasion de ce vers :

وداووا بالجنـــون من الجنـــون

qui présente un sens analogue. Le khalife abbasside Mansour se servit du même proverbe en parlant des descendants d'Ali, pour indiquer qu'envers des hommes incorrigibles, il faut employer des mesures de la plus haute énergie. (Makrizi, *Mokaffa*, manuscrit ar. n° 675, fol. 79.)

مثل ١٤

إِنَّ الحَمَاةَ أُولِعَت بالكَنَّة وأُولِعَت كَنَّتُها بالظِنَّة

الحماة امّ زوج المراءة والكنّة امراءة الابن وامراءة الاخ ايضا والظِنّة التُهَمَة وبين الحماة والكنّة عداوة مُسْتَحكِمَة يضرب مثلا في الشرّ يقع بين قوم اهل بذلك

XIV.

Certes, la belle-mère s'occupe constamment de la bru, et la bru se livre à des soupçons.

Le mot حماة désigne «la mère du mari d'une «femme.» On entend par كنّة «la femme du fils,»

ou « celle du frère. » Le mot ظنّة répond à تُهَمَة *soupçon*. Entre une belle-mère et une bru, il existe perpétuellement des sentiments d'inimitié. Ce proverbe s'emploie en parlant des divisions qui éclatent parmi des personnes chez qui elles doivent naturellement naître.

مثل ١٥

إنَّ لِلّهِ جُنُودًا منهَا العَسَل (1)

قاله معوية لما سمع ان الاشتر سُقِى عَسَلاً فيه سَمٌّ فمات يضرب عند الشَماتَة بما يُصيب العَدُوَّ

XV.

Certes, Dieu a des troupes auxiliaires, du nombre desquelles est le miel.

C'est ce que dit Moawiah, lorsqu'il apprit qu'Aschtar était mort, après avoir bu du miel empoisonné. Ce proverbe s'emploie lorsque l'on se réjouit du mal qui arrive à un ennemi.

NOTE DU PROVERBE XV.

(1) Ce proverbe se trouve cité par un grand nombre d'écrivains arabes, tels que Masoudi (*Moroudj*, man. ar. 599 A, fol. 208 r.),

Abou'lmahasen (man. 659, fol. 36 v. et 37 r.), Ebn-Abi-Osaïbah (man. 757, fol. 69), Damiri (*Histoire des animaux,* manusc. 906, fol. 452 v.), Tebrizi (*Commentaire sur le Hamasah,* p. 67), Abou'lféda (*Annales Moslemici,* t. I, p. 326), Makrizi (*Description de l'Égypte,* t. I, man. 797, fol. 244 v.).

Suivant ces historiens, dont le témoignage s'accorde avec celui de Meïdani, Malek-Aschtar avait été envoyé par le khalife Ali pour prendre le gouvernement de l'Égypte. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Kolzoum, Djanistan, qui avait reçu des instructions de Moawiah, lui présenta à boire du miel dans lequel il avait mêlé du poison, et le fit ainsi périr. Si l'on en croit Makrizi, ce fut Amrou-ben-Alas qui, à la nouvelle de la mort d'Aschtar, prononça les mots dont se compose ce proverbe.

Suivant une tradition, rapportée par l'auteur du *Kitab-aliktifâ* (manuscrit arabe 653, fol. 111 r. et v.) et par Abou'lféda (*Annales Moslemici,* tom. I, pag. 248), ce proverbe aurait une origine encore plus ancienne. Dans un combat que les Arabes musulmans livrèrent aux Perses l'an 21 de l'hégire, Firzan, général de ces derniers, ayant pris la fuite, se trouva arrêté par une troupe de mulets chargés de miel, qui obstruaient la route, et tomba ainsi entre les mains de ses ennemis. Cet événement donna, dit-on, naissance au proverbe. Mais la première tradition étant appuyée sur l'autorité d'un plus grand nombre de témoins, qui sont tous des historiens très-véridiques et très-instruits, doit, ce me semble, obtenir la préférence.

مثل ١٦

إِنَّ الهَوَى يَمِيل بِأَسْت الراكِب

اى من هَوِىَ شيئا مالَ به هواه كاينا ما كان قبيحا او جميلا كما قيل الى حيث يهوَى القلب تهوِى به الرِجل

XVI.

Certes, l'amour entraîne à terre le cavalier.

C'est-à-dire qu'un homme qui aime une chose bonne ou honteuse se laisse entraîner vers elle par sa passion; comme on dit : Partout où penche le cœur, les pieds l'y conduisent.

مثل ١٧

إِنَّ الجَوَادَ قد يَعْثُرُ (١)

يضرب لمن يكون الغالب عليه فعل الجميل ثمّ تكون منه الـزّلّـة

XVII.

Certes, un bon cheval bronche quelquefois.

Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme dont la conduite est, en général, bonne, mais qui ensuite tombe dans quelque faute.

NOTE DU PROVERBE XVII.

(1) Meïdani donne ailleurs un autre proverbe dont le sens est parfaitement identique avec celui que j'explique. C'est celui qui est

conçu en ces termes (proverbe 4127) : لكلّ صارم نبوة ولكل جواد كبوة «Toute épée s'émousse, tout bon cheval bronche.» On peut voir, à ce sujet, les observations du scoliaste manuscrit d'Ebn-Doreïd sur les vers 184 et 185. Dans le commentaire de Tebrizi sur les poésies d'Abou'lala (man. de Scheidius, page 253), ce proverbe est exprimé de cette manière : لكلّ جواد كبوة ولكل صارم نبوة ولكل عالم هفوة «Tout bon cheval bronche, toute «épée s'émousse, tout savant se trompe.» Dans la Description de l'Égypte de Makrizi (tome I, man. ar. 797, fol. 2 v.), on lit : فأيّ جواد وان عتق ما يكبو «Quel bon cheval, malgré ses qualités «excellentes, n'est sujet à broncher.» Enfin dans le Traité de réthorique d'Ebn-Athir (man. d'Asselin 104, fol. 155 v.) : لا بد لكل جواد من كبوة «Il est impossible qu'un bon cheval ne bronche «quelquefois.» Nous disons de même en français : «Il n'y a pas si «bon cheval qui ne bronche.»

مثل ١٧

إِنَّ الشَّفِيقَ بِسُوءِ ظَنٍّ مُولَعٌ (1)

يضرب للمَعْنِىّ بشأن صاحبه لانّه لا يكاد يَظُنّ به غير وُقوع الحوادث كنحوٍ من ظُنون الوالدات بالاولاد

XVIII.

Certes, l'être qui aime bien est toujours enclin à des inquiétudes.

Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme qui prend un vif intérêt à ce qui concerne son ami,

car il ne cesse presque pas de redouter pour lui des malheurs. Telles sont les alarmes des mères à l'égard de leurs enfants.

NOTE DU PROVERBE XVIII.

(1) Pococke a rapproché de ce proverbe le vers suivant de Tibulle :

Res est solliciti plena timoris amor.

Dans le roman d'Antar (t. IV, fol. 153 r. et 157 v.), on trouve une sentence qui offre une signification analogue à celle de notre proverbe : إنّ المحبّ مُولَع بسوء الظنّ. On lit dans le *Yétimah* de Thaalebi (man. ar. 1370, fol. 7 r.) : ساءت ظنون المسلمين « Les Musulmans conçurent de vives inquiétudes. » Et plus bas (fol. 12 r.), on trouve ce vers :

اشفقتَ من هجرى فسلّطت الظنون على اليقين

Tu redoutes mon absence, et tu as fait prévaloir dans ton esprit les inquiétudes sur la réalité.

مثل ١٩

إنّ المَعَاذِيرَ يَشُوبُهَا الكَذِبُ

يقال مَعْذِرة ومَعاذِر ومعاذير يحكى انّ رَجُلاً اعتذر الى ابرهيم النخعى فقال ابرهيم قد عذرتك غير معتذر ان المعاذير المثل

XIX.

Certes, les excuses sont toujours mêlées de mensonge.

On dit معذرة *excuse*, et au pluriel معاذر et معاذير. On raconte qu'un homme s'excusant auprès d'Ibrahim-Nakhaï, ce dernier lui dit : « Je t'ai déjà pardonné sans que tu aies besoin d'alléguer des excuses : certes les excuses sont toujours mêlées de « mensonge. »

مثل ٢٠

إنّ الخصاص يُرَى فى جَوفِها الرَقِم (1)

الخصاص الفُرجة الصغيرة بين الشيئين والرَقِم الداهية العظيمة يعنى ان الشىء الحقير يُرَى فيه الشىء العظيم

XX.

Certes, une petite fente laisse apercevoir un grand malheur.

Le mot خصاص désigne « un petit intervalle qui « sépare deux objets, » et رقم signifie « un grand « malheur. » Il indique qu'une petite chose en laisse souvent entrevoir une grande.

NOTE DU PROVERBE XX.

(1) Le mot رقم, qui se trouve dans les poésies d'Aboul'ala (man. de Scheidius, page 494), est également expliqué dans le commentaire de Tebrizi par le mot داهية.

مثل ٢١

إِنَّ الدَّوَاهِيَ فى الآفاقِ تَهْتَرِسُ (1)

ويُرْوَى ترتهس وهو قلب تهترس من الهَرس وهو الدَقّ يعنى ان الآفات تموج بعضها فى بعض ويَدُقّ بعضها بعضا كثرة يضرب عند اشتداد الزمان واضطراب الفتن واصله انّ رَجُلاً مَرّ بآخر وهو يقول يا رَبِّ إمّا مُهْرًا إمّا مُهْرةً فانكر عليه ذلك وقال لا يكون الجنين الّا مُهْرةً او مُهْرًا فلمّا ظهر الجنين كان مُشَيّاء (2) الخلق مختلفه فقال الرجل عند ذلك قد طرّقت بجنين نصفه فَرَس انّ الدواهي فى الآفاق تهتـرس

XXI.

Certes, dans les différents climats, les malheurs se heurtent l'un l'autre.

On lit aussi ترتهس, en retournant les lettres du verbe تهترس. هَرَس a la même signification que

دق *presser, broyer*. Le proverbe signifie que les malheurs, par suite de leur nombre, se heurtent mutuellement, et se pressent les uns contre les autres. On l'emploie pour exprimer des temps de calamité, et le règne du désordre. Voici quelle en fut l'origine. Un homme passant près d'un autre, entendit celui-ci qui disait : « O mon Dieu, ou un « poulain ou une pouliche. » Choqué d'une pareille prière, il dit à son compagnon : « L'animal qui doit « naître ne saurait être qu'un poulain ou une pou-« liche. » Mais, au moment où la femelle mit bas, son fruit était un être difforme et monstrueux. Le propriétaire dit à cette occasion : « Cette jument a « produit un petit qui n'a que la moitié du corps « d'un cheval : certes, dans les différents pays, les « malheurs se heurtent mutuellement. »

NOTES DU PROVERBE XXI.

(1) C'est ainsi que dans le *Hamasah* (page 299), on trouve ces mots : اذا رَكِبْتُ حالةً حالَها.

(2) J'ai suivi la leçon de mon manuscrit. Dans celui de Saint-Germain-des-Prés (man. n° 196), on lit مُشْنَاء, qui présente le même sens. Dans un passage du *Kitâb-alagâni* (t. II, fol. 334 v.), un vers offre ces mots :

شوهاء مَشْنِيَّة فى بطنها تجل

Elle est laide, difforme, et a le ventre trop gros.

(*La suite à un prochain cahier.*)

TROISIÈME LETTRE

Sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, par M. FRESNEL.

A M. J. MOHL, A PARIS.

Le Caire, août 1837.

Monsieur,

Je ne saurais assez vous remercier de l'intérêt que vous prenez à mes travaux et de la nécessité où vous me mettez de les poursuivre.

Aussi vous comprenez que mon premier besoin n'est pas de vous donner la suite des Journées et encontres selon l'ordre d'Ibn-Abd-Rabbouh (ordre plus chronologique que je ne l'avais cru d'abord), mais bien de vous offrir un des morceaux qui vous *affriandent*. Je commencerai donc cette fois par la dernière de toutes les traditions consignées dans la *Seconde perle*, parce qu'un roi de Perse, Kisrâ, fils de Hourmouz, que vous nommez, je crois, Khosrou-Parwîz, y joue le principal rôle, ou plutôt y met toutes les figures en mouvement.

Je viens de dire que l'ordre des journées est plus chronologique que je ne me l'étais figuré. Ma prépossession tenait à la mention faite, dès le début, d'un Noumân, fils de Moundhir, évidemment

roi de Hîrah. Voyez ma première lettre à M. Benjamin Duprat, journée de Manidj, page 28. Un peu plus loin, page 39, à propos de la rencontre de Khâlid avec Hârith chez Aswad, fils de Moundhir, le Râwî d'Ibn-Abd-Rabbouh nous dit que cet Aswad était frère de Noumân, fils de Moundhir, sans autre désignation. Le *Kitâb-alaghâniyy*, en racontant la mort de Schâs, fils de Zouhayr, et ensuite celle de Khâlid, fils de Djafar, parle également d'un Noumân, fils de Moundhir, roi de Hîrah. Or ne connaissant pas d'autre Noumân, fils de Moundhir, que le prince surnommé Aboû-Ckâboûs, dont M. de Sacy place l'avénement au trône en l'année 588 de J. C. et dont vous lirez l'histoire dans la Journée d'Ayn-Abâgh, j'avais rapporté les premières traditions du *Kitâb-alickd* à une époque plus récente que celle à laquelle elles appartiennent en réalité. Mais le fait est que le petit nombre de degrés contenus dans les généalogies de Zouhayr, de Khâlid, son meurtrier, et de Hârith, meurtrier de Khâlid, ne permet pas de supposer que ces personnages aient vécu au temps de Noumân Aboû-Ckâboûs, contemporain de Mahomet et de Khosrou-Parwiz. Je m'étais aperçu de cette impossibilité, lorsque j'écrivis la dernière partie de ma seconde Lettre, et je vous en ai dit un mot. L'Aswâd, fils de Moundhir, qui figure dans la tradition relative au meurtre de Khâlid, ne peut donc pas être le frère de Noumân Aboû-Ckâboûs. Mais rien ne s'oppose pour le moment à ce que ce soit le prince dont M. le baron

de Sacy place l'avénement au trône en 460, c'est-à-dire cent-onze ans avant la naissance de Mahomet.

Quant au Noumân de notre tradition, Aboulféda le dit fils d'Amroulckays (*Hist. anteislam.* p. 140) :

ولمّا كان من خالد بن جعفر ما كان من قتل زهير
خاف وسار الى النعمان بن امرء القيس اللخمىّ ملك الحيرة
واستجار به

Or le seul *Noumân, fils d'Amroulckays*, qui figure dans son catalogue des rois de Hîrah, est Noumân le Borgne, qui, selon le tableau chronologique de M. de Sacy, avait régné de l'an 400 à l'an 430 de notre ère.

Je lis ce qui suit dans l'extrait de Hamzah publié par Schultens (*Hist. Imp. vetust. Joctan.* pag. 36) :

ثمّ ملك حسّان بن عمرو بن تبّع وهو الذى اتاه
خالد بن جعفر بن كلاب فى اسارى قومه فاطلقهم له
فمدحه خالد ابن جعفر وكان ملكه سبعا وخمسين سنة

Suivant le tableau chronologique des rois du Yaman, l'avénement au trône de Hassan, fils d'Amr, daterait de l'an 455, et la durée de son règne n'aurait été que de vingt-trois ans.

Si les deux historiens accusent vrai, et si le Noumân dont parle Aboulféda est bien Noumân le Borgne, il y a erreur dans l'un des deux tableaux, car Khâlid, assassiné à la cour du roi de Hîrah en 430 au plus tard, n'a pas dû reparaître à la cour

du Toubba en 455. — Néanmoins toutes ces dates sont assez voisines l'une de l'autre, et assez éloignées du règne de Noumân Aboû-Ckâboûs pour que nous soyons dès à présent en droit d'affirmer, 1° qu'il ne peut pas être question de ce Noumân dans le drame qui commence par le meurtre de Zouhayr et finit par celui de Hârith, assassin de son assassin; 2° que l'action tout entière est bien antérieure à la naissance de Mahomet.

Il nous reste à calculer approximativement l'époque de la mort de Khâlid, en prenant pour base sa généalogie et celles de Hârith et de Zoubayr, comparées à celle de Mahomet. Mais avant de procéder à ce calcul, il ne sera pas inutile de rapprocher les quatre dates indiquées par les tableaux chronologiques de M. de Sacy, pour les *trois coïncidences* historiques dont je viens de parler, et pour un quatrième synchronisme fourni par le *Kitâb-alaghâniyy*.

I. Si Khâlid, fils de Djafar, fut tué à la cour d'Aswad, fils de Moundhir, supposé roi de Hîrah, sa mort dut arriver de l'an 460 à l'an 480, ou vers l'an 470 de J. C. (terme moyen), cent et un ans avant Mahomet.

II. Si ce fut à la cour de Noumân le Borgne, sa mort eut lieu de l'an 400 à l'an 430, ou vers l'an 415, cent cinquante-six ans avant Mahomet.

III. S'il parut à la cour de Hassân, fils d'Amr, roi du Yaman, ce dut être de l'année 455 à l'année 478, ou vers l'année 467, cent-quatre ans avant Mahomet.

La troisième date peut se concilier avec la première, mais non avec la seconde. Il semble donc que le Noumân de notre tradition ne serait pas Noumân le Borgne, mais plutôt un de *ses* petits-fils, lequel aurait régné avant l'Aswad, et ne se trouverait point dans la liste d'Abou'lféda.

IV. Le quatrième synchronisme est donné par ce passage de l'*Aghâniyy* :

فلحق الحارث بالشام بملك من ملوك غسّان يقال له النعمان
ويقال هو يزيد بن عمرو الغسّاني

Il nous apprend que Hârith (l'assassin de Khâlid, fuyant la colère d'Aswad), se rendit en Syrie près d'un roi de la famille de Ghassân, qui se nommait Noumân, et le Râwi ajoute : D'autres disent que le prince ghassânide chez lequel il se réfugia était Yâzîd, fis d'Amr.

Le *Kitâb-alickd* ne parle que de Yazîd. Voyez la journée de Houraybah, p. 59 de la Lettre à M. B. Duprat. J'ai observé, p. 63, que ce Yazîd manque dans le catalogue des rois de Ghassân. Je crois le retrouver dans ce vers d'Aboû-Oudhaynah, cousin germain d'Aswad :

قتلت عمرًا وتستبقي يزيدَ لقد
رأيتَ رأيًا يجرّ الوَيْلَ والحربا

Hist. anteislam. pag. 124.

Quant au Noumân, roi de Ghassân, dont parle l'*Aghâniyy*, il est probable que c'est ou Noumân

Alassghar, frère et successeur du Djefnah qui fit la guerre à l'Aswad, ou Noumân, fils d'Amr, que M. de Sacy fait naître en 457, parce que l'époque où ces princes ont vécu, selon le tableau chronologique des rois de Ghassân, ne s'éloigne point de la date indiquée pour les deux synchronismes du *Kitâb-alickd* et de Hamzah (nos I et III).

Voilà donc un concours de témoignages qui, d'après les tableaux de M. de Sacy, tendraient à placer l'événement dont nous nous occupons environ un siècle avant Mahomet.

Mais cette date souffre trop de difficultés. Pour n'en citer qu'une, elle reporterait le commencement de la guerre entre les tribus d'Abs et d'Amir à une trop grande distance de la guerre de Dâhis.

Passons au calcul des générations, que je regarde avec le savant Reiske comme le fil au moyen duquel on sortira du labyrinthe, جيت يقول (*Tharafæ moallaka proleg.* p. xxvj) :

« In Arabum historia sine stemmatum notitia « nihil intelligi posse didici experientia, et *unice* « hujus ope credo chronologiam arabicam posse in- « vestigari. »

Et commençons par déterminer la longueur des générations de Ckays-Aylân, comparées à celles de Moudrikah, tout comme nous avons fait, au point de départ, pour les générations de Rabîat-alfaras, à propos de Koulayb-Wâïl. Le synchronisme qui servira de base à nos recherches est fourni par

le *Kitâb-alaghâniyy*, où l'on trouvera ce passage, touchant la bataille de Schib-Djabalah :

وكان (يوم) جبلة قبل الاسلام بسبع وخمسين سنة
قبل مولد النبيّ صلعم بسبع عشرة سنة وُلد النبى
صلعم عام الفيل ثم أُوحِىَ اليه بعد اربعين سنة وقبض
وهو ابن ثلاث وستين سنة وقدم عليه عامر بن الطفيل
فى السنة الّتى قُبِض فيها وهو ابن ثمانين سنة

Voici la généalogie d'Amir, fils de Toufayl :

Amir, fils de Toufayl, fils de Mâlik, fils de Djafar, fils de Kilâb, fils de Rabiâh, fils d'Amir, fils de Ssassaah, fils de Mouâwiyah, fils de Bakr, fils de Hawâzin, fils de Manssour, fils d'Ikrimah, fils de Khassafah, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-neuf générations).

Il y a, comme on voit, entre l'âge viril d'Adnân et la naissance d'Amir, dix-huit générations. Entre l'âge viril d'Adnân et la naissance de Mahomet, il y en a vingt. Or puisque cet Amir, âgé de quatre-vingts ans, vit Mahomet âgé de soixante et trois ans, il est bien clair que les dix-huit générations de la ligne d'Amir, augmentées de quatre-vingts ans, sont équivalentes aux vingt générations de la ligne de Mahomet, augmentées de soixante et trois ans. Nous avons évalué ces vingt générations à six cent vingt-sept ans; quant aux années de l'âge de Mahomet et de l'âge d'Amir, fils de Toufayl, il faut observer

que ce sont des années lunaires. Or soixante et trois années lunaires représentent à peu près soixante et une années solaires, qui, ajoutées à six cent vingt-sept, donnent un total de six cent quatre-vingt-huit. Nous venons de dire que cette somme est égale au nombre d'années embrassé par les dix-huit générations de la ligne d'Amir, augmenté de l'âge d'Amir lors de son entrevue avec Mahomet, c'est-à-dire de quatre-vingts ans lunaires ou environ soixante et dix-sept ans solaires. Si donc on retranche soixante et dix-sept de six cent quatre-vingt-huit, le reste, six cent onze, représentera l'intervalle occupé par les dix-huit générations de la tige de Ckays-Aylân. Une génération ckayside est donc égale à $\frac{611}{18}$, ou environ trente-quatre ans.

Ce résultat, irrécusable pour la tribu d'Amir-ibn-Ssassaah, et que je crois pouvoir étendre à toutes les tribus de Ckays-Aylân, prouve la fausseté de ce que j'ai avancé dans ma lettre à M. B. Duprat, lorsque j'écrivais, p. 78, à propos des générations de la ligne de Mahomet comparées à celles de la ligne d'Amir-ibn-Ssassaah : « Les premières sont toujours « plus longues que toutes les autres générations « arabes. » Et ailleurs, page 79 : « Maintenant, pour « toutes les autres tribus arabes, qui ne sont ni aussi « tranquilles que Ckourayseh, ni aussi belliqueuses « que Bakr et Saghlib, quoi de plus naturel que de « prendre une moyenne, etc.? »

Les deux propositions sont donc deux erreurs capitales. Le fait est que les seules tribus de la tige de

Rabiât-al-faras, et en particulier celles de Bakr et Taghlib, se distinguent par la brièveté de leurs générations, ainsi que je l'ai prouvé dans la Lettre à M. Duprat. Mais cela paraît tenir, d'une part, à l'insalubrité du Tihâmah où demeuraient ces tribus, et de l'autre, à la puberté précoce des habitants de cette contrée. Quant aux générations bédouines autres que celles de Rabiât-al-faras, elles sont aussi longues ou même plus longues que les générations mecquoises, sans doute parce que le climat des régions occupées par les tribus auxquelles elles se rapportent est au moins aussi favorable à la longévité que celui de la Mecque.

Observons, en passant, que l'erreur que je viens de relever infirme un des résultats de mon premier travail, nommément la date que j'ai assignée comme limite inférieure de la bataille de Khazâz; en effet, les treize générations d'Amir à Adnân, comptées à raison de 34 ans l'une, représentent un laps de 442 ans, qui, retranché de 627, donne 185 pour le plus petit nombre d'années qui a dû s'écouler entre la bataille de Khazâz et la naissance du prophète, selon l'opinion d'Abou-Amr, fils d'Alalâ. (Remarquez que je compte maintenant Ckays-Aylân pour deux degrés, d'après le système généalogique exposé dans une des sections du *Kitâb-alickd*; c'est une correction à faire aux généalogies d'Ibn-Ckoutaybah [1]). Koulayb étant né environ 103 ans avant

[1] M. Perron, l'un des élèves les plus distingués de M. Caussin de Perceval, aujourd'hui professeur de chimie et de physique à

Mahomet, il ne reste plus que 82 ans d'intervalle entre sa naissance et la limite inférieure de la date de la bataille de Khazâz, ce qui se concilie beaucoup mieux avec les nouvelles données extraites de la vie de Zouhayr, fils de Djanâb, le Kalbide, et insérées dans ma seconde lettre. — Il est à peine nécessaire d'observer que les très-anciennes batailles de Soullân et d'Albaydâ se trouvent rapprochées de la même quantité que la bataille de Khazâz; et comme nous avons vu que la limite inférieure de ces journées en est aussi la limite supérieure, il s'ensuit

l'École de médecine de Ckasr-alaynî, veut bien entreprendre, malgré ses nombreuses occupations, de faire connaître au public européen cette portion intéressante du *Kitâb-alickd*. Je puis vous répondre que ce sera traduit en conscience, car je ne connais ni en Europe ni en Égypte un homme plus laborieux ou plus consciencieux que M. Perron, et ces qualités ont ici bien plus de prix qu'en Europe, parce qu'elles y sont extrêmement rares, et en vérité il faut ou beaucoup de vertu ou de bien heureuses dispositions pour conserver sous le ciel d'Égypte l'activité septentrionale *.

* J'ai reçu une lettre de M. Perron, datée du 8 septembre, dans laquelle il annonce son intention de continuer le travail de M. Fresnel, et je prends la liberté d'en extraire le passage suivant : « Nous avons pensé, dès le moment où nous avons commencé nos « réunions, que la base première à poser était la détermination des familles et des tribus « arabes, leurs ramifications, leurs parentés, etc. et tout d'abord je me suis chargé de « la traduction des *Généalogies* du *Kitâb-alickd*. C'est certainement ce qu'il y a de plus « complet à cet égard; mais le malheur, dans les manuscrits, c'est leur incorrection, et « dans des faits de généalogie l'inconvénient est encore plus grand que dans toute autre « direction; aussi cette traduction demande-t-elle une grande attention et un travail con- « tinuel de vérification. Le manuscrit que j'ai est conforme à celui de M. Fresnel, mais « j'ai découvert l'existence d'un autre manuscrit au Caire, et je suis sur la voie qui pourra « me conduire à obtenir du possesseur de collationner mon manuscrit avec le sien. J'es- « père terminer dans un mois et demi environ cette traduction des *Ansâb*. Je crois que « par là on pourra rapprocher les *événements* qui se rapportent aux noms, et arriver à « poser le fil chronologique dans une ligne à peu près satisfaisante. Aussitôt que j'aurai « terminé, j'enverrai au Journal asiatique le produit de ce travail. »

(*Note de M. J. Mohl.*)

que la plus ancienne affaire dont les Arabes eussent conservé le souvenir à l'époque de l'islamisme, l'affaire d'Albaydâ, ne remontait guère qu'à deux siècles avant Mahomet. — La bataille de Khazâz ayant précédé de 185 ans la naissance du prophète, correspondrait à l'année de J. C. 386. Or Nouwayriyy (*Hist. Imp. vetust. Joctanid.* p. 77) veut que cette bataille ait été livrée sous le règne de Ssahbân, roi du Yaman, qui, selon le tableau chronologique de M. de Sacy, ne serait monté sur le trône qu'en 399. Comme M. de Sacy lui donne 41 ans de règne, il faudrait, pour concilier sa chronologie avec le synchronisme de Nouwayriyy, que la bataille de Khazâz eût été livrée de l'an 400 à l'an 439 de notre ère. Or aujourd'hui, en adoptant l'année de J. C. 386 pour la date de cette bataille, je ne suis plus qu'à 14 ans de distance de la limite supérieure déduite du tableau de M. de Sacy, tandis qu'en rapportant ce grand événement à l'année 511 de J. C. M. Caussin de Perceval se placerait à 72 ans de la limite inférieure. Quoique je ne sois nullement disposé à changer ma date corrigée (386 de J. C.) contre une de celles que comporterait le tableau de M. de Sacy, néanmoins je ne suis pas fâché de me trouver, sur ce point, un peu plus près que M. Caussin des données « du sage dont la con« jecture vaut mieux que la certitude de l'ignorant. » (*Examen d'une Lettre de M. F. Fresnel,* etc. p. 6.) Remarquons en dernier lieu que, si l'on admet avec Nouwayriyy que la bataille de Khazâz fut livrée

sous le règne de Ssahbân, il faudrait supposer une erreur d'un siècle dans le tableau chronologique des rois du Yaman, pour concevoir que Koulayb-Waïl, contemporain d'Abd-al-Mouttalib, ait pu y assister. — Voilà, il faut l'avouer, des raisons qui militent en faveur du sentiment d'Abou-Amr, fils d'Alalâ.

Je reviens aux personnages dont nous avons à calculer l'époque : Zouhayr, fils de Djadhîmah; Khâlid, fils de Djafar, et Hârith, fils de Zhâlim. Voici leurs généalogies :

Zouhayr, fils de Djadhîmah, fils de Rawâhah, fils de Rabîah, fils de Nazin, fils de Hârith, fils de Ckoutayah, fils d'Abs, fils de Baghîd, fils de Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sad, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-sept générations).

Khalid, fils de Djafar, fils de Kilâb, fils de Rabîah, fils d'Amir, fils de Ssassaah, fils de Mouâwiyah, fils de Bakr, fils de Hawâzin, fils de Manssour, fils d'Ikrimah, fils de Kkhssafah, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-sept générations).

Harith, fils de Zhâlim, fils de Ghayzh, fils de Mourrah, fils d'Arof, fils de Sad, fils de Dhoubyân, fils de Baghîd, fils de Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sad, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (seize générations).

Les dix-sept générations d'Adnân à Zouhayr ou

à Khâlid représentent un laps de 577 ans. C'est le nombre d'années qui a dû s'écouler entre l'âge viril d'Adnân et celui de Khâlid ou de Zouhayr. Quant à Hârith, fils de Zhâlim, sa généalogie offre un degré de moins que les deux premières, quoique les traditions de l'*Aghânyy* le représentent comme plus jeune que Khâlid. Il est évident que nous ne devons pas tenir compte de cette différence, mais nous attacher au chiffre indiqué par les deux autres généalogies. — Nous avons compté les générations de la ligne de Mahomet à raison de 31,35 l'une (longueur moyenne), d'après la correction indiquée dans la Lettre à M. B. Duprat, page 78, et nous avons eu 627 ans pour l'intervalle entre l'âge viril d'Adnân et la naissance du prophète. — Retranchons de 627 le nombre précédemment calculé, 577, et le reste 50 représentera l'intervalle entre la mort de Khâlid (supposé dans sa force) et la naissance de Mahomet.

Voilà donc 50 ans, au lieu d'un siècle indiqué par les synchronismes relatés ci-dessus, d'après les tableaux de M. de Sacy.

Il me semble qu'il n'y a pas lieu à hésiter entre ces deux résultats. Nous savons que la guerre de Dâhis dura 40 ans : or, selon une tradition rapportée par Maydânyy, cette guerre n'aurait fini que vers le commencement de l'islamisme, puisque cette tradition nous apprend qu'au moment de la paix le règlement des comptes entre Abs et Dhoubyân se trouva modifié par la loi nouvelle. Si cette

donnée est exacte, le commencement de la guerre de Dâhis coïnciderait à peu près à l'époque de la naissance du prophète. D'autre part, Abouféda nous dit (*Hist. anteislam.* pag. ١٤٥) que le meurtre de Khâlid engendra un système de guerre dont le dernier événement fut la bataille de Schib-Djabalah. — Selon l'*Aghâniyy*, cette bataille fut livrée 17 ans avant la naissance de Mahomet, et, selon le *Kitâb-alickd*, l'année même de sa naissance. — Mais nous avons vu qu'à l'époque de la bataille de Schib-Djabalah la guerre de Dâhis avait éclaté entre Abs et Dhoubyân : or le seul moyen de concilier ce fait avec la tradition de Maydâniyy est d'accepter la date donnée par le *Kitâb-alickd*. Si l'on rejette la tradition de Maydâniyy et que l'on adopte la date assignée par l'*Aghâniyy* à la bataille de Schib-Djabalah, les guerres engendrées par le meurtre de Khâlid n'auraient duré que 33 ans. — Dans l'autre hypothèse, elles auraient duré 50 ans; mais, dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de croire que la guerre de Dâhis ait éclaté vers le temps de la mort de Khâlid, ainsi que je l'avais avancé dans ma première lettre, et que M. Caussin de Perceval paraît l'avoir admis; car alors cette guerre aurait duré 80 ans au moins, et tous les historiens arabes s'accordent à dire qu'elle n'eut que la moitié de cette durée.

L'embarras où nous jette la nécessité de faire concourir des guerres qui ont eu certainement une partie commune dans la série des temps, augmen-

terait encore si l'on s'attachait aux dates indiquées par les tableaux chronologiques de M. de Sacy pour les règnes des princes avec lesquels nos personnages se sont rencontrés; car il faudrait alors reporter à un siècle avant Mahomet le meurtre de Khâlid et le commencement de la première guerre. Remarquez aussi que les bases de mon calcul généalogique réunissent toutes les conditions propres à rapprocher de Mahomet l'époque que nous cherchons à déterminer.

1° Les générations de Ckays-Aylân sont de 34 ans, tandis que celles de Moudrikah ne sont que de 31-35;

2° Je compte Ckays-Aylân pour deux degrés, — Ckays, fils d'Aylân;

3° Je n'ai point égard à la généalogie de Hârith parce qu'elle a un degré de moins que celles de Khâlid et de Zouhayr, ses contemporains.

Mais les difficultés que je viens d'exposer ne sont pas les seules. Le *Kitâb-alickd* ne met qu'un an d'intervalle entre le combat de Bahrahân et la bataille de Schib-Djabalah, *qui fut la dernière;* et dans le récit de cette bataille il parle d'un Noumân, fils de Moundhir, *qui fournit des secours à Lackît.* Heureusement l'*Aghâniyy* ne dit pas un mot de tout cela.

Qu'est-ce donc que le Noumân, fils de Moundhir, qui fait la guerre à Hârith dans toutes les versions de cette tradition? Ne serait-ce point le roi de Hîrah retrouvé par M. Saint-Martin? Car j'ai ouï dire que M. Saint-Martin avait retrouvé un roi

arabe égaré depuis longtemps. Je vous prie de me faire connaître le mémoire où il revit.

J'ai alludé, dans le cours de cette discussion, à l'Examen de ma première lettre par M. Caussin de Perceval; mais je n'ai encore rien dit de l'impression totale que cet examen a laissée dans mon esprit. Cette impression est tout en faveur de M. Caussin. Cette critique n'est ni hostile ni amicale; elle est ce que doit être une critique, sévère et sincère; et en vérité je me félicite d'avoir donné lieu à un travail aussi intéressant sur le sujet qui m'intéresse le plus. Je n'accepte point toutes les assertions qu'il renferme; mais il en est plusieurs dont je reconnais la justesse ou qui ont ébranlé mes préconceptions sur quelques points non encore approfondis. De mon côté, j'ai reconnu dans ma première lettre, annoncé dans la seconde et signalé dans celle-ci, des erreurs que M. Caussin ne paraît pas avoir remarquées. J'aurai soin de relever les autres dans l'occasion, et je m'estimerai heureux si à nous deux, ou plutôt à nous trois (Dieu me préserve d'oublier les secours du schaykh Mouhammed-Ayyâd), nous parvenons à débrouiller le chaos du siècle qui a précédé Mahomet. J'appelle donc de tous mes vœux un second *examen* sur les deux lettres qui vous sont dédiées; et il me semble que les cinq mémoires (mes trois lettres et les deux examens), étant fondus en un seul, formeraient un volume digne de figurer à côté du *Specimen historiæ Arabum*.

Je suis certain d'avance que le savant professeur qui a bien voulu faire connaître mon travail dans un monde auquel il n'était pas adressé lira la mort d'Antar, son héros favori, et celle de Rabîah, fils de Moukaddam, l'un des miens, avec autant d'intérêt que j'ai lu son examen critique. Personne, je l'espère, ne verra dans cette troisième lettre le désir de rendre leçon pour leçon. La digression relative à la mort d'Antar (et ce n'est pas la première digression que je me permets) est ici tout naturellement amenée par le récit de la mort de Rabîah, fils de Moukaddam, qui se trouve en abrégé dans le *Kitâb-alickd* et tout au long dans l'*Aghâniyy*. Cherchant toujours, comme je l'ai annoncé dès le début, à rassembler des matériaux pour reconstruire l'histoire des Arabes au 1[er] siècle avant l'islamisme, il m'importait beaucoup de déterminer une bonne fois la valeur *historique* de la vie d'Antar; or je crois que les deux extraits qui terminent cette lettre sont de nature à décider la question.

Vous trouverez ci-joint un specimen d'industrie africaine. Ahmad-effendi et son neveu le haggi Haçan, tous les deux nés à Alger et fixés au Caire, où ils jouissent de la protection française, ont établi chez eux une presse lithographique à l'aide de laquelle ils se proposent de faire revivre plusieurs textes importants, en commençant par des extraits du *Kitâb-alickd* et du *Kitâb-alaghâniyy*. Les relations d'Ahmad-effendi avec les personnages les plus distingués de cette ville lui promettent toutes les fa-

cilités possibles dans la recherche et l'obtention des bons manuscrits. Les habitudes laborieuses que le haggi Haçan a contractées en Angleterre et en France, et le goût de l'oncle et du neveu pour la *perfection*, sont des garants d'une bonne exécution typographique; et quant à la correction des textes, la science du schaykh Mouhammed nous en répond, puisqu'il veut bien se charger de revoir les épreuves.

Le spécimen que les éditeurs vous envoient (au nombre de trois cents exemplaires[1]) et qu'ils vous prient d'insérer dans le Journal asiatique, n'est à leurs yeux qu'un grossier essai; c'est moi qui les ai empêchés de recommencer la première feuille; mais ils n'en sont pas contents et veulent arriver dans les feuilles suivantes à un bien plus haut degré de perfection. Puis-je espérer que la Société asiatique de Paris voudra se charger, soit médiatement, soit immédiatement, du débit de leurs livres en Europe?.....

Je désespérais encore tout dernièrement de voir le pays que je considère comme ma terre classique; — mais il était écrit que ma vie entière se passerait en voyages. Je pars donc pour l'Arabie avec le

[1] Il n'est encore arrivé qu'un paquet contenant cent exemplaires du specimen; les deux cents autres sont annoncés, de même que trois cents exemplaires d'une seconde feuille. Les lecteurs du Journal les trouveront dans un des cahiers suivants, mais le tirage du Journal asiatique étant de quatre cent cinquante exemplaires, il y aura nécessairement une partie de l'édition qui ne contiendra pas ces feuilles. — J. M.

désir de parcourir en tout sens cette mystérieuse péninsule, — et de pénétrer s'il est possible jusqu'à Mahrah, où sont les restes de la tribu primitive d'Ad, qui parle, comme vous le savez, une autre langue que l'arabe, une langue qui du temps d'Abraham était celle de l'Arabie Heureuse. — Je devrai cependant faire un assez long séjour aux environs de la Mecque, — en sorte que notre correspondance ne sera point interrompu de si tôt. Pendant mon voyage, les traductions du *Kitâb-alickd* seront suspendues, à moins que M. Perron n'en prenne la suite; mais la chose véritablement importante, l'impression du texte, marchera toujours, *si Dieu conserve le schaykh Mouhammed:* c'est la condition *sine quâ non;* car je ne connais personne au Caire qui puisse le remplacer, — et c'est peut-être le seul homme de l'Orient qui se soit voué à la restauration des anciens monuments de la littérature arabe.

Quel que soit le sort qui m'attende en Arabie, je quitte l'Égypte avec une pensée consolante, celle d'y avoir ressuscité les études historiques. Bien convaincu de l'impossibilité où j'étais de faire face à tous les manuscrits qui sollicitaient mon attention, j'ai engagé récemment deux savants laborieux, M. Perron et le sayyid Ahmad de Raschîd (Rosette), à consacrer une partie de leur temps aux recherches qui m'occupent. Ils ont répondu à mon appel avec l'entrain et la bonne volonté de gens qui aiment la science pour elle-même, non pour eux. Aussi leur laissé-je en partant presque tous

mes livres. Ils se réunissent et continueront de se réunir tous les samedis avec le schaykh Mouhammed pour lire et commenter ensemble les textes antiques; et je ne crois pas m'abuser en considérant ces trois hommes comme le noyau d'une société, et mes livres comme le noyau d'une bibliothèque destinées à sauver de l'abrutissement un peuple qui comprend les jouissances intellectuelles tout aussi bien que celles du corps, et déploierait dans l'ordre moral l'immense supériorité qui le distingue dans l'ordre sensitif, s'il parvenait à reconnaître que le premier est la sauve-garde du second.

Je compte sur le paragraphe suivant pour me faire pardonner le sentiment d'orgueil ou de vanité (ne disputons pas sur les mots) qui perce dans le précédent.

Parmi les contre-sens que j'ai commis dans mes premières traductions de compte à demi avec le schaykh Mouhammed-Ayyâd, il en est un si grossier et si ridicule, que je regarde comme un devoir impérieux de le signaler immédiatement à l'attention de mes lecteurs.

J'ai dit, page 37 : « Zouhayr était un chef hardi, « etc.; il partit donc pour la montagne, etc. *pour « tâcher d'obtenir la pluie avec des bourrées d'épines et « d'ouschar;* » et dans une note très-savante j'explique l'usage de ces bourrées. Cette note est fidèlement extraite d'un manuscrit fort ancien sur les *priorités de tout genre*, et je ne doute pas qu'elle n'ait une grande valeur intrinsèque; mais malheureusement

elle n'est point en son lieu, attendu qu'il ne s'agit pas de bourrées dans le texte d'Ibn-Abd-rabbouh. Voici ce texte, tel que nous l'avons lu en dernier lieu, après avoir retrouvé dans le *Kitâb-alaghâniyy* la tradition qui fait le sujet de la journée de Nafrâwâf :

يَرِيغُ الغَيْثَ فِى عَشْرَاوَاتٍ وَشُوْلٍ

Au lieu de شول, nous avions lu شَوْك (*épines*), ce qui nous avait conduit à voir dans عشراوات un pluriel de عُشَرٌ (*aselepias procera*), et à prendre يريغ الغيث dans le sens de « chercher à obtenir de « la pluie. » Le véritable sens de ces deux derniers mots est celui-ci : « pour chercher les lieux fertilisés « par la pluie, » c'est-à-dire « les meilleurs pâtu- « rages. » Les objets que nous avions pris dans l'éloignement pour des bourrées d'ouschar étaient des chamelles au dixième mois de leur gestation; et ceux que nous considérions comme des bourrées d'épine étaient des chamelles dans le septième ou le huitième mois de leur gestation, شائلة, pluriel شَوْل. Ainsi le roi Zouhayr, homme de bon sens, menait paître ses chamelles dans les meilleurs pâturages et ne songeait nullement à attacher des bourrées aux queues des vaches pour faire venir la pluie en y mettant le feu. — La morale de ce paragraphe est qu'il faut lire avec défiance les livres traduits de l'arabe, alors même qu'on est sûr de la bonne foi du traducteur.

F. FRESNEL.

P. S. Ahmad-effendi, après avoir assisté à notre séance

du samedi, propose d'imprimer la totalité du *Kitâb alaghâniyy*, à condition que la Société asiatique voudra bien entrer pour moitié dans les frais. L'exemplaire du schaykh Djazâïrly (ex-mufti d'Alger) servira de base à son travail. C'est un manuscrit beau et très-correct.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

ANALYSE

Des grammaires hindoustani originales intitulées صرف اردو *Sarf-i urdû* et قواعد زبان اردو *Cawâid-i zabân-i urdû*.

> «Au milieu des diverses langues du «monde, l'hindoustani est, à cause de «sa beauté, une mine d'excellence.»
>
> *Sarf-i urdû*, pag. 8.

Outre les nombreuses grammaires hindoustani qui sont dues aux Européens, il y en a aussi qui ont été écrites en persan ou en hindoustani par des naturels de l'Inde. Parmi ces dernières, deux seulement, écrites en hindoustani, ont été imprimées, et toutes les deux à Calcutta : l'une en vers, le *Sarf-i urdû*, (les accidents de l'hindoustani) l'autre en prose, le *Cawâid-i zabân-i urdû*, (les règles de la langue hindoustani). Mais elles sont presque inconnues en Europe, et toutefois comme les orientalistes qui ont publié des grammaires hindoustani les ont rédigées d'après le système latin, l'analyse de ces productions originales peut former un appendice à leurs travaux et les compléter en quelque sorte.

Le premier des traités originaux dont il s'agit est dû au Maulawî Amânat-ullah, surnommé *schaïda*, ce qui signifie *fou* (*d'amour*). Il composa son travail, ainsi qu'il le dit dans sa préface, en 1221 de l'hégire (1806), mais il ne le publia qu'en 1225 (1810). Bénî-Narâyan, dans son Anthologie hindoustani intitulée *Diwan-i Jahân*, nous apprend que Schaïda vivait encore à Calcutta en 1814. Le *Sarf-i urdû* est en vers : on sait que les orientaux écrivent souvent de cette manière les ouvrages didactiques pour qu'on en retienne mieux les règles. Ainsi tous les orientalistes connaissent la célèbre Grammaire arabe intitulée *Alfiyya* récemment publiée par notre illustre érudit M. de Sacy. Le travail de Schaïda est une sorte d'*Alfiyya* hindoustani, seulement le nombre des vers s'élève à 1204; mais il aurait été bien facile de le réduire à mille en évitant les répétitions qu'on trouve dans cet ouvrage, ainsi que dans la plupart de ceux qui sont dus aux orientaux. Malgré cette prolixité, Schaïda n'a traité que de la partie étymologique de la grammaire ou du صرف *sarf* [1] ainsi que l'indique le titre de son ouvrage : il a laissé la syntaxe proprement dite ou le نحو *nahw*, sans donner la raison de cette exclusion. Au surplus, quoique gêné par le mètre [2] et par la rime, il a écrit les

[1] Cette partie de la grammaire, nommée plus ordinairement en arabe تصريف *tasrîf*, a en effet pour objet de faire connaître les parties du discours et les accidents ou changements dont elles sont susceptibles.

[2] Le mètre de ce poëme didactique est de la variété de celui

règles de l'hindoustani avec une facilité et une clarté qu'il serait difficile d'atteindre, même en prose. C'est surtout dans le choix des exemples que l'auteur excelle. Ils sont tels qu'ils rendent la lecture de l'ouvrage intéressante et agréable. A la vérité il y a quelques remplissages dont la répétition est parfois fastidieuse; c'est ainsi qu'on trouve souvent à la fin des vers, comme dans quelques ouvages persans, *mon cher ami, heureux jeune homme, studieux lecteur,* et autres expressions de ce genre.

Le second des ouvrages que je veux faire connaître, c'est le *Câwâid-i zabân-i urdû,* traité complet de grammaire en prose qui forme 181 pages in-8° et qui est destiné aux écoles des natifs. Ce dernier ouvrage, rédigé par Bahâdur Alî Huçainî, écrivain hindoustani distingué, a été publié par le *Calcutta school book society*[1]. Outre le titre que je viens de citer, ce traité est aussi désigné sous le nom de *Riçâla-i Gilchrist,* c'est-à-dire *Traité de Gilchrist;* mais on ne donne pas la raison de cette dénomination accessoire[2]. Elle semblerait signifier que ce traité a été rédigé d'après les écrits du docteur écossais, et néanmoins il est évident qu'il ne présente aucune analogie avec sa Grammaire. Peut-être dans l'origine a-t-il été composé d'après les ordres et sous la

qui est nommé خفيف *khafîf,* variété qui se compose des trois pieds suivants : un épitrite premier (trochée et spondée), un double iambe et un spondée.

[1] L'édition de 1820, dont je possède un exemplaire, a été tirée à deux mille copies.

[2] Cet ouvrage n'a pas de préface.

direction de ce savant orientaliste, comme cela a eu lieu pour un bon nombre d'autres ouvrages; ou bien on y a mis son nom, parce qu'il a été le premier professeur d'hindoustani au collége de *Fort William*, et qu'étant de tous les Européens celui qui a le plus encouragé et popularisé l'étude de l'hindoustani, les naturels de l'Inde le considèrent comme le fondateur de cette étude parmi ses compatriotes. Le poëte Jawân dit en effet de lui dans le *Bârah mâça*[1] :

مدرس ہے جو وہ ہندی زبان کا
بھلا اسی ہوا ہی ایک جہان کا
لکھی ہیں اسنی اسکی قواعدی یہہ
اٹھاتی فیض ہیں جنسی کہہ ومہہ

....

رہیگا وہ (قانون) تو جاری تا قیامت

....

جو روز درس اسکا ہے مقرر
کھلی ہیں پند کی اس روز دفتر

Il a rendu service à une quantité innombrable de gens en enseignant l'hindoustani. Il en a si bien écrit les règles que grands et petits ont profité de son travail..........
Sa Grammaire sera usitée jusqu'à l'époque de la résurrection.
.........Au jour où il donne sa leçon, les cahiers de l'instruction s'ouvrent pour ses auditeurs.

[1] *Les douze mois, ou les fastes de l'Inde.* Ces vers se trouvent p. 6.

La Grammaire hindoustani, aussi bien que celle des langues employées par des musulmans, et écrites avec l'alphabet des Arabes, est calquée sur leur grammaire et les mêmes expressions techniques y sont employées [1]. Les deux traités dont il s'agit ici, sont rédigés d'après ce système, si éloigné du nôtre et pourtant si admirablement combiné. Je suivrai les divisions du traité en prose et j'y adapterai le traité en vers, qui consiste en 56 chapitres simplement à la suite l'un de l'autre. J'éviterai de répéter ce que le Dr Gilchrist et M. Shakespear ont dit dans leurs Grammaires, les plus complètes de celles qui ont paru jusqu'à ce jour. C'est surtout une classification nouvelle que je donne, plutôt que des règles inconnues aux grammairiens européens.

Il est du reste essentiel de faire observer avant de commencer cette analyse, qu'il ne s'agit ici que de l'hindoustani du nord nommé proprement *urdû*, et non de celui du midi ou *dakhnî*, nommé aussi *gujrî*[2]. On ne s'est point occupé à Calcutta de ce dernier dialecte qui est néanmoins aussi important que le premier, et plus intéressant peut-être sous le point de vue littéraire. Au reste quelques publications faites à Madras et à Paris, et la troisième édition du dictionnaire hindoustani de M. Shakespear prou-

[1] Il n'y a pas jusqu'à la grammaire braj-bhâkhâ où la nomenclature arabe ne soit adoptée, et cependant le braj-bhâkhâ n'est pas une langue musulmane. Voyez *General principles of braj-bhâkhâ*, Calcutta, 1811, in-4°.

[2] Voyez l'*Appendice à mes rudiments*, page 48.

vent qu'à l'exception de quelques formes grammaticales et de quelques mots particuliers, ce dialecte forme une seule et même langue avec l'idiome *urdû*.

« Si le langage de l'homme n'était soumis à des « règles, nous dit dans sa préface l'auteur du *Sarf-i* « *urdû*, il serait aussi confus que les cris des ani- « maux. C'est pourquoi dans les divers pays, des « savants ont fixé les principes des langues qui y sont « parlées. . . . . L'hindoustani repose sur des règles « fixes : j'ai dû les exposer pour les étudiants. . . . »

La Grammaire en prose dont j'ai parlé, se divise en deux parties. Dans la première, il est traité des mots simples مفردات *mufradât*, c'est-à-dire des mots considérés isolément, sans dépendre les uns des autres; c'est ce que nous nommons la partie étymologique de la grammaire. Dans la seconde il est traité des mots composés, مركبات *marakkabât*, c'est-à-dire des mots mis en rapport entre eux, de la syntaxe. Cette seconde partie, très-courte dans le traité en prose, manque tout à fait dans le *Sarf-i urdû*.

La permière partie se subdivise en trois sections. La première roule sur le nom, اسم *ism*, la seconde sur le verbe, فعل *fil*, la troisième sur la particule, حرف *harf*. Dans le nom sont compris non seulement le substantif et l'adjectif, mais le pronom personnel, le réfléchi, le démonstratif, le relatif, l'interrogatif et l'indéfini; et sous le nom générique de *particule*, les prépositions et postpositions, les conjonctions, les adverbes, et les interjections.

Le nom est un mot qui exprime un sens indépendant, c'est-à-dire qui n'a pas besoin d'un autre mot pour l'expliquer : il n'est pas accompagné de l'idée du temps. Le nom est non dérivé, غیر مشتق *gaïr muschtacc*, ou dérivé, مشتق *muschtacc*. Le premier se subdivise en جامد *jâmid* (fixe), et en مصدر *masdar* (nom d'action ou infinitif). Le *jâmid* est le nom qui ne dérive d'aucun autre, et duquel non plus ne dérive pas une série de modes verbaux. Tels sont les mots پتھر *patthar* (pierre) هاتهی *hâthî* (éléphant), etc. Le *masdar* est le nom duquel dérivent les verbes, ce qu'indique le sens de sa dénomination en arabe. Il est ou primitif اصلی *aslî* ou formé جعلی *jalî*[1] selon qu'il n'est composé que des lettres de la racine originale comme بیٹھنا *baïthnâ* (s'asseoir); ou qu'il est formé par quelque addition comme بیٹھانا *baïthânâ* (faire asseoir)[2]. Sous un autre point de vue le *masdar* est ou neutre لازم *lâzim*, ou transitif متعدی *mutaaddî*. Le transitif peut avoir un, deux ou trois compléments. Tels sont les infinitifs مارنا *mârnâ* (frapper *Pierre*), دینا *dênâ* (donner *une lettre à Pierre*), دلانا *dilânâ* (faire *Paul* donner *une lettre à Pierre*).

L'infinitif transitif est ou actif, معروف *marûf*, c'est-à-dire *connu* (*d'agent*), ou passif, مجهول *majhûl*,

[1] Quelques grammairiens nomment cette seconde espèce مرکب *murakkab* (composé).

[2] L'indication de cette division ne se trouve que dans le *Sarf-i urdû*, et elle n'y est accompagnée d'aucune citation. Pour rendre plus clair ce que l'auteur dit, j'ai cru devoir en donner un exemple.

:st-à-dire *inconnu* (*d'agent*). Outre le مصدر *masdar* ı, nom d'action proprement dit, on distingue aussi us l'expression de حاصل بالمصدر *hâcil bilmasdar*, à lettre, *donnant le résultat du masdar*, une sorte de om abstrait que M. Shakespear nomme *verbal noun*. es noms ont plusieurs formes; la plus générale, ommée اكثريه *aksariya*, consiste simplement à reancher la désinence نا *nâ*, qui termine le *masdar*. insi de مارنا *mârnâ* (frapper), dérive le nom absait مار *mâr* (frappement). Les autres formes ommées جزيه *juziya* (particulières), se subdivint en cinq espèces. La première est composée es noms abstraits, dont la forme est identique rec la seconde personne du pluriel de l'impératif : de l'aoriste, comme لگاو *lagâo* (application), du erbe لگانا *lagânâ* (appliquer). La seconde, de ceux ui se forment en ajoutant un ن *nûn* au participe assé masculin singulier, comme لگان *lagân*, synoyme de لگاو *lagâo*. Les noms de la troisième classe rennent un پ *pé* au lieu du ن *nûn*, comme ملاپ ıilâp (mélange), de ملانا *milânâ* (mêler); mais cette orme est très-rare. La quatrième, qui n'est emloyée en général que pour les verbes transitifs, onsiste à ajouter un ی *yé marûf* à la seconde peronne du singulier de l'impératif, c'est-à-dire à la acine du verbe, comme كهلاى *khilâi* (nourriture qu'on donne]), de كهلانا *khilânâ* (faire manger). Enfin pour la cinquième il s'agit d'ajouter au même emps la désinence وت *wat*, c'est-à-dire un و *waw* et

un ټ *te* cérébral; لګاوت *lagâwat*, autre synonyme de لګاو *lagâo* et de لګان *lagân*, en offre un exemple.

Il est bon de faire observer en passant qu'on emploie souvent aussi en hindoustani les noms abstraits persans; mais la règle à suivre pour leur formation appartient à la grammaire persane.

Le nom *muschtaqq* est celui qui dérive du *masdar* ou nom d'action. Il y en a quatre sortes. Le premier est le nom d'agent, اسم فاعل *ism-i fâil*, qui indique l'être de qui provient l'action exprimée par le verbe, s'il est transitif, ou en qui elle réside, s'il est neutre. Il se forme par l'addition du mot والا *wâlâ* ou هارا *hârâ* au cas oblique de l'infinitif, comme مارنے والا *marné wâlâ* (frappant, ou plutôt frappeur). Il ne faut pas confondre ce nom avec le participe présent qui a le même nom en arabe, mais dont il sera parlé plus bas. Le second est le nom de patient ou participe passé, اسم مفعول *ism-i mafûl*. Il indique l'objet sur lequel tombe l'action du sujet du verbe. Il est simple ou composé. Sa forme simple est identique avec celle du prétérit, comme مارا *mârâ* (frappé, et j'ai frappé), etc. Pour obtenir sa forme composée, on joint à la première le participe passé du verbe auxiliaire هونا *hona*, comme مارا هوا *mârâ huâ* (frappé, à la lettre, été frappé). Le troisième est le participe présent proprement dit, ou pour mieux dire le gérondif présent, اسم حاليه *ism-i hâliya*, c'est-à-dire *nom exprimant une circonstance d'état*. Sa forme simple est la même

le présent de l'indicatif, comme مارتـــا mârtâ ppant). Sa forme composée a de plus le parti- passé du verbe هونا hona, comme مارتا هوا mârtâ 1.

Les rédacteurs des grammaires hindoustani que alyse se sont tellement attachés à calquer leur vail sur la grammaire arabe, qu'ils ont compté ur la quatrième et dernière sorte de noms déri- du *masdar* le اسم تفضيل *ism-i tafzîl*, c'est-à-dire *nom du comparatif et du superlatif*. Or ce nom st cité que pour mémoire; car en hindoustani il xiste pas de forme particulière pour le compa- if ni pour le superlatif. Pour exprimer ce sens, emploie des postpositions. A la vérité on peut servir des mots arabes et persans propres à ex- mer spécialement les degrés de comparaison.

Il n'y a pas non plus de forme particulière pour nom de lieu ظرف *zarf*, ni pour celui d'instru- ent آلت *âlat*. Quelquefois on se sert, pour les primer, du nom d'action, comme رمنــا *ramna* arc, lieu où les animaux errent), بيلنــا *belnâ*

Les deux participes, aussi bien que le *masdar*, se déclinent et ccordent avec le nom auquel ils se rapportent en genre, en nbre et en cas. Le pluriel féminin dans les verbes se termine en , comme dans les noms, ou en *în* au lieu de *en*, autre désinence irielle des noms. Le motif de cette différence est, je pense, pour 'on ne confonde pas le participe passé féminin plurial avec la emière et la troisième personne plurielles de l'aoriste. On trouve reste quelquefois des adjectifs avec cette désinence verbale, mme dans cet exemple tiré des *Muntakhabât-i hindi* (prem. édit. ge 14) : جو آنکهين اچهين هوتيين «Si vos yeux eussent té bons.»

(rouleau, machine à étendre); d'autres fois, on ajoute pour former ces noms un ن *nûn*, ou la syllabe نی *ní*, à la racine du verbe; ainsi on dit aussi بیلن *belan* et بیلنی *belní* comme synonymes de بیلنا *belná*.

Les noms appelés جامد *jâmid* (fixes) sont de deux espèces. Ils sont indéterminés, نکره *nakira*, ou déterminés, معرفه *marifa*. On nomme indéterminés ceux dont le sens n'est pas restreint, comme هاتهی *hâthí* (éléphant), گهوڑا *ghorá* (cheval), et déterminés ceux dont le sens est restreint. Il y a quatre sortes de ces derniers : le nom propre علم *alam*, le pronom personnel, ضمیر *zamîr*, le pronom démonstratif, اسم اشاره *ism-i ischâra*, et le pronom relatif, اسم موصول *ism-i mausûl*.

Le nom propre est celui qui désigne un être déterminé sans l'idée accessoire d'aucune qualité, comme رام *Râm*, سیتا *Sítá*. Il ne s'appelle pas علم *alam*, s'il désigne un titre ou si c'est un sobriquet. Dans le premier cas il se nomme خطاب *khitâb*, dans le second لقب *lacab*.

Le pronom personnel remplace le nom. Il est de trois sortes : celui de la première personne ou de celle qui parle, متکلم *mutakallim;* de la seconde ou de la personne présente, حاضر *hâzir;* de la troisième ou de la personne absente, غایب *gâib*. Ils sont singuliers ou pluriels et du genre commun.

Je ne suivrai pas les auteurs des grammaires que j'analyse dans tous les détails relatifs à la déclinaison des pronoms pessonnels, détails qui se

trouvent dans les grammaires écrites par les Européens. Je parlerai seulement du génitif de ces pronoms, qui remplace en hindoustani nos pronoms possessifs; car au lieu de dire *mon livre*, on dit *de moi le livre*. Dans les pronoms de la première et de la seconde personne, le génitif du singulier serait régulièrement میں کا *mainka*, تیں کا *tainka*, mais s'il en faut croire nos auteurs, à cause du fréquent emploi de ces mots, on a changé کا *kâ* en را *râ*, et la nunnation a disparu. Ensuite, par euphonie on a substitué la voyelle *é* à la diphtongue *ai*, et on a eu میرا *mérâ*, تیرا *térâ*, qui sont effectivement les génitifs actuellement usités de ces deux pronoms.

Pour le génitif pluriel, la forme régulière serait aussi ہمکا *hamkâ*, تمکا *tumkâ*, mais on a dit par la même raison ہمارا *hamârâ* (pour ہمہارا *hamhârâ*, qui paraît avoir d'abord été usité) et تمہارا *tumhârâ*.

Le pronom ou adjectif démonstratif sert à indiquer quelque chose. On appelle مشار الیه *muschâr ilaihî* l'objet désigné par lui. Il y en a de deux espèces : le proche, قریب *quarîb*, c'est یہ *ih*, et l'éloigné, بعید *baîd*, c'est وہ *uh*. De ces mots sont formés les adverbes یہاں *yahân* (ici), et وہاں *wahân* (là), qui remplacent le مشار الیه *mushâr ilaihi*, ou la chose démontrée. Si on veut la désigner d'une manière particulière, on emploie les expressions وہیں *wahîn* et یہیں *yahîn*. L'auteur du *Sarf-i urdû* fait observer que tous ces mots ne doivent proprement s'employer qu'en parlant d'une seule chose. Ils sont

en effet dérivés d'un singulier et non d'un pluriel. Si on les emploie quelquefois pour désigner plusieurs choses, c'est par métaphore. Je ne parle pas des autres adverbes dérivés des pronoms. Je me contenterai de citer وون *wûn* et son correspondant يون *yûn;* جيون *jyûn* et son correspondant تيوں *tyûn*, que des grammairiens considèrent comme des *adverbes de manière*, tandis que d'autres les disent destinés à exprimer les circonstances d'une action. Pour le premier sens, جون جون *jon jon* et تون تون *ton ton* sont préférables; pour le second, si on emploie جيون *jyûn* et تيون *tyûn*, il faut les faire suivre de la particule كر *kar*[1]. Sans cette particule ils expriment plutôt un sens comparatif. — Lorsque la particule ہی *hî* est placée après جون *jon*, elle exprime l'instantanéité, et se nomme فوريه *fauriya*.

Au lieu de répéter dans la même phrase le pronom personnel ou le démonstratif, on emploie اپنا *apnâ*, génitif du pronom réfléchi آپ *âp*, et pour donner plus d'énergie aux pronoms, tantôt l'adverbe ہی *hî* (même, précisément), tantôt le mot آپ *âp*, que je viens de citer, d'autres fois l'adjectif sanscrit نج *nij*, निज, ou le persan خود *khud*. Le mot آپس *âpas*, dérivé de آپ *âp*, indique la participation à un acte par plusieurs individus. Il s'emploie pour toutes les personnes comme le pronom réfléchi, et poéti-

[1] Ce mot, que nos auteurs nomment une particule, n'est autre chose que la racine du verbe كرنا *karnâ* (faire), qui s'emploie aussi au participe passé conjonctif et dans d'autres circonstances.

quement il est usité au lieu de اپنا apnâ, pour le singulier aussi bien que pour le pluriel.

Au lieu du pronom de la première personne on emploie quelquefois par humilité un substantif tel que غلام gulâm ou بنده banda (esclave), فدوی fidwî (dévoué), etc. et au lieu de celui de la seconde, on emploie souvent aussi, par respect pour l'individu à qui on parle, le mot حضرت hazrat (Seigneurie), صاحب sâhib (Monsieur), et d'autres expressions analogues.

Le pronom ou l'adjectif conjonctif, اسم موصول ism-i mausûl, se nomme ainsi parce qu'il est nécessairement accompagné d'une proposition conjonctive nommée صله sila, mot arabe qui appartient à la même racine que موصل mausûl et qui signifie *adjonction, accessoire.* Ce pronom, en hindoustani, est جو jo ou جون jaun. Le premier est plus usité que l'autre. Il emporte avec lui l'idée d'une condition, c'est pourquoi il doit être suivi de ce qu'on nomme en arabe جزا jazâ; c'est-à-dire *la compensation de la condition.* On emploie à cet effet le pronom corrélatif سو so ou تون taun. Quelquefois il n'est pas exprimé, mais il existe virtuellement dans le discours.

Les pronoms interrogatifs rentrent dans cette classe. Il y en a deux comme on sait, un pour les personnes, کون kaun, un pour les choses, کیا kya. Selon nos auteurs, کیا kya a cinq sens différents : le premier exprime la défense, منع man', lorsqu'il est accompagné d'un ton menaçant, comme, par

exemple, si on dit de cette manière : تو کیا کرتا ہی «Que fais-tu?» ce qui, selon eux, signifie : مت کر «Ne fais pas (cela);» le second, l'indifférence, استغنا *istignâ*[1]; le troisième, l'étonnement, تعجب *taajjub;* le quatrième, le désir, تمنا *tamannâ;* le cinquième, la douleur, حسرت *hasrat.* On range aussi dans cette classe les pronoms indéfinis کوئی *koï* et کچھ *kuch.* Il est bon de consigner ici une observation qui ne se trouve, je crois, nulle part, c'est que quand کچھ *kuch* est accompagné d'une négation, il équivaut au français *pas* et à l'arabe vulgaire شی *schai.* کوئی *koï* est quelquefois aussi employé dans le même sens.

Nos auteurs remarquent que les pronoms pluriels هم *ham,* تم *tum,* اُن *un,* اِن *in,* جن *jin,* تن *tin* et کن *kin,* peuvent s'employer par honneur en parlant d'une seule personne, mais qu'il n'en est pas de même lorsqu'ils sont suivis de la désinence plurielle اوں *on,* auquel cas ils indiquent toujours un vrai pluriel.

Le nom est ou substantif ou adjectif. Le premier est celui qui exprime une substance : c'est le nom proprement dit, اسم *ism.* Le second est celui qui exprime une qualité accessoire au nom : on le nomme صفت *sifat,* ce qui signifie précisément *qualité.* — Il y a deux sortes d'adjectifs, le simple,

[1] Ce mot signifie par suite *satisfaction;* mais je ne crois pas qu'il soit pris ici dans ce dernier sens, quoique M. Shakespear ait employé le mot *satisfaction* dans ce qu'il dit du mot کیا *kya.* Voyez *Hindoustani grammar,* page 130 de la seconde édition.

مفرد *mufrad*, et le composé, مرکّب *marakkab*; ce dernier peut être composé de deux mots indiens, ou bien il est emprunté à la langue persane. On peut encore joindre un mot indien à un mot arabe ou persan pour former ces sortes de composés. Nos auteurs comptent aussi au nombre des adjectifs composés ceux qui se forment, soit par une addition préfixe à un substantif comme نڈر *nidar* (sans crainte), de ڈر *dar* (crainte), soit par une addition affixe, comme بھوکھا *bhûkha* (affamé), de بھوکھ *bhûkh* (faim). — Les adjectifs d'intensité, مبالغه *mubâlaga*, se forment de l'impératif des verbes.

Je ne parlerai pas de la déclinaison des noms; il n'y a rien à ce sujet dans nos auteurs qui ne soit bien connu. Une observation seulement qu'il est bon de consigner ici, c'est que lorsqu'un mot est composé de deux noms déclinables, ils doivent éprouver l'un et l'autre le changement dont ils sont susceptibles. Ainsi le mot composé گلا کٹا *galâ-katâ*, qui signifie *décapité*, à la lettre *cou tranché*, fait aux cas obliques du singulier et au nominatif pluriel گلے کٹے *galé-katé*.

Dans les mots terminés par un ه *hé* mu par un *zabar*[1], ce ه *hé* final équivaut en hindoustani à un ا *alif*; aussi est-il souvent remplacé par cette dernière lettre dans les manuscrits. La terminaison وان *wan* des numératifs ordinaux et de quelques autres noms est aussi identique avec la terminaison

[1] Le ه *hé* se nomme en ce cas *hé de pause*, هاى موقوف *hâé maucûf*.

en ا alif, le ن nûn final ne se faisant presque pas sentir dans ces mots : ce ن nûn nasal se retranche même ou s'ajoute presque *ad libitum*.

Il y a deux genres en hindoustani, le masculin, مذكر *mazakkar*, et le féminin, مونث *muannas*. Ces genres sont ou réels, حقيقى *haquiqui*, c'est-à-dire, *fondés sur la nature*, ou non réels, لا حقيقى *lâ haquiqui*, c'est-à-dire, *de convention*. Ce dernier se subdivise en سماعى *simâî*, c'est-à-dire, *fondé sur l'usage*, et en قياسى *quiâci*, c'est-à-dire, *analogique*. Le سماعى *simâî* peut n'avoir aucune marque apparente qui serve à le faire reconnaître, comme كتاب *kitâb* (livre), qui est du féminin sans qu'on puisse en donner aucune raison[1]; ou bien il a une terminaison qui sert à en faire reconnaître le genre. Il est féminin, par exemple, s'il se termine en ت *té* ou en ش *schin*, ou si c'est un nom d'action arabe de la forme تفعيل *tafîl*. On nomme قياسى *quiâci* les noms qui ont une forme qui désigne ordinairement le genre réel. Ainsi la plupart des noms terminés en ا *alif* ou en ه *hé* précédé d'un *fatha* sont masculins, et ceux qui se terminent par un ى *yé marûf* sont généralement féminins.

Il y a beaucoup de noms appellatifs qui peuvent s'appliquer aux individus du genre masculin et à ceux du genre féminin. Dans ce cas ils changent souvent de forme au féminin; mais il est inutile de s'étendre là-dessus.

Il y a des noms indéterminés qu'on emploie vaguement pour exprimer les individus d'une espèce,

tant mâles que femelles, comme هرن *hiran* (daim) qui prend ensuite la forme masculine هرنا *hirnâ*, et la féminine هرنی *hirnî*. Il y en a qui sont communs c'est-à-dire masculins ou féminins selon qu'ils s'appliquent à des individus de l'un ou de l'autre sexe. Tels sont par exemple les mots آدمی *âdmî* (homme) et نوکر *naukar* (domestique), qui se disent d'une femme aussi bien que d'un homme. Les adjectifs verbaux arabes qui, en cette langue, changent au féminin, restent invariablement, en hindoustani, au masculin, et s'appliquent également néanmoins à l'un et à l'autre sexe. Tel est le mot صاحب *sâhib*, nom d'agent masculin arabe qui, néanmoins, en hindoustani, comme chacun sait, signifie aussi bien *Madame* que *Monsieur*. Tels sont encore les mots کافر *kâfir* (infidèle), et plusieurs autres expressions également usitées, et qu'il est inutile de citer ici.

Il y a des mots sur le genre desquels l'opinion des grammairiens varie; tels sont فکر *fikr* (pensée), جان *jân* (vie), etc. Mais l'auteur du *Cawâïd-i zabân-i urdû* dit que lorsqu'on est incertain sur le genre d'un nom, on doit de préférence l'employer au masculin.

A propos des genres, nos auteurs donnent la règle sur la construction idiomaticale des verbes transitifs à un temps passé; mais ils n'en donnent pas la raison logique, et n'expliquent pas le sens propre de نے *né*. Cette même règle se trouve répétée plusieurs fois dans différentes occasions, mais elle n'est pas mieux expliquée.

Le nom d'action ou *masdar* doit être en concordance avec son objet; ainsi il faut le mettre au féminin, si celui-ci est féminin. On dit donc : جوبات کرنی تهی کی « J'ai fait ce qui était à faire. »

Les noms ont cinq cas qui sont nommés حالت *hâlat* en arabe et کارك कारक *kârak* en sanscrit. Ce sont : le nominatif, فاعليه *fâiliya*, l'accusatif, مفعول *maf'ûl* ou مفعولی *maf'ûli*, le génitif, اضافت *izâfat*, le locatif ou commoratif, ظرفيه *zarfiyah*, et le vocatif, ندا *nidâ*. Il est digne de remarque que l'*ablatif* ne figure pas parmi ces cas.

Le nominatif indique le sujet ou l'agent du verbe. Il n'a de signe distinctif que lorsqu'il est le sujet d'un verbe transitif à un temps passé, auquel cas il doit être suivi de la particule نے *né*[1], qui est ainsi, selon nos auteurs, la marque distinctive du nominatif. Ils exceptent avec juste raison de cette règle, outre بولنا *bolnâ* (parler) et لانا *lânâ* (porter), les verbes transitifs mis en composition avec des verbes neutres, lorsque ceux-ci sont les derniers. Tels sont جانا *jânâ* (devenir), چکنا *chuknâ* (être terminé), سکنا *saknâ* (pouvoir), لگنا *lagnâ* (s'appliquer). En poésie, on n'a souvent pas égard à cette règle, et même on joint quelquefois نے *né* au sujet des verbes neutres ou des temps présents des verbes transitifs.

L'accusatif, outre les particules کو *ko* et کيتيں *kétain*, a pour signe distinctif dans quelques pro-

[1] Cette postposition, comme on le sait, peut être sous-entendue.

noms un ی *yé majhûl* au singulier, et la désinence اين *en* au pluriel. Quelquefois ces signes distinctifs sont supprimés, quand de cette suppression il ne peut naître aucune amphibologie : ce cas est alors tout à fait semblable au nominatif (sans la particule نی *né*). Cela arrive surtout lorsque les verbes ont deux compléments.

Avec les verbes composés nominaux, on emploie souvent la postposition سی *sé* au lieu de کو *ko* pour régir le complément. On dit par exemple : اسی بیان کرو «Expliquez-lui (cela),» et : مین نی اسی ملاقات کی هی «Je l'ai rencontré.» Quelquefois on peut employer indifféremment سی *sé* ou کو *ko*; mais il y a, dit l'auteur du *Sarf-i urdû*, une différence que les gens intelligents comprennent.

Le génitif exprime un rapport entre deux noms. On appelle l'antécédent مضاف *muzâf*, ce qui signifie *le nom auquel on en joint un autre*, et le complément مضاف اليه *muzâf ilaihi*, c'est-à-dire, *le nom qui est joint à un autre*. De là vient qu'on donne au génitif le nom de اضافت *izâfat* (annexion). En hindoustani le complément précède ordinairement l'antécédent, quoique la construction inverse soit aussi permise. Quelquefois la postposition کو *ko* remplace celle du génitif; ainsi, par exemple, au lieu de dire : میری غرض «mon but,» on dit : مجهکو غرض «à moi le «but.»

Le commoratif indique une circonstance de temps ou de lieu. Cette circonstance est de deux espèces ;

elle est limitée, محدود *mahdûd*, et précise, معيّن *muaiyan*, ou bien obscure, مبهم *mubham*, lorsqu'il n'y a pas de désignation exacte. Outre la postposition میں *men* (dans), qu'on trouve dans les grammaires rédigées par les Européens, nos auteurs donnent comme marque distinctive de ce cas, l'adverbe بیچ *bich* (au milieu), et même la particule کو *ko*, qui est proprement le signe distinctif de l'accusatif, mais qui s'emploie aussi quelquefois pour le commoratif. Ainsi pour dire : « allez à la « maison, » on peut se servir de ces trois expressions : گهر کو جاؤ ، گهر میں جاؤ, et simplement گهر جاؤ, en sous-entendant la postposition.

Le vocatif se distingue par huit différentes particules[1]. Les unes sont placées avant, les autres après le منادی *munâda*, c'est-à-dire le nom de la personne appelée. Il y en a qui sont employées avec un sens de mépris. La plus usitée est اى *ai* qui est empruntée au sanscrit. On peut supprimer ces particules, soit celles qui se mettent avant, soit celles qui se mettent après le mot, et alors elles sont sous-entendues.

Il est inutile de s'étendre sur le singulier et le pluriel des noms. Je ferai seulement observer que le pluriel des noms féminins qui ne sont pas terminés par un *yé marûf* se nomme فاعل براى مفعول *fâîl barâé mafûlî*, c'est-à-dire *nominatif de la forme de*

[1] Parmi ces particules, que nos auteurs citent, il y en a une, هوت, que je ne trouve ni dans les grammaires écrites par des Européens, ni dans les dictionnaires.

l'accusatif (des pronoms). Les pluriels persans et arabes sont parfois employés en hindoustani[1]; mais les pluriels arabes nommés مكسّر *makassar* (rompus) sont considérés comme des singuliers, en sorte qu'on y ajoute souvent la terminaison plurielle hindoustani اوں *on*. Toutefois, les gens qui se piquent de bien parler, ou, pour mieux dire, les gens instruits qui savent l'arabe, n'emploient pas dans ces cas ces terminaisons qui doublent pour ainsi dire le pluriel.

Pour former le diminutif on ajoute au primitif un *yé* et un *alif*[2]; ainsi de کھاٹ *khât* (bois de lit), on fait کھٹیا *khatya* (petit bois de lit, et simplement bois de lit). Quelquefois le diminutif se forme par l'addition de la syllabe ڑی *ri* au primitif; mais cette forme est plus rare que la première. Ainsi du mot آنکھ *ânkh* (œil) dérive انکھڑی *ankhri* (petit œil, œil). Quelquefois aussi on ajoute au primitif un *waw* et un *alif* pour former le diminutif qui est alors pris dans un sens de mépris. Il y a encore d'autres formes de diminutif.

La seconde section, avons-nous dit, roule sur le verbe. Elle se subdivise en trois chapitres, où il est traité de la conjugaison des verbes, de leurs différentes espèces, et des métaphores qui sont usitées dans l'emploi des temps.

Le verbe est le mot qui exprime une action ou un

[1] Le pluriel persan terminé en آن *ân* est la forme la plus usitée dans le dialecte du Décan.

[2] En substituant généralement, comme dans tous les dérivés, des voyelles brèves aux longues du mot primitif.

état avec l'idée du temps ou présent ou passé ou futur. Ce dernier temps se divise en deux temps secondaires, l'impératif امر *amr*, et le prohibitif نهی *nahî*. Or le prohibitif n'est autre chose que l'impératif accompagné de la négation مت *mat*. Il est bon de faire observer en passant avec l'auteur du *Sarf-i urdû* qu'on peut employer indifféremment pour tous les autres temps un des adverbes négatifs نہیں *nahîn* ou نہ *na*. Toutefois il est peu élégant d'employer cette dernière négation avec le présent. Elle ne se met aussi qu'avant le verbe auquel elle peut être jointe en retranchant le *hé* final; tandis que l'autre se met à volonté avant ou après le verbe.

Le prétérit ماضی *mâzî* (le même que le participe passé) se forme en ajoutant un *alif*, ou un *yé* et un *alif* à la racine, selon que celle-ci est saine صحیح *sahîh* ou qu'elle se termine par une des deux lettres de prolongation *alif* et *wâw*, auquel cas elle est infirme علیل *alîl*. Il y a pour la première classe deux exceptions indiquées dans les grammaires hindoustani : ce sont les verbes کرنا *karnâ* (faire) et مرنا *marnâ* (mourir) qui font کیا *kiyâ* et موا *mûâ*, à cause, ainsi que l'indique judicieusement l'auteur du *sarf-i urdû*, que ces prétérits qui semblent irréguliers appartiennent effectivement aux anciennes racines کینا *kînâ* et مونا *mûnâ*[1]. Je ferai néanmoins observer que les autres formes کرا *karâ* et مرا *marâ* ne sont pas inusitées. On trouve la première dans quelques ou-

[1] Au surplus *mûâ* est aussi irrégulier. Il en de même de هوا *hûâ*; car il faudrait proprement مویا *mûyâ*, هویا *hoyiâ*.

vrages, et entre autres dans le roman des *Aventures de Kâmrûp* que j'ai publié; et la seconde est employée dans certains verbes composés.

Il y a huit temps passés : le prétérit indéfini ماضى مطلق *mâzî mutlac*, le défini ماضى قريب *mâzî caraïb*, le plus-que-parfait ماضى بعيد *mâzî baïd*, l'imparfait مستمر *mustamirr*, le futur antérieur ou passé douteux متشكّى *mutashakki*, l'optatif متمنى *mutamanní*, le conditionnel شرطى *sharti*[1], le conjonctif (c'est-à-dire participe de suspension) معطوف عليه *matûf alaihi*.

L'auteur du *Cawâïd-i zabân-i urdû* fait à propos du prétérit simple une observation curieuse. Il dit qu'au lieu d'ajouter un *alif* à la racine des verbes pour former ce temps, les villageois y ajoutent un *yé* et un *sin*. Ainsi, par exemple, au lieu de dire مارا *mârâ* du verbe مارنا *mârnâ* (frapper), ils disent ماريس *mârîs*, ainsi que كهايس *khâîs* au lieu de كهايا *khâyâ* du verbe كهانا *khânâ* (manger), etc. Cette forme hindavi et braj-bhâkhâ est employée en effet dans une lettre hindoustani originale qui fait partie de celles que j'ai publiées dans l'*Appendice à mes rudiments de la langue hindoustani*[2]. On y trouve en effet ليس *lîs* pour ليا *liyâ*, du verbe لينا *lénâ* (prendre), et ديس *dîs* pour ديا *diyâ*, du verbe دينا *dénâ* (donner).

Une autre observation que je dois indiquer, c'est que, contrairement à ce qui a lieu en anglais et en

[1] L'optatif et le conditionnel passé ont la même forme : ils sont composés du participe passé du verbe que l'on conjugue et du participe présent du verbe هونا *hona*.

[2] Page 23, ligne 3.

français, le prétérit défini est composé et l'indéfini simple. La même chose a lieu en persan.

Selon l'auteur du *Sarf-i ardû* le participe de suspension ne consiste pas seulement à la racine du verbe comme il est dit dans les grammaires hindoustani publiées par les Européens, mais il faut, pour le former, ajouter à la racine une des particules کر *kar* ou کے *ké*, ou toutes les deux, et lorsque le verbe est répété, on ne répète pas la particule.

L'aoriste مضارع *mazâri* s'emploie pour le présent, le futur et le subjonctif. Le présent proprement dit a la même forme que le participe présent : il se nomme حال *hâl*. Le futur a une forme spéciale, il se nomme مستقبل *mustacbal*.

La seconde subdivision de la section qui nous occupe traite, avons-nous dit, des différentes espèces de verbes. Or, sous le point de vue du nombre de lettres dont peut être composée la racine, le verbe est ou bilitère ou trilitère ou quadrilitère ou enfin quinquilitère; ces derniers verbes sont rares.

La racine est ou saine صحیح *sahih* ou infirme علیل *alil* ou معتل *mutall*. On la nomme infirme lorsqu'elle se termine par une des lettres *alif*, *waw*, *yé*, nommées infirmes en arabe. Cette distinction est importante parce qu'elle donne lieu à quelques irrégularités dans la formation de certains temps.

Sous le point de vue du régime, le verbe est ou neutre لازم *lâzim* ou transitif متعدی *mutaaddi*. Le transitif est tel de sa nature comme سمجهنا *samajhna* (comprendre) ou bien il est dérivé d'un autre verbe

par l'addition d'une ou de plusieurs lettres. L'auteur du *Sarf-i urdû* nomme ces additions *particules* : il en distingue cinq espèces, savoir : trois simples et deux composées. Les premières sont les particules *alif*, *waw*, *yé*, les composées sont وا *wâ* et لا *lâ*. On ajoute l'*alif* ا après la première ou la dernière radicale, comme پھانسنا *phânsnâ* (serrer), de پھنسنا *phansnâ* (être serré), بچانا *bachânâ* (délivrer), de بچنا *bachnâ* (se sauver), etc. Le *waw* et le *yé* se mettent après la première radicale, exemple : کھولنا *kholnâ* (ouvrir) de کھلنا *khalnâ* (s'ouvrir), پیسنا *pîsnâ* (broyer) de پسنا *pisnâ* (être moulu). *Wâ* et *lâ* sont ajoutés après la dernière radicale; mais dans les verbes bilitères dont la dernière radicale est une lettre infirme, on doit par euphonie mette un *lam* devant la particule *wâ*. Ainsi, au lieu de dire دوانا *diwânâ* (faire donner), de دینا *dénâ* (donner), on doit dire دلوانا *dilwânâ*, de même que پلوانا *pilwânâ* (abreuver) pour پوانا *piwânâ* de پینا *pînâ* (boire), etc. L'auteur du *Cawâïd-i zabân-i urdû* parle d'un autre classe de verbes où pour former le transitif on change une consonne en une autre consonne, et il cite pour exemple : جتانا *jatânâ* (faire connaître, indiquer), qui, selon lui, dérive de جانا *jânnâ* (savoir, connaître).

Il y a en hindoustani, comme dans toutes les langues, des verbes qui sont à la fois neutres et transitifs; c'est-à-dire qui s'emploient dans ces deux sens et qui se conjuguent différemment selon qu'ils ont le premier ou le dernier sens; et de même qu'il y a des verbes transitifs qui n'ont pas de forme par-

ticulière, il y a des verbes neutres qui ont la forme des verbes transitifs tels que نہانا *nahânâ* (se baigner), etc.

Les verbes neutres n'ont point de passif, mais les verbes transitifs en ont un pareil à celui des verbes anglais et français, et on le trouve fréquemment employé dans les meilleurs auteurs. Toutefois un munschî [1] a écrit dans une grammaire imprimée à Bombay [2] un long chapitre pour prouver que la voix passive n'existe pas en hindoustani, et que le Dr Gilchrist et M. Shakespear ont eu tort de l'admettre dans leurs grammaires. On dirait vraiment à entendre ce bon Indien que ces orientalistes ont inventé la grammaire hindoustani, tandis que leur travail est fondé sur les écrits des Walî, des Saudâ, des Haçan, des Mîr et des autres écrivains célèbres de l'Hindoustan qui, par leurs brillantes compositions, ont fixé cet utile idiome. Au lieu de chicaner sur les mots, il devait se contenter de dire que dans la présidence de Bombay surtout, les natifs n'aiment pas à se servir du passif dans le langage parlé, et qu'il vaut mieux recourir à une périphrase que de l'employer. Ceci est aussi le cas en français; car tout le monde sait que le passif y est beaucoup moins usité qu'en anglais, et que les bons écrivains évitent de s'en servir.

J'ai actuellement à parler des différentes espèces

[1] Mahammad-Ibrâhim-Makbah munschî.

[2] Tuhfa-e Elphinstone, *Or a grammar of the hindustani language*, page 44 et suiv.

de verbes. Quant à sa forme, le verbe est ou radical, اصلی *asli*, ou dérivé, جعلی *jali*, simple, بسیط *bacit*, ou composé, مرکب *murakkab*. Le radical est celui qui ne dérive d'aucun autre mot, comme مارنا *mârnâ* (frapper); le dérivé est formé ou d'un mot hindoustani, comme پنیانا *panyânâ* (mouiller), de پانی *pânî* (eau); پتھرانا *pathrânâ* (lapider), de پتھر *patthar* (pierre), ou d'un mot étranger à l'hindoustani; comme قبولنا *cabûlnâ* (accepter), du mot arabe قبول *cabûl* (acceptation); خریدنا *kharîdnâ* (acheter), du mot persan خرید *kharîd* (achat). Ces verbes, tant radicaux que dérivés, peuvent être ou simples ou composés. On vient de voir des exemples du verbe simple. Le verbe composé est celui qui est formé de deux mots différents. Ici se trouve la liste des verbes composés qui, comme on le sait, sont assez nombreux en hindoustani; mais je dois avouer qu'il y a quelque confusion dans cette nomenclature, et que dans la même classe nos auteurs confondent des verbes appartenant réellement à des classes distinctes; aussi ne les suivrai-je pas dans ces développements, je me contententerai de dire avec eux qu'on peut séparer par un ou plusieurs mots les deux mots qui composent ces verbes.

On divise aussi les verbes en réguliers et irréguliers. Nous avons eu occasion de parler de quelques-uns des derniers. — Selon nos auteurs, جانا *jânâ* fait گیا *gayâ* au prétérit en changeant le ج *jim* en گ *gaf*, changement qui est, selon eux, assez fré-

quent. Il faudrait donc dire گایا *gâyâ;* mais on confondrait alors ce mot avec le prétérit du verbe گانا *gânâ* (chanter) : on a donc retranché l'*alif* médial, et on a eu گیا *gayâ*, qui est la forme actuellement usitée ; toutefois la forme régulière s'emploie dans quelques verbes composés.

Je ne parlerai pas des autres verbes irréguliers, dont les irrégularités sont toutes signalées dans les grammaires du Dr Gilchrist et de M. Shakespear.

En hindoustani on emploie métaphoriquement certains temps pour d'autres, comme cela se pratique dans la plupart des autres langues. Ainsi, selon l'auteur du *Cawâid-i zabân-i urdû*, on emploie le prétérit simple au lieu du plus-que-parfait, dans cette phrase, par exemple : مین کل وهان گیا هون « J'y suis allé hier. » Or, selon l'auteur, گیا هون est là pour گیا تها « J'étais allé. » Quelquefois le prétérit est employé pour un futur qui est sur le point d'arriver, comme lorsqu'un maître dit, par exemple : کهانا لایا « As-tu apporté mon dîner ? » et que son domestique répond : هان صاحب لایا « Oui, Monsieur, je l'ai apporté, » pour dire : « Je l'apporterai, » ou mieux : « Je vais l'apporter. » — On emploie souvent l'infinitif pour l'impératif et pour le prohibitif. — L'aoriste est mis quelquefois pour le passé, comme dans ce vers emprunté probablement à un marsiya :

پس جب حسین سرور بن کربلا مین آی
دیکهین تو سامهنی سی کچه لوگ هین برائی

Quand Huçain, décidé à se mettre à la tête de son armée, parvint à Karbala, il ne vit devant lui que des étrangers.

Dans le second hémistiche, دیکھیں est pour دیکھے. On trouve le présent composé employé pour le prétérit, comme dans cet exemple : فلانی جگہہ گیا تھا دیکھتا ہوں کیا «J'étais allé dans un «tel lieu, et que vis-je?» — Le sens du futur prochain s'exprime quelquefois par le verbe چاہنا *châhnâ*, ou par les mots پر *par* ou والا *wâlâ;* ainsi ces trois expressions مرنی پر ہے , مرا چاہتا ہے et مرنی والا ہے signifient «il est près de mourir.» Les expressions چاہئیگا , چاہئے et چاہتا ہے indiquent *la nécessité* ou *la convenance;* exemple : تمکو چاہئے وہاں جانا «Il est nécessaire ou convenable que «vous y alliez.» — Lorsque les verbes بننا *banna* (être fait) et پڑنا *parna* (tomber) sont joints à un autre verbe à l'infinitif ou au gérondif présent, ils indiquent, selon notre auteur, la nécessité où l'on est de faire quelque chose : ainsi les expressions جاتے بنا et جانا پڑا signifient «Il a dû aller.»

Nous voici arrivés à la troisième et dernière section de la première partie, section consacrée aux particules.

On nomme *particule* le mot qui n'a aucun sens s'il n'est uni à un autre. Sa fonction est de joindre les autres mots entre eux, de là vient qu'on la nomme رابط *râbit* (liant). Il y en a de différentes espèces : les unes sont inchoatives ou indiquent le point du départ, ابتدا *ibtidâ*, qu'il s'agisse du temps

ou du lieu; telles sont سی *sé*, etc. Les autres indiquent le terme, انتها *intihâ*, ce sont تک *tak*, تلک *talak*, لی *lé*, لگ *lag*, توڑی *tori*.

سی *sé* s'emploie quelquefois comme la préposition من *min* en arabe, pour l'explication, بیان *bayân*, dans le sens de *en fait de*, comme dans cet exemple : کچھہ کمی ہی اسی مال و دولت سی «Quelque chose lui «manque-t-il en fait de richesses et de bonheur ?» — Quelquefois aussi pour indiquer une portion à prendre dans un tout, ce qui se nomme بعضیت *baziyat*, comme : زید قوم مسلمان سی ہی «Zaïd est du «peuple musulman,» c'est-à-dire «il est un individu «de ce peuple.» — Quelquefois elle indique la cause, سبب *sabab*, comme dans cette phrase : دولت سی تو نہو مغرور «Ne sois point fier de (c'est-à-dire, à «cause de) ton bonheur.» — D'autres fois elle exprime le moyen, استعانت *istiânat*, comme : لاٹھی سی سانپ کو مارا «Il a frappé le serpent avec le «(c'est-à-dire, au moyen du) bâton.»

La particule مین *men* est quelquefois employée dans le sens de پر *par* (sur), ainsi on dit : چھت مین au lieu de : چھت پر «Sur le toit.» — Cette dernière particule indique un rapport de situation supérieure, استعلا *istilâ*. On l'emploie aussi pour indiquer l'exception, استثنا *istisnâ*, mais alors elle est conjonctive, comme dans l'exemple suivant : لوگ آی بر زید نہ آیا «Les gens sont venus, à l'ex-«ception de Zaïd,» à la lettre; «mais Zaïd n'est pas «venu.»

La particule کو *ko* se prend quelquefois dans le sens du mot arabe عوض *iwaz* (en place de *pour*), comme lorsqu'on dit : یہہ گھوڑا کتنی کو خریدا ہے « A combien avez-vous acheté ce cheval ? » cela signifie « pour, *ou* au lieu de, combien de roupies, « etc. » — D'autres fois elle indique la cause, comme تیری ملنی کو آیا هون, c'est-à-dire واسطی ملنی کی « Je « suis allé à ta rencontre, » c'est-à-dire « pour te « rencontrer. »

La particule hindoustani جو *jo* et son synonyme persan کہ *ki* s'emploient pour l'explication, بیان *bayân*, c'est-à-dire *pour déterminer le sens d'une proposition vague*, comme dans cet exemple : خالد نی زید کو کہا کہ عمر پاس تو یہہ خط لیجا « Khalid a dit « à Zaïd (ce qui suit, savoir) : porte cette lettre à « Omar. » — Elles indiquent quelquefois la cause, تعلیل *talîl*, comme dans cet exemple : میں آیا هون تیری پاس جو تیں مجھی کچھہ ادھار دیوی « Je suis venu « auprès de vous pour que vous me remettiez une « quittance. »

جو *jo*, aussi bien que کہ *ki*, s'emploie comme conjonction conditionnelle. Il ne faut pas confondre cette particule avec le pronom relatif جو *jo*, qui est classé parmi les noms.

Il y a deux sortes de négations, celles du verbe et celles du nom. Il a été parlé plus haut de celles du verbe. Celles du nom sont au nombre de quatre ; ce sont les particules préfixes ا *a*, ان *an*, نی *ni* نر *nir*. Voici un exemple de chacune d'elles jointe

à un mot اٹل *atal* (immuable), ان پڑھا *an-parhâ* (non lu), نڈر *nidar* (sans crainte), نراس *nir-âs* (sans espoir).

Nos auteurs parlent ici de la désinence, ou, comme ils la nomment, de la particule de souhait, یو *yo*[1], qu'on ajoute à la racine du verbe, pour former ce qu'on nomme *le précatif* dans les grammaires écrites par des Européens. Elle se prend en bonne et mauvaise part : ainsi de même qu'on dit خوش رهیو «soyez content,» on dit مریو «mourez.» Cette particule s'emploie aussi pour donner plus d'énergie à l'impératif. — Il est très-vrai que beaucoup de désinences des verbes et des noms ne sont autre chose que des particules d'abord isolées, ensuite réunies au mot qu'elles accompagnent; ce qui le prouve, c'est que dans les manuscrits, surtout dans les anciens, ces désinences sont souvent écrites séparément.

La particule hindoustani de conjonction ou عطف *atf* est اور *aur*. Elle joint une portion du discours à une autre. On nomme معطوف *matûf*, celle qu'on joint, et معطوف علیه *matûf alaihi* celle à qui on la joint. On supprime souvent cette particule en hindoustani, surtout entre deux mots. Souvent aussi on emploie à sa place la conjonction persane و *o*, et même les conjonctions بلکه *balki*, پن *pun*, لیکن *lékin*, پر *par*.

Les particules سا *sâ* et آنا *âna* sont comparatives. سا *sâ* est déclinable : l'auteur du *Sarf-i urdu* dit que

[1] Ils ne parlent pas de l'autre forme, یی *yé* et ییگا *yégâ*.

cette particule se change en سين *sîn* au pluriel féminin.

Les mots كه *ki*, يا *ya*, خواه *khâ* sont des particules disjonctives. Elles indiquent un choix à faire entre deux choses égales, comme dans cette phrase : اسكو يا اُسكو تو ليوى « Prendras-tu ceci ou cela? »

Les particules conditionnelles ou de condition, شرط *shart*, sont جو *jo* et اگر *agar*, et celles de compensation, جزا *jazâ*, qui leur correspondent, تو *to* et پس *pas*[1]. Quelquefois la particule تو est tout à fait explétive, comme तु *tu* en sanscrit. Il ne faut pas confondre ce جو *jo* et ce تو *to* particules avec جو *jo* et تو *to* noms ou pour mieux dire pronoms relatifs.

Je n'ai rien à dire de particulier sur les adverbes d'exception, استثنا *istisna*, si ce n'est que مگر *magar* s'emploie quelquefois comme particule dubitative et que ce mot persan est synonyme de l'adverbe arabe لعل *lal*.

Au lieu de la particule d'affirmation هان *hân*, on se sert quelquefois, par respect pour la personne à qui on parle, du mot حضرت *hazrat*, expression équivalente à *Votre Seigneurie*, ou de quelque autre mot d'une signification analogue. Si c'est un domestique qui parle, il doit se servir du mot خداوند *khudâwand* (maître).

[1] Cette construction n'est pas particulière à l'hindoustani, elle est aussi usitée en arabe. On lit, par exemple, dans le Coran : ان لم تومنوا فجميعكم تهلكون « Si vous ne croyez point, en ce cas, « vous périrez tous. »

Nos auteurs nomment les adverbes کبھی *kabhî* et هرگز *harguiz*, qui signifient proprement *jamais*, des particules d'énergie, تاکید *takîd*. Elles donnent, disent-ils, plus d'énergie à la négation du temps, comme dans cet exemple : هرگز اس دل سی غم نه جاویگا « Le chagrin ne quittera pas ce cœur. » — Quelquefois on emploie dans le même sens la particule کا *kâ* avec un *masdar*, comme dans cette phrase : یہ جگہ رہنی کا نہیں « Ce lieu n'est certainement pas « propre à y demeurer. » کبھی *kabhî* exprime quelquefois une partie d'un temps, comme dans cet exemple : کبھی گر لیوی کوئی نام میرا سن کر منہ اپنا پھیر لیتا ہی « Si jamais (c'est-à-dire *quelquefois*) tu « entends qu'il s'agit de moi, tu détournes le vi- « sage. »

La particule hindoustani کر *kar*, ou pour mieux dire la racine du verbe کرنا *karnâ* [faire], remplace quelquefois la préposition persane به *ba* dans le sens de *pour*, etc., comme dans cette phrase proverbiale : گھر ہمارا خانۂ الله کر مشہور تھا c'est-à-dire بخانۂ الله, ce qui signifie : « Ma maison était connue « pour la maison de Dieu, » à la lettre : « Ayant « rendu ma maison la maison de Dieu, elle était « connue (sous ce point de vue). » — Cette même particule, souvent ajoutée à la racine du verbe pour former le participe passé conjonctif, dénote quelquefois l'agent, comme dans cette phrase : دنکر آفتاب کو کہتی ہیں, c'est-à-dire دن کرنیوالا « On « nomme le soleil l'auteur du jour. »

Quelquefois on emploie au lieu d'une seule particule deux particules qui ont le même sens. On dit par exemple : اسکتی کو مارا « Il l'a frappé; » شام سی لیکی تا سحر « Du soir au matin. »

Les particules ا *a*, ب *ba*, بی *bé*, و *o*, ن *na*, کا *ká*, کی *ké*, کی *ki* se placent quelquefois entre deux mots identiques, soit pour en faire des adverbes, soit pour donner plus d'énergie au discours, comme : در بدر « de porte en porte; » جهبا جهب « vîte; » کهبی گاه بیگاه « souvent; » گفت و گو « dialogue; » کهبی نکهبی « quelque part; » جنگل کا جنگل « toute la « forêt; » غت کی غت « des troupes de gens; » رات کی رات « toute la nuit. »

La syntaxe, ai-je dit, n'est traitée que dans le *Cawâid-i zabân-i urdû*, où elle forme la seconde partie de l'ouvrage. Dans la première partie, l'auteur a traité des mots simples ou isolés, مفردات *mufradât;* dans celle-ci il traite des mots composés ou réunis, مرکبات *murakkabât*. Elle se subdivise en deux sections. Dans la première il s'agit des composés, ou pour mieux dire des agrégations de mots nommées غیر کلامی *gaïr kalâmî*, c'est-à-dire *qui ne constituent pas des phrases*, جمله *jumla*, *et qui ne donnent pas, par conséquent, un sens complet.*

Il y a quatre espèces de composés nommés غیر کلامی *gaïr kalâmî*. La première est celle qu'on appelle توصیفی *taucîfi;* c'est la réunion de l'adjectif et du substantif.

Il est bon de faire observer, avec notre auteur, que, dans les mots qui sont composés d'un subs-

tantif et d'un adjectif, ce dernier doit s'accorder avec le substantif auquel le composé se rapporte. Ainsi dans cet exemple : ٹنگری ٹوٹا لڑکا « Un enfant dont « la jambe est cassée, » il faut mettre ٹوٹا *cassé* au masculin, pour le faire accorder avec لڑکا *enfant*, et il ne faut pas le faire accorder avec ٹنگری *jambe*, qui est du féminin. Dans cet autre exemple : باپ موی لڑکی « Une jeune fille dont le père est mort, » موی *mort* doit être mis en concordance avec لڑکی *fille*, et non pas avec باپ *père*. Cette règle est basée sur celle de la grammaire arabe, qu'on suit dans cette circonstance, et dont on peut voir le développement dans la savante Grammaire de M. de Sacy (t. I, p. 197 et suiv. de la seconde édition).

La deuxième espèce se nomme ترکیب اضافی *tarkîb-i izâfi*, ce qui signifie *composition d'annexion*. C'est le groupe de deux mots mis en rapport, l'un étant l'antécédent et l'autre le complément. En hindoustani le complément précède ordinairement l'antécédent; la construction inverse est néanmoins usitée. Il a été parlé ailleurs de ce rapport d'annexion, à propos du génitif.

Les deux dernières espèces de composés se forment de composés réels. En effet la troisième espèce, nommée ترکیب تعدادی *tarkîb-i tadâdi* (composition numérale), n'est autre que les noms de nombre composés, tels que گیاره *guyârâ* (onze), باره *bârah* (douze), etc. La quatrième, nommée ترکیب امتزاجی *tarkîb-i imtizâji* (composition intime), con-

siste à réunir deux mots quelconques de telle sorte qu'ils semblent n'en former plus qu'un. Tels sont les noms de ville فتح گڑه *Fath-garh*, qui se compose du mot arabe فتح *fath* (victoire) et du mot hindoui-sanscrit گڑه *gahr* (forteresse); جہانگیر آباد *Jahânguîr-âbâd* (Dacca), formé des mots persans جہانگیر *jahânguîr*, nom propre, ou pour mieux dire titre d'honneur, et de آباد *âbâd* (lieu habité); کلکته *Calcutta* (proprement *Kalkatta*), formé de کالی *Kâlî*, un des noms de *Durgâ*, et de کتّا *kata*, mot qui, en bengali signifie, selon l'auteur, *possesseur*[1].

A la suite de cette dernière espèce on peut ranger les autres classes de composés, غیر کلامی *gair kalâmî*, qui sont en grand nombre dans la langue hindoustani, mais qui ne sont pas désignés par les grammairiens sous des dénominations particulières. Il a déjà été parlé des adjectifs composés à l'article de cette sorte de noms. En hindoustani comme en persan on ajoute quelquefois un ی *yé marûf* aux adjectifs pour en former des substantifs. Ainsi de بڑا *barâ* (grand), on forme بڑائی *barâî* (grandeur), etc.

Je laisse tous les détails qu'on lit ici sur la manière dont se forment beaucoup d'autres substantifs. Je me bornerai à dire avec notre auteur qu'en ajoutant à certains mots la désinence انا *anâ* on en fait

[1] Afsos, dans son *Araisch-i mahfil*, page 124 de l'édition de Calcutta, donne la même étymologie de ce nom. Il remarque, ainsi que notre auteur, que ce n'est qu'à cause de l'emploi fréquent de ce mot qu'on en a fait *Kalkatta* au lieu de *Kalikata*, qui est le véritable nom de la capitale moderne de l'Inde.

des noms de lieu. Ainsi de سر *sir* (tête), on fait سرهانا *sirhânâ* (oreiller). Je dirai aussi que la désinence آس *âs*, ajoutée à un mot, a le sens de la dixième forme des verbes arabes, c'est-à-dire qu'elle exprime le désir de la chose désignée par ce mot. Ainsi de la racine پی *pî* (boire), dérive پیاس *piyâs* (altéré, celui qui désire boire).

La seconde section de la seconde partie du *Cawâid-i zubân-i urdû* traite, ai-je dit, des groupes de mots qui constituent des phrases et un sens complet. Toute proposition se compose d'un sujet, مسند اليه *musnad ilaihi*, d'un attribut, مسند *musnad*, et d'un autre mot destiné à lier l'un et l'autre, رابط *râbit*. Or, en hindoustani, ce lien c'est le verbe abstrait, qui est exprimé ou sous-entendu.

Les propositions sont ou nominales, اسميه *ismiya*, ou verbales, فعليه *filiya*. Les nominales se composent d'un inchoatif, مبتدا *mubtadâ*, et d'un prédicat, خبر *khabar*, liés ensemble par le verbe abstrait [1]. On les appelle nominales pour se conformer à la grammaire de la langue arabe, où en effet cette sorte de proposition est réellement nominale, le verbe substantif y étant sous-entendu [2]. Ainsi les propositions données pour exemple par notre auteur : میں عالم هوں « Je suis savant, » et زید فاضل ہے « Zaïd est vertueux, » sont les propositions

[1] Il est ordinairement sous-entendu dans les propositions négatives.

[2] D'ailleurs le verbe substantif n'existe pas en arabe, à proprement parler.

arabes purement nominales زيد فاضل et انا عالم.

La proposition verbale, *filiya*, est celle qui se compose d'un sujet et d'un verbe qui représente l'attribut et le verbe abstrait; mais comme en hindoustani le prétérit et le présent ne sont autre chose que des noms véritables, cette dernière proposition n'est pas bien distincte de la première. En effet, si on dit زيد آيا «Zaïd venu (est),» cette proposition est verbale; mais si l'on dit زيد آيا ہے «Zaïd est «venu,» on peut considérer cette proposition comme nominale, le verbe substantif étant exprimé.

On peut quelquefois retrancher le verbe d'une proposition correspondante à une autre qui l'a précédé. Cette dernière proposition se nomme قرينه *carína;* comme si quelqu'un dit : کھانا لايا «Avez «vous apporté le dîner?» et qu'on réponde نہيں «Non,» c'est-à-dire نہيں لايا «Je ne l'ai pas ap«porté.» — On peut même exprimer par un signe la proposition correspondante : elle se nomme alors قرينهٔ حاليه *carína-i hâliya*, comme, par exemple, si on vous dit : تم باغكو جاوگے «Irez-vous au jar«din?» et que vous répondiez par un signe de tête *oui* ou *non.*

Sous le titre de خاتمه *khâtima* (conclusion), notre auteur donne quatre chapitres finaux destinés à faire cadrer avec la grammaire arabe la grammaire hindoustani.

Dans le premier il parle de ce qu'on nomme en arabe حال *hâl,* c'est-à-dire *la circonstance d'état.* En

hindoustani comme en arabe, elle est ordinairement exprimée par un participe présent. Cette circonstance peut se rapporter ou au sujet, comme dans cet exemple : سیتا سوتی پڑی تھی « Sita était « couchée, étant endormie, » ou à l'objet, comme : زید کو مارتی دیکھا « J'ai vu Zaïd frappant » ou « qui « frappait. » Quelquefois le terme circonstanciel peut se rapporter à la fois au sujet ou à l'objet : le contexte doit guider le lecteur. En hindoustani le terme circonstanciel s'accorde en genre, comme on vient de le voir, avec le nom auquel il se rapporte, lequel se nomme ذی الحال *zi 'lhâl.*

Dans le second de ces chapitres finaux, l'auteur parle du spécificatif, تمییز *tamiyiz*, c'est-à-dire *du complément destiné à prévenir toute amphibologie et tout doute.* C'est ordinairement en hindoustani un nom gouverné par la postposition سی *sé* ou par la préposition بہ *ba*, et quelquefois par la particule کر *kar*, ordinairement destinée à indiquer le participe passé conjonctif, comme dans cet exemple : زید زبردستی سی چهین لیا « Zaïd a pris (cela) par force, » phrase où زبردستی سی équivaut à l'expression arabe جبراً ; et dans celui-ci : عبارت بهول کر لکهی « J'ai écrit « ma phrase en me trompant, » expression où بهول کر est synonyme du mot arabe سهواً. Quelquefois le spécificatif n'a pas de signe particulier ; comme le terme circonstanciel, il s'accorde en genre avec le nom qu'il spécifie et qui se nomme مميَّز عنه *mumaiyaz anhu.*

La syntaxe des appositifs, تابع *tâbi*, fait le sujet

du troisième chapitre final. Il y en a de deux espèces. Les uns ont un sens, معنی *mani*, les autres n'en ont pas, بی معنی *bé-mani*. Ceux qui ont un sens sont de quatre sortes : la première, c'est l'adjectif qui accompagne le substantif : il en a été parlé à l'article des composés qui ne forment pas des phrases ; la seconde, ce sont les noms joints par une conjonction exprimée ou sous-entendue. — Il doit y avoir une relation entre les mots liés par une conjonction : ainsi si le premier est un verbe, le second doit être aussi un verbe ; s'il est l'objet d'un verbe, le second doit l'être pareillement. Dans cette agrégation, quand les deux choses dont il s'agit ont un degré différent de valeur ou de rang, on commence ordinairement par l'inférieure, comme : چهوٹا بڑا « petit et grand, » جورو خصم « femme « et mari, » کم و بیش « moins et plus[1], » etc. ; la troisième est ce qu'on nomme en arabe تاکید *takid* (corroboratif) : il donne plus d'énergie à ce qui précède, comme سب *tous*, dans cette phrase : آی مرد سب « Tous les hommes sont venus ; » la quatrième, c'est le permutatif بدل *badal*.

Les appositifs qui n'ont point de sens, du moins intrinsèque, sont certains mots qu'on emploie en hindoustani, à la suite d'autres mots, pour former des allitérations et des rimes, ce que les Indiens aiment passionnément. Tels sont les mots اوری اوٹی

[1] Cela tient à la construction générale des phrases en hindoustani, construction qui est l'inverse de la nôtre.

پتركى dans les composés چهورى اورى [1] *couteau*, روتى اوتى *pain*, لتركى پتركى *jeune fille*.

Enfin le quatrième et dernier chapitre du traité que j'analyse roule sur les dépendances, متعلقـــات *mutaallicât*, que prennent certains verbes sous forme de complément, مفعول *mafûl*, quoiqu'elles n'en soient réellement pas. En voici des exemples : فلانى چيز مجهى ملى «Une telle chose m'est arrivée;» يہہ كام تجهى بهاتا نہيں «Cette affaire ne vous convient-«elle pas?»

GARCIN DE TASSY.

[1] Ou plus régulièrement چهرى.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 décembre 1837.

Il est donné lecture d'une lettre de Maneckji Cursetji, qui remercie le conseil de sa nomination comme membre honoraire de la Société.

On lit une lettre de M. Lassen, qui remercie le conseil de sa nomination comme membre honoraire de la Société, et qui adresse à la Société la troisième et dernière livraison de ses *Institutiones linguæ pracriticæ*. Les remercîments de la Société sont adressés à M. Lassen.

M. le conseiller de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, adresse au conseil la première partie du tome XII des Mémoires de l'Académie de Lisbonne. Les remercîments de la Société seront adressés à M. de Macedo.

M. Uhlemann écrit au conseil pour adresser à la Société un exemplaire de ses *Institutiones linguæ samaritanæ* et pour demander d'être admis comme membre de la Société. M. Uhlmann est proclamé membre de la Société, et on arrête que les remercîments du conseil lui seront adressés.

M. de Hammer-Purgstall écrit au conseil pour lui envoyer un article sur saint Louis qu'il destine au Journal asiatique. Cet article est renvoyé à la commission du Journal.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, propose au conseil de souscrire pour douze exemplaires au Dictionnaire algérien de M. Marcel. Cette proposition est adoptée.

M. Mohl communique au conseil plusieurs demandes qui lui ont été transmises du Caire par Hassan-effendi, lequel sollicite le patronage de la Société pour la publication

du *Kitab-alikd*, du *Kitâb-alaghâni* et du *Kamous*, ouvrages dont il prépare une édition. La Société engage Hassan-effendi à lui envoyer un certain nombre d'exemplaires qu'elle se chargerait de répandre en Europe. Elle administrera ce dépôt comme elle le fait pour celui de la Société de Calcutta, et rendra compte à Hassan-effendi du produit intégral de la vente.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 décembre 1837.

Par l'auteur. *Vie de Mohammed*, texte arabe d'Aboulféda, accompagnée d'une traduction française et de notes, par A. Noel Desvergers. Paris, Imprimerie royale, 1837. In-8°.

Par l'auteur. *Institutiones linguæ samaritanæ*, Frederico Uhlemann, 2 part. Lipsiæ, 1837. In-8°.

Par l'auteur. *Vergleichende grammatik des sanscrit, zend, griechischen, lateinisschen, litthanischen, altslawischen, gothischen und deutschen*, von Franz Bopp. Dritte abtheilung. Berlin, 1837. In-8°.

Par l'auteur. *Institutiones linguæ pracriticæ*, scripsit Ch. Lassen. Fasciculus III. Bonnæ ad Rhenum, 1837. In-8°.

Par l'auteur. *Fünf Gesänge des Bhatti-Kâvya aus dem sanskritt übersetzt* von Dr. C. Schutz. Bielefeld, 1837. In-4° de 28 pages.

Par l'auteur. *O Kind! die berahmte ethische Abhandlung Ghasali's;* arabisch und dirtsch von Hammer-Purgstall. Wien, 1838. In-8°.

Par l'auteur. *De imitatione Christi liber primus*, ex latino in hebræum versus à Johanne Muller. Francoforti, 1837. In-8°.

Par M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Lisbonne. *Memorias da Academia reale das sciencias de Lisboa*. Tomo XII, parte 1. Lisboa, 1837. In-4°.

Par J. Robert Morrison. *The second report of the Society for the diffusion of useful knowledge in China.* Canton, 1837. In-8° de 29 pages.

Par l'auteur. *Explication de quelques inscriptions géorgiennes*, par M. Brosset. (Lu le 18 août 1837.) In-8° de 8 pages.

Analyse du roman géorgien Amiran Daredjaniani, par M. Brosset. (Lu le 15 septembre 1837.) 15 pages.

Par l'auteur. *Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane*, par M. le général Court.

L'impression de la première livraison du Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan s'avance rapidement, et elle sera publiée au commencement de l'année prochaine. Cette livraison, formant un huitième de l'ouvrage, renfermera les cinq premières lettres de l'alphabet. L'éditeur, M. le baron Mac Guckin de Slane, ayant maintenant à sa disposition quatorze manuscrits de cet ouvrage, espère pouvoir rétablir le texte de cette biographie dans sa pureté primitive, et il en hâtera l'impression autant que le permettront les soins qu'exige une telle entreprise.

M. Freytag, à Bonn, s'occupe d'une édition complète des Proverbes arabes de Meïdani, accompagnée d'une traduction.

Il a paru à Bombai le premier volume d'une édition du Rigveda, avec une traduction par M. Stevenson : le premier volume du même ouvrage, accompagné d'une transcription, d'une traduction et d'un commentaire, par feu M. Rosen, va paraître à Londres.

M. Boré, membre du conseil de la Société asiatique, vient de se rendre à Constantinople dans l'intention d'explorer les

bibliothèques des monastères du mont Liban. Il se propose de passer ensuite quelque temps chez les Samaritains de Naplouse, et d'aller de là en Arménie pour faire des recherches sur la littérature et l'archéologie de ce pays.

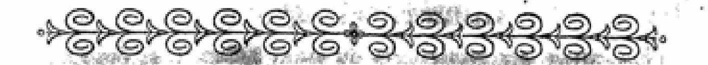
Le monde savant a droit d'attendre des résultats très-importants d'un pareil voyage, fait par un homme qui réunit toutes les qualités nécessaires pour mener à bien une entreprise aussi difficile que périlleuse. Les connaissances étendues que M. Boré a acquises dans la plupart des langues de l'Orient, la persévérance et la fermeté de son caractère lui procureront des avantages dont peu de voyageurs ont pu jouir jusqu'à présent.

M. G. DE S.

M. Stanislas Julien nous prie d'annoncer aux lecteurs du Journal asiatique qu'il est dans l'intention de répondre prochainement à la lettre de M. Jacquet signée *Siao-tseu*, insérée dans le cahier de décembre 1837.

AVIS.

La Société asiatique n'ayant point reçu, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, des renseignements nouveaux et précis sur plusieurs des souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, il a été décidé par la Commission du Journal que la liste des souverains, mise en tête du cahier de janvier 1837, serait maintenue pour cette année, et qu'une nouvelle liste serait insérée dans le cahier de janvier 1839. Les personnes qui, d'ici à cette époque, obtiendraient quelques notions exactes à ce sujet, sont priées d'en faire part à la Commission.



JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1838.

TROISIÈME LETTRE

Sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, par F. Fresnel.

(Suite et fin.)

SUITE DES JOURNÉES ET ENCONTRES.

Journée d'Ayn-Abâgh[1].

Selon Abou-Oubaydah, Moundhir, fils de Mâ-assamâ, régna sur les Arabes. Après sa mort, le trône de Hirah fut occupé par son fils Amr, dont la mère Hind a transmis son nom à sa postérité. Après lui vint son frère Ckaboûs, fils de Hind. Le règne de ce dernier fut de quatre ans, et coïncide

[1] Cette journée et la suivante terminent la section du *Kitâb-alickd* que j'ai entrepris de faire connaître; c'est une anticipation.

(en partie) avec celui de Hourmouz (Hormisdas IV). Ckaboûs eut pour successeur son frère Moundhir, fils de Moundhir, fils de Mâ-assamâ, qui régna au temps de Kisrâ, fils de Hourmouz (Khosrou-Parwiz, fils de Hormisdas IV).

Moundhir, fils de Moundhir, fils de Mâ-assamâ, fut attaqué par Harith le Ghassânide, lieutenant de Ckayssar (César, l'empereur byzantin), sur la frontière de Syrie. Leur rencontre eut lieu à Ayn-Abâgh, et Moundhir fut tué. Kisrâ ne fut pas plus tôt informé de cet événement qu'il s'occupa du remplacement de Moundhir, son lieutenant, sur la frontière de l'Irâck. Ce fut alors qu'Adiyy, fils de Zayd, l'un de ses interprètes, lui proposa, pour la vice-royauté de Hîrah, le plus jeune des fils de Moundhir, fils de Moundhir, fils de Mâ-assamâ, nommé Noumân, auquel il s'intéressait vivement. Sur sa recommandation, Kisrâ l'investit de l'autorité qu'il avait donnée au père; et Adiyy, fils de Zayd, étant allé à la cour de Hîrah, le nouveau roi le combla de faveurs. Mais ensuite, ayant prêté l'oreille aux envieux et conçu des soupçons contre Adiyy, il le fit emprisonner et finit par le faire mourir en prison. — C'est à Adiyy prisonnier qu'appartiennent les vers suivants :

Porte ce message à Noumân : Il y a longtemps que je languis en prison, attendant l'heure de la délivrance.

Si j'eusse avalé de travers autre chose que de l'eau pure, je me délivrerais de l'étouffement qui m'oppresse en buvant quelques gorgées d'eau (c'est-à-dire, si j'étais opprimé par

tout autre que Noumân, j'appellerais Noumân à mon secours et trouverais mon salut en lui);

Mais aujourd'hui mes ennemis triomphent; ils sont heureux de me voir enchaîné

Par un prince qui n'eut jamais à se plaindre de moi quand la fortune lui était contraire.

Si la fortune m'enlève aujourd'hui ses faveurs et me plonge dans la détresse,

C'est sans doute en compensation de tous les biens dont elle me combla autrefois. Après tout, la vie de l'homme est un emprunt qu'il doit rembourser.

Noumân ayant fait mourir en prison Adiyy, fils de Zayd (de la famille d'Amroulckays, fils de Sad, fils de Zayd-Manâh, fils de Tamim), son fils Amr, qui lui avait succédé dans la charge d'interprète du roi pour la langue arabe, alla trouver Kisrâ et réussit à lui rendre Noumân odieux. Noumân, informé de la colère du roi, chercha son salut dans la fuite, et se rendit auprès des Banoû-Rawâhah de la tribu d'Abs. Kisrâ le remplaça aussitôt dans le gouvernement des Arabes par Jyab, fils de Ckabîssah, de la tribu de Tayyi. Depuis lors Noumân ne cessa d'errer de tribu en tribu, jusqu'à ce qu'enfin Moutadjarridah sa femme[1] lui conseilla d'aller trouver le roi de Perse, et de se justifier devant lui. Noumân ayant suivi ce conseil, Kisrâ le jeta en prison à Sâbât, et l'y laissa jusqu'à sa

[1] Il est question d'une autre femme de ce nom dans la Journée de Batn-Aqil. Je soupçonne que quelques *rouwâh* les ont confondues, aussi bien que les deux Noumân.

mort. D'autres disent qu'il le fit fouler aux pieds des éléphants.

Or Noumân, partant pour se rendre à la cour de Perse, avait laissé en dépôt tout son arsenal, composé de huit cents cottes de mailles et d'une multitude d'armes offensives et défensives, chez Hâni, fils de Maçoûd le Schaybânide, auquel il avait aussi confié la garde de sa fille Hind, surnommée Hourackah.

La triste fin de Noumân fit une grande impression sur les Arabes, et leurs poëtes l'ont célébrée comme un exemple de l'instabilité des choses humaines. Zouhayr, fils d'Abou-Soulmâ (l'auteur de la Mouallackah), dit à ce sujet :

N'est-il pas vrai que s'il y avait quelque chose d'assuré dans la vie de l'homme, Noumân eût été à l'abri de toute infortune?

Eh bien, je ne vis jamais prince déchu aussi complétement dépourvu d'amis fidèles.

Sauf une seule famille, la famille de Rawâhah des Asides gens d'honneur, gens qui se croyaient liés par leurs serments, tout le monde l'abandonna.

Il dit à ces braves gens en les quittant : « Que le ciel vous « récompense! » Il leur fit des adieux qui devaient être éternels.

Journée de Dhoû-Ckâr.

Selon Abou-Oubaydah, la journée de Dhoû-Ckâr porte encore les noms de Hima, de Ckirâckir, Djibâyât, Dhâtaloudjroum, et Bathâ-dhî-Ckâr, qui se rapportent tous à des lieux situés aux envi-

rons de Dhoû-Ckâr, et se rencontrent dans les poëtes à propos de cette journée célèbre. Le *Kitab-alaghânyy* nous apprend que c'est une des trois grandes batailles dont les Arabes ont conservé un souvenir distinct.— Les deux autres sont : la bataille de Schib-Djabalah (dont nous connaissons les circonstances), et celle de Koulâb, qui viendra en son lieu. — Les journées d'Albaydâ, de Soullân et de Khazâz étaient bien autrement importantes; mais nous avons vu qu'elles se rapportent à une époque si reculée, que les circonstances principales en étaient perdues à la fin du premier siècle de l'hégyre.

Abou-Oubaydah nous apprend que le dépositaire des armes de Noumân ne fut point Hâni, fils de Maçoûd, mais bien son petit-fils, Hâni, fils de Ckabîssah, fils de Hâni, fils de Maçoûd; en effet, dit-il, la bataille de Dhoû-Ckar ne fut livrée qu'après la mission du Prophète, sur qui Dieu répande ses bénédictions! à telles enseignes, qu'il donna à ses compagnons la première nouvelle de la victoire remportée par les Arabes : « Aujourd'hui, » leur dit-il, « les Arabes se font justice des Adjames, » (des Barbares), « et c'est à cause de moi que la « victoire leur est accordée. »

Après la mort de Noumân, Kisrâ écrivit à Jyâs, fils de Ckabîssah (le Tayyide), lui ordonnant de faire main basse sur tout ce qui avait appartenu à son prédécesseur; mais Hâni, fils de Ckabîssah le Bakride, refusa de livrer le dépôt confié à son

honneur. Kisrâ irrité résolut d'exterminer la tribu de Bakr. Dans cet état de choses, un Taghlibide nommé Noumân, fils de Zourah, qui ne souhaitait rien tant que la ruine des Bakrides, alla trouver Kisrâ et lui dit : « O le plus excellent des rois ! « veux-tu que je t'enseigne un moyen sûr de pren- « dre les Bakrides au dépourvu?[1] — Parle, dit le « roi. — Fais mine de ne pas songer à eux, et laisse- « les bien tranquilles jusqu'au moment où la chaleur « les forcera à se rapprocher de l'Irâck : ils viendront « alors se ruer sur un puits nommé Dhoû-Ckâr, « qu'ils possèdent aux confins du désert, comme on « voit les papillons de nuit se jeter sur les flam- « beaux ; là tu en viendras aisément à bout. »

Kisrâ suivit ce conseil et se garda bien d'inquiéter les Bakrides. Rassurés par cette apparence de paix, ceux-ci ne manquèrent pas, au fort de l'été, de venir, selon leur usage, s'établir aux environs de la citerne de Dhoû-Ckâr. Sitôt que le roi en fut informé, il leur envoya en députation Noumân, fils de Zourah, avec ordre de leur offrir le choix entre ces trois partis : — livrer les armes du roi Noumân, — ou lever leur camp et abandonner le puits, — ou accepter le combat.

Cette sommation excita de violents débats dans

[1] Il est bien digne de remarque que, de nos jours, Mouhammad Aliyy n'est venu à bout des Arabes du Hidjâz et du Nadjd qu'en exploitant les vieilles haines de tribu à tribu. — Au reste le pays qu'il a soumis est un pays plat. Quant à la montagne, elle résiste et résistera toujours.

le sein de la tribu. Hâni, fils de Ckabîssah, le dépositaire des armes, opina pour la retraite par le désert (la seule qui leur fût permise), et voulait engager ses frères à prendre ce parti, leur disant : « Vous n'êtes pas de force à lutter contre l'armée « du roi. » Ce détestable avis, observe le narrateur, est la seule faute que l'on puisse reprocher à Hâni, fils de Ckabîssah ; jusque-là du moins il avait fait preuve de sagesse dans les conseils et de courage dans l'action.

Hanzhalah, fils de Thalabah, fils de Sayyâr, de la branche d'Idjl, s'éleva avec force contre l'avis de Hâni : « Je ne vois, » dit-il, « qu'un parti à pren- « dre, le combat. Si nous nous jetons dans le désert, « nous sommes sûrs d'y mourir de soif; si nous li- « vrons les armes dont nous sommes nantis, on « tuera ceux d'entre nous qui sont propres à la « guerre, et on emmènera en captivité nos femmes « et nos enfants. » — Ce sentiment l'emporta, et des messagers furent envoyés à toutes les familles de Bakr, pour leur donner rendez-vous à Dhoû-Ckâr. Les seuls Banoû-Hanîfah manquèrent à l'appel.

Les chefs de Bakr étaient au nombre de trois : Hâni, fils de Ckabîssah, de la sous-tribu de Schaybân; Yazid, fils de Moushir, de la même branche, et Hanzhalah, fils de Thalabah, de la branche d'Idjl. Cependant un râwî de cette même famille d'Idjl, nommé Mişma, fils d'Abd-almalik, affirme avec serment que les Bakrides n'avaient point élu de chef en cette occurrence, mais qu'attaqués dans leur

camp, ils se jetèrent spontanément hors des tentes pour repousser l'ennemi. — Suivant la tradition la plus accréditée, Hanzhalah, fils de Thalabah, dit à Hâni, fils de Ckabîssah : « O Abou-Oumâmah » (*Rounyah,* ou surnom de Hâni), « sois certain que « ta foi est notre foi, ton honneur notre honneur, « ta sûreté notre sûreté, et que l'ennemi n'arrivera « jusqu'à toi qu'après l'extinction de nos âmes. Sors « donc de ton arsenal les armes de Noumân, et ré« partis-les entre nos guerriers. Si nous triomphons, « elles te seront rendues; si nous périssons, que « nous importe leur enlèvement ? »

Hâni se rendit à ses instances, et ordonna immédiatement la distribution des armes entre les combattants bakrides, puis il congédia l'envoyé du roi de Perse avec cette réponse : « Sans le caractère « d'ambassadeur dont tu es revêtu, tu ne serais pas « retourné sain et sauf vers les tiens. »

Hischâm, surnommé Abou'lmoundhir, donne les renseignements suivants sur les forces du roi de Perse :

Kisrâ avait donné à Noumân, fils de Zourah, le commandement des tribus de Taghlib et de Namir; — à Khâlid, fils de Yazîd, Bahrâmide, celui des tribus de Ckoudâah et d'Iyâd. Iyâs, fils de Ckabîssah (roi de Hîrah), avait le commandement de tous les Arabes (en général, et de ses Tayyides en particulier), outre deux escadrons à sa solde, fameux dans l'histoire du désert sous les noms de Schahbâ et Dawçar. Hâmarz le Doustarite, gouverneur de

l'Irâck méridional (*Sawâd*), était à la tête de mille cavaliers persans, de l'espèce nommée *açâwirah*. Ckays, fils de Maçoûd, et arrière-petit-fils de Khâlid Dhoû-'ldjaddayn, alors gouverneur de Ssafawân, reçut une lettre de Kisrâ, qui lui ordonnait de former sa jonction avec le roi de Hîrah, Iyâs, fils de Ckabîssah. Iyâs se mit donc en marche avec ses Tayyides, avec Hâmarz le Persan; Noumân, fils de Zourah Khâlid, fils de Yazîd; et Ckays, fils de Maçoûd, chacun à la tête de sa compagnie. Lorsqu'ils furent près du campement des Bakrides, le gouverneur de Ssafawân, Ckays, fils de Maçoûd, qui était bakride, se rendit secrètement pendant la nuit au camp de ses frères, et alla trouver Hâni, auquel il donna des conseils sur la manière dont il devait recevoir l'ennemi. Après une courte conférence, il quitta les chefs de sa tribu, en leur recommandant de tenir bon, et rejoignit l'armée de Kisrâ.

Les deux armées étant en présence et sur le point d'en venir aux coups, Hanzhalah, fils de Thalabah, fils de Sayyâr, dit aux guerriers de sa tribu :

« O Bakrides, si vous attendez la pluie de traits « que les archers persans vont faire tomber sur « vous, votre déroute est assurée. Allez donc à leur « rencontre, et jetez-vous sur eux avant qu'ils ne « vous attaquent. »

Hâni, fils de Maçoûd, les harangua en ces termes :

« O mon peuple! une belle mort vaut mieux qu'un « refuge illusoire. La peur ne remédie à rien. La

« constance donne la victoire. La mort vaut mieux « que l'avilissement, et la mort par devant vaut « mieux que la mort par derrière. Courage donc, « mes amis, courage! puisque aussi bien il faut « mourir un jour. »

Ensuite Hanzhalah, fils de Thalabah, coupa les sangles qui retenaient les litières des femmes sur le dos des chameaux, et les femmes furent démontées. — « Que chacun de vous, » s'écria-t-il alors, « com- « batte pour la femme qu'il aime! » — Cette action lui valut le surnom de *coupe-sangle*.

Le narrateur continue :

Ce jour-là, sept cents guerriers de la branche de Schaybân coupèrent les manches de leurs *ackbiyah* (sing. *ckabâ*, sorte de *ckaftân*), à partir des épaules, pour rendre leurs mouvements plus libres dans la mêlée. L'aile droite de Bakr était commandée par Yazîd, fils de Monshir le Schaybânide, et l'aile gauche par Hanzhalah, fils de Thalabah, de la branche d'Idjl. Le centre était occupé par Hânî, fils de Ckabîssah, ou, selon d'autres, par Ibn-Maçoûd.

Les Bakrides se battirent vaillamment. Au commencement de l'action, Bourd, fils de Hârithah, de la branche de Yaschkour, tua Hâmarz en combat singulier. — Ce même Bourd fut tué ensuite dans la même affaire. — D'autres prétendent que ce fu. Hawfazân, fils de Scharîk, qui chargea Hâmarz et le tua; mais on leur répond que Hawfazân était mort avant la bataille de Dhoû-Ckâr, et que l'hon-

neur d'avoir tué. Hâmarz appartient à Bourd, fils de Hârithah. — Dans cette bataille, Dieu frappa les faces des Persans, et ils furent mis en déroute. Les Bakrides les poursuivirent jusque dans l'Irâck méridional et en firent un grand carnage. Noumân, fils de Zourah le Taghlibide, fut fait prisonnier. Iyâs, le roi de Hîrah, parvint à se sauver sur sa jument Hamâmah (la Colombe). Il fut le premier à rejoindre Kisrâ, de ceux qui avaient assisté à la bataille. Or c'était la coutume du roi de Perse de faire couper les bras à partir de l'articulation des épaules à quiconque lui apportait la nouvelle d'une défaite. Iyâs, instruit de cet usage, n'en alla pas moins trouver le roi, et celui-ci lui ayant demandé des nouvelles de l'armée, il répondit bravement : « Nous « avons mis les Bakrides en déroute et nous ame- « nons leurs filles captives. » Kisrâ enchanté de cette nouvelle, fit présent au vice-roi bédouin d'une robe d'honneur. Iyâs demanda aussitôt la permission de prendre congé, alléguant que son frère Ckays, fils de Ckabîssah, était malade à Ayn-attamr, et qu'il désirait l'aller voir. Le congé fut accordé, et Iyâs partit sur-le-champ. Peu après un homme de Hirâh vint à la cour du roi de Perse, alors à Khawarnack, et avant de se présenter au roi, demanda prudemment si quelqu'un lui avait apporté des nouvelles du désert. Sur la réponse qui lui fut faite, que le roi avait eu une conférence avec Iyâs, l'homme de Hirâh ne douta point qu'Iyâs n'eût mis le roi de Perse au fait de ce qui s'était passé, et ayant obtenu

audience, lui parla de la déroute de son armée comme d'une chose qu'il devait savoir. Kisrâ, qui comptait sur une victoire, et recevait de cet homme la première nouvelle de sa défaite, lui fit sauter les épaules.

Abou-Oubaydah ajoute qu'à la bataille de Dhoû-Ckâr, il y avait dans la tribu de Bakr des captifs de Tamîm au nombre de deux cents environ, la plupart de la branche de Riyâh, fils de Yarboû, et qu'avant l'engagement ils dirent à leurs maîtres : «Laissez-nous prendre part au combat; en combat-«tant pour vous, nous combattons aussi pour nous.» — On leur répondit : «Nous ne sommes pas assez «sûrs de votre adhésion.» — Donnez-nous donc des «marques distinctives,» répondirent les captifs, «et «vous verrez comme nous nous comporterons dans «la mêlée.» Leur proposition fut admise, et ils se battirent loyalement.

(Je vous fais grâce des nombreux fragments de poëmes qui suivent le récit, et ont trait aux événements de cette fameuse journée.)

SUITE DES JOURNÉES ET ENCONTRES, SELON L'ORDRE D'IBN-ABD-RABBOUH.

Journée de Rackm.

Les Amirides (Banoû-Amir-ibn-Ssassaah), s'étant mis un jour en course, firent une irruption sur le

territoire de Ghatafân, jusqu'à un puits nommé Rackm, lequel appartenait à la branche des Mourrides. Ils avaient à leur tête Amir, fils de Toufayl (d'autres disent Yazîd, fils de Ssâïck). Ouyaynah, fils de Hissn et petit-fils du fameux Houdhayfah, ayant marché contre eux à la tête des Fazârides, et Yazîd, fils de Sinân (ou selon d'autres, Alhârith, fils d'Arof), à la tête des Banoû-Mourrah, les Amirides furent défaits. Leur chef, Amir, fils de Toufayl, s'écriait dans la mêlée, pour soutenir son propre courage : « O Amir! si tu ne te fais pas tuer aujour-« d'hui, il faudra toujours mourir un peu plus tard. » Cependant il ne se fit pas tuer, et réussit à se sauver.

Les Ghatafânides prétendent qu'ils firent en cette journée quatre-vingt-quatre prisonniers aux Banoû-Amir. Ils les livrèrent ensuite à une famille de la tribu d'Aschdja, qui avait des représailles à exercer contre les Amirides, et tous les captifs furent massacrés. Hakam, fils de Toufayl, s'enfuit avec quelques hommes de sa bande, parmi lesquels se trouvait Hirâh, fils de Kab. Ils parvinrent, mais trop tard, à un puits nommé Marwarât; déjà la soif leur avait coupé la gorge, et ils moururent. Hakam, fils de Toufayl, leur chef, se pendit à un arbre pour sauver son corps de l'exposition ignominieuse que nous avons décrite dans l'une des journées précédentes. C'est à ce propos qu'Ourwah, fils de Ward, a dit en un vers :

J'admire des gens qui se pendent quand ils auraient pu mourir les armes à la main.

Journée de Noubaah.

Les Banoû-Amir, voulant se venger de la défaite qu'ils avaient essuyée à la journée de Rackm, attaquèrent les Absides au lieu nommé Noubaah. Ceux-ci, prévenus à temps, les attendaient de pied ferme. Les Amirides étaient commandés comme ci-devant, par Amir, fils de Toufayl, et Rabî, fils de Ziyâd (ce ne peut pas être celui que nous connaissons, ou il y a erreur), commandait les Absides. A la suite d'un engagement très-âpre, les Amirides furent mis en déroute, comme la première fois. Parmi leurs morts, on nomme Hazzân, fils de Mourrah, tué par Ahwaf, fils de Mâlik; Nahschal, fils d'Oubaydah, fils de Djafar, tué par Abou-Raghbah, fils de Hârith, et Abdallah, fils d'Ounays, fils de Khâlid, fils de Djafar. Doubayah, fils de Hârith, frappa d'un coup de lance Amir, fils de Toufayl, mais ne réussit pas même à le blesser. Amir s'enfuit sain et sauf, et l'armée qu'il commandait essuya une déroute honteuse. — Khouràschah, fils d'Amr, de la tribu d'Abs, en a parlé dans ces vers :

Ils marchaient altérés dans le désert, et s'étaient promis de boire à des puits dont Amir et Tamîm gardaient les approches.

Comme s'il n'y avait personne entre Difâf et Wâcit et la vallée d'Arâk!

Mes chers amis, demandez de ma part à Amir s'il se souvenait encore de Souâd (sa belle) au jour de la mêlée?

Dites-lui donc : « Est-ce que tu ne la perdis pas de vue

« au jour où les fers de lance chassaient l'amour de ton cœur,
« où tu t'étais engagé dans une voie sans issue,

« Où tu abandonnas Hazzân et Nahschal, deux des chefs « de ton armée? — Malheur à qui compte sur l'appui d'Amir!

« Tu livras Abdallah aux ennemis après l'avoir mis en « avant. Pour toi, un sauteur effilé (un cheval de race) te « tira d'affaire.

« Tu mènes les gens au combat, et puis tu les laisses « tuer...... Périsse l'âme qui craint pour tes jours!

Au dire d'Abou-Oubaydah, ce fut Amir, fils de Toufayl, qui frappa d'un coup de lance Doubayah, fils de Harith; mais le coup ne fut pas mortel, et Amir dit à ce sujet :

Si tu en réchappes, ô Doubayah, je n'aurai rien à me reprocher : car, j'en jure par ton grand-père, ce n'est pas moi qui ai suspendu les amulettes à ton cou.

Journée de Schawâhit.

Une bande des Banoû-Abir-ibn-Ssassaah, ayant fait irruption sur le territoire de Ghassân, prit des chameaux appartenant aux Banoû-Mouhârib-ibn-Khassafah. Mais les ravisseurs furent atteints par les propriétaires, qui, dans une charge vigoureuse, leur tuèrent sept hommes de la famille de Kilâb, et reprirent leurs chameaux. Dans leur retraite, les Kilâbides rencontrèrent la famille de Haschr, branche des Mouhâribides, qui, à une époque antérieure, avait eu la guerre avec celle dont nous venons de parler, et contracté, à l'occasion de cette guerre intestine, une alliance avec les Banoû-Amir-

ibn-Ssassah. En les voyant, les Amirides se dirent entre eux : « Tuons ces gens-là pour le sang des sept « hommes que les Mouhâribides nous ont tués. » — Mais Khidâveh, fils de Zouhayr, les détourna de ce projet, et prononça dans cette occasion des vers dont voici le sens :

O voyageur! si tu vas dans le Hidjâz, instruis Ouqayl et Abou-Bakr, supposé que tu les rencontres, de ce qui se passe aujourd'hui parmi nous; je dis à mes frères :

« O mes frères de père et de mère, vous n'avez aucune « représaille à exercer sur la famille de Haschr.

« Laissez-moi de mon côté, je vous laisserai du vôtre, je « vous laisserai bien au large entre le Yamâmah et la mer. »

Amr fils d'Amir, celui qui monte la jument Dahyâ, Amr fils d'Amir est venu. Il a refusé d'encourir le blâme, il a respecté la foi jurée. (Allusion à un personnage que je ne connais pas.)

(Ici se trouvent dans l'ordre du *Kitâb-alickd* les deux journées de Hawrah. Voyez la lettre à M. B. Duprat, pag. 63 et suiv. Vient ensuite l'article que j'ai intitulé : *Mort de Ssackhr*, et qui, dans le texte d'Ibn-Abd-rabbouh, a pour titre : Journée de *Dhât-alithl.*)

Journée d'Adniyyah ou de Milhân.

Suivant Abou-Oubaydah, cette journée précéda celle de Dhâtalithl (cela est évident puisque Ssakhr y figure; je pense que l'auteur veut s'excuser d'avoir interverti l'ordre chronologique). — Ssakhr étant parti un jour pour une expédition, laissa le

camp sans défenseurs. Pendant son absence, les Ghatafânides l'attaquèrent. Mais les enfants et le peu d'hommes restés avec eux opposèrent aux assaillants une vive résistance, et après leur avoir tué quelques cavaliers, mirent le reste en déroute. — Ssakhr dit à ce sujet :

Que Dieu récompense nos enfants pour avoir répondu à l'appel de leurs mères demeurées sans défense au camp d'Adniyyah !

Nos enfants se sont comportés comme des lions de Khafiyyah, et c'est un devoir pour nous de les payer en éloges.

Ils mirent en fuite les ennemis dans une lutte vigoureuse, et jetèrent l'armée ghatafânide dans le plus honteux désordre.

Le soir, en voyant fuir ces cavaliers, dispersés sur les hauteurs de Milhân, on eût dit des autruches poursuivies par le chasseur.

Journée de Liwâ.

Selon Abou-Oubaydah, Abdallah, fils de Ssimmah (le véritable nom de Ssimmah était Mouâwiyah Alasghar), de la tribu de Hawâzin, et de la branche de Ghâziyyah, fils de Djouscham (fils de Mouâwiyah, fils de Bakr, fils de Hawâzin), fit une irruption sur les terres de Ghatafân. Cet Abdallah, fils de Ssimmah, avait trois noms : Abdallah, Khâlid, Mabad, et autant de surnoms : Abou-Farghân, Abou-Dhoufâfah, et Abou-Wâfî. Il était frère de Dourayd de père et de mère.

S'étant mis en course sur le territoire des tribus issues de Ghatafân, il leur prit des chameaux de haute lignée. Son frère Dourayd lui dit : « Te voilà

« en possession d'un riche butin; ne songe plus qu'à « le mettre en sûreté. » Abdallah, enflé par le succès, refusa de se rendre à un conseil timide : « Non, » dit-il, « je ne bouge point d'ici que je n'aie ré- « galé mes compagnons d'une *nackîah* » (chamelle que les Bédouins égorgent pour la manger en commun avant le partage du butin).

Pendant qu'il s'amusait ainsi en dépit des siens, les cavaliers de Fazârah, instruits par leurs pâtres de l'enlèvement des chameaux, se mirent à la poursuite d'Abdallah, et l'atteignirent sur un point nommé Liwâ. Dans l'engagement qui eut lieu, Abdallah fut tué, et Dourayd laissé pour mort. Le soir de cet événement, deux cavaliers fazârîdes vinrent à passer près de Dourayd, couché parmi les morts, et l'un d'eux l'ayant regardé au visage, dit à son compagnon : « J'ai vu remuer son œil; mets pied « à terre et vois s'il souffle encore. » — Le second cavalier descendit, et ayant soulevé le voile qui couvrait la bouche de Dourayd, entendit le bruit de sa respiration. Il le perça aussitôt de sa lance dans l'intention de l'achever, et de fait il le sauva en ouvrant un passage à une masse considérable de sang épanché.

Dourayd, racontant son aventure, continuait ainsi : « Je revins à moi sur le coup, et dès qu'ils « se furent éloignés, je me levai et me traînai aussi « loin que je pus..... tant qu'à la fin je me trouvai, « sans savoir comment, entre les jambes d'un cha- « meau monté par une femme de Hawâzin. — Qui

« es-tu ? » me dit-elle, « Dieu te préserve de tout « mal ! — Et toi-même, » répondis-je, « à quelle tribu « appartiens-tu ? Avant de te dire qui je suis, je veux « savoir qui tu es. » — Elle me répondit : « Je suis « une voyageuse de Hawâzin. — Et moi aussi, je « descends de Hawâzin, je suis Dourayd, fils de « Ssimmah. » Or cette femme appartenait à une horde errante qui n'avait point eu connaissance de l'engagement; elle recueillit donc Dourayd et pansa ses blessures jusqu'à parfaite guérison.

Dourayd déplore le trépas de son frère Abdallah dans des vers où il fait allusion à la funeste résistance que ce frère opposa à ses conseils. (Il faut aussi se rappeler, en lisant ces vers, qu'*Abdallah* se nommait aussi Khâlid et Mabad.)

O femme dont la langue s'exerce aux dépens d'autrui, apprends ce que c'est qu'une véritable infortune.

Une véritable infortune, c'est celle de Khâlid. N'appelle point infortuné celui qui tombe dans un combat auquel il était préparé.

Je lui avais dit à lui et à ses compagnons et à la bande des enfants de Sawdâ, je lui avais dit ouvertement en présence de tous nos gens, qui me rendront témoignage :

Attendez-vous à voir paraître deux mille cavaliers armés, dont les chefs sont revêtus d'un fort tissu de mailles.

Je leur ai dit ce que j'avais à leur dire dans le vallon de Liwâ; mais ils n'ont reconnu que le lendemain matin, au grand jour, la valeur de mes conseils.

Lorsqu'ils les repoussèrent, je faisais partie de leur corps; je voyais bien qu'ils se perdaient et que j'allais me perdre avec eux.

Mais je suis un membre de la tribu de Ghaziyyah. Si

Ghaziyyah s'égare, je m'égare; si elle marche dans la bonne voie, j'y marche avec elle.

Après tout, que Dieu nous prête vie! et vous verrez, enfants de Ghâlib, que nous avons sur le cœur la mort de Mabad.

Au jour de la mêlée, ils s'appelèrent l'un l'autre en disant: «Nos chevaux ont démonté un cavalier!» — Je m'écriai: «Le «cavalier démonté, est-ce Abdallah?»

Si c'est Abdallah, hâtons-nous de rendre justice à sa mémoire. Ce n'est pas un homme irrésolu qu'ils ont renversé, ce n'est pas un homme à qui la main tremblait,

Ni un homme à mesurer la bonne chère à ses hôtes dans la mauvaise saison, alors que les vents soufflent de toutes les parties du ciel, et brisent et dispersent les rameaux des arbres;

C'était un homme à tunique courte, qui avait toujours la moitié de la jambe nue, qui savait supporter la fatigue, et gravir les montagnes;

Qui se plaignait fort peu des coups du sort, et voyait dans le lendemain les conséquences des événements du jour.

Ce qui adoucit mes regrets, c'est la pensée que je ne lui donnai jamais un démenti, et ne lui refusai jamais rien de ce qui était à moi.

Journée de Ssalâ.

L'année suivante, Dourayd, fils de Ssimmah, alla porter la guerre aux Ghatafânides. Parvenu au lieu nommé Ssalâ, il aperçut de loin les forces de Ghatafân, et dit à son éclaireur: «Que vois-tu?

— Je vois des chevaux montés par des hommes «qu'on prendrait pour des enfants, et qui tiennent «les fers de leurs lances à la hauteur des oreilles «de leurs montures.

— C'est la tribu de Fazârah, » dit Dourayd; « Ne vois-tu que cela ?

— Je vois des guerriers affublés de manteaux « qu'on dirait teints de.....

— C'est la tribu d'Aschdja. Que vois-tu encore ?

— En voilà qui brandissent des lances noires et « brisent le sol sous les pieds de leurs chevaux.

— C'est la tribu d'Abs. La mort la plus affreuse « sera votre partage, si vous ne tenez ferme. »

Le combat fut livré à Ssalâ, et la victoire resta aux Hawâzinides. Dans cette affaire, Dourayd tua Douâb, fils d'Asmâ, fils de Zayd, fils de Ckârib.

GUERRES DES TRIBUS DE LA TIGE DE CKAYS-AYLÂN, AVEC CELLES DE LA TIGE DA KINÂNAH[1].

Journée d'Alakhram.

Abou-Hâtim raconte, sur l'autorité d'Abou-Oubaydah, que Dourayd, fils de Ssimmah, s'étant mis en course contre les Banoû-Kinânah à la tête de plusieurs cavaliers djouschamides, et se trouvant dans une vallée du territoire de Kinânah, nommée Alakhram, aperçut à quelque distance un homme conduisant à la main un chameau qui portait une femme. — « Lance ton cheval sur ce convoi, » dit-il

[1] Ce titre seul prouve que je m'étais trompé en considérant comme neutres les tribus issues du Kinânah. Voyez la Lettre à M. Benjamin Duprat, page 77. — Leurs priviléges tenaient sans doute à leur supériorité militaire.

à un de ses cavaliers, « et crie à cet homme : Lâche « prise et sauve-toi ! » — Le cavalier se détacha aussitôt, et arrivé qu'il fut à portée de la voix, il somma le voyageur d'abandonner son convoi, et réitéra ses sommations.

L'étranger, sans s'émouvoir le moins du monde, remit la bride du chameau entre les mains de la jeune femme qu'il menait, en lui adressant ces vers :

Marche à loisir, marche au pas d'une femme heureuse et tranquille, dont la croupe rebondie se forma dans la sécurité, dont le cœur n'a jamais palpité de crainte.

Tourner le dos à mon adversaire serait une honte ineffaçable. — Sois donc témoin de l'accueil que je vais lui faire.

Il chargea aussitôt le cavalier, et le désarçonna d'un coup de lance qui fut pour lui le coup de la mort; puis il s'empara de son cheval et en fit présent à la dame.

Dourayd, ne voyant par revenir son cavalier, en expédia un second. Celui-ci ayant trouvé le premier étendu sans vie, courut après le voyageur, et lui adressa les sommations ordonnées. Le voyageur faisait la sourde oreille, et le second cavalier voyant qu'il ne l'avait pas entendu, alla droit sur lui : l'étranger remit une seconde fois à sa compagne la bride du chameau, et s'élança sur l'agresseur en disant :

Laisse passer la femme libre et inviolable, car tu as trouvé Rabîah entre elle et toi ;

Rabîah qui tient une lance flexible préparée à Khatt-hadjar; sinon, tu vas recevoir un coup de cette lance.
Et sache que ses coups ne portent pas à faux....

Cela dit, il chargea le second cavalier et le terrassa.

Dourayd, impatient de nouvelles, en dépêcha un troisième pour savoir ce qu'étaient devenus les deux autres. Arrivé au lieu du combat, il les trouve couchés par terre, et aperçoit l'étranger qui menait à la main le chameau de sa dame, traînant nonchalamment sa lance après lui. — « Lâche prise, » lui cria-t-il.

Rabîah (nous venons d'apprendre qu'il se nommait ainsi), ayant dit à sa dame de se diriger sur les tentes les plus proches, fit face à l'ennemi, et lui adressa ces trois vers du mètre *radjaz*.

Qu'attends-tu donc d'une mine refrognée comme la mienne (sinon un coup mortel)?
Ne vois-tu pas le second cavalier couché sans vie à la suite du premier?
Voici la lance qui a terrassé l'un et l'autre.

En même temps il assène un coup de cette lance à son nouvel adversaire, et le renverse comme les deux premiers. Dans ce troisième engagement, la lance de Rabîah se rompit.

Cependant Dourayd, étonné de ne voir revenir aucun des cavaliers qu'il avait détachés contre le voyageur inconnu, se détacha lui-même pour aller à leur recherche. — Il trouva d'abord un cadavre,

puis deux, puis trois, et enfin Rabîah désarmé, qui conduisait tranquillement sa dame, et approchait du camp.

A cette vue, rempli d'une généreuse admiration : « O cavalier, » lui dit-il en l'abordant, « on ne « tue pas un homme comme toi. Cependant nos gens « battent le pays, et je te vois privé de lance, et si « jeune!... Prends la mienne, mon ami, et je vais « de ce pas ôter à mes compagnons l'envie de te « poursuivre. »

De retour auprès de ses gens, Dourayd leur dit : « Le cavalier a su défendre sa dame. Il a tué nos « trois hommes et m'a accroché ma lance. — C'est « un luron qu'il ne faut pas songer à attaquer. »

Voici les vers que Dourayd composa en l'honneur du cavalier inconnu :

Je ne vis jamais son pareil. Je n'ai jamais ouï parler d'un si valeureux défenseur des dames. C'est un cavalier qu'il n'était pas permis de tuer.

Il avait terrassé trois guerriers qui certes n'étaient pas une proie facile, et puis il continuait son chemin comme s'il ne se fût rien passé;

Le sourire sur les lèvres, le front déridé, l'éclat d'une lame bien fourbie répandue sur sa face.

Que ne donnerais-je pas pour savoir quel est son père et quelle est sa mère! O mes amis, c'est un cavalier dont il n'est pas permis d'ignorer le nom.

Cet inconnu était Rabîah, fils de Moukaddam, de la tribu de Kinânah. Sa généalogie et les circonstances de sa mort, qui précéda celle de Dourayd,

se trouvent dans le *Kitâb-alaghâneyy*, dont je vais les extraire.)

Journée de Kadîd.

Rabîah était fils de Moukaddam, fils d'Amir, fils de..... Firâs, fils de..... Kinânah. C'était un des plus illustres cavaliers de la tige de Moudar, et des plus valeureux. — Le *Kitâb-alickd* nous apprend qu'un guerrier de la branche de Firâs en valait dix des autres tribus arabes, et rapporte à l'appui de cette assertion un mot d'Ali, fils d'Abou-Tâlib. Le gendre du Prophète disait un jour aux gens de Koufah, après un engagement où ils n'avaient pas fait preuve de bravoure : « Vous êtes cent mille, mais je jure « par Dieu que je vous donnerais bien volontiers « tous tant que vous êtes pour trois cents cavaliers « des Banoû-Firâs. »

Rabîah fut tué par un Soulaymide nommé Noubayschah, dans la journée de Kadîd. Voici comment ce meurtre fut amené, selon diverses traditions dont une remonte à Abou-Oubaydah, et une autre à l'Asmaïyy.

Abou-Oubaydah raconte sur l'autorité d'Amr, fils d'Alalâ, qu'une querelle s'étant élevée entre des Bédouins de la tribu de Soulaym (tige de Ckays-Aylân) et des Bédouins de Firâs (tige de Kinânah), les Firâcides tuèrent deux hommes aux Soulaymides, et payèrent ensuite la composition d'usage pour le sang des morts. Quelques temps après, Noubayschah, fils de Habîb, de la tribu de Soulaym

(la tribu qui avait perdu deux hommes), se mit en course avec quelques cavaliers, et rencontra à Kadîd un convoi de femmes de la tige de Kinânah. Les Soulaymides furent aperçus de loin par quelques hommes des Banoû-Firâs, entre autres Abdallah, fils de Djidhl-attiân, Alhârith, fils de Moukaddam, surnommé Abou'lfarïah, et son frère Rabîah, fils de Moukaddam. A cette époque, Rabîah avait la petite vérole et se faisait porter en litière (*mihaffah*). Aboulfarïah, ayant aperçu l'ennemi, dit à son frère : « Voilà les Soulaymides qui redemandent leur « sang. » Rabîah son frère (le malade), lui répondit : « Je vais voir ce que nous veulent ces gens-là, « et je reviens à l'instant vous donner de leurs nou- « velles. »

Il partit donc à cheval pour faire une reconnaissance. Au moment où il quittait le convoi, quelques femmes dirent tout haut : « Rabîah se sauve. » — Aussitôt Oumm-Azzah, sœur de Rabîah, adressant la parole à son frère :

« Où le héros va-t-il porter ses coups ? » lui dit-elle. Or Rabîah avait entendu le propos des femmes, et se tournant vers sa sœur, il lui dit sur le mètre radjaz :

Elles doivent savoir qu'il n'est pas dans mes habitudes de montrer le dos à l'ennemi.

Je donne un coup de lance et puis j'embrasse mon adversaire,

Et au moment où le blanc des yeux devient rouge, je lui fais avaler une lame de sabre à la suite du fer de lance.

Cela dit, il pousse son cheval au galop sur la bande suspecte. L'un des cavaliers ennemis se détache et le charge. Rabîah simule la fuite pour l'attirer du côté des femmes : là un combat singulier s'engage, et Rabîah tue son adversaire. Mais aussitôt après, Noubayschah le Soulaymide l'atteint au bras d'un coup de flèche (ou de lance), et Rabîah, dont le sang coule par flots, est obligé de rejoindre le convoi. Il va trouver sa mère Oumm-Sayyâr, et la prie de lui appliquer un bandage :

Applique un bandage sur le bras de ton fils, Oumm-Sayyâr.
Tu as été blessée à mort dans la personne d'un cavalier dînâr (absolument comme nous dirions *un cavalier sterling*),
Qui assène un coup de lance au moment même où une flèche lui perce le bras.

Sa mère lui répond sur le même mètre :

Nous sommes filles de Thalabah-ibn-Mâlik ;
C'est ainsi que nous perdons nos plus valeureux défenseurs.
Les uns se font tuer, les autres meurent de leur belle mort.
Nous ne connaissons point d'autre calamité que celle-là, et nous y sommes faites.

En prononçant ces vers, Oumm-Sayyâr appliquait un bandage sur le bras de son fils, qui lui demanda aussitôt à boire. « Mon enfant, » lui dit-elle, « si tu bois, tu es un homme mort. Va vite « charger l'ennemi. » — Rabîah retourna effectivement à la charge avec une violence qui au premier moment mit les ennemis en déroute ; mais le sang

coulait de sa blessure, et coulait toujours, tant qu'à la fin il perdit ses forces. Alors il se rapprocha des femmes et leur dit :

« Mettez vos chameaux au trot et gagnez les « habitations les plus proches. Je reste ici pour « protéger votre retraite. J'attends l'ennemi au défilé « de la montagne, à cheval, appuyé sur ma lance. « Il n'osera point passer par moi pour aller à vous. »

Le narrateur continue ainsi :

Or Rabîah était alors un tout jeune homme, à telles enseignes qu'il portait encore ses cheveux à l'enfant ذُؤَابَة. Il se posta donc au lieu le plus étroit du défilé, et, pour ne pas tomber de cheval, ficha en terre la pointe de sa lance et resta appuyé sur la hampe, tandis que les femmes prenaient le chemin du camp. — Cependant l'ennemi n'osait point approcher de Rabîah.

Noubayschah, fils de Habîb, qui l'observait avec attention, s'écria subitement : « Il penche la tête : « je gage qu'il est mort ! » et il ordonna sur le champ à un homme de Khouzâah, qui se trouvait avec lui, de décocher un trait sur le cheval de Rabîah. Le Khouzâïde obéit, et atteignit le cheval, qui s'emporta, et jeta par terre, du premier bond, le cadavre qui le montait. Suivant une autre version, ce fut Noubayschah lui-même qui frappa le cheval. — Rabîah tombé, les cavaliers soulaymides passèrent outre, et virent que le convoi leur avait échappé.

Abou-Oubaydah dit expressément, d'après Abou-Amr, fils d'Alalâ :

Je ne sache pas d'autre exemple d'un homme tué, ou mort naturellement, qui ait sauvé un convoi de femmes.

Dans cette rencontre, Hârith, surnommé Abou'l-fariah, fils de Moukaddam, tomba, comme son frère, sous les coups des Soulaymides. Quant à Rabîah, les ennemis couvrirent son corps d'un tas de pierres.

Longtemps après, un homme de la tige de Hârith, fils de Fihr (ou Ckouraysch), étant venu à passer près du tombeau de Rabîah, la chamelle qu'il montait eut peur du tas de pierres et fit un écart.

Le Ckourayschide prononça à cette occasion un éloge funèbre de Rabîah, dans lequel il voue à l'opprobre ceux de ses frères qui l'avaient abandonné, et s'excuse de ne point immoler sa chamelle aux mânes du héros sur ce qu'il en a un besoin absolu pour continuer son voyage.

(L'immolation dont il s'agit ici consistait à couper les jarrets de la bête et à la laisser expirer près du tombeau. Suivant le *Kitâb-alickd*, c'était un usage d'immoler des victimes au tombeau de Rabîah, fils de Moukaddam ; mais il ajoute que ce Rabîah fut le seul héros du paganisme auquel on rendit de tels honneurs, sans doute parce qu'il fut le seul dont le cadavre protégea une retraite.)

Cette tradition, la mieux attestée que je con-

naisse, nous donne la valeur historique du roman d'Antar. (Voyez Notice et extraits d'Antar, par M. Caussin de Perceval, pag. 16 et suiv.) Quant à sa valeur épique ou littéraire, je l'avouerai, c'est une question que je ne juge pas assez intéressante pour la discuter sérieusement; mais je suis convaincu qu'on peut y trouver beaucoup de renseignements précieux sur les mœurs des Bédouins, et cela seul est un grand mérite à mes yeux.

Il n'est pas difficile en effet de reconnaître dans l'histoire que l'on vient de lire, l'original du récit de la mort d'Antar, tel que M. Caussin de Perceval l'a donné dans le Nouveau Journal asiatique, année 1833, *d'après le roman*.

Mais, me dira-t-on, quelle fut donc la fin de ce héros, selon l'*histoire ?*

Voici trois traditions relatives à cet événement. Je les trouve dans le *Kitâb-alaghâniyy* :

Suivant la première, qui remonte à Ibn-Alkalbyy, Antarah, devenu vieux, fit une course sur le territoire des Banoû-Nabhân, de la tige de Tayyi, et leur ayant enlevé des chameaux, revenait avec sa proie, chantant sur le mètre radjaz (le plus vif et le plus populaire) :

La part des Nabhânides dans ce butin se réduira à un lot de gravier.

Les traces de leurs chameaux vues aux environs de Djoubdjoub,

Ressemblent aux pistes des autruches dans le grand désert.

Mais Ward, fils de Djâbir, le Nabhânide, se tenait à l'affût sur le passage d'Antarah, et lui décocha un trait en disant : « Attrape ! c'est de la part d'Ibn-« Salmâ. »

La flèche perça le dos d'Antarah, qui conserva cependant assez de forces pour regagner le camp de sa tribu, et prononça les vers suivants à l'article de la mort :

Sachez qu'Ibn-Salmâ est celui auquel vous aurez à redemander mon sang.

Mais hélas ! vous n'avez aucune chance de retrouver soit mon sang, soit Ibn-Salmâ.

Ibn-Salmâ court sur les monts de Tayyi, vers les régions de la constellation des Pléiades, régions inaccessibles.

Il me lança d'une main assurée un trait à la pointe aiguë, le soir où nous passions entre Naf et Makhrim.

Ibn-Alkalbyy termine ainsi son récit : Celui qui tua Antarah avait pour sobriquet *Alaçad Arrahîss*.

Suivant une autre version, qui remonte à Abou-Amr le Schaybânide, Antarah était allé attaquer les enfants de Tayyi à la tête des cavaliers de sa tribu. Les Absides ayant été mis en déroute, Antarah tomba de cheval, et à cause de son grand âge, ne put pas se remettre en selle. Il se traîna donc jusque dans une grotte où il essaya de se cacher. Mais un éclaireur de Tayyi l'aperçut, et s'étant approché assez pour le reconnaître, il le tua à coups de flèches, n'osant pas tenter de le faire prisonnier.

Abou-Oubaydah prolonge la vieillesse d'Antarah au delà des limites que comportent ces deux faits

d'armes. Il rapporte que ce héros, à force de vieillir, était tombé dans la misère, ne pouvant plus faire partie d'aucune expédition. — Or il avait depuis longtemps, sur un homme de Ghatafân, une créance de la valeur d'une jeune chamelle. Étant parti un jour pour aller demander le payement de cette dette, il fut surpris en route par un vent chaud qui l'étouffa, entre Khardj et Nâzhirah.

Voilà une triste fin, j'en conviens, pour un héros comme Antar, et je trouve que l'auteur du roman, lequel auteur écrivait pour le peuple, a eu parfaitement raison d'emprunter à Rabîah, fils de Moukaddam, la mort sublime qu'il prête à son héros. Cela me semble tout naturel. Mais a-t-il eu raison de défigurer un des plus beaux caractères de la vieille Arabie, celui de Rabî, fils de Ziyâd (voyez ma seconde lettre sur l'histoire des Arabes)? Avait-il le droit d'en faire un traître de mélodrame? J'avoue que je ne saurais pardonner ce genre de calomnie, quelque innocent qu'il puisse paraître à des juges plus éclairés que moi, et qu'au moins sous ce rapport je partage l'intolérance des *Oulamâ* du Caire.

Je reviens à Dourayd-ibn-Ssimmah du *Kitâb-alickd*.

Quelque temps après la mort de Rabîah, les Banoû-Mâlik-Ibn-Kinânah, ses frères, vinrent attaquer les Hawâzinides de la branche de Djouscham, c'est-à-dire la tribu de Dourayd, fils de Ssimmah, de celui qui, dans une expédition contre les Kinânides, avait rendu un si noble hommage à la prouesse

de Rabîah, fils de Moukaddam, sans le connaître.

Les assaillants eurent le dessus, tuèrent beaucoup de monde aux Hawâzinides, et se retirèrent avec des prisonniers et un riche butin. Parmi les captifs, se trouva Dourayd, fils de Ssimmah, qui eut soin de cacher son nom et sa naissance. Cependant il attira les regards et excita la curiosité de quelques femmes de la tribu victorieuse; frappées de sa bonne mine, elles passaient et repassaient devant lui d'un air coquet et triomphant, lorsque l'une d'elles s'écria : Par la mort! nos hommes ont « fait un beau coup; savez-vous qui est ce cavalier? « C'est précisément celui qui fit cadeau de sa lance « à Rabîah, le jour où il sut défendre sa pèlerine « contre trois adversaires. » — Aussitôt elle jette son *taub* (*pallium*) sur le prisonnier, en criant : « En- « fants de Firâs! je me déclare sa protectrice. C'est « l'homme de la journée d'Alakhram! »

On demanda au captif comment il se nommait.

« Je suis Dourayd, fils de Ssimmah, » répondit-il. « Mais à qui donc ai-je donné ma lance? — A « Rabîah, fils de Moukaddam. — Qu'est-il devenu? « — Les Banoû-Soulaym l'ont tué. — Et où est la « dame dont il conduisait le chameau?

— Vous la voyez, » répondit celle qui l'avait pris sous sa protection; « c'est Raytah, fille de « Djidhl-attiân, c'est moi; et Rabîah était mon mari. »

Les Kinânides se consultèrent sur ce qu'ils devaient faire de leur prisonnier. Quelques-uns disaient : « Ce serait faire injure à la mémoire de

« Rabîah que de méconnaître la générosité dont ce « cavalier usa envers lui. » — D'autres disaient : « Nous n'avons pas le droit de nous dessaisir d'un « prisonnier sans le consentement de Moukhârick. » (C'était celui qui l'avait pris.)

Le résultat de cette conférence fut qu'on se cotisa pour indemniser Moukhârick, et que le captif fut mis en liberté. Raytah, veuve de Rabîah, lui donna un habillement et des armes, et Dourayd, ayant rejoint sa tribu, s'abstint, jusqu'à son dernier jour, de porter la guerre chez les Firâcides.

EXTRAIT

D'une relation de M. Marette, missionnaire apostolique au Tonkin, en date de novembre 1835, sur la fête de l'agriculture et les sacrifices à la terre.

Dans le quatrième des six livres composés par Confucius, que les Tonquinois intitulent *Lé-kinh*, et qui renferme des principes de morale, il est dit : « Le fils du ciel (l'empereur) choisit un des pre« miers jours de l'an destiné au culte de l'Empereur « souverain (le Ciel animé et agissant), dispose la « charrue, à laquelle il met la main, et ordonne « aux courtisans de l'aider à fendre la terre. Le fils « du ciel laboure trois sillons doubles en allant et « en revenant; les grands mandarins du premier

« ordre en tracent cinq, et les courtisans, ainsi que « les différents ordres de mandarins, sillonnent la « terre jusqu'à neuf fois. » De là, si même il ne remonte pas plus haut, l'usage connu des empereurs de Chine de labourer la terre chaque année, cérémonie qui n'a pu manquer d'être décrite dans les Mémoires sur les Chinois et les Lettres édifiantes des jésuites, auxquels je renvoie. Le Tonkin, qui a toujours dépendu de la Chine, tantôt comme simple province, tantôt comme état tributaire, et qui tire évidemment toutes ses institutions des Chinois, ses maîtres en tout genre, a emprunté d'eux la cérémonie de l'agriculture. Mais, de même qu'en Chine, cette cérémonie était tombée en désuétude au Tonkin, au moins depuis plus d'un siècle, puisque des mémoires fidèles déposent que, malgré les recherches les plus exactes, on ne put jamais en découvrir aucune trace sous les derniers rois de la dynastie Lê, la dernière du Tonkin, détrônée et éteinte sur la fin du XVIIIe siècle. Sous cette dynastie on conservait seulement un usage assez analogue à ce rite, et qui pourrait bien avoir été substitué au premier. Ainsi à la ville royale, à l'entrée de l'été, après le sacrifice offert au génie de l'agriculture dans son temple, un mandarin dit *phu-doan*, rendu dans le jardin ou dans un champ voisin du temple, y traçait trois sillons doubles et semait du riz ou plantait des pommes de terre. Tel était le vestige conservé au Tonkin de la cérémonie de l'agriculture. J'entends dire que Gia-laong, roi de Cochinchine,

devenu maître du Tonkin en 1802, avait retenu l'ancien usage à la cour, sans que je puisse toutefois l'affirmer. Quoi qu'il en soit, Minh-menh a rétabli solennellement la cérémonie de l'agriculture dans ses états, par un édit de 1832. Je ne sais au reste s'il a le mérite du perfectionnement ou s'il ne fait qu'imiter son empereur de Chine. C'est aux missionnaires de la Chine à nous l'apprendre, d'après l'état actuel des choses dans l'empire.

En vertu donc de l'édit, outre les temples de l'état, Minh-menh ordonne d'en élever deux nouveaux dans chaque province et d'affecter un terrain à la cérémonie de l'agriculture, avec un oratoire au milieu[1].

Les temples sont deux simples terrasses ou plates-formes carrées, élevées sur deux monticules voisins du gouvernement; ils sont hauts de trois pieds, spacieux, l'un de quarante, l'autre de soixante pieds carrés environ; ceints d'un mur d'appui, qui s'élève à deux pieds au-dessus, ouverts par quatre escaliers de six marches aux quatre points cardinaux, environnés d'une cour de quinze à vingt-cinq pieds de largeur, selon l'étendue du temple, et close d'une haie vive de bambou qui pourra s'élever de trente à quarante pieds, avec trois ouvertures, à l'orient, à l'occident et au midi seulement, ayant chacune une colonne noire, placée en dehors, pour y sus-

[1] Je préviens d'avance de ne pas exiger de moi l'exactitude géométrique dans ma description; n'ayant mesuré les dimensions que d'après le récit d'autrui, je ne puis parler qu'à peu près.

pendre une lanterne de papier pour éclairer le passage. La partie du sanctuaire donne au nord.

Le plus vaste de ces temples, dit *Ha-tae*, est dédié à la Terre; car, de même que le Ciel éclairant et fécondant est honoré comme le *roi* du genre humain, aussi la Terre nourricière est honorée comme notre *reine*. Quoique le peuple leur sacrifie en tout lieu, jusqu'ici cependant le Ciel et la Terre n'avaient de temple qu'à la cour; mais Min-menh, voulant sans doute relever le culte de la Terre, multiplie ses temples, sans toutefois rien innover à l'égard du culte du Ciel. On n'offre dans ces temples que deux sacrifices annuels aux deux saisons du printemps et de l'automne, ou mieux peut-être aux deux équinoxes. Le plus petit de ces deux temples, dit *Tiên-nông*, du nom même du génie de l'agriculture, est consacré exclusivement à un sacrifice annuel à ce génie, avant la cérémonie de l'agriculture.

Chacun de ces deux temples ou terrasses a une maison en bois, couverte de tuiles et située à l'extrémité nord-est de la cour environnante. Celle près du temple de la Terre est une sacristie commune aux deux temples. Celle près du temple de l'agriculture est un magasin du riz recueilli dans les champs affectés à l'agriculture et destiné aux sacrifices de l'état. Dans chaque maison sont logés des soldats, ou même d'autres gardiens non militaires chargés de l'entretien. Enfin l'oratoire au milieu des champs de l'agriculture n'est qu'une terrasse d'un pied de haut et de vingt pieds carrés, qui

semble destinée au culte du même génie : il s'appelle *Vaong-quiet*.

Le temple de l'agriculture a cinq à six arpents de terre dans le voisinage, consacrés à l'agriculture de l'état. Quoique le mandarin y mette la main, la culture en est commise aux soins des villages circonvoisins, ou même des villages éloignés, qui ne fournissent pas de soldats à l'état, avec un individu du peuple ou chef. L'état supporte bien une partie des frais de construction, d'entretien des temples et du labour des terres; ainsi il accorde une somme pour l'achat de trois buffles et des ustensiles de labourage; néanmoins le peuple est passablement vexé et imposé à cette occasion. Je ne dirai pas que toute la province a été requise pour l'érection de ces temples; ce n'est pas étonnant avec le système reçu des corvées publiques; mais je dois signaler les manœuvres criantes des agents du gouvernement qui alors extorquent le *centuple*; j'allais dire *mille fois* au delà de la taxe légale. Ainsi ils convoquent toute une province pour un travail aussi mince que deux terrasses, pour avoir le plaisir de faire acheter aux habitants une exemption. Ainsi encore, après avoir, à tort ou à droit, rejeté à la charge du peuple la fourniture des matériaux qui, perçus d'après leur estimation, seraient presque suffisants pour construire un panthéon, alors ils se contentent de la valeur en argent, etc. Aussi, dans cette province, les *sauvages*, qui avaient été vexés à cette occasion au point d'être obligés à de longs voyages

pour cette corvée, saisirent-ils le moment de la révolte pour s'en venger, en détruisant de fond en comble ces temples. Encore aujourd'hui les malheureux villageois appelés à leur entretien et à la culture des terres, mais exposés à être vexés et rançonnés à toute occasion, ne désirent rien tant que de s'en affranchir.

Si je ne parle pas des prêtres pour les sacrifices, c'est que dans la religion des lettrés chacun peut être sacrificateur. Même dans la religion populaire de Foë, qui a ses bonzes et ses bonzesses, les fonctions sacrées ne supposent pas toujours le caractère sacerdotal. Ainsi, dans le cas actuel, ce sont les mandarins eux-mêmes que le roi désigne pour présidents des sacrifices. Quoiqu'il n'y ait pas d'hiérarchie sacrée, les rites sont surveillés par un ministère spécial. De plus, chaque chef-lieu de province a une dizaine de maîtres de rites ou cérémoniaires, choisis parmi les bourgeois distingués et qui jouissent de certains priviléges; ils ne sont du reste que les aides des mandarins. Vous ne serez pas étonné que ces profanes n'aient point un costume affecté spécialement au culte. Il faut savoir aussi que tout se fait la tête couverte, même les prostrations.

A la cinquième lune, qui répond ordinairement à juin, s'ouvrent les travaux de la campagne pour la récolte de la dixième lune, en novembre, qui l'emporte sur la moisson de la cinquième lune; c'est aussi le temps fixé par Minh-menh pour la céré-

monie de l'agriculture, contre l'antique usage, qui prescrivait le nouvel an. Pour le jour, il est réglé dans l'almanach royal, d'après les vaines observances de l'astrologie judiciaire. La veille, dans l'après-midi, les mandarins de la province se rendent avec appareil sur les lieux. Cette inspection est comme l'annonce du sacrifice du lendemain. Ce jour-là aussi se font les préparatifs par les cérémoniaires et autres aides.

On immole les victimes, savoir : un buffle et un cochon, ou mieux on fait boucherie, puisqu'ici l'immolation n'est qu'un acte profane et privé antérieur au sacrifice, ce qui fait que les sacrifices ne sont que des oblations simples. Ils ouvrent la veine jugulaire de l'animal terrassé et reçoivent le sang dans un chaudron. L'animal, passé au feu pour lui brûler le poil, est lavé et éventré. Le cœur et les intestins retirés sont purifiés. Ces tripes, mélangées avec le sang, sont mises en boudins ou saucisses. Ces parties intérieures sont seules cuites. Observez qu'on réserve un peu de sang et quelques poils de la crinière de l'animal principal dans un vase. On cuit une certaine quantité de riz visqueux par la vapeur d'une marmite inférieure pleine d'eau bouillante, qui lui donne de la consistance. On se contente d'un verre de vin de riz distillé mis dans un vase. On se procure aussi des fleurs naturelles et quelques douzaines de fruits, observant d'en avoir de cinq espèces.

Pour la décoration du temple, qui est absolu-

ment nu, les cérémoniaires empruntent, à la sacristie du temple de la Terre voisin, tous les objets nécessaires, savoir : 1° neuf tables d'autel, hautes de quatre pieds, longues de cinq et larges d'un peu plus d'un pied; 2° deux estrades ou lits unis, hautes de deux pieds, dont l'une, destinée à recevoir le buffle, a six pieds de long et quatre de large, tandis que l'autre, destinée à recevoir le cochon, n'a que quatre pieds de long sur deux de large; 3° quinze dais en forme de parapluie évasé, faits de papier ou de soie cirée en jaune; 4° quatre tables portatives, dont une oblongue de deux pieds, et trois rondes à peine d'un pied de diamètre, hautes de six pouces à un pied; 5° seize chandeliers tournés, hauts d'un pied, dont deux sont des candélabres de trois pieds de haut; 6° dix-neuf vases tournés, hauts d'un pied, dont treize pour les parfums et six pour les fleurs; 7° une quinzaine de cierges de cire jaune (ils ont cependant appris des Européens à blanchir la cire) hauts d'un pied, dont deux seulement destinés aux candélabres sont gros comme le bras; 8° treize paquets de petites baguettes odoriférantes faites d'un encens noir très-inférieur; 9° une cloche de deux pieds de haut sur environ trois pieds de circonférence à l'embouchure, sans battant : on la frappe à l'extérieur avec un bois; 10° un tambour de basque fait de peau de buffle et de bois très-lourd; 11° une certaine quantité de nattes de jonc pour étendre sur la terre nue; 12° enfin, outre quelques petits objets accessoires, la tablette du

génie de l'agriculture, que l'on croit qu'il habite pendant la cérémonie. C'est une planchette haute d'un pied, large de six pouces et vernissée, avec l'inscription du nom et des titres du génie en caractères rouges. Remarquez que, sauf les dais jaunes, tout le reste est vernissé en rouge.

Voilà la disposition du temple. Au fond du sanctuaire qui donne au nord est le maître-autel : ce sont deux tables réunies, dont la postérieure est plus élevée que l'antérieure de six pouces. Cette table antérieure est ornée d'un devant d'autel peint. Sur la table d'autel la plus élevée se trouve dressée la tablette du génie, ayant devant un vase de fleurs, puis deux vases d'encens de chaque côté, avec deux chandeliers aux deux extrémités. Sur la table d'autel inférieure est une petite table chargée de fruits en forme pyramidale, avec le vase du sang et du poil conservés, et deux verres vides pour la libation. Trois dais surmontent le maître-autel. Voilà l'ordre de la première ligne. Sur une deuxième ligne, à la distance de quelques pieds du maître-autel, sont, du côté droit, le buffle couché à plat ventre sur la grande estrade, avec un support à la tête, et du côté gauche, le cochon, disposé de la même manière sur la petite estrade; de plus, à côté de chaque animal sont le cœur et ses intestins cuits, mis sur deux espèces de caisses hautes d'un pied. Sur une troisième ligne assez rapprochée sont deux tables, comme les tables d'autel toujours parallèles; sur celle à droite est la table oblongue portative chargée

de riz jonché; sur celle à gauche sont deux petites tables rondes portatives avec une pyramide de riz. Sur la quatrième ligne, toujours distante de l'autre de quelques pieds, vient un appendice du maître-autel, appelé l'autel des parfums (*huong-an*); la partie supérieure du sanctuaire étant encombrée par les offrandes, il a été comme nécessaire de lui donner ce supplément pour pouvoir faire les cérémonies avec aisance. Cet autel des parfums est disposé de la même manière que la partie supérieure du maître-autel, excepté qu'il n'y a pas de tablette du génie et qu'il n'y a que deux dais. En revanche il l'emporte par la beauté de l'ouvrage des sculptures et de la dorure. Un peu au-dessous des deux coins de cet autel sont deux candélabres. Les cérémoniaires se tiennent devant l'autel des parfums des deux côtés, à la distance de trois ou quatre pieds. Sur la cinquième ligne, en bas du temple, sont deux autels accessoires, dans la même disposition et avec le même ajustement que les deux autels accessoires dont je viens de parler. Sur ces autels extérieurs se trouvent quelques vases couverts; mais, comme on n'y touche pas dans toute la cérémonie, je suppose qu'ils ne renferment rien d'important. Près de ces autels extérieurs sont suspendus, du côté droit, le tambour, du côté gauche, la cloche qu'on frappe à coups réglés pendant tout le sacrifice. C'est dans cette cour méridionale que se place le gouverneur, en face même de l'escalier, avec toute sa suite. Une dizaine de musiciens qui composent l'orchestre sont

derrière le cortége. Enfin l'oratoire ou terrasse au milieu des champs de l'agriculture reçoit une table d'autel placée au milieu, avec deux chandeliers et un vase d'encens, et surmontée de deux daïs.

Sur ce, remarquez que, sauf le maître-autel et son appendice, l'autel des parfums, placés en large, tout le reste est tourné en long. Les deux files de victimes et d'offrandes de riz sont plus rapprochées du centre que les autels accessoires; néanmoins il y a passage au milieu comme dans les à côté (voir la carte ci-jointe pour mieux saisir l'ensemble). Remarquez enfin que je crois avoir tout décrit sans omission; car, quoique je ne sois pas témoin oculaire, j'ai eu toute facilité de m'en instruire avec un historien impliqué dans cette affaire. Je devrais encore quelques détails sur l'usage de ces autels accessoires, peut-être dressés en l'honneur de quelques autres génies, comme *Chue-duong*, etc.; mais mon mentor n'en sait pas davantage.

PLAN D'UN TEMPLE CHINOIS.

NORD.

1. Haie d'enceinte.
2. Trois ouvertures de la haie, avec lanternes.
3. Cour.
4. Quatre escaliers d'entrée de la terrasse.
5. Grenier des sacrifices.
6. Maître-autel double.
7. Deux estrades des victimes.
8. Deux tables du riz de proposition.
9. Autel des parfums.
10. Deux candélabres.
11. Ligne de deux cérémoniaires.
12. Deux autels accessoires.
13. Ligne de deux maîtres des rites.
14. Deux autels extérieurs.
15. Place des mandarins.
16. Cloche et tambour.
17. Éléphants en adoration.

» Ainsi donc, au jour indiqué, le gouverneur de la province part de son hôtel fortifié, dès le grand matin, et se dirige vers le temple de l'agriculture. Il est accompagné de deux autres grands mandarins de la province. Tous trois sont portés en filets. Quatre éléphants les suivent; un train considérable de laquais est sur pied; l'escorte se compose d'une nombreuse suite d'officiers civils et militaires, dont quelques-uns à cheval. Une force armée de mille hommes éclaire cette marche nocturne avec un faisceau de bambou allumé à la main de chacun. Suit une foule immense qui se dispute le passage. Une musique bruyante contraste avec le silence de la nuit. Bientôt parvenus, les mandarins descendent dans un appentis du grenier où ils font halte, en même temps que les cérémoniaires allument les cierges et les baguettes odoriférantes, et que les troupes se rangent sur deux lignes dans l'intérieur de la cour, tant pour faire cortége que pour illuminer le temple à l'aide de leurs faisceaux allumés. La foule se trouve rejetée hors de la haie par l'impossibilité de la contenir dans la cour. Les mandarins, revêtus de leur robe de cour en soie, blanche et bleue pour le gouverneur, et bleue pour les deux autres, bottés à la mode mandarine et coiffés d'une espèce de mitre en soie jaune, s'avancent à l'entrée méridionale, où ils demeurent assis tout le temps du sacrifice, tournés vers le nord, où est l'autel, sans qu'aucun, même le gouverneur, censé sacrificateur, ne pénètre dans le temple; chose d'autant

plus étonnante que dans les autres sacrifices, comme ceux à Confucius, aux ancêtres, le sacrificateur est dans l'intérieur et agit même. Seulement quatre cérémoniaires sont en dedans, tandis que d'autres assistent le gouverneur en dehors. Un cérémoniaire est chargé d'annoncer à haute voix toutes les actions du sacrifice. Le dirai-je? Les quatre éléphants sont postés à l'ouverture de la haie qui est au bas du temple, d'où ils honorent le génie à leur façon par une attitude si étudiée, que des historiens y trouveraient peut-être une leçon de respect dans les églises. Que penseraient ces esprits forts qui dédaignent de fléchir le genou devant le Tout-puissant s'ils voyaient ces animaux s'agenouiller devant des dieux imaginaires? Néanmoins j'ignore si dans cette cérémonie ils s'agenouillent.

Au bruit de la cloche, du tambour et de la musique commence le sacrifice. Une invitation est adressée au génie de l'agriculture d'honorer de sa présence le sacrifice; sur quoi on reçoit sa visite par quatre prostrations. Suit la lecture de l'offertoire par un cérémoniaire, d'abord agenouillé, puis redressé. On y loue le génie, on le remercie de ses bienfaits, et on le prie d'en accorder de nouveaux en vertu du sacrifice qu'on lui offre. Il est terminé par une invitation au génie de prendre part aux oblations ou d'en respirer l'odeur. Vers la fin de cet offertoire, deux cérémoniaires, après une prostration, prennent sur les deux petits autels voisins les deux vases d'eau et d'arack, et vont faire la

libation devant le maître-autel. Cette libation ne consiste qu'à transvaser ces liquides dans deux verres vides, qui, d'abord reposés sur l'autel, sont ensuite versés à terre comme inutiles, après la cérémonie toutefois. Il y a sans doute répétition de prostrations à l'occasion de la libation. Le sacrifice finit aussitôt en rendant grâce au génie qui se retire par les mêmes prostrations dont il avait été accueilli. Le gouverneur lui-même doit alors se prosterner de tout son long; mais beaucoup moins impies que nos philosophes, les mandarins ne croient pas s'abaisser en s'humiliant ainsi devant la divinité.

L'ensemble de l'action dure un quart d'heure. Je suis dispensé de parler de la ferveur intérieure de ces dévots : forts pour les rites extérieurs, ils bornent sans doute là toute leur religion. Le peuple accouru ne prend même d'autre part à la cérémonie que de repaître sa curiosité. Je dois ajouter qu'après le sacrifice le vase contenant le sang et le poil est répandu dans un trou. Le sens mystique de ce rite ne m'est pas bien connu, quoique certains assurent qu'on prétend par là démontrer que la victime est pure à l'intérieur, du sang, à l'extérieur, du poil.

Le sacrifice est immédiatement suivi de la cérémonie de l'agriculture. Ainsi, au point du jour, le cortége quitte le temple et se dirige vers le champ de la cérémonie. Le gouverneur entre dans l'appentis du grenier, se dépouille de son costume de cour et prend une tenue de soie verte. Les reins ceints, les pieds nus et la tête couverte de son

verte de son turban ordinaire, il descend ainsi dans les champs. Le cortége et les troupes prennent place à l'entour du champ. Alors, aidé de quatre vieillards, dont deux conduisent le buffle sous le dais, et deux autres surveillent et soutiennent la charrue, et suivi des deux premiers officiers de la province, dont l'un porte les semailles de riz dans un sachet, d'où il les tire pour les présenter sur un plat de cuivre, et l'autre sème, le grand mandarin, ombragé d'un dais et rafraîchi par plusieurs éventails, saisit la charrue, peinte en rouge aussi bien que tout le harnachement, et trace neuf sillons doubles, en allant et revenant, sur un terrain de vingt pas d'étendue, au son des instruments de musique qui redoublent d'activité et aux éclats de rire de la multitude, si toutefois la réserve due aux supérieurs ne tempère pas le sourire. Tandis que le gouverneur quitte la charrue et son habit vert pour reprendre son costume ordinaire, le deuxième mandarin s'avance vers l'oratoire, où brûlent deux cierges et des baguettes odoriférantes, pour faire une prostration d'actions de grâce, après quoi le cortége rentre solennellement au gouvernement. Les intendants des cérémonies s'occupent aussitôt à faire dépecer les viandes et à distribuer à chacun des ayants droit sa portion congrue, à commencer par le gouverneur, jusqu'aux troupes et aux villageois préposés au temple et aux champs. Ils se promettent toutes sortes de prospérités en mangeant ces viandes offertes; mais surtout ils visent à se bien régaler, car

c'est là la fin dernière des festins religieux du Tonkin, qui sont très-multipliés dans certains villages. Assurément, s'il s'agissait d'holocaustes judaïques, ils seraient moins généreux dans leurs offrandes. Au reste c'est le roi qui supporte les dépenses de cette cérémonie[1].

Il me resterait à parler de cette cérémonie à la cour; mais je me contente de dire que ce qui se fait en petit dans les provinces se fait en grand à la cour. D'ailleurs mon éloignement de la capitale ne me permet pas de m'en instruire. J'entends dire que le roi fait cette cérémonie tout comme les mandarins; qu'il se sert d'un bœuf d'élite (ici le bœuf est petit) à la place d'un buffle. Jugez de la foule dans cette circonstance, la seule peut-être où il soit permis au peuple de se montrer pour contempler son souverain, qui partout ailleurs s'enveloppe de mystère à son passage.

[1] Je me suis étendu à dessein sur l'incident du sacrifice au génie de l'agriculture, pour donner une idée du culte chez ce peuple; car quoique le sacrifice décrit diffère, en quelques particularités, des autres sacrifices, néanmoins on y retrouve toujours le même fond que dans le culte des lettrés à Confucius, celui des génies tutélaires, et même celui des ancêtres. Le culte de Bout ou Foë s'écarte davantage de ce modèle, en ce que surtout les bonzes n'immolent ou n'offrent aucune victime. Quant à l'emploi d'une terrasse en guise de temple, c'est reçu universellement pour le culte de certains génies, outre les pagodes dédiées à Bout, les temples affectés à des esprits célèbres, les maisons communales consacrées aux génies tutélaires et quelques oratoires particuliers à telle ou telle divinité. Je ne puis m'arrêter ici à décrire en détail cette théogonie mythologique, ni à rapporter toutes les variantes de ces différents cultes.

NOTICE

Sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. Honigberger.

(Suite.)

Pour suivre le cours des explorations de M. Honigberger, il faut repasser le *Kâboul deriâ* et traverser la plaine de Djelâlabad dans la direction du village de *Derônteh*. A l'extrémité de la plaine et sur la limite du plateau aride dont on a déjà fait mention, se présente le *tope* le plus avancé au nord de la base des montagnes[1] du côté de l'est; c'est celui qui est indiqué sur le plan du *decht* de *Derônteh* annexé à cette notice, à gauche du *tope* de *Bimârân* et à peu près au-dessous de *Salthânpoûr*. Les habitants de la contrée le désignent par le nom de *Djân*

[1] Cette indication, la seule exacte, ne s'accorde qu'imparfaitement avec celles de la vue lithographiée de la plaine de *Derônteh*; l'inexactitude avec laquelle y a été tracé le cours du *Sourkh âb* a fait varier nécessairement les positions, qui se présentent dans de faux rapports : le plus grave défaut de cette vue topographique est de porter le cours supérieur du *Sourkh âb* trop à l'est, et de donner proportionnellement au plateau intermédiaire une trop grande largeur en n'avançant pas assez au nord l'extrémité orientale de la base des montagnes. Je désire que cette simple indication de la correction la plus essentielle à exécuter dans ce plan puisse aider l'esprit des lecteurs à se représenter d'une manière plus exacte le champ des recherches archéologiques de M. Honigberger.

i top جان توپ *l'âme ou l'essence des topes*. C'est un titre qu'il mérite par sa conservation presque parfaite, qui le distingue d'une manière remarquable des autres monuments assis sur la même pente; telle est du moins l'opinion que m'a exprimée M. Honigberger; mais une esquisse d'ailleurs très-imparfaite qui a été mise sous mes yeux par ce judicieux voyageur, me permet de croire que cet éloge ne doit s'appliquer qu'à la partie du monument qui subsiste encore; elle représente en effet ce *tope* tronqué, d'ailleurs assez régulièrement, à quelques pieds au-dessus de la corniche qui, dans ce monument comme dans tous ceux qui ont été précédemment décrits, s'appuie sur un ordre d'architecture et sépare la base du dôme qui devait la surmonter; on ne connaît pas du moins un seul exemple de monuments de ce genre dont la partie supérieure se termine en une autre forme que celle de coupole. Il est donc probable que le sommet du *Djân i tôp* a été dégradé par les pluies annuelles et s'est écroulé, assises par assises, et de tous les côtés également, de manière à présenter encore dans son état de ruine actuel des lignes régulières qui dissimulent, pour un observateur éloigné, les outrages qu'il a reçus du temps. Le monument, tel qu'il existe aujourd'hui, a environ trente pieds d'élévation, dont vingt-cinq au-dessous de la corniche, et à peu près autant de diamètre; on peut juger par le rapport de ces mesures que ses proportions sont plus élégantes et sa forme moins lourde que celle

des autres *topes* décrits plus haut. Les contours du *tope*, d'une exécution soignée, sont d'une belle conservation, bien que le parement n'en soit point formé de pierres qui offrent beaucoup de résistance au marteau. Aussi les travaux de fouilles ne rencontrèrent-ils pas de grandes difficultés; l'excavation qui fut pratiquée à la base du monument mit bientôt à découvert une construction intérieure de la forme d'un *tope*, semblable à celle que M. Honigberger avait déjà reconnue dans les *bourdj* ouverts aux environs de Kaboul. Elle était également formée d'une agglomération de petites pierres liées par un ciment calcaire qui avait acquis une extrême dureté. La disposition intérieure de ce *tope* en diminutif était remarquable par sa nouveauté, ainsi que par la signification que le fondateur paraissait avoir voulu lui donner, et que je me réserve d'expliquer dans la suite de cette notice. Dans ce massif étaient en effet contenues six cellules formées, comme précédemment, chacune de six dalles d'une coupe régulière; la première s'ouvrait dans la partie supérieure du massif, quatre autres disposées à des distances égales occupaient la partie moyenne, et la sixième se trouvait au fond, à peu près au-dessous de la première; ces cellules étaient séparées les unes des autres par un intervalle d'un pied environ, la première et la dernière exceptées, entre lesquelles la distance était presque du double. Trois de ces cellules ne contenaient que de la poussière, peut-être mêlée de cendres; les trois autres, dont la

supérieure et l'inférieure, renfermaient chacune une boîte de pierre. Comme les ouvriers, éprouvant quelque difficulté à dégager la cellule supérieure, scellée dans un mortier durci par le temps, ébranlaient les parties voisines par leurs efforts redoublés, une large pierre, placée au-dessus de cette construction intérieure, se détacha et la fit fléchir; on ne pouvait dès lors douter qu'il ne se trouvât vers le milieu du grand massif un autre espace vide ayant probablement la même destination que les cellules qu'on venait d'explorer; de nouvelles fouilles conduites avec des précautions inusitées procurèrent enfin la découverte d'une grande cellule réservée dans le massif immédiatement au-dessus du *tope* intérieur. Ce carré, d'une contenance considérable, renfermait une certaine quantité de terre pulvérulente à laquelle se trouvaient mêlés plusieurs objets précieux du même genre que ceux qui avaient été recueillis dans les *topes* de *Tcheker i bálá* et de *Kemri*; c'étaient des feuilles d'or minces, ouvertes ou pliées, en assez grand nombre, de petits coquillages du genre de ceux que les Orientaux nomment *kharmouhreh* خرمهره, deux ou trois grains de collier défilés, d'une matière blanchâtre que je crois reconnaître pour du corail calciné, un petit cylindre de cristal, d'une forme légèrement aplatie et percé dans sa longueur, et enfin trente médailles de bronze qui ne seraient pas la moindre acquisition dont cette découverte inespérée aurait enrichi la science, si elles n'étaient malheureusement du style

le plus barbare et de la conservation la plus défectueuse. On a pu néanmoins déterminer avec une parfaite certitude que vingt-huit, d'une fabrique si grossière, qu'elle suffirait seule à les faire reconnaître, présentant d'un côté *une tête de roi*, avec une légende indéchiffrable en caractères grecs altérés, de l'autre le type d'*Hercule appuyé sur sa massue*, avec une légende en caractères bactriens également altérés, appartiennent à la monnaie du roi grec *Hermæus*, ou plutôt à l'imitation barbare de cette monnaie faite dans une contrée et à une époque incertaines[1], et que les deux autres, dont la fabrique, bien que supérieure à celle des précédentes, est encore très-médiocre, portant d'un côté le type d'un *personnage royal à cheval*, accompagné d'une légende en caractères grecs altérés, et de l'autre *la figure de l'Abondance debout*, avec un monogramme compliqué et une légende bactrienne assez nettement tracée, appartiennent à *Azes* ou plutôt à d'autres dynastes scythes ses successeurs, qui ont imparfaitement copié la monnaie de ce prince[2]. Les trois boîtes trouvées dans les cellules de l'édicule intérieure sont de pierre serpentine travaillée au tour; leurs proportions sont à peu près les mêmes, mais leurs formes sont différentes. La boîte découverte dans

[1] C'est la pièce décrite sous le n° XXIV dans la Notice de la collection de médailles bactriennes et indo-scythiques rapportées par M. le général Allard. Voyez la pl. XIII, fig. 3.

[2] Cette médaille a été décrite sous le n° LI dans la même notice. Voyez la pl. XIII, fig. 2.

la cellule supérieure, d'une forme très-simple, ornée seulement de quelques filets [1], ne contenait autre chose que de la terre pulvérulente à laquelle étaient peut-être mêlées quelques cendres; elle se trouvait déposée dans une couche de terre semblable. La boîte extraite d'une des cellules du milieu, de forme ronde, mais plate, est d'un travail plus soigné et d'un style plus élégant; le contour en est réticulé et décoré de moulures délicates; la partie supérieure est surmontée d'un bouton également plat, sur lequel est figurée une rosace de pétales s'ouvrant sur une autre rosace plus large qui occupe le champ du couvercle [2]. Dans cette boîte était déposé un petit *pyxidion* de bois, représenté sur une des planches annexées à cette notice [3], d'après une restitution qui en a été faite, car il s'est trouvé à l'ouverture de la boîte dans un tel état de détrition que M. Honigberger n'a pu en recueillir que quelques débris; il avait contenu quelques grains de la substance blanchâtre et résineuse déjà décrite, du poids d'environ une drachme. La boîte renfermait en outre une feuille d'or, très-mince, ronde et froissée comme celles du *tope* de *Tcheker i bâlâ*, et un petit anneau d'or dans lequel étaient passées deux perles calcinées [4]. La

[1] Le bouton du couvercle de cette boîte en était détaché, comme celui de la boîte découverte dans le *tope* de *Bahrâbâd*.

[2] Voyez la pl. VIII, fig. 1 et 2.

[3] Voyez la pl. XI, fig. 11.

[4] Voyez la pl. XI, fig. 10. Mohan Lal, qui fait mention dans une de ses lettres des découvertes faites dans le *Djân i top*, semble ne pas douter que l'anneau enrichi de deux perles ne désigne avec

troisième boite trouvée dans la cellule du fond, d'une forme presque semblable, également réticulée sur son contour et décorée de moulures, ne contenait qu'une masse de terre compacte dans laquelle on remarquait des stries blanchâtres, irrégulièrement disposées, et semblant accuser le mélange d'une autre matière, peut-être de cendres humaines. Ainsi avaient été remplies, à la satisfaction de M. Honigberger et au profit de la science, les espérances qu'avait fait naître la belle conservation exérieure de ce monument. Ce succès était d'un heureux augure pour ceux que le zélé voyageur se promettait de ses autres explorations.

M. Honigberger dirigea son attention et les travaux de ses ouvriers sur un *tope* situé sur la même pente de roche poreuse, près d'une demi-lieue à l'ouest et un peu en arrière du précédent; les gens de la contrée le connaissent sous le nom de *Tóp i Bimârân fi Derónteh* توپ بیماران فی درونته ou *tope des malades*. Il est aujourd'hui compris dans un *gerh* ou hameau muré, qui lui emprunte son nom; sa base est de trois côtés couverte par de misérables chaumières qui s'y appuient; un seul était resté accessible, il offrait aux attaques de l'explorateur un flanc déjà dépouillé; car le revêtement qui l'avait autrefois protégé s'en était détaché, et ses débris avaient sans doute été employés dans la cons-

certitude ce monument comme le tombeau d'une dame de haut rang. Il est permis de désirer d'une pareille attribution des preuves un peu moins contestables.

truction des chaumières du *gerh.* Une immense crevasse ouverte dans son sommet écroulé et qui se lie à la dégradation de sa partie inférieure, semble annoncer une ruine prochaine et menacer les pâtres imprudents qui ont groupé leurs habitations autour de sa base; M. Honigberger a cru reconnaître dans cette crevasse les traces d'une tentative faite pour pénétrer dans l'intérieur du monument, mais cette opinion aurait besoin d'être appuyée par d'autres circonstances qui manquent entièrement à sa confirmation. La forme et les proportions de ce *tope* sont à peu près les mêmes que celles des *topes* précédemment décrits; il est également ceint au-dessus de sa base d'un ordre d'architecture, lequel est dégradé dans toutes ses parties et n'existe plus du seul côté qui soit entièrement dégagé. L'expérience que M. Honigberger avait récemment acquise dans l'ouverture du *Djân i top*, ne pouvait être perdue pour le succès de ses autres explorations; une circonstance fortuite lui avait indiqué une particularité de la construction des *topes* qui avait jusqu'alors échappé à son attention; sa prudence devait profiter des révélations du hasard; il fit pratiquer dans le *tope* de *Bimârân* deux larges ouvertures, l'une à la base du massif, l'autre à la hauteur probable de la grande cellule carrée qu'il supposait devoir exister immédiatement au-dessus de la construction intérieure, comme dans le *tope* précédent. Le résultat de la recherche en justifia les prévisions : un espace vide avait été réservé

dans le massif, à la hauteur et dans la direction où l'on s'était attendu à le rencontrer; le carré était formé par de grandes pierres régulièrement taillées et cimentées. Cette cellule supérieure était à moitié remplie de terre pulvérulente, d'une couleur légèrement blanchâtre, due vraisemblablement à un mélange de cendres ou de quelque autre matière, telle que la substance résineuse dont on a déjà fait plusieurs fois mention : dans cette terre avaient été déposés, mais sans ordre apparent, plusieurs objets précieux, dont les plus remarquables étaient des feuilles d'or semblables à celles que l'on avait déjà trouvées dans d'autres *topes*, de forme ronde, et également pliées ou froissées; une gemme de couleur violacée, probablement une améthyste[1], taillée en forme de cœur, avec une bélière percée d'un trou, destinée sans doute à recevoir le fil auquel on suspendait ce joyau[2]; de petites pierres blanchâtres et mates, peut-être des grains de corail calcinés, aussi taillées et percées, qui paraissaient être les débris d'un collier ou d'un chapelet, un petit globule d'or de la grosseur d'une perle, une bulle d'or un peu plus grosse, légèrement aplatie, percée et destinée à être suspendue, à laquelle est soudé un petit ornement en or, de la forme d'un cœur et ayant servi à encadrer une gemme de la même

[1] C'est sans doute aussi une améthyste qu'il faut reconnaître dans la gemme hémisphéroïde que contenait le bassin de cuivre du *Bourdj i Kamri*.

[2] Voyez la pl. XI, fig. 9.

forme, laquelle ne s'est point retrouvée[1]; une douzaine de perles toutes plus ou moins calcinées, percées et paraissant avoir appartenu à un collier : à cette terre se trouvaient encore mêlés de petits fragments d'os, également calcinés, et vingt-sept médailles de bronze, fortement oxydées par le long séjour qu'elles avaient fait dans cette masse de terre, mais dont il était encore facile de reconnaître le type et de déchiffrer les légendes, parce que le travail en était d'un fort relief. Bien qu'elles fussent de divers modules et de coins différents, elles portaient toutes le même type et appartenaient à cette classe de médailles anonymes qui est aujourd'hui reconnue pour la moins intéressante et la plus nombreuse de la série bactrienne et bactro-scythique, sans doute parce qu'elle représente la monnaie de plusieurs règnes successifs dont la chronologie n'a pu être encore déterminée, mais qui sont certainement postérieurs à ceux d'*Azes* et d'*Azilises*; ces médailles, de même description que celles qui se trouvaient dans les collections de M. Honigberger et de M. le général Allard[2], présentent une *tête de roi radiée*, accompagnée du monogramme ♆ qui leur est commun avec les médailles indo-scythiques, et au revers un *personnage royal à cheval*, avec la légende grecque plus ou moins altérée

[1] Voyez la pl. XI, fig. 8.

[2] C'est la pièce décrite sous le n° XLVI dans la Notice de la collection de médailles bactriennes et indo-scythiques déjà citée. Voyez la pl. XIII, fig. 4.

ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΒΑϹΙΛΕΥωΝ (*sic*) ϹωΤΗΡ ΜΕΓΑϹ et le même monogramme[1]. Cette découverte, en apparence si précieuse, ne doit donc pas enrichir réellement la numismatique; j'examinerai dans une autre partie de ce travail de quelle utilité elle peut être pour la détermination de l'âge du monument où ces médailles étaient déposées.

La brèche ouverte au pied du massif avait conduit les ouvriers en présence de la construction intérieure si judicieusement comparée par M. Honigberger à un petit *tope*, et qui forme, pour ainsi dire, le noyau de tous les monuments de ce genre; l'ouverture de celle du *Tôp i Bîmârân* devait ajouter encore à l'expérience de notre explorateur et inquiéter son esprit de quelques doutes, car la certitude seule pouvait faire naître des regrets, en l'avertissant que son attention ne s'était point jusqu'alors assez partagée, que les cellules destinées à recevoir des objets précieux n'avaient pas toujours été disposées de la même manière et à la même place, que les règles de cette espèce d'architecture n'étaient pas aussi invariables qu'il l'avait supposé. Dans cette édicule intérieure, en effet, la cellule avait

[1] Mohan Lal parle inexactement de cette découverte dans une de ses lettres où il fait mention d'une médaille d'or de *Soterragas*, et où il avoue qu'il a éprouvé un certain désappointement en cherchant vainement ce nom royal dans Quinte-Curce; il y avait pour qu'il ne l'y trouvât point plusieurs bonnes raisons, dont la meilleure est sans doute que ce prétendu nom propre doit se résoudre dans les deux épithètes σωτὴρ μέγας. Mohan Lal a vraisemblablement confondu l'exploration du *Tôp i Bîmârân* avec celle du *Bourdj i Kemri*.

été réservée non pas au centre, comme dans les autres, mais à la base et à l'extrémité occidentale. Cette cellule d'ailleurs formée, comme celles de tous les *topes* précédemment décrits, de six tablettes de pierre, était presque remplie de terre pulvérulente dans laquelle était déposée une boîte de pierre serpentine d'un travail très-simple. Cette boîte contenait de la terre mêlée de cendres dans laquelle étaient pour ainsi dire semés des joyaux et d'autres objets précieux; c'étaient, comme dans la cellule supérieure, de petites feuilles d'or irrégulièrement pliées et roulées, des perles calcinées, de petites pierres blanchâtres et mates que je suis d'autant plus porté à reconnaître pour des grains de corail calcinés, qu'elles sont percées et doivent avoir formé un collier; deux gemmes taillées en forme de cœur, dont la plus grande, une turquoise, s'encadre exactement dans un bijou d'or dont la forme est aussi celle d'un cœur[1]; une lentille de grenat, une petite plaque d'or mince et bombée avec quatre anneaux servant à l'attacher[2], un autre ornement en or de la forme d'un bouton[3], un fragment de corail calciné[4], un petit tube d'or[5], et enfin un objet d'orfévrerie du travail le plus délicat et qui peut servir à prouver que l'art d'estamper les métaux

[1] Voyez la pl. XI, fig. 2 et 3.
[2] Voyez la pl. XI, fig. 5.
[3] Voyez la pl. XI, fig. 7.
[4] Voyez la pl. XI, fig. 1.
[5] Voyez la pl. XI, fig. 6.

précieux n'était pas porté à un moins haut degré de perfection dans l'ancienne Bactriane que dans l'Asie Mineure, c'est une figure de coq en or de la longueur de près de six lignes de l'extrémité du bec à la queue, formée de feuilles d'or minces, estampées et soudées avec une extrême délicatesse, d'un dessin très-correct, et dont les détails, tels que ceux de la crête, des ailes et de la queue, sont indiqués avec une grande légèreté en même temps qu'avec précision par des lignes de petits points qui en tracent les contours; ce pointillé est d'un effet très-élégant et qui ne manque point de vérité; les pattes qui devaient se rattacher au corps, ne se sont malheureusement pas retrouvées : ce petit chef-d'œuvre d'orfévrerie pèse à peine plus d'une drachme[1]. Mais ce n'était pas la découverte la plus précieuse que dût produire l'ouverture de cette cellule; notre intérêt doit se réserver pour un objet du même genre non moins remarquable par la perfection du travail, et, j'ose le dire, beaucoup plus digne de notre attention par sa forme et par la signification que peut y attacher l'archéologie. C'est une petite boîte d'or de deux pouces et demi de hauteur et du poids d'un peu plus de quatre drachmes, qui se trouvait enfouie dans la terre, mêlée de cendres, dont la cellule était à moitié remplie; sa forme, dont elle offrait alors un exemple encore unique, mérite une description particulière : sur une base carrée dont

[1] Voyez la pl. XI, fig. 4.

chaque côté a onze ou douze lignes de longueur et une ligne de hauteur, s'élève le corps de la boîte, de forme cylindrique, d'un diamètre de six lignes environ, orné de filets et surmonté d'un couvercle figurant un dôme; sur le sommet de ce dôme s'élève une nouvelle base carrée de trois lignes de hauteur, de laquelle s'élance une tige soutenant à des distances égales six petits pavillons de forme hémisphérique dont elle traverse le centre et dont la grandeur décroît proportionnellement en raison de leur élévation; elle est terminée par un petit ornement de fantaisie qui porte trois belières; cet ouvrage, d'une exécution très-soignée et d'une légèreté remarquable, est d'une conservation qui ajoute à sa valeur[1]. Je réserve pour une autre partie de cette notice les considérations purement archéologiques dont la forme singulière de ce petit monument doit me fournir le sujet; mais je puis observer dès à présent que sa partie inférieure représente exactement un *tope* élevé sur une base carrée, comme celui qui a été décrit par M. Trebeck. Cette boîte d'or contenait, outre un peu de cendre, deux feuilles d'or pliées, sept perles calcinées plus grosses que celles qui avaient été trouvées dans la cellule supérieure[2], des grains de corail également calcinés, et percés avec l'intention d'en former un collier, une petite lentille de grenat[3], une turquoise

[1] Voyez la pl. XI, fig. 12.
[2] Voyez la pl. XII, fig. 19.
[3] Voyez la pl. XII, fig. 18.

taillée en forme de cœur[1] et deux petits ornements en or, de forme cylindrique et annelée, surmontés d'une belière qui servait sans doute à les suspendre[2]. Aucun monument n'avait encore offert à M. Honigberger une aussi riche collection d'objets intéressants et par leur travail et par les circonstances mêmes de leur découverte; c'était la récompense et le témoignage d'un zèle archéologique qu'aucun obstacle n'avait pu décourager et auquel ne manquait pas le mérite du désintéressement, puisque M. Honigberger ne pouvait encore en ce moment estimer que la valeur scientifique des objets recueillis par ses soins. Son habileté dans la direction des travaux d'exploration s'était constamment accrue de tous les avantages qu'elle avait obtenus, et, si je puis m'exprimer ainsi, de ceux qu'elle avait reconnus trop tard pour pouvoir les recouvrer. Mais déjà s'approchait l'instant où les occasions allaient lui manquer et où elle ne devait plus servir la science que par les exemples qu'elle laissait aux successeurs de celui qui l'avait si heureusement employée. M. Masson se préparait en effet à suivre M. Honigberger dans cette haute partie de l'Afghanistan pour recueillir les résultats que la précipitation ou le défaut de temps aurait fait négliger à ce voyageur, et pour compléter par des recherches

[1] Voyez la pl. XII, fig. 16.

[2] Voyez la pl. XII, fig. 17. Je répare une omission en avertissant que les objets représentés sur la même planche, sous les nos 9, 10, 11 et 12, sont ceux que renfermait la boite d'or du *tope* de *Tcheker i bálâ*

semblables dans la plaine qui s'étend au delà du *Sourkh roûd*, un ensemble d'explorations dont un seul homme ne pouvait se réserver ni les difficultés ni le mérite. Déjà le docteur Gerard, qui s'était rencontré, dans son retour, avec M. Honigberger, avait voulu prendre sa part dans ces travaux d'un intérêt si attrayant alors et si nouveau, et attacher son nom à quelqu'une de ces découvertes dont l'annonce seule avait excité une si grande attente à Calcutta : on apprend d'une lettre de son *mounchi* Mohan Lal, qu'arrivé à Djelalabad et obligé d'y attendre l'escorte qui devait l'accompagner jusqu'à Peichawer, le docteur Gerard employa ses loisirs à faire exécuter sous sa direction des fouilles dans un *tope* que l'apparence d'une belle conservation semblait désigner particulièrement à son choix; les ouvriers pris entre les habitants de la contrée, et qui paraissaient avoir acquis une grande habitude de ce genre de travail, attaquèrent le monument à sa base; après avoir pénétré à sept pas dans la profondeur du massif, ils rencontrèrent un mur épais qu'ils réussirent à percer le cinquième jour, et dont la brèche leur donna accès à une petite salle carrée ayant environ deux toises en tous sens. On crut reconnaître sur ses parois un enduit de chaux; cette salle était d'ailleurs entièrement vide, et ainsi se trouvèrent frustrées les espérances que le docteur Gerard avait attachées à son ouverture[2]. Il est per-

[1] Publiée dans la *Delhi Gazette*, 1833.

[2] Ce *tope* est peut-être celui qui est indiqué sur le plan de la

mis de supposer, aujourd'hui que la construction intérieure de ces monuments est mieux connue, que le voyageur anglais avait renoncé à ces espérances avec autant de légèreté qu'il les avait accueillies, et au moment même ou il était près d'en atteindre l'objet; il est en effet très-probable que s'il eût fait soulever les pierres qui formaient le pavé de cette salle, il eût trouvé qu'elles recouvraient le lieu où avaient été déposées les richesses scientifiques dont la possession était le but de ses recherches; car la destination des *topes* n'est plus aujourd'hui si inconnue ni même si douteuse, qu'on ne puisse affirmer que le caractère n'en eût pas appartenu au monument qui n'aurait contenu aucun des objets énumérés dans les pages précédentes; or ce *tope* n'ayant reçu aucune atteinte extérieure, comme nous l'apprenons par le témoignage de Mohan Lal, devait encore garder à un explorateur persévérant les trésors qui lui avaient été confiés. L'indication que j'ai donnée de la place où il semblent avoir dû être enfouis, repose sur l'autorité d'une découverte semblable faite par M. Honigberger dans un *tope* qui s'élève non loin de ceux qui ont été précédemment décrits.

Ce monument est situé à plus d'une lieue de distance au sud du *Tôp i Bîmârân*, sur la même base de montagnes, mais à une plus grande élévation sur la pente graveleuse qui domine la plaine, dans

plaine de *Derûntch* comme le plus rapproché du *Sourkh âb*, et dont M. Honigberger ne nous a point fait connaître le nom.

un lieu nommé *Khôdpoûr* خوده پور. Les gens de la contrée le désignent sous le nom de *Tôp i kala' i Malek Cheyeh*[1]. Ce *tope*, dont le sommet est entièrement écroulé, a encore plus de quarante pieds de hauteur, et doit avoir été un des plus élevés de ceux qui sont groupés sur ce plateau[2]; car si une esquisse imparfaite que j'ai sous les yeux rend du moins exactement l'aspect général du monument, c'était plus haut que la ligne aujourd'hui tracée par la dégradation de son sommet, que ses contours commençaient à s'arrondir en forme de dôme; on peut donc supposer qu'avant qu'il ne fût dégradé, son élévation ne devait guère être moindre de soixante pieds. La partie supérieure est séparée de la base par un ordre d'architecture d'une exécution très-élégante, figuré en relief sur le fond du monument, et de la même composition que ceux que j'ai décrits plus haut; je dois seulement observer que la forme de cintre parfait est presque la seule que présentent les *topes* des environs de Djelalabad, tandis que l'ogive paraît dominer dans ceux qui s'élèvent aux environs de Kaboul. La conservation du monument, tronqué comme il l'est, serait encore

[1] La signification et l'orthographe de ce mot me sont également inconnues. Faudrait-il lire *Scheoeh* et traduire par *le château du roi des Çivi*, qui sont en effet connus sous ce nom par les anciens auteurs persans?

[2] Si le *tope* de *Khôdpoûr* figuré sur le plan de la plaine de *Derônteh*, à droite du *Tôp i Bimârân*, y est au contraire représenté comme le plus petit de tous, c'est une erreur du dessinateur, qui a reproduit trop exactement l'esquisse imparfaite de M. Honigberger.

satisfaisante, si une profonde crevasse ne s'étendait obliquement sur un de ses flancs dans toute sa hauteur; c'est une circonstance que sa vétusté suffit à expliquer, sans qu'il soit nécessaire d'y reconnaître, avec M. Honigberger, l'effet désastreux d'un tremblement de terre. Une ouverture étroite dirigée vers le centre avait été pratiquée, il y avait longtemps, autant que l'on pouvait en juger, à la base du *tope*, du côté du midi; elle était en grande partie obstruée par des débris et des masses de terre que les pluies y avaient entraînées; c'était la trace certaine d'une tentative faite antérieurement pour dépouiller le *tope* des objets précieux qu'il contenait; mais il était facile de reconnaître que les premiers explorateurs, sans doute animés d'un autre zèle que celui de la science, avaient manqué de la constance ou des moyens nécessaires pour réussir dans leur entreprise. M. Honigberger fit déblayer et agrandir cette ancienne ouverture; lorsque les fouilles en eurent été poussées à une certaine profondeur, les ouvriers rencontrèrent une construction intérieure, formée, comme dans les autres *topes*, d'un amas de petites pierres liées par un ciment qui offraient plus de résistance que les blocs calcaires du massif; il fallut cependant la démolir depuis son sommet jusqu'à sa base pour s'assurer, contre toutes les espérances qu'il était permis d'en concevoir, que dans cette construction entièrement massive, il n'avait pas été réservé une seule cellule pour le dépôt des objets que ces monuments pa-

raissent destinés à recevoir. Un homme moins expérimenté que M. Honigberger se fût retiré, n'emportant que le regret de tant de soins perdus; mais l'habile explorateur comprit qu'il ne devait pas désespérer d'un succès qui n'était que retardé, et il se confirma dans cette opinion en observant que la base de la construction intérieure n'avait pas dû reposer sur le sol, mais bien sur des fondements formés de larges dalles. Il résolut de poursuivre ses recherches, fit soulever les dalles et trouva l'orifice d'une espèce de puits d'un diamètre égal à celui du *tope* intérieur, et entièrement rempli de terre; lorsque les fouilles eurent pénétré à près de douze pieds de profondeur, elles mirent à découvert une tablette de pierre de deux pieds carrés qui recouvrait une cellule formée de cinq autres pierres de même dimension. La cellule était elle-même remplie d'une masse de terre dure et compacte, de laquelle on retira les débris d'une grande boîte de pierre serpentine ronde et d'un galbe assez élégant, mais qui avait été fermée par un couvercle plat, lequel se retrouva entier et séparé de la boîte. Elle paraissait avoir contenu de la terre mêlée de cendre et renfermait encore une boîte d'argent de dix-huit lignes de hauteur et de près de deux pouces de diamètre, portant les traces d'une forte oxydation[1]. Cette oxydation même en rendait l'ouverture difficile; M. Honigberger y procéda avec précaution, mais ce ne put être si doucement, qu'un effort qui

[1] Voyez la pl. IX, fig. 1.

dégagea le couvercle ne fit jaillir de la boîte des gouttes d'une couleur brune et d'une forte odeur. M. Honigberger ne douta pas un seul instant que cette boîte ne contînt, comme celles qui avaient été découvertes dans le *tope* de *Mânikyâla* par le général Ventura, une substance liquide et gravéolescente dont l'analyse pouvait fournir par induction d'utiles indices pour la détermination du caractère des objets recueillis dans les *topes*, et de la destination de ces monuments eux-mêmes, dont l'ouverture n'avait complétement justifié aucune des opinions suggérées par leur forme extérieure. M. Honigberger se rappela en même temps que la science avait été frustrée d'une partie des espérances qu'elle avait pu concevoir des découvertes faites à *Mânikyâla*, par la trop facile complaisance avec laquelle M. Ventura avait satisfait pendant quelques mois l'importune indiscrétion des habitants de Lahore, qui s'empressaient de venir examiner les résultats de son exploration; les boîtes trouvées dans le *tope* étaient ouvertes pour amuser la vaine et bientôt indifférente curiosité des visiteurs; sous une température aussi élevée que celle de Lahore, l'évaporation était rapide; en moins d'une année la substance liquide qui s'était conservée dans ces boîtes pendant tant de siècles se trouva entièrement desséchée, et lorsque M. Ventura eut adressé ces divers objets au secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, il ne fut possible de recueillir, pour les soumettre à l'analyse chimique, que le sédiment et

l'incrustation qu'elle avait laissés sur les parois des boîtes. Averti par cet exemple, M. Honigberger ne songea qu'à conserver à sa découverte toute sa valeur, et sans vouloir même satisfaire sa propre curiosité, enveloppa la boîte d'une couche de mastic épaisse et impénétrable à l'air extérieur, se réservant d'en examiner le contenu à son retour en Europe. Ce fut en ma présence et dans mon cabinet que M. Honigberger se décida, non sans avoir hésité, à faire l'ouverture de cette mystérieuse boîte qu'il considérait comme la plus précieuse de ses découvertes et qui n'en était réellement pas la moins intéressante. Dès que le couvercle fut enlevé, il se dégagea du liquide contenu dans la boîte une odeur forte et pungente, si subtile et si active, qu'il fut bientôt nécessaire de renouveler l'air dans la chambre; cette odeur, dans laquelle j'ai cru reconnaître un élément résineux, n'était d'ailleurs pas désagréable, mais portait fortement au cerveau. La substance liquide était une eau légèrement teinte et inégalement chargée de particules colorantes d'un brun foncé qui semblaient se rasseoir au fond du vase et y former un sédiment, ce qui m'a donné lieu de croire qu'elle était le produit d'un mélange. Les objets déposés dans cette boîte et flottant dans ce milieu liquide étaient, outre une boîte d'or de la même forme que celle d'argent, mais n'ayant que dix lignes de hauteur sur onze ou douze de diamètre, un tissu très-fin et assez bien conservé, plié en plusieurs doubles, agglutinés par le liquide qui

les avait pénétrés, et adhérant aux parois oxydées de la boîte[1]; des fragments solides et de forme irrégulière, mais tellement encroûtés de sédiment qu'on ne peut affirmer avec certitude que ce fussent des fragments d'os; quarante ou cinquante petites bulles d'or de grosseurs inégales, s'allongeant en une légère protubérance aux deux extrémités qui sont percées de trous, probablement les débris d'un collier; un ornement estampé en or, de la forme d'une bulle aplatie, et divisé sur chacune de ses faces hémisphériques par des lignes torses convergeant vers un ombilic; six feuilles d'or déployées, deux petits cylindres de cristal percés de part en part; une plaque d'argent ronde de treize lignes de diamètre et figurant une rosace, et enfin deux médailles de bronze entièrement oxydées, mais sur lesquelles se reconnaissaient encore les types et les légendes des médailles anonymes décrites plus haut comme une malheureuse imitation de celles d'*Azès*[2] et sur

[1] Il est difficile de s'expliquer d'une manière satisfaisante le dépôt dans cette boîte d'un pareil objet. Quand on se rappelle l'ancien usage des Indiens, attesté par Néarque, d'écrire sur des pièces d'étoffes fines (*σινδόνες*), usage qui s'est conservé dans le moyen âge pour la transcription des actes importants, ainsi que nous l'apprenons des jurisconsultes, on peut supposer d'abord que cette bande d'étoffe avait été couverte d'écriture et déposée dans cette boîte avec la même intention que le papyrus dans celle du *tope* de *Tchekeri bâlâ;* mais comment croire que l'on eût plongé cette pièce d'écriture dans un liquide qui devait en effacer à l'instant tous les caractères? Il vaut mieux avouer que nous ignorons encore le motif qui a fait déposer ce tissu dans la boîte.

[2] C'est la médaille décrite sous le n° 41 dans la Notice à laquelle

le revers desquelles la figure de l'*Abondance*, entourée d'une légende bactrienne d'un sens emphatique, ne paraît être qu'un anachronisme de prospérité et de puissance. La boîte d'or était remplie du même liquide gravéolescent et contenait en outre deux fragments d'os, un petit cylindre de cristal de la même forme que les précédents et un tissu très-fin, également plié et aussi adhérent aux parois de la boîte dont on ne le détacha point de peur de la briser. Le scrupule qui avait empêché M. Honigberger de déployer le papyrus découvert dans le *tope* de *Tcheker i bâlâ* s'opposa aussi à ce qu'il laissât prendre des dessins des objets trouvés dans celui de *Khôdpoûr;* il pensait que la pleine jouissance de

je me suis déjà référé. Voyez la planche XIII, fig. 2. Mohan Lal commet une nouvelle inexactitude dans la lettre déjà citée en annonçant que la découverte de la boîte contenant le liquide fut accompagnée de celle de soixante médailles romaines de bronze, déposées dans le même *tope*.

Le docteur Gerard, qui a donné une notice un peu plus étendue des découvertes de M. Honigberger dans son Mémoire sur les topes et les antiquités de l'Afghanistan (*Journal of the Asiatic Society of Calcutta*, t. III, p. 327), n'a pas été plus exact que son *mounchi;* il fait également mention de la prétendue médaille d'or de *Soter megas* (*Mokadphises*) comme trouvée dans le même *tope* que la boîte d'argent contenant une substance liquide; il suppose à tort que cette médaille est la seule qui ait été découverte dans les topes de Djelalabad: la seule observation neuve et assurément bien inattendue qu'il ajoute à nos connaissances, c'est que la pierre tendre et veinée de laquelle ont été tirées les boîtes précédemment décrites est la même que celle dont Abbas-Mirza faisait tailler à Meshed ses boulets et ses bombes. Le docteur Gerard se loue de l'obligeance de M. Honigberger et des facilités qu'il lui a données d'examiner sa précieuse collection; mais il paraît en avoir à peine profité.

ces trésors, ainsi que l'avantage d'analyser la substance liquide contenue dans la boîte d'argent, devait être réservée à la personne ou à l'établissement scientifique qui ferait l'acquisition de sa collection.

Si le succès obtenu par M. Honigberger dans les fouilles du *Tôp i kala'i Malek Cheyeh* avait dépassé ses espérances, c'était aussi le dernier qu'il dût obtenir. Ses travaux n'étaient cependant pas encore arrivés à leur terme; mais soit que ses recherches eussent été depuis longtemps prévenues sur les autres points, ce que rien ne permettait cependant de présumer, soit plutôt que les autres monuments présentassent des succès moins faciles et que leurs trésors plus profondément enfouis fussent réservés à de plus grands et de plus patients efforts, les explorations de M. Honigberger furent dès ce moment sans résultat. Il ouvrit quelques-uns des *topes* qui s'élevaient encore sur la base des montagnes au sud et à l'ouest de la plaine de *Derönteh;* mais il ne put y découvrir aucun objet de quelque valeur. Ces recherches ne furent cependant pas entièrement perdues pour l'archéologie; car les monuments auxquels elles furent appliquées offrirent de nouveaux modèles de la structure et de la disposition intérieures des *topes*. Deux de ces monuments méritent surtout, au rapport de M. Honigberger, d'appeler l'attention et l'étude de l'antiquaire; ils dominent tous ceux qui sont assis sur la pente graveleuse précédant la plaine, et s'en distinguent par l'élégance de leur architecture et par la solidité de leur cons-

truction qui semblent permettre de les attribuer à une plus haute époque, peut-être même de les rapporter au temps de la domination grecque dans la Bactriane et dans l'Inde. Ils s'élèvent sur le premier degré des montagnes, dans la partie où elles tournent au nord pour resserrer le cours du *Kâboul deriâ*; leurs massifs se détachent du flanc de ces montagnes, sur des tertres artificiels qui recouvrent probablement des constructions souterraines et qui ont plus de deux mille pas de circonférence. Celui de ces monuments qui est le plus rapproché du *Tôp i Bimârân* et qu'il est facile de reconnaître à son élévation sur le plan annexé à cette notice, a reçu des pâtres de la plaine le nom de *Sourkh tôp* سرخ توپ ou *tope rouge :* M. Honigberger n'a pas indiqué l'origine de cette dénomination, qui doit sans doute s'expliquer par l'apparence extérieure du monument, mais qui ne permet cependant pas de supposer qu'il soit construit en briques; car l'exact voyageur n'eût pas manqué de faire une mention expresse de cette particularité. Le *Sourkh tôp* dont le sommet a été entraîné par un écroulement et dont les flancs ont été en plusieurs endroits dépouillés par les outrages du temps, a dû s'élever autrefois à la hauteur de plus de soixante pieds; mais les débris dont sa base est aujourd'hui encombrée nuisent à l'effet que produirait encore sa magnifique ruine. M. Honigberger avait conçu sur les belles proportions de ce monument de hautes espérances des richesses archéologiques qu'il supposait

y être déposées; il pressa activement les travaux de fouilles; une large brèche pratiquée au pied du *tope* donna en quelques jours accès à une grande salle qui n'avait d'autre issue que celle qu'on venait d'y ouvrir et dont la voûte élevée et hardie s'abaissait de tous les côtés jusqu'au sol; cette salle était entièrement vide. On pouvait espérer d'obtenir les mêmes résultats que dans l'excavation du *Tôp i kala'i Malek Cheyeh*, de fouilles poussées à une certaine profondeur dans les fondements du monument; mais c'était un travail long et pénible, dont les difficultés seules étaient certaines et aux chances duquel M. Honigberger ne devait point consacrer un reste de temps dont il pouvait mieux profiter pour des recherches en apparence plus faciles. Le second de ces monuments est situé à peu de distance au nord-ouest du premier et plus rapproché du passage que s'ouvre le *Kâboul deriâ* entre les chaînes de l'Himâlaya et du *Sefîd Kôh* pour entrer dans la plaine de Djelalabad : la circonstance seule de cette position suffirait pour l'identifier avec le *bourdj* qui avait attiré quelques années auparavant l'attention de M. Trebeck, et dont il nous a laissé l'intéressante notice qu'on a lue plus haut; mais la description d'ailleurs moins étendue que nous devons à M. Honigberger du *Khachteh tôp*[1], c'est ainsi

[1] C'est ainsi que prononçait M. Honigberger, et cette orthographe est celle que donne une esquisse que j'ai en ce moment sous les yeux; mais la signification attribuée par ce voyageur au mot *khachteh* m'engage à croire qu'il faut lire simplement *khach tôp* خش توپ,

que le nomment les gens de la contrée, ne nous permet pas de conserver le moindre doute sur l'identité de ces monuments. Le *Khachteh tôp* qui, suivant le dernier voyageur, devait ce nom à l'élégance de sa forme, est à peu près de la même hauteur que le précédent; le *boundj* ou la partie principale du *tope* repose sur une large base carrée qui se rétrécit en s'élevant et qui est aujourd'hui dégradée sur toutes ses faces [1]; au tiers de la hauteur du *bourdj* règne un ordre d'architecture surmonté d'une corniche, figuré en relief et d'une exécution vraiment remarquable; le sommet du massif est écroulé, et le flanc qui regarde le *Kâboul-deriâ* est entièrement dégradé. L'effet de ce monument n'en est pas moins imposant; on reconnaît au premier aspect que c'est l'œuvre d'une architecture qui a eu ses principes et ses modèles; l'habileté pratique que donne le long exercice d'un métier, n'atteint pas à cette perfection d'ensemble et de détails; elle imite des types connus par parties détachées avec des succès inégaux, et sans le moindre souci des rapports; l'art, au contraire, réunissant tous les détails sous une vue d'ensemble, crée ou reproduit des

et, c'est, en effet, cette leçon que portait d'abord l'esquisse que j'ai déjà citée.

[1] Comme M. Honigberger ne fait mention ni des piliers sculptés qui décoraient la base ni des ruines de l'escalier qui avait dû s'ouvrir dans la partie méridionale de cette base, on peut croire que le monument a souffert dans l'espace de dix années des dégradations considérables; cette circonstance donnerait un nouveau mérite à la notice de M. Trebeck.

modèles dont la conception est plus ou moins heureuse, le style plus ou moins correct, mais qui possèdent toujours le mérite de l'unité des proportions. C'est un mérite qui existe à un haut degré dans le *Khachteh tôp* et qui s'y allie heureusement à celui d'une élégante exécution des détails. On conçoit facilement qu'un monument distingué de tous les autres par tant d'avantages et dont l'exhaussement sur une base signalerait seule l'importance, ait sollicité l'attention, la curiosité des pâtres afghans, et que leur imagination, crédule à ses propres rêves, ait entouré la mytérieuse ruine d'un cycle de légendes; l'une d'elles avait été accueillie dans la vallée avec tant d'intérêt qu'elle s'était répandue au delà du *Sefid kôh*, et avait même été portée jusqu'à Kaboul; M. Honigberger apprit dès cette ville, par le récit qu'on lui en fit, l'existence du *Khachteh tôp*. Sur la face orientale de la base qui supporte le *bourdj*, vers le milieu, se voit un trou carré, d'un pied en largeur et en profondeur; c'était, ainsi que le rapporte la tradition, confirmée par l'imposant témoignage des pâtres de la montagne, la place occupée par une pierre noire de la même grandeur : elle n'avait pas obtenu des simples habitants de la contrée plus d'attention que les autres pierres du *bourdj*, lorsqu'un jour il arriva dans la ville de Djelalabad un voyageur hindou qui prit un guide et se fit conduire au *Khachteh tôp*; il s'arrêta devant cette pierre, la détacha du monument, l'enveloppa précieusement dans une pièce d'étoffe et

l'emporta; il avait été observé par les pâtres afghans, et la curiosité avait déterminé un d'eux à suivre secrètement le voyageur dans sa patrie; ce pâtre était revenu quelques mois après et avait rapporté que l'Hindou, à son retour, avait brisé la pierre noire, laquelle s'était trouvée remplie de pierres précieuses d'une inestimable valeur. On ne rêve guère la découverte de trésors que dans les pays pauvres, et les Afghans des montagnes sont, il faut l'avouer, dans les meilleures conditions pour accueillir de semblables contes. M. Honigberger était sans doute mieux fondé à chercher dans l'intérieur de ce monument des trésors dont la science seule devait s'enrichir; décidé à fournir aux Afghans le sujet d'une nouvelle légende à laquelle ne pouvait manquer le merveilleux, il fit pratiquer une ouverture dans la base du monument; les fouilles habilement conduites furent poussées au delà du point central où l'on pouvait espérer de rencontrer une édicule intérieure; tout était massif; ainsi trompé dans ses prévisions, M. Honigberger renonça à suivre son exploration par cette voie; il songea d'abord à reporter les efforts de ses ouvriers sur le *bourdj* qui surmontait la base, espérant qu'au centre de cette partie du monument se trouveraient déposés les objets dont la découverte excitait toute sa sollicitude; mais lorsqu'un examen plus attentif lui eut fait reconnaître que ce *bourdj* était revêtu de pierres d'une consistance semblable à celle du granit, régulièrement assemblées et liées par un ciment in-

destructible, il ne put se dissimuler qu'il manquait des moyens nécessaires pour vaincre une résistance à laquelle ne l'avait pas habitué la construction moins solide des autres *topes*; il dut laisser, non pas sans regret, à ceux qui le suivraient dans cette contrée, le mérite d'une découverte dont il était disposé, par l'insuccès même de ses efforts, à s'exagérer l'importance.

Un dernier monument restait à explorer aux environs de *Derônteh*, s'il est permis de donner ce nom à une ruine informe; tel est en effet son état, qu'on pourrait hésiter à y reconnaître un *tope*, si le témoignage des gens de la contrée, fondé sur une tradition trop récente pour être suspecte et s'accordant trop bien avec l'étendue de la ruine pour n'être pas admis, ne nous assurait que la forme première de ce grand massif était celle d'un *bourdj*; c'est une notion qui est d'ailleurs confirmée par le nom de *Tôp i Amîr khâïl* توپ امیر خایل[1] qui s'attache aujourd'hui encore aux débris qui se sont conservés du monument. Cette ruine se trouve à plus d'une lieue de distance des deux *topes* précédemment décrits, à peu près sur la même ligne, presque en face des *Soumoutch hâ*, et plus avant dans la plaine qu'aucun des monuments semblables si- [illegible]

[1] C'est ainsi que je crois devoir transcrire le nom de ce monument; mais je n'ose présenter ma transcription comme certaine. Le rapprochement des mots *amîr* et *khâïl* autorise peut-être à y chercher la traduction du mot sanscrit *Açvapati*; c'est encore une conjecture que je ne propose qu'avec une extrême réserve.

tués aux environs de *Dérônteh*. On ne saurait comparer cette ruine à celles des autres *topes* qui ont tous souffert des dégradations plus ou moins considérables, mais dans aucun desquels n'a péri la forme monumentale tout entière, et dont presque tous conservent encore distinctement le caractère de leur style d'architecture; le temps a fait là son œuvre avec cette inégalité à laquelle on peut reconnaître ses ravages, entraînant une partie du monument, laissant la ruine de l'autre aux siècles suivants; mais dans le *tope* d'*Amîr khâïl* la main de l'homme a achevé ce que le temps avait commencé, et il est facile de reconnaître sa puissance dans la rapidité, et si je puis ainsi m'exprimer, dans la régularité de la destruction; car le monument a disparu il y a déjà bien des années, un immense débris signale seul aujourd'hui son emplacement, et cependant c'était le plus élevé et le plus considérable de tous les *topes* de la contrée; ses proportions, à en juger par celles de ses ruines, étaient colossales, et sa construction ne devait pas être moins solide et d'une moins grande magnificence que celle du *Khachteh tôp*. Aussi l'aspect des débris du *Tôp i Amîr khâïl* n'est-il pas celui d'une ruine ordinaire, mais plutôt celui d'une carrière incessamment exploitée, de laquelle sortiraient des matériaux déjà préparés par le travail de l'homme; il offre ce singulier spectacle d'un monument antique dont les parties dilapidées ont fourni à la construction des habitations et des murs d'enceinte d'un

village moderne, et dont l'immense ruine domine encore cependant de toute sa hauteur ses propres débris, reconstruits autour de sa base sur un sol également formé de débris. Il y aurait un intéressant rapprochement à faire entre l'histoire de ce monument et celle de l'antique civilisation de l'Afghanistan dont les traditions se sont aussi dépouillées de leur grandeur et obscurément dissipées dans le cours des siècles, et ne se retrouvent plus aujourd'hui qu'altérées dans des contes populaires. Des habitations construites au pied du *Tôp i Amîr khâïl* avec de grandes pierres carrées enlevées à ses ruines, habitations en partie groupées sur la pente même de ses débris, s'est formé un *gerh* ou village, du même nom que le *tope*, entouré d'une enceinte de murs carrée et flanquée de tours, dont les larges blocs ont été également arrachés des flancs du monument; aussi est-ce un singulier contraste que celui de la misérable architecture de ces habitations et de cette enceinte avec la solidité et la régularité de leurs matériaux. Il est difficile de mesurer l'étendue de cette grande ruine et d'en déterminer les proportions avec précision, parce que les abords en sont, pour ainsi dire, obstrués par les maisons du village d'*Amîr khâïl* qui se pressent autour d'elle et dont plusieurs ont même envahi les parties écroulées de sa base; mais il est encore possible de reconnaître que cette base était large et carrée comme celle du *Khachteh tôp*, et de se convaincre qu'on ne saurait encourir le reproche d'exagération en éva-

luant à plus de trente toises le développement de chacun de ses côtés : la partie supérieure de la ruine qui faisait autrefois partie du *bourdj*, n'offre plus aujourd'hui que la forme d'un cône tronqué et irrégulier; aussi n'est-ce que par une approximation dont les proportions des autres parties fournissent les éléments, qu'on peut estimer à près de quatre-vingt-dix pieds la hauteur, de la base au sommet du monument, restauré d'après ces données. La dilapidation du *Tôp i Amîr khâïl* par les gens de la contrée en facilitait l'exploration à M. Honigberger; mais semblait en même temps compromettre les espérances qu'il pouvait concevoir de ses recherches; aussi eût-il peut-être hésité à entreprendre des travaux aussi considérables s'il ne se fût assuré par une minutieuse enquête que le souvenir ne s'était pas conservé d'une seule découverte d'objets précieux faite dans l'exploitation de cette ruine par les ancêtres des habitants actuels d'*Amîr khâïl;* il ne pouvait du moins attacher aucune importance à une tradition que lui répétèrent les *ak sakâl* ou *barbes blanches* du village, et suivant laquelle un immense trésor aurait été trouvé dans un des coins de la base, il y a déjà plusieurs siècles; le judicieux voyageur reconnut dans leur récit un de ces contes vraiment orientaux, imaginés par la superstition et accueillis par la cupidité, qui se répandent sous des formes diverses, mais qui ont tous la même origine et qu'on pourrait considérer comme les lieux communs de l'histoire traditionnelle de l'Afghanistan.

M. Honigberger fit creuser une ouverture au sommet d'un des côtés de la base et dirigea les fouilles de manière à atteindre le sol par une galerie inclinée de plus de soixante pieds, aboutissant au centre du massif; parvenu à ce point sans avoir rencontré l'édicule intérieure qu'il cherchait, il fit élargir l'extrémité de cette galerie dans la direction des quatre coins de la base; mais ses investigations furent encore inutiles : peut-être eût-il été plus heureux en poursuivant ses fouilles dans les fondements et au centre du monument, mais la persévérance si longtemps soutenue de M. Honigberger cédait enfin aux fatigues et aux mauvais succès de tant de pénibles travaux; il retira ses ouvriers du *tope* d'*Amir khêïl*.

E. JACQUET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 janvier 1838.

M. Tassin écrit au conseil pour lui adresser un exemplaire de sa Carte indo-persane en six feuilles. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Tassin.

On dépose sur le bureau le spécimen du Mahâvamsa, publié par l'honorable G. Turnour de Ceylan. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Turnour.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 janvier 1838.

Par l'auteur. *Le Tia Hio, ou la grande étude*, ouvrage de Khoung-fou-tseu (Confucius) et de son disciple Thsîng-tseu, traduit en français, avec une version latine et le texte chinois en regard, par G. Pauthier. Paris, Firmin Didot, 1837; in-8°, 104 pages.

Par l'auteur. *Recherches sur une traduction latine inédite du Traité des Semaines*, livre attribué à Hippocrate dans l'antiquité, et dont l'original grec est perdu, par E. Littré. Paris, 1837; 29 pages in-8°.

Par l'auteur. *An epitome of the history of Ceylon, compiled from native annals: and the first twenty Chapters of the Mahawanso, translated*, by the hon. George Turnour, esq. Ceylon, 1836; in-8°.

Par l'auteur. *Anglo-persan Map of India*, by J. B. Tassin. (Calcutta, 1837.) Six Cartes[1].

Par l'auteur. *Sentences sanskrites sur l'Antiquité des douze constellations du Zodiaque en Aryavarta*, dédiés à M. Letronne par l'auteur (M. de Schlegel), un quart de feuille in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne* et de la *Gazette Turque-Grecque de Candie*.

Bulletin de la Société de géographie. — 2° série, tom. VIII, n°s 47-48, novembre et décembre.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. PERRON, PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE AU CAIRE, A M. MOHL.

Je vous transmets une seconde lettre de Ahmed-effendi d'Alger. Une entreprise que je regarde comme très-importante est le motif de cette lettre. Il s'agit de l'*impression* du Dictionnaire arabe de Madjd-eddîn ou Firauzabâdy. J'en parlais depuis quelque temps à Ahmed-effendi, au schaykh Ayyâd, à mon schaykh Mohammed-et-tounsy; et voilà que tout récemment le schaykh Et-tounsy amène chez moi le nackyb al-Aschrâf Syd-Ishhâck pour me parler de l'impression du *Ckâmoûs* à ses frais. J'engageai de suite l'affaire, et, après trois semaines, un mois, de conversations, d'explications, l'affaire est conclue. Syd-Ishhâck fait imprimer mille exemplaires, et chaque exemplaire ne lui coûtera que quatre-vingts piastres, c'est-à-dire vingt-deux francs environ; la pièce de cent sous passant ici pour dix-neuf piastres et dix paras. De suite l'impression va être mise en train; on prépare les caractères.

D'autre part, Hhassan-bey Eschschamaschirdjy, le proprié-

[1] Ces cartes se trouvent chez M. Cassin, agent général de la Société asiatique, rue Taranne, n° 12.

taire de la maison que j'habite, demande aussi cinq cents exemplaires du *Ckâmôus*.

Voilà donc quinze cents exemplaires. Mais tous sont destinés *à la musulmanie;* pas un ne passera en Europe. Le nackyb al-Aschrâf, de concert avec le grand schérif qui est ici, en fait passer la majeure partie à l'Hedjâz, à la Mekke, aux musulmans des Indes, en Barbarie, au Caire, etc. Hhassan-bey fera passer les siens en Syrie et à Constantinople; car partout ce dictionnaire manque, et depuis que je suis ici, je n'ai pas pu en trouver un à acheter pour moi; je me sers de celui de mon schaykh Mohammed-et-tounsy, qui en a une excellente copie. Ne serait-il pas bon et même lucratif que vous en demandassiez pour vous un certain nombre? il me semble qu'ils se vendraient promptement en Europe. Veuillez, dans le cas où vous désireriez en faire imprimer pour vous, nous en donner avis de suite et envoyer par la voie du consul les fonds que vous voudrez mettre à cette entreprise. En moins de dix mois tout sera terminé; au plus cela ne passera pas un an, et même Ahmed-effendi pense finir en huit mois.

La révision du texte sera faite par le schaykh Et-tounsy, dont je connais la force en arabe; et ce texte sera collationné sur la copie qu'il a et sur le *Ckâmôus* imprimé à Calcutta. La copie du schaykh a été vérifiée et corrigée sur sept à huit autres. Lui-même est réviseur en chef à l'école de médecine depuis cinq ans.

D'après tout cela il me semble que le texte sera aussi correct que possible; et le nackyb al-Aschrâf, homme très-lettré, n'aurait certainement pas laissé au schaykh Et-tounsy la révision, s'il n'eût été sûr qu'elle serait bien faite.

Quant à Ahmed-effendi, il ne demande pour prix de ses peines que le quart du profit que vous retirerez de la vente des exemplaires qu'il vous imprimera.

Veuillez faire connaître cette entreprise par le Journal asiatique.

PUBLICATION D'UN LEXIQUE TRILINGUE ARABE-PERSAN-TURC-ORIENTAL.

Quoique l'étude de l'arabe, du persan et du turc ait, dans ces derniers siècles, fait en Europe de grands et importants progrès, nous ne possédons point encore, sur ces langues, un lexique savant, complet, proportionné à l'intérêt littéraire qui s'attache à ces idiomes, et que l'on puisse mettre en comparaison avec les travaux du même genre qui ont eu pour objet le grec, le latin et les principaux langages occidentaux. Les dictionnaires publiés à différentes époques, tout estimables qu'ils sont, laissent beaucoup à désirer, présentent de nombreuses lacunes, et sont loin d'offrir tous les développements que réclame l'état de nos connaissances, et que le lecteur instruit est en droit d'attendre. Plusieurs savants orientalistes ont, il est vrai, publié, surtout pour ce qui concerne l'arabe, des additions importantes; moi-même, j'en ai donné un assez grand nombre. Mais ces observations, disséminées dans des ouvrages de divers genres, quelquefois même dans des opuscules de peu d'étendue, sont trop exposées à rester perdues pour un grand nombre de lecteurs.

Il serait donc infiniment plus utile de réunir et de coordonner tout ce que nous savons sur les principaux idiomes de l'Orient. Tel est le travail que j'ai entrepris, il y a un grand nombre d'années, et je puis maintenant livrer à l'impression le résultat de mes recherches. Tous les mots des trois langues seront rangés sous une même série alphabétique. Chaque explication sera appuyée du témoignage des grammairiens, des scoliastes orientaux, et justifiée par une foule d'exemples empruntés aux prosateurs et aux poëtes. L'idée de fondre ensemble les mots des trois langues n'a, comme on sait, rien de nouveau. Dherbelot avait composé un dictionnaire turc-persan-arabe-latin, j'ignore dans quelles mains se trouve cet important ouvrage. Meninski, plus heureux que

notre célèbre compatriote, publia son grand lexique, qui a eu deux éditions. J'ai cru devoir faire entrer, de préférence, dans ma collection, le turc oriental, et cela pour plusieurs raisons : 1° dans le grand dictionnaire de Meninski, ce qui concerne la langue turque a été traité avec une supériorité incontestable, et l'on ne pourrait faire à cet important travail que des additions peu nombreuses; 2° le turc oriental doit être considéré comme le véritable langage turc, qui présente les mots dans leur forme primitive et sans altération, tandis que l'idiome parlé à Constantinople et dans l'empire turc n'est réellement qu'un dialecte où les expressions, l'orthographe, les formes grammaticales, ont subi d'assez nombreux changements; 3° enfin, nous ne possédons jusqu'à présent, sur le turc oriental, aucun essai de dictionnaire.

Mon lexique pourra former, je crois, trois gros volumes in-folio. Je pourrais, comme je l'ai dit, livrer immédiatement ce travail à l'impression. Toutefois, comme un ouvrage de ce genre ne saurait être traité avec trop de réflexion et de maturité, j'aime mieux attendre encore quelques mois, afin de rendre mon recueil plus digne encore de l'approbation des lecteurs éclairés. Mais, dans tous les cas, je pourrai, dans le courant de cette année, commencer la publication. L'ouvrage sera imprimé par livraisons. Si mon entreprise obtient quelque approbation, et si je puis me promettre une chance de succès, il sera facile de déterminer les époques où paraîtront les diverses livraisons, et le prix que coûtera chacun des volumes.

QUATREMÈRE.

NÉCROLOGIE.

Le major James Michael, membre étranger de la Société Asiatique, ancien professeur d'hindoustani au collége d'Haileybury, est décédé le 15 décembre passé. Sa santé s'était dérangée dans les derniers temps de sa vie, et dans un moment

fâcheux de désordre mental, il a lui-même mis fin à son existence. On doit d'autant plus déplorer cette mort fatale que M. Michael était doué des meilleures qualités de l'esprit et du cœur. Il était un des orientalistes anglais les plus distingués, surtout dans la connaissance du persan et de l'hindoustani. Les fonctions qu'il remplissait au collége civil de la compagnie des Indes ne lui ont pas laissé le temps de se faire connaître par des travaux importants. On lui doit toutefois trois ouvrages qu'il a publiés, surtout dans l'intérêt de ses élèves : l'analyse du premier chapitre de l'*Anwâr-i sohaïli*; le *Naclât-i hindi* (choix d'histoires tirées du *Bago bahâr*, roman hindoustani), et des extraits de la version hindoustani du célèbre ouvrage philosophique arabe intitulé *ikhwân assafâ*. Ces ouvrages ont tous été offerts par lui à la Société asiatique. Il était venu plusieurs fois à Paris, et il y a deux ans il fit partie de la députation qui alla, le premier jour de l'an, présenter au Roi les hommages de la Société asiatique; il était personnellement connu de plusieurs membres de la Société, et il honorait l'auteur de cette note d'une affectueuse amitié.

G. T.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Sulthans Mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin-Ahmed-Makrisi, traduite en français, et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques, par M. QUATREMÈRE, membre de l'institut. Tome Ier, in-4°. (Ouvrage publié par le comité des traductions de la Société asiatique de Londres.)

Selections from the Bostan of Sadi; intended for the use of students of the persian language, by Forbes FALCONER, M. A. etc. etc. Londres, 1838. Volume in-12 de iij et 107 pages. — A Paris, chez Benjamin Duprat, cloître Saint-Benoît, 7. — Prix, 10 fr.

Sadii opus perfectissimum Bustan, a dit W. Jones. Cette sentence, que l'éditeur des fragments choisis de ce poëme a prise pour épigraphe, est d'une incontestable justesse. Il n'y avait jusqu'ici que deux éditions du Bostân, celle qui fait partie des œuvres de Sadi imprimées à Calcutta en deux volumes-in-folio, et l'édition in-4° lithographiée en la même ville en 1828. Ces deux éditions, fort chères et d'ailleurs fort rares, ne sont entre les mains que d'un très-petit nombre de personnes. M. Falconer a donc rendu un vrai service aux amis de la littérature orientale, et surtout aux étudiants, en publiant un choix auquel a présidé un goût sûr et éclairé. Cet intéressant opuscule contient un tiers du Bostân, lithographié avec beaucoup de soin à l'imitation des manuscrits orientaux les mieux peints et les plus aisés à lire. Le texte est celui de l'édition de Calcutta, collationné sur un bon

manuscrit des œuvres de Sadî écrit en 728 de l'hégire (1327-28 de J. C.). Ce manuscrit fait partie de la précieuse bibliothèque de l'East-India Eouse, collection dont le conservateur actuel, le savant professeur Wilson, communique les trésors aux savants nationaux et étrangers avec une bienveillance et un empressement dignes d'éloges.

Le Bostân est trop connu des orientalistes pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail à son sujet. Dans l'Asie musulmane il partage la célébrité du Gulistan, qui a popularisé en Europe le nom de Sadî; aussi a-t-il été traduit en turc, en hindoustani, et je crois même en arabe. Le Bostân est écrit en vers et dans un des rhythmes les plus harmonieux qu'emploient les Persans, ce qui donne de l'énergie aux pensées morales qui y sont développées à la suite d'histoires (*hikâyat*) intéressantes. Voici une de ces anecdotes :

« Un homme trouva dans le désert un chien qui périssait « de soif et auquel il restait à peine un souffle de vie. L'homme « religieux, faisant de son bonnet un seau, et de la pièce de « mousseline qui formait son turban une corde, releva sa « robe dans sa ceinture, et, se mettant à l'œuvre, il tira de « l'eau d'un puits et en donna un peu au chien qui avait « perdu ses forces. Le prophète, révélant à ses compagnons « le sort de cet homme compatissant, leur apprit que le juge « suprême lui avait remis ses péchés.

« Homme qui t'es livré jusqu'ici à la violence, fais ré« flexion à ceci; embrasse désormais le parti de la bonne « foi et de la générosité. Une œuvre de bienfaisance pratiquée « envers un chien, n'a pas été perdue : comment resterait« elle sans récompense, la charité exercée envers un homme « de bien ? Exerce la générosité suivant tes facultés; le maître « de l'univers n'a laissé aucun mortel dans l'impuissance de « faire du bien. Donner d'un trésor un talent d'or n'est pas « aussi méritoire que de faire l'aumône d'une drachme qu'on « a gagnée par son propre travail. Chacun portera un fardeau

« en proportion de ses forces; la patte d'une sauterelle est « un fardeau pesant pour une fourmi. »

Voici encore la traduction de quelques vers du Bostân, qui sont empreints des plus sublimes idées religieuses :

« Si tu as l'œil de la prudence, prépare ce dont tu auras « besoin dans le tombeau, aujourd'hui que tes yeux ne sont « point encore dévorés par les fourmis. Verse des larmes « maintenant que tu as des yeux; fais valoir tes excuses, « tandis que tu as une langue. Travaille avec ardeur, à pré- « sent que tu n'as de l'eau que jusqu'à la ceinture; n'attends « pas que le torrent dépasse ta tête. Ton âme n'animera pas « toujours ce corps, ta langue ne sera pas éternellement dans « cette bouche. Écoute aujourd'hui les avis des sages, si tu « ne veux pas que demain l'interrogatoire que te fera subir « l'ange Nakir te remplisse d'effroi. Compte pour une fortune « inespérée ces instants précieux qui te restent; quand l'oi- « seau est envolé, la cage n'a plus aucune valeur. Ne perds « pas ta vie dans des occupations frivoles et vaines, car l'oc- « casion est d'un grand prix, et le temps est un glaive tran- « chant[1]. »

M. Falconer est un des élèves les plus distingués de l'école spéciale des langues orientales. A son tour il professe l'arabe, le persan et l'hindoustani à l'*University College* de Londres, et il est considéré comme un des jeunes orientalistes les plus instruits des trois royaumes. Il ne tardera pas sans doute à se faire connaître par quelque travail plus important. Celui-ci est un gage qu'il donne au monde savant, de son goût pour les études asiatiques et de sa patiente sagacité.

GARCIN DE TASSY.

[1] J'ai emprunté pour ces citations l'excellente traduction de M. de Sacy. Voy. *Pend-namèh*, pag. 225 et 237.

يا ايّها الولد *O Kind! die beruhmte ethische Abhandlung Ghasali's. Arabisch und deutsch als neuyahrsgeschenk*, von HAMMER PURGSTALL. Wien. 1838; un volume in-12 de 110 pages.

Ce petit traité de morale que M. de Hammer offre en étrennes (الملح *Almanah*, de là notre mot *Almanach*) aux orientalistes, a été écrit par le célèbre philosophe arabe Abou-Hamid Mohammad al-Ghazzâli; il renferme des conseils sur la conduite de la vie, adressés par l'auteur à un de ses amis. Le style en est en général simple et clair, et le savant éditeur s'est appliqué à en faire une traduction aussi littérale que possible. Ce volume est imprimé avec quelque élégance, et, bien qu'il ne renferme pas un des ouvrages les plus importants de l'auteur, il n'en sera pas moins accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à la culture des lettres orientales. Dans la préface, M. de Hammer, après avoir expliqué les motifs qui l'ont porté à entreprendre cette publication, donne la biographie de Ghazzâli et une liste des ouvrages de cet auteur; nous avons seulement à regretter que le célèbre orientaliste de Vienne s'y soit exprimé avec un peu trop de vivacité peut-être sur le compte de plusieurs savants qui ont publié des observations sur son édition des *colliers d'or* de Zamakhschari.

M. G. DE S.

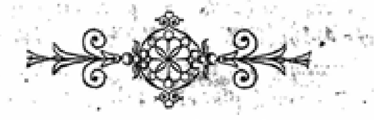
Neue Beiträge zur erlaüterung der persepolitanischen Keilschrift nebst einem Anhange über die Vollkommenheit der ersten Art derselben herausgegeben von D[r] G. F. GROTEFEND. Hanovre, 1837; in-4°, avec 4 planches lithographiées.

M. Grotefend publie dans cette brochure, outre quelques monuments déjà connus : 1° une copie inédite de l'inscrip-

tion de Xerxès, gravée sur le rocher de l'Elvend, copie prise par feu M. Bellino; 2° un fragment inédit d'inscription, de quatre lignes, dans lequel l'auteur croit retrouver le nom royal d'Artaxerxe; 3° deux briques babyloniennes, sur l'une desquelles les lignes se multiplient dans une direction descendante, et sur l'autre dans une direction ascendante. M. Grotefend n'admet pas les résultats des travaux de MM. Burnouf et Lassen, et reproduit avec de légères modifications la lecture qu'il avait proposée dès 1802. Le mérite de cette lecture est depuis longtemps jugé.

On annonce que M. Dell de Brême, élève de l'université de Bonn, se propose de publier le *Dhâtupâtha* prakrit d'après la collation des grammaires originales de ce dialecte, écrites par Vararutchi et Djagadîça.

M. Lassen vient de publier récemment à Bonn un *Lesebuch* ou Livre de lectures scolaires sanscrit. Ce recueil est en partie formé d'extraits du *Vêtâlapantchavimçati* et du *Çukasaptati*; mais il est complété par une publication plus importante, celle du *prahasana*, ou drame satirique intitulé *Dhûrtasamâgama*, qui mériterait d'être reproduit ailleurs. Un lexique spécial termine ce volume destiné aux études élémentaires.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1838.

PROVERBES ARABES DE MEÏDANI,

Publiés et traduits par M. Quatremère.

(Suite.)

مثل ٣٢

إِنَّ عَلَيْكَ جُرْشًا فتعَشَّهُ

يقال مضى جُرْش من الليل وجَوْش اى هَزِيع قُلْتُ قوله فتعشّه يجوز ان تكون الهآء للسكت مثل قوله تعالى لم يتَسَنَّه فى احد القولين (١) ويجوز ان تكون عايدة الى الجُرْش على تقدير فتعشّ فيه ثم حذف فى واوصل الفعل اليه كقول الشاعر

ويَوْمٍ شَهِدْناه سليمًا وعامِرًا
قَلِيلٌ سوى الطعن الدِرَاكِ نَوافِلُهُ

اى شهدنا فيه بضرب لمن يومر بالانقياد والرفق فى امر يبادره فيقال انه لم يَفُتْكَ وعليك ليل بعد فلا تعجل قال ابو الدُقَيش انّ الناس كانوا ياكلون النِسْناس وهم قوم لكل واحد منهم رِجْل ويَد فرعى اثنان منهم ليلا فقال احدهما لصاحبه فَحَكَ الصُبْحُ فقال الاخر انّ عليك جرشا فتعشّه قال وبلغنى ان قوما تبعوا احد النسناس فاخذوه فقال للذين اخذاه يا رُبَّ يوم لو تبعتمانى لمُتّما او لتركتمانى فأُدْرِكَ فذُبِحَ فى اصل شجرة فاذا فى بطنه شَحْم فقال اخر من الشجرة انه اكل ضروًا يعنى الحبّة الخضراء فاستُنْزِلَ فذُبِحَ فقال الاخر فانا اذًا صُمَيميت فاستنزل فذبح

XXII.

Certes, tu as encore à ta disposition un espace de temps : consacre-le à souper.

On emploie après le verbe مضى le mot جرش ou جوش, comme équivalant au terme هزيع, pour désigner « une partie de la nuit. » Je dis que, dans cette manière de parler تعشّه, on peut regarder le *hâ* comme placé par forme explétive, ainsi que dans

ce passage de l'Alcoran : لم يتسنّه, suivant une des deux opinions des commentateurs. On peut aussi le considérer comme se rapportant à الجرش. C'est comme si l'on avait dit : فتعشّ فيه, et qu'après avoir retranché في, on ait réuni le verbe au pronom. Ainsi, dans ce vers du poëte :

Combien de fois avons-nous vu Solaïm et Amer, qui possèdent bien peu de bonnes qualités, si ce n'est le talent de porter des coups redoublés ?

شهدناه est mis pour شهدنا فيه. Ce proverbe s'emploie lorsqu'on veut recommander à un homme de mettre de la modération et du flegme dans une affaire qu'il veut expédier avec trop de précipitation. On lui dit alors : « La chose ne t'a pas « échappé; tu as encore à ta disposition une partie « de la nuit : ne te presse donc pas. » Au rapport d'Abou-Dokaïsch, les *nisnas* sont des êtres dont chacun n'a qu'une main, un pied, et dont la chair est bonne à manger. Deux d'entre eux paissant ensemble, durant la nuit, l'un d'eux dit à son compagnon : « L'aurore t'a déjà trahi. » L'autre répondit : « Tu as encore à ta disposition une partie de « la nuit, profites-en pour manger. » L'auteur ajoute : Suivant ce que j'ai appris, quelques hommes ayant poursuivi et pris un *nisnas*, il dit à ceux qui le tenaient : « Combien de fois, si vous m'eussiez pour- « suivi, vous seriez morts, ou auriez été contraints « de me lâcher ! » On le prit et on l'égorgea au pied d'un arbre. Son ventre était rempli de graisse. Un

autre *nisnas*, posté sur l'arbre, s'écria : « Mon com-« pagnon avait mangé une graine verte. » On le fit descendre de l'arbre et on l'égorgea. Un troisième s'étant mis à dire : « Hé bien, à présent, je vais un « peu me taire, » on le prit et on le tua.

NOTE DU PROVERBE XXII.

(1) L'auteur veut dire que, suivant l'opinion de quelques commentateurs, l'impératif تسقه vient de la racine سقى, suivant d'autres, de سقه.

Je n'aurais point, à coup sûr, transcrit ni traduit ces détails, qui sont, en eux-mêmes, complétement absurdes, s'ils ne m'avaient dû fournir l'occasion de présenter quelques faits, qui peuvent ne pas être entièrement dénués d'intérêt. Les Arabes ont toujours été persuadés qu'il existait dans la nature une classe d'êtres intermédiaire entre l'homme et l'animal; que ces êtres, doués d'intelligence, et ayant le don de la parole, présentent la forme humaine, mais réduite à la moitié de ses dimensions; c'est-à-dire qu'ils ont seulement un œil, un bras, une jambe. On ajoute que leur chair est bonne à manger. Cette opinion n'a pas eu cours seulement parmi le peuple. Des historiens, des géographes, d'ailleurs graves et éclairés, n'ont pas craint de consigner dans leurs ouvrages la tradition relative à ces êtres fantastiques, et d'appuyer leurs récits du témoignage de personnages distingués, qui prétendaient avoir vu ces animaux singuliers, soit vivants, soit morts. Kazwini, dans l'ouvrage intitulé : *Athâr-albilâd* (man. ar. de Ducaurroy 12, fol. 93 *r.* et *v.*), l'auteur anonyme d'un traité de géographie (man. arabe, 581, fol. 115, *v.*) nous donnent, sur cette matière, des détails assez étendus, mais que je ne crois pas devoir reproduire ici, et que transcrit en partie l'auteur du *Moudjmel-altawârikh* (man. pers., 62, fol. 95 *v.*). Le judicieux Masoudi (*Moroudj*, tom. I, fol. 253, *v.* 254, *r.* et *v.* 255) passant en revue les opinions superstitieuses qui existaient chez les Arabes, relativement à l'existence de quelques êtres fabuleux, parle des *nisnas* نسناس, dont il fait une descrip-

tion semblable à celle que nous retrouvons ailleurs; mais il assure positivement que des monstres de ce genre sont entièrement du domaine de la fable, et que les renseignements, si précis en apparence, consignés dans différents ouvrages, n'ont d'autres fondements que la crédulité populaire et le caprice d'une imagination bizarre et superstitieuse. Suivant le témoignage de Masoudi, chaque peuple, tout en regardant comme indubitable l'existence des *nisnas*, a soin de les placer dans un pays fort éloigné de celui qu'il habite. Les Orientaux, dit-il, leur assignent pour patrie l'Occident, et les Occidentaux l'Orient; ce qui suffirait pour prouver qu'il ne faut les chercher nulle part. Toutefois, comme plusieurs écrivains arabes, sur la foi des traditions vulgaires, s'accordaient assez unanimement à indiquer la contrée de Schahr, شحر, qui fait partie de l'Arabie heureuse, comme le pays où l'on devait trouver les *nisnas*, Masoudi prit, à ce sujet, des renseignements positifs : «Je sais, dit-il, par «expérience, que les habitants de la province de Schahr, lorsqu'on «leur parle du *nisnas*, trouvent ces récits merveilleux, et témoi«gnent leur étonnement du portrait qu'on leur fait de cet animal; «mais, en même temps, ils supposent qu'il existe dans un pays «fort éloigné du leur.» Masoudi ajoute : «Le mot نسناس désigne «proprement *des hommes d'un rang inférieur, des hommes vils.*» Hasan «a dit : ذهب الناس فى النسناس «Les hommes ont dégénéré et «sont devenus des *nisnas*.» Un poëte s'exprime en ces termes :

ذهب الناس فاستقلّوا وصرنا

خلفا فى اراذل النسناس

Les hommes sont partis, ont disparu, et nous sommes restés au milieu des *nisnas* les plus ignobles. C'est-à-dire : les hommes ont disparu, et nous restons au milieu d'êtres dépourvus de toutes qualités estimables.

C'est en ce sens que le mot نسناس se trouve employé dans un vers cité par Imad-eddin-Isfahani, dans son histoire des Seldjoucides (man. de Saint-Germ. 327, fol. 111 r.), où on lit :

وخلّ الزمان ونسناسه

Laisse là le monde et les hommes méprisables.

Toutefois, en y réfléchissant tant soit peu, on se persuade facilement que ce qui est rapporté des *nisnas* n'est pas complétement

fabuleux, mais que ce récit présente un fond de vérité. Probablement ces êtres mixtes ne sont autre chose que des singes. Qu'un voyageur ignorant ou de mauvaise foi ait donné de ces animaux une description qui nous semble avec raison tout à fait absurde, le fait n'aura pas été jugé tel par les Orientaux, dont l'imagination amie du merveilleux aura saisi avec avidité ce récit romanesque et invraisemblable. Si les écrivains arabes ont placé de préférence dans la province de Schahr la patrie du *nisnas*, la chose paraît fort naturelle. En effet, nous savons par le récit des voyageurs, que toutes les provinces qui composent le Yemen ou l'Arabie heureuse fourmillent de singes. (*Voyage de l'Arabie heureuse*, pag. 267; Niebuhr, *Description de l'Arabie*, pag. 147.)

Que les Arabes aient donné la chasse à ces animaux, afin de se nourrir de leur chair, la chose n'a rien de surprenant. En effet, on sait que plusieurs peuples, nègres et autres, mangent certaines espèces de singes. Je me contenterai de citer à cet égard un fait rapporté dans une lettre adressée à Peiresc par le renégat Thomas d'Arcos. (*Lettres inédites de Peiresc*, pag. 40, 41.) «Ceux de ce «païs qui pratiquent la terre des Nègres, ne passent point de l'autre «côté du Niger, et disent que bien qu'on y retrouve des singes fort «grands, cruels et malicieux, néantmoins qu'ils ne sont point do«ciles comme ceux de Guinée. Toutefois, un renégat ferrarois, qui «a vescu longtemps en la région d'*Augella*, qui est en la *Marmarica*, «et est entré plusieurs fois dans la terre des Nègres, m'a dit qu'es«tant une fois dans ce païs-là, luy et sa compagnie rencontrèrent «un nègre avec des chiens qui chassoient une figure d'homme «sauvage; et l'ayant pris et tué par le moyen des chiens, ce renégat «voyant une figure parfaite d'homme, couvert néantmoins de poil «assez court par tout son corps, demanda au nègre s'il n'avoit point «peur de Dieu de faire ainsi tuer un homme par des chiens. Le «nègre luy répondit qu'il se trompoit, et que cette figure bien «que d'homme estoit un animal qui paissoit seulement d'herbe; et «pour luy faire voir la vérité, lui ouvrit le ventre, et tira hors les «entrailles qui estoient comme celles d'un mouton; et le lende«main retournant à la chasse avec ce même renégat, ils découvrirent «deux de ces monstres masle et femelle, auxquels ils firent donner «la chasse par les chiens, qui bientôt les atteignirent et mirent «avec grande facilité en terre. Ce renégat m'a dit qu'il les contempla «fort curieusement, et vit l'homme bien formé de tout ses mem«bres, et la femme ni plus ni moins avec ses mamelles pendantes

« d'environ un pied de long, et qu'estant ouverts, leurs entrailles « estoient comme celles qu'il avoit vu le jour précédent, et reconnut « que c'estoient des animaux et non des personnes; de quoy il « demeura fort estonné. Ce renégat est homme de bon sens et de « crédit, et m'a conté cecy plusieurs fois, sans varier en sa re- « lation. » On peut voir, sur ce sujet, le P. Labat (*Relation de l'Afrique occidentale*, tom. III, pag. 302, et quantité d'autres voyageurs.) Dans la Guyane, on mange également les singes Stedman, *Voyage à Surinam*, tom. 1, pag. 205, 217, 218.), etc.

Il paraît que, chez les Arabes, du moins chez les hommes de sens et de raison, les idées superstitieuses que l'on s'était formées, relativement aux *nisnas*, perdirent leur crédit, et que ce mot fut seulement employé pour désigner *une espèce de singe*. On lit dans l'Histoire d'Égypte de Makrizi (tom. II, ms. arabe 673, fol. 398 r.) كان عنده رجل نسانسة « Un homme avait chez lui plusieurs « *nisnas;* » c'est-à-dire plusieurs singes. Parmi les présents envoyés par Bibars, sultan d'Égypte, à Berekeh-khan, souverain mongol du Kaptchak, se trouvaient plusieurs *nisnas* نسانيس bien dressés, et pour lesquels on avait destiné des vêtements de soie de la Chine (Ebn-Ferat, man. de Vienne, tom. V, pag. 268). Nowairi (xxvie partie, man. de Leyde, fol. 111 r.), met au nombre de ces mêmes présents هجن نوبية وحمير فره ونسانيس وبغابغ « des dromaires nu- « biens, des ânes pleins de vivacité, des *Nisnas* (des singes) et des « perroquets. » Le mot *nisnas* existe encore aujourd'hui en Égypte. Au rapport de Forskal (*Descriptiones animalium*, pag. 111), une espèce de singe, que l'on amène de la Nubie, est désignée par le terme de *nisnas* نسناس. M. Marcel (*Vocabulaire français-arabe*, pag. 512), indique aussi le mot نسناس comme désignant un *singe*. On lit dans le *Tarikhi-Wassaf* (fol. 151 r.) : عوام الناس چون در ضلالت متابع نسناسند « Les hommes vils, dans leur « erreur, se ravalent au rang des *nisnas* (des singes.) » Méidani, dans le cours de son ouvrage (prov. 1849), nous offre le proverbe cité plus haut par Masoudi : ذهب الناس وبقى النسناس.

Au reste, des idées superstitieuses, du genre de celles dont je viens de parler, se retrouvent encore aujourd'hui dans certaines parties de l'Orient. Si l'on en croit le témoignage de feu M. Rich (*Memoirs on the ruins of Babylon*, pag. 30), il existe, dans le désert qui avoisine les ruines de Babylone, un animal dont le corps, depuis la tête jusqu'à la ceinture, présente la figure humaine, tandis que

les jambes et les cuisses sont semblables à celles d'un mouton ou d'une chèvre; les Arabes vont avec des chiens à la chasse de cet animal, dont ils mangent les parties inférieures; ne touchant pas au reste du corps, à cause de la ressemblance qu'il offre avec celui de l'homme. Ils donnent à cet être fantastique le nom de *Sied-Assad*, et assurent qu'il existe en grand nombre dans quelques cantons boisés qui avoisinent Semawah et les bords de l'Euphrate. Feu M. Raimond (*Voyage aux ruines de Babylone*, pag. 79, 210), a tourné ces assertions en ridicule. Sans doute, il est probable que les hommes instruits, dans l'Orient, rejettent de pareilles fables; mais il est croyable aussi que, parmi les Arabes, la masse du peuple regarde le fait comme indubitable.

مثل ٢٣

إنّ ورآء الأَكَمَةِ (1) ما ورآءها

اصله انّ أَمَةً واعدت صَديقها ان تاتيه ورآء الاكمة اذا فرغت مِن مِهنة اهلها ليلاً فشَغَلوها عن الإنجاز بما يامروها من العمل فقالت حين غلبها الشَوق حبستموني وانّ ورآء الأَكَمة ما ورآءها يضرب لمن يُفشي على نفسه امرًا مستورًا

XXIII.

Certes, il y a quelque chose derrière la colline.

Ce proverbe doit son origine à une jeune esclave qui avait promis à son amant de venir le trouver,

la nuit, derrière une colline, aussitôt qu'elle aurait achevé son service. Mais ses maîtres, en lui commandant successivement de nouveaux ouvrages, l'empêchèrent de tenir sa parole. Enfin, vaincue par sa passion, elle s'écria : « Vous m'avez retenue « ici, et cependant il y a quelque chose derrière la « colline. » Ce proverbe s'emploie lorsqu'un homme dévoile un fait qui le concerne et qui était resté caché.

NOTE DU PROVERBE XXIII.

(1) Le mot أكمة *colline*, fait au pluriel tantôt أُكُم et tantôt إِكَام. On lit dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin-Isfahani (man. de Saint-Germain 327, fol. 8 r.) : الوهاد بخيامه أكم « Les vallées, couvertes de ses tentes, devenaient des col« lines. » Ailleurs (fol. 37 v.) : صارت الوهاد باشلاء القتلى اكما « Les cadavres, amoncelés dans les vallées, en faisaient des « collines. » Dans le roman d'Antar (t. III, fol. 194 r.) : وصل الى تلك الارض والاكم « Il arriva à cette contrée et à ces collines. » Dans le même ouvrage (tom. III, fol. 339 r.) : نفخ كانه الافعا الساكنة الاكام « Il souffla, comme la vipère qui habite les col« lines. » Un vers cité dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 132 v.) offre ces mots :

وكان اذا ما حلّ ارضا تزيّنت

بزينتها صحراوها واكامها

Lorsqu'il habite une contrée, ses plaines et ses collines s'embellissent à la fois.

مثل ٢٤

إِنَّ خَصْلَتَيْنِ خَيْرُهُمَا الْكَذِبُ لَخَصْلَتَا سَوْء

يضرب للرجل يعتذر من سيّئ فعله بالكذب يُحْكَى هذا المثل عن عمر بن عبد العزيز وهذا كقولهم عُذْرُهُ أَشَدُّ من جُرْمه

XXIV.

Certes, deux choses, dont la meilleure est un mensonge, sont toutes deux mauvaises.

Ce proverbe s'emploie lorsqu'un homme, pour se justifier d'une mauvaise action, a recours au mensonge. On rapporte l'origine de cette parole à Omar ben-Abd-alaziz. C'est dans le même cas que l'on dit : « Son excuse est pire que sa faute. »

مثل ٢٥

إِنَّ من لا يَعْرِفُ الوَحْيَ أَحْمَقُ (١)

ويروى الوحى مكان الوحى يضرب لمن لا يعرف الإيماء والتعريض حتّى يُجَاهر بما يُراد اليه

XXV.

Certes, celui qui ne connaît pas les signes est un insensé.

On lit aussi وقَى au lieu de وقْى. Ce proverbe s'emploie en parlant d'un homme qui n'entend pas les signes, les allusions, et qui a besoin qu'on lui dise ouvertement ce qu'on veut de lui.

NOTE DU PROVERBE XXV.

(1) Ce proverbe est cité par Tebrizi dans son commentaire sur le *Hamasah*, pag. 616, 617.

مثل ٢٦

إِنَّ فى المَعاريضِ لمَنْدُوحة عن الكَذِب

هذا فى كلام عمران بن حُصَين والمعاريض جمع المِعْراض
يقال عرفتُ ذلك فى مِعْراض كلامه اى فى فَحْواه قلتُ اجود
من هذا ان يقال التعريض ضِدّ التصريح وهو ان يُلغز
كلامه عن الظاهر فكلامه مُعَرَّض والمعاريض جمعه ثمّ
لك ان تثبت الياء وتحذفه والمندوحة السَعة وكذلك

النُدْحة يقال انّ فى كذا وكذا نُدْحة اى سَعَة وفُسْحة
يضرب لمن يحسَب انه مُضطرٌّ الى الكذب

XXVI.

Certes, les réponses évasives offrent un champ assez vaste pour que l'on n'ait pas recours au mensonge.

Cette sentence est une parole d'Amran ben-Hosaïn. Le mot معاريض est le pluriel de معراض. On dit: «J'ai appris cela» فى معراض كلامه, c'est-à-dire فى فحواه «par l'ensemble de son discours.» Mais, à mon avis, on peut présenter une explication plus vraie. Le mot تعريض, qui est l'opposé de celui de تصريح, indique que l'on détourne habilement une phrase de son sens naturel; et l'on dit qu'un discours est معرّض *énigmatique*. Le pluriel de معرّض est معاريض (1), dont on peut, à volonté, conserver ou supprimer le ى. Le mot *mandouhah* مندوحة (2) signifie *espace étendu*. Il en est de même de *nodhah* ندحة. On dit : Il y a dans ceci et dans cela ندحة, c'est-à-dire سعة وفسحة «de l'étendue, de l'ampleur.» Ce proverbe s'adresse à un homme qui se croit obligé de recourir au mensonge.

NOTES DU PROVERBE XXVI.

(1) Le pluriel معاريض se trouve dans ce passage du commentaire de Soïouti sur le *Mogni* (man. ar. n° 1238, fol. 70 v.) : هذا

لعمرى من معاريض الكلام «Par ma vie, c'est là un discours « énigmatique. » Quant au verbe عرّض et à son nom d'action تعريض il s'emploie souvent dans la signification de « faire une allusion dé« tournée à une chose, le donner à entendre par une locution qui « semble avoir un autre sens. » Ebn-Athir, dans son Traité de rhétorique (t. II, man. d'Asselin, fol. 123 et suiv.), s'étend longuement sur la définition du mot تعريض. Ailleurs (fol. 127 r.) il dit en parlant du même terme : هو اللفظ الدال على الشىء من طريق المفهوم لا بالوضع الحقيقى ولا المجازى «C'est un mot « qui fait comprendre une chose en parlant à l'intelligence, et non « par une forme naturelle ou métaphorique. » On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 2 v.) : قال يعرّض به.... «Il dit, par une « allusion..... » Dans l'*Omdat-attalib* (man. 636, f. 206 r.) : لهذا عرّض الشاعر بها «D'après cela, le poëte employa ces mots par « forme d'allusion. » Dans l'Histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (manusc. non catalogué, fol. 20 r.) : فمنهم من عرّض للسلطان بطلب ذلك ومنهم من صرح «Les uns demandèrent la chose « au sultan d'une manière indirecte, d'autres lui parlèrent ouver« tement. » Dans le Traité des religions de Schehristani (fol. 67 v.), on lit : قد عيّن عليّا..... فى مواضع تعريضا وفى مواضع تصريحا «Dans certains endroits, il désigna Ali d'une manière in« directe, et dans d'autres d'une manière franche et ouverte. » Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (man. ar. 714, fol. 68 v.) : تحدّثوا بالتصريح والتعريض «Ils parlèrent ouvertement et « énigmatiquement. » Plus loin (fol. 55 r.) : معرّضا بتصريح او مصرّحا بتعريض; et dans l'Histoire d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 111 r.) : هذا لطف تعريض من الرجل «C'était, de la « part de cet homme, une allusion spirituelle. » Nowaïri (man. ar. n° 700, fol. 22 v.), parle d'un symbole par lequel on fait connaître d'une manière détournée, ce qu'on ne veut pas dire ouvertement.

Du nom d'action تعريض se forme l'adjectif تعريضى, signifiant « ce qui est employé d'une manière détournée, énigmatique. » On

lit dans le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir (tom. II, fol. 136 *v.*) : حكاية تعريضيّة.

(2) Le mot مندوحة, suivi de la préposition عن, signifie « que l'on peut se passer d'une chose. » On lit dans le *Kitab-arroudataïn* (man. arabe n° 707 A, fol. 9) : لا مندوحة عن حضور مجلسه « Il n'y a pas moyen de se dispenser de paraître à son au- « dience ; » on voit que l'expression لا مندوحة répond à لا بُدّ. Dans le commentaire de Beïdawi sur l'Alcoran (sur. 18, tom. II, fol. 5 *v.*) : انّ فيما اوحى اليك لمندوحة عن غيره « Ce qui t'a « été révélé te rend toute autre chose inutile. » Dans le *Kaschscháf* de Zamakhschari (t. II, fol. 4 *r.*) : الم يكن لك فيما منحتك من شجر الجنّة مندوحة عن هذه الشجرة « Les fruits des « arbres du paradis, dont je t'avais accordé l'usage, ne te mettaient- « ils pas à même de te passer de cet arbre ? » Ailleurs, dans le même ouvrage (t. I, fol. 123 *v.*) : لكم فى موالاة المومنين مندوحة عن موالاة الكافرين « En cultivant l'amitié des vrais croyants, « vous n'avez nul besoin de rechercher celle des infidèles. » Dans une glose marginale, le mot مندوحة est rendu par سعة واستغناء. Dans les poésies de Motanebbi (tom. I, man. 1429, fol. 81 *r.*), on lit :

فى الصدق مندوحة عن الكذب

En disant la vérité, on n'a nul besoin de recourir au mensonge.

Dans le *Kitab-alagâni* (tom. IV, fol. 98 *v.*) : لك فى دون تلفه مندوحة تشفى من الغيظ « Tu peux, sans le faire périr, trou- « ver assez de moyens d'assouvir ta colère. » Et ailleurs (f. 291 *r.*), on lit : انّ فى نساء العرب مندوحة ومتّسعا « Certes, il y a, « parmi les femmes arabes, toute la marge nécessaire pour faire un « choix. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 583, fol. 188 *v.*) : لا مندوحة لهم عن حكمه « Ils ne sauraient se soustraire à son « obéissance. » Dans le *Omdat-attalib* (fol. 183 *v.*) : قد كان لك مندوحة عنهم « Tu pouvais te passer d'eux. » Dans l'Histoire

de Nowaïri (XXVIe part. manusc. de Leyde, fol. 158 r.) : في الحلال مندوحة عن الحرام «On peut, en se bornant aux choses per-«mises, se passer des illicites.» Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahasen (t. IV, man. 750, fol. 223 r.) : كان السلطان في كل قليل يجعل للاخذ منه مندوحة ويأخذ ما قسم الله له من هذا المال الخبيث «Le sultan, à de courtes distances, se per-«mettait de le dépouiller, et lui enlevait ainsi tout ce que Dieu lui «avait accordé de ces richesses mal acquises.»

مثل ٢٦

إِنَّ المَقْدُرَةَ تُذْهِبُ الحَفِيظَةَ (1)

المَقْدُرَةُ والمَقْدَرَةُ القُدْرَةُ والحَفِيظَةُ الغَضَبُ قال ابو عُبَيْد بلغنا هذا المثل عن رجل عظيم من قريش في سالف الدهر كان يَطْلُبُ رَجُلاً بذَحْل فلمّا ظَفِرَ به قال لولا انّ المَقْدُرَةَ تُذْهِبُ الحَفِيظَةَ لانتقمتُ منك ثم تركه

XXVII.

Certes, le pouvoir neutralise la colère.

Les mots مقدُرة et مقدَرة équivalent à قُدرة *pouvoir*. Le terme حفيظة (2) répond à غَضَب *colère*. Suivant Abou-Obaïd, ce proverbe doit son origine à un personnage qui tenait un rôle important parmi les Koraïschs, et vivait à une époque reculée. Il avait conçu contre un autre homme des sentiments

de haine qu'il cherchait à satisfaire. Se voyant maître de la personne de son ennemi, il lui dit : « Si ce « n'était que le pouvoir neutralise la colère, je me « vengerais de toi; » et aussitôt il le laissa aller.

NOTES DU PROVERBE XXVII.

(1) Ce proverbe se trouve cité dans le Commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (pag. 94), où on lit القدرة, et dans le *Kitab-al-agâni* (tom. II, fol. 307 r.). Suivant l'auteur de cet ouvrage, Ibrahim-ben-Mahdi étant tombé entre les mains de Mamoun, contre lequel il s'était révolté, et se voyant en présence de ce prince, qui paraissait vivement irrité, lui dit : القدرة تذهب الحفيظة.

(2) On lit dans le *Hamasah* (p. 102) : من لم يجب عند الحفيظة يكلم «Celui qui, dans la colère, n'accepte pas ce qu'on lui propose, «sera blessé.» (V. aussi p. 5 et 708.) Et dans les poésies d'Abou'lala (ms. de Scheidius, p. 295), l'auteur dit, en parlant des chevaux : أوقعن الحفيظة بالجمر «Ils font tomber leur colère sur leurs brides,» c'est-à-dire, comme l'explique le scoliaste, «que ces chevaux, se «sentant blessés, déchargent leur fureur sur leurs brides, qu'ils «déchirent avec leurs dents.» On lit dans le *Sirat-arresoul* (man. n° 629, fol. 145 r.), التماس الحفيظة, et le dernier mot est expliqué par الغضب للجرم «la colère qu'une faute inspire.» Dans le même ouvrage, on trouve ces mots (fol. 107 v.) : أهل الحفايظ و الفضل «Les hommes colères et d'un mérite éminent.» Dans un vers cité dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 192 v.) : فارس ذو حفيظة «Un cavalier colère.» Dans un vers du poëte Zohaïr (man. de la Bibliothèque du Roi, fol. 65 r.) :

فقد بلغوا منّى الحفيظة

Ils sont parvenus à exciter ma colère.

En effet, la glose explique الحفيظة par الغضب. Beïari, cité par Soïouti, commentant un vers du *Hamasah*, s'explique en ces termes (man. 1238, f. 18 r.) : الحفيظة الغضب في الشيء الذى يجب عليك حفظه «Le mot *hafidah* désigne le zèle colérique «que l'on montre pour une chose à la conservation de laquelle on «est obligé.» Dans des vers que cite Safadi, dans son Commentaire sur Ebn-Zeïdoun (man. d'Asselin, fol. 66 r.) :

ولكننا اهل الحفايظ والنهى

Nous sommes des êtres colères et intelligents.

Dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin Isfahani (manusc. de Saint-Germ. 327, fol. 3 r.) : اراد..... ان يعبر الى خراسان به وباهله ويكنف اكنافها لدى الحفظ والحفيظة بنُبله ونَبله «Il voulut se rendre dans le Khorasan, accompagné de lui «et de sa famille, et, en déployant son zèle et sa colère, protéger «cette contrée par sa valeur et ses flèches.» Dans l'Histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. IV, f. 259 v.), on lit : حرّك حفيظته لذلك «Il excita sur ce sujet son zèle.» Plus loin (tom. VI, fol. 319 r.) : ملئ منه حسدا وحفيظة «Il fut animé contre lui d'envie et «de colère.» Ailleurs (tom. VIII, fol. 350 v.) : ثارت لها حفايظه «Sa colère s'alluma pour elle.»

Dans un vers cité par le *Yetimah* (man. 1370, fol. 194 v.) :

تجلّد الحرّ لا ينسى حفيظته

La bravoure de l'homme généreux n'oublie pas sa colère.

Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 1372, fol. 70 v.), on lit ce vers :

بدت عليه من الوقار سكينة
فيها حفيظة كل ليث مُخْدِر

On vit briller chez lui une gravité imposante, mais qui cachait la colère d'un lion retiré dans son antre.

On lit dans les vers de Motanebbi (manuscrit, fol. 122 r.) : قدروا عفوا «Dès qu'ils ont eu le pouvoir, ils ont pardonné.»

Dans l'Histoire de Nowaïri (man. n° 645, fol. 55 *v.*) : العفو عند المقدرة «On pardonne, lorsqu'on a le pouvoir de se venger.» Et dans l'ouvrage persan intitulé *Tarikhi-Wassaf* (f. 212 *r.*) : هنگام قدرت عفو وبخشايش كار بست «Au moment où il eut le «pouvoir, il pratiqua le pardon et la clémence.»

Dans le *Yetimah* (fol. 249 *v.*), on trouve ce vers :

اولى بعفو من قدر

لا عفو عن جان اصرّ

Celui qui a le pouvoir doit, plus qu'un autre, pardonner. Il n'y a point d'indulgence pour un coupable qui persiste dans sa faute.

مثل ٢٨

إِنَّ السَّلامةَ مِنها تَرْكُ ما فيها

قيل ان المَثَل فى امر ترك اللقطة تُوجَد وقيل انّه فى ذمّ الدُنيا والحَثّ على تَرْكها وهذا فى بَيت اوّله

والنفسُ تَكْلَفُ بالدنيا وقد علمت

ان السلامة منها ترك ما فيها

XXVIII.

Certes, la manière de se garantir d'une chose consiste à laisser là tout ce qu'elle renferme.

Suivant quelques-uns, ce proverbe a pour but d'indiquer qu'il ne faut pas toucher à un objet que

l'on rencontre. Suivant d'autres, il prêche le mépris des biens du monde, et encourage à y renoncer. Ce proverbe fait partie d'un vers qui commence ainsi :

L'esprit convoite les biens du monde; mais tu sais que le moyen de lui échapper consiste à laisser tout ce qu'il renferme.

مثل ٢٩

إِنَّ سِوَادَهَا قَوَّمَ لِي عِنَادَهَا

السِواد السِرار واصله من السَواد الذي هو الشخص وذلك ان السِرار لا يحصل الا بقرب السَواد من السَواد وقيل لابنة الخسّ وكانت قد فجرت ما حملكِ على ما فعلتِ قالت قُرب الوساد وطول السِواد وزاد فيه بعض المجّان وحُبّ السفاد .

XXIX.

Certes, sa société intime a, pour moi, corrigé sa révolte.

Le mot سَواد répond à سِواد *liaison secrète*. Ce mot vient de سِرار, qui signifie *individu*, *personne*. En effet, une conférence secrète ne peut avoir lieu que par la réunion de deux individus. On deman-

dait à la fille de Khoss, qui avait perdu son honneur : « Quel motif t'a portée à commettre une pareille « action ; » elle répondit : « La proximité du coussin « et la longueur d'une conversation intime. » Un plaisant ajouta : « Et l'amour du plaisir. »

مثل ٣٠

إنَّ الهَوَانَ للئيم مَرأمة

المراءمة الريمان وهما الرأفة والعَطف يعنى اذا اكرمت اللئيم استخفّ بك واذا اهنته فكانّك أكرمته كما قال ابو الطيّب

اذا انت اكرمت الكريم ملكته
وان انت اكرمت اللئيم تمرّد (1)
ووضع الندى فى موضع السيف بالعُلَى
مضرٌّ كوضع السيف فى موضع النَدَى

XXX.

Certes, le mépris, pour un homme vil, est encore une indulgence.

Le mot مرامة, comme celui de ريمان, répond à رافة *l'indulgence*, et à عطف *la bienveillance*. Voici

le sens du proverbe : lorsque tu témoignes de la considération à un homme vil, il te méprise ; si tu l'insultes, il semble que tu l'honores. C'est ainsi que le poëte Abou'ltaïb a dit :

Si tu honores un homme généreux, tu gagnes son cœur ; et si tu honores un être vil, il se révolte contre toi.

Si l'on met en œuvre la libéralité là où il faudrait recourir à l'épée, on nuit à sa considération comme si on substituait le glaive à la libéralité.

NOTE DU PROVERBE XXX.

(1) Ce vers du poëte Motanebbi se trouve cité dans un passage du *Matla-assaadeïn* d'Abd-errazzak (tom. I de mon man. fol. 66 v.).

مثل ٣١

إِنَّ بَنِىَّ صِبْيَةٌ صَيْفِيّونَ أَفْلَحَ مَن كانَ لَهُ رِبعِيّون (3)

يضرب فى التقدّم على ما فات يقال اصاف الرَجُل اذا وُلِد له على كِبَرِ سِنّه ووَلَده صَيْفِيّون وأَرْبَعَ الرجل اذا وُلِد له فى فتآء سِنّهِ ووَلَده رِبعِيّون واصلهما مستعار من نتاج الابل وذلك انّ رِبعيّة النِتاج أَوّلاه وصَيفيّه اخراه فاستُعِيرَ لاولاد الرجل يقال اوّل من قال ذلك سعد بن مالك بن ضُبَيعة وذلك انه وُلِدَ له على كِبَرِ السِنّ فنظر

الى اولاد اخويه عمرو وعوف وهم رجال فقال البيتين وقيل بل قاله معوية بن قشير ويتقدّمها قوله

لبّث قليلا يلحق الداريّون (4)
اهل الجباب البدّن المكفيّون
سوف ترى إن لحقوا ما يبلون
أنّ بني صبية صيفيّون

وكان قد غزا اليمن بولده فقتلوا ونجا وانصرف ولم يبق من اولاده الّا الاصاغر فبعث اخوه سلمة الخير اولاده اليه فقال لهم اجلسوا لا عمّكم وحدّثوه ليسلوا فنظر معوية اليهم وهم كبار واولاده صغار فسآءه ذلك وكان عيونا (3) فردّهم الى ابيهم مخافة عينه عليهم وقال هذه الأبيات وحكى ابو عبيد انه تمثّل به سليمان بن عبد الملك عند موته وكان اراد ان يجعل الخلافة في ولده فلم يكن له يومئذ منهم من يصلح لذلك الا من كان من اولاد الامآء وكانوا لا يعقدون الّا لابنآء المهاير قال الجاحظ كانت بنو أميّة يرون ان ذهاب ملكهم يكون على يد امّ ولد ولذلك قال شاعرهم

ألم تر للخلافة كيف ضاعت
بأن جعلت لابنآء الإمآء

XXXI.

Certes, mes fils sont des enfants d'été. Heureux celui qui a des enfants de printemps !

On emploie ce proverbe lorsqu'on se repent d'avoir laissé échapper une occasion. Le verbe اصاف, en parlant d'un homme, signifie qu'il a eu des enfants dans un âge avancé, et ses enfants sont désignés par le mot صيفيون. Le verbe اربع indique qu'un homme a été père dans sa jeunesse, et ses enfants sont nommés ربعيون. Ces expressions métaphoriques sont prises de la génération des chameaux, chez lesquels la première portée est celle du printemps, et la dernière celle de l'été; ensuite, ces mots ont été appliqués aux enfants des hommes. Suivant ce que l'on rapporte, ce proverbe doit son origine à Saad-ben-Malek-ben-Dobaïah. Il était devenu père dans sa vieillesse. Regardant un jour les enfants de ses deux frères Amrou et Auf, lesquels enfants étaient déjà des hommes faits, il récita les deux vers qu'on vient de lire. Suivant un autre récit, ce fut Moawiâh-ben-Koschaïr, qui, le premier, dit ces vers, que précédaient ceux-ci :

Attends un peu, tu verras arriver les *Dâris*. Ces hommes vêtus de robes, pleins d'embonpoint et remplis de capacité....

S'ils te joignent, tu verras bientôt leurs actions. Certes, mes fils sont des enfants d'été.

Il avait fait une expédition dans le Yemen, accompagné de ses fils, qui périrent dans cette guerre; lui seul échappa. Il ne lui restait plus que des enfants en bas âge. Son frère Selmah-alkhaïr lui envoya ses fils, en leur disant : « Asseyez-vous près « de votre oncle, et tâchez, par vos discours, d'a- « doucir son chagrin. » Moawiâh, en voyant ses neveux qui étaient dans l'adolescence, tandis qu'il n'avait que des enfants en bas âge, éprouva une vive affliction. Comme il avait un mauvais regard, craignant que son œil n'exerçât sur ces jeunes gens une influence funeste, il les renvoya à leur père, et prononça les vers cités plus haut. Au rapport d'Abou-Obaïd, ce fut Soleïman-ben-Abd-almelik, qui, au lit de la mort, cita ce proverbe. Ce prince aurait bien désiré transmettre à ses enfants le titre de khalife; mais il ne s'en trouvait alors aucun qui fût propre à ces hautes fonctions, excepté parmi ceux qui avaient eu des esclaves pour mères. Or on était dans l'usage de ne désigner pour héritiers du trône que des enfants de femmes libres. Suivant Djahed, les Ommiades étaient persuadés que leur empire périrait par les mains d'un fils d'esclave. Un poëte a dit, à cette occasion :

Ne vois-tu pas combien le khalifat est dégradé, depuis qu'on y appelle les enfants des esclaves ?

NOTES DU PROVERBE XXXI.

(1) Ces mots, أفلح من له ربعيّون, se trouvent cités dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah*, pag. 611.

(2) Dans le recueil de notre auteur (prov. 1864), on trouve ce proverbe : رويدًا يلحق الداريّون ; et Meïdani explique le mot داريّ par ربّ النعم «le maître du troupeau.» Ce mot a encore d'autres significations; il désigne 1° «un descendant de ce Témim-«Dâri qui reçut de Mahomet la concession d'un domaine territorial» (Histoire de Jérusalem, man. ar. 713, p. 247) ; 2° «un marchand «de parfums.» On lit dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin Isfahâni (fol. 112 v.), en parlant d'une ville : طيّبة الدار داريّة الطيّب «Excellente, sous le rapport de la position, et exhalant les «parfums les plus suaves.»

(3) Le mot عيون, comme on le voit, désigne «un homme dont «les regards, naturellement et involontairement, exercent une in-«fluence funeste sur les personnes ou les objets qu'il contemple «avec plaisir.» Le terme عاين a la même signification, comme dans ce passage de l'Histoire d'Égypte d'Abou'lmahasen (man. arab. n° 661, fol. 7 v.) كان عاينا ما وقعت عينه على شى الا هلك «Il avait un mauvais œil, et ne pouvait pas attirer la vue sur un «objet sans le faire périr.» Les mots عيان et معيان que nous allons voir plus bas, expriment la même idée. Les Orientaux, et surtout les Arabes, sont persuadés de la réalité de cette influence, et c'est là le motif qui les porte à suspendre au cou de leurs enfants, de leurs chameaux, etc. quantités d'amulettes, qui, soi-disant, ont la vertu de neutraliser ce pouvoir funeste. Les anciens, comme on le sait, admettaient également cette opinion supersti-tieuse. On connaît ce vers de Virgile :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Si l'on en croit Pline, les femmes dont l'œil avait une double

pupille, exercent une fascination de ce genre. Chez les Arabes, l'œil doué de cette propriété dangereuse, est quelquefois désigné par le simple mot de العين l'*œil*, comme dans ce passage du *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 22 r.) : خوفا من العين «Par crainte «de l'influence de l'œil.»

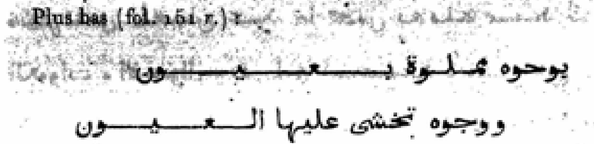
Dans le *Yetimah* (man. 1370, fol. 127 v.), on lit ce vers :

بأبي التي كتمت محاسنها

خوف العيون وليس ينكتم

J'estime à l'égal de mon père celle qui cache ses charmes par la crainte du mauvais œil, mais ils ne peuvent rester inconnus.

Plus bas (fol. 151 r.) :



بوجوه مملوءة بعيون

ووجوه تخشى عليها العيون

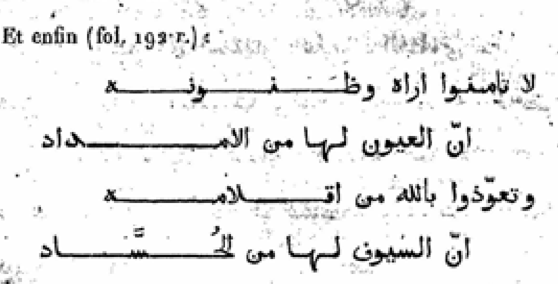
Des visages remplis d'yeux et des visages pour lesquels on redoute l'influence des mauvais regards.

Ailleurs (fol. 152 v.) :

وسلمت من عينه العيّاب

Elle fut préservée de son œil médisant.

Et enfin (fol. 192 r.) :



لا تأمنوا آراءه وظنونه

انّ العيون لها من الامداد

وتعوّذوا بالله من اقلامه

انّ السيوف لها من الحسّاد

Ne vous croyez point à l'abri de ses pensées et de ses projets ; car ils ont pour auxiliaires les yeux malfaisants. Allez chercher auprès de Dieu un asile contre sa plume ; car elle a des glaives que lui fournissent les envieux.

De là vient l'expression اصاب بالعين «Il a fasciné par ses «regards,» et le nom d'action الاصابة بالعين «La fascination «opérée par l'œil.» On lit dans l'*Adjaïb-almakhloukât* de Karwini (de mon manuscrit, fol. 10 v.) : الاصابة بالعين فان العاين اذا تعجب من شى كان يعجبه يهلكه المتعجب منه بخاصية لنفسه لا يوقف عليها «La fascination par l'œil. L'homme au «mauvais regard, lorsqu'il témoigne la satisfaction que lui fait éprou- «ver un objet qui lui plait, le fait périr, par l'effet d'une propriété «inconnue, inhérente à sa personne.» Voici ce que dit à ce sujet l'historien Ebn-Khaldoun (*Prolégomènes*, fol. 195 v.) :

من قبيل هذه التاثيرات النفسانية الاصابة بالعين وهو تاثير نفس المعيان عند ما يحس بعينه مدرك من الذوات والاحوال ويفرط فى استحسانه وينشاء عن ذلك الاستحسان حسد يروم معه سلب ذلك الشى عن اتّصف فيوثر فساده وهو جبلة فطرية اعنى هذه الاصابة بالعين والفرق بينها وبين التاثيرات النفسانيّة ان صدوره فطرى جبلى لا يتخلّف ولا يرجع الى اختيار صاحبه ولا يكتسبه وساير التاثيرات وان كان منها ما لا تكتسب فصدورها راجع الى اختيار فاعلها والفطرى منها قوة صدورها لا نفس صدورها ولهذا فان القاتل بالسحر او بالكرامة يقتل والقاتل بالعين لا يقتل وما ذلك الا انه ليس مما يريده ويقصده او يتركه وانما هذا مجبول فى صدوره عنه والله سبحانه وتعالى اعلم

«Parmi ces influences spirituelles, il faut compter la fascination «produite par l'œil. C'est un effet qui émane de l'esprit de l'homme

«dont le regard a cette propriété, lorsqu'il arrête son œil sur un «être ou sur une chose, qu'il en admire excessivement la beauté; «que cette admiration fait naître en lui un sentiment d'envie qui le «porte à vouloir enlever cette chose à celui qui de l'on a parlé, et en «amène la destruction. Cette influence du regard est une propriété «tout à fait naturelle. La différence qui existe entre elle et les «autres influences spirituelles, consiste en ce que son effet est na-«turel, inhérent à la personne, ne saurait être réprimé, ne dépend «point de la volonté, et ne s'acquiert pas. Quant aux autres in-«fluences, quoiqu'il s'en trouve qui ne peuvent s'acquérir, toutefois «leur production dépend de la volonté de celui qui les exerce; et «la puissance de l'effet, non l'effet lui-même, est seule un don de «la nature. L'homme qui en tue un autre par des procédés magiques «ou par l'effet d'un pouvoir surnaturel, est réellement un meurtrier. «Il n'en est pas de même de celui qui tue par son regard; car ici il «n'y a point un acte produit par la volonté, le choix, ou dont on «puisse s'abstenir, mais un acte forcé et inévitable.»

Bondari, dans son Histoire des Seldjoucides (man. arab. 767 A, fol. 26 r.), parlant de l'incendie qui consuma la principale mosquée de Damas, l'an 461 de l'hégire, s'exprime en ces termes : وقيل اصابت حُسنها العيون «On eût dit que sa beauté avait «éprouvé l'influence des mauvais regards.» On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. III, fol. 484 r.) اصابته العين. On peut voir aussi Motanebbi (man. arab. 1432, fol. 142, et les observations du scholiaste Wahedi), et Zamakhschari (*Kaschschâf*, tom. II, fol. 135 v.) Dans un passage du *Kitab-alagâni* (tom. I, fol. 194 v.), on lit : رجل ساكن الطرف نبيل تأخذه العين «Un homme au «regard calme, excellent, est exposé à l'influence du mauvais œil.» Et ailleurs (*ib.*, fol. 98 r.) كان بيّن الخلق لا تأخذه العين «Il «était fort laid, et n'avait point à craindre l'effet des regards.» Dans les poésies de Motanebbi (fol. 143 r.)

راى حسنها من اعجبته فعانها

Sa beauté fut vue par un homme qu'elle charma, et qui l'ensorcela par ses regards.

Dans l'Histoire d'Égypte d'Abou'lmahasen (man. 663, fol. 23 r.) حذرًا عليه من العيون تصيبه. «Pour le garantir de l'influence

« des regards. » Quelquefois le verbe اصاب est employé seul, sans l'addition du mot بالعين et signifie *fasciner*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahasen (tom. IV, man. 750, fol. 6 r.) en parlant de l'émir égyptien Tougan طوغان :

كان مغرما باقتنا الخيول الجيّدة الى الغاية ويبالغ فى اثمانها الى ان يصير الفرس فى ملكه يصاب بعد مدّة يسيرة لكثرة ما كان يدور حول الفرس ويمدحه ويتغالى فى شكره ولا يزال على ذلك حتى يصاب الفرس المذكور من عينه

« Il aimait passionnément acheter d'excellents chevaux, auxquels « il mettait des prix excessifs. Mais tout cheval qui se trouvait en « sa possession ne tardait pas à être ensorcelé; car il tournait con- « tinuellement autour de l'animal, ne cessait de le louer, de vanter « avec excès ses bonnes qualités, en sorte que le cheval éprouvait « bientôt l'influence funeste des regards de son maître. »

L'expression دفع العين signifie « se garantir, par des amulettes « ou autrement, de l'effet du mauvais œil. » (*Additamenta ad historiam Arabum*, pag. 70, 71, 72.) On lit aussi عين الحاسد « l'œil de « l'envieux. » Le *Sirat-arresoul* (fol. 274 r.) offre ces vers :

يا ربّ فاجمعنا معًا ونبينا
فى جنة تثنى عيون الحُسّد

O mon Seigneur, rassemble-nous tous avec notre prophète, dans le paradis, qui repoussera les regards des envieux.

Dans les poésies d'Omar-ben-Fared (man. 1479, fol. 14 r.) :

عين الحُسّاد عليها لى كوت

L'œil des envieux a, pour mon profit, exercé sur elle une impression brûlante.

On lit aussi مقلة حاسد dans ce vers cité par le *Mesalek-al-absar* (man. 1372, fol. 168 r.) :

والبدر يرميني بمقلة حاسد
لو يستطيع لكان حيث تراني

La lune lance sur moi un œil d'envie. Si elle pouvait, elle serait où tu me vois.

Les Arabes emploient aussi les mots عين الكمال pour désigner «un œil dont le regard a une influence funeste.» Probablement cette locution exprime que le pouvoir de cet œil s'exerce exclusivement sur ce qu'il y a de plus parfait. On lit dans l'Histoire d'Égypte d'Ahmed-Askalani (tom. II, man. 657, fol. 95 r.) لحظتهم عين الكمال فما اخطات. «Le mauvais œil les regarda et ne manqua pas son effet.» Dans l'Histoire de Bedr-eddin-Aïntabi (man. n° 684, fol. 49 r.): صان جامعه عن عين الكمال «Que Dieu garantisse l'auteur de l'inflence du mauvais œil.» Dans l'Histoire de Hasan-ben-Omar (man. 688, f. 5 r.) سمح به عين الكمال الشحيحة لخاطر الذى «L'esprit qu'a épargné le mauvais œil.» Dans un vers arabe que cite l'auteur de *Makhzen-alinschâ* (man. pers. 73, fol. 36 r.):

صرفت عن مجده عين الكمال

Puisse sa gloire être préservée de l'influence du mauvais œil.

Cette expression a passé dans la langue persane. On lit dans le même ouvrage (fol. 5 v.): عين الكمال از كمال جاه وجلال بعون ملك متعال مصروف ومكفوف «Puisse, par le secours «du roi très-haut, l'excellence du rang et de la gloire être à l'abri «des regards funestes.» Dans le *Yetimah* (fol. 15 v.): اصابته عين الكمال. Dans l'Histoire des poëtes de Devletschah (manuscrit persan 250, fol. 182 r.): حق تعالى عين الكمال را از روزكار اين وزير با اقبال دور دارد «Que le Dieu très-haut «éloigne des jours de cet heureux vizir l'influence du mauvais «regard.» Dans le *Djihan-kuschaï* (fol. 3 r.): آن خداوندان فضل وفضال كه عين الكمال از ساحت جلال ايشان دور باد «Ces hommes nobles et généreux; puisse le séjour de

« leur gloire être préservé de l'influence du mauvais œil! » Dans l'Histoire de Mirkhond (v^e partie, fol. 60 r.) : اصابةٌ عين الكمال از وجنات احوال ساكنان آن بلدهٔ طيبه مرتفع Que « l'influence du mauvais regard ne puisse pas atteindre la destinée « des habitants de cette excellente ville. » On lit dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 77 v.) : دفع عين الكمال‌را « Pour détourner l'effet du mau- « vais œil. » Ailleurs (fol. 107 r.) on trouve ce vers :

چون رست از همه دردی بماند در پایش
بدفع آفت عين الكمال نقصانی

Lorsqu'il fut délivré de toute douleur, il resta à son pied un défaut qui devait arrêter l'influence du mauvais œil.

Plus loin (f. 118 r.) : دفع عين الكمال‌را, et enfin (f. 260 r.) : از اصابت عين الكمال « Par l'influence du mauvais regard. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, f. 236 r.) : از اصابت عين الكمال انديشيده « Redoutant l'influence du mauvais « œil. » Plus loin (fol. 254 v.) : جهت دفع اصابت عين الكمال Dans le *Matla-assaadein* (t. II, man. de l'Arsenal, f. 164 r.) : آفت عين الكمال از چهرهٔ اقبال و اعزاز دور « Puisse l'influence « funeste du mauvais œil s'éloigner du visage du bonheur et de la « gloire. » Ailleurs (f. 177 r.) : فلك براى دفع آفت عين الكمال كرد سران ميكشت « Le ciel tournait autour des chefs, pour « les préserver de l'influence des yeux. » Ailleurs (fol. 200 v.) : از براى دفع چشم زخم عين الكمال « Pour neutraliser les « malheurs que peut causer le mauvais œil. » Dans l'*Akbar-nâmeh* (fol. 86 r.) : نشان دفع عين الكمال ميسازند « Ils font en « sorte de repousser le mauvais regard. » Ailleurs (f. 203 v.) : بشكر سلامتى ذات اقدس و دفع عين الكمال نثارهاى كرامى بر فرق روزكار افشاند « Pour témoigner sa reconnaissance de la « convalescence du monarque auguste, et du bonheur avec lequel « avait été neutralisée l'influence du mauvais œil, il répandit sur « la tête du monde d'immenses sommes d'or. »

Les Persans emploient dans le même sens les mots *Tcheschmi-bed* چشم بد « mauvais œil. » On lit dans l'Histoire des Mongols de Raschid-eddin (f. 285 r.) : از چشم بد روزگار غدّار بیندیش « Redoute le mauvais œil du destin. » Dans le *Zafer-nameh* (f. 46 v.) :

زچشم بد ندیده رویشان گرد

Leur visage ne voit point la poussière produite par le mauvais œil.

Dans le *Habib-assiiar* (tom. III, fol. 265 r.) : چشم بد روزگار در کار آمد « Le mauvais œil du destin exerça son influence. » Dans le *Matla-assaadein* (fol. 154 r.) : که بادا چشم بد از دولتش دور « Puisse le mauvais œil s'éloigner de son bonheur. » Dans le *Secander-nameh* (pag. 160) : چو با شه کند چشم بد بازی « Lorsque le mauvais œil se joue d'un roi. » Dans le *Bostan* de Sadi (pag. 12, vers 182) :

بپرهیزش از آسیب چشم بدش

Préservez-le de l'atteinte du mauvais œil.

Le mot *tcheschm-zakhm* چشم زخم, dans sa signification primitive, désigne « la fascination exercée par le mauvais œil. » On lit dans l'Histoire des Mongols de Raschid-eddin (fol. 330 v.), en parlant d'une maladie : موجب چشم زخم است « Elle est produite par la fascination. » Au rapport du même écrivain (fol. 371 r.), Gazan-khan ayant été attaqué d'une ophthalmie, ses sujets دفع چشم زخم را سپند می سوختند « Pour détourner l'effet de la fasci« nation, faisaient brûler de la rue. » Pour entendre ce passage, il faut se rappeler que, suivant les opinions superstitieuses des Persans, la graine de la rue étant mise sur le feu, neutralise l'influence du mauvais œil. (*Borhani-kati*, pag. 188 ; Sadi ; *Rosarium*, pag. 100, man. pers. n° 292, fol. 51 r.) Le mot چشم زخم signifie ensuite « un malheur, une catastrophe quelconque. » On lit dans le *Matla-assaadein* (fol. 144 r.) خاقان سعیدرا از آسیب عین الکمال چشم زخمی رسید « Le khakan heureux (Schahrokh), par suite « de l'influence du mauvais œil, éprouva un accident funeste. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 28 r.), on lit ce vers :

هرچه را چشم در پسندد آرد
چشم زخمی بدان گزنده آرد

Dès que l'œil contemple un objet avec plaisir, une influence funeste nuit à cet objet.

L'opinion qui concerne la prétendue influence des yeux de certaines personnes, opinion qui existe aussi, comme on sait, chez plusieurs nations de l'Europe, est répandue dans l'Afrique ainsi que dans l'Asie. Beaucoup de voyageurs en font mention; Pococke (*Description of the East.*, tom. I, pag. 181); d'Arvieux (*Mœurs et Coutumes des Arabes*, pag. 207, 266, 272, 282; *Journey to Mequinez*, pag. 61); Lyon (*Voyage dans le nord de l'Afrique*, pag. 34, 43, 55); Walsh (*Voyage en Turquie*, pag. 96); Irby and Mangles (*Travels, etc.*, pag. 113, etc.); Hughes (*Voyage en Albanie*, tom. II, p. 259); M. Michaud (*Correspondance d'Orient*, t. VI, p. 89, t. VII, pag. 538), et surtout M. Marcel (*Contes du Cheykh el-Mohdy*, t. III, pag. 319, 320). Au rapport de M. Desfontaines (*Nouvelles Annales des Voyages*, mai 1830, pag. 199), « on voit souvent, en Afrique, « sur le devant des maisons, la figure d'une main peinte en rouge ou « en noir. C'est une espèce de conjuration contre les malveillants. »

Au rapport de Zamakhschari (Kaschschâf, tom. III, f. 34a r.):

قيل كانت العين فى بنى اسد فكان الرجل منهم يتجوّع ثلثة ايّام فلا يمرّ به شى فيقول فيه لم أرَ كاليوم مثله الا عانه فاريد بعض العيانين على ان يقول فى رسول الله مثل ذلك فقال لم أرَ كاليوم رجلا فعصمه الله وعن الحسن دواء الاصابة بالعين ان تقراء هذه الآيـــة

« On prétend que la fascination par les yeux était héréditaire « chez les Benou-Asad. Lorsqu'un d'entre eux avait jeûné durant « trois jours, dès qu'il passait auprès d'un objet quelconque, et « disait : *Je n'ai jamais vu comme aujourd'hui un pareil objet*, il « l'ensorcelait. On sollicita un de ces hommes d'employer la même « formule à l'égard de l'apôtre de Dieu. Il dit en effet : *Je n'ai jamais « vu un homme semblable à celui que je vois aujourd'hui*. Mais Dieu

«préserva le prophète de cette influence funeste. Si l'on en croit «Hasan, le remède contre la fascination produite par les yeux con«siste à lire ce verset (c'est-à-dire le verset 52 de la 68ᵉ surate de «l'Alcoran).»

Suivant le témoignage du *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 22 r.), dans les temps antérieurs à l'islamisme, il existait trois jeunes Arabes, Waddâh-alyemen, Mokanna المقنع Kendi, et Abou-Zeïd-Taï, qui étaient célèbres pour leur beauté. Lorsqu'ils se rendaient aux foires des Arabes, ils avaient toujours la précaution de couvrir leur visage d'un voile, parce qu'ils redoutaient l'effet du mauvais œil, et ils avaient peur que les femmes n'exerçassent sur eux une influence funeste. En effet, si l'on en croit le même historien (tome III, fol. 384 r.), Mokanna, l'un de ces Arabes, ne pouvait pas ôter son voile sans être exposé à la fascination produite par les yeux : اصابته العين. Suivant ce qu'on lit dans le même ouvrage (t. IV, fol. 313 r.), Ebn-Bawab attachait à ses cuisses une coquille noire خرز اسود, afin d'être préservé de l'influence du mauvais œil. Tebrizi, dans son Commentaire sur le *Hamasah* (pag. 556, 704), fait mention d'un vêtement appelé *berim*, بريم, que l'on attachait autour des hanches des enfants pour détourner l'effet du mauvais œil. C'était sans doute dans la même intention que, suivant le témoignage du même grammairien, dans ses scholies sur Motanebbi (tom. I, fol. 20 r.), les Arabes antérieurs à l'islamisme suspendaient au cou de leurs enfants et des autres personnes qui leur étaient chères des os de charognes, des têtes de lièvres et des ordures. Si l'on en croit l'auteur du *Kitab-alagâni* (tom. IV, fol. 120 r.), il existait dans la ville de Médine une vieille femme dont les yeux exerçaient une influence puissante. Elle ne pouvait regarder un objet et le trouver beau sans le fasciner à l'instant. Elle entra un jour chez le musicien Aschab اشعب qui, étant près de mourir, disait à sa fille : «Dès que je serai expiré, ne va pas te livrer à des lamen«tations que la foule puisse entendre; ne va pas dire : O mon père, «je pleure ta perte, parce que tu étais un homme savant qui «observait régulièrement les devoirs du jeûne et de la prière; ô «mon père, je te pleure comme un homme habile et grand lecteur; «car tout le monde t'accuserait de mensonge et maudirait ma mé«moire.» Aschab se retournant, aperçut cette femme dont il vient d'être fait mention; il lui dit, en se couvrant le visage de sa manche:

« Au nom de Dieu, si tu vois dans la position où je me trouve quel« que chose de beau, implore les bénédictions de Dieu sur le pro« phète, et ne me fais pas périr. » Cette femme se mit en colère et lui dit : « Malheureux ! près de rendre le dernier soupir, offres« tu quelque chose qui puisse exciter l'admiration ? — Je le sais « bien, répondit-il; mais j'ai craint que tu n'admirasses le calme « de mes derniers moments, la tranquillité de mon agonie, et que « tu n'aggravasses ma position. » Cette femme sortit à l'instant, en chargeant le malade d'imprécations. Tous ceux qui l'environnaient se mirent à rire, et le malade ne tarda pas à expirer.

مثل ٣٢

انّ العصا من العُصَيّة

قال ابو عبيد هكذا قال الاصمعىّ وانا احسبه العُصَيّة من العصا الّا ان يراد انّ الشىء الجليل يكون فى بدء امره صغيرا كما قالوا انّما القَرْم من الأفيل فيجوز حينئذ على هذا المعنى ان يقال العصا من العصيّة قال المفضّل اوّل من قال ذلك الافعى الجُرْهُمىّ وذلك ان نزارا لمّا حضرته الوفاة جمع بنيه مُضَر واياداً وربيعة وانمارا فقال يا بنىّ هذا القبّة الحمراء وكانت من أَدَمٍ لمضر وهذا الفَرَس الادهم والخباء الأسود لربيعة وهذه الخادم وكانت شمطاء لاياد وهذه البَدْرة والمجلس لانمار يجلس فيه فإنْ أَشْكَل عليكم كيف تقتسمون فأتوا الافعى الجُرْهُمىّ ومنزله بنَجْران فتشاجروا فى ميراثه فتوجّهوا الى الافعى الجرهمى فبينا هم

في مسيرهم اليه اذا رأى مُضَر اثر كلأٍ قد رُعي فقال انّ
البعير الذي رعى هذا لأعور قال ربيعة انّه لأزور قال اياد
انّه لأبتر قال انمار انّه لشرود فساروا قليلا فاذا هم برجل
يوضع جمله فسألهم عن البعير فقال مُضَر اهو اعور قال
نعم قال ربيعة اهو ازور قال نعم قال اياد اهو ابتر قال نعم
قال انمار اهو شرود قال نعم وهذه والله صفة بعيري
فدلّوني عليه قالوا والله ما رأيناه قال هذا والله الكذب
وتعلّق بهم وقال كيف أُصدّقكم وانتم تصفون بعيري
بصفته فساروا حتى قدموا نجران فلمّا نزلوا نادى صاحب
البعير هؤلاء اصحاب جملي وصفوا لي صفته ثم قالوا لم
نره فاختصموا الى الافعى وهو حكم العرب فقال الافعى كيف
وصفتموه ولم تروه فقال مُضَر رايته رعى جانبا وترك
جانبا فعلمت انّه اعور قال ربيعة رايت احدى يديه
ثابتة الاثر والاخرى فاسدة فعلمت انّه ازور لانه افسده
بشدّة وطئه قال اياد عرفتُ انه ابتر باجتماع بعره ولو
كان ذيّالا لمصع به وقال انمار عرفت انه شرود لانه كان
يرعى في المكان الملتفّ نبته ثمّ يجوزه الى مكان ارقّ منه
واخبث نبتا فعلمت انّه شرود فقال للرجل ليسوا باصحاب
بعيرك فاطلبه ثمّ سألهم من انتم فاخبروه فرحّب بهم
ثم اخبروه بما جاء بهم فقال تحتاجون الى وانتم كما ارى

ثم انزلهم فذبح لهم شاة واتاهم بخمر وجلس لهم الافعى
حيث لا يُرى وهو يسمع كلامهم فقال ربيعة لم أَرَ كاليوم
لحما اطيب منه لولا ان شاته غُذيت بلبن كلبة فقال مُضَر
لم ار كاليوم خمرا لولا ان حبلتها نبتت على قبر فقال اياد
لم ارَ كاليوم رجلا اسرى منه لولا انه ليس لابيه الذى
يُدّعَى له فقال انمار لم ار كاليوم كلاما انفع فى حاجتنا من
كلامنا وكان كلامهم بأُذنه فقال ما هؤلآء الا شياطين ثم
دعا القهرمان فقال ما هذه الخمر وما امرها قال هى من
حَبْلة غرستها على قبر ابيك وقال للراعى ما امر هذه الشاة
قال هى عناق ارضعتها بلبن كلبة وذلك ان أُمّها كانت
قد ماتت ولم تكن فى الغنم شاة ولدت غيرها ثم اتى
أُمّه فاخبرته انها كانت تحت ملك كثير المال وكان لا
يولد له قالت فخفتُ ان يموت ولا ولد له فيذهب الملك
فامكنتُ من نفسى ابن عمّ له كان نازلاً عليه فرجع الافعى
اليهم فقصّ القوم عليه قصّتهم واخبروه بما اوصى به
ابوهم فقال ما اشبه القُبّة الحمرآء من مال فهو لمُضَر فذهب
بالدنانير والابل الحُمْر فسمّى مضر الحمراء لذلك واما
صاحب الفرس الادهم والخباء الاسود فله كل شىء اسود
فصارت لربيعة الخيل الدهم فقيل ربيعة الفرس وما اشبه
الخادم الشمطاء فهو لاياد فصارت له الماشية البلق من

الحَبَلَّق والنَّقَد فسمى اياد الشمطاء وقضى لانمار بالدراهم وبما فضل فسمى انمار الفضل فصيروا من عنده على ذلك فقال الافعى ان العصا من العصية وان خشينا من أخشن ومساعدة الخاطل تعدّ من الباطل فارسلهن مثلا وخُشَين وأَخْشن جبلان احدهما اصغر من الآخر والخاطل الجاهل والخطل في الكلام اضطرابه والعصية تصغير تكبير مثل الا عُذَيقها المرجَّب وجُذَيلها المحكَّك والمراد انهم يشبهون اباءهم في جودة الراى وقيل ان العصا اسم فرس والعصية اسم امة يراد انه يحكى الأم بكرم العرق وشرف العتق

XXXII.

Certes, le bâton provient du petit bâton (1).

Abou-Obaïd s'exprime en ces termes : C'est Asmaï qui rapporte ainsi le proverbe ; quant à moi, je pense qu'il faudrait dire العصية من العصا « Le petit « bâton naît du bâton, » à moins qu'on n'entende que la chose la plus importante est d'abord peu considérable, comme lorsque l'on dit : « Le cha- « meau étalon provient du petit chameau. » Dans ce sens, on peut, sans difficulté, employer le proverbe العصا من العصية. Au rapport de Mofaddal, le premier qui prononça cette parole fut Afâ le Djorha-

mide (2), et voici à quelle occasion. Nizar (3), étant près de mourir, réunit ses quatre fils, Modar, Aïad, Rebiah, Anmar, et leur dit : « O mes enfants, ce « pavillon rouge (4), formé de cuir, appartiendra à « Modar. Rebiah aura pour lui ce cheval d'une cou- « leur foncée et cette tente noire; cette esclave gri- « sonnante (5) est pour Aïad; Anmar aura ce sac et « cette chambre dans laquelle il se tiendra habituel- « lement. Si vous éprouvez quelque difficulté relati- « vement au partage, allez trouver Afâ le Djorha- « mide, qui habite Nedjran. » Les frères, ayant eu des contestations pour l'héritage de leur père, se mirent en marche pour se rendre auprès d'Afâ. Sur la route, Modar apercevant les restes d'un champ dont l'herbe avait était mangée, dit sans hésiter : « Le chameau qui est venu paître ici est borgne. » Rebiah dit : « Il penche d'un côté. » Aïad ajouta : « Il n'a pas de queue. » Et Anmar dit : « Il est fa- « rouche. » Lorsqu'ils se furent avancés un peu plus loin, ils rencontrèrent un homme qui pressait le pas de sa monture, et qui les questionna sur le chameau qu'il avait perdu. Modar lui demanda si ce chameau n'était pas borgne. Cet homme répondit affirmativement. Rebiah dit : « Ne penche-t-il « pas d'un côté? — Oui, » dit cet homme. Aïad demanda si l'animal n'était pas sans queue, et l'homme convint du fait. Enfin Anmar ayant demandé si le chameau n'était pas farouche, le propriétaire répondit : « Oui. » Puis il ajouta : « Voilà le signale- « ment de mon chameau; indiquez-moi où il est. »

Les frères répondirent : « Par Dieu ! nous ne l'avons « pas vu. » Cet homme s'écria : « Par Dieu, ce que « vous dites est un mensonge. » Alors s'attachant à leurs pas, il leur dit : « Comment pourrais-je vous « croire, lorsque vous m'avez dépeint mon chameau « d'une manière si exacte? » Ils continuèrent leur route, et arrivèrent à Nedjrân; lorsqu'ils entraient dans la ville, le propriétaire du chameau se mit à crier : « Ces hommes ont pris mon chameau, car ils « m'en ont fait le portrait le plus fidèle. » Ils répondirent : « Nous n'avons pas vu l'animal. » Ils se présentèrent tous ensemble devant Afâ, qui était le juge des Arabes, et qui dit aux enfants de Nizar : « Comment avez-vous pu tracer le portrait d'un ani- « mal sans l'avoir vu? » Modar répondit : « Je me « suis aperçu que le chameau avait mangé l'herbe « d'un côté, tandis qu'il avait laissé celle qui se « trouvait de l'autre côté; j'ai conclu de là qu'il était « borgne. » Rebiah dit : « J'ai vu qu'un des pieds de « devant avait laissé sur la terre une trace bien im- « primée, tandis que la trace de l'autre pied était « mal formée; j'ai conclu que l'animal penchait d'un « côté, puisque c'était en appuyant fortement un « des pieds qu'il avait déformé l'empreinte. » Aïad dit alors : « J'ai deviné qu'il n'avait pas de queue « parce que ses excréments étaient réunis en tas : « or, s'il avait eu une queue, son choc aurait dis- « persé ces excréments. » Anmar ajouta : « Voici ce « qui m'a fait connaître que l'animal était farouche : « se trouvant à paître dans un lieu dont l'herbe était

« abondante, il l'abandonnait pour un autre beaucoup « plus maigre, et dont l'herbe était d'une moindre « qualité. » Afâ dit au plaignant : « Ces hommes « n'ont pas ton chameau; va le chercher ailleurs. »

Il demanda alors aux quatre frères qui ils étaient. Lorsqu'ils se furent nommés, il les combla d'honneurs. Instruit par eux de l'objet de leur voyage, il leur dit : « Comment avez-vous besoin de moi, « étant tels que vous êtes? » Il les fit loger chez lui, fit tuer pour eux une brebis, et leur servit du vin; ensuite il se plaça de manière que, sans être vu, il pouvait entendre toute leur conversation. Rebiah dit à ses frères : « Je n'ai jamais vu une viande plus « exquise que celle qui nous est servie aujourd'hui; « seulement la brebis a été nourrie avec du lait de « chienne. » Modar dit : « Je n'ai jamais vu de vin « meilleur; mais la vigne qui l'a produit a poussé « sur un tombeau. » Aïad dit : « Je n'ai jamais vu « un homme plus généreux que l'hôte qui nous re- « çoit aujourd'hui; mais il n'est pas fils de l'homme « qui passe pour son père. » Anmar ajouta : « Jamais « conversation n'a pu être plus que la nôtre utile « pour notre affaire. » Afâ, qui n'avait pas perdu un mot de ces discours, se dit à lui-même : « Ces « hommes-là sont des démons. » Ayant fait appeler l'intendant de sa maison, il lui demanda des détails sur le vin qu'il venait de servir : cet homme répondit : « Il provient d'une vigne que j'avais plantée sur « le tombeau de votre père. » Ayant questionné son berger relativement à la brebis, cet homme lui dit :

« C'est une petite brebis que j'ai fait nourrir avec du « lait de chienne, attendu qu'elle avait perdu sa mère, « et qu'il ne se trouvait pas dans le troupeau une « autre brebis qui eût mis bas. » Afâ se rendit ensuite chez sa mère et lui dit : « Déclarez-moi franchement « quel est mon père. » Elle répondit : « J'étais mariée « à un roi puissant et fort riche, mais qui n'avait « point d'enfants; craignant qu'il ne vînt à mourir « sans laisser d'héritier, et que son royaume ne passât « à des étrangers, je me livrai à un de ses cousins qui « se trouvait chez lui. » Afâ alla retrouver les quatre frères, qui lui racontèrent leur histoire, et lui firent part des dispositions du testament de leur père. Il leur dit : « Tout ce qui, dans vos biens, ressemble au « pavillon rouge, appartiendra à Modar. » Il eut pour lui les pièces d'or, les chameaux et le vin. C'est de là qu'il fut surnommé *Modar-alhamrâ*. « Celui de vous « à qui on a légué le cheval de couleur foncée et la « tente noire, prendra tout ce qui est d'une teinte « noire. » Rebiah eut pour sa part les chevaux noirs « et reçut le surnom de *Rebiah-alferes*. Tout ce qui « ressemble à l'esclave grisonnante sera pour Aïad. » Celui-ci eut pour son lot le bétail gris بلق, tant moutons que chèvres. Il fut surnommé *Aïad-alschemtâ*. Enfin, Afâ adjugea à Anmar les pièces d'argent et tout le reste de la succession; de là lui vint le surnom de *Anmar-alfadl*. Les fils de Nizar, après cette décision, prirent congé de leur juge, et Afâ dit : « Certes, le bâton provient du petit bâton, « et Khoschaïn provient d'Akhschen. » Et enfin : « Le

« secours que l'on donne à un ignorant peut être « regardé comme un acte absurde. » Ces diverses expressions passèrent en proverbe. *Khoschaïn* et *Akhschen* sont deux noms de montagnes, dont l'une est plus petite que l'autre. Le mot خاطل répond à جاهل *ignorant*, et le terme *khatal*, en parlant d'un discours, désigne le *désordre qui y règne*. Le mot عصيّة est un diminutif employé comme augmentatif. C'est dans le même sens que l'on dit : « Je suis « son petit palmier que l'on entoure d'une enceinte ; « sa petite souche contre laquelle on se frotte. »

Afâ voulut indiquer que les enfants de Nizar, sous le rapport de la prudence, ressemblaient parfaitement à leur père. Suivant d'autres, le mot *asa* عصا est le nom d'un cheval, et *osaiah* عصيّة le nom de sa mère ; ce qui voudrait dire que ce cheval égalait sa mère par la noblesse de la race et ses qualités brillantes.

NOTES DU PROVERBE XXXII.

(1) L'anecdote vraie ou fausse qui est censée avoir donné naissance à ce proverbe, est célèbre dans les traditions arabes : aussi a-t-elle été rapportée par un grand nombre d'historiens, tels que Masoudi (*Moroudj*, man. arab. 599, fol. 128 et suiv. ; man. de Constantinople, t. I, fol. 209 v. et suiv.), l'auteur du roman d'Antar (man. arab. 1521, fol. 49 et 50), le commentateur du poëme d'Ebn-Abdoun (man. arabe 1487, fol. 29 v. et 30), Abou-Bekr-ben-Hodjdjah (man. arabe 1595, fol. 74 r. et v.), Taki-eddin-Fasi (Histoire de la Mecque, man. arabe 722, fol. 160, 161). Ce dernier écrivain a ajouté à sa narration des détails qui ne se trouvent pas dans le récit de Meïdani.

(2) Afâ le Djorhamide se trouve indiqué dans un autre proverbe de Meïdani (prov. 5158). On lit dans les poésies d'Abou'lala (pag. 375) :

ما كان أفعى أهل نجران مثله

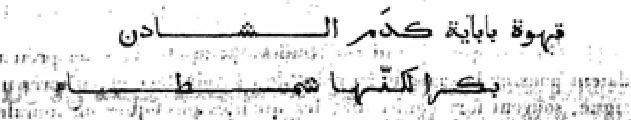
et le poëte lui-même (*ibid.*) fait cette observation : افعى أهل نجران كاهن كان ينبيهم « Afâ, des habitants de Nedjran, était « un devin qui leur prédisait l'avenir. » Il est fait mention de ce devin dans l'ouvrage persan qui a pour titre *Djami-alhikaiât* (man. pers. de l'Arsenal, fol. 60 *r.*).

(3) Le nom de ce personnage doit être écrit *Nizar* نزار, ainsi que l'atteste l'auteur du *Sirat-arresoul* (man. arab. 629, fol. 12 *r.*). Sur les Arabes issus de Nizar, on peut voir Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 109 *v.* et suiv.). Suivant Makrizi (*Opuscules*, man. fol. 163 *v.*). Tous les enfants d'Adnan portaient le nom de *Moderis* المضارية, et les Nizaris النزارية étaient les mêmes que ceux de Kaïs. Ebn-Khaldoun (*Histoire*, tom. III, fol. 241 *r.*), fait mention des troubles qui eurent lieu à Mausel, après la mort du khalife Amin, entre les Arabes Yemanis et les Nizaris.

(4) Le mot قُبَّة désignait *une grande tente*. On lit dans le *Sirat-arresoul* (fol. 216 *v.*) : ضربت له هناك قبة « On lui dressa là « une tente. » Dans l'Histoire d'Ebn-Khaldoun (t. IV, f. 313 *r.*), il est dit en parlant des Turcs : يقال كان معهم سبعماية قبّة وهي لا تكون الا للرؤساء « On dit qu'ils avaient avec eux sept cents « *kobbah*, et cette sorte de tente est réservée pour les chefs. » Chez les anciens Arabes, la *kobbah* était destinée également pour les hommes éminents. On lit dans le *Kitab-alagâni* (t. II, f. 175 *v.*) : أكرموه وضربوا عليه قبّة حتى انه كان تمدّ له حبال بين وتدين فتملاء غنما « Ils le comblèrent d'honneurs et « placèrent au-dessus de lui une *kobbah*. On tendait pour lui des « cordes attachées à deux pieux, et cet espace était rempli de bétail « destiné pour lui. » Cette sorte de tente était faite de cuir de couleur rouge. Suivant ce qu'on lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 210

recto), Mousafir s'étant rendu auprès du roi Noman ben-Mondhar, استظرفه ونادمه وضرب عليه قبّة من ادم حمراء وكان الملك اذا فعل ذلك برجل عرف قدره منه ومكانه عنده « ce prince fut charmé de son esprit, l'admit à sa table et fit dresser « pour lui une *kobbah* de cuir rouge. Lorsque le roi faisait cet « honneur à un particulier, on voyait tout de suite que cet homme « tenait auprès de lui un rang élevé et jouissait d'une haute faveur. » Aussi, dans le même ouvrage (tom. II, fol. 217 *v.*), on trouve cette expression : اهل القباب الحمر والنعم المؤبّل (المؤثّل) والمدامة « Les hommes qui ont une tente rouge, qui sont livrés « au plaisir et au vin. » Les évêques de la ville de Nedjran (*ibid.* tom. III, fol. 60 *r.*) avaient fait placer près de cette ville une tente de peau, القبّة الادم. Ce fut sans doute par suite de cette tradition que la *kobbah* devint un des insignes de la souveraineté. L'an 810 de l'hégire, selon l'historien Ahmed-Askalani (tom. I, man. ar. 656, fol. 247 *r.*), le roi du Bengale envoya à la Mecque, entre autres présents, une tente rouge.

(5) Le mot اشمط, au féminin شمطاء, désigne, suivant le témoignage de l'auteur du *Kamous* (tom. I, pag. 950), « celui dont la tête offre un mélange de blanc et de noir. » Un vers cité dans le *Yetimah* (man. 1370, fol. 124 *v.*) offre ces mots :



قهوة بابلية كدم الشادن

بكر لكنها شمطاء

Un vin de Babylone semblable au sang d'un jeune veau ; c'est une vierge, mais grisonnante.

Plus loin (fol. 231 *v.*) :

عجائز شمط عواهر

Des vieilles grisonnantes et débauchées.

Le verbe شمط, à la première et à la neuvième forme, signifie *être grisonnant*, comme dans ce vers, que cite le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 1372, fol. 24 *r.*) :

حتى بدا الصبح متمطا ذوابه

Jusqu'à ce que parut l'aurore, dont les chevaux étaient gris.

Dans le *Yetimah* (fol. 234 r.) :

وما لمت ان شمطت لمتي

On ne peut me blâmer si mes cheveux grisonnent.

(4) La ville de Nedjran, dans l'Arabie heureuse, était renommée pour ses vins. Masoudi (*Moroudj*, t. I, f. 210 v., 211 r.), parle des vignes qui étaient plantées près de cette ville. Il atteste (*ibid.* fol. 218 v., 221 r.), que la vigne se trouvait en abondance dans la province de Yémamah. Au rapport de l'auteur du *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 7 r.), un marchand allait acheter du vin dans la province de Hadjar هجر. Aujourd'hui encore, la vigne croît en abondance dans la province d'Oman. (*The Journal of the geographical Society*, tom. VII, pag. 109.) Ce n'était pas seulement dans le Yémen que l'on cultivait la vigne. Suivant le témoignage du *Kitab-alagâni* (tom. I, fol. 270), Thakif avait planté, sur le territoire de Taïef, des branches de vigne que lui avait données une femme juive de Wadi-alkora, et qui avaient parfaitement réussi. Lorsque Mahomet faisait le siége de cette ville, il ordonna de couper les raisins qui provenaient des plans de Thakif. (*Sirat-arresoul*, fol. 231 v.)

(4) On sait que, parmi ces Arabes, quelques hommes prétendaient pousser la sagacité au point de pouvoir deviner, d'après un signe, souvent fort équivoque, les qualités physiques ou morales d'un homme, les inclinations d'un animal, etc. C'est ainsi que, suivant le témoignage d'Ebn-Khallikan, le kadi Aïas se trouvant pressé dans une foule, et voyant à côté de lui trois femmes, reconnut, au geste fait par chacune d'elles, que l'une était vierge, la seconde enceinte, et la troisième nourrice (man. ar. 750, f. 47 r.). Voltaire, dans son roman de Zadig (*Romans et Contes*, t. I, p. 18 et suiv.), a imaginé une scène de ce genre.

(1) Le mot نقد, ainsi que l'explique l'auteur du *Kamous* (tom. I, pag. 424), désigne « une sorte de mouton d'une figure

« désagréable. » Il paraît toutefois qu'il a souvent, comme ici, une signification moins restreinte, et désigne en général *un mouton*. On lit dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (man. ar. 714, fol. 19 *v.*) : كانوا اسودا فعادوا من النقد « Ils étaient des lions « et retournèrent brebis. » Ce mot, au pluriel, prend la forme نقاد, comme dans ce passage de l'ouvrage que je viens de citer (*ibid.* fol. 105 *v.*) : لا تكترث الآساد من كثرة النِقاد Les lions « ne tiennent aucun compte du nombre des moutons. » Dans les poésies d'Abou'lala, on lit : كما يتصيّد الأسد النقد « Ainsi que « le lion chasse les moutons. » Et le commentateur Tébrizi fait cette observation : النِقاد جمع نقد وهو ضرب من الغنم صغار.

(5) Au lieu du mot خيل que présente l'édition de Schultens, et qui se trouve aussi dans le manuscrit 196, j'ai cru devoir admettre la leçon حَبَلَّق qu'offre mon manuscrit. Au rapport de l'auteur du *Kamous* (tom. II, p. 1256), le terme حبلّق désigne « des moutons de petite taille, ou des chèvres petites et difformes. » Ici, je crois, ce mot désigne, en général, les *chèvres*.

(6) Le mot *Kaharman* قهرمان désigne « un intendant, celui qui « était chargé du gouvernement d'une maison ou des biens ruraux. » Il fait au pluriel قهارمة. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom VII, fol. 218 *r.*) : ذكر لى بعض قهارمة الدار « Voilà « ce que m'a raconté un des intendants du palais. » A la cour des khalifes Abassides, il existait une femme qui portait le titre de *Kaharmanah* قهرمانة, *intendante*. Elle était chargée de tous les soins de l'administration intérieure du palais, surveillait les dépenses, et jouissait auprès du prince d'une haute considération et d'un grand crédit. On lit dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (tome IV, fol. 150 *v.*) : عنده قهرمانته شمس النهار « Il avait auprès de « lui son intendante, Schems-ennehar. » Dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin-Isfahâni (man. de S. Germ. 327, f. 88 *r.*) : قهرمانة لدار الخلافة « L'intendante du palais du khalife. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. arabe n° 645, fol. 62 *r.*) : جعلت أم

موسى الهاشمية قهرمانة دار المقتدر بالله فكانت تؤدي الرسايل عن المقتدر وامه الى الوزراء «Omm Mousa, de la «famille de Hâschem, fut établie surintendante du palais de Moktader-billah. C'était elle qui expédiait les lettres que ce prince «et sa mère adressaient aux vizirs.» L'usage d'avoir une femme pour surveiller l'administration intérieure du palais se maintint également chez d'autres dynasties, et existait à la cour des sultans mamlouks de l'Egypte; car nous lisons dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 1126): كثرة رواتب الخدام القهرمانات والعبيد «Les sommes considérables que touchaient, pour leurs «gages, les officiers, les intendantes et les esclaves.»

La préposition تَحْتَ s'emploie souvent en parlant d'une femme mariée à un homme. Nous lisons dans le commentaire de Zouzeni sur Amrou'lkaïs (vers 71): لطم اخت كليب وكانت تحته «Il «donna un soufflet à la sœur de Kolaïb, qui était sa femme.» Dans la description de l'Égypte de Makrizi (article de دار عبّاس): كانت امّه تحت الامير مظفر «Sa mère était femme de l'émir «Moudaffar.»

Dans le *Yetimah* de Thaalebi (man. 1370, fol. 221 v.), on lit: بوران بنت الحسن بن سهل كانت تحت المامون «Bouran, «fille de Hasan ben-Sahl, était épouse de Mamoun.»

(4) On trouve dans les poésies d'Abou'lala (pag. 66) un vers qui exprime une idée analogue à celle qu'expriment les différents proverbes indiqués ici:

وقد ينمي كبير من صغير وينبت

من نوى القسب النخلان

Quelquefois une grande chose naît d'une petite: c'est ainsi que des noyaux de dattes produisent des palmiers.

مثل ٣٣

إِنَّ ٱلْكَذُوبَ قَدْ يَصْدُقُ

قال ابو عبيد هذا المثل يضرب للرجل تكون الاساءة الغالبة عليه ثم تكون منه الهَنَة من الإحسان

XXXIII.

Un menteur dit quelquefois la vérité.

« Ce proverbe, dit Abou-Obaid, s'emploie en « parlant d'un homme chez qui la méchanceté « forme le fond du caractère, mais qui, de temps à « autre, fait un peu de bien.

مثل ٣٤

إِنَّ تَحْتَ طِرِّيقَتِكَ لَعِنْدَاوَة

الطرق الضعف والاسترخاء ورجل مطروق فيه رخوة وضعف قال ابن احمر

ولا تصلى بمطروق اذا

ما سرى فى القوم اصبح مستكينا

ومصدره الطِرِّيقة والعِنداوة فِعلاوة من عند يَعْنُدُ عُنُودًا اذا عَدَل عن الصّواب او عَنَدَ يَعْنِد اذا خالف وردّ الحقّ ومعنى المثل انّ فى لينه وانقياده احيانا بعض العُسْر

XXXIV.

Sous ta douceur il y a de l'opiniâtreté.

Le mot *tarak* طرق exprime *la faiblesse*, *l'inertie*, et l'adjectif مطروق désigne *un homme faible et indolent*. Un vers d'Ebn-Ahmar offre ces mots :

'Ne te lie point avec un être faible, qui, lorsqu'il se trouve au milieu d'autres hommes, s'humilia devant eux.

De là se forme le nom d'action طِرِّيقة. Le mot عِنداوة, de la forme فِعلاوة, vient du verbe عَنَدَ يَعْنُدُ عُنُودًا, qui signifie *s'écarter de la raison*, ou de عَنَدَ يَعْنِد, c'est-à-dire *se mettre en révolte, repousser la justice*. Ce proverbe signifie que la douceur et la soumission cachent quelquefois de l'opiniâtreté.

FIN DU PREMIER FASCICULE.

(*La suite au prochain numéro.*)

RÉPONSE

A la Lettre de M. Jacquet insérée dans le nº XXIV du Journal asiatique (décembre 1837, pages 544-599).

Après avoir mis tous mes soins à traduire le petit traité *Tao-ssé* intitulé *le Livre de la Pureté et de la Tranquillité constantes;* après avoir fait de longues recherches dans les auteurs chinois et surtout dans les philosophes de l'école de Lao-tseu, pour m'assurer d'avance de l'exactitude scrupuleuse de ma traduction, je ne devais pas m'attendre, ce semble, à voir mon travail censuré d'une manière générale et refait dans quelques parties importantes, par une personne qui jusqu'ici n'a publié aucun texte, aucune traduction, qui permette de supposer qu'elle possède une connaissance solide de la langue chinoise.

J'aurais par conséquent le droit de décliner la compétence de M. Jacquet, et d'en appeler au jugement des personnes versées dans la langue chinoise; mais je craindrais que mon silence ne fût mal interprété par quelques orientalistes étrangés à l'étude du chinois, et je sens d'ailleurs que ceux qui s'en occupent d'une manière spéciale, n'ont pas toujours à leur disposition les livres nécessaires pour vérifier eux-mêmes toutes les parties d'une traduction qu'ils avaient peut-être cru fidèle, et dans laquelle

on prétend maintenant relever de nombreuses erreurs.

Les personnes qui ont comparé le nouveau travail de M. Jacquet avec le mien, ont remarqué sans doute qu'il s'est emparé en général de ma traduction, et que le plus souvent il n'a fait que *la reproduire à peu de chose près* (il l'avoue lui-même), en s'étudiant à trouver quelques termes différents pour la forme, mais synonymes au fond, pour établir je ne sais quelles *nuances de netteté*. Je ne le suivrai point sur ce terrain douteux, car, en philosophie, rien n'est plus vague, plus insaisissable, que ces prétendues *nuances*, qu'il est aisé de varier à l'infini pour peu qu'on ait d'aptitude à trouver d'heureux détours ou à imaginer d'ingénieuses subtilités.

Il en est tout autrement des passages positifs et palpables où M. Jacquet a assez présumé de lui-même pour corriger ma traduction, et chercher à faire prévaloir un sens absolument différent du mien. Ici il n'y a pas à balancer. Si la nouvelle interprétation de M. Jacquet est exacte, il faut de toute nécessité que la mienne soit erronée, et *vice versa*. Mais, je le déclare d'avance, et j'espère le prouver tout à l'heure par des principes sans réplique et par des exemples nombreux et irrécusables, il n'est pas UN SEUL de ces passages *corrigés* et *traduits tout différemment* où M. Jacquet n'ait commis une ou plusieurs fautes.

Un fait surtout domine dans toutes les parties de la lettre de M. Jacquet, et il n'aura point échappé

aux personnes qui ont pu y jeter les yeux, c'est la légèreté, l'assurance avec laquelle il corrige, sans daigner citer un seul passage qui milite en faveur de son opinion.

Avant de disserter longuement d'après des idées qu'il paraît s'être faites lui-même, au lieu de les avoir déduites de lectures longues et approfondies, M. Jacquet aurait dû consulter davantage l'autorité des écrivains chinois et ne rien avancer sans s'appuyer, à chaque pas, sur des exemples nombreux et décisifs. Il a trouvé plus naturel, plus commode, et plus concluant sans doute, de mettre constamment ses opinions à la place des principes et des faits; comme si, de sa part, l'énoncé d'un doute, la simple indication d'une erreur vraie ou imaginaire, devaient nécessairement entraîner la conviction du public.

Je n'imiterai point l'exemple de M. Jacquet, et je me garderai d'avancer une seule fois, sans raisons et sans preuves, que telle ou telle interprétation est juste ou erronée. Les observations qu'on va lire ont un double but : de justifier ma traduction dans tous les endroits où elle a été critiquée ou refaite, et de démontrer, en outre, qu'avec la meilleure volonté, il est impossible de conserver *une seule des corrections* de M. Jacquet. J'ajouterai qu'il a fait plusieurs fautes en voulant traduire pour la première fois une petite phrase des notes que j'avais involontairement passée. Que peut-on conclure de là, sinon que M. Jacquet n'eût pas été en état de

traduire, même comme il l'a fait, un seul passage difficile du traité philosophique qui nous occupe, s'il n'eût été éclairé, soutenu à chaque ligne et presque à chaque mot par la traduction que j'en ai donnée?

Je passe maintenant à la discussion des passages où M. Jacquet a prétendu combattre et corriger ma traduction. Je prie les lecteurs qui connaissent la langue chinoise, de vouloir bien tenir ouvert devant eux le texte que j'ai publié dans le numéro de juillet 1837, et qu'il serait superflu de réimprimer une seconde fois. Les chiffres romains placés ici entre parenthèses, leur indiqueront, dans les pages lithographiées, la place des mots ou des exemples chinois que j'ai eu besoin de citer à l'appui de ma réponse.

Page 1, ligne 2.

Ta-tao-wou-hing (1 : voyez le premier exemple lithographié). J'ai traduit : « La grande *Voie* est sans « corps. »

M. Jacquet corrige : « La grande *Intelligence* est « sans forme. »

Réponse.

Le seul moyen de savoir le véritable sens que le mot *Tao* (2) doit avoir dans la doctrine de Lao-tseu, est de l'interroger lui-même et de consulter les philosophes de son école les plus rapprochés de l'époque où il a vécu, comme Tchoang-tseu, Ho-kouan-tseu, Ho-chang-kong, etc., qui sont antérieurs à l'ère chrétienne. Le sens d'*Intelligence* appartient

aux Tao-ssé modernes, qui ont défiguré la doctrine de leur maître, et avec lesquels on ne peut que s'égarer.

Or le sens de *Voie* donné au mot *Tao* résulte clairement des passages suivants de Lao-tseu :

« Si j'étais doué d'une prudence éminente, je marcherais « dans la grande *Voie.* » (Chap. LIII.) (3)

« La grande *Voie* est extrêmement plane et unie, mais le « peuple aime les sentiers détournés. » (*Ibidem.*) (4)

« Le *Tao* peut-être regardé comme la mère de l'univers. « Je ne connais pas son nom; pour le qualifier, je l'appelle « *le Tao* ou *la Voie.* » (*Ibid.* chap. XXV.) (5)

Ho-chang-kong, le plus ancien commentateur de Lao-tseu, qui vivait dans le IIe siècle avant notre ère, explique ainsi ce passage (6) : « Je ne vois ni le corps ni la figure du « *Tao ;* je ne sais comment il faut le nommer. Je vois que les « dix mille êtres naissent en venant du *Tao ;* c'est pourquoi « je le qualifie en l'appelant *le Tao* ou *la Voie.* »

On lit dans le philosophe Tchoang-tseu (liv. V, fol. 1) (7) : « Le *Tao* est la *Voie* dans laquelle marchent les dix mille « êtres. »

Le philosophe Ho-kouan-tseu (liv. III, fol. 20) donne une définition analogue du même mot.

« Le *Tao* (8), dit-il, est ce qui donne passages aux êtres. » — « On ne peut peindre sa figure ni son corps, dit ailleurs « le même philosophe ; on ne peut le nommer ni en donner « une idée par le langage. Cependant on peut se le repré- « senter comme une *Voie* par laquelle entrent et sortent les « hommes sages et les hommes vicieux, les hommes stupides « et les hommes prudents. »

Un autre écrivain de la même école s'exprime plus clairement encore lorsqu'il dit (9) : « Vox *Tao* est veluti vox VIA. »

On peut comparer le texte même de notre petit traité (pag. 3, lign. 4) : « Il *entre* peu à peu dans la vraie *Voie.* »

Il résulte des passages précédents, et de vingt autres que je pourrais rapporter, que, dans Lao-tseu et les plus anciens auteurs Tao-ssé (ceux qui sont antérieurs à l'ère chrétienne),

l'emploi et la définition du mot *Tao* excluent toute idée de *cause intelligente*, et qu'il faut le traduire par le mot *Voie*, en lui donnant une signification large et élevée qui réponde au langage de ces philosophes lorsqu'ils parlent de la puissance du *Tao*.

Page 1, ligne 2.

Ta-tao-wou-thsing (10). J'ai traduit : « La grande « *Voie* est *exempte de passions*. »

M. Jacquet corrige : « La grande Intelligence *n'a* « *point de mouvement*. »

Réponse.

L'expression *wou-thsing* (11) ne se trouve nulle part avec le sens que lui attribue M. Jacquet (*exempt de mouvement*). L'auteur veut dire que le *Tao* est exempt des six passions ou affections humaines appelées *lou-thsing* (11*), et qui sont : la joie, la colère, la douleur, le plaisir, l'amour et la haine. (*Dictionnaire de Khang-hi*, clef 61, folio 34 *recto*, ligne 11.) Le sens que j'ai adopté est justifié par ce passage des Annales des Tsin, biographie de Kouo-wen (12) : « Wen-kiao inter« rogea Kouo-wen et lui dit : Quand l'homme a faim, il songe « à la nourriture; quand il est dans la force de l'âge, il pense « à une épouse (c'est-à-dire il éprouve des appétits charnels). « Ce besoin est inné en lui. Docteur, comment se fait-il que « vous soyez *exempt de passions* (*wou-thsing*) ? »

Voici un autre passage qui n'est pas moins décisif (13) : « Le poisson ne craint pas le filet, mais il craint l'oiseau « pêcheur; celui qui se venge de son ennemi n'est pas irrité « contre le glaive, mais il est irrité contre celui à qui il « appartient. Le filet est dépourvu de cœur, mais l'oiseau a « des passions (il est avide, affamé); l'épée est *exempte de* « *passions* (*wou-thsing*), mais l'homme à qui elle appartient a « un cœur *sujet aux passions* (à la colère, à la vengeance). » (*Lieou-sse-lun.*)

M. Jacquet a ajouté les mots *et cependant* au second membre des trois phrases qui précèdent. « Les exigences du parallé-« lisme, dit-il, ont fait supprimer la particule adversative « *eul* (14), qui doit être sous-entendue dans toutes pour com-« pléter le sens, » etc.

M. Jacquet se trompe complètement. L'auteur n'a pas eu besoin de supprimer la particule adversative *eul* pour satisfaire aux *exigences du parallélisme*. Il s'est abstenu de l'employer, parce que le second membre de chacune de ces trois phrases n'est point en opposition avec le premier. En effet, il n'y a aucune opposition entre ces deux membres de phrase, *elle est sans passions*, et *elle fait mouvoir le soleil et la lune*. J'avoue que M. Jacquet a su y trouver une opposition, mais c'est en commettant la faute que nous avons signalée plus haut, savoir, en traduisant les deux mots *wou-thsing* (15), exempt de passions, par *exempt de mouvement*.

Il ne serait pas plus aisé de trouver une opposition entre les mots *elle n'a pas de nom*, et ceux-ci, *elle fait croître et alimente les dix mille êtres*.

Page 1, ligne 5.

Kiang-pen-lieou-mo-eul-sing-wan-we (16). J'ai traduit : « D'en haut, le Ciel coule dans la Terre, et ils pro-« duisent les dix mille êtres. » Et en note : « Littéra-« lement : le principal coule dans l'accessoire, et ils « produisent les dix mille êtres. »

M. Jacquet corrige : « C'est l'émanation du prin-« cipe supérieur dans le principe inférieur qui donne « naissance à tous les êtres. »

Réponse.

Voici comment j'avais entendu le mot à mot de ce passage : « Descendu d'en haut, — le principal — coule dans — l'acces-

« soire. » Les usages de la langue française ne me permettant point de commencer la phrase par le participe *descendu*, j'en ai changé la tournure sans changer le sens, et j'ai écrit : « Le principal *descend* et *coule*...... » Le caractère *pen* (17), *τὸ principale* (Dictionnaire de Basile), désigne ici le principe mâle, le ciel, qui remplit pour ainsi dire le rôle d'un époux. Le caractère *mo* (18), *τὸ minus principale* (Dictionnaire de Basile), désigne ici le principe femelle, la terre, qui remplit pour ainsi dire le rôle d'une épouse.

Ce passage chinois se trouve rendu presque littéralement dans Virgile (*Géorgiques*, livre II, vers 325), quoique sous l'inspiration d'une doctrine différente.

> Tum pater omnipotens, fœcundis imbribus, æther,
> Conjugis in gremium lætæ *descendit*, et omnes
> Magnus alit, magno commixtus corpore, fœtus.

Si M. Jacquet eût compris ma construction et saisi le mot-à-mot qui ressort du sens que j'ai adopté, il ne se serait pas imaginé que j'avais « considéré le verbe *kiang* (18[a]), « descendu, comme passé à l'état adverbial. » S'il eût saisi la véritable manière de construire les quatre premiers mots de cette phrase, il se fût épargné une dissertation fort inutile, qui, de subtilité en subtilité, l'a conduit (il l'avoue lui-même) « à une traduction littérale qui serait inintelligible « en français. » Il n'aurait pas avancé que ma construction, qu'il bouleverse faute de la comprendre, « est absolument « contraire à tous les principes et à l'ordre général de la « syntaxe chinoise. » Voici en effet une autre phrase construite exactement de la même manière, et qui n'est pas moins claire que celle du philosophe Tao-ssé (19) : *Tchi-wan-sing-yeou-li*, mot à mot : « gouverné—le jeune homme— « a enfreint—les rites, » c'est-à-dire « moi, votre jeune subor- « donné, j'ai enfreint les rites. » (*I-kie-tsiouen-tchouen*, livre V, folio 2 *recto*.) Cette construction n'est-elle pas absolument semblable à celle dont il s'agit plus haut : « Descendu d'en « haut — le principal — coule dans l'accessoire ? »

Si l'exemple qui précède paraît appartenir au style moderne, en voici un autre qui offre deux participes placés de la même manière, et dont le caractère antique ne saurait être contesté. Il est tiré de Meng-tseu (livre I, chapitre III, § 4) (20) : *I-sou-lieou-fong-chen-tching-yeou-yeou-tsun-tche;* mot à mot : « transmises — les mœurs — découlés — les « exemples — *et* la bonne administration — encore — subsis- « taient — conservés. » (*Diu submissorum populorum* transmissi *pietatis et æquitatis* mores, transfusa *ab antiquis imperatoribus domesticæ et publicæ administrationis* exempla, bonumque regimen adhuc erant perseverantia, *id est* vigebant.).

Après avoir justifié ma traduction et rapporté les raisons et les autorités sur lesquelles elle est fondée, je ne puis passer sous silence le prétendu mot à mot grec auquel M. Jacquet a recours pour *rendre intelligibles* (sic) le mots *kiang-pen-lieou-mo* (21). Il les explique par : τὸ ὁρμᾶσθαι ἐκ τῆς ἀρχικῆς δυνάμεως, καὶ τὸ κάτω φέρεσθαι εἰς τὴν ἐναντίαν δύναμιν, τοῦτόγε ἔφυσε τὰ πάντα ὄντα; c'est-à-dire littéralement : « l'élan- « lancement impétueux (l'élancement de *qui*, de *quoi?*), en « partant de la puissance primordiale, et la descente dans la « puissance opposée, CELA certes (l'élancement et la des- « cente!) produit tous les êtres. »

J'avoue sincèrement que ce mot à mot, qui n'est nullement grec, et la version française qui le rend à la lettre, me semblent complètement *inintelligibles.* N'est-ce pas là le cas de dire, avec M. Jacquet, que « ce passage peut paraître n'avoir pas « dans la traduction toute la netteté qu'il a dans le texte? »

Je passe à sa version française, *l'émanation du principe supérieur*........ Ce mot *l'émanation,* rapproché du verbe grec τὸ ὁρμᾶσθαι (littéralement *le s'élancer*), nous montre que M. Jacquet a pris le verbe *kiang* (22) substantivement, et qu'en vertu d'un idiotisme grec *qui n'existe pas*, il a entendu *le émaner du principe supérieur,* comme si l'on disait en grec (en supposant que cette tournure fût correcte) τὸ ῥεῖν τῆς ἀρέτης, littéralement *le couler de la vertu*, pour ἡ ῥοὴ τῆς ἀρέτης, *le cours, la diffusion de la vertu.*

Mais cet idiotisme factice ne trouve point d'application en chinois, du moins quant à la position des mots. En effet, toutes les fois qu'un verbe est pris substantivement, il subit la loi des substantifs et se construit comme eux. S'il est combiné avec un nom qui serait au génitif en latin, celui-ci se met invariablement à la première place, et le verbe, devenu substantif, à la seconde. Alors sa construction est tout-à-fait la même que dans cet exemple vulgaire : *jin-kiun* (23), des hommes—prince. Le mot *jin* (des hommes) doit de toute nécessité être à la première place, car le sens serait changé si l'on renversait l'ordre des mots en écrivant *kiun-jin* (24), c'est-à-dire en mettant à la seconde place le mot qui était à la première, et ces deux mots signifieraient alors *régner sur — les hommes.* (Comparez Meng-tseu, livre I, page 54, ligne 2.)

Il résulte des principes que je viens d'établir que, pour rendre le mot *kiang* (25) substantivement par l'*émanation* (littéralement *le émaner*), il faudrait absolument que le génitif *pen* (du principe supérieur) fût à la première place, et le nominatif verbal (*kiang*, le émaner) à la seconde; il faudrait ainsi qu'il y eût dans le texte *pen-kiang* (26), littéralement *du principe supérieur — le émaner,* pour *pen-tchi-kiang* (27), au lieu de *kiang-pen* (lisez ainsi n° 28).

Cette règle de position est confirmée par le passage suivant de Meng-tseu (livre I, page 46, ligne 6) : *Te-tchi-lieou-hing,* etc. (29); littéralement *de la vertu—le couler-marcher,* c'est-à-dire « le courant de la vertu qui se répand, est plus rapide « que les courriers à pied ou à cheval qui portent les ordres « du prince. »

Si l'auteur eût placé les deux substantifs verbaux *lieou-hing* (30) avant *te,* vertu, au lieu de signifier *le couler-marcher* (le courant) *de la vertu,* ils seraient devenus des verbes transitifs actifs, et auraient dû être traduits par *faire couler-marcher* (c'est-à-dire *répandre*) *la vertu* (*fluenti instar diffundere virtutem*).

Voici deux autres exemples où le verbe *lieou* (31), couler,

est pris substantivement, et construit pareillement au génitif.

Kin-tchi-fou-tche-kou-tchi-chi-LIEOU (32). « Les poésies qu'on « appelle aujourd'hui *fou*, sont (littéralement) *le couler* des « vers (*chi*) de l'antiquité, c'est-à-dire *découlent* des com-« positions de l'antiquité appelées *chi* (vers). » (*P'ei-wen-yun-fou*, livre XXVI, folio 19 *recto*, ligne 2.)

Chi-thse-kin-men-tchhong, khiu-in-iu-tchi-LIEOU (33). « Je « pars, je dis adieu aux faveurs de la porte d'or (du prince), « et je vais boire les eaux (littéralement *le couler*) de l'étang « de jade. » (*Ibidem*, folio 20 *recto*.)

Je terminerai par une dernière observation qui est, je crois, sans réplique. J'ai recherché tous les emplois du mot *kiang* (34), descendre, dans les quatre livres classiques, dans les cinq livres canoniques et dans les principaux philosophes Tao-ssé antérieurs à l'ère chrétienne, et *nulle part* je ne l'ai trouvé placé au commencement d'une phrase avec le rôle et la signification que lui assigne M. Jacquet. J'ai la confiance que ce que j'avance ne saurait être réfuté par un seul passage contradictoire.

Page 2, ligne 1.

Thien-ti-si-kiaï-houeï (35). J'ai traduit : « Dans le « ciel et sur la terre *tout* (littéralement tout *en gé-« néral*) se soumettra à lui. »

M. Jacquet corrige : « Tout *ce qui est connu* dans « le ciel et sur la terre lui est soumis. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe. Il est vrai que le mot *si* (36) signifie dans son acception primitive *connaître entièrement;* mais dans l'usage, il ne signifie jamais autre chose que *toujours*, *généralement*, *sans exception*, lorsqu'il est placé avant *kiaï*, tous,

comme dans l'exemple de notre texte, *si-kiaï* (37), généralement tous, ou après *kiaï*, comme dans plusieurs des exemples suivants, *kiaï-si* (38), tous généralement.

Exemple de *si-kiaï* :

Chang-ling, etc. (39) « L'empereur ordonna qu'on lui présentât *généralement, sans exception* tous les élèves du collége impérial qui sauraient à fond un livre canonique, afin de leur « donner des emplois. » (*Pe-sse-lie-tchouen.*)

Voici plusieurs exemples de *si* (40) mis après *kiaï* (*kiaï-si*, tous généralement) :

Keng-mi-sou, etc. « Le riz, le beurre, l'huile, tous (trois) « *sans exception* disparaîtront. » (*Fo-koue-ki*, folio 40 *recto*, ligne 5.) (41)

Chi-kia-ye, etc. « C'est le lieu où Chi-kia-fo prit naissance. « Dans le lieu où le père et le fils eurent une entrevue, dans « le lieu où Fo entra dans le *Nirvana*, dans tous (ces lieux) « *sans exception* on a élevé des tours. » (*Ibidem*, folio 19 *recto*, ligne 9.) (42)

Le mot *si* (43) se trouve plus ordinairement seul et signifie de même *tous, généralement, sans exception*. *Kho-yeou-sse-thsien*, etc. « Il peut y avoir (dans ce royaume) environ « quatre mille religieux, tous attachés à l'étude de la petite « translation. » (*Ibidem*, folio 1 *verso*, ligne 8, traduction de M. Rémusat.) (44)

Jo-yeou-khe-pi-khieou, etc. « Si des religieux étrangers y « arrivent, on les nourrit tous pendant trois jours. Quand « ces trois jours sont écoulés, on les avertit de se chercher « eux-mêmes un gîte ailleurs. » (*Ibid.* fol. 6 *recto*, lig. 7.) (45)

Kiu-koué-jin-min, etc. « Les habitants de tout ce royaume « s'abstiennent *généralement* (*si*) de tuer des animaux vivants, « de boire du vin et de manger des oignons. » (*Ibid.* folio 11 *verso*, ligne 1.) (46)

Comparez *ibidem*, folio 6 *verso*, ligne 1; folio 14 *recto*, ligne 7; folio 19 *recto*, ligne 9; folio 21 *verso*, ligne 9; folio 24 *verso*, ligne 1; folio 33 *recto*, ligne 3; folio 35 *recto*, ligne 6; folio 36 *recto*, lignes 1 et 7; *verso*, ligne 1; folio 38 *verso*,

ligne 3; folio 40 *recto*, ligne 5; *verso*, ligne 7; folio 41 *verso*, ligne 9.

Comparez aussi: *Tseu-sse-thsing-hoa*, livre CX, folio 4 *recto*, ligne 4; *Chou-king*, livre III, chapitre *Thang-chi*, § 1; *ibid.* chapitre *Pan-keng*, Ire partie, § 5; cf. *Kao-heou-mong-khieou*, livre II, folio 13 *verso*, ligne 1; *Tan-koueï-tsi*, livre V, folio 41 *verso*, ligne 6, etc. etc.

Le sens de *connaître* donné au mot *si* (47) est tellement rare que les plus célèbres dictionnaires chinois, *Khang-hi-tseu-tien*, *Tching-tseu-thong*, *P'in-tseu-tsien*, *I-wen-pi-lan*, etc., n'en offrent pas un seul exemple.

Page 2, ligne 1.

Fou-jin-chin-hao-thsing-eul-sin-jao-tchi (48). J'ai traduit: « L'esprit de l'homme aime la pureté, mais « le cœur la trouble. » (Des recherches attentives m'ont fait reconnaître que, dans ce passage et dans ceux de la page 4, ligne 4, il faut mettre les *esprits* et entendre les *esprits vitaux*.)

M. Jacquet corrige: « *L'âme* de l'homme est dis- « posée à la pureté, mais le cœur y jette le trouble. » Il ajoute: « *Chin* (49), dans ces phrases, doit être « traduit par *âme; chin*, dans le langage métaphy- « sique des *Tao-ssé*, signifie l'*âme* ou la manifestation « distincte en nous du *principe spirituel répandu dans* « *l'univers*. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe. Dans la langue philosophique des Tao-ssé, l'*âme* ou principe intelligent s'exprime par *ling* (50); le mot *chin* (51) désigne *les esprits animaux*, qui, associés au *khi* (52) ou à *la force vitale*, constituent l'un des principaux

éléments de la vie physique. Selon eux, l'homme se compose du corps, *hing* (53), des esprits animaux, *chin* (54), de la force vitale, *khi* (55), du *semen*, *thsing* (56), du cœur, *sin* (57), qui est le siége des passions, et d'une *âme* intelligente, LING (58).

Le sens de *chin* (59), esprits vitaux, et de *ling* (60), âme intelligente, va être démontré par les exemples suivants.

Hiouen-weï-tseu, etc. (61). « Hiouen-weï-tseu s'enfuit avec « la vitesse d'un oiseau, et s'éloigna du monde corrompu « pour épurer ses esprits (*chin*) et reposer son *âme* (ling). » (*P'eï-wen-yu-fou*, livre II, folio 85 *recto*, ligne 6.)

Hou-hi-thou-na, etc. (62) « L'homme aspire et expire (l'air), « il rend et reçoit, boit et mange pour se nourrir et faire que « son corps et ses *esprits vitaux* (*chin*) (63) s'aident et se soutiennent mutuellement comme l'étoffe et la doublure (d'un vête- « ment). » (*Ibidem*, ligne 4.)

Thi-tao, etc. (64) « Quand l'homme s'est uni intimement « au *Tao*, l'*âme* (*ling*) (65) renfermée en lui *comprend* (66) « d'elle-même (toutes les choses qui sont du ressort de l'*in-* « *telligence*). » (*Ibid.*, livre XXIV, folio 45 *verso*, ligne 13.)

Le passage suivant est emprunté à un célèbre ouvrage Taó-ssé intitulé *Ou-tchin-pien*, c'est-à-dire *Traité sur l'intelligence de la vérité*. Il peut tenir lieu d'une dissertation longue et approfondie. *Sieu-siu-lien-ki*, etc. (67) « L'homme doit d'a- « bord s'épurer lui-même pour faire que *ses esprits* (*chin*) « soient dans toute leur intégrité et que sa force vitale (*khi*) « soit florissante. Alors les sept affections ne remuent pas, les « cinq ennemis intérieurs ne causent pas de désordre, les six « racines (les cinq sens et la pensée) sont arrachés entière- « ment, et alors le *semen* (*thsing*) a de la peine à se remuer « et à s'agiter..... Quand les yeux voient la beauté des femmes, « alors l'amour surgit et diminue le *semen*. Quand les oreilles « entendent des sons (voluptueux), alors les désirs déréglés « surgissent et remuent le *semen*....... Quand nuit et jour ces « cinq fléaux (la vue, l'ouïe, etc.) ont miné et détruit le corps « de l'homme, combien peut-il lui rester de *semen*? Dès que

« le *semen* est une fois parti, alors les *esprits animaux* (*chin*) et « la force vitale (*khi*) (68) le suivent, et le corps (*hing*) (69) « meurt. » (Livre II, folio 27 et 28.)

Voici un autre passage qui est encore plus décisif. Il est tiré du *Ki-sse-thong-kien*, c'est-à-dire *Miroir général de l'histoire* (livre I, folio 33 *verso*, ligne 4), suivant les idées des Tao-ssé. *Thsing-tche-chin-tchi-pen*, etc. (70). « Le *semen* est la « base des *esprits animaux*. La force vitale (*khi*) est ce que « dépensent les *esprits animaux* (*chin*). Le corps est la de- « meure des *esprits animaux*. Si l'on fait un usage immodéré « des *esprits animaux* (littéralement *s'ils sont employés avec* « *excès*), alors leur activité s'arrête. Si le *semen* est trop mis « en mouvement, alors il s'épuise. Si la force vitale (*khi*) est « fatiguée avec excès, alors elle se détruit. C'est pourquoi le « corps (*hing*) vit parce qu'il a des *esprits animaux*. Les *esprits* « *animaux* ont un appui parce qu'ils ont la force vitale (*khi*). « Quand le *semen* vient à s'épuiser, alors la force vitale (*khi*) se « trouve usée. Quand la force vitale est usée, alors les *esprits* « *animaux* s'en vont. Quand les *esprits animaux* sont une fois « partis, alors le corps meurt. »

Page 2, ligne 2.

Tchhang-neng-kien-khi-yo (71). J'ai traduit : « Si « l'homme peut *constamment* chasser ses passions. »

M. Jacquet corrige : « Que l'on ait la force d'écarter « *absolument* ses passions. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe en rendant le mot *tchhang* (72) par *absolument*. Toutes les fois que ce mot est placé devant un verbe, il doit se traduire par *constamment*, *habituellement*, *dans tous les instants de la vie*. En voici plusieurs exemples :

Tchhang-hing, etc. (73) « Se livrer *constamment* à la jalousie

« et à l'envie. » (*Livre des Récompenses et des Peines*, folio 118 *verso.*) Commentaire : *Jo-chi-tchhang*, etc. (74) « Si *constam*- « *ment* vous conservez ces sentiments et les mettez en pra- « tique. »

Kiu-tso, etc. (75) « Quand vous levez le pied (quand vous « marchez), faites *constamment* attention aux fourmis et aux « insectes. » (*Livre des Bienfaits secrets*, folio 41 *recto.*)

Traduction tartare-mandchou : « Petkhe toukiere de, ke- « mouni (*constamment*) oumiaga ergoufebe touvacha. » (Klaproth, *Chrestomathie tartare-mandchou*, page 44, ligne 9.)

Tchhang-sia, etc. (76) « Il faut cacher *constamment* les « mauvaises actions des autres et publier leurs vertus. » (Même ouvrage, folio 57 *verso.*)

Tchhang-yeou, etc. (77) « *Constamment* il y aura des bons « génies qui vous entoureront et vous protégeront. » (*Ibidem*, folio 64 *recto.*)

On peut comparer les deux proverbes suivants :

Tchhang-hoaï, etc. (78) « Ayez *constamment* la pensée de « vous vaincre vous-même. » (Klaproth, *Chrestomathie tartare-mandchou*, proverbe 50, page 9.)

Tchhang-siang, etc. (79) « Lorsque vous avez (de la fortune), « songez *constamment* (qu'il peut venir un jour) où vous « ne l'aurez plus. » (*Ibidem*, proverbe 143.)

Dans les quatre passages qui précèdent, l'interprète tartare-mandchou a traduit le mot *tchhang* (80) par *kemouni*, c'est-à-dire par *toujours, constamment*. Il se trouve encore quatre fois avec le même sens dans notre petit texte Tao-ssé, page 4, lignes 3 et 4; page 4, ligne 6, et page 5, ligne 2.

Page 2, ligne 3.

Tchhing-khi-sin (81). J'ai traduit : « S'il nettoie « (littéralement *clarifie*) son cœur. »

M. Jacquet corrige : « Et le cœur une fois *purifié*. »

Réponse.

M. Jacquet commet ici une faute grave contre une des plus importantes règles de position. Toutes les fois que le mot *khi* (82), pronom possessif de la seconde personne ou pronom démonstratif, est placé entre deux mots, dont le premier est un verbe et le dernier un substantif, il indique *invariablement* que le verbe est à la voie active, et qu'il régit (à l'accusatif en latin) le substantif qui suit le mot *khi* (83).

M. Jacquet a méconnu cette règle en rendant *passivement* le verbe *tchhing* (84), purifier, qui, par sa position, est *à la voie active,* et en construisant au nominatif le mot *sin* (85), cœur, qui est le régime de ce verbe actif. Le texte de Meng-tseu offre plus de deux cents exemples de cette valeur de position déterminée par la place du mot *khi* (86), intercalé entre deux mots, dont le premier est un verbe et le dernier un substantif. Je me bornerai à citer les suivants : *Wen-khi-ching* (87), « entendre leurs cris » (livre I, page 12, ligne 7). *Chi-khi-jou* (88), « manger leur chair » (*ibidem*). *Tching-khi-liu* (89), « ranger ses troupes » (page 25, ligne 4). Pour traduire passivement ces trois verbes, il faudrait les transposer de la première place à la troisième et dire : *khi-ching-wen* (90); *khi-jou-chi* (91); *khi-liu-tching* (92); et alors on serait forcé de traduire : « leurs cris *sont entendus;* leur chair *est* « *mangée;* ses troupes *sont rangées.* » Il résulte du principe que je viens d'établir, que, pour traduire « leur cœur *est pu-* « *rifié,* » il faudrait qu'il y eût dans le texte *khi-sin-tchhing* (93), et non *tchhing-khi-sin* (94).

Je vais mettre cette importante règle de position dans toute son évidence en citant deux passages où le même verbe est actif ou passif, selon qu'il est placé avant ou après le même substantif. *Khi-tong-khi-sin* (95). « La force vitale *trouble* « son cœur. » (Meng-tseu, livre I, page 48, ligne 8.) Ici le mot *tong* (trouble) est actif, parce qu'il est placé avant *sin,* cœur Voici un autre exemple où il devient passif parce qu'il

est placé après le mot *sin*, cœur. *Sse-jin-sin*, etc. (96) « Faire « que le cœur de l'homme *soit troublé* (*efficere ut hominis cor* « *conturbetur*), et qu'il s'effraie sans motif. » (*P'eï-wen-yun-fou*, livre XXXI, folio 2 *verso*, ligne 7.)

Pour compléter la démonstration de cette même règle de position, je vais citer deux autres passages où notre mot *tchhing* (97), purifier, signifie *purifier* ou *être purifié*, selon qu'il est placé avant ou après le mot *sin*, cœur.

On lit dans le philosophe Hoaï-nan-tseu : *Fan-hio-tche*, etc. (98) « Toutes les fois que celui qui étudie peut voir « clairement le rôle distinct du ciel et de l'homme, pénétrer « à fond les causes de la paix des états et des désordres civils, « *purifier* son cœur et sa pensée..... on peut dire qu'il sait « ce qu'il y a de plus essentiel. »

Voici maintenant l'autre exemple, où le verbe *tchhing* (99), purifier, se trouve *à la voix passive*, parce qu'il est placé après le mot *sin*, cœur. *Wou-kiao-yeou*, etc. (100) « Il (le sage qui « vit dans la retraite) n'entretient point de relations avec les « hommes; il n'est point importuné de prières ni de re- « commandations; son cœur *étant purifié*, son corps *étant* « *devenu calme*, il se possède lui-même dans une heureuse « quiètude. » (*P'eï-wen-yun-fou*, l. XXV, f. 16 *v.* ligne 7.)

Page 2, ligne 3.

Tseu-jen-lou-yo-pou-sing (101). J'ai traduit : « *Na-* « *turellement* les six désirs déréglés ne naîtront point « en lui. »

M. Jacquet corrige : « *En effet*, là où n'existent « pas les six passions. » — Il ajoute : « Les caractères « *tseu-jen* (102) signifient *certes, en effet*. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe. D'abord le mot *sing* (103) doit se traduire par *germer*, *naître*, *prendre naissance*, et non par *se*

trouver, exister. En second lieu, les deux mots *tseu-jen* (104) n'ont point ici la signification qu'il leur attribue. L'auteur les a employés dans le sens de *naturellement*, parce qu'il *va de soi-même*, il *résulte naturellement* que les désirs déréglés ne peuvent plus *germer, naître* dans l'homme dès le moment qu'il a purifié son cœur et qu'il en a expulsé les passions qui pouvaient y jeter le désordre et l'entraîner dans le vice. Voici plusieurs exemples où les mots *tseu-jen* (105) ont la même signification qu'ici :

« L'empereur ordonna de nouveau à Sse de continuer à « remplir la charge de *Sse-tou* (directeur de l'éducation pu- « blique). Faites en sorte, lui dit-il, que les magistrats ré- « pandent vos instructions avec respect, qu'ils traitent les « hommes avec indulgence, qu'ils s'insinuent peu à peu dans « leur cœur par la bonté et la douceur. Alors la sincérité « de leurs dispositions innées se montrera et se manifestera « *d'elle-même, naturellement* (*tseu-jen*) (106), sans qu'ils « puissent s'en empêcher, et ils ne seront plus exposés aux « malheurs qu'on éprouve lorsqu'on n'a pas honte du vice. » (Chou-king, *Commentaire du chapitre Chun-tien*, folio 18 *recto*, ligne 10.)

Autre exemple tiré du *Livre des Récompenses et des Peines*, folio 16 *verso* :

« Wang-sin-tchaï, du pays de Haï-ling, avait accompagné « son maître Wang-yang-ming et discutait avec lui sur la « vertu native. Un jour, des voleurs ayant envahi sa maison, « Sin-tchaï se mit à leur parler de la vertu native. Quelle « vertu native, lui répondirent-ils, peut encore exister en « nous qui exerçons le métier de voleurs ? — En naissant, « leur dit Sin-tchaï, chaque homme a reçu du ciel cette « vertu native ; seulement nous ne savons pas la reconnaître « et la suivre. — En quoi consiste cette vertu native ? reprirent « les voleurs. — Eh bien ! dit Sin-tchaï, ôtez tous vos habits, « et cette vertu native éclatera *naturellement* (*tseu-jen*) (107). « A ces mots tous les voleurs quittèrent les vêtements qui « couvraient la partie supérieure de leur corps, mais pas un

« d'eux n'ôta son caleçon. Voilà, s'écria Sin-tchaï, en quoi « consiste la vertu native. Si vous n'avez pas ôté vos cale- « çons, c'est que vous avez été retenus par un sentiment de « honte..... Puisque vous savez rougir de ce qui est mal, « c'est que vous avez encore cette vertu native dont nous « parlions. »

Je pourrais rapporter un grand nombre d'exemples de *tseu-jen* (108) si je ne croyais avoir complétement justifié le sens que je lui ai donné.

Page 3, ligne 3.

San-tou-siao-mie (109). J'ai traduit : « Et les trois « *poisons* s'évanouiront. » (En note : « la cupidité, la « colère et la folie). »

M. Jacquet corrige : « Là sont anéantis les trois « *ennemis*. » — Il ajoute : « Je rends *tou* (110) par « *ennemi* (*noxia!*), ce mot étant synonyme de *haï* et « cette idée étant commune à tous les anciens sys- « tèmes philosophiques de l'Orient. J'eusse mieux « aimé traduire *san-tou* par *les trois douleurs;* car c'est « aussi un des sens du mot *tou*. »

Réponse.

J'ai rendu *tou* (111) par *poison*, sens qui dérive directement de la définition unique du *Choue-wen*, qui est le plus ancien dictionnaire chinois : *haï-jin-tchi-thsao* (112), « plantes qui « tuent les hommes. » Le philosophe Hoaï-nan-tseu a employé le mot *tou* avec sa signification primitive dans le passage suivant : *Chin-nong-i-ji*, etc. (113) « Chin-nong trouva en un « jour soixante-dix plantes vénéneuses. »

Comparez les dictionnaires *Ou-tche-yun-choui*, liv. CXXVII, folio 1, et *P'in-tseu-tsien*.

Cette même définition est donnée également par le dictionnaire *P'ei-wen-yun-fou*, livre XCI, folio 121, à qui j'ai emprunté l'explication philosophique des *trois poisons* (la cupidité, la colère et la folie); d'où j'ai conclu naturellement, avec les auteurs de ce dictionnaire, que le mot *tou* (114) devait se rendre ici par *poison* au figuré. Je ferai observer, en passant, que l'exemple qui y est cité à propos de cette définition, est aussi précédé des quatre mots *lou-yo-pou-sing* (115), « les six désirs déréglés ne naîtront pas. » C'est précisément celui de notre petit texte, que son compilateur a tiré de l'ouvrage intitulé *Thing-kouan-king* (116).

Enfin, pour compléter les considérations qui m'ont décidé à traduire *tou* par *poison*, j'ajouterai (et je le dis avec connaissance de cause) que sur cent exemples du mot *tou* pris substantivement, on en trouverait à peine deux ou trois où il signifiât autre chose que *poison*, au propre et au figuré.

Ainsi le sens étymologique, l'autorité des lexicographes et l'usage presque constamment suivi par les auteurs chinois autorisaient l'interprétation que j'ai adoptée.

Nous arrivons à certains passages obscurs qui roulent uniquement sur le *vide*, l'*abstrait*, le *non-être*, l'*absorption mystique*, et que j'ai la conscience d'avoir rendus avec toute l'exactitude et la clarté qu'ils comportent. Je ne perdrai point mon temps à discuter les explications plus ou moins ingénieuses que s'est plu à accumuler M. Jacquet, non pour les traduire *différemment*, mais pour y introduire des *nuances* qu'il aperçoit seul et commenter les idées de l'auteur à l'aide des siennes. Dans des matières aussi difficiles, que les Tao-sse eux-mêmes ne comprennent probablement pas d'une manière nette et précise, il serait trop commode de trouver des faux-fuyants, grâce à l'obscurité du texte, sans pouvoir être jamais convaincu d'erreur. Nous tomberions ainsi dans une discussion aussi abstraite que le sujet lui-même, et qui serait sans utilité pour la philosophie comme pour l'étude de la langue. Il serait d'ailleurs téméraire de vouloir soumettre,

à une démonstration mathématique des idées qui n'en sont point susceptibles, et qui, semblables à certaines théories modernes, risqueraient fort de perdre toute leur apparente profondeur, si on les dépouillait de ce *vague calculé* dont les philosophes Tao-ssé aiment à les entourer. Je terminerai ces observations en priant les lecteurs de se demander si M. Jacquet, qui se trompe dans tous les endroits faciles, aurait réussi à traduire, seulement comme il l'a fait, les passages les plus obscurs de ce morceau philosophique, s'il n'eût été éclairé et soutenu à chaque mot par mon interprétation, et s'il n'eût eu, comme moi, d'autre secours que cette version latine de M. Neumann, *Cognoscant vacuum etiam vacuum, vacuum nullo loco vacuum, hoc vacuum jam nihil; nihil et nihil etiam nihil; nihil et nihil jam nihil*, etc. etc. !!

Page 3, ligne 4.

Tsien-ji-ching-tao (117). J'ai traduit : « Il entre *peu* « *à peu* dans la vraie *Voie*. »

M. Jacquet corrige : « Il *se confond avec* la par- « faite *Intelligence*. » — Il ajoute : « Le caractère *tsien* « ne signifie point ici *peu à peu*, mais bien *s'écouler* « comme les eaux d'un fleuve *dans* la mer. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe. Pour déterminer avec précision le sens du mot *tsien* (118), qui veut dire tantôt *pénétrer dans*, tantôt *peu à peu*, il faut faire attention à deux principes constants dont M. Jacquet ne paraît pas avoir la plus légère idée.

Les voici. 1° Lorsque le mot *tsien* (119) est suivi de la préposition *iu* (120) ou *iu* (121), dans, et d'un substantif, il signifie *se répandre dans* ou *jusqu'à* : *Tong*-TSIEN-*iu-haï* (122 « (Les instructions de l'empereur) *se répandirent* à l'est *jusqu'à* « la mer. » (*Chou-king*, chapitre *Iu-kong*, dernier paragraphe).

J'ai suppléé le mot *instructions*, d'après la paraphrase impériale et les meilleurs commentaires. Quoique je m'occupe particulièrement ici d'une importante règle de position, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que M. Jacquet, faute d'avoir recherché dans le *Chou-king* le passage rapporté plus haut (dont il avait trouvé la citation dans le dictionnaire de Khang-hi), s'est imaginé qu'il s'agissait dans cet endroit « d'un fleuve dont les eaux *s'écoulent dans* la mer. »

Ainsi le mot *tsien* (123) signifie au figuré *pénétrer dans* (comme l'eau qui humecte et imbibe), lorsqu'il est suivi de la préposition *iu* (120) ou *iu* (121), dans, et d'un substantif. On le trouve aussi suivi d'un substantif et de la préposition *i* (avec, par), et alors le mot *pénétrer* a un sens actif. Exemple: *tsien-min-i-jin* (123 a), « pénétrer le peuple des sentiments « d'humanité » (littéralement *avec, par* l'humanité). Voyez plus bas, page 283, ligne 27 (n° 136 de la lithographie).

2° Toutes les fois que le mot *tsien* (124) est suivi d'un verbe, comme dans notre texte, il signifie invariablement *peu à peu, par degrès, insensiblement*. Cette définition se trouve dans le dictionnaire de Khang-hi, *tsien-thse-ye* (125), *gradatim; chao-ye* (*ibid.*), *paulatim*. Même dictionnaire (126): « Toutes les fois qu'une chose change et se modifie *lentement* « et non *vite*, cette lenteur s'exprime par le mot *tsien*. » M. Jacquet n'a pas manqué de voir cette définition, mais il paraît qu'il ne l'a pas comprise, puisqu'il n'a pas su en profiter.

On lit dans le *Livre des Récompenses et des Peines*, folio 142, ligne 7: *Tsien-tchi-sse-sang* (127). « *Peu à peu* ils arrivent à « la mort et à la perdition. »

Traduction tartare-mandchou: « Oulkien-i boutchere deho-« tchire de isinambi (paulatim *ad mortem et exitium perve-« niunt*). » (Klaproth, *Chrestomathie tartare-mandchou*, page 35, ligne 4.)

Autre exemple: *Khan-laï*, etc. (128). « Si l'on examine les « hommes rangés sous la bannière mongole, on voit qu'il y « en a extrêmement peu qui soient en état de parler mongol

« et de traduire (le chinois) en caractères mongols. Si cela « continue, à la longue les caractères écrits et la langue « parlée des Mongols viendront *peu à peu* (*tsien*) à être aban- « donnés. » (*Réglements impériaux pour les Concours*, livre LVIII, folio 5 *recto.*)

Fo-fa-tsien-mie (129). « La loi de Fo s'éteindra *insensible-* « *ment.* » (*Fo-koue-ki*, folio 40 *recto*, ligne 3, traduction de M. Rémusat.)

Comparez *Kao-heou-mong-khieou*, livre I, folio 13, ligne 7; *ibidem*, livre II, folio 27 *verso*, ligne 7; *Ou-tchin-pien*, livre II, folio 9; *Miroir général des dieux*, livre I, chapitre IV, folio 4 *verso*; *Nouvelle description de Canton*, livre XXIV, folio 1 *recto*; *Miroir général de l'histoire*, livre I, folio 36 *recto*, ligne 3; *ibidem*, folio 37 *verso*, ligne 5.

Page 3, ligne 6.

Wéi-hoa-tchong-sing, etc. (130). J'ai traduit : « Mais, « parce qu'il *convertit* tous les hommes, on dit qu'il « possède le *Tao.* »

M. Jacquet corrige : « C'est seulement parce qu'*il* « *exerce un pouvoir surnaturel sur les êtres* qu'on le « nomme possesseur de l'*Intelligence.* » — Il ajoute : « Le mot *hoa* signifie proprement *le pouvoir surna-* « *turel attaché à la possession complète de l'Intelligence,* « *et qui consiste à marcher dans l'espace éthéré, à tra-* « *verser les airs avec la rapidité du vent, et à opérer un* « *grand nombre de prodiges non moins merveilleux.* Le « sens de *convertir* n'a pas ici d'application. »

Réponse.

Je ne sais où M. Jacquet a découvert cette définition, mais je dirai comme lui, et, ce qui vaut mieux, je vais démontrer

qu'elle n'a point d'application ici. Le mot *hoa* veut dire en cet endroit *convertir* les hommes, les réformer d'une manière insensible et inaperçue d'eux-mêmes. Cette conversion est le complément et le but de l'instruction *kiao* (131). L'instruction, *kiao* (132), agit sur l'esprit, la conversion, *hoa* (133), agit sur le cœur. Tantôt les moralistes chinois associent ces deux mots, *kiao-hoa*, instruire et convertir (134), tantôt ils les emploient séparément dans la même phrase, de manière qu'on voie leur affinité. Je vais donner un exemple de chacune de ces deux constructions.

On lit dans le *Li-ki* ou Livre des rites : *Kou-li-tchi-kiao-hoa-ye*, etc. (135) « C'est pourquoi les rites *instruisent* et *con-« vertissent.* Ils répriment insensiblement les dispositions vi-« cieuses avant qu'elles ne se soient manifestées au dehors. « Ils font que l'homme s'approche de jour en jour de la « vertu et qu'il s'éloigne du crime sans s'en apercevoir lui-« même. »

On lit ce qui suit dans les Préceptes politiques de Tong-tchong-chu (*P'eï-wen-yun-fou*, livre LXXXI, folio 72 *recto*) : *Nan-mien*, etc. (136) « (Dans l'antiquité) les souverains gou-« vernaient l'empire ayant le visage tourné vers le midi. Il « n'y en avait pas un qui ne regardât l'*instruction* et la *con-« version* du peuple comme sa principale occupation. Ils éta-« blirent une grande école pour instruire (*kiao*) dans la capi-« tale du royaume. Ils instituèrent des gymnases publics « appelés *tsiang* et des colléges appelés *siu*, pour *convertir* « (*hoa*) dans les villes, pénétrer le peuple des sentiments « d'humanité, le redresser par la justice, le modérer par les « rites. C'est pourquoi leurs châtiments étaient extrêmement « légers, et les défenses (les lois prohibitives) n'étaient point « enfreintes. L'*instruction* et la *conversion* se répandaient, et « les mœurs s'amélioraient de jour en jour. »

Je trouve dans le *Seou-chin-ki*, livre I, folio 7 (Notice sur Lao-tseu), un autre exemple très-remarquable du mot *hoa* (137) associé au mot *hian* (138), instruire. *Tong-hian*, etc. (139) « (Lao-tseu) dans l'est (la Chine) instruisit le père *Ni*

« (Confucius); à l'ouest (dans l'Inde), il *convertit* l'immortel « d'or (Bouddha), et tous les rois l'ont pris pour modèle. »

Le *Livre des Récompenses et des Peines*, folio 16 *verso*, nous offre un exemple du mot *hoa* employé seul, comme dans notre petit texte : *Tching-ki-hoa-jin* (140). « *Convertir* les « hommes en se rectifiant soi-même. » Le commentateur explique ainsi le sens du mot *hoa* (141) : *Jin-kien*, etc. (142) « Les autres voyant que je suis un homme droit et vertueux, « tous sont touchés, *se convertissent* et reviennent à la droi« ture, à la vertu. »

On peut comparer encore ce passage de la Visite du dieu du foyer à Iu-kong : *Fong-jin*, etc. (143) « Toutes les fois « qu'il (Iu-kong) rencontrait un homme, il le *convertissait* « au bien et devenait son guide. »

Je ne terminerai pas sans faire observer que l'erreur que M. Jacquet a commise, en traduisant *hoa*, l'a entraîné à fausser le sens des mots *tchong-sing* (144), qui signifient *tous les hommes* (qui seuls sont susceptibles de réforme, de *conversion*), et non les *êtres* animés et inanimés en général.

On lit dans le recueil *Tao-ssé* intitulé *Ching-king-louï-tsouan*, livre II, troisième traité, folio 1 : « Les démons du ciel « descendent en foule sur la terre, excitent la guerre parmi « les mortels, répandent la peste, tuent le peuple vivant par « cent mille et par millions, de sorte que parmi les hommes « du siècle il n'y en a pas un seul qui échappe. Maintenant, « parmi *la multitude des hommes* (*tchong-sing*) (145), les pères et « les fils, les frères, les époux, les hommes et les femmes, « souillent la terre de leur sang et poussent des cris de dou« leur et de désespoir, sans pouvoir se secourir mutuellement. « Je ne sais quels crimes a commis *la multitude des hommes* « (*tchong-sing*) (146) pour subir de si cruels châtiments ! »

Voici un dernier exemple sans réplique. Les mêmes mots *weï-hoa-tchong-sing* (130), « parce qu'il convertit tous les hommes, » se trouvent dans le *San-thsang-fa-sou*, livre VII, folio 7 *recto*; et le mot *hoa* y est expliqué par *kiao-hoa* (134), « convertir « en instruisant. »

Page 4, ligne 1.

Kho-tchhouen-ching-tao (147). J'ai traduit : « Il est « digne de propager le *Tao* (littéralement *il peut* « *transmettre le saint Tao*). »

M. Jacquet corrige : « Il peut *être proclamé* comme « *initié au divin Tao*. » — Il ajoute : « Je ne saurais « admettre, avec le précédent traducteur, que la « dernière phrase signifie : celui qui peut comprendre « cela *est digne de propager le Tao*. Ce serait donner « trop d'autorité à un traité populaire qui n'a aucune « importance. *Il faudrait d'ailleurs, pour justifier cette* « *interprétation, lire dans le texte* kho-i (148), *signe* « *du facultatif actif*. Mais *kho* (149), *précédant immé-* « *diatement un verbe, ne peut représenter que le facul-* « *tatif passif*. C'est là UNE RÈGLE SANS EXCEPTION, et « *qu'on peut annoncer comme telle* SANS L'AVOIR VÉ- « RIFIÉE *par la lecture des textes*. »

Réponse.

Je conviens que *kho* (150) seul, placé devant un verbe, indique ordinairement que ce verbe doit être traduit à la voix passive; mais cette règle n'est point SANS EXCEPTION, ainsi que le proclame M. Jacquet avec son assurance accoutumée; et, s'il ne se fût pas cru *dispensé de vérifier dans les auteurs* les différents emplois de *kho* (151), il aurait trouvé, comme moi, des centaines d'exemples où *kho* (152) est suivi d'un verbe actif ou neutre.

Je ne suis pas fâché de faire réfuter M. Jacquet par un sinologue dont il ne contestera pas l'autorité.

« Lorsque le roi A-yo sortit du siècle, il voulut briser les

« huit tours pour en faire quatre-vingt-quatre mille autres.
« Il avait déjà brisé sept tours et voulait en venir à celle-ci, « quand le dragon parut, et, conduisant le roi A-yo, le fit « entrer dans son palais pour lui montrer les choses qui « servaient à la célébration du culte. Ensuite il dit au roi : « Si par tes offrandes tu peux l'emporter sur ceci, tu *pourras* « (*kho*) détruire la tour (153). » (*Fo-koue-ki*, folio 21 *recto*, ligne 1, traduction de M. Rémusat.)

« Les hommes *purent* (*kho*) obtenir chacun deux *ching* « (deux petites mesures) d'eau potable. » (*Ibidem*, folio 42 *recto*, ligne 9.) (154)

« Après que je serai entré dans le *Nirvana*, tu *pourras* « (*kho*) être le modèle qui sera imité par les quatre classes. » (*Ibidem*, folio 16 *verso*, ligne 5.) (155)

« Vous *pouvez* (*kho*) aller interroger l'Honorable du siècle « (*Bouddha*). » (*Ibidem*, folio 13 *recto*, ligne 3.) (156)

Autres exemples :

« Sous la dynastie des Weï (157), Pe-yang prépara un « jour le *Tan* (le breuvage d'immortalité) avec deux de ses « disciples. Quand le *Tan* fut fait, il en donna à un chien, « et le chien mourut. Ses disciples lui dirent : Maître, vous « *pouvez* (*kho*) le boire; il en prit et mourut. Ces deux hommes « descendirent immédiatement la montagne, afin de se pro- « curer les objets nécessaires pour la sépulture. Aussitôt « Pe-yang se leva; il versa une seconde fois du *Tan* dans la « gueule du chien, et (pour la première fois) dans la bouche « de ses deux disciples. Ils se levèrent tous et montèrent au « ciel (littéralement *ils allèrent vers les immortels*). » (*Ki-tsouan-youen-haï*, livre LXXXVI, folio 27 *recto*, ligne 1.)

« Je m'appelle *Kié-i-chi*. Depuis que je suis né il s'est écoulé « environ mille ans. Par bonheur mon visage n'a pas le « moins du monde vieilli. En marchant, *je puis* (*kho*) lasser « (littéralement *vaincre*) tous les autres hommes. Je me pro- « mène sans cesse sur cette montagne pour me récréer. » (*Miroir général des Dieux et des Esprits*, livre I, folio 36 *verso*, ligne 6.) (158)

San-kiao, etc. (159). « Quoique les trois religions soient « différentes, leur source est la même. Ceux qui sont ca- « pables de suivre ces trois religions *peuvent* (*kho*) tous s'élever « au rang (littéralement *entrer dans la place*) des saints et des « sages. » (*Livre des Bienfaits secrets*, livre I, folio 41 *verso*, ligne 3, dans le recueil intitulé *Tan-koueï-tsi.*)

Je pourrais rapporter une multitude d'autres exemples semblables, si je ne croyais avoir amplement démontré que le mot *kho* (pouvoir) se trouve *fort souvent* suivi d'un verbe actif ou neutre, et que par conséquent *la règle de M. Jacquet n'est point* SANS EXCEPTION.

Page 4, ligne 1.

Tchhouen-ching-tao (160). J'ai traduit : « Propager « le Tao (littéralement *la sainte Voie*). »

M. Jacquet corrige : « (Il peut) *être proclamé* « comme initié au divin Tao. » — Il ajoute : « Le « mot *tchhouen* (161) doit être entendu dans le sens « de *citer, désigner*. Je ferai observer que le mot « sanscrit *smri* reçoit la même extension. »

Réponse.

M. Jacquet veut bien reconnaître que j'aurais eu le droit de traduire le mot *tchhouen* (161) par *transmettre, propager*, si le mot *kho* (162) eût pu signifier *pouvoir* devant un verbe actif. Or, comme je viens de le prouver d'une manière incontestable, j'ai démontré par cela même l'erreur qu'il a commise en faussant le sens du verbe actif *tchhouen* (163) (*transmettre* de bouche en bouche) pour le traduire *passivement* par *être cité, désigné, proclamé*, et l'accommoder ainsi à une règle qu'il s'imaginait être *sans exception*.

J'ajouterai que les mots *ching-tao* (164), la sainte Voie, ne peuvent jamais signifier (homme) *initié au divin Tao*.

Page 4, ligne 2.

Tchi-tcho-tchi-tche-pou-ming-tao-te (165). J'ai traduit : « Celui qui tient à sa *vertu* ne peut être appelé doué « de la *vertu du* Tao. » (Littéralement : « L'action de « s'attacher à cela ne s'appelle pas *vertu du Tao*, « c'est-à-dire vertu semblable à celle du Tao, qui « fait de grandes choses sans s'en prévaloir. Cf. *Lao-* « *tseu*, cap. 2 et 51.) »

M. Jacquet corrige : « Qui s'attache opiniâtrément « à son mérite, on ne peut dire de lui qu'il possède « l'Intelligence et le Mérite. » — Il ajoute : « Les mots « *tao-te* (166) ne doivent pas être mis en construc- « tion, et il est *absolument inexact* de les traduire par « *la vertu du Tao.* »

Réponse.

M. Jacquet se trompe, malgré sa confiance imperturbable. Le mot *te* (167) ne signifie pas seulement, comme il l'affirme, *mérite, résultat d'une bonne action*, il a aussi l'extension du mot *qualités*, qui se prend en bonne ou mauvaise part (voyez plus bas, page 289, lignes 7 et 10), et peut s'appliquer également aux êtres animés et inanimés.

On peut dire *la vertu du Tao*, comme on dit *la vertu* (168) de la terre (*P'eï-wen-yun-fou*, livre CII, folio 46) ; *la vertu* des esprits (169) (*ibidem*, folio 51) ; *la vertu* des astres ; *la vertu* de la lune (170) (*ibidem*, folio 53), etc. etc.

Voici un exemple décisif des mots *tao-te* mis en construction pour signifier *la vertu du Tao* :

Khi-weï-tao-te, etc. (171) « Telle est *la vertu du Tao* : « comme une mère, il conçoit les dix mille êtres (le mot « *mou*, mère, est ici un verbe actif par sa position). Alors le « ciel les fait éclore et les amène à la vie. Le grand *Tao* est

« vide et sans forme. Il est pur, tranquille et constamment « inerte. » (*Tao-thsang-soui-pien*, livre II, folio 7 *recto*, ligne 4.)

Commentaire (172) : « Viæ *virtus est hujus modi :* decies-« mille entium mater est, etc. »

M. Jacquet se trompe encore lorsqu'il affirme que le mot *te* (173), vertu, ne s'emploie *que dans le meilleur sens*, comme notre mot *mérite*. En effet on lit dans le *Chou-king* (174), « que les dignités ne soient pas accordées (littérale-« ment *n'arrivent pas*) aux hommes qui ont des *qualités* (*te*) « vicieuses, mais seulement aux sages. »

Wou-kou-yo-thien, etc. (175) « Les innocents implorent « le ciel. Les *qualités* (*te*) honteuses de l'empereur ont éclaté « au grand jour et sont parvenues à la connaissance (littéra-« lement *ont été entendues*) du ciel. » (*Ibidem.*)

On lit dans Meng-tseu (livre II, page 13, ligne 2) : *Kaï-iu-khi-te* (176). « Changer, corriger ses mauvaises qualités. »

Page 4, ligne 4.

King-khi-sin, etc. (177) J'ai traduit : « Il trouble « leur esprit (lisez *leurs esprits*). Dès qu'il a troublé « leur esprit (leurs esprits). »

M. Jacquet corrige : « Leur *âme a été frappée* de « vertige. Lorsque leur *âme a été frappée* de vertige. »

Réponse.

M. Jacquet commet deux fois la faute que j'ai signalée plus haut page 275, ligne 2 *sqq.*, où j'ai démontré, d'après les règles de position, qu'il s'est trompé en rendant passivement le verbe actif *tchhing* (purifier), construit comme celui-ci (*king*, troubler), qui gouvernerait l'accusatif en latin, et en plaçant au nominatif singulier le régime de ce verbe actif.

J'ai prouvé en outre (page 271, ligne 29 *sqq.*) que le mot *chîn*, qu'il rend par *âme intelligente*, doit être traduit ici par *esprits vitaux*.

Page 4, ligne 6.

Lieou-lang-sing-sse, etc. (178) J'ai traduit : « Comme « s'il était entraîné par les flots, *il roule* de la vie « dans le trépas; il s'abîme pour toujours dans un « océan d'amertumes. »

M. Jacquet corrige : « Emportés dans le courant « de la vie et de la mort, constamment plongés dans « une mer de douleurs. » — Il ajoute « que les mots « *courant de la vie et de la mort* désignent ici, comme « dans les philosophes indiens, la mer de douleurs « dans laquelle l'homme reste plongé *pendant son* « *existence*. »

Réponse.

M. Jacquet a tort de vouloir expliquer ici les idées des Tao-ssé à l'aide des doctrines de l'Inde, comme lorsqu'il a voulu interpréter (page 558) le mot *tchhouen* (179), transmettre, au moyen du mot sanscrit *smri*, pour lui donner la signification de *citer, désigner, proclamer* (voyez plus haut, page 287, ligne 20 *sqq.*).

La lecture que j'ai faite des principaux écrits des Tao-ssé me porte à croire que, suivant l'auteur de ce petit traité, l'homme, miné par les angoisses et les souffrances, finit par être entraîné *de la vie dans la mort* comme par la force d'un courant irrésistible (ou plutôt comme les flots qu'emporte le courant), et que, pendant la succession éternelle de toutes ses existences suivantes, il reste plongé dans un océan d'amertumes, sans pouvoir *jamais* rentrer dans la vraie *Voie*.

Voici un exemple, emprunté à un ouvrage Tao-ssé, qui prouve avec la dernière évidence que les mots *sing-sse* (180) (vivre et mourir) expriment ici *le passage alternatif de la vie*

à la mort, et non « la mer de douleurs dans laquelle (suivant M. Jacquet) l'homme reste plongé *pendant son existence présente.* »

« Il (Youen-chi) répandit au loin une lumière resplendissante « qui éclaira tous les mondes. Il vit la multitude des mortels « exposée à la révolution des siècles, éprouvant des amertumes « et des douleurs sans bornes, *quittant* et *regagnant* sans cesse « ce monde corrompu, et *parcourant le cercle éternel de la vie « et de la mort* (*lun-hoeï-sing-sse*) (181). » (*Ching-king-louï-tsouan*, livre II, troisième traité, folio 1 *recto*.)

Nous voyons, par l'expression *lun-hoeï-sing-sse* (182), *instar rotæ se revolventis nasci et mori*, que les Tao-ssé comparent *le passage alternatif de la vie à la mort*, et *de la mort à la vie*, au mouvement circulaire d'une *roue qui revient sans cesse sur elle-même.*

On trouve, dans l'ouvrage *Ta-tchi-tou-lun*, une explication péremptoire des mots *sing-sse* (vivre et mourir) : « Quand ce « corps est mort, il naît (toujours) de nouveau. (Cette mort et « cette renaissance) se suivent et se succèdent mutuellement, « sans jamais éprouver aucune interruption ; » *Thseu-chin-sse-i-feou-sing-siang-sou-pou-tsioue-ye.* (Dictionnaire de Basile, n[os] 4,653, 10,821, 4,677, 2,395, 2,708, 6,155, 6,597, 8,076, 9, 7,827.

Il n'est donc point permis de dire, avec M. Jacquet, que l'auteur parle ici « d'une mort morale dans laquelle l'homme « reste plongé *pendant son existence présente.* »

Après avoir justifié le sens philosophique que j'ai donné aux mots *sing-sse* (vivre et mourir), je ne puis m'empêcher de relever la faute qu'a faite M. Jacquet en traduisant les mots *lieou-lang-sing-sse* par *le courant de la vie et de la mort.* En effet, d'après les principes de syntaxe que j'ai développés plus haut (page 268, ligne 3 et suivantes), il est évident que toutes les fois que deux expressions chinoises sont construites ensemble de manière que l'une soit au nominatif et l'autre au génitif, cette dernière se met invariablement à la première place, et celle qui est au nominatif, à la seconde (voyez

page 268, ligne 23, la construction des mots *le courant de la vertu*). De cette manière, pour traduire comme M. Jacquet, il faudrait qu'il y eût dans le texte *sing-sse-lieou-lang*, littéralement *de la vie et de la mort—le courant*. Mais il serait, je crois, impossible de trouver un seul exemple de l'expression *lieou-lang*, construite régulièrement avec un génitif, dans cette acception figurée, mot à mot *vitæ et mortis* FLUENTES UNDÆ.

Page 5, ligne 1.

Yong-chi-tchin-tao (183). J'ai traduit : « Il *perd* à « jamais la vraie Voie. »

M. Jacquet corrige : « Ils *s'égarent* loin de la su- « prême *Intelligence*. » — Il ajoute : « J'ai traduit *chi* « (184) par *s'égarer*, et non point par *perdre*, parce « qu'il est déterminé dans la première signification « par le mot *yong* (pour toujours) qui précède. »

Réponse.

M. Jacquet se trompe. Dans le langage philosophique des Tao-ssé, l'expression *chi-tao* (185), perdre la *Voie*, n'a pas d'autre sens que celui que j'ai adopté. C'est ce que démontre le passage suivant de Lao-tseu (l. II, ch. XXXVIII), qui offre en outre plusieurs locutions analogues où le mot *chi* est employé avec la même signification (*perdre* ce qu'on possédait).

Kou-chi-tao, etc. (186). « C'est pourquoi les hommes *perdent* « (le plus ancien commentateur explique ce mot par *ils* « *laissent dépérir*) le *Tao*, et ensuite ils ont de la vertu. « Quand ils ont *perdu* la vertu, ensuite ils ont de l'humanité. « Quand ils ont *perdu* l'humanité, ensuite ils ont de la jus- « tice. Quand ils ont *perdu* la justice, ensuite ils ont de « l'urbanité. »

Le sens que j'ai donné aux mots *te* (acquérir) et *chi* (perdre) est confirmé par ce passage du *Livre des Récom-*

penses et des Peines, folio 22 : *Kien-jin-tchi-te*, etc. (187). « Si « vous voyez un homme *acquérir* ou *obtenir* (quelque chose), « *réjouissez-vous-en* comme si vous l'eussiez *acquis* vous-même. « Si vous voyez un homme *perdre* (quelque chose), *affligez-« vous-en* comme si vous l'eussiez *perdu* vous-même. »

Le commentaire dit (188) : « *Acquérir* signifie, par exemple, « *acquérir* du mérite, de la réputation, du profit dans le « commerce. Le mot *chi* veut dire *perdre*, par exemple lors-« qu'on oublie quelque part et qu'on perd de l'argent ou « un objet quelconque, etc. »

Dans les livres classiques le mot *chi* a le même sens dans la locution *chi-tao* (189), perdre la *Voie*, quoique le mot *tao* (voie) ait là une valeur différente.

Te-tao-tche, etc. (190). « Celui qui a acquis *la Voie* est « beaucoup secondé ; celui qui a *perdu la Voie* est peu secondé « (par le peuple). » (Meng-tseu, livre I, folio 65.)

Dans Meng-tseu le mot *tao* (voie) désigne l'art de bien gouverner, qui se résume dans l'humanité et la justice.

Page 5, ligne 1.

Tchin-tchhang-tchi-tao, etc. (191) J'ai traduit : « L'homme peut *acquérir* (*te*) par lui-même l'intelli-« gence de la vraie et éternelle Voie. »

M. Jacquet corrige : « Cette suprême et *absolue* « (voyez page 273, ligne 27, ce que j'ai dit de *tchhang* « traduit par *absolument*) Intelligence, la comprendre « *est ce qui dépend de notre volonté.* »

Réponse.

Depuis que j'ai imprimé ma traduction (juillet 1837) j'ai rencontré bien souvent l'expression *tseu-te* (192) précédée des mots *pou-khieou* (193), sans chercher, d'où il résulte qu'elle doit signifier ici *être acquis, obtenu naturellement*,

sans efforts. En écrivant *par lui-même* pour rendre le mot *tseu* (194), j'ai fait une légère faute, que M. Jacquet a reproduite en termes synonymes lorsqu'il a traduit *c'est ce qui dépend de notre volonté.* Le mot à mot de cette phrase est donc : l'intelligence (littéralement *le comprendre*) de l'éternel et vrai *Tao* s'obtient, s'acquiert *naturellement* (lorsqu'on s'est dépouillé de ses passions, etc.).

La nouvelle interprétation (*naturellement*) que je viens de donner au mot *tseu* (195), ne change rien à mon mot à mot primitif des six premiers caractères, qui se trouve littéralement dans ma traduction rapportée en tête de cet article. Ainsi tombent les raisonnements au milieu desquels se perd M. Jacquet, dans la fausse supposition que j'avais regardé les mots *tchin-tchhang-tchi-tao* (196), vraie et éternelle Voie, comme gouvernés à l'accusatif (en latin) par le mot *ou* (197), comprendre, tandis qu'il résulte des termes même dont je me suis servi que je les ai construits au génitif, en les subordonnant au nominatif verbal *ou-tche* (198), l'intelligence (littéralement *le comprendre*) du Tao.

Page 5, ligne 1.

Te-ou-tao-tche, etc. (199) J'ai traduit : « Dès qu'il a « obtenu l'intelligence de la Voie, il reste constam- « ment pur et tranquille (littéralement *celui qui* ob- « tient *de comprendre la Voie*). »

M. Jacquet corrige : « Le moyen de comprendre « l'Intelligence, c'est de conserver une pureté et « une quiétude *absolues.* »

Réponse.

M. Jacquet commet ici plusieurs fautes.

1° Il rend par *absolu*, c'est-à-dire *complet*, le mot *tchhang*, qui veut dire ici *constant, éternel.* (Voy. plus haut, page 273,

lig. 27 *sqq.*, ce que j'ai dit du même mot *tchhang*, qu'il traduit par *absolument*, au lieu de *constamment*.)

2° Il prétend que j'ai donné au mot *te* (200), *obtenir*, la valeur d'un verbe auxiliaire, emploi qui, *selon lui*, n'appartient qu'au *style moderne*. Il paraît oublier que dans cette locution *te-ou* (201), *obtenir de* comprendre, le mot *te* (202) remplit exactement le même rôle qu'en *style antique* dans la locution *te-wen* (203), *obtenir d'*entendre. Comparez Meng-tseu, livre I, page 4, ligne 4, et *passim*.

3° Il fait un substantif verbal des mots *te—tche* (204), qu'il rend par *le moyen de*, comme s'ils signifiaient *l'action de pouvoir* (τὸ δύνασθαι). Mais, pour en faire un substantif verbal, il faudrait que le mot *tche* (205) suivît immédiatement *te* (206), comme dans l'expression *ou-tche* (le comprendre, c'est-à-dire l'intelligence) de la phrase précédente. Et encore les mots *te-tche* (207), joints ensemble, signifieraient *l'action d'obtenir, l'acquisition*, et non *l'action de pouvoir, le moyen*. Comparez *te-tche*, le acquérir, dans l'exemple 188.

C'est une règle constante en chinois, que le mot *tche* (208), placé à la fin d'un membre de phrase, doit toujours se rendre par *celui qui*, toutes les fois qu'un ou plusieurs mots sont intercalés entre lui et le verbe initial auquel il se rapporte. Je me contenterai de citer cet exemple de Meng-tseu (l. I, p. 95, l. 7) : *Lao-sin-tche*, etc. (209). « *Ceux qui* « travaillent d'esprit gouvernent les hommes ; *ceux qui* tra- « vaillent de corps sont gouvernés par les hommes ; *ceux qui* « sont gouvernés par les hommes nourrissent les hommes ; *ceux* « *qui* gouvernent les hommes sont nourris par les hommes. »

4° Enfin, en traduisant le mot *tche* (210) par *celui qui* (et je crois en avoir démontré la nécessité), on arrive à une conclusion fort différente. On voit que l'auteur regarde *la pureté et la tranquillité constantes*, non comme le moyen d'obtenir l'intelligence du *Tao*, mais comme l'heureux résultat de l'intelligence du *Tao* ; et c'est ce résultat final que l'auteur a voulu exprimer dans le titre de ce traité philosophique, pour en annoncer le sujet, l'importance et le but.

CONCLUSION.

M. Jacquet n'ayant pas pris la peine de motiver les corrections qu'il a faites dans ma traduction des notes, avec aussi peu de raison que dans celle du texte, je crois inutile de prouver que cette partie de mon travail a été exécutée avec autant de soin et d'exactitude que la première, qui seule présentait de graves difficultés. Je craindrais d'ailleurs de donner à ma réponse une étendue démesurée, qui en retarderait trop longtemps la publication.

Maintenant que cette discussion est terminée, je me réjouis de l'occasion que M. Jacquet m'a offerte, *sans le vouloir*, de montrer d'après quelles règles on peut se guider dans l'interprétation des textes chinois, et d'établir en outre que *l'étude de la langue chinoise n'est pas une chose vague et arbitraire;* qu'elle a pour base un ensemble de principes sûrs et rationnels, et que dès à présent *elle peut profiter* (je me sers à dessein de sa phrase, en supprimant la négation), *elle peut profiter*, dis-je, *de moyens de critique semblables à ceux qu'on a déjà préparés pour plusieurs autres idiomes de l'Asie.*

Après avoir détruit l'une après l'autre toutes les critiques et les corrections de M. Jacquet qui pouvaient paraître mériter une réponce sérieuse, je me sens le droit de clore ce débat, et de déclarer que

je me croirais dispensé de me justifier une seconde fois, si par hasard il était assez mal inspiré pour vouloir courir les chances d'une nouvelle réfutation.

STANISLAS JULIEN,
Membre de l'Institut,
Professeur de langue et de littérature chinoises
et tartares-mandchou au Collége de France.

NÉCROLOGIE.

L'Europe entière est déjà instruite de la perte cruelle et vraiment irréparable que la France vient de faire dans la personne de M. le baron Silvestre de Sacy. Cet illustre savant, digne à tous égards de notre admiration, de nos respects et de nos regrets, est mort le 21 février 1838, à l'âge de quatre-vingts ans. Dans sa longue carrière, il s'est constamment montré plein d'ardeur pour l'étude et l'accomplissement de ses devoirs; et, par un privilége refusé à tant d'autres hommes, il a été exempt jusqu'à la fin de ses jours des infirmités du corps et de la décadence de l'esprit. Pendant près d'un demi-siècle, M. Silvestre de Sacy a tenu le sceptre de la littérature orientale, et il a donné une forte impulsion à l'étude des langues de l'Asie, par ses leçons, ses conseils, ses encouragements et ses écrits. Ses

élèves, dont beaucoup sont venus à Paris de contrées lointaines, attirés par sa haute réputation, n'oublieront jamais le bonheur qu'ils ont eu de se presser autour de lui pour entendre ses leçons instructives : et, en effet, quelle parole fut jamais plus savante, plus réfléchie et plus digne d'être entendue que la sienne! Quelle connaissance profonde de ce qu'il enseignait! Quelle netteté dans les idées! Que de clarté et de précision dans le discours! Y eut-il jamais professeur plus zélé, plus assidu, plus consciencieux? Toujours jaloux de former des élèves, il se mettait à la portée de ceux qui commençaient, en leur développant, avec complaisance et sans crainte de s'abaisser, les premiers éléments de l'arabe et du persan; mais, bientôt après, on le voyait, maître des difficultés les plus cachées de ces idiomes, ouvrir les poëtes et les commentateurs, les poursuivre jusque dans le dédale obscur de leurs pensées les plus subtiles, et les expliquer, comme en se jouant, à ses auditeurs surpris.

Maintenant, si nous portons la vue sur les ouvrages de M. Silvestre de Sacy, ne serons-nous pas étonnés de leur grand nombre? Comment, au milieu de tant d'occupations, a-t-il trouvé le loisir de les composer? C'est que personne ne fut doué d'une facilité plus heureuse et d'une volonté plus ferme, et que personne ne connut mieux que lui le prix du temps, dont le sage est toujours si économe. Dans tous ses écrits, quelle variété de faits! quelle critique solide! que d'aperçus ingénieux! D'autres

entreprendront sans doute de les passer en revue, de les analyser et de montrer tous les trésors d'érudition qu'ils renferment. Il nous suffira de dire ici qu'ils sont devenus depuis longtemps et resteront toujours les manuels des orientalistes. M. Silvestre de Sacy n'excluait aucune branche de savoir; il a promené partout ses regards curieux et attentifs: histoire, géographie, antiquités, philosophie, religions, sectes, théologie mystique, grammaire, éloquence, poésie, il a tout vu, tout approfondi; sa plume s'est exercée sur une foule de matières et jusqu'au dernier moment de sa vie; c'était Antée qui retrouvait de nouvelles forces en embrassant sa mère.

M. de Sacy sera mis désormais au nombre des savants les plus distingués et les plus féconds que la France ait produits; et il vivra dans la postérité.

G. de L.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 février 1838.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au Collége de France;
Solvet, premier substitut du procureur général à Alger;
Weil, bibliothécaire de l'université de Heidelberg;
De Nully, secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre;
Barucchi, directeur du musée de Turin.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Freytag qui annonce au conseil l'intention de publier une édition complète, avec une traduction latine, des Proverbes de Meïdani, et sollicite les encouragements de la Société en faveur de cette entreprise. Le conseil décide que l'état des fonds de la Société ne permet pas de satisfaire à la demande de M. Freytag.

On lit une lettre de M. le conseiller de Macedo, qui adresse au conseil la seconde partie de son Mémoire statistique sur les possessions portugaises dans l'Afrique orientale. Les remercîments de la société seront adressés à M. de Macedo.

M. Caussin annonce au conseil qu'il s'est occupé de chercher une personne qui donnât ses soins à la rédaction d'un index des matières contenues dans la seconde série du Journal asiatique. Il présente M. Bailleul, membre de la Société, qui consent à se charger de ce travail. On décide qu'un exem-

plaire de cette seconde série du Journal de la Société sera offert à M. Bailleul pour reconnaître le zèle désintéressé avec lequel il a répondu aux intentions du conseil.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 février 1838.

Par le traducteur. *Le Tao-te-king, ou le Livre révéré de la raison suprême et de la vertu*, par LAO-TSEU; traduit et publié par G. Pauthier. 1838. 1re livraison. 80 pages in-8°.

Par l'auteur. *Hammer's Gemäldesaal der Lebensbeschreibungen grosser moslimischer Herrscher der ersten sieben Jahrhunderte der Hidschret*, von HAMMER-PURGSTALL. Leipzig, 1837. 3 parties.

Par M. le conseiller de Macedo. *Segunda parte da Memoria estatistica sobre os dominios portuguezes na Africa oriental*, por Sebastiao Xavier BOTELHO. Lisboa, 1837.

Par l'éditeur. *Selections from the Bostan of Sadi*, by Forbes FALCONER. London. In-12.

Par l'auteur. *Forschungen im Gebiete der Hebräisch-aegyptischen Archäologie*, mitgetheilt von Joseph-Levin SAALSCHUTZ. Königsberg, 1838. In-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Journal de l'Institut historique. 4e année. Tome VII. 4e livraison. Décembre 1837.

Bulletin de la Société de géographie. 2e série. Tome IX. N° 49. Janvier.

Par son testament, M. le baron Silvestre de Sacy lègue au cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi un fragment des ruines de Persépolis monté en marbre blanc.

SUR LA SIGNIFICATION EXCLUSIVE DU MOT EDEB COMME PHILOLOGIE.

Quoique le mot *edeb* أدب signifie à la fois *la culture de l'esprit et des mœurs, les bonnes manières et les humanités,* il ne se prend que dans le dernier sens toutes les fois qu'il est joint au mot *ilm,* ou même sans ce dernier mot, dans tous les cas où il est question de lettres ou de littérature (*oudeba*). On n'a qu'à ouvrir le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Calfa pour se convaincre de la différence essentielle d'*ilmol-edeb,* qui est la philologie, et d'*ilmol-adab,* qui est la science des bonnes manières. On n'a qu'à ouvrir de même le premier ouvrage bibliographique de littérature arabe pour se convaincre que le mot *edeb,* sans être même précédé de celui d'*ilm,* ne signifie jamais rien autre chose que la philologie. أخذ عنه الادب [1], comme cela se trouve sur chaque page du *Miftah-es-seaadet,* signifie « il étudia sous lui la « *philologie;* » et jamais autre chose. Je ferai observer encore qu'*edeb,* et non pas *adab,* est la véritable prononciation arabe du mot أدب. Le vulgaire prononce assurément *adab,* comme *azhar* au lieu d'*ezher* ازهر; mais il n'en est pas moins vrai que la bonne prononciation exige que le *feth,* sur les lettres molles, sonne toujours *é,* comme sur les dures, *a.* Ceux qui prennent le parti de prononcer le *feth,* dans tous les cas, comme *a,* se trouveraient réduits à vouloir soutenir que la langue arabe ne connaît pas le son de l'*é.* M. F. Fresnel se trouve dans ce cas, lui qui, cependant, le premier parmi les orientalistes français, a rétabli dans ses Lettres la véritable prononciation du *kesr* comme *i;* en prononçant le *feth* toujours comme *a,* il a suivi la prononciation vulgaire, et non pas celle prescrite par les règles de la grammaire et la lecture du Coran, qu'on a tort de vouloir qualifier comme

[1] Ou bien كان اماما فى النحو والادب « Il était une autorité « en grammaire et en philologie. »

exclusivement turque. Une preuve frappante de la prononciation du *hemzé* comme *é* dans les temps les plus anciens se trouve entre autres dans le nom de l'ancienne ville de Resaïna, dans Ammien Marcellin[1]. Les orientalistes qui écrivent arbitrairement tantôt *a* et tantôt *é*, pour exprimer le son du *feth*, tombent dans de grandes inconséquences. J'ouvre la table des matières de la Chrestomathie arabe et j'y trouve *derb*, *deseht*, *dewadar*, *deir*, *dehna*, *deroat*, *dera*, etc. Or il n'y a pas de raison pour prononcer le *feth* sur la lettre *dal*, dans ces mots, comme *é*, et dans celui d'*edeb* comme *a*, et *vice versâ*; de même, puisqu'on prononce le *hemzé* comme *é* dans *reïs*, *é* (interrogation أ), ان *en*, etc., il n'y a pas de bonne raison non plus pour qu'il ne sonne *é* dans le mot *edeb*. Ainsi il y a une tout aussi grande différence entre les mots *edeb* et *adab*, qu'il y en a entre la philologie et les bonnes manières : quoique dérivées d'une même source, elles devraient marcher de pair.

HAMMER-PURGSTALL.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire français-turc, de M. T. X. BIANCHI : nouvelle édition.

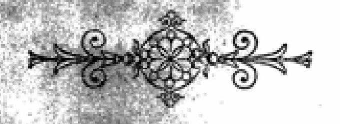
Cet ouvrage, publié en 1831, et dont l'édition est entièrement épuisée, formera à l'avenir, par les augmentations et améliorations auxquelles son auteur vient de le soumettre, un véritable dictionnaire en parfaite harmonie avec le Dictionnaire turc-français qui vient de paraître.

[1] رأس عين. *Djihan-nouma*, pag. 444.

M. Bianchi publiera simultanément un Guide de la conversation, رهبر تكلم, *Rehberi tekellum*, ou recueil de phrases élémentaires et de dialogues en français et en turc, approprié aux idées et aux circonstances actuelles en Turquie. Le public instruit ne saurait manquer d'accueillir avec faveur les nouvelles productions de ce laborieux orientaliste.

Arabica Analecta inedita, è tribus manuscriptis genevensibus, in usum tironum edidit Joh. HUMBERT. Parisiis, è Typographia regia, 1838. In-8°.

M. Bazin aîné, qui a obtenu, il y a quelques mois, un crédit du Gouvernement pour l'impression des Chefs-d'œuvre du théâtre chinois, nous prie d'annoncer aux lecteurs du Journal asiatique que le premier volume de cet ouvrage, contenant l'introduction, une préface de l'éditeur chinois du *Youen-jin-pé-tchong*, et quatre nouveaux drames en prose et en vers, traduits, pour la première fois, sur l'édition de la Bibliothèque royale, sera mis en vente du 15 au 20 avril prochain.



(1) 天道無形 (2) 道 (3) 使我介然有知。行於
大道。(4) 大道甚夷。而民好徑。(5) 可以爲天
下母。吾不知其名。字之曰道。(6) 我不見道
形容。不知當何以名之。見萬物皆從道而
生。故字之曰道也。(7) 行於萬物者。道也。
(8) 道者。通物者也。(9) 道若塗也。

萬物。(17)本(18)末(19)治晩生越礼。(20)遺俗流

而人有心。(14)而(15)無情(16)降本流末。而生

鏌鋣。而怨其人。綢無心。而鳥有情。劒無情

無情乎。(13)魚不畏綢。而畏鵜。復讐者。不怨

文曰。饑思食。壯而思室。自然之性。先生安獨

(10)大道無情(11)無情(11*)六情(12)温嶠嘗問



(37)悉皆(39)上合國子生通一經者悉皆薦

門寵。去飲王池流。(34)降(35)天地悉歸(36)悉

(31)流(32)今之賦者。古之詩流也。(33)逝辭金

(29)德之流行速於置郵而傳命。(30)流行

君(24)君人(25)降(26)本降(27)本之降(28)本降

風善政猶有存者。(21)降本流末。(22)降(23)人

悉不殺生。不飲酒。不食葱蒜。(47)悉(48)夫人
日。三日過已。乃令自求所安。(46)舉國人民，
僧。悉小乘學。(45)若有客比丘到。悉供養三
般泥洹處。皆悉起塔。(43)悉(44)可有四千餘
悉化滅。(42)是迦葉佛本生處。父子相見處。
舉將擢用之。(38)皆悉(40)悉(41)粳米酥油皆

使神全氣盛也。七情不動。五賊不亂。六根

(64)體道。含靈自曉。(65)靈(66)悟(67)先須鍊已。

納。服食養身。使形神相表裏助濟。(63)神

(61)玄徽子飛遯離俗。澄神定靈。(62)呼吸吐

(53)形(54)神(55)氣(56)精(57)心(58)靈(59)神(60)靈

神好清而心擾之。(49)神(50)靈(51)神(52)氣

太勞。則絕。是以形之生也。以其有神也。神形者。神之宅。神太用。則歇。精太搖。則竭。氣竭矣。(68)氣(69)形(70)精者。神之本。氣者。神之用。其精能幾何。精一去。則神氣隨之。身則喪聽聲。則慾起而搖精。五者日夜戕賊於身。淨盡。精難搖動。眼見色。則愛起而賊精。耳

日思無日。(80)常(81)澄其心。(82)其(83)其(84)澄

常有善神擁護。(78)常懷克己心。(79)常將有

之。(75)舉足常看蟲蟻。(76)常須隱惡揚善。

(72)常(73)常行妬忌(74)若時常存此心而行

耗。則神離。神離。則形死矣。(71)常能遣其慾。

之有托者。以其有氣也。如精絶。則氣耗。氣

游之事。無請託之端。心澄體靜。恬然自得。

亂之本。澄心清意。可謂知略。(99)澄(100)無窔

自恐(97)澄(98)凡學者。能明天地之分。通治

(94)澄其心(95)氣動其心(96)使人心動。無故

(90)其聲聞(91)其肉食(92)其旅整(93)其心澄

(85)心(86)其(87)聞其聲(88)食其肉(89)整其旅



(123) 漸 (123A) 漸 民以仁 (124) 漸 (125) 漸次也。稍也。

聖道。(118) 漸 (119) 漸 (120) 於 (121) 于 (122) 東漸于海

十毒。(114) 毒 (115) 六欲不生。(116) 定觀經 (117) 漸入

滅。(110) 毒 (111) 毒 (112) 害人之草。(113) 一日而遇七

(105) 自然 (106) 自然 (107) 自然 (108) 自然 (109) 三毒消

(101) 自然 六欲不生。(102) 自然 (103) 生 (104) 自然

形也。使人日徙善（遠罪）而不自知也。(136)南面而治

(133)化(134)教化(135)故之教化也。微其止邪于未

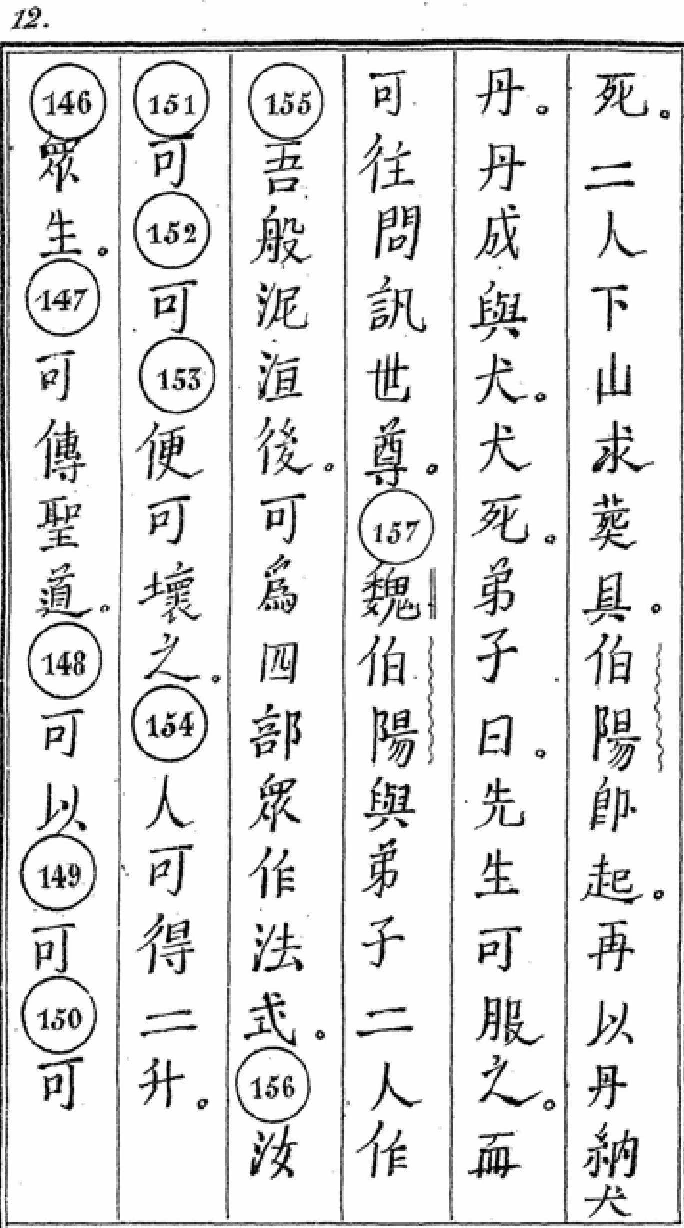
廢棄。(129)佛法漸滅。(130)爲化衆生。(131)教(132)教

者甚少。如相沿。日久蒙古字并蒙古話。漸至

(128)看來蒙（古）旗下人。能蒙古話及以蒙字繙譯

(126)凡物有變移徐而不速。謂之漸。(127)漸入死喪。

感化而歸于正。(143)逢人化導。(144)衆生。(145)衆生。取則。(140)正已化人。(141)化(142)人見我為正人。皆美矣。(137)化(138)訓(139)東訓尼父西化金仙百王礼。故其罰甚輕而禁不犯者。教化行而風諧設庠序以化於邑。漸民以仁。摩民以誼。節民以天下。莫不以教化為大務。立大學以教於國。



死。二人下山求葬具伯陽即起再以丹納犬

丹。丹成與犬。犬死。弟子曰。先生可服之而

可往問訊世尊。(157)魏伯陽與弟子二人作

(155)吾般泥洹後。可爲四部衆作法式。(156)汝

(151)可(152)可(153)便可壞之。(154)人可得二升。

(146)衆生。(147)可傳聖道。(148)可以(149)可(150)可

之者。不名道德。(166)道德(167)德(168)地德(169)神
(160)傳聖道。(161)傳(162)可(163)傳(164)聖道(165)執著
源則一。能從其教。皆可入於聖賢地位。
常遊此山之中以自取樂。(159)三教雖殊。其
來。千有餘歲。幸而顏容不少衰。行可勝人。
及弟子口中。皆起仙去。(158)吉夫氏誕生以



海。永失眞道。(179)傳(180)生死。(181)輪廻生死。

(177)卽驚其神。旣驚其神。(178)流浪生死。常沉苦

惟賢人。(175)無辜籲天。纖德彰聞。(176)改於其德。

之德如此。爲萬物之母。(173)德(174)爵罔及惡德。

助道之化。大道虛無形。淸靜而常無爲。(172)道

德(170)月母德(171)其爲道。母萬物而天發生之。

(190) 得道者多助。失道者寡助。(191) 眞常之悟理得利。失者。如遺失財物之類。(189) 失道。人之失。如已之失。(188) 註。得者。如得功名。生義。失義而後礼。(187) 見人之得。如已之得。見

(186) 故失道而後德。失德而後仁。失仁而後

(182) 輪廻生死。(183) 永失眞道。(184) 失 (185) 失道

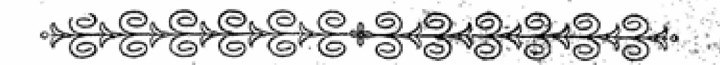
治於人者。食人。治人者。食於人。(210)者

(207)得者(208)者(209)勞心者治人。勞力者治於人。

悟(202)得(203)得聞(204)得。○○者(205)者(206)得

之道(197)悟(198)悟者(199)得悟道者。(200)得(201)得

者自得。(192)自得(193)不求(194)自(195)自(196)眞常



JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1838.

MÉMOIRE

Sur les recensements des terres consignés dans l'histoire chinoise et l'usage qu'on en peut faire pour évaluer la population totale de la Chine, par M. Édouard Biot.

Dans la première section du *Wen-hian-thong-khao*, qui traite du partage et du mode d'imposition des terres, on trouve plusieurs dénombrements des terres cultivées, opérés à diverses époques sur la totalité de l'empire chinois, à l'effet de répartir convenablement l'impôt territorial. En général, ce dénombrement des terres s'exécutait simultanément avec le recensement de la population, lequel était destiné à établir l'impôt personnel. En rapprochant donc les chiffres obtenus dans le même temps pour les familles et les mesures de terres *cultivées*, on peut déterminer la quantité *moyenne* de terrain cultivé qu'occupait chaque famille, et si cette quan-

tité est considérable, on peut présumer de là que le recensement néglige une forte partie d'individus, ainsi que je l'ai fait sentir dans mon Mémoire sur les variations de la population contribuable de la Chine. Pour aller plus loin, je me suis servi de deux passages relatifs au Ier et au VIIIe siècle de notre ère, où se trouve une autre donnée, celle du produit moyen du sol cultivé, et mieux encore, celle de la quantité de sol cultivé nécessaire à la nourriture d'un individu [1]. En combinant cette donnée avec les recensements des terres, on peut déduire de là une évaluation approximative de la population totale de la Chine à diverses époques, et comparer le chiffre ainsi obtenu avec celui que le texte indique pour la population contribuable. Cette étude m'a paru être le complément naturel de mon premier travail; mais, ici comme précédemment, il faut s'attendre à beaucoup de vague et d'incertitude dans les documents que nous pouvons consulter.

J'ai réuni dans plusieurs tableaux les dénombrements des terres correspondant à chaque grande époque historique, et joint, à côté du chiffre des mesures chinoises, son évaluation en mesures métriques. En rapprochant ce dernier nombre du nombre total d'hectares compris dans la Chine entière, d'après les cartes des missionnaires, on obtient la proportion des terres cultivées à la surface totale; et ce renseignement est utile comme vérifi-

[1] J'ai cité en détail ces deux passages dans mon Mémoire sur le système monétaire des Chinois.

cation, bien qu'à l'aide des passages que j'ai cités, la population totale se déduise des dénombrements des terres cultivées, indépendamment de leur conversion en mesures européennes. Je commencerai donc par établir la valeur métrique que j'ai employée pour le *meou* 畝; caractère qui désigne, comme on le sait, la mesure agraire généralement employée à la Chine.

Le dictionnaire de Khang-hy indique que depuis les Thsin, ou depuis le milieu du IIIe siècle avant notre ère, le *meou* 畝 représente un rectangle de 240 *pou* 步 de long sur un *pou* de large. Auparavant, cette dénomination s'appliquait à un rectangle de 100 *pou* de long sur 1 de large. De même le *Souan-fa-tong-tsong*, petit traité chinois de règles pratiques, qui fut imprimé en 1593, et que j'ai cité dans mes mémoires précédents, indique, 1er et 3e cahiers, que le *meou* légal doit être de 240 *pou* de long sur 1 *pou* de large, tel qu'il était auparavant; et une ordonnance rectifie les abus introduits à ce sujet dans diverses provinces. Cette valeur du *meou* en fonction du *pou* est bien celle qu'emploie Ma-touan-lin, comme le prouvent divers passages où il donne, outre les *meou*, des fractions de *meou* qui sont de 140 et 180 *pou*. Mais l'évaluation de ce *pou* en fonction des mesures inférieures est faite différemment par plusieurs auteurs chinois. Ainsi, d'après les mêmes passages du *Souan-fa-tong-tsong*

que je viens de citer, le *pou* est égal à 5 *tchy*. Cette même valeur est rapportée par les missionnaires (*Mémoires sur les Chinois*, tome III, page 345), dans les estimations qu'ils donnent des mesures usitées sous les anciennes dynasties. Elle se retrouve aussi dans l'Histoire des Kin, où il est dit que leur *meou* fut de 240 *pou*, et chaque *pou* de 5 *tchy* (*Continuation de Ma-touan-lin*). Mais dans le dictionnaire de Khang-hy et, d'après lui, dans les dictionnaires européens, le *pou* est porté comme égal à 6 *tchy*. Le texte de Ma-touan-lin rapporte (1re section) que, du temps de Wen-wang, le *pou* était de 6 *tchy*. Le *Cheou-chi-thong-khao*, ouvrage spécial pour l'agriculture (Bibl. royale, collect. nouv. n° 157), dit bien que le *meou* est de 240 *pou* sur 1 *pou* de large; mais il porte la valeur du *pou* à 5 et 6 *tchy*, comme deux mesures usitées pour l'arpentage, et donne dans l'une et l'autre supposition le nombre de *tchy* contenu dans un *meou*[1].

Le *tchy* ou pied chinois a lui-même varié, comme l'histoire le montre. Suivant les traditions, le premier *tchy* fut déterminé par Hoang-ty, d'après la longueur d'une flûte carrée qui devait rendre un son particulier. Ce mode, très-inexact en lui-même, est la seule base à laquelle les Chinois ont rapporté

[1] M. Deguignes, dans son Voyage, et le P. Amyot (tome II des *Mémoires des Missionnaires*) disent que le *meou* ou arpent chinois est de 240 pas de long sur 1 de large, et que le pas est de 10 pieds. Ce pas ne peut être que le *tchang*. Le *pou* n'a varié que de 5 à 6 *tchy*.

leur système métrique, et de là vient la variation fréquente de leur pied. Sous les Chang, qui régnaient du XVII[e] au XII[e] siècle avant l'ère chrétienne, le *tchy* en usage fut à celui des Hoang-ty comme 12 $\frac{1}{2}$: 10. Sous les Tcheou, qui régnèrent du XII[e] au III[e] siècle avant notre ère, le *tchy* fut moindre que celui de Hoang-ty dans la proportion de 8 : 10. Plus tard, sous les Han, on reprit le pied musical de Hoang-ty, lequel, d'après les mesures données par le père Amyot, paraît être de 255 millimètres environ. Mais le pied des Chang a servi plus généralement dans l'usage ordinaire. C'est à lui qu'on paraît devoir rapporter les mesures citées par Ma-touan-lin, ou bien au pied de l'arpenteur, qui est un peu plus grand que celui des Chang, de $\frac{1}{4}$ de *tsun* ou dixième de pied. Actuellement, le pied impérial est égal à 320 millimètres, suivant des figures d'Amyot et les valeurs données par les missionnaires; et ce pied est celui des Chang. Mais la figure donnée par le père Martini, et les mesures prises sur des étalons en ivoire par M. de Prony réduisent ce pied à 305 ou 306 millimètres. C'est ce pied impérial qui a servi aux missionnaires jésuites pour la carte qu'ils ont levée de la Chine. Mais ce même pied servait-il pour la mensuration légale des terres, ou bien cette mensuration se faisait-elle avec le pied de l'arpenteur, qui serait, suivant Amyot, de 328 millimètres, et, suivant les mesures faites à Paris, de 315 seulement? c'est ce qui ne peut se décider.

Ma-touan-lin, compilant les matériaux qu'il trouve dans les chroniques, n'a fait aucune observation particulière sur la valeur des mesures métriques usitées par les dynasties qui entrent dans son cadre; il se contente de rapporter purement les nombres des terres recensées. Comme nous avons vu que depuis les Thsin la valeur du *meou* était généralement reconnue égale à 240 *pou* de long sur 1 de large, l'incertitude porte sur la valeur du *pou* en *tchy* et sur la valeur du *tchy* en mesures métriques. Or les nombres que cite Ma-touan-lin étant postérieurs aux Thsin, et se rapportant aux dynasties des Han, des Thang, des Soung, où l'administration était régulière, j'ai supposé que le *pou* et le *tchy* étaient sensiblement constants pour ces trois époques. J'ai supposé le *pou* égal à 5 *tchy*, d'après la valeur donnée par le *Souan-fa-tong-tsong*, et quant au *tchy* lui-même, j'ai pris la valeur qu'on connaît le mieux, $0^{m},306$.

D'après ces données, le *pou* sera égal à $5 \times 0^{m},306$ ou à $1^{m},53$, le *pou* carré vaudra $1^{m},53 \times 1^{m},53$, soit $2^{mc},34$, et le *meou* égal à 240 *pou* carrés, soit $240 \times 2^{m},34$, vaudra $561^{mc},6$. Le *king* ou centaine de *meou* vaudra 56160^{mc}, soit $5^{hect},62^{ares}$. Si l'on faisait le *pou* égal à 6 *tchy*, les valeurs précédentes du *meou* et du *king* devraient être augmentées dans la proportion de 36 à 25. Le *meou* deviendrait 804^{mc}, et le *king* correspondrait à $8^{hect},04$. La différence est grande entre cette évaluation et la première que j'ai adoptée; mais la discussion qui va suivre prouvera, du moins

pour moi, que celle-ci est la plus probable; car l'autre conduirait à des nombres sensiblement trop élevés.

Pour qu'une opération cadastrale présente des résultats sensiblement exacts, il faut qu'elle soit fondée sur une carte générale, dressée au moyen d'instruments de précision; il faut que dans le relèvement des détails de l'arpentage des champs, les alignements soient tracés avec soin, de manière à diviser les terres en figures géométriques; enfin il faut que le mesurage soit fait avec des chaînes sensiblement inextensibles. Or aucune de ces précautions n'a été prise par les Chinois; car ils ne possédaient aucun instrument exact. Si l'on parcourt le seul ouvrage de géométrie chinoise qui nous soit parvenu, le *Souan-fa-tong-tsong*, dans lequel même existent de fréquents emprunts aux Indous, on y trouve uniquement la description d'une espèce de boîte à roulette intérieure, où s'appliquait une corde divisée en *tchang* (dizaine de pieds), et destinée à la mensuration des champs. Quant au moyen d'établir des alignements, les Chinois n'avaient, à cette époque même, rien de semblable à l'équerre d'arpenteur. Chez eux, le mesurage des terres s'exécutait avec une corde de chanvre et des perches pour s'aligner; conséquemment l'opération ne pouvait être qu'assez imparfaite, malgré l'apparence d'exactitude rigoureuse présentée par les dénombrements que rapporte l'histoire. Sur plusieurs millions de *king* ou centaines de *meou*, l'historien n'ose pas négliger un *meou* ou même une fraction de *meou*.

telle qu'elle a été consignée sur les registres officiels; mais il n'en est pas moins vrai que l'on ne peut regarder ces dénombrements des terres cultivées que comme des approximations, et l'on ne peut avoir confiance dans toute mensuration ainsi exécutée qui comprendrait des parties difficiles à mesurer, telles que les lacs, les montagnes, les bois, etc.

Ainsi, dans le premier cahier de la section du partage des terres, on trouve sous les premiers Han, vers l'ère chrétienne, un dénombrement général des terres de l'empire, lequel monte à un total de 145,136,405 *king* répartis de la manière suivante :

Villes, habitations, chemins, Bois, montagnes, fleuves, lacs,	102,528,889 king	145,090,374.
Terres de culture irrégulière.	32,290,947	
Terres cultivées régulièrement.	8,270,538	

D'après la valeur probable du *king* que j'ai donnée plus haut, la somme totale représenterait environ 814,000,000 hectares. Or la surface réelle de la Chine, d'après les mensurations exactes des missionnaires européens, n'est que de 330,000,000 d'hectares. Ainsi, la mesure des Han est plus que double de la véritable, et on n'expliquerait pas même cette différence, en supposant qu'ils aient fait mesurer avec leur cordeau les déserts qui entourent la Chine au nord. Les Chinois, au temps des Han, ignoraient totalement l'art de mesurer les distances inaccessibles, et l'erreur précédente dépend principalement de la quantité énorme de *king*

(plus de 560,000,000 d'hectares) portés dans leur compte pour les villes, bois, montagnes, fleuves, lacs, qu'ils avaient évalués à la grosse, ne pouvant les arpenter avec leur boîte à roulette et leur cordeau. L'exactitude raisonnée est encore aujourd'hui une sorte de sens particulier à notre Europe et inconnu en Asie.

Pour déduire maintenant de ces dénombrements des terres cultivées une évaluation de la population de la Chine aux diverses époques où ils ont été faits, il faut recourir aux passages que j'ai cités au commencement de ce Mémoire, lesquels présentent, comme je l'ai dit, la quantité de substance alimentaire qu'un *meou* cultivé était censé produire à ces mêmes époques, et mieux encore l'étendue de terrain cultivé nécessaire à la nourriture d'un individu. Le passage du temps des Han (kiv. VIII du *Wen-hian-thong-khao*, pag. 10 et 11) porte qu'un *meou* produit un *chy* $\frac{1}{2}$ de riz, et qu'en un mois un individu consomme cette même quantité. Ceci donne 12 *meou* pour l'étendue de terrain qui nourrit cet individu pendant l'année entière. Un autre passage du temps des Thang (kiv. VIII, p. 37) porte qu'une centaine de *meou* ou *king* rend par an 50 décuples boisseaux (mesure analogue au *chy*), et qu'un individu consomme moyennement $\frac{2}{10}$ de boisseau par jour. Ceci donne 14 *meou* $\frac{6}{10}$ pour la quantité de terrain nécessaire à la nourriture d'un individu. Une différence notable se montre entre le produit du *meou* aux deux époques; d'abord 1 *chy* $\frac{1}{2}$, ensuite

$\frac{1}{2}$ *chy*. Cette différence tient à la variation des mesures de poids qui ont changé du simple au double, du règne des Han à celui des Thang. Le *chy* de 120 *kin* pèse actuellement 72 kilogrammes. Il devait peu différer de ce poids sous les Thang; mais, sous les Han, il ne dépassait guère 30 kilogrammes (voyez mon Mémoire sur le système monétaire des Chinois). Mais nous n'avons pas besoin ici d'entrer dans cette discussion, puisque nous trouvons dans les passages cités l'étendue du terrain nécessaire à la nourriture de chaque individu, indépendamment de l'évaluation des surfaces et des mesures. Les estimations des deux passages présentent entre elles une différence de 2,6 *meou* qui est assez faible; mais afin d'être plus exact, je conserverai le chiffre indiqué pour chaque époque, 12 pour les Han, 14,6 pour les Thang.

Le tableau suivant présente les divers dénombrements des terres cultivées exécutés sous les Han, tels qu'ils sont consignés aux 1er et 2e kiven de la section du partage des terres. J'ai porté les nombres de *king* ou de centaines de *meou* d'après le texte, et je les ai traduits en hectares, à raison de 5,62 ares par *meou*. La 4e colonne contient le quotient par 12 des divers nombres de *meou*, et donne ainsi le chiffre approximatif de la population que la Chine pouvait alors nourrir. La dernière présente la quantité de terre cultivée par chaque famille, laquelle s'obtient en divisant le chiffre des *meou* dénombrés par le nombre des familles recensées, tel que je l'ai

rapporté dans mon Mémoire sur les variations de la population de la Chine.

TABLEAU

DE L'ÉTENDUE DES TERRES CULTIVÉES EN CHINE,

SOUS LA DYNASTIE DE HAN.

ANNÉES chrétiennes.	ÉTENDUES CULTIVÉES				POPULATION que les terres cultivées pouvaient nourrir à raison de 12 meou par tête.	SURFACE cultivée par famille, en hectares.
	EN KING (100 MEOU).			EN HECTARES.		
2	8,270,536 king	" meou	" pou	46,483,300	68,921,133	3,75
105	7,320,170	80	146	41,139,365	61,001,423	4,40
124	6,942,892	33	85	39,019,057	57,857,436	3,99
144	6,896,271	56	194	38,887,049	57,468,928	3,84
145	6,957,676	20	"	39,042,142	57,980,635	3,88
146	6,930,123	38	"	38,877,994	57,751,028	4,22

Si l'on rapproche les nombres d'individus portés dans la 4ᵉ colonne de ceux que présentent les recensements de la population *contribuable*, faits à la même époque (*Mémoire sur les variations de la population de la Chine*), on trouvera que ces derniers varient aussi proportionnellement à la quantité des terres cultivées, mais qu'ils sont plus faibles d'un sixième environ : ce qui est naturel. Si l'on examine les nombres que j'ai calculés dans le même mémoire, en observant l'âge où commence l'impôt et rétablissant, au moyen des tables, les individus non

compris au recensement, on trouvera ces nombres en excès d'un sixième sur ceux de la 4e colonne de ce tableau. De là résulte que la population probable de la Chine sous les Han a varié de 80 au plus à 60 millions d'individus.

La surface de la Chine embrassant 333,000,000 d'hectares, d'après les cartes des missionnaires, la surface cultivée sous les Han était à la surface totale comme 4 : 30 ou le septième environ.

Après les Han, il faut passer les IIIe, IVe et Ve siècles de notre ère pendant lesquels la Chine fut divisée en plusieurs empires, et agitée par des guerres intérieures. Enfin, à l'avénement de la dynastie Souy, qui réunit toute la Chine sous son autorité, on trouve des dénombrements des terres cultivées. Le premier se rapporte à l'année 589 (*kay hoang*, 9e année) et présente 19,404,267 *king;* le second se rapporte au milieu de la période *Tay-nie* (605-617), et présente 55,854,040 *king* de terres cultivées ou *cultivables* (*ken-tien*), d'après une rotation périodique. Ces chiffres sont considérables et doivent être examinés avec attention.

En conservant au *king* sa valeur précédente de 5hect,62ares, le second dénombrement traduit en mesures métriques représenterait 313,899,745 hectares. Or, d'après la carte dressée par les missionnaires jésuites, la surface entière de la Chine contient 3,330,000 kilomètres carrés, soit 333,000,000 d'hectares. La faible différence qui existe entre ce dernier nombre et celui des Souy prouve évidem-

ment que leur second dénombrement des terres est le résultat d'un arpentage général de la Chine. Cet arpentage est beaucoup moins inexact que celui des Han; l'erreur n'est ici que d'un quinzième environ; mais ce cadastre général ne peut nous servir pour estimer la population de cette époque.

L'autre dénombrement, traduit en mesures métriques, représente 109,052,000 hectares de terres cultivées, soit environ le tiers de la surface totale de la Chine. Or l'année 589, où fut fait ce dénombrement, suit immédiatement celle où les princes de Souy achevèrent la conquête de l'empire du midi, et terminèrent cette longue suite de guerres intérieures qui désolaient la Chine depuis près de trois siècles. Il serait bien invraisemblable qu'à la fin de toutes ces guerres, le tiers de la Chine ait été en état de production annuelle, comme riz et céréales. Actuellement en France, la quantité des terres ensemencées annuellement atteint au plus à cette proportion sur la surface totale du pays. Sans doute, le dénombrement des Souy fut destiné à reporter l'impôt sur les terres *cultivables* des propriétés particulières, et même sur celles qui étaient incultes, faute de propriétaires, et qui furent louées par le gouvernement sous le nom de *champ de rosée* aux individus en âge valide. Ceci était un usage des Wey, des Heou-tcheou, et il fut continué par les Souy, leurs successeurs. D'après cela, en comparant ce dénombrement des terres avec le dénombrement des familles que l'histoire cite pour cette

époque (4,100,000), on peut en déduire la quantité moyenne de terre assignée à chaque famille; mais on n'a aucune donnée sur le produit moyen de ces terres, et on ne peut ainsi en déduire aucun résultat sur la population du temps des Souy.

Sous les Thang on trouve, en 750, un dénombrement des terres *ken*, cultivées ou cultivables, d'après une rotation périodique, qui présente 14,303,862^{king},^{meou}3, soit approximativement 80,387,705 hectares, en admettant que le *meou* est toujours sensiblement le même. Ce nombre est inférieur de près d'un quart au dénombrement des Souy que je viens d'examiner, et cependant la paix intérieure fut continue depuis l'an 620, commencement du règne des Thang, jusqu'en 750. Le sens qu'on doit attribuer au caractère *ken* mérite donc d'être examiné avec soin : car il est impossible que le nombre des terres cultivées ait diminué aussi sensiblement pendant une période de paix. Dans cette première partie du règne des Thang, comme sous les Souy, l'état louait pour le temps de l'âge valide des portions considérables de terre, lesquelles étaient destinées à des plantations de mûriers ou à la culture du chanvre, et leur rente se payait en chanvre et en soie. Chaque chef de famille propriétaire de 100 *meou* recevait 20 de ces *meou* loués par le gouvernement. Ainsi, du chiffre total 14,303,862 *king*, il faut au moins retrancher un sixième pour avoir les terres destinées à la culture des céréales, qui seules peuvent nous servir

pour estimer la population. Le chiffre du dénombrement se trouve réduit alors à 11,919,885 *king*, équivalant à 67,023,088 hectares.

La quantité de terrain nécessaire à la nourriture d'un individu est ici de 14,6, d'après le passage que j'ai déjà cité et qui se trouve page 37 du VIII[e] kiven. Donc nous diviserons par 14,6 le nombre réduit des *king* et nous obtiendrons 81,643,050 pour le nombre d'individus qui pouvaient être nourris par le produit de la surface cultivée. Dans le passage de la page 37 qui se rapporte à l'an 780, la population existante est évaluée en gros à 63,000,000 d'individus par les officiers délibérant en conseil sur la balance que le gouvernement doit maintenir entre la quantité de monnaie en circulation et la quantité de boisseaux de riz nécessaires à la nourriture du peuple. Dans mon Mémoire sur les variations de la population de la Chine je me suis servi du dénombrement des individus contribuables opéré l'an 754, non loin de la première époque, lequel présente 52,919,380 individus. J'ai montré que les vieillards, depuis l'âge de soixante ans, et les enfants, au moins jusqu'à l'âge de quatre ans, n'étaient pas compris dans ce nombre; et en suppléant ce déficit au moyen de nos tables, je suis arrivé à 61,500,000 individus des familles contribuables. Ce nombre diffère peu de celui que supposent les officiers délibérants; mais celui que nous venons de déduire du recensement des terres donnant une différence de près de 20 millions d'indivi-

dus, on peut l'attribuer aux individus des familles exemptées, aux esclaves ou serfs, dont il existait encore une forte proportion à cette époque des Thang.

Dans l'abrégé de l'histoire de cette dynastie publié aux tomes XIV et XV des Mémoires des missionnaires, Gaubil, auteur de cet ouvrage, cite, page 385, un autre dénombrement des contribuables, extrait du *Nien-y-sse*. D'après ce dénombrement, l'an 740 on compta 8,412,871 familles contribuables, comprenant 48,143,690 individus; et la légère différence qui existe entre ce chiffre et celui de l'année 754 peut très-bien s'expliquer par l'accroissement de la population dans les quatorze ans d'intervalle. Gaubil se sert de ce nouveau dénombrement pour évaluer la population totale de la Chine vers cette époque. Il considère que, d'après les différents placets des mandarins sur ceux qui payaient ou ne payaient point tribut, on exemptait de la taxe, 1° certain nombre de familles assignées à titre de serfs aux princes du sang et officiers qui s'étaient distingués; 2° les familles attachées de même aux monastères de bonzes; 3° les vieillards et les petits enfants; 4° les familles qui exploitaient les mines, les salines, ou cultivaient des terres pour le compte de l'empereur; 5° celles qui étaient attachées au service des bureaux d'administration; que, d'un autre côté, les familles qui payaient tribut étaient non-seulement celles qui cultivaient les terres et élevaient les vers à soie, mais les familles des ouvriers, artisans, marchands, soit dans

les villes, soit dans les barques, qui payaient taxe dès qu'ils étaient propriétaires fonciers. « Enfin, dit-il, « on voit par ces mêmes placets que les personnes « qui payaient ou ne payaient pas tribut formaient, « en comptant tout, près de trois fois le nombre de « celles qu'on a marqué payer tribut. » Et, multipliant ce dernier nombre par 3, il arrive à un total de 144,431,070 personnes pour la population de l'an 740 de J. C.

Cette évaluation me semble beaucoup trop considérable. Au nombre rapporté par Gaubil, 48,143,690, si l'on ajoutait, à l'aide de nos tables, les vieillards et les enfants dans les limites que j'ai indiquées, on arriverait à un total de 56 millions environ pour le chiffre des individus compris dans les familles contribuables; et les autres familles non recensées comprendraient alors près de 90 millions d'individus. Or ce chiffre énorme n'est appuyé que par l'estimation fort vague des officiers, qui portent la totalité de la population à trois fois le nombre des individus recensés, et on doit, ce me semble, y attacher peu de confiance, en présence de l'autre estimation de 63 millions présentée en 780 par ces mêmes officiers comme le chiffre moyen de la population chinoise. Quoiqu'il y ait eu des troubles intérieurs vers l'an 760, il est impossible de croire qu'en moins de quarante années la population ait été réduite de 144 millions à 63, ou de près des trois cinquièmes.

A la page 19 du IIIe kiven de la section du par-

tage des terres, Ma-touan-lin remarque que les recensements des familles sous les Han donnent des nombres beaucoup plus élevés que ceux des dynasties suivantes, et que, d'un autre côté, un résultat contraire a lieu pour les dénombrements des terres cultivées à des époques différentes. De là il conclut avec raison que, sous les successeurs des Han, un grand nombre d'individus se dérobaient à la taxe et n'étaient point portés sur les registres publics; mais, en faisant cette remarque, il ne discute pas à fond la question, et ne cite pas, dans ce passage, la quantité de produits alimentaires fournis par les terres sous les Thang et les Souy, de sorte qu'il ne contrarie point l'interprétation que j'ai proposée pour le caractère *ken;* et, en résumé, il me paraît très-probable que la population totale de la Chine sous les Thang ne devait pas dépasser au maximum le chiffre de 80 millions que j'ai déduit de la mesure des terres combinée avec la citation du Livre des monnaies sur leur produit, et qui porte près de 30 millions d'individus en sus des recensements.

Sous la dynastie des Soung, la section du partage des terres rapporte six recensements des terres *ken*, cultivées ou cultivables, lesquels sont compris entre les années 975 et 1083; mais ici la différence passe dans l'autre sens. Ces recensements, comme on le verra dans le tableau donné plus bas, ne présentent que des chiffres peu élevés, dont le plus haut ne dépasse guère 5 millions de *king*. Pour

expliquer cette singularité, il faut remarquer avec Ma-touan-lin que les premiers empereurs Soung, trouvant à leur avénement la Chine épuisée par la guerre civile, ne cherchèrent pas à percevoir l'impôt d'une manière rigoureuse, et conséquemment ils fermèrent les yeux sur les erreurs des dénombrements. Toutefois dans les trois premières opérations, de l'an 975 à l'an 1021, les terres cultivées augmentent suivant une progression analogue à l'accroissement des familles, tel que le présentent les tableaux de recensement. Chaque famille se trouve posséder moyennement 97, 75 et 61 *meou*, soit 5,40 hectares, 4,2 hectares, 3,60 hectares, nombres qui ne s'éloignent pas extrêmement de ceux que j'ai rapportés dans le tableau des Han. Après l'an 1021 la faiblesse de l'administration supérieure encouragea les fraudes des officiers qui traitaient avec les propriétaires et ne portaient qu'une faible partie de leurs terres sur les registres, de sorte que le recensement de l'an 1052 présente moins de la moitié du nombre de *king* enregistrés en 1021. Un autre chiffre, qui se rapporte à l'an 1064, ne donne également qu'un nombre de *king* très-faible, bien que la population fût croissante.

L'état perdant ainsi une forte portion de ses revenus, un ministre réformateur, nommé Wang-ngan-chy, tenta, vers l'an 1072, de faire exécuter un cadastre exact des terres cultivées. La nouvelle mesure agraire qu'il adopta fut un carré de 1000 *pou* de côté, équivalant, dit l'historien, à 41 *king*,

60 *meou*, 160 *pou*, d'où l'on déduit aisément que le *meou* avait toujours sa valeur de 240 *pou* carrés. Wang-ngan-chy lutta contre les difficultés opposées à ses agents par les propriétaires et contre les réclamations dont la tourbe des lettrés assiégeait l'empereur. Après quelques années il fut disgracié, et quoique l'opération de l'arpentage fût continuée par son successeur, elle finit par être interrompue à la mort de l'empereur Chy-tsong, vers 1083. A cette époque une faible partie de la Chine avait été cadastrée : la taxe générale de l'empire était établie sur un chiffre de 4,616,556 *king*, équivalant à 27,462,095 hectares. Mais ce nombre était très-inexact.

D'après une observation de Ma-touan-lin, divers rapports des officiers de ce temps évaluent à 7 sur 10, ou 70 p. 0/0, la quantité des terres cultivées qui échappaient à la taxe : ceci donnerait 15,330,000 *king* pour l'étendue totale cultivée. Dans le texte, l'auteur conclut de la conjecture précédente 30 millions de *king* de terres cultivées. Il fait évidemment erreur de calcul. Suivant le Recueil des mémoires sur les vivres et le commerce, le *Chi-ho-tchy*, qu'il cite, une grande partie de la Chine n'offrait alors que 4 *meou* taxés sur 100. En 1060 une proposition fut faite de taxer 20 *meou* sur 100; mais elle parut trop onéreuse pour le peuple. Ceci est relatif à des modes différents d'établir l'impôt. Probablement, dans le premier rapport, le nombre 100 est relatif à la totalité des terres; dans

le second, il représente seulement les terres cultivées; et, en prenant celle-ci pour les trois dixièmes du total, la proposition eût augmenté l'impôt de 4 à 5 p. o/o. L'empire des Soung, comme l'observe Ma-touan-lin, était moins étendu au nord et au midi que celui des Han et des Thang; beaucoup de terres, sur les frontières, n'étaient cultivées que par des soldats et ne payaient pas de taxe. Mais on ne peut déduire de là aucun chiffre certain.

Dans le tableau suivant, j'ai présenté les dénombrements des terres, d'après le texte, et le total probable des terres cultivées au XIe siècle, d'après le déficit de 70 p. o/o supposé par les contemporains.

TABLEAU

DES DÉNOMBREMENTS DES TERRES CULTIVÉES,

SOUS LA DYNASTIE SOUNG.

ANNÉES chrétiennes.	ÉTENDUES RECENSÉES.			ÉTENDUE PRÉSUMÉE des terres cultivées, en supposant 70 p. o/o de déficit dans le dénombrement.	
	EN KING (100 MEOU).		EN HECTARES.	EN KING.	EN HECTARES.
975	2,993,320 king	60 meou	16,822,434	"	"
996	3,125,251	25	17,563,912	"	"
1021	5,247,584	32	29,490,950	"	"
1052	2,280,000	"	12,713,600	"	"
1064	3,400,000	"	19,108,000	"	"
1084	4,676,556	"	27,462,095	15,330,000	85,840,000

Si l'on veut se servir du chiffre qui représente la totalité présumée des terres cultivées pour évaluer la population probable de la Chine au XIe siècle, on peut prendre, pour la quantité de terre nécessaire à la nourriture d'un individu, la moyenne entre les deux évaluations données sous les Han et les Thang, soit 13,3 *meou* (ce qui correspond à 0,74 hectare étant traduit dans nos mesures, d'après l'évaluation assignée au *tchy*). En divisant les 15,330,000 *king* ou centaines de *meou* par 13,3, le quotient 115,263,000 représentera approximativement la population de la Chine pour l'an 1084. Ce dernier nombre surpasse d'un tiers environ celui que j'ai donné pour la population contribuable de cette même année (*Mémoire sur les variations de la population de la Chine*). Les nombres portés pour les dernières années du XIe siècle n'en différeraient que d'un sixième.

La dynastie des Mongols ne présente aucun dénombrement des terres. Sous les Ming, on en trouve quatre, compris entre les années 1370 et 1582 : ils présentent des différences aussi singulières que les dénombrements des Soung. Le premier, fait dans la troisième année *hong-wou* (1370), peu de temps après l'expulsion des Mongols, indique 8,496,523 *king* de terres cultivées; le second, fait en 1502, n'indique plus que 4,228,058 *king*, moins de la moitié du nombre précédent, et cependant le XVe siècle fut une époque de paix à peu près constante pour la Chine; le troisième dénom-

brement date de l'année 1542 et donne 4,360,582 *king*, nombre un peu plus fort que le précédent; sous Gin-tsong, en 1582, la dixième année de la période *wang-ly*, le nombre des terres cultivées augmente de nouveau et s'élève à 7,013,976 *king*. D'après le *Souan-fa-tong-tsong*, Gin-tsong, dès son avénement, ordonna que la seule mesure légale serait le *meoü* de 240 *pou* carrés, chacun de 25 *tchy*; sous ses prédécesseurs, quatre sortes de *meou* différents avaient été employés pour l'arpentage dans les villes ou dans les campagnes. Ce défaut d'uniformité doit avoir contribué aux différences que nous remarquons dans les dénombrements des Ming : mais, d'après les observations consignées dans la continuation de Ma-touan-lin, d'où j'ai extrait ces nombres, la cause principale de ces variations doit se rapporter, comme sous les Soung, aux fraudes des officiers chargés des recensements et à la faiblesse des gouvernants. Le premier empereur Ming avait fait exécuter avec assez de soin le recensement des terres cultivées; mais, sous ses successeurs, l'exécution de ses règlements fut négligée, et c'est ainsi que pendant près de cent quarante ans l'histoire ne fournit aucun recensement des terres. Quand l'état ordonna de les recommencer, en 1500, l'opération se fit inexactement; il y eut des omissions, soit volontaires, par suite de mauvaises récoltes, soit tacites, par suite de conventions avec les propriétaires. Dans la période *wan-ly*, le recensement paraît avoir été fait avec moins de négli-

gence; la surface de la Chine cultivée représente 39,500,000 hectares environ. Le premier recensement des années *hong-wou* donnerait près de 48,000,000 d'hectares. Si on divise par le diviseur moyen 13,3 les nombres de *king* correspondant à ces deux époques, on trouvera, pour la population probable de la Chine en 1370, 64 millions d'individus; en 1580, 52 millions. Les recensements des contribuables donnent, pour les époques les plus rapprochées des précédentes, 59,850,000 et 60,692,000. Ainsi les premiers nombres paraissent trop faibles; mais il y a aussi beaucoup d'incertitude et des variations non motivées dans les recensements des contribuables.

Sous la dynastie actuelle des Mantchoux ou Ta tsing, Amyot a extrait du *Hoei-tien* un dénombrement des terres opéré en 1745, et il l'a inséré au tome II des Mémoires sur les Chinois. La mesure fondamentale employée pour ce dénombrement est le *tchang* de 10 pieds chinois, au lieu du *pou*, qui n'en comprenait que 5 dans notre évaluation. Le *meou* se trouve alors de 240 *tchang* carrés, et est à l'ancien *meou* comme 100 : 25, ou quatre fois plus grand. Le chiffre total du dénombrement présente 7,360,000 *king*, dont chacun, d'après ce que je viens de dire, vaut 4 *king* anciens, soit 4×5,62 hectares ou 22,48. Ce chiffre total, converti en mesures métriques, représente 161,920,000 hectares, en supposant que le pied chinois ou *tchy* n'a que 0^{m},306, comme je l'ai dit plus haut. Mais Amyot

observe que le pied employé dans ce recensement n'est que d'un millième plus petit que le pied français; alors il serait égal à $0^m,321$, et, avec cette nouvelle valeur, le chiffre des terres cultivées monterait à 181,056,000 hectares. La surface totale de la Chine étant de 333 millions d'hectares environ, la culture régulière embrasserait, avec la première valeur, la moitié de la Chine; avec la seconde, les six onzièmes.

Je n'ai rien trouvé de précis sur le produit alimentaire des terres dans les temps modernes; mais, en nous servant de notre ancienne donnée et de la valeur du nouveau *meou*, il faudra ici, pour la nourriture d'un individu, 3,3 *meou* correspondant toujours à trois quarts d'hectare, et la masse des 7,360,000 centaines de *meou*, divisée par 3,3, donnera 223 millions pour le nombre d'individus que la Chine pouvait nourrir en 1745. Ce nombre est beaucoup plus fort que le chiffre du recensement des contribuables à cette époque, lequel ne dépasse pas 142 millions environ, d'après l'évaluation d'Amyot : il peut être ainsi regardé comme un maximum non atteint.

Je regrette vivement de n'avoir pu trouver un autre recensement des terres fait à une époque plus récente. Il aurait servi de contrôle utile pour vérifier la probabilité de l'immense population assignée à la Chine actuelle par les derniers documents envoyés de Canton, lesquels présentent un chiffre de plus de 360 millions d'individus. En supposant,

comme précédemment, trois quarts d'hectare cultivé par individu, nous obtiendrions 270 millions d'hectares cultivés, ce qui correspondrait à plus des trois quarts de la Chine entière, et peut paraître considérable.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

POUR LE MÉMOIRE SUR LES RECENSEMENTS DES TERRES EN CHINE.

Si, dans le cours de ce Mémoire, j'avais fait le *pou* égal à 6 *tchy*, au lieu de 5 *tchy*, et conséquemment le *meou* égal à 8,04 ares, au lieu de 5,62, les nombres rapportés en hectares devraient être augmentés dans la proportion de 10 : 7; alors, sous les Han, la quantité moyenne des terres cultivées s'élèverait à près de 60 millions d'hectares, et la quantité revenant à chaque famille serait de 5,6 hectares environ, ce qui, pour des familles de cinq à six individus, donnerait à peu près un hectare par individu.

D'un autre côté, la mensuration générale des Han s'élèverait au chiffre extraordinaire de 1,166 millions d'hectares, et celle des Souy à 450 millions. La quantité des terres cultivées sous cette dynastie des Souy s'élèverait à près de 156m illions d'hectares, et celle des Thang à près de 115 millions. Ces nombres me paraissent trop considérables. Les 14,6 *meou* nécessaires à la nourriture d'un individu sous ces Thang représenteraient 1,17 hectare.

Sous les Soung, la quantité approximative des terres cultivées varierait de 18 à 42 millions d'hectares, au lieu de varier de 12 à 29 millions. Sous les Ming, le chiffre maximum des terres cultivées atteindrait 70 millions d'hectares,

au lieu de 48 millions. Enfin, relativement à la dernière mensuration des terres cultivées opérée sous les Mantchoux, chaque *king* qui y est porté serait au *king* ancien comme 100:36. Cette mensuration représenterait donc plus de 204 millions d'hectares; et, pour avoir la population approximative de la Chine au XVIII[e] siècle, il faudrait diviser le nombre de *king* par 4,8, et non par 3,3. La population obtenue en opérant ainsi ne dépasserait pas 153 millions d'individus, ce qui me paraît trop faible. Du reste, on doit se rappeler que les autres chiffres de population donnés dans le cours de ce Mémoire sont indépendants de la valeur du *meou* en mesures métriques.

NOTICE

Sur des vêtements avec des inscriptions arabes, persanes et hindoustani, par le professeur Garcin de Tassy.

Notre honorable confrère M. Richy m'a donné, avant de partir de nouveau pour l'Inde, quelques vêtements fort curieux qu'il avait eu l'occasion de se procurer pendant son séjour à Calcutta. Ces vêtements offrent ceci de remarquable qu'on y trouve brodées des inscriptions arabes, persanes et hindoustani; mais ce qui les rend plus intéressants encore, c'est que ce sont de précieuses reliques musulmanes. Il paraît en effet qu'ils ont appartenu au célèbre réformateur Saiyid Ahmad, et que les broderies sont de sa main ou ont été du moins dessi-

nées par lui; que dans tous les cas les sentences arabes sont de son choix et qu'il est probablement l'auteur d'une partie des vers persans et surtout des vers hindoustani qu'on y lit.

Il me paraît d'abord utile d'entrer dans quelques détails sur le saiyid Ahmad, qui fut dans l'Inde l'instituteur de la nouvelle secte musulmane nommée *tarica-i muhammadiya* طريقه محمديه, c'est-à-dire *la voie mahométane*. C'était un homme ardent, plein des doctrines ésotériques, et qui voulait établir dans l'Inde musulmane une réforme pareille à celle que les chefs des wahabites ont imposée à l'Arabie. Et, il faut le dire, dans aucun pays sans doute la religion musulmane n'a plus besoin d'une réforme que dans l'Inde. Entourés d'idolâtres, les musulmans en ont adopté presque tous les usages. L'antique simplicité de l'islamisme a fait place à des fêtes et à des cérémonies païennes; d'ignobles mascarades souillent les exercices du culte des disciples de Mahomet. Les musulmans, qui doivent prier pour leur prophète, osent là invoquer des personnages d'une sainteté très-équivoque et leur offrir des sacrifices. Ils ne se font pas même scrupule d'implorer des saints hindous et des divinités brahmaniques. Le saiyid Ahmad s'efforça, par tous les moyens, de rappeler les musulmans de l'Inde à la pureté primitive de leur culte, en leur ordonnant de se séparer absolument des hommes étrangers à leur religion, et même de les combattre, ainsi qu'il est recommandé de le faire dans le Coran; en leur

interdisant de prendre part à toutes les innovations blâmables, à toutes les cérémonies entachées d'idolâtrie, surtout aux processions des *taazia* تعزيه, *tabût* تابوت ou *dhorâ* ڈھورا (représentations du mausolée de Huçaïn), qu'il leur enjoignait de briser. Non content de prêcher sa doctrine, il voulut la propager par la voie de l'impression : il établit lui-même à Hougly une imprimerie connue sous le nom de *Matba-i Ahmadî* (imprimerie d'Ahmad), et il y mit sous presse différents traités en hindoustani[1] et en persan, tous destinés à propager sa réforme : c'est là aussi qu'a été imprimé le Coran hindoustani dont nous avons parlé ailleurs[2]. Jusqu'ici les musulmans avaient éprouvé une invincible répugnance à se servir de la typographie pour répandre le livre de leur foi, ainsi qu'à en publier une traduction. Effec-

[1] Parmi ces publications, on peut citer le *Tacwiat-ulimân*, تقويت الايمان, c'est-à-dire *la Corroboration de la foi*, par Muhammad Ismaïl ; le *Targuib-i jihâd* ترغيب جهاد, c'est-à-dire *l'Excitation à la guerre religieuse*, par un maulawî de Kanoje. Ces ouvrages sont écrits en hindoustani. Il en est parlé assez longuement dans l'intéressante notice sur les doctrines particulières des sectateurs du saiyid Ahmad insérée dans le Journal de la Société asiatique de Calcutta, numéro de novembre 1832. Plusieurs ouvrages sont cités dans la même notice, mais je pense qu'ils sont écrits en persan : 1° *Hidâyat ul-muminîn* (le Guide des croyants) ; 2° *Muzi ul-kabaïr wal bidaat* (Exposition des grands principes et des innovations) ; 3° *Nacihat ul-muslimîn* (Avis aux musulmans) ; 4° *Tambîh ul-gâfilîn* (Avertissement aux négligents) ; 5° *Miyat ul-maçâil* (les Mille questions). Ce sont des réponses du schaikh Muhammad Ishak, petit-fils du schâh Abd-ulaziz, à des questions qui lui avaient été adressées par un membre de la famille royale de Dehli.

[2] *Journal des Savants*, 1836.

tivement le Coran ne fait pas partie des ouvrages imprimés à Constantinople, au Caire et dans d'autres villes de l'Orient. Ahmad secoua, le premier, sur ce point, le joug des préjugés. Ce fut lui-même qui engagea un de ses disciples à publier le Coran; et les Européens ne sont pour rien dans cette publication. L'auteur de la traduction est musulman, l'éditeur musulman, les ouvriers de l'imprimerie musulmans; les prospectus enfin ne furent adressés qu'à des musulmans.

C'est en 1827 que le saiyid Ahmad fit flotter l'étendard de Mahomet dans les montagnes habitées par les *Yuçûf-zâi*[1], et qu'il commença contre les Sikhs une guerre de religion[2]. Ahmad était dans l'origine un simple officier de cavalerie au service d'Amîr-khân. Lors de la dissolution de l'établissement militaire de ce chef, en 1818-19, Ahmad, pensant qu'il avait reçu des révélations spéciales de Dieu, alla à Dehli et se lia avec quelques maulawî de cette ville d'une sainteté reconnue, et surtout avec un certain Schâh-Abd-ulazîz, très-célèbre par son savoir et sa piété, et à qui il dut, dit-on, le plan de sa réforme et sa régénération spirituelle. Un de ces docteurs forma un volume des révélations qu'avait eues Ahmad. En 1822 le saiyid Ahmad vint à Calcutta, et une grande partie de la popula-

[1] Tribu musulmane.

[2] Cet alinéa et les deux alinéas suivants sont empruntés en grande partie à l'ouvrage de H. T. Prinsep intitulé *Origin of the sikh Power, etc.*

tion musulmane de cette ville goûta ses doctrines. De là il alla faire le pèlerinage de la Mecque. A son retour il parcourut l'Inde et annonça l'intention de se dévouer au service de la religion en faisant une guerre à mort contre les infidèles Sikhs. Un grand nombre de gens zélés se joignirent à lui; des souscriptions furent ouvertes pour cela dans toute l'Inde britannique, et les sommes qu'elles produisirent furent versées entre ses mains. Alors il s'avança vers les montagnes près de Peschawar, où, comme nous l'avons dit, il arbora l'étendard de Mahomet parmi les musulmans nommés Yuçûf-zaî. Ranjît-Singh envoya à Attack un corps de troupes considérable, sous les ordres de Budh-Singh, sindâwalîa, pour protéger ses intérêts dans ces contrées. Au mois de mars 1827 le saiyid Ahmad, à la tête d'une innombrable armée irrégulière, se hasarda d'attaquer ces troupes; mais il fut entièrement défait et se réfugia dans les montagnes, où il se borna pendant quelque temps à attaquer les convois des Sikhs et de petits détachements de leurs troupes.

Dans le courant de l'année 1829 le saiyid Ahmad se mit de nouveau en campagne avec une grande force, et sa vengeance fut dirigée contre Yâr Muhammad-khân, gouverneur de Peschawar, qui, selon lui, avait sacrifié la cause de la religion en prêtant serment de fidélité aux Sikhs et en acceptant d'eux du service. Comme le saiyid approcha de Peschawar, Yâr Muhammad alla à sa rencontre

avec les troupes qu'il put réunir pour sa défense. Toutefois, dans l'action qui eut alors lieu, il reçut une blessure mortelle et ses troupes furent dispersées. Peschawar fut sauvé par la présence opportune du général européen Ventura, qui y était allé, avec une petite escorte, pour exiger d'Yâr Muhammad-khân l'exécution d'une promesse qu'il avait faite à Ranjît-Singh. A la mort d'Yâr Muhammad, M. Ventura prit sur lui de faire des dispositions pour la défense de Peschawar, et il écrivit à Ranjît-Singh pour demander des instructions sur ce qu'il avait à faire ensuite. On lui répondit de remettre la ville au sultan Muhammad-khân, frère du défunt.

M. Ventura était à peine parti que le saiyid Ahmad parut de nouveau, avec son armée d'Yuçûfzâis, devant Peschawar. Le sultan Muhammad, ayant aventuré une action, fut défait, et ainsi Peschawar tomba temporairement sous le pouvoir du saiyid. Ranjît-Singh se mit en campagne, au commencement de 1830, pour chasser ce prétendant. A mesure qu'il dépassa Attack et s'avança de Peschawar, la force ennemie s'évanouit à son approche, et il ne put ainsi exercer sa vengeance. Il retourna à Lahore après avoir rétabli le sultan Muhammad dans son gouvernement, laissant un fort détachement de troupes pour agir comme les circonstances le requerraient. Le saiyid Ahmad attaqua et prit une seconde fois Peschawar. Le gouverneur consentit alors à laisser passer librement les hommes qui allaient joindre le réformateur et

l'argent qui lui était destiné; à placer l'administration de la justice à Peschawar dans les mains d'un cazî et d'officiers de la religion réformée, et de payer mensuellement au saiyid la somme de 3,000 rupies (7500 francs). A ces conditions, la ville fut rendue au sultan Muhammad; mais le saiyid ne s'était pas plutôt retiré que le cazî et les officiers réformés furent tués dans une émeute populaire. Les difficultés s'accrurent pour le saiyid Ahmad, parce que les Yuçûf-zâis s'offensèrent de quelques innovations qu'il voulait introduire dans les cérémonies du mariage, et furent alarmés de la doctrine qu'il annonçait, que le dixième de tous les revenus quelconques devait être consacré à la religion. Ces montagnards peu instruits se révoltèrent donc contre l'autorité d'Ahmad, et non-seulement ils rejetèrent ses doctrines, mais ils le forcèrent de quitter leurs montagnes, lui et ses principaux sectateurs. Il s'enfuit à travers l'Indus et trouva un refuge provisoire dans les montagnes de Pekhlî et de Dhamtûr. Toutefois Ranjît-Singh envoya contre lui un détachement sous les ordres de Scher-Singh. Au commencement de l'année 1831, ce corps de troupes put en venir aux mains avec lui, et, après un court mais vif combat, la petite armée du saiyid fut mise en déroute et il fut lui-même tué. On lui trancha la tête et on la fit reconnaître pour s'assurer de l'identité. Néanmoins ses sectateurs dans l'Hindoustan croient difficilement qu'il est mort; ils espèrent le revoir encore se montrer dans quelque grande ac-

tion pour le bien de la religion de Mahomet et pour étendre la domination et le pouvoir de ceux qui la professent.

Les vêtements qui font le sujet de cette notice offrent, avons-nous dit, des inscriptions arabes, persanes et hindoustani, c'est-à-dire dans les trois langues de l'Inde musulmane. Comme il n'est fait mention dans aucun ouvrage de vêtements pareils, je crois être agréable aux lecteurs du Journal asiatique en leur donnant une notice succincte de ceux que je possède.

Ces objets sont au nombre de huit, savoir : un châle, deux ceintures, une veste ou gilet à manches, un gilet sans manches et trois bonnets. Les planches ci-jointes les représentent en petit. On pourra voir que les inscriptions arabes sont en caractères neskhî, les persanes et les hindoustani en caractères nestalic. Ces inscriptions, quelquefois entrelacées, sont assez difficiles à lire, surtout parce que le brodeur a omis, dans quelques endroits, des lettres ou a mal suivi le dessin qu'il avait sans doute sous les yeux.

Le châle est en laine blanche brochée et imprimée, et il est brodé en soie rouge et bleue. On y voit d'abord, au milieu, un carré cabalistique, divisé en neuf cases, dont chacune offre un chiffre différent (voyez la planche I, figure *a*). Ce carré ressemble à celui que M. Reinaud a trouvé sur une bague d'argent[1]. En voici la figure accompagnée de la traduction :

[1] *Monuments musulmans*, tom. II, pag. 252. Feu Herklots a aussi

٦	١	٨
٧	٥	٣
٢	٩	٤

—

6	1	8
7	5	3
2	9	4

De quelque façon qu'on lise ces trois rangées de chiffres ils donnent toujours le nombre quinze. Aux quatre côtés de ce carré sont quatre autres cases qui produisent l'effet d'une croix, ainsi qu'on peut le voir dans la figure. On y lit les mots arabes يا لطيف, *ô doux!* يا قيوم, *ô permanent!* يا حي, *ô vivant!* Ces mots, ainsi que tous ceux que nous allons mentionner, lesquels sont précédés de la particule compellative يا, *ô*, sont du nombre des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu qui forment le *tasbih* ou chapelet musulman. Quelques-uns ne se trouvent cependant pas dans les listes qu'on en a publiées.

La dernière case offre les mots sacramentels الله اكبر, *Dieu est grand.*

De chacune de ces cases s'élèvent quatre mains ouvertes, ornées chacune au petit doigt d'une figure assez singulière, mais qui n'est autre que celle de la bague servant de cachet que les Orientaux placent à ce doigt, comme on peut le voir dans le portrait de Sélim III, gravé d'après le tableau rapporté de

fait connaître des carrés magiques analogues dans son *Canoun-i islam*, pag. 318, et M. de Hammer dans le *Nouveau Journal asiatique*, tom. X, pag. 240.

Constantinople par notre président M. Amédée Jaubert. On lit sur ces quatre cachets, dont les formes sont variées, les mots احمد على, *Ahmad Ali*, qui sont les noms du propriétaire. Au milieu de la main placée en haut de la croix se trouvent les mots الله كافى, *Dieu me suffit*, يا رزاق, *ô dispensateur!* يا اول, *ô premier!* Dans cette main et dans celle qui est à gauche, il n'y a que trois rangées de mots; dans les deux autres il y en a quatre. Dans le pouce et le petit doigt de cette main et des trois autres mains il n'y a que deux lignes de mots; dans les autres doigts il y en a trois. On lit dans le pouce de la main dont nous parlons, يا الله, *ô Dieu!* يا رب, *ô Seigneur!* — sur l'index, يا احد, *ô unique!* يا فرد, *ô simple!* يا اول, *ô premier!* — sur le doigt du milieu, يا اول, *ô premier!* يا علم, *ô savant!* يا رب, *ô Seigneur!* — au doigt annulaire, يا فرد, *ô simple!* يا رب, *ô Seigneur!* يا بارى, *ô créateur!* — enfin au petit doigt on lit les mots يا رب, *ô Seigneur!* يا عدل, *ô équitable!* — Dans la main à droite du carré magique on lit cette inscription arabe : السلام عليك يا شيخ الثقلين فاطمه حسن حسين «Salut à toi! Seigneur des «hommes et des génies (Mahomet) — Fatime, Haçan, «Huçain!» — sur le pouce, يا الله, *ô Dieu!* يا رب, *ô Seigneur!* — sur l'index, يا فرد, *ô simple!* يا رب, *ô Seigneur!* يا احد, *ô unique!* — sur le doigt du milieu, يا اول, *ô premier!* يا حكم, *ô fermeté!* يا حق, *ô vérité!* — sur l'annulaire, يا رب, *ô Seigneur!* يا اول, *ô premier!* يا احد, *ô unique!* — enfin sur l'auriculaire, يا على, *ô élevé!* يا رب, *ô Seigneur!*

A la main qui est à gauche du carré on lit, dans le milieu, ces mots de l'Alcoran (sur. LIV, v. 10): يا رب انى مغلوب فانتصر[1] «Seigneur, je suis vaincu, «secours-moi;» — sur le pouce, يا الله, *ô Dieu!* يا رب, *ô Seigneur!* — sur l'index, يا احد, *ô unique!* يا فرد, *ô simple!* يا عدل, *ô justice!* — sur le doigt du milieu, يا اول, *ô premier!* يا رب, *ô Seigneur!* deux fois; — sur l'annulaire, يا احد, *ô unique!* يا وتر, *ô distinct!* يا رب, *ô Seigneur!* — sur le petit doigt, يا حق, *ô justice!* يا مومن, *ô fidèle!*

A la main en bas du carré il y a une inscription, évidemment fautive et tronquée, qu'on ne peut lire conséquemment que par conjecture. Il paraît y avoir à la première ligne, الله لا اله الا هو «Dieu, il «n'y a de Dieu que lui;» et aux autres lignes, محمد بين الاسلام وبين القران امين «Mahomet a ex-«pliqué l'islamisme; il a expliqué l'Alcoran. Amen.» — Sur le pouce on lit, يا اول, *ô premier!* يا الله, *ô Dieu!* — sur l'index, يا رب, *ô Seigneur!* يا احد, *ô unique!* يا رب, *ô Seigneur!* — sur le doigt du milieu,

[1] Le mot فانتصر est écrit ici et ailleurs فنتصر, sans *alif*, ce qui est une faute d'orthographe. Il est essentiel de le faire observer comme une nouvelle preuve que les mullâ de l'Inde ne sont pas de très-bons arabisants; ils ne sont pas même quelquefois très-habiles en persan; nos inscriptions en offrent aussi une preuve, entre autres, dans le mot پناه, *asile*, qui y est toujours écrit sans *hé*, et dans la conjonction که, qui est écrite کی. Je dois même faire remarquer que dans le vêtement dont il s'agit ici les inscriptions hindoustani sont seules brodées correctement, mais qu'au contraire les inscriptions persanes et arabes sont écrites fort irrégulièrement, et que par suite elles sont quelquefois incertaines ou obscures.

يا فرد, *ô simple!* يا وتر, *ô distinct!* يا مومن, *ô fidèle!* — sur l'annulaire, يا احد, *ô unique!* يا رب, *ô Seigneur!* يا اول, *ô premier!* يا رب, *ô Seigneur!* sur le petit doigt, يا احد, *ô unique!* يا اول, *ô premier!*

Dans un des angles de ce châle il y a un ornement dont on peut voir la représentation figure *b* de la planche I. Au milieu on lit en haut l'invocation arabe يا جبار, *ô dominateur!* puis un vers hindoustani de la variété du mètre *hazaj*, qui se compose de deux épitrites-premiers et d'un bacquique. Voici ce vers accompagné de la traduction :

على مرتضىٰ شــاه ولايـــت

كرين اس وقت مين ميرى حمايت

Que le roi de la sainteté Alî, qui a été agréé de Dieu, daigne me protéger aujourd'hui.

Dans l'ornement de droite et de gauche on lit d'abord, en haut, d'un côté, الله اكبر, *Dieu est grand*, et de l'autre الله غنى, *Dieu est riche;* puis on lit de chaque côté un hémistiche d'un vers hindoustani de la même mesure que le précédent. Voici ces hémistiches qui forment un vers complet :

شه عبد العزيز اب جــلــد آوٌ

مجهى اس دشت وحشت سى بچا لو

Schâh Abd-ulazîz accours promptement, sauve-moi de ce désert sauvage (le monde).

Le personnage nommé Abd-ulazîz fut, avons-nous

dit, le maître et le directeur spirituel du célèbre réformateur Saiyid Ahmad; ils est auteur d'un commentaire sur l'Alcoran intitulé تفسير عزيزيه *Tafsîr-i azîzyia.*

En bas de ces broderies on lit les mots كتبه سيد احمد على «Le saiyid Ahmad Alî a écrit cela.»

La veste ou *mirzâî* est en laine rouge brochée; elle offre en haut une ligne de mots qui contient un vers hindoustani que nous avons fait connaître; c'est celui qui commence par les mots اری احمد. Sur la partie destinée à couvrir la poitrine il y a une figure chargée de broderies, figure dont on trouvera la représentation figure *c* de la planche I. Au milieu de la rosace on lit ces mots de l'Alcoran (sur. XXI, v. 87) : لا اله الا انت سبحانك انى كنت من الظالمين «Dieu, il n'y a de Dieu que toi, qui «mérites la louange. Quant à moi, je suis du «nombre des pécheurs.» Autour de cette inscription se trouve d'abord une première ligne où on lit les mots سبوح قدوس ربّ ان ربنا هو رب الملايكة «Mon Seigneur est saint et digne de louanges; notre «Dieu est le seigneur des anges;» puis une seconde ligne mal formée dont la lecture par conséquent offre beaucoup d'incertitude; il me semble cependant qu'on ne peut y voir que les mots suivants : اللهم انا بحولك فى بحورهم وهدوّتك «O mon Dieu! «je suis dans leurs mers (des pécheurs, c'est-à-dire «dans l'océan du monde); soutiens-moi par ta «puissance et par le calme qui vient de toi.»

L'autre gilet de dessous offre sur la partie qui est destinée à couvrir la poitrine les seuls mots الله اكبر, *Dieu est grand* (voy. figure *d*, planche I).

Nous devons nous occuper actuellement de l'examen des ceintures. La première est en velours rouge brodé en soie jaune. La figure *a* de la planche II fait connaître la forme des dessins qu'on y trouve. Nous allons les faire connaître successivement. D'abord tout en haut de l'ornement du milieu on lit l'invocation musulmane بسم الله الرحمن الرحيم « Au « nom de Dieu clément et miséricordieux. » Au centre de la rosace du milieu on lit les mots اذ يقول لصاحبه لا تحزن ان الله معنا « Lorsqu'il (Mahomet) « dit à son compagnon (Abubekr) : Ne t'afflige pas, « Dieu est avec nous. » Ce passage est tiré de l'Alcoran (sur. IX, v. 40). Pour le comprendre convenablement, il faut savoir que, lorsque Mahomet fut chassé de la Mecque, il se réfugia dans une caverne avec Abubekr, son beau-père, et, comme ce dernier tremblait de peur, le prophète des Arabes lui dit les paroles citées plus haut, paroles que les musulmans répètent avec foi dans les circonstances fâcheuses où ils se trouvent. Autour de ces paroles de l'Alcoran on lit un vers hindoustani du même mètre que les *bait* précédents. En voici le texte et la traduction :

شفیع احمد سی مختـــــــار لاؤں
شفاعت انکی سی یہہ کہ بہنـــــاؤں

Si je mets ce vêtement en invoquant Mahomet, j'aurai part à sa puissante intercession.

Ceci fait allusion à la croyance où sont les musulmans qu'au jour de la résurrection Dieu permettra à leur prophète d'intercéder pour eux.

Dans les deux sortes d'ailes qui sont à droite et à gauche de la rosace du milieu il y a trois lignes d'écriture. En tête des deux premières, du côté droit, sont les mots arabes یا رب, *ô Seigneur!* غفور, *miséricordieux*. Puis on lit d'abord le vers hindoustani qui commence par les mots علی مرتضی, vers que nous avons fait connaître plus haut. Ensuite vient le vers persan ou plutôt la prose rimée que voici :

که احمد علی بخش را بخش پرودگار

پناه محمد مدد[1] چار یار

O divine Providence! accorde à Ahmad Alî Baksch la protection de Mahomet, le secours des quatre amis.

Cette phrase nous fait connaître que le propriétaire de ces vêtements était sunnite; car, par l'expression des *quatre amis*, il faut entendre Abubekr, Omar, Osman et Alî : or on sait que les schiites ne

[1] Je ne suis pas sûr de la lecture de ce mot : il faut peut-être lire حمدت ; le sens serait alors : « O Dieu! pardonne à Ahmad Alî « Baksch. La louange des quatre amis est l'asile de Muhammad. » Peut-être aussi faut-il lire محمد مدت et considérer ces mots comme un nom propre. Notre illustre orientaliste feu M. de Sacy, à qui j'ai montré ces inscriptions, était porté à le penser.

reconnaissent pas les trois premiers comme les légitimes successeurs de Mahomet.

De l'autre côté se trouve d'abord le vers hindoustani qui commence par les mots شه عبد العزيز, vers que nous avons déjà fait connaître; puis le vers persan qui suit :

هر که درین احمد نظر بد کند
کور شود چشم شکم درد کند

Quiconque regardera d'un mauvais œil cet Ahmad, deviendra aveugle et souffrira des douleurs de ventre.

Il s'agit ici du *cattivo occhio* dont parle Virgile quand il dit :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Au bas des deux ornements dont nous venons de décrire les broderies, on lit un vers hindoustani dont le premier hémistiche est à droite de la rosace et le second à gauche. Voici ce vers, qui appartient au même mètre que les vers précédents :

اری احمد فکر ڈر کیا حشر کی
محمد صاحب میرا نشر کی

O Ahmad! pourquoi le jour de la résurrection exciterait-il en moi des pensées de crainte, puisque le seigneur Mahomet est ma vivification?

On lit au milieu des deux rosaces à droite et à gauche de la même ceinture les mots arabes الله كافى,

Dieu me suffit. Autour de cette inscription on lit, dans la rosace à droite, ces mots persans : زعصیان سر شادم[1] ای خدا بخش; ce qui signifie, en le lisant conformément à ma transcription : « O Dieu! ac-« corde-moi la grâce de ne pas me révolter contre « ta loi. » Puis viennent les mots یا محمد مدد « O « Mahomet! (je demande) un secours[2]. » Autour de la rosace de gauche on lit les mots arabes یا غفور, *ô débonnaire!* یا حفیظ, *ô gardien!* puis یا مقلب القلوب بالخیر « O toi qui tournes les cœurs vers le bien! »

La seconde ceinture, dont on voit le dessin planche II, figure *e*, est en coton bleu, brodé en soie jaune et rouge. On lit dans la rosace du milieu les mots arabes یا حفیظ, *ô gardien!* et l'invocation السلام علیکم یا شیخ الثقلین, dont nous avons donné plus haut la traduction. Au bas de cette inscription se trouve le nom du personnage à qui appartenait cette ceinture, *Saiyid Ahmad Ali*. A droite et à gauche de cette rosace on voit un ornement en forme de croix dont on peut voir la figure dans la même planche. Des quatre côtés s'élèvent quatre mains dont les doigts sont fermés, à l'exception de l'index et du pouce. Cette manière de tenir la main est celle qu'observent les musulmans quand ils prononcent leur profession de foi, « Il n'y a de Dieu que Dieu,

[1] Je ne suis pas sûr du mot سر شادم; il semble qu'il y ait سرشارم ou سرسارم.

[2] Ici comme plus haut on peut lire محمدت ou مدحت, et le sens est alors : « O Mahomet! (que) ta louange (soit toujours sur « ma bouche) ; » ou bien : « O Muhammad Muddat! »

«Mahomet est son prophète.» Ils veulent indiquer par là l'unité de Dieu. Dans la broderie qui nous occupe, aux quatre angles que forment ces doigts étendus, se trouvent les mots يا جبار, *ô dominateur!* الله محمد, *Dieu, Mahomet;* علي فاطمه, *Ali, Fatime;* حسن حسين; *Haçan, Huçaïn.* A l'ornement qui est à gauche de la rosace, et qui est pareil à celui de droite, se trouvent, aux quatre angles formés par les index, les mots الله غني, *Dieu est riche;* يا رب, *ô Seigneur!* يا صمد, *ô éternel!* الله اكبر, *Dieu est grand.*

Nous n'avons plus qu'à nous occuper des trois bonnets ou توپي *topî:* il y en a deux de drap noir, et le troisième est fait avec une espèce de serge de laine noire. Ils sont tous brodés en soie de différentes couleurs.

Le premier, qui est le plus orné, est brodé en soie et en fils d'or et d'argent; il est même *murassa* مرصع, c'est-à-dire enrichi de pierreries (fausses). Il offre en bas une ligne où on lit d'abord ce vers arabe, qui est du mètre *rajaz* régulier :

لي خمسة اطفي بها حر الوباء الخاطمه[1]

المصطفى والمرتضى وابناها والفاطمه

J'ai cinq personnes par lesquelles je puis éteindre le feu de la peste (c'est-à-dire du mal) qui fait irruption sur moi :

[1] Ce vers a été cité par M. Reinaud dans ses *Monuments musulmans*, tome II, page 182; mais il s'y est glissé une faute typographique dans ce mot, qu'on a imprimé avec un *té* dental au lieu d'un *té* lingual-emphatique.

l'élu (Mahomet), l'agréé (Ali), ses deux fils (Haçan et Huçaïn) et Fatime.

Après ces vers on lit les mots persans que nous avons vus plus haut, زعصیان, etc.; mais ici, comme la première fois, la lecture n'est pas certaine.

Des deux côtés de ce premier topî il y a des ornements dont la planche II, figure *b*, offre la représentation exacte. Au milieu de l'un des côtés on lit les mots de l'Alcoran que nous avons trouvés sur le châle, یا رب انی مغلوب فانتصر. Autour, à droite, on lit le vers hindoustani que nous avons déjà fait connaître, علی مرتضی, etc.; seulement il y a une variante au second hémistiche : en effet le mot پر remplace ici le mot میں, mais le sens est le même. A gauche, on lit un autre vers hindoustani, qui est aussi brodé sur la ceinture en velours et que nous avons fait connaître en parlant de ce vêtement : c'est celui qui commence par les mots اری احمد.

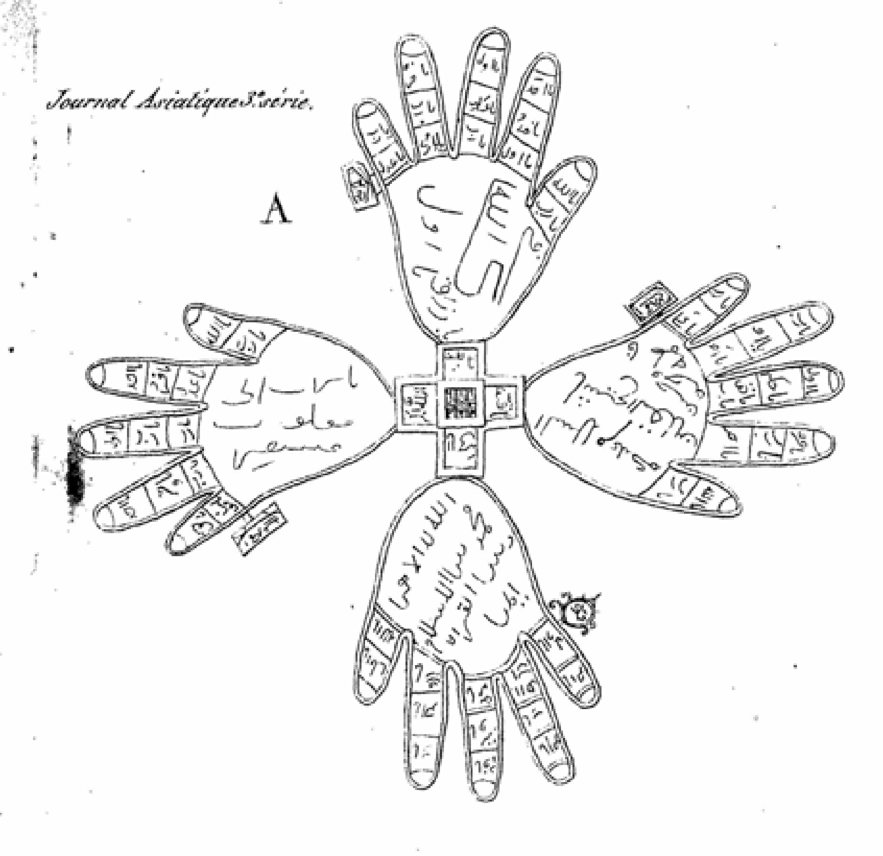
De l'autre côté du topî on lit au milieu : سبحان الله رب العرش العظيم يا احد « Louange à Dieu, *sei-*« *gneur du grand trône.* O unique! » L'expression en lettres italiques est tirée du dernier verset du chapitre IX de l'Alcoran. A droite et à gauche de cette inscription se trouvent les deux hémistiches du vers persan déjà transcrit et traduit, که احمد على, etc. En bas se trouve le vers arabe لی خمسة, etc.; puis les mots persans زعصیان, etc.

Les autres topî n'ont des inscriptions qu'au bas

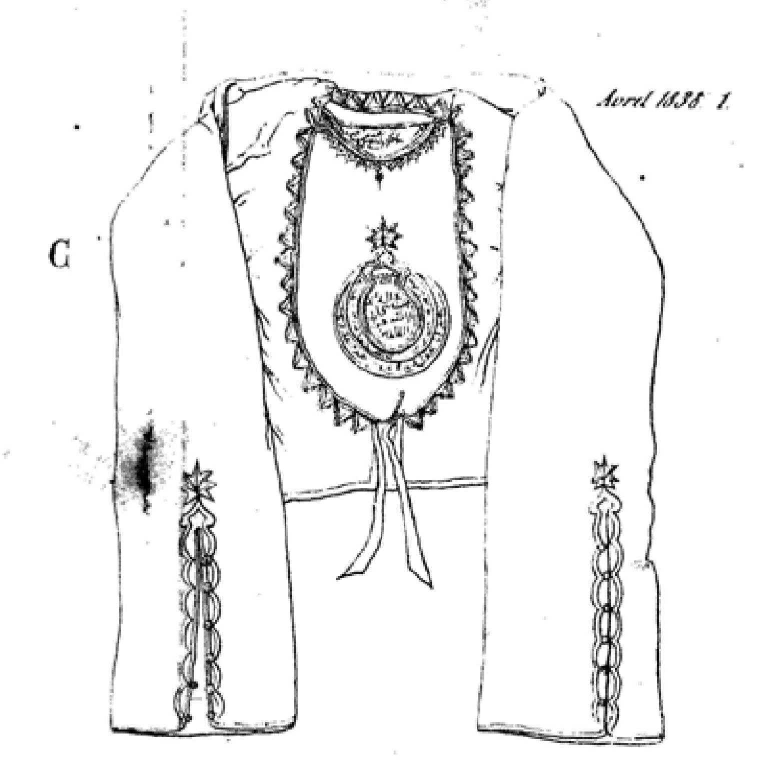
et au milieu des deux côtés. Ils sont du reste élégamment brodés et tout différents du premier. Au bas du second topî, dont on voit la figure planche II, figure *c*, se trouve le vers arabe que j'ai fait connaître plus haut, لى خمسة, etc. Il est suivi des mots يا رب, *ô Seigneur!* A l'un des côtés du même bonnet il y a l'inscription qu'on lit sur le premier bonnet, سبحان الله, etc. si ce n'est que les mots يا فرد, *ô simple!* remplacent ici les mots يا احد. De l'autre côté on lit les mots qui commencent la première surate de l'Alcoran, chapitre qui est le *pater* des musulmans, الحمد لله رب العالمين, « Louange à Dieu « roi des créatures! » Ils sont suivis de l'oraison jaculatoire يا اول, *ô premier!*.

Enfin le troisième topî (planche II, figure *d*), qui est le dernier objet dont nous ayons à entretenir les lecteurs, porte au bas le vers hindoustani déjà connu, على مرتضى, etc.; puis le vers persan brodé sur la ceinture de velours et que nous avons déjà transcrit, هركه درين, etc. Sur l'un des côtés se trouvent les mots ما شاء الله « Que la volonté de « Dieu soit faite; » et كان ما لم يكن « Ce qui n'existait « pas a été créé. » De l'autre côté on lit le passage de l'Alcoran déjà indiqué plus haut, يا رب انى مغلوب فانتصر, écrit fautivement فنتصر, comme sur le châle.

A



C



B

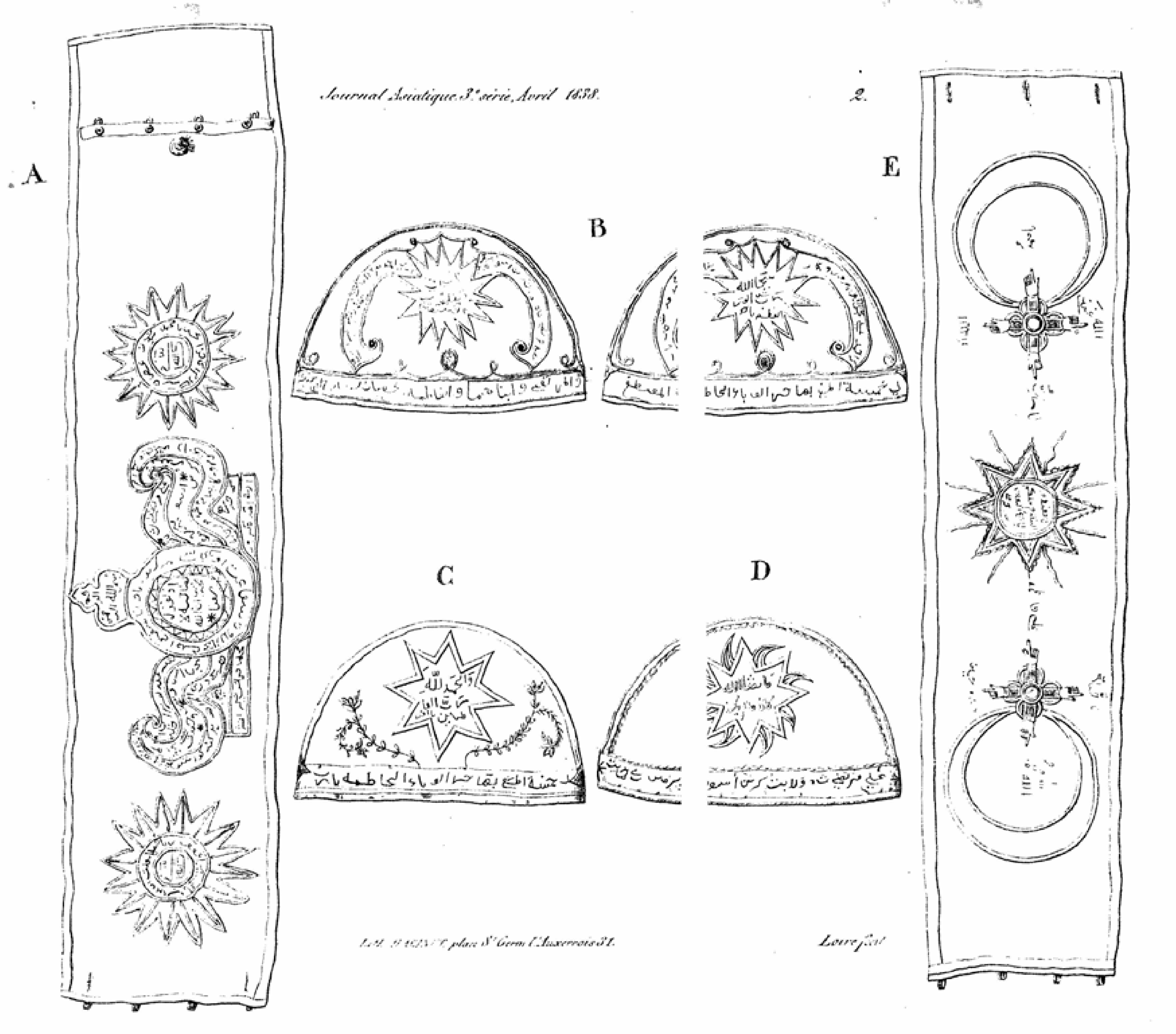


D



Lith. RACINET place S.t Germ. l'Auxerrois, 31.

Lucre fecit



Lith. [illegible] place St Germ. l'Auxerrois 31.
Lowe fecit

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Examen critique de l'ouvrage intitulé : Die altpersischen Keilinschriften von Persepolis, etc. von Dr Christian Lassen.

Lorsque Chardin copia pour la première fois, sur les murs des palais de Persépolis, quelques lignes des grandes inscriptions que le temps n'avait pas encore effacées, cette découverte fut d'abord accueillie en Europe avec empressement et annoncée avec faveur dans le premier recueil scientifique de cette époque, les Transactions philosophiques de la Société royale. Mais la découverte était si inattendue, les caractères si insolites, et les copies d'ailleurs si défectueuses, qu'on pouvait presque douter si c'étaient des caractères, ou bien un genre particulier d'ornements dont les *Rois des Provinces* étaient dans l'usage de décorer les portes et les autres ouvertures de leurs palais. L'attention des savants et des voyageurs avait d'ailleurs été éveillée, et c'était là toute l'utilité que l'on pouvait se promettre d'esquisses aussi imparfaites. Les copies de Corneille Lebrun, trop sévèrement jugées par les premiers qui ont essayé de les déchiffrer, et qui ne sont pas quelquefois d'une moins grande utilité dans l'étude que d'autres copies plus récentes et plus nettement gravées, furent publiées quelques années après

celles de Chardin; elles renouvelèrent, en faveur des anciens monuments épigraphiques des Perses, un intérêt qui n'avait pu être longtemps soutenu par les dessins confus du premier voyageur. Il ne fut plus, dès ce moment, possible de douter que ces étranges caractères ne formassent de véritables inscriptions; on était alors dans la période de l'érudition épistolaire, au temps des Cuper et des Lacroze, qui, par leur active correspondance, avaient réussi à ouvrir un nouveau champ de recherches et à créer, si je puis ainsi m'exprimer, un nouveau monde scientifique; de confuses notions avaient été recueillies et répandues par ces savants sur des langues et des monuments jusqu'alors inconnus; les caractères chinois et les hiéroglyphes égyptiens faisaient leur mystérieuse apparition dans l'Europe savante, et tout ce qui était inexplicable se confondait naturellement, dans l'esprit des hommes les plus érudits, avec ces deux grandes énigmes qui semblaient devoir donner le premier mot de l'humanité : or les inscriptions cunéiformes présentaient un système graphique trop complexe et trop étrange pour ne pas être considérées comme des séries d'hiéroglyphes ou de caractères mystiques d'un sens profondément caché et qui devait rester impénétrable aux recherches les plus persévérantes. On parla néanmoins, dans tous les ouvrages qui avaient quelque prétention philosophique, des caractères guèbres, comme d'une chose toute connue, puisqu'on en avait fait graver; car on ne songeait alors à en

faire rien de mieux. Un ouvrage sérieux a toujours le mérite d'appeler des études sérieuses; lorsque les belles copies de Niebuhr, inappréciable ornement d'une admirable relation, témoignant dans toutes leurs parties de cette consciencieuse exactitude que ce voyageur apportait à toutes ses recherches, eurent été publiées et répandues dans les sociétés scientifiques, on commença à se persuader que c'étaient des caractères destinés à être lus. Cette première inspiration, si tardive, en suscita plusieurs autres plus spontanées, mais moins heureuses, sur le sens qui devait être contenu dans ces antiques inscriptions; le zèle de ces nouvelles études était soutenu par les succès qu'avait obtenus M. de Sacy dans l'interprétation des inscriptions pehlvies des Sassanides; mais ce n'était là qu'un grand exemple. Depuis 1798, il ne s'écoula presque plus une année qui ne fût marquée par la publication d'une dissertation paléographique sur les inscriptions de Persépolis, ou par la découverte et la publication de quelque nouveau marbre assyrien, babylonien ou médique; car les monuments de cet ordre commençaient à être recherchés avec zèle par les voyageurs que des intérêts nouveaux avaient conduits dans l'intérieur de l'Asie par de nouvelles routes. Ces publications forment une suite non interrompue de tentatives plus ou moins ingénieuses, plus ou moins sages, dont une seule fut heureuse, dont aucune ne fut entièrement satisfaisante. O. G. Tychsen, qui ne fit guère qu'indiquer les secours avec

lesquels on pouvait espérer de réussir dans cette difficile étude, fut suivi par Münter, Hager, Lichtenstein, et enfin, en 1802, par M. G. Grotefend; peut-être même faut-il ajouter à cette première série de critiques Niebuhr lui-même, qui avait fait sur la distinction des groupes de traits des observations dont on a profité sans lui en rapporter l'honneur. Tychsen et Münter restèrent dans des généralités auxquelles on ne pouvait faire qu'un seul reproche, celui de n'être que d'une médiocre utilité pour le déchiffrement et l'interprétation des monuments; on pouvait croire que Hager, dans un sujet aussi large, atteindrait le point le plus excentrique de la divagation; mais il fut dépassé par Lichtenstein, à qui il ne tint pas qu'on ne lût, sur les murs des palais de Darius et de Xerxès, toute l'histoire araméenne. Enfin M. Grotefend, aidé seulement d'une grande justesse d'esprit, employant avec sagacité une idée heureuse qu'il avait rencontrée, mais privé des secours indispensables que lui eût offerts la connaissance des langues orientales, devina ce que devaient contenir les moins étendues de ces inscriptions, et mit hors de doute l'existence, dans ces monuments, de noms historiques, dont il a depuis, avec moins de succès, essayé de justifier la lecture par celle des inscriptions dans toute leur étendue. M. Grotefend a rappelé tout récemment que le mémoire, aujourd'hui encore inédit, dans lequel il avait exposé ses conjectures, fut présenté par Tychsen à l'Académie de Göttingue, dans la

même séance où le célèbre Heyne lut son commentaire sur le texte grec de cette inscription de Rosette qui devait plus tard révéler les premiers éléments des écritures démotique et hiéroglyphique des Égyptiens. M. de Sacy, dont les savantes recherches sur les inscriptions des Sassanides avaient fait naître les conjectures de M. Grotefend sur celles des Achéménides, ouvrit, en 1803, une nouvelle époque de critique persépolitaine par la publication d'un article[1] où il résuma, dans une analyse claire et précise, les travaux dont les inscriptions cunéiformes avaient été l'objet, distingua nettement les résultats qui pouvaient dès lors sembler acquis à la science de ceux en beaucoup plus grand nombre qu'une sévère critique ne pouvait admettre, et posa avec une grande justesse de vues les principes qui devaient diriger dans cette étude ceux qui essayeraient d'y faire de nouveaux progrès. M. de Sacy, tout en reconnaissant le mérite des conjectures de M. Grotefend, auxquelles il accordait une incontestable supériorité sur les autres essais, exprima dès lors, sur certaines valeurs de la lecture proposée par ce savant, des doutes qui ont presque tous été justifiés, soit par les corrections que M. Grotefend a faites lui-même à son propre travail, soit par les nouvelles déterminations de valeurs établies avec autorité par des analogies philologiques évidentes : aussi les observations de M. de Sacy, présentant

[1] Lettre à M. Millin, *Magasin encyclopédique*, an. VIII, tome V, page 438.

dans un meilleur ordre les découvertes faites jusqu'à ce moment et les devançant déjà par les corrections qu'elles signalaient, peuvent-elles être considérées comme une transition entre les premières et les nouvelles études sur cette intéressante question paléographique. M. Grotefend, depuis cette époque, reproduisit, modifia ou développa l'exposition de ses principes de lecture dans plusieurs articles ou extraits de mémoires insérés soit à la suite du célèbre ouvrage de Heeren, soit dans les Mines de l'Orient, soit enfin dans les Annonces scientifiques de Göttingue[1]; mais ces résultats ne gagnèrent rien en précision ni en étendue; les nouveaux monuments apportaient de nouvelles difficultés et de nouvelles objections, en présentant les caractères dans des combinaisons imprévues qui appelaient de nouvelles valeurs; les irrégularités du système devinrent par cela même plus sensibles,

[1] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 1re partie, ed. de 1805 et de 1824; *Mines de l'Orient*, vol. V, n° 6; *Götting. Gelehrt. Anzeigen*, année 1828, page 108, etc. On peut encore consulter les *Morgenland. Alterthumer* de M. le conseiller Dorow, où a été recueillie la correspondance de M. Grotefend avec MM. Heeren, Creuzer et de Sacy, au sujet de quelques inscriptions, briques et cylindres babyloniens ou persépolitains. On cite encore l'opuscule intitulé : *Die assyrische Keilschrift erlaütert, etc.* (l'Écriture cunéiforme assyrienne expliquée par deux cylindres de jaspe de Ninive et de Babylone), par M. Dorow; Wisbaden, 1820. Les travaux de M. Grotefend ont été analysés par M. Bellino, secrétaire du célèbre résident Cl. Rich, dans un mémoire qui a été inséré dans le second volume des Transactions de la Société littéraire de Bombay, et il a été rendu compte de cette analyse même dans le *Friend of India*, 1818, et plus tard dans le *Quarterly oriental Magazine*, 1824.

et les esprits habitués à l'exactitude en érudition, en accordant à M. Grotefend le mérite d'avoir reconnu le sujet et préparé l'explication des inscriptions persépolitaines, ne purent lui accorder également celui d'avoir résolu toutes les difficultés que présentaient la lecture et l'interprétation de ces monuments. La découverte de M. Grotefend n'en était pas moins, il faut le déclarer, un grand progrès, et toutes les recherches qui ont suivi les siennes, toutes celles qui se préparent encore sur cet intéressant sujet, reposent sur les données de son premier travail. Cependant les monuments se découvraient chaque jour plus nombreux et plus importants : la belle inscription trouvée dans les ruines de Babylone par Sir Harford Jones et la pierre cylindrique de Michaux présentaient des textes d'une plus grande étendue, et vraisemblablement d'un plus grand intérêt, que tout ce que l'on avait connu jusqu'alors. Morier, Sir William Ouseley, Sir Robert Ker Porter, MM. Robert Steuart et Bellino visitèrent à peu d'années de distance Persépolis, *Mourghâb*, *Nakchi-Roustam* et l'*Elwend;* ils rapportèrent de ces excursions de précieuses copies d'inscriptions, les unes déjà connues, les autres inédites, et, ce qui ne fut pas un moins grand service, l'indication de l'emplacement de celles qu'ils n'avaient pas eu le temps de copier. M. Rich découvrait quelques années plus tard, dans les ruines de Ninive, des murs de briques tout entiers couverts d'inscriptions. Un monument encore unique et d'un

ordre particulier, le bloc de Suses, représenté dans le recueil de Walpole, témoignait de rapports politiques déjà historiquement connus; enfin, pour ne citer ni les cylindres *littérés* qui, dans ces dernières années, ont été trouvés en grand nombre et restent encore si précieux, ni le monument assyrien dont l'Europe savante a dû la connaissance à Lord Prudhoe, je rappellerai seulement la plus belle et la plus riche collection d'inscriptions cunéiformes qui ait été rassemblée par un voyageur, celle que les monuments de Vân ont offerte à l'infortuné Schulz. Longtemps avant que ces inscriptions eussent été reçues en Europe, un homme qui en avait indiqué l'existence et l'emplacement au voyageur qui devait vérifier cette découverte sur les lieux, un homme éminemment remarquable par l'étendue de son érudition et par la supériorité d'esprit avec laquelle il en employait les ressources, M. Saint-Martin, avait dirigé son attention sur la paléographie persane et assyrienne; ses études s'annoncèrent en 1823 par l'extrait, inséré dans le Journal asiatique, d'un mémoire dans lequel il avait essayé de fixer, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les principes de lecture des inscriptions du premier système, et d'établir avec une égale certitude ceux qui devaient donner l'interprétation des inscriptions tracées dans les deux autres systèmes, lesquels réservaient à son esprit des difficultés encore entières. C'était une grande entreprise, qui exigeait la réunion des connaissances

historiques et philologiques les plus rares et les plus variées; M. Saint-Martin en possédait plusieurs à un éminent degré; d'autres ou n'étaient pas de son temps, ou n'étaient pas dans la direction de ses études, et, il faut l'avouer, c'étaient peut-être les plus essentielles. M. Saint-Martin, qui n'avait pas trouvé dans les ressources de son érudition, d'ailleurs si étendues, des moyens suffisants de renouveler l'étude des anciennes langues de la Perse, s'en était tenu à l'autorité d'Anquetil Duperron, et des notions inexactes que cet auteur avait données du zend et du pehlvi, avait emprunté quelques principes philologiques dont l'application au texte devait être rarement heureuse. Ses lectures furent différentes de celles de M. Grotefend, sans être ni moins bizarres, ni plus correctes, et sans qu'il fût plus facile d'en rapporter par analogie les éléments à aucune langue connue. L'interprétation des inscriptions du second et du troisième système, réservée pour un second mémoire, n'était sans doute pas moins arbitraire; elle nous est restée inconnue, l'auteur n'ayant pas encore rédigé ses recherches sur ce sujet lorsqu'il fut surpris par la mort. Son premier mémoire a été publié intégralement dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1]. Je n'hésite pas à croire que s'il avait été

[1] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, IIe série, tome XII, IIe partie, page 113. Les principaux résultats de ce travail avaient été reproduits dans l'Aperçu de l'origine des diverses écritures de l'ancien monde, publié par M. Klaproth en 1832.

donné à M. Saint-Martin d'atteindre le temps où furent découverts et mis dans toute leur évidence les véritables principes de la langue zende, il eût été rappelé par la justesse et l'impartialité de son esprit des illusions dans lesquelles il s'était égaré, et qu'il eût tenté, avec de nouveaux secours, de nouvelles voies d'interprétation. Si l'essai de M. Saint-Martin ne fut pas un progrès, c'était du moins un doute exprimé sur l'exactitude des travaux antérieurs, un appel à de nouvelles recherches. On peut à peine donner ce nom à deux publications faites en Angleterre, dont l'une, qui ne m'est connue que par son titre, *On the ancient inscriptions of Persepolis*, ne se trouve citée nulle part, sans doute à cause de l'insuffisance ou de l'étrangeté de ses résultats, et l'autre s'annonçant comme une révélation et avec la prétention de tout expliquer, mais depuis longtemps interrompue et peut-être abandonnée, n'a fait qu'exciter notre attente et nous suggérer quelques conjectures sur le caractère des découvertes qu'elle devait proclamer; je veux parler des premières pages, les seules publiées, de la Dissertation sur les antiquités de Persépolis, qui fait suite au Voyage en Perse de M. W. Price[1]. Elles contiennent quelques indications curieuses qu'on peut regretter de ne pas posséder plus complètes, sans partager néanmoins les espérances de l'auteur quant à l'utilité qu'il s'en promet pour l'explication de tous les sys-

[1] *Journal of the british embassy to Persia: also a dissertation upon the antiquities of Persepolis*, vol. I; grand in-4° oblong, 1825.

tèmes d'écriture cunéiforme. M. W. Price, qui ne paraît avoir connu ou qui ne rappelle du moins dans sa dissertation aucune des recherches faites antérieurement sur les mêmes inscriptions, n'emprunte son autorité ni à des connaissances philologiques exceptionnelles, ni à de nouvelles études sur les combinaisons probables des valeurs et des mots; il la tire tout entière de vieux papiers qui lui furent communiqués, en 1811, à Chiraz. Après avoir en vain cherché dans cette ville un mullah qui sût déchiffrer les caractères cunéiformes, il entreprit pour le même objet des recherches dans les anciens manuscrits qu'il put se procurer. Je cite ses paroles : « Abu'lhassan-khan et les gens de sa « suite ayant répandu parmi les habitants de Chiraz « que je devais à la connaissance de la langue chi« noise l'intelligence de tous les caractères hiéro« glyphiques, je reçus la visite d'un grand nombre « de personnes de différentes conditions : les unes « venaient dans l'intention de me montrer quelques « papiers curieux, les autres décidées à me vendre « au plus haut prix possible tous les manuscrits « précieux qu'elles pourraient découvrir. Un des « visiteurs m'apporta un jour un vieux manuscrit, « en me priant de le déchiffrer; il était écrit en « caractères inconnus, et, bien qu'ils ne fussent pas « cunéiformes, je remarquai que quelques-unes de « leurs combinaisons rappelaient celles des carac« tères persépolitains. Je témoignai le désir d'ac« quérir le volume; mais le possesseur ne voulut

« s'en dessaisir à aucun prix, m'assurant que ce livre « s'était longtemps conservé dans sa famille. Dé« terminé à ne pas laisser sortir de mes mains un « livre si curieux sans avoir profité de son contenu, « j'obtins la permission d'en copier une partie. Je « choisis les passages qui me parurent avoir en re« gard des caractères d'une autre forme; mais, comme « je ne pouvais rien faire ni des uns ni des autres, je « serrai mes extraits avec d'autres papiers. Ils res« tèrent ainsi dans mes cartons plusieurs années, « sans que je songeasse à en déchiffrer un seul « groupe, jusqu'au temps où mes recherches sur les « Guèbres me firent entreprendre l'étude de la langue « pehlvie. Ce fut alors qu'occupé à feuilleter mes « recueils de notes, je fus agréablement surpris en « découvrant que le texte placé en regard de ces « étranges caractères était alphabétique et composé « de mots pehlvis explicatifs des signes de l'autre « colonne. Cette découverte m'engagea à comparer « les caractères de cette première colonne avec les « combinaisons analogues qui existent dans les écri« tures cunéiformes; je pus me convaincre, après « un examen attentif, qu'il n'y avait de différence « que dans la délinéation des traits, les groupes étant « les mêmes dans les deux séries de caractères. Mes « extraits consistaient en trois alphabets et une clef « hiéroglyphique. Le premier, qui n'est d'aucune « utilité dans le déchiffrement des inscriptions cunéi« formes, a dû être, je pense, réservé aux usages « de la vie privée. Cet alphabet est accompagné des

« valeurs en lettres pehlvies et arabes. Le second « peut être considéré comme le type du caractère « persépolitain. Le troisième, qui paraît combiner « des signes d'une nature mystique, nous donne les « valeurs d'un second alphabet. Le quatrième fragment contient l'explication d'une série d'hiéro- « glyphes qui se rencontrent souvent au milieu des « mots alphabétiques, et qui servaient sans doute « de sigles ou de signes mystiques. Ces derniers ca- « ractères ont cela de particulier qu'ils représentent « mieux la tête de clou, tandis que les autres figurent « presque uniformément la note de musique. » Des planches qui devaient reproduire ces curieux extraits, celle qui représente le premier alphabet (*private alphabet from an ancient manuscrit*) est malheureusement la seule qui accompagne le texte dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, bien que le second alphabet, désigné par le nom de *sabæo-zend*, soit cité comme également publié dans ce premier volume. Les circonstances du récit de M. W. Price ne permettent pas de soupçonner que sa bonne foi ait été surprise par une imposture littéraire : le manuscrit était ancien et la possession en était depuis longtemps héréditaire dans une famille qui le conservait avec un respect traditionnel; M. W. Price ne put l'obtenir à aucun prix, mais il lui fut permis d'en faire des extraits; enfin le possesseur du volume avouait ingénuement qu'il ignorait quel pouvait en être le contenu. En écartant, sans la discuter, la question des rapports plus ou moins éloignés

qui sont supposés exister entre les caractères de ce manuscrit et ceux des inscriptions de Persépolis, on pourrait conjecturer, avec assez de vraisemblance, qu'ils appartiennent à une époque relativement récente, où l'on a pu inventer des alphabets comme on paraît avoir inventé des langues, pour donner à de modernes révélations les apparences d'une haute antiquité; mais il me paraît encore plus probable que le manuscrit de Chiraz nous a conservé un spécimen, aujourd'hui peut-être unique, d'écritures cryptographiques, que je suppose avoir été en usage parmi les Parses dans les premiers siècles qui suivirent l'invasion de la Perse par les Arabes, à une époque où le caractère pehlvi, qui était resté l'écriture vulgaire de cette contrée, ne pouvait pas garder le secret des traditions religieuses et nationales des anciens habitants et les mettre à l'abri du zèle soupçonneux et intolérant de l'islamisme. Que les caractères de ces écritures cryptographiques aient été formés à l'imitation de ceux des antiques inscriptions qui couvraient les monuments de Darius et de Xerxès, c'est sans doute ce qui ne présente rien d'invraisemblable, mais c'est ce qui ne pourrait être prouvé que si une comparaison des valeurs assignées à ces caractères avec celles qui ont été déterminées avec certitude par les plus récentes recherches pour les caractères cunéiformes en apparence semblables démontrait la complète identité de ces deux séries de signes : or c'est là, il faut le dire, un résultat que rien ne nous

autorise à devancer, ni même à prévoir. L'alphabet publié par M. W. Price sous la dénomination de *private alphabet* paraît avoir été exclusivement réservé à transcrire le pehlvi; c'est ce qui résulte du moins des valeurs et du nombre des lettres, qui, abstraction faite des répétitions introduites par l'ordre de l'alphabet arabe, correspondent à ceux des lettres composant l'alphabet pehlvi[1]. Bien qu'il ne soit permis d'espérer aucun secours de ces mystérieux caractères pour l'intelligence des inscriptions de Suses, d'Ectabane et de Persépolis, ils appartiennent trop évidemment à un âge plus ou moins ancien de la littérature des Parses pour qu'on ne doive pas désirer avec empressement de voir M. W. Price publier séparément les extraits qu'il a faits du précieux manuscrit de Chiraz.

J'ai hâte de sortir de cette série d'études si incertaines et si confuses qui, par leurs contradictions et leurs discussions vaines pour faire prévaloir des erreurs sur d'autres erreurs, présentent une si fâcheuse ressemblance avec les commencements de l'étude des inscriptions phéniciennes; pendant que des savants déjà trop avancés dans les voies où les avait dirigés la spécialité de leur esprit, pour tenter celles qui venaient d'être ouvertes par des

[1] Les seules analogies de forme et de valeur qu'offrent les caractères de cet alphabet particulier avec ceux des inscriptions persépolitaines, sont celles du caractère représentant [illegible] avec le signe *a* du premier système, et celle du caractère représentant [illegible] avec le signe *p* du second système.

hommes nouveaux, se consumaient en pénibles efforts pour atteindre des résultats placés hors de leur portée, des études jusqu'alors inconnues se préparaient qui devaient profiter en même temps et de l'admirable régularité et des affinités innombrables de la langue à laquelle elles s'appliquaient, pour introduire dans les recherches philologiques un ordre plus précis et plus sévère que celui qui les avait dirigées jusqu'alors, pour déterminer les lois générales et les principes communs des langues de même origine encore existantes et pour retrouver, au moyen des affinités mêmes successivement constatées dans le cours de la recherche, les caractères particuliers et distincts des langues autrefois parlées par des peuples de même race et qui, effacées de la mémoire des hommes, ne s'étaient conservées que dans quelques volumes ou sur quelques monuments eux-mêmes prêts à périr. Il était en effet réservé à ces études, dont ceux qui s'y sont dévoués connaissent seuls la précision et la certitude, de ranimer les débris de langues depuis longtemps éteintes, en les rapprochant sous une puissante observation d'ensemble et de détail, et en reconstituant par des raisons d'analogie, constamment vérifiées par les faits, leur organisme tout entier jusque dans ses parties les plus intimes. Des études semblables qui imposaient l'autorité égale de leurs principes à un si grand nombre d'idiomes, qui, plus fortes à mesure qu'elles s'étendaient, liaient des rapports si bien suivis entre eux à des dis-

tances pour la première fois rapprochées, ces études devaient nécessairement appeler à l'examen qu'elles avaient institué de toutes les langues indo-européennes, les anciennes langues de la Perse destinées à occuper une si grande place dans la philologie comparative et à la constitution particulière desquelles il fallait demander les rapports intermédiaires qui manquaient encore à la connexion complète de ce grand système. On avait traduit tous les textes écrits dans ces langues, et elles étaient néanmoins encore entièrement inconnues; aussi quelques progrès qu'eût déjà faits la science philologique, il fallait une grande force de résolution, une égale étendue d'esprit et cette confiance que donnent seules de solides études pour entreprendre cette tâche immense de restituer une seule de ces langues et de rendre ainsi à la science après tant de siècles ce qui s'était perdu dans l'usage et ne s'était pas même conservé dans la tradition. Cette œuvre si difficile fut cependant accomplie par un seul esprit et par un seul effort qui se soutint pendant plusieurs années; la langue zende fut retrouvée; dès que ses premiers textes eurent été régulièrement interprétés, il ne fut plus permis de douter que l'histoire de l'antiquité ne dût attendre de cette étude nouvelle ses plus authentiques et ses plus importants témoignages, et que les traditions iraniennes, dont on avait d'abord reconnu l'intime connexion avec celles de l'Inde primitive, ne fussent aussi destinées à compléter les notions que

nous pouvions emprunter des livres saints sur les origines de ces peuples et de ces empires qui ont successivement occupé l'Asie antérieure et qui n'ont laissé aux âges suivants que leur nom et leurs monuments. Ces monuments couverts de caractères inconnus, qui gardaient le secret de tant de siècles, devaient-ils rester constamment muets? Les événements politiques, les traditions religieuses dont ils avaient conservé le souvenir depuis des temps si éloignés, étaient-ils à jamais perdus pour l'histoire et pour tant d'autres sciences qui eussent profité de leur connaissance? Les inscriptions cunéiformes de l'Asie Mineure, de l'Assyrie, de la Chaldée et de la Perse ne devaient-elles pas trouver enfin des interprètes qui pénétrassent tous les secrets de leur système graphique, qui reconnussent les langues dans lesquelles elles étaient écrites? Les résultat d'une pareille recherche étaient estimés si importants, la restitution de la langue zende était un secours si inéspéré et une si grande promesse, que le zèle des philologues ne pouvait manquer à cette nouvelle étude, où tous les succès semblaient être attendus avec faveur. Il appartenait au savant qui avait donné les moyens d'entrer dans cette étude, d'y précéder tous les autres et d'y prendre une place éminente; dès qu'il avait été en possession de tous les principes de la langue zende, il en avait immédiatement fait l'application à un déchiffrement conjectural des inscriptions persépolitaines du système le plus simple, et quelques corrections que lui avait

suggérées cette épreuve même, lui avaient donné une lecture à laquelle il n'a fait depuis que de très-légers changements; dans le texte qui résultait de cette lecture, on reconnaissait avec satisfation ces formes grammaticales si précises des langues de la race arienne, on touchait pour la première fois une réalité philologique qu'on aurait vainement poursuivie sous les formes bizarres et insaisissables des lectures de MM. Grotefend et Saint-Martin. Une semblable étude était assez avancée pour qu'il fût permis de prendre date en sa faveur, et M. E. Burnouf l'annonça dans la première partie de son Commentaire sur le Yaçna. Trois ans après, ces recherches auxquelles n'avaient presque rien ajouté les nouveaux progrès faits dans l'intelligence des livres zends, furent publiées dans un mémoire[1] où l'auteur expliqua avec une sagesse de critique et une réserve de conjectures qui méritent d'être citées comme exemple, les inscriptions pour l'interprétation desquelles il avait réuni le plus de secours et de garanties d'exactitude; ses travaux sur les autres inscriptions connues du même système furent, pour ainsi dire, résumés dans une analyse étendue de l'alphabet persépolitain tel qu'il résultait de ses lectures. Presqu'au même instant où la publication de ce mémoire assurait à son auteur de nouveaux titres à l'admiration des personnes qui ont fait de l'Asie ancienne l'objet de leurs études, il

[1] *Mémoire sur deux inscriptions canéiformes trouvées près d'Hamadan*, par M. E. Burnouf. Paris, 1836.

paraissait en Allemagne un autre travail sur le même sujet[1]; c'était l'œuvre d'un homme également distingué par la supériorité de son esprit et par l'étendue de son érudition, qui s'était déjà rencontré avec M. E. Burnouf sur d'autres questions où ils avaient associé leurs travaux, et qui semblait ici être ramené par l'influence d'une commune direction d'esprit à une communauté ou plutôt à une concurrence d'études, laquelle ne s'était d'ailleurs annoncée que par ses résultats. C'était une épreuve décisive; deux hommes d'une égale autorité dans la science, appartenant à la même école philologique, disposant des mêmes moyens d'étude et appliquant leurs recherches aux mêmes monuments, devaient se rencontrer sur les principaux points de ces recherches, si elles étaient généralement exactes; les différences sinon d'interprétation, du moins de lecture, devaient être peu considérables et de la nature de celles qu'introduit si facilement la diversité d'observation produite elle-même dans les esprits les plus semblables par tant de causes accidentelles et inappréciables. Cette épreuve fut aussi satisfaisante qu'on pouvait le désirer; les deux lectures s'accordaient dans la détermination des caractères les plus importants et par la fréquence de leur emploi et par la position qu'ils occupaient dans les mots les plus heureusement déchiffrés; les diffé-

[1] *Die Altpersischen Keil-inschriften von Persepolis: entzifferung des alphabets und erklarung des Inhalts*, von Dr Christian Lassen. Bonn, 1836.

rences portaient sur les éléments les plus variables et par cela même les plus difficiles à déterminer dans toutes les langues, sur les voyelles, et en même temps sur le système orthographique que supposaient les règles de leur emploi, sur quelques combinaisons de valeurs qui semblaient appeler plutôt le secours de la divination que celui de la critique, et enfin sur des passages où la défectuosité des monuments ou des copies permettait les restitutions et les conjectures les plus diverses. Ces variantes affectaient moins encore la teneur générale des inscriptions que leur caractère philologique; elles se résumaient presque toutes dans l'appréciation différente qu'avait faite chacun des deux savants auteurs de l'idiome dans lequel étaient conçus ces textes antiques; l'un avait supposé que les monuments persépolitains devaient offrir dans leur première colonne un texte persan, c'est-à-dire rédigé dans un dialecte qui dérivait toutes ses formes de la langue zende, mais qui différait de la langue sacrée par les caractères particuliers qui distinguent ordinairement d'une langue ancienne un dialecte plus moderne; l'autre n'avait pas hésité à croire que l'ancienne langue persane devait présenter des formes particulières qui la constituaient comme dialecte à l'égard du zend, mais qui ne différaient que très-légèrement de celles de la langue de Zoroastre et qui dans un grand nombre de cas s'en rapprochaient assez pour qu'il fût possible d'en admettre l'identité. De semblables données, qui avaient été décisives

dans la détermination des valeurs douteuses, avaient naturellement produit plusieurs des différences qui s'observaient entre les deux lectures; mais ces différences n'étaient ni assez nombreuses ni assez importantes sous le rapport paléographique pour qu'on pût nier, ce qui était le résultat le plus considérable et le mérite le plus assuré de ces travaux, leur conformité générale et la certitude qui semblait acquise à leurs déterminations identiques. M. Grotefend qui a tout récemment publié de nouvelles observations sur les écritures cunéiformes[1], a reconnu lui-même l'accord qui existe entre les recherches de MM. Burnouf et Lassen; on doit regretter qu'il n'ait pas reconnu en même temps ce que cet accord de travaux exécutés simultanément et sans communication a d'honorable pour leurs auteurs et de satisfaisant pour la science. M. Grotefend a cédé sans doute à des préoccupations dont je n'ai pas à m'occuper ici, lorsque, en présence des nouvelles études sur les anciennes langues de la Perse et des lectures si régulières et si attendues qu'a données leur application au déchiffrement des inscriptions de Persépolis, il reproduit avec une malheureuse confiance des lectures et des interprétations qui étaient déjà accueillies avec doute il y a plus de trente ans, avant le développement des études philologiques, parce qu'il était facile de comprendre qu'aucune langue de l'ancienne Asie

[1] *Neue Beitrage zur Erlaüterung der persepolitanischen Keilschrift, etc.* herausgegeben von Dr G. F. Grotefend. Hanovre, 1837. In-4°.

ne pouvait réclamer des mots d'une forme si insolite et si inarticulable. Anquetil qui avait jeté tant de confusion dans les notions générales qu'on avait reçues de lui sur les anciens dialectes persans, avait autorisé les savants par ses transcriptions ridiculement fautives à considérer comme zends tous les mots qu'on ne pouvait ni prononcer ni retenir; il devait résulter de cette méprise de graves abus dans les applications qu'on en ferait; mais elle ne devait produire nulle part de plus déplorables effets que dans la recherche d'une langue inconnue qu'on supposait liée par d'intimes affinités avec la langue zende, elle-même alors non moins inconnue : la confusion était permise dans le premier mouvement d'une étude qui n'avait pas encore reçu de direction; mais elle ne devait pas se prolonger au delà du temps où des règles certaines se substitueraient partout à des conjectures plus souvent appelées par l'urgence des difficultés que par la convenance des faits, et où les illusions se dissiperaient de toutes parts devant des clartés nouvelles et inespérées. M. Grotefend ne pouvait persister dans son ancienne lecture qu'en contestant celle de MM. Burnouf et Lassen, et il n'a pas hésité à exprimer ses doutes sur les résultats de leur déchiffrement; mais il n'a dans aucun cas essayé de les justifier par des raisons philologiques ou paléographiques; il emprunte tous ces doutes soit à des comparaisons arbitraires de certains caractères ou de certains passages des inscriptions du système le plus simple

avec quelques groupes ou quelques portions des inscriptions correspondantes du second et du troisième système, soit à des idées préconçues dont il a cru pouvoir négliger d'exposer les motifs, sur le sens nécessaire et absolu de certaines parties de ces inscriptions, dont il se refuse à admettre toute autre interprétation, quelque satisfaisante qu'elle puisse paraître d'ailleurs. Ce que ces principes de critique ont d'arbitraire et d'inadmissible se révèle de soi-même. Les deux savants les mieux préparés par la spécialité de leurs études à des recherches sur les écritures et les langues des inscriptions persépolitaines, obtiennent chacun en particulier, par un travail indépendant de toute idée systématique, des lectures consistantes et régulières dans toutes leurs parties qui s'accordent entre elles sur presque tous les points importants; dans ces lectures telles que le simple déchiffrement les a données, l'interprétation reconnaît à la première vue des mots appartenant à la langue zende par leurs formes grammaticales, aux traditions religieuses et historiques de l'ancienne Perse par leur identité avec les noms et les titres royaux et mythologiques que nous font connaître les auteurs de l'antiquité grecque, et enfin au sujet probable des inscriptions par la place même qu'ils y occupent; dans ce que ces lectures ont de commun, tout se lie ou tend à se lier, tout concourt à un sens satisfaisant; que cet ordre si suivi, que l'existence dans ces lectures d'une langue à laquelle tout semble marquer sa place sur ces

monuments, ne soient que les effets imprévus d'une rencontre fortuite de lettres, c'est ce qu'il n'est pas plus possible d'admettre qu'il ne l'est d'expliquer la composition de l'Iliade par le jet de lettres dont parlent les anciens. Quand la vérité se produit par des signes aussi manifestes dans une épreuve aussi remarquable, c'est une malheureuse inspiration que de continuer à la chercher dans une autre voie et par des moyens qui peuvent difficilement y ramener; la préoccupation qui s'attache à de si fâcheuses illusions ne peut s'expliquer que par ce qui manque à un esprit si complet sur tous les autres points de la science, pour apprécier une question placée en dehors des limites de ses études ordinaires; on ne peut douter que si M. Grotefend eût acquis la connaissance des langues orientales au même degré de perfection que celle des langues classiques, il eût renoncé avec empressement à son ancienne lecture pour reconnaître avec toutes les personnes qui ont le droit en Europe d'avoir une opinion sur ce sujet, l'incontestable mérite des lectures nouvelles proposées par MM. Burnouf et Lassen. J'ai cru pouvoir exprimer ce jugement avec d'autant plus de franchise que j'ai déjà reconnu au commencement de cet examen critique l'immense service rendu par ce savant à l'étude des inscriptions cunéiformes, et que le volume même qui m'a fourni le sujet de ces observations, présente, comme un nouveau témoignage du zèle de l'auteur pour ces études, des copies plus exactes d'incriptions déjà connues

et un fragment inédit qui me paraît posséder un grand intérêt, bien que ce ne soit pas précisément celui que lui reconnaît M. Grotefend.

E. Jacquet.

(*La suite au prochain numéro.*)

OBSERVATIONS

Sur l'idée que les poëtes arabes ont voulu exprimer par les mots طَيْف الخَيَال.

Les personnes qui se sont occupées de la lecture des poëtes arabes ont dû bien souvent remarquer que tous leurs poëmes sont composés sur un même plan, et que les idées exprimées dans une *kasída* se retrouvent dans les autres. Il paraîtrait qu'ils furent même obligés de s'astreindre à remplir un cadre presque invariable, le public arabe cherchant dans la poésie moins l'originalité des idées que l'élégance de l'expression. Cette sujétion, si nuisible à l'art, en l'empêchant d'atteindre à l'épopée et au drame, contribua cependant beaucoup à donner à la langue cette souplesse qui permet de dépeindre les pensées les plus délicates; elle aida à lui procurer cette correction et cette régularité que nous admirons encore dans ses chefs-d'œuvre, et, en limitant le nombre des sujets que les poëtes devaient traiter,

elle les obligea à reproduire les mêmes pensées sous toutes les faces, et à chercher la nouveauté dans les beautés du style et dans les variétés de l'expression. C'est cette circonstance même qui aide l'étudiant à comprendre les poëtes arabes; car, en confrontant leurs ouvrages, les difficultés qui pouvaient l'arrêter disparaissent, chaque *kasîda* servant en quelque sorte de commentaire aux autres. En procédant ainsi, on se familiarise graduellement avec les idées de l'habitant du désert; on parvient à comprendre ses expressions elliptiques et à saisir ses allusions les plus vagues; de sorte que nous devons au goût trop exclusif des anciens Arabes la connaissance que nous possédons de leur poésie, et jusqu'à un certain point de leur langue.

Pour prouver la justesse de ces observations et pour fournir un exemple du grand secours que l'on tire de la comparaison des morceaux de différents poëtes, je vais citer plusieurs fragments dans lesquels il est question de cette espèce d'apparition que les Arabes nomment indifféremment خيال, طيف, ou طَيْفُ الخَيَالِ, et l'on verra quelle idée gracieuse se trouve voilée sous ces termes.

Par les vers suivants d'Ibn-Doreid nous voyons que le طيف الخيال était censé venir d'un endroit bien éloigné pour visiter l'homme qui dormait :

لله ما طيف الخيال زآئرٌ •
تزفّه للعين أحلامُ الكرى

يجوب أجوازَ الفَلا محتقرا
هولَ دجَى الليل اذا الليل انبرى
سائلْه انْ افصح عن انبائه
انّى تصدّى الليلَ ام انّى اهتدى

Oh! l'image surprenante qui vient me visiter et que mes songes, avec leur cortége, présentent à mes yeux!

Elle a traversé les déserts au mépris des dangers qu'amène avec elle la nuit obscure.

Demande à cette vision (si toutefois elle peut te répondre) où elle compte aller cette nuit, ou plutôt *demande-lui* ce qui l'a conduite ici.

Le passage suivant montre que cette image était censée venir de la part de la maîtresse pour avoir des nouvelles de l'amant :

قالت لِطيف خيال زارنى ومضى
بالله صِفْه ولا تنقصْ ولا تزدِ
فقال ابصرتُه لو مات من ظمأ
وقلتُ قف لا تَرِدْ للماء لم يَرِدِ
قالت صدقتَ وفاء الحبّ عادته
يا بَرْدَ ذلك الذى قالت على كبدى

Ma bien-aimée dit à la vision qui vint me trouver et qui était retournée *auprès d'elle :* « Je t'en conjure, dis-moi com-« ment il est? *Dis-le-moi* sans rien ajouter ni diminuer. »

La vision répondit : « Je l'ai vu sur le point de mourir de « soif, *brûlé comme il l'était par l'ardeur de sa passion;* et je

« lui disais : Ne puise pas à une source dont on n'a jamais « recherché les eaux[1]. »

Ma maîtresse reprit : « Tu as dit vrai, la sincérité en « amour est pour lui une habitude. » — Oh! combien ces paroles m'ont rafraîchi le cœur!

On voit ensuite, par ces vers, que l'amant ne dormait que pour voir en rêve cette vision qui lui apparaissait sous la forme de sa maîtresse :

وافى خيالك فاستعارت مقلتى

من اعين الرقباء غمّض مروّع

ما استكملت شفتاى لثم مسلّم

منه ولا كفّاى ضمّ مودّع

فاظنّهم فطنوا فكلّ قائل

لو لم يزره خيالها لم يهجع

Ton image est venue *à moi*, et mes yeux dérobèrent à mes espions quelques moments d'un sommeil plein d'inquiétude.

A peine mes lèvres eurent-elles achevé d'embrasser l'objet *charmant* qui s'était livré à moi; à peine mes mains eurent-elles pressé cette taille qui s'était confiée à elles.....

Je crus que ces *espions* s'étaient aperçus *de mon bonheur* et que chacun d'entre eux disait : « Il n'aurait pas dormi « si l'image de sa maîtresse ne fût pas venue le trouver. »

Ensuite le خيال guide l'esprit de l'amant auprès de la couche où repose sa maîtresse, comme on voit par ces vers :

[1] C'est-à-dire « Ne bois pas tes larmes. »

رثا لى وقد ساويته فى نحوله
خيالى لمّا لم يكن لى راحم
فدلّس بى حتى طرقت مكانه
واوهمت الفى انه بى حالم
وبتنا ولم يشعر بنا الناس ليلة
انا ساهر فى جفنه وهو نآئم

Quand nul être ne plaignait ma misère, mon خيال, auquel je ressemblais par ma maigreur, eut pitié de mon état,

Et il me mena en secret, à travers les ténèbres, jusqu'au lieu où se trouvait l'objet de mon amour; et là j'inspirai à ma bien-aimée un rêve dans lequel je lui apparus.

C'est ainsi que nous passâmes la nuit sans que personne ne nous vît; et moi, tandis qu'elle était plongée dans le sommeil, je me glissai bien éveillé sous sa paupière.

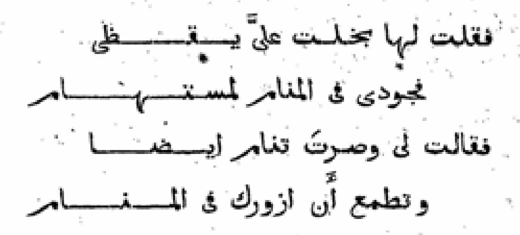
Il paraît aussi que les amants se donnaient des rendez-vous où leurs خيال respectifs devaient se rencontrer; ainsi un poëte dit à sa belle :

إن كان واديك ممنوعا فموعدنا
وادى الكرى فلعلّى فيه القاك

Si le vallon que tu fréquentes m'est interdit, que notre rendez-vous soit le vallon du sommeil [1]; là du moins je pourrai espérer te rencontrer.

[1] *Wadi'l kera* signifie *le vallon de Kera* et *le vallon du sommeil*: le poëte joue ici sur la double signification de ce mot.

Après les passages précédents, on comprendra facilement ces deux vers :


فقلت لها بخلت علىّ يقظى
فجودى فى المنام لمستهام
فقالت لى وصرتَ تنام ايضا
وتطمع أنّ ازورك فى المنام

Je disais à ma maîtresse : « Tant que tu es restée éveillée, « tu as été avare envers moi *de tes faveurs;* prodigue-les au « moins, quand tu dors, à un malheureux dont l'amour a « troublé l'esprit. »

Elle me répondit : « Mais toi aussi, tu peux te livrer au « sommeil, et tu voudrais malgré cela que j'allasse te trouver « en rêve ! »

Ici la femme n'explique sa pensée qu'à demi, mais il est facile de la deviner : Tu veux que je me rende auprès de toi; mais viens plutôt toi-même auprès de moi.

Il arrivait souvent que l'amant, en voyant en rêve sa maîtresse, était tellement frappé qu'il se réveillait en sursaut. C'est cette circonstance que le khalife Motadhed représente dans ces vers :

ولمّا انتبهنا للخيال الذى سرى
اذا الدار قفرَى والمزار بعيد
فقلت لعينى عاودى النوم واهجعى
لعلّ خيالاً طارقا سيعود

Réveillé par cette apparition nocturne, je vis que ma tente était solitaire et que ma maîtresse était bien loin de moi.

Je m'écriai : « O mes yeux! prenez encore du sommeil, « peut-être l'apparition reviendra-t-elle cette nuit me visiter. »

Un autre poëte fait allusion à la même idée, mais d'une manière bien détournée, dans ces deux vers :

ومن بين الظباء مهاة انس
لها لُبِّى وقد سلبت فؤادى
لها لحظ ترقده لامر
وذلك الامر يمنعنى رقادى

Parmi les gazelles, il en est une jeune que j'ai su apprivoiser : c'est à elle qu'appartient mon âme, c'est elle qui a ravi mon cœur!

Et quand elle permet le sommeil à ses yeux, c'est dans un but *secret;* et c'est là la cause qui m'empêche de goûter du repos.

Le mot de l'énigme est ceci : elle va dormir pour visiter en rêve son amant; lui s'éveillera en sursaut à l'aspect de l'image de sa maîtresse.

Après les exemples que je viens de donner, je crois qu'il est superflu d'en citer d'autres; mais il ne sera pas inutile de rappeler ici qu'un scoliaste anonyme, dans son commentaire sur le *Maksoura* d'Ibn-Doreïd, dit que le خيال est *l'image de l'image de l'ami ou de l'ennemi qu'on voit dans son sommeil.* Les cas cependant où ce mot est employé

pour désigner la figure d'un ennemi vue en rêve doivent être très-rares.

M. G. de S.

SUR L'AUTEUR

Du roman de chevalerie arabe Antar.

Je vois avec peine que dans un ouvrage aussi évidemment marqué au coin du véritable génie oriental que les lettres M. Fresnel sur l'histoire des Arabes, le roman d'Antar, le plus ancien comme le plus intéressant de tous les romans de chevalerie arabe, soit traité avec tant d'injustice. « Les con-« ciles de l'islam, dit M. Fresnel, l'ont mis à l'index, « ce qui n'empêche pas qu'on ne le lise toujours « sous la tente du Bédouin et dans un certain café « du Caire; mais, comme le style en est plat et la « poésie informe, les lettrés de ce pays ne le comptent « point parmi les ouvrages qui composent la litté-« rature arabe. »

Je ne sais pas d'abord ce que M. Fresnel entend par les *conciles* de l'islam et par l'*index*, puisque l'islam ne connaît ni les premiers ni le second : il ne s'en trouve pas de traces dans l'excellent ouvrage de M. d'Ohsson, qui ne laisse rien à désirer sur la législation religieuse des mahométans. On s'est déjà formalisé de voir traiter les imams comme *pères de*

l'église, mais les *conciles* et l'*index* sont encore moins admissibles. Pour ce qui regarde le style, il est du meilleur temps de la rhétorique arabe du VIe siècle de l'hégire, d'une richesse de tournures et de rimes qui a été surpassée plus tard peut-être seulement par les ouvrages d'Ibn Arab-chah. Il paraît que M. Fresnel n'a point vu l'édition originale et qu'il ne parle que d'après quelque extrait défiguré par les conteurs modernes. Si les oulemas du Caire le déprisent aujourd'hui, comme le dit aussi M. Lane dans les meilleurs ouvrages que nous possédions sur les mœurs de l'Égypte moderne[1], leur énoncé prouve tout au plus contre eux et pour la décadence actuelle de la littérature arabe, que M. Fresnel lui-même ne saurait nier. Les oulemas du Caire ont tort de ne pas admirer le roman d'Antar comme le premier de tous les romans de chevalerie arabe; mais ils ont raison de tourner en ridicule l'assertion qu'Asmaï ou Ebou-Obéidé, qui y sont si souvent nommés comme les auteurs, le soient effectivement. Si ils ignorent avec M. Fresnel le véritable auteur et le temps dans lequel ce roman a été composé, c'est qu'ils ne sont pas assez versés dans la lecture des ouvrages biographiques, et nommément de celui d'Ebou-Ossaibé, qui en rend compte. Il vaut la peine de remonter à l'origine même des premiers conteurs (*itassars*) et de recourir aux ouvrages nommés *ewail*, c'est-à-dire *origines*, soit à

[1] *An account of the manners and customs of the modern Egyptian*, t. II, p. 148.

celui de Soyouti, soit à la nouvelle édition qu'en a donnée Alidedé.

« Le premier conteur, disent-ils, fut Obéid, fils « d'Oméir, du temps d'Omar. Atha[1] raconte : J'en- « trais chez Aïché avec Obéid le fils d'Oméir ; elle « demanda qui va là ; il répondit : C'est moi, Obéid « le fils d'Oméir. Elle dit : Est-ce que tu fais des « contes aux habitants de la Mecque? Il répondit « que oui. » Soyouti dit que, d'après des sources fort authentiques, ثقات, on ne contait pas encore du temps d'Aboubekr ni d'Omar, et que les contes ne furent introduits que du temps de Moawia, du temps de la désunion des compagnons du prophète. Le premier qui conta à la Mecque fut Obéid le fils d'Oméir ; le premier qui conta en Égypte fut Selim le fils d'Anz[2], l'an 39 de l'hégire. Ce qui suit prouve que قصص ne signifie ici que des *contes* et non pas des *légendes*, qui portent plus tard ce titre. « Le premier « qui parla en Égypte des saints et de leurs stations « (*maquamat*) fut Soul-Noul l'Égyptien. »

Les *kassas*, c'est-à-dire les *conteurs*, datent donc du Ier siècle de l'hégire, et un de leurs sujets favoris était sans doute les exploits romanesques d'Antar, le père des cavaliers ; mais ce n'est que dans le VIe siècle de l'hégire que le roman de chevalerie

[1] عطا بن رافع, le compagnon du prophète, le conquérant de la Sicile l'an 81 de l'hégire. Voyez *Tablettes chronologiques* de Hadji Khalfa.

[2] سليم بن عنز ; il serait possible que cela dût être lu *Sélim fils d'Antar*.

de ce nom fut l'ouvrage de l'un des médecins et des poëtes les plus distingués de l'Irak, d'Etoul-Moyyed Ibn-ess-ssaigh, surnommé, à cause de sa composition, *el-Antari* : par ce surnom, il est distingué d'un autre Ibn-ess-ssaigh, plus connu dans l'histoire littéraire d'Europe, savoir Ibn-Badjé, le philosophe andalousien, dont le nom a été estropié en Avenpaie. Quoique Ebou-Ossaibé ne donne point l'année de sa mort, l'époque de sa vie est bien déterminée par l'épître qu'il a adressée à Hodjet-eddin Merwan, le vizir de l'atabeg Zengui, fils d'Aksonkar, mort l'an 540 de l'hégire (1145). Ebou-Ossaibé donne la liste de ses ouvrages et une cinquantaine de distiques, parmi lesquels une apostrophe à son âme, qui rivalise avec les vers célèbres d'Avicène sur le même sujet[1]. Au reste, cette même apostrophe a été tantôt attribuée à Avicène lui-même, et tantôt à Mokhtar, fils de Hasan, fils de Batlan.

العنترى

وهو ابو المويّد محمّد بن المجلى بن الصّايغ الجزرى كان طبيبًا مشهورًا وعالمًا مذكورًا حسن المعالجة جيد التدبير وافر الفضل فيلسوفًا متميزًا فى علم الادب وله

[1] Imprimés en arabe et traduits dans le journal *Wienerzeitschrift*, n° 94, 1837.

شى كثير فى الحكمة وغيرها وحدثنى الحكيم سديد الدين محمود بن عمر ان العنترى كان فى اول امره يكتب احاديث عنتر العبسى فصار مشهورًا بنسبته اليه ومن شعر ابن المويد محمد بن المجلى بن الصايغ المشهور بالعنترى — انشد لنفسه — اقول وهذه القصيدة تنسب الى الشيخ الرييس ابن سينا وتنسب الى المختار ابن الحسن ابن البطلان

L'ANTARIEN.

« C'est Eboul-Moyyed Mohammed Ibnol-Modjelli, « fils de l'orfévre, natif de Djeziret (d'Omar), médecin « célèbre et savant renommé, se connaissant bien « en médecines et cures, de bon conseil, d'un grand « mérite, philosophe distingué dans les humanités [1]; « il a beaucoup travaillé en philosophie et autres « (branches de la science). Le médecin Sedid-eddin « Mahmoud ben-Omar m'a raconté que l'Antari « écrivit au commencement de sa carrière les tra- « ditions (contes) d'Antar l'Absite, et qu'il devint « célèbre par l'attribut de ce nom. Il a laissé des « poésies, parmi lesquelle la *kassidet* adressée à son

[1] *Ilmol edeb*, la *philologie* ou les *humanités*, qui ne doit point être confondu avec *Ilmol adâb* علم الاداب, c'est-à-dire la *science des bonnes manières*, quoique l'une et l'autre devraient toujours aller de pair : la seconde est souvent blessée par ceux qui professent la première, et veulent soutenir l'identité de l'*Ilmol edeb* avec l'*Ilmol adab*. Pour se convaincre de la différence de ces deux disciplines arabes, on n'a qu'à ouvrir le dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa.

«âme. Je dis que cette *kassidet* est attribuée aussi «(comme l'autre ci-dessus mentionnée) au cheikh-«reis Ibn-Sina, et aussi à Mokhtar, le fils de Hasan, «fils de Batlan.»

Le roman d'Antar a donc un âge de sept siècles; et, s'il fallait encore une autre preuve de son grand âge, il suffirait de regarder la première moitié du manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne pour se convaincre que ce manuscrit même date au moins de quatre à cinq cents ans. Comme j'ai eu l'avantage de rapporter, il y a trente-six ans, le premier manuscrit complet du roman d'Antar, de l'Égypte en Europe, j'ai cru de mon devoir d'en signaler aussi le premier l'auteur.

INSCRIPTION COUFIQUE

De la mosquée de Hakim bi-Emrillah.

Ayant lu dans la Topographie de Thèbes, par M. J. G. Wilkinson, que sur la porte occidentale de la mosquée de Hakim bi-emrillah, ce calife y était nommé avec des titres qui convenaient seulement au prophète, mais que l'ignorance des habitants modernes du Caire leur cachait ce secret, dont la découverte les indignerait comme en avaient été indignés quelques-uns qui avaient lu cette inscription, j'ai cru devoir révoquer en tout la vérité

de ce fait. Il était peu probable que cette inscription, si elle prétendait effectivement aux honneurs dus uniquement au prophète, eût subsisté pendant neuf siècles et n'eût pas été détruite depuis longtemps et bientôt après l'assassinat de ce calife, où le coufique se lisait encore tout couramment. Je me suis donc adressé à M. Wilkinson, en le priant de me communiquer une copie de cette inscription. Il eut la complaisance de m'envoyer, dans sa lettre du 2 janvier 1836, cette inscription, tant en caractères coufiques que d'après sa leçon neskhi; et, par cette communication, je suis en état d'en présenter ici le *fac-simile*, avec la transcription corrigée en neskhi et la traduction en français.

بسم الله الرّحمن الرّحيم ونريد ان نمنّ على الذين استضعفوا فى الارض ونجعلهم ايمّة ونجعلهم الوارثين مما امر بعمله عبد الله ووليه ابو على المنصور الامام الحاكم بامر الله امير المومنين صلوات الله عليه وعلى آلـه الطاهرين فى شهر رجب سنة ثلث وتسعين وثلثماية

« Au nom de Dieu le très-clément et très-miséri-« cordieux. Nous voulons combler de grâces ceux « qui sont faibles sur la terre, et nous les y mettrons « comme imams et héritiers[1]. Voici ce qu'a ordonné « d'être fait le serviteur de Dieu et son protégé « Ebn-Ali Mansour, l'imam el-Hakim bi-emrillah, le « prince des fidèles. La bénédiction de Dieu soit sur « lui et sur sa famille, les purs. Au mois de redjeb « l'an 393. »

Cette formule ne contient rien qui soit contraire aux préceptes de l'islam, puisque la formule de *ssalat* se donne aussi aux califes, qui sont l'ombre de Dieu sur la terre; et le titre de *serviteur de Dieu* et son *protégé* ou *client* n'a rien d'extraordinaire, parce qu'il se rencontre sur les monnaies de ce calife et sur d'autres. L'année où cette mosquée a été bâtie était la septième des vingt-cinq du règne de Hakim, dans la première moitié duquel il était encore un moslim zélé, et ce n'est que quelques

[1] Le 5e verset de la sourate XXVIII.

années plus tard qu'il fit mettre à la tête de ses commandements la formule : « Au nom de Hakim le « très-clément et très-miséricordieux. » Cette mosquée est la mosquée Rachidiyet, dont Maqrizi, dans le chapitre des mosquées, met la construction dans l'année susdite : d'après lui, on commença à la bâtir le 17 de rebioul-akhir 893; et, si les deux dates sont justes, elle aurait été terminée en trois mois, ce qui cependant est peu probable.

HAMMER-PURGSTALL.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 mars 1838.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Hammer-Purgstall par laquelle il adresse à la Société deux courts articles destinés au Journal asiatique. Ces articles sont accompagnés d'un bloc de bois couvert de caractères coufiques. Le bloc sera déposé à la bibliothèque de la Société, et les articles de M. de Hammer sont renvoyés à la commission du Journal.

M. Vullers, professeur à Giessen, écrit à la Société pour lui faire hommage de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Mirchondi historia Seldschukidarum*, en persan et en allemand, 2 vol. in-8°. L'ouvrage sera déposé à la bibliothèque et les remercîments de la Société seront adressés à M. Vullers.

M. le comte de Lasteyrie fait hommage à la Société d'un grand nombre de volumes, parmi lesquels on remarque les *Atacta* de Coray. M. de Lasteyrie, présent à la séance, reçoit les remercîments du conseil.

M. le président annonce au conseil qu'il a exprimé, aux funérailles de M. le baron Silvestre de Sacy, les regrets de la Société pour la perte irréparable qu'elle a faite dans la personne de son illustre président honoraire. Le conseil remercie le président d'avoir bien voulu être, en cette circonstance, l'organe des sentiments de la Société tout entière, et le prie de déposer dans le Journal asiatique le discours qu'il a prononcé à cette occasion. Plusieurs membres du conseil s'associent en même temps aux justes regrets que cette grande perte inspire. M. Reinaud s'engage à rédiger une notice

étendue sur les travaux si nombreux du célèbre orientaliste qui vient d'être enlevé à la France.

M. Mohl communique au conseil des détails sur les progrès qu'ont faits depuis une année les publications entreprises par la Société asiatique de Calcutta; il annonce que le troisième volume du *Mahâbhârata* est arrivé en Europe, et que la copie des Védas, que M. Guizot, lors de sa présence au ministère de l'instruction publique, avait prié M. James Prinsed de vouloir bien faire exécuter pour la Bibliothèque royale, est déjà commencée. M. Mohl reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

M. le président rappelle aux membres du conseil qui désireraient faire des lectures dans la séance publique annuelle de la Société, que l'époque de cette séance approche, et qu'elle sera fixée soit à la fin du mois d'avril, soit dans le courant de mai.

M. le comte de Lasteyrie communique au conseil des détails étendus sur les progrès qu'il a fait faire à l'art de la lithographie appliquée à l'impression des textes. M. de Lasteyrie reçoit les remercîments du conseil pour cette communication, dont il est prié de vouloir bien rédiger un extrait qui sera renvoyé au Journal asiatique.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 mars 1838.

Par M. Le Vaillant de Florival. *Preces sancti Nersetis Clajendis Armeniorum patriarchæ*, viginti quatuor linguis editæ. Venetiis, in insula Sancti-Lazari, 1837. In-8°.

Par l'éditeur et traducteur. *Mirchond's Geschichte der Seldschaken übersetzt*, von Dr Johann August VULLERS. Giessen, 1837. 2 vol. in-8°.

Par l'éditeur. *The History of Joseph*, in irish and english. Dublin, 1823. In-8°.

Par M. le comte de Lasteyrie. ΑΤΑΚΤΑ, par M. Corai, Paris, 1835. 6 vol. in-8°.

Par M. Bianchi. *Relation de l'ambassade du derwich Mehemed-effendi en Russie.* (Extrait lithographié des Annales de l'empire ottoman.) In-8°.

Par l'auteur. *Observations sur la traduction d'un fragment chinois, adressées à M. le rédacteur du Journal asiatique*, par Siao-tseu. In-8°.

Par l'auteur. *Sixième rapport annuel sur les travaux d'histoire naturelle de l'île Maurice*, lu à la sixième séance générale et anniversaire, le lundi 24 août 1835, par M. Julien Desjardins. In-4° de 33 pages.

Jahrbücher der Literatur. Achtzighter band. October, november, dezember 1837. Wien. In-8°.

Par l'auteur. *Typographie économique, ou l'art de l'imprimerie mis à la portée de tout le monde, etc.;* ouvrage composé et imprimé par M. le comte P. de Lasteyrie. Paris, 1837. Brochure in-8°.

DISCOURS PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES DE M. LE BARON SILVESTRE DE SACY PAR M. A. JAUBERT, AU NOM DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Messieurs,

Si les hommes qui consacrèrent leur vie tout entière aux recherches de l'érudition, ce flambeau de l'histoire; si ceux qui jouirent de la noble prérogative de pouvoir agrandir le cercle des connaissances humaines; si le génie enfin, qui n'est autre chose que le travail, ont droit à la sympathie des gens de bien, au respect des contemporains, à la reconnaissance de la postérité, nul ne fut plus digne d'inspirer de tels sentiments que l'homme à jamais illustre dont la mort soudaine vient de plonger dans le deuil le monde savant.

Vous le savez, messieurs, à Calcutta comme à Londres, à Constantinople, en Syrie, en Égypte comme dans la docte Germanie, à Pétersbourg comme à Paris, M. de Sacy comptait au nombre de ses disciples une foule de sommités intellectuelles, ou, pour mieux dire, toutes les personnes qui depuis près d'un demi-siècle ont pris une part quelconque aux travaux ayant pour objet l'antique et le moderne Orient.

Où trouveront-elles désormais les ressources fécondes que leur offraient à tout instant ce savoir si vaste, cette instruction si variée et si profonde, cette obligeance si prévenante et si active, ce zèle si pur, si généreux et si ardent?

La nation qui eut le bonheur de voir naître dans son sein les Saumaise, les d'Herbelot, les de Guignes, peut se placer à bon droit au rang des premières, des plus savantes des nations; et le grand orientaliste à qui ses qualités éminentes permettaient plus qu'à personne d'être modeste, cet homme fut aussi l'une des gloires de la France!..... Qu'il nous soit donc permis, au nom de cette école vraiment nationale dont il fut l'un des plus fermes soutiens, au nom de cette Société asiatique dont il fut le fondateur et le père, de lui payer ici un juste tribut de larmes, de regrets et d'admiration.

RÉPONSE AUX ALLÉGATIONS D'UN PRINCE GÉORGIEN REPRODUITES DANS LE JOURNAL ASIATIQUE, OCTOBRE 1836.

Si le prince géorgien dont le Journal asiatique a reproduit la dissertation sur la langue, les monnaies et les caractères géorgiens se fût borné à tirer de l'oubli, pour les produire au grand jour, les titres de gloire de son pays, je comprends trop bien l'amour de la patrie pour venir contrôler, contredire ses assertions, ne fussent-elles que des exagérations; mais je ne puis souffrir que, pour relever l'éclat de la Géorgie, on veuille ternir celui de l'Arménie; on veuille, pour répudier les bienfaits qu'on lui doit, répudier tous les

souvenirs de l'histoire; on veuille attribuer à la Géorgie un genre d'illustration qui n'appartient qu'à l'Arménie.

En effet, pourquoi venir insulter toute une nation, insulter tous ses écrivains, insulter l'histoire, jeter à la nation, à ses écrivains, à l'histoire, une accusation de fraude et d'imposture? (*Journal asiatique*, octobre 1836, page 395.) L'injure ne tint jamais lieu de raison. Croit-il, ce prince géorgien, par ses allégations fantastiques, renverser, ruiner une tradition accréditée parmi ses compatriotes depuis quatorze siècles? Croit-il que, sur sa seule parole, les Géorgiens ne croiront plus devoir à saint Mesrob, docteur arménien du ve siècle, l'invention de leurs caractères ecclésiastiques nommés *khoutzouri*?

Ce n'est pas que les auteurs arméniens attachent une grande importance, pour l'Arménie, au mérite d'avoir fourni à la Géorgie des caractères presque inusités; mais il est juste de revendiquer les droits même les plus indifférents, même oubliés, lorsque ces droits sont contestés; il est juste que les Arméniens rappellent aux Géorgiens d'anciens services lorsqu'ils se voient menacés par un prince géorgien de la nécessité prochaine, dans leur soif de science et de civilisation, de recourir à la Géorgie plutôt qu'à toute autre nation éclairée de l'Europe. Mais examinons ces menaces, pour voir si elles sont bien ou mal fondées.

M. Brosset, malgré la circonspection de ses jugements sur les choses de l'Orient, se voit forcé de résumer ainsi les assertions de son illustre correspondant :

« Ainsi (c'est-à-dire en supposant que le musée de Saint-« Pétersbourg possède des monnaies géorgiennes antérieures « à l'introduction du christianisme en Géorgie), la Géorgie, « non-seulement ne devrait rien à l'Arménie, en fait de langue, « d'alphabet et de littérature; elle lui en aurait fourni an-« ciennement, et serait destinée à lui fournir encore dans « l'avenir des éléments de science et de civilisation. »

Quand bien même il serait prouvé que les monnaies possédées par le musée de Saint-Pétersbourg sont antérieures à

l'introduction du christianisme en Géorgie, comment conclure de ce fait que la Géorgie fut toujours pour l'Arménie la source de toute lumière? Mais rien n'est moins prouvé que la préexistence de ces monnaies au christianisme. Sans date, sans nom de prince, elles ne présentent que des termes insignifiants; et l'on irait sur de telles données édifier un jugement si étrange! Non, cette opinion, embrassée par l'amour-propre de quelques Géorgiens, ne sera partagée par aucun orientaliste, aucun antiquaire impartial.

En effet, l'histoire de la Géorgie, traduite en arménien depuis sept siècles, quoique récemment découverte, histoire dont est certainement tirée celle de Vakhtang V, ne fait aucune mention de l'inventeur des caractères géorgiens, bien que dans l'histoire de Vakhtang l'invention en soit attribuée à Pharnavatz. D'ailleurs l'authenticité de ce fait, établi d'une manière assez légère, pourrait être contestée; mais, en respectant même des traditions mal prouvées, ne peut-on pas dire qu'il s'agit ici d'un alphabet différent de celui de saint Mesrob, tandis que tous s'accordent à attribuer à saint Mesrob l'invention des caractères *khoutzouri*, et le témoignage des Arméniens, et le témoignage des Géorgiens eux-mêmes? D'ailleurs est-il croyable, est-il présumable que les Géorgiens, que les Arméniens contemporains de Moyse de Chorène ne lui aient pas reproché un mensonge aussi palpable, sur un point d'histoire, sur un fait alors si rapproché? Oui, disons-le hautement, il y a absurdité, témérité à vouloir forcer les Arméniens à abjurer tous leurs écrivains. Pourquoi? Pour reconnaître aux Géorgiens l'honneur de n'avoir pas tiré leur alphabet de l'Arménie. Mais, si les Géorgiens avaient possédé leurs caractères *khoutzouri* avant l'introduction du christianisme en Géorgie, quel besoin avaient donc les Arméniens de se tourmenter, avec leur roi et leur patriarche, à chercher des signes propres à peindre tous les sons de la langue géorgienne? (Voir Moyse de Chorène, livre III, chapitre LIV.)

La Géorgie, dit-on, *ne doit rien à l'Arménie en fait de langue*

et de littérature. Mais cependant les anciens historiens de la Géorgie conviennent eux-mêmes que ses habitants ont parlé la langue arménienne jusqu'au temps de Nabuchodonosor le Grand; que depuis la Géorgie, peuplée de diverses nations du Caucase, adopta leurs langues et forma de toutes un mélange d'où est venu la langue géorgienne.

La Géorgie ne doit rien à l'Arménie en fait de langue et de littérature. C'est là un point important, fort important sans doute que la découverte de la traduction de l'histoire de la Géorgie vient pour la première fois, observons-le ici, révéler aux Arméniens.

On va plus loin; on dit même que la Géorgie a fourni anciennement à l'Arménie des éléments de sciences; mais une pareille allégation demanderait quelques preuves, quelques probabilités au moins. Eh bien! où sont ces preuves, ces probabilités? nulle part; tandis qu'il serait facile à l'Arménie de prouver que la Géorgie lui doit beaucoup en littérature.

Par exemple, la traduction géorgienne de la sainte Bible, faite sur la version grecque, nous offre plusieurs passages empruntés de la traduction arménienne. C'est ainsi que, dans le livre des Proverbes, chapitre v, verset 15, où le grec dit: Ἔλαφος φιλίας καὶ πῶλος τῶν χαρίτων ὁμιλείτω σοί, c'est-à-dire *cervus amicitiæ et pullus gratiarum confabuletur tecum*, l'arménien dit aussi: *Եղն սիրոյ և յաւանակ քոյ շնորհաց խօսեսցի ընդ քեզ*։ Or d'où vient que la traduction de la Bible géorgienne imprimée à Svésenzka, près Moscou, en 1743, porte ces mots: ზეთი სიყვარულისა და ჩიოთი მადლისა მზრახველი გუზრახვიდინ შენ? C'est que le traducteur géorgien a commis une faute grammaticale, en prenant le mot arménien *եղն ierhn*, cerf, pour *եղ ierh*, huile, ou avec l'affixe, *եղն*, l'huile, ainsi écrit dans le vulgaire; car, en langue littérale, on dit *իւղ iourh*, huile: ainsi il a traduit ზეთი *zethi*, au lieu de ირემი *irémi*[1].

[1] Ce sont là des fautes échappées encore à l'intelligence des correcteurs de la Bible géorgienne, imprimée à Moscou après avoir été corrigée deux fois et comparée avec la Bible slavonne.

Il nous serait facile de multiplier les exemples; mais c'en est assez pour prouver que l'Arménie a fourni et pourra fournir encore à la Géorgie des éléments de science.

LE VAILLANT DE FLORIVAL,

Professeur à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes près la Bibliothèque du roi, membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise; d'après le P. Gabriel Ajvasawski, docteur de l'Académie arménienne de Venise, premier auteur de cet article.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Vies des hommes illustres d'Ibn-Khallikan, texte arabe, publié par M. le baron MAC-GUCKIN DE SLANE. 1re livraison.

On sait que l'ouvrage d'Ibn-Khallikan présente, d'après l'ordre de l'alphabet arabe, la notice des princes, des guerriers, des docteurs, des poëtes et des autres personnages célèbres de l'islamisme, depuis Mahomet jusqu'au milieu du XIIIe siècle de notre ère. L'auteur, qui avait rempli des rôles très-importants, et qui avait successivement habité le Caire et Damas, a puisé aux sources les plus pures. Comme la poésie a de tout temps occupé une grande place dans l'opinion et les goûts des Orientaux, et que d'ailleurs ce sont souvent des pièces de vers qui nous fournissent les détails les plus intéressants sur la vie des grands personnages, l'auteur cite presqu'à chaque notice quelque tirade plus ou moins longue.

Depuis longtemps on avait senti, en Europe, le besoin d'une bonne édition du dictionnaire d'Ibn-Khallikan. Les exemplaires manuscrits sont rares; d'ailleurs la plupart sont déparés par les fautes les plus graves. Jusqu'à ces dernières années les hommes les plus habiles avaient reculé devant les difficultés d'une telle entreprise. Il fallait posséder une

connaissance parfaite de la langue arabe; il fallait, de plus, avoir à sa disposition non-seulement un certain nombre de copies du texte original, mais encore les principaux ouvrages que l'auteur avait mis à contribution.

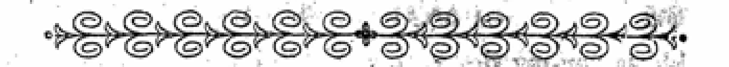
Personne ne se présente avec plus d'avantage que l'éditeur actuel. M. de Slane a pu consulter une douzaine d'exemplaires manuscrits qui se trouvent maintenant à Paris. De plus il a eu à sa disposition la plupart des ouvrages où Ibn-Khallikan avait puisé, et qui existent dans la Bibliothèque royale.

Appelé par ma position à la Bibliothèque du roi à voir presque chaque jour le zèle que M. de Slane met dans son travail, je ne suis que juste en rendant témoignage à son ardeur et à son esprit de conscience. Pour ce qui est de la capacité de M. de Slane, je me bornerai à reproduire l'opinion du juge le plus compétent dans ces matières. Voici ce que disait au sujet du Divan d'Amro'lkaïs, publié récemment par M. de Slane, l'illustre Silvestre de Sacy, dans le Journal des savants du mois de janvier dernier : « C'est non-seulement un travail très-estimable, mais encore le prélude et « le gage d'autres travaux non moins importants...... L'auteur est destiné à prendre place parmi les orientalistes les « plus distingués. »

L'édition d'Ibn-Khallikan, que M. de Slane a entreprise à ses propres frais, nous paraît indispensable à toutes les personnes qui étudient avec quelque suite l'histoire et la littérature des Arabes et des Persans. Sa place est marquée d'avance dans la bibliothèque des orientalistes.

Reinaud.

P. S. Cette édition formera deux volumes in-4°, qui paraîtront en huit ou neuf livraisons; chaque livraison se compose de cent soixante pages; le prix de la livraison est de 10 francs. On souscrit chez M. Firmin Didot et Mme Dondey-Dupré. M. de Slane est dans l'intention de publier plus tard une traduction française du texte avec des notes.



JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1838.

OCCUPATION

DE GRENOBLE

Par les Sarrasins, au xe siècle.

Je ne sais ce que l'histoire a le plus à redouter, ou des altérations propagées par l'ignorance dans les traditions vulgaires, ou de celles qu'introduisent dans les livres les paradoxes de la science. En y réfléchissant bien, je crois que la vérité historique a reçu de plus rudes atteintes des savants que des ignorants. D'incomplets renseignements, auxquels suppléent et le goût du merveilleux et les préjugés nationaux, voilà par où le peuple entre dans la voie des erreurs traditionnelles; mais les savants, on ne saurait croire que de ressources ils possèdent pour leurs erreurs, et dans quel inextricable labyrinthe d'arguments spécieux, de bizarres systèmes, de polémiques passionnées, d'opinions tranchantes, ils enferment souvent la vérité. Avec la science dépensée en paradoxes, on aurait bien plus que dou-

blé la somme des vérités, de celles du moins que la science peut conquérir; car le simple bon sens et d'heureuses chances d'observation ont la meilleure part dans cette conquête. Reste à savoir si l'erreur tenace de la polémique n'a pas aussi quelque chose à réclamer dans le résultat obtenu, eu égard au stimulant dont elle anime les opinions adverses. Ce rôle même peut ne pas être considéré comme négatif, lorsqu'il s'agit d'éclaircir des faits lointains, obscurcis par la nuit des siècles. Avant de signaler l'erreur, il faut soumettre à toute l'attention d'un mûr examen contradictoire l'opinion où on l'aperçoit; une opinion sérieuse, tout en se fourvoyant, contribue à faire atteindre cette vérité qu'elle semble éviter.

N'hésitons pas à dire, après cela, que telle nous semble la marche suivie par M. J. J. Pilot dans une Lettre *sur l'occupation de Grenoble et du Graisivaudan par une nation païenne désignée sous le nom de Sarrasins*. Si, en opposition aux conclusions de cette brochure, nous croyons pouvoir établir ici, avec ce qui nous paraît l'évidence, que ces païens de nos vieux auteurs étaient bien effectivement les Sarrasins, et marquer même, à fort peu de temps près, la durée de cette occupation, les circonstances dont elle fut sinon accompagnée, du moins précédée et suivie; c'est que les arguments qui semblaient s'élever contre cet événement, tout à fait incertain avant le travail de M. Reinaud[1], ont sans doute fourni

[1] *Invasions des Sarrasins en France, et de France en Savoie, en*

tout ce qu'ils pouvaient fournir entre les mains d'un homme habile et instruit comme est l'auteur de cette lettre. Ils permettent donc à la critique de se prononcer aujourd'hui sur cette question et de la tenir pour complétement résolue.

Le fait de l'occupation de Grenoble par les Sarrasins au xe siècle se présente comme flanqué, en quelque sorte, de deux opinions extrêmes. L'une était que les Sarrasins n'avaient jamais mis le pied dans le diocèse de Grenoble, l'autre que les Sarrasins n'avaient pas cessé de posséder une partie de ce diocèse pendant plus de deux siècles, c'est-à-dire depuis Charles Martel, au premier quart du viiie siècle, jusque dans la seconde moitié du xe. Cette dernière opinion paraît avoir été celle des traditions populaires; et, tout en reconnaissant son inexactitude, nous remarquerons qu'un dernier chapitre de la Chronique de Turpin, resté inédit jusqu'à cette année, où il vient d'être publié par M. Paulin Paris, dans le second volume des Grandes Chroniques de France[1], raconte la prise de grenoble sur les Sarrasins par Roland : « Mais pour « bon exemple donner aux roys et aux princes qui « guerre ont à mener contre les ennemis de la cré- « tienté, ne doit-on ci oublier une merveilleuse adven- « ture qui advint à Rollant au temps qu'il vivoit, avant

Piémont et dans la Suisse, pendant les viiie, ixe et xe siècles de notre ère, d'après les auteurs chrétiens et mahométans, par M. Reinaud. Paris, veuve Dondey-Dupré, 1836. In-8°.

[1] Paris, Techner, in-12, pages 288 et suiv.

« qu'il entrast en Espaigne. Il advint qu'il assist à « grant ost une cité qui avoit nom Garnopole : sept « ans entiers dura le siége. »

Le récit est en effet si merveilleux, qu'il aura pu le paraître trop aux éditeurs précédents, moins respectueux pour leur texte que le savant à qui nous devons cette dernière édition. Toujours ce récit prouve-t-il qu'au XIe siècle, où a été composée la chronique faussement attribuée à l'archevêque Turpin, régnait l'opinion de cette ancienne occupation sarrasine du Dauphiné, adoptée par plusieurs écrivains comme un fait historique. Ce n'est pas sans intention que nous avons dit l'occupation *sarrasine*, car les Sarrasins sont nommés expressément à cet endroit des Chroniques de Saint-Denis. Roland y invoque le Dieu tout-puissant, « vrai aideur de tous crestiens « et destruiseur de Sarrasins. » Puis le vieux chroniqueur ajoute : « Après ceste parolle, les murs de « la cité chaïrent sans aucune force d'homme, si « que la cité fu toute desclose de toutes pars, et le « prince Rollant entra dedans, luy et ses osts sans « nulle défence ; les Sarrasins occirent et chacièrent « tous. »

Ce passage suffirait pour réponse à l'objection suivante de M. Pilot : « Nos chroniques, qui font « honneur à Charlemagne de la conquête de Gre-« noble sur une *nation païenne*, parlent au long d'un « siége de sept ans, dirigé, selon les unes, par cet « empereur en personne, selon d'autres, par Rol-« land, son neveu, sur des païens maîtres de cette

« ville; d'où l'on doit conclure qu'à l'époque où ces « chroniques furent écrites, l'on n'avait point songé « encore à transformer ces infidèles en mahomé-« tans. Si nos doutes d'aujourd'hui, si le seul sou-« venir vrai ou faux des Sarrasins maîtres de notre « ville, eussent existé alors, peut-on supposer que « ces chroniques, déjà peu délicates sous le rapport « du placement des faits, eussent laissé échapper « une si belle occasion de faire marcher Charle-« magne ou son neveu contre des Maures, comme « on le trouve dans d'autres récits de ce genre. « Elles y eussent d'autant plus tenu, que Rolland est « renommé surtout par ses exploits *contre les Sarra-« sins,* et qu'il s'agissait, dans notre siége, de prières,... « d'écroulements subits de remparts devant l'armée « chrétienne. Une indication de ces païens n'eût « point été déplacée, elle devenait en quelque sorte « nécessaire. »

Mais nous devons ajouter ici, pour montrer quelle est la manière d'argumenter de M. Pilot, que tout en alléguant généralement *les chroniques*, comme on vient de le voir, il ne cite en note, à l'appui de son assertion, qu'un seul hagiographe, où il est seulement dit que Grenoble était encore une ville païenne, et que Roland l'assiégea pendant que son oncle faisait la guerre aux Vandales et aux Saxons : « Rolandum, Caroli nepotem, Gratianopo-« lim quæ fidem christianam nondum susceperat, « longo tempore obsedisse, et dum Carolus adversus « Wandalas et Saxones bellum gereret. » Le mot

nondum (pas encore chrétienne) montrait de la part du vieil hagiographe une erreur palpable, puisque la complète extinction du paganisme en France au VIIIe siècle est un fait avéré et que les travaux de M. Beugnot ont porté jusqu'à la dernière évidence[1]. Il n'était donc pas permis d'invoquer là, comme on l'eût fait pour un point douteux, le témoignage accidentel d'un hagiographe, surtout lorsqu'il était si naturel de chercher l'origine de son assertion fausse dans la présence des Sarrasins, que mentionnent, non-seulement les chroniques de Saint-Denis, mais aussi les autres auteurs que nous allons citer. Telle n'est point la marche habituelle de l'érudition. M. Reinaud, qui en connaît les voies, avait réuni assez de preuves nettement énoncées, sur la synonymie des mots *païens* et *Sarrasins* dans cette partie des anciennes annales, pour donner le droit d'appliquer aux Sarrasins ce que les divers auteurs de ce temps ont rapporté, d'une façon plus ou moins véridique, de l'occupation du Dauphiné par une nation païenne. C'est donc ce qu'avait dû admettre M. Jules Ollivier dans les développements pleins de sagacité qu'il a donnés à la partie de l'ouvrage de M. Reinaud relative à cette province[2].

[1] *Histoire de la destruction du paganisme en Occident.* Paris, 1835. 2 vol. in-8°.

[2] *Lettre à M. Reinaud, membre de l'Institut, sur les opinions émises par quelques écrivains touchant le séjour des Sarrasins en Dauphiné, suivie d'un Précis historique des invasions de ce peuple dans la même province*, par Jules Ollivier. Valence, 1837. In-8°. Un autre écrit

Maintenant la preuve que les traditions du XIIe siècle, aussi bien que celle du XIe, attribuent formellement l'antique occupation du Dauphiné aux Sarrasins, c'est que l'une des plus anciennes Chansons de geste, ces monuments précieux pour notre vieille histoire, fait bien marcher contre eux Guérin ou Garin le Lorrain, sous le règne de Pepin-le-Bref, lorsqu'il s'empare de la ville de Valparfondé, que M. P. Paris pense avoir été située dans l'emplacement occupé depuis par l'abbaye de Haute-Combes, à quatre lieues de Chambéry. Voyons le singulier parti que M. Pilot a prétendu tirer de ce témoignage. « Il est également parlé, dit-il, dans le roman « de Garin le Loherain d'un grand combat livré dans « *une vallée profonde*, et gagné par Pepin, accouru au « secours d'un roi de la Maurienne contre *des bar-* « *bares;* aventure qui, à quelque différence de détails « et de noms près, se réfère assez à celle de la « chronique dauphinoise. Suivant ce roman, Pepin « se rend à Lyon, descend le Rhône jusqu'auprès « de l'Isère, accompagné de ses paladins et des « Français, parmi lesquels se distinguaient les Lor- « rains; de là il remonte vers le nord-est jusqu'à « l'entrée de la *vallée*, où il rencontre les *bar-* « *bares.* »

dauphinois très-estimable, plus récent que ceux de MM. Ollivier et Pilot, exprime, sur le sujet en question, le même sentiment que nous : « Je ne pense pas, dit M. Albert du Boys dans sa *Vie de saint* « *Hugues*, page 339, que l'on doive préférer à l'opinion de M. Rei- « naud celle de M. Pilot, qui veut que les Hongrois aient seuls ra- « vagé, au temps d'Isarn, Grenoble et le Graisivaudan. »

Or quels sont ces prétendus barbares? Le texte de Garin va nous l'apprendre :

Li mes me dit que ce sont Sarrasins.
(*Roman de Garin le Loherain*, t. Ier, p. 98.)

Des pavillons gittèrent Sarrasins.
(*Ibid.* page 108.)

En cest assault que firent Sarrasins,
Là fut navré li riches roi Thierry.
(*Ibid.* page 109.)

Beau niés, fait-il, j'ai véu Sarrasins.
(*Ibid.* page 101.)

Que vous diroie? mort furent Sarrasin.
(*Ibid.* page 111.)

Signor, oïez com fist li duc Garins :
L'or et l'argent qu'avoient Sarrasins...
Départit tout aus chevaliers de pris.
(*Ibid.* même page.)

Remarquons que le mot *barbares*, substitué au mot *Sarrasins* dans l'analyse peu exacte de cet épisode du roman, est une double erreur, d'abord parce que ce terme de l'ancienne civilisation grecque et romaine est étranger, dans cette acception, à nos anciens livres français; ensuite parce que les Sarrasins d'alors, ainsi désignés par le critique, étaient loin de paraître des barbares à nos ancêtres, qui, bien que leurs ennemis, reconnaissaient la supériorité de tout ce qui portait l'empreinte de ce peuple magnifique et intelligent.

Le critique n'a pas été plus heureux en voyant

la vallée de Graisivaudan dans la ville de Valparfonde. Ici encore le texte de Garin ne laisse pas plus de doute :

Li ost chevauche par tertres et par combes
A quatre lieus tôt-droit de Valparfonde ;
Devant la ville ot maint duc et maint comte.

(*Ibid.* page 96.)

A quatre lieus sont païens ostelé
A Valparfonde l'orgueilleuse cité.

(*Ibid.* page 98.)

Il est vrai que Jacques de Guyse, dans le soixante-huitième chapitre de son Histoire du Hainaut[1], en racontant une grande défaite des Sarrasins à la même époque, dit qu'elle eut lieu dans *une vallée profonde*, près du Rhône : « Usque ad Rhodanum « ipsos persequentes, in valle profunda omnes pere« merunt. » Mais justement M. Pilot n'a pas fait usage de cet annaliste, dans lequel il aurait rencontré des Sarrasins aussi bien que dans la chanson de Garin.

« ..... Sarraceni qui quotidie in numero cresce« bant... — Brevi Sarracenos illos a confinibus Fran« ciæ detruserunt, et usque ad Rhodanum, etc. »

Le passage que ce savant cite en entier au milieu de son texte, comme le plus favorable à son opinion, est un fragment d'un ancien registre de la Chambre des comptes du Dauphiné, qui rapporte qu'un roi de la Maurienne, *enfermé par les païens dans la vallée profonde appelée aujourd'hui vallée de*

[1] Tome VIII de l'édition de M. le marquis de Fortia, page 270.

Grenoble, fut secouru par le roi Pepin. D'après cela le critique reconnaît ici la désignation suffisante de la vallée du Graisivaudan; mais le texte qu'il cite ne dit point que ces païens venaient du nord, comme il l'établit avant la citation placée à l'appui de son assertion pour la prouver[1].

Si donc on admet que, du temps de Pepin ou de Charlemagne, le Dauphiné fut le théâtre d'une grande affaire entre les Français et une nation païenne, il faut nécessairement admettre que ces païens de nos vieux auteurs étaient des Sarrasins, puisque les Chroniques de Saint-Denis, les Annales du Hainaut, l'ancienne Chanson de geste, s'accordent formellement sur ce point; que le témoignage de l'hagiographe de saint Ferjus sur le prétendu paganisme des habitants de Grenoble au VIIIe siècle n'aurait quelque valeur, qu'autant qu'on envisagerait cette assertion, évidemment fausse, comme une altération du fait raconté par les auteurs précédents; et puisqu'on est en droit, après ces preuves, de leur adjoindre le registre de la Chambre des comptes du Dauphiné, où rien de contraire n'est énoncé.

Ces auteurs diffèrent sur le lieu. En effet, les Chroniques de Saint-Denis placent la défaite des Sarrasins à Grenoble, de même que la vie de saint Ferjus; la chanson de Garin la place à Valparfonde, ville aujourd'hui détruite; les Annales du Hainaut, dans une profonde vallée; et le registre de la Chambre des comptes dans la vallée de Grenoble.

[1] Page 24 de sa Lettre. Valence, Borel, 1837. In-8°.

Il nous semble que ces variations mêmes seraient un motif en faveur de la vérité du fait principal. Ces auteurs ne se sont pas successivement copiés, comme font, par exemple, les historiens de la Collection byzantine; ils paraissent, au contraire, avoir tiré leurs documents de sources différentes.

D'après ces indications mêmes, que nous devons à M. Reinaud, nous nous permettrions de nous écarter ici d'une de ses opinions. Réunissant le témoignage de la chanson de Garin à celui de Jacques de Guyse, il voit dans les mots *Valparfonde* et *in valle profunda* la trace d'un anachronisme, plaçant fabuleusement parmi les faits du héros lorrain la bataille très-certaine qui eut lieu, en 952, entre les Hongrois et les Sarrasins, mis aux prises par la ruse de Conrad, roi d'Arles. Peut-être M. Reinaud estimerait-il aujourd'hui que le récit d'une bataille dans les mêmes lieux, plus d'un siècle avant celle-là, mérite un examen sérieux, et pourrait bien tenir à une réalité au lieu d'être la confusion d'un pur anachronisme. Si un fait de ce genre a réellement existé alors, il nous fournirait l'origine de cette tradition erronée de la possession non interrompue que les Sarrasins eurent du diocèse de Grenoble, depuis Charles Martel jusque dans la seconde moitié du xe siècle.

Comme on vient de le voir, ce fut au milieu de ce siècle que les Sarrasins se trouvèrent aux prises avec les Hongrois. La présence de ce dernier peuple a donné lieu à la première opinion que nous avons

annoncée, à savoir, qu'il faudrait voir des Hongrois partout où l'histoire fait mention de païens dans l'occupation de ce pays. Nous croyons avoir démontré suffisamment qu'il n'est aucunement question de Hongrois dans ce siége ou cette bataille de la fin du VIIIe siècle, laquelle reste encore un problème historique. Mais, arrivé aux faits que M. Reinaud a établis avec précision pour le Xe siècle, nous allons voir si l'on est mieux fondé à substituer alors les Hongrois aux Sarrasins. Ici la question acquiert un intérêt qui augmente en raison de la certitude des faits. Nous passons, pour ainsi dire, des âges héroïques à la période éclairée par l'histoire. L'ouvrage de M. Reinaud à la main, nous voyons se développer l'invasion, expliquée à la fois par les autres faits principaux de l'histoire générale et par le témoignage des moindres monuments, dont le savant auteur discute toujours les rapports et la connexité.

C'est au commencement du Xe siècle que, par l'occupation du golfe de Saint-Tropez, commence cette colonisation sarrasine dont les détails viennent d'être acquis à l'histoire par ces doctes recherches sur la double littérature de l'Orient et de l'Occident. « Le vent de l'islamisme, dit un auteur arabe, com- « mença dès lors à souffler de tous les côtés contre « les chrétiens. La Septimanie jusqu'au Rhône, l'Al- « bigeois, le Rouergue, le Gévaudan, le Velay, furent « traversés en tous sens. » Plus loin, M. Reinaud, à qui nous empruntons cette citation, allègue un

passage de Maccary, qu'il traduit d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque du roi : « Les musul-« mans prirent du pays, accordèrent des sauve-« gardes, s'enfoncèrent, s'élevèrent, jusqu'à ce qu'ils « arrivèrent à la vallée du Rhône. Là, s'éloignant des « côtes, ils s'avancèrent dans l'intérieur des terres. » En effet, de leur forteresse du Fraxinet, trop longtemps inexpugnable, les Sarrasins se répandent dans toutes les contrées d'alentour, s'emparent successivement de Sisteron, de Gap, d'Embrun, et deviennent si redoutables, que les princes du pays tentent les plus énergiques efforts pour se délivrer d'hôtes aussi pernicieux. Là se présentent trois faits principaux, qui nous paraissent (surtout les deux derniers) avoir été confondus par M. Pilot.

1° Hugues, comte de Provence, aidé d'une flotte grecque fournie par l'empereur son beau-frère, Constantin Porphyrogénète, s'empare de leur forteresse et obtient contre eux des succès tellement décisifs, qu'il aurait pu les anéantir en suivant son élan victorieux. Mais comme Bérenger, son compétiteur à la couronne de Lombardie, s'avançait contre lui du fond de l'Allemagne, Hugues, possédé par l'ambition, maintient alors ces mêmes Sarrasins auxquels il venait de porter un si grand coup dans toutes leurs positions sur les Alpes, à la condition qu'ils fermeraient le passage de l'Italie à son rival. Ce premier fait se passait en 942 ; mais dès l'année 924 les Hongrois avaient fait une courte et terrible incursion dans le midi de la France, « sans laisser

« d'autres traces, dit M. Ollivier, que les tristes résultats de leur cruauté; tandis que les Sarrasins, « plus civilisés, envahissaient en s'efforçant de conserver les pays vaincus. » Cette remarque importante dans la question est fondée sur l'histoire, qui ne parle pas d'habitudes agricoles prises jusqu'alors par les Hongrois; et le critique qui a voulu substituer ces peuples aux Sarrasins dans l'invasion du Dauphiné n'a pas allégué un seul texte qui vînt suppléer à ce silence. L'histoire nous montre leur seconde irruption, en 952, jusqu'aux alentours du mont Jura.

2° Alors Conrad, roi d'Arles, qui régnait sur la Bourgogne, la Franche-Comté, la Suisse et le Dauphiné, tous pays en proie aux dévastations des Sarrasins, qui s'y étaient partout établis, parvient, par un stratagème, à mettre aux prises, dans la partie de la Savoie appelée Maurienne, ces deux nations d'infidèles, et, arrivant avec son armée à la fin de la bataille, tombe sur les deux partis et achève de les exterminer indistinctement. Cette extermination fut surtout sans remède pour les Hongrois, dont il ne reste plus aucune trace dans notre histoire au delà de l'année 957; tandis que la puissance des Sarrasins dans les mêmes contrées se maintenait encore redoutable en 975, où elle fut enfin détruite par Guillaume, comte de Provence.

3° Dix ans avant cette dernière époque, avait eu lieu le troisième fait, que nous signalons comme à peu près confondu, à tort, avec les deux précé-

dents. Je veux parler de l'espèce de croisade entreprise par Isarn, évêque de Grenoble, pour rentrer en possession de son siége, dont les Sarrasins l'avaient chassé en s'emparant de la ville, vers l'année 950. Une inscription datée de 954, qui parle de l'occupation comme durant déjà depuis longtemps, est conservée au lieu de Saint-Donat, où Isarn se réfugia pendant cette domination des Sarrasins dans sa ville épiscopale. Or un historien du Dauphiné, Chorier, a rapporté un acte passé en 950 et dans lequel ce prélat intervient avec son titre d'évêque de Grenoble. M. Ollivier a établi surabondamment le fait du même épiscopat en 952. Nous ne serons pas tout à fait d'accord avec ce savant judicieux lorsqu'il applique la date de 954, jointe à l'inscription, aux événements qui y sont relatés, c'est-à-dire à la retraite d'Isarn. Il nous semble plus conforme aux usages épigraphiques de regarder ce millésime comme la date de l'inscription même et de reculer ainsi de quelques années, comme l'a fait M. Reinaud, cette fuite de l'évêque. Quoi qu'il en soit de ces deux dates, entre lesquelles le doute de la critique peut s'exercer, la retraite d'Isarn à Saint-Donat, avec les reliques de son église, est confirmée par une ancienne hymne du rituel du prieuré, qui rappelle cet événement en employant les termes de l'inscription.

M. Pilot s'est attaché à contester l'authenticité de ce monument, où le mot *Mauros* contredit formellement son système hongrois. Toujours trop facile dans l'admission des preuves d'un système si

légèrement établi, il oppose à cette inscription datée du xe siècle le silence d'un historien du xvie. Son seul argument spécieux est qu'on lit sur l'inscription, que l'église de Saint-Donat fut mise sous ce vocable par l'évêque Isarn, tandis que deux actes d'un cartulaire allégué par le critique établissent que dès la fin du ixe siècle cette église était consacrée à Notre-Dame et à saint Donat. Il s'ensuit seulement de là qu'Isarn put imposer de nouveau le dernier vocable pour signaler par quelque cérémonie marquante sa présence pontificale dans le prieuré. D'ailleurs l'hymne qui s'y chantait autrefois, et où se trouve également le mot *Mauris*, est un témoignage suffisant; et l'on ne regardera pas cette autorité comme ébranlée par celle du critique, qui, après avoir nié l'antiquité de l'inscription, ajoute purement et simplement: « Le même jugement est « à prononcer sur l'hymne. »

Répondons encore à l'épithète d'*armoriée* qu'il donne à l'inscription, parce qu'au-dessus était sculpté un écusson héraldique; la place même de cette sculpture, aujourd'hui détruite, suffisait à montrer qu'elle avait pu être exécutée plus récemment, n'étant pas enclavée dans le corps de l'inscription comme partie intégrante et nécessairement contemporaine. En supposant même que l'écusson héraldique, combiné avec l'inscription d'une manière indissoluble, subsistât encore aujourd'hui, si la disposition de son blason n'impliquait pas nécessairement une époque plus moderne, l'an-

tiquité assignée à l'inscription ne serait pas, par ce seul fait, aussi radicalement détruite que le pense M. Pilot; car auparavant il faudrait aborder la question si épineuse de l'origine des armoiries. Le commentaire déjà cité de M. P. Paris sur Garin le Loherain, nous offre à ce sujet des aperçus pleins de finesse : « Pourquoi, dit-il, n'est-il pas question « d'armoiries dans nos annales avant le XIIe siècle? « Parce qu'on n'est entré dans quelques détails sur « les événements purement mondains qu'à dater de « cette époque. Les armoiries doivent être aussi an« ciennes que l'usage des grandes armures métal« liques sous lesquelles les guerriers cachaient en« tièrement leur corps. Or cet usage remonte aux « premières invasions des barbares........ » On peut voir encore là-dessus une autre note du même académicien dans la belle édition qu'il vient de donner de *Villehardouin*, pour la Société de l'histoire de France (pages 261 et 262). Quant au XIe siècle, la tapisserie de la reine Mathilde offre plusieurs boucliers portant des figures semblables à celles qu'admet le blason; et une coïncidence fortuite assez remarquable permet de les interpréter ainsi. En effet un auteur arabe d'Espagne rapporte, à la date de 1065 ou 1066 (et cette dernière est celle de la conquête de l'Angleterre par les Normands), la cérémonie par laquelle un roi musulman de Séville, en armant son fils chevalier, lui donna un écu d'azur, orné d'étoiles d'or et d'un croissant de lune; et il ajoute que ce dernier signe était une

allusion à la fortune changeante des armes [1]. Or c'est bien le caractère d'une pièce héraldique.

Des faits que nous venons de passer en revue il résulte que Grenoble fut occupé par les Sarrasins pendant l'espace de quelques années, de 950 à 965. L'espèce de croisade dirigée par Isarn eut en effet pour résultat son retour triomphal. « Les his-« toriens du Dauphiné, dit M. Ollivier, placent sous « l'année 965 cet événement, dont saint Hugues, « évêque de Grenoble, qui vivait à la fin du XI[e] et « au commencement du XII[e] siècle, nous a conservé « le souvenir. Isarn, après avoir expulsé les Sarra-« sins, se hâta de reconstruire l'église de Grenoble; « et, comme son diocèse avait été presque entière-« ment dépeuplé, il fit un appel aux étrangers, tant « nobles que simples paysans, leur distribua des « châteaux et des terres, en se réservant néanmoins « sur eux tous les droits de suzeraineté. Telle fut « l'origine du pouvoir temporel des évêques de « Grenoble. » Ajoutons que ce pouvoir dura jusqu'à la révolution de 1789, et l'origine en est très-claire-ment prouvée par une charte de la fin du XI[e] siècle qui a été publiée par Chorier et reproduite par M. Reinaud. « Qu'il y ait dans cette charte, dit « M. du Boys, quelque exagération sur le petit nom-« bre d'habitants laissés à Grenoble par les Sarrasins, « et sur le repeuplement de cette ville par les soins « d'Isarn, cela est possible; mais cela ne détruit pas

[1] Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*. Madrid, 1820, in-8°, tom. II, pag. 45.

« le fait principal, savoir, l'envahissement de Gre-
« noble par les Sarrasins. »

Le témoignage de saint Hugues, que nous venons de voir relaté par M. Ollivier, est consigné dans les pièces d'un procès qui eut lieu entre cet évêque de Grenoble et Guy, archevêque de Valence, au sujet de leurs droits sur les églises de Saint-Donat et de Salmorenc. L'occupation de Grenoble par les infidèles sous l'épiscopat d'Isarn s'y trouve rappelée à plusieurs reprises [1]. Comme le style ecclésiastique y désigne constamment les Sarrasins par le mot *pagani*, M. Pilot a encore appliqué là son système de tout rapporter aux Hongrois.

Entraîné par cette conviction, M. Pilot va jusqu'à s'éprendre pour les Sarrasins d'une sympathie que rien ne justifie dans les faits si nombreux et si caractéristiques recueillis par M. Reinaud. L'alliance d'intérêt et d'ambition formée entre eux et le comte Hugues paraît au critique un lien sacré pour les Sarrasins : « Comment, dans cet état de choses,
« auraient-ils subitement rompu la paix, s'écrie-t-il,
« eux pour qui la foi des promesses paraît avoir été
« toujours inviolable et sacrée? Quel eût pu être
« en cela leur intérêt? Une preuve certaine qu'ils
« n'étaient point en guerre avant l'arrivée des Hon-

[1] Dans les divers manifestes, brefs et bulles relatifs à cette contestation et que dom Brial a rassemblés au tome XIV des Historiens de la France. M. Ollivier a envoyé à la Société de l'histoire de France, une notice très-précise sur les manuscrits originaux où se trouvent ces pièces importantes pour les annales du Dauphiné. Voyez le Bulletin de cette Société, Ire partie, tome II, page 294.

« grès dans notre province, c'est que le perfide « Conrad les qualifie d'alliés, et qu'il les appelle à « la défense de leurs possessions dans la lettre astu- « cieuse qu'il leur adresse pour les presser de s'unir « à lui contre les barbares du Nord. »

« A cette apologie des Sarrasins, due à l'imagination du critique, il suffit d'opposer la distinction établie par Liutprand entre ceux qui avaient pris dans le pays des habitudes sédentaires (habitudes dont les traces subsistent encore aujourd'hui dans les noms de plusieurs localités) et ceux qui restaient indépendants et livrés au brigandage. C'est de ces derniers, toujours plus ou moins secondés par les autres, que Liutprand dit : « Le nombre des chré- « tiens qu'ils tuèrent fut si grand, que celui-là seul « peut s'en faire une idée qui a inscrit leurs noms « dans le livre de vie. » Et si l'on veut savoir comment ces honnêtes gens tenaient leurs promesses, voici un des exemples qu'en rapporte M. Reinaud : l'archevêque Rolland ayant été fait prisonnier par les Sarrasins, « ils fixèrent sa rançon à cent cinquante « livres d'argent, cent cinquante manteaux, cent « cinquante épées et cent cinquante esclaves; mais « dans l'intervalle l'archevêque mourut, et les Sar- « rasins, pour n'être pas frustrés de la rançon, te- « nant cette mort secrète, pressèrent le plus qu'ils « purent la remise du prix convenu. Dès que leur « avidité eut été satisfaite, ils déposèrent à terre le « corps de l'archevêque, vêtu des mêmes habits que « le jour où il avait été pris, et mirent à la voile. »

— Après l'emploi d'un pareil moyen, il est permis de croire que les Sarrasins pouvaient aisément trouver un prétexte pour rompre la paix, ce qui malheureusement a toujours été l'*a b c* de la politique.

Le roi Conrad n'est pas mieux apprécié par notre critique du XIXe siècle, qui oublie qu'un personnage historique doit être jugé d'après les idées de son temps et l'équitable considération de sa position. Or les états de Conrad, entièrement envahis par les infidèles, étaient enlevés à son sceptre et à la foi chrétienne, si les Hongrois, au lieu de s'entretuer avec les Sarrasins, s'étaient entendus ensemble pour le chasser. Il s'agissait donc tout simplement, pour lui et pour ses sujets, de liberté, de patrie, de religion, d'existence. Ses contemporains en jugèrent ainsi; ils ne lui donnèrent pas, comme à un autre prince de son temps, le surnom de *Tricheur*, mais celui de *Pacifique*.

Les recherches de M. Reinaud ne se sont pas bornées aux invasions des Sarrasins en Dauphiné, mais elles s'appliquent à la Provence, à la Franche-Comté, à la Savoie, au Piémont et à la Suisse. Il serait intéressant que dans ces autres contrées les résultats obtenus par le savant académicien devinssent, de même, l'objet de quelque polémique du genre de celle que nous venons d'analyser, et où, nous le répétons, même les champions passagers de l'erreur contribuent à rendre plus complet le triomphe de la vérité.

B. DE XIVREY.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Examen critique de l'ouvrage intitulé : *Die altpersischen Keilinschriften von Persepolis, etc.* von Dr Chr. Lassen.

(Suite.)

Les prétentions de ce savant une fois appréciées, il semblerait que le devoir de la critique fût de décider entre les lectures de MM. Burnouf et Lassen et d'accorder à l'une d'elles dans certaines déterminations un avantage qu'elle céderait peut-être à l'autre sur quelques autres points. Mais les devoirs et les droits de la critique sont ceux des hommes qui l'exercent, et je n'hésite pas à déclarer que je ne me reconnais pas l'autorité suffisante pour essayer de concilier les différences des deux systèmes de lecture en faisant dans l'un et dans l'autre un choix de valeurs qui pourrait faire connaître mes préférences personnelles, mais que je n'oserais dans aucun cas présenter comme celles de la science. Je pense d'ailleurs que la plupart des déterminations différentes adoptées après une longue étude par MM. Burnouf et Lassen sont de celles qui supposent de graves motifs d'incertitude et sur lesquelles il serait téméraire de se prononcer après eux; si ces deux hommes d'un esprit si judicieux

et d'une science si sûre n'ont pas été amenés par des études qui ont les mêmes principes et la même direction, à un résultat semblable sur la lecture de certains signes des inscriptions, on doit présumer que les monuments aujourd'hui connus ne suffisent pas à la solution certaine de ces difficultés, et que la découverte de nouvelles inscriptions où les mêmes signes se représentent à d'autres places et dans des mots où leur valeur ne soit sujette à aucun doute, peut seule apporter dans cette question une autorité décisive. C'est du témoignage des monuments, le seul que puissent admettre ces deux savants distingués, c'est de l'appréciation consciencieuse et impartiale qu'ils en feront, c'est des concessions qu'ils sont disposés à faire l'un et l'autre aux exigences de la vérité, qu'on doit attendre sur les points qui restent encore indéterminés une décision qui ne saurait être donnée de plus haut.

Le devoir que je me suis fait de ne pas intervenir dans un débat reservé tout entier à ceux qui peuvent seuls le terminer, comme ils pouvaient seuls le faire naître, me permet de me placer dans le système du livre dont je me suis proposé de rendre compte, d'examiner ce système en lui-même et dans les rapports de ses différentes parties, et d'indiquer dans les limites de cette critique spéciale quelques modifications qui me paraissent pouvoir donner au système de lecture et par suite, à l'interprétation de M. Lassen tout le développement qu'ils sont susceptibles de recevoir, en ren-

dant les applications qu'il en a faites plus nombreuses et plus faciles. En continuant ainsi le système de mon savant ami sans avoir la prétention de le juger comparativement, j'emprunterai quelquefois aux recherches de M. Burnouf des motifs de m'écarter de l'autorité de M. Lassen, mais plus souvent encore j'aurai à soumettre à l'approbation de ces deux savants des conjectures qui ne s'accorderont ni avec l'une, ni avec l'autre des leçons contestées, et qui seront proposées avec la seule intention de compléter le système de lecture exposé dans l'ouvrage dont je rends compte, de faire disparaître les objections que peuvent susciter contre ses principales données quelques déterminations de moindre importance et d'une exactitude douteuse, de présenter les sens nouveaux que peuvent produire spontanément ces légères modifications, et enfin de donner à ce système, si je ne me suis fait illusion, une nouvelle valeur, de manière qu'il se présente à l'épreuve qui l'attend avec toutes ses conséquences favorables ou défavorables. Je n'ignore pas que les nouvelles conjectures que j'élève sur la base de M. Lassen doivent se consolider ou tomber avec une partie de cette base, mais j'ai cru pouvoir essayer, dans la restitution de cette grande ruine philologique, d'employer quelques matériaux avec de nouvelles destinations, afin de donner à quelques parties une forme plus régulière et peut-être à l'ensemble un aspect plus satisfaisant, assuré que quel que soit le sort de ma restitution, les matériaux s'en retrouveront tou-

jours à la disposition des hommes habiles qui voudront essayer de les assembler dans un nouvel ordre.

Si j'ai annoncé d'abord les modifications que je crois pouvoir proposer au système de lecture de M. Lassen, c'était afin de déterminer avec précision la mesure et les conditions de critique que je me suis imposées dans cet examen, mais non pas dans l'intention d'atténuer en quelque chose le mérite éminent d'un livre que je considère comme le plus beau titre d'un savant dont tous les ouvrages sont également remarquables et par l'intérêt du sujet et par l'intérêt de l'exposition. Celui-ci se recommande avant tous les autres à l'estime des savants par la nouveauté et la richesse des faits, par l'ordre précis dans lequel ils sont présentés, par des vues ingénieuses sur les moyens légitimes de recherche dans une semblable étude paléographique, par la consciencieuse réserve et l'habileté avec lesquelles ils ont été appliqués, par la hardiesse souvent heureuse des conjectures, par les observations qui rattachent les plus importants résultats de l'interprétation aux récits historiques des auteurs grecs sur la Perse des Achéménides, par le judicieux emploi que l'auteur a fait, dans toutes les parties de son travail, d'une érudition qui remplit les limites du sujet sans jamais les dépasser. Il a introduit dans l'exposition de son système deux des plus précieuses qualités de son esprit, l'ordre et la clarté; et c'est un avantage qui est surtout

senti dans la disposition des matières si diverses et souvent si complexes qui se pressent dans un sujet si riche, auquel contribuent également l'antiquité classique et l'antiquité orientale. Tous les résultats, de quelque ordre qu'ils soient, y ont leur place, qu'il est toujours facile de retrouver lorsqu'on veut les rapprocher les uns des autres pour s'assurer de leur concordance. Enfin cet éloge est encore dû à M. Lassen, de n'avoir dissimulé aucune des difficultés du sujet, ni aucune des difficultés que pouvait présenter son propre système, et d'avoir énoncé sans réserve tous les doutes qui étaient dans son esprit. Aussi, quelque solution que reçoive une question qui peut attendre longtemps encore le témoignage des monuments, le livre de M. Lassen restera-t-il un de ces travaux distingués qui honorent éminemment le talent de leur auteur.

Avant d'entreprendre l'analyse de l'essai de M. Lassen, je crois utile d'exposer ici les résultats de quelques recherches sur la connaissance que pouvaient posséder les Grecs, et en particulier les Ioniens, des langues et des écritures que présentent les inscriptions de Persépolis, sur le caractère scientifique et le mérite particulier attribués à cette connaissance, et enfin sur les ouvrages qui furent composés pour la répandre et la perpétuer. Il ne paraît pas qu'il ait existé en Perse une classe d'interprètes publics, semblable à celle que les nouvelles et plus fréquentes communications avec Corinthe et d'autres états du Péloponnèse avaient engagé le

roi Psammétichus à former en Égypte d'enfants d'Égyptiens confiés aux soins de colons ioniens et cariens; mais plusieurs passages d'auteurs anciens ne nous permettent pas de douter qu'un collége d'interprètes n'ait été attaché au service personnel des rois de Perse pour faciliter leurs rapports avec les étrangers qu'ils admettaient en leur présence, de ceux surtout qui venaient des contrées occidentales : Thémistocle, dans sa première entrevue avec Artaxerxe, emprunta le secours d'un interprète; Syloson de Samos, se présentant devant Darius, s'expliqua par le même intermédiaire, suivant Hérodote; et le même historien rapporte que des interprètes traduisirent aux Grecs qui étaient présents les questions que Darius adressa à des individus de la nation indienne et troglodyte des *Calantes* qui servaient dans son armée : il ne dit pas à quelle nation appartenaient les interprètes des sept langues ou dialectes scythiques du Bosphore; mais il n'est pas à présumer que ce fussent des interprètes persans. L'étude des diverses langues parlées dans l'étendue de l'empire des Achéménides était un des devoirs attachés aux fonctions de *grammate* royal; il est du moins prouvé, par plusieurs passages du livre d'Esther [1] et par un texte d'Esdras [2] qui a été récemment pour la première fois expliqué d'une manière satisfaisante, que les édits des rois, ainsi

[1] Esther, chap. I, III, VIII.

[2] Esdras, chap. IV, v. 7; Mémoire sur les Nabatéens, par M. E. Quatremère, Nouveau Journal asiatique, tome XV, page 248.

que les rapports des satrapes et des autres officiers des provinces, étaient rédigés de manière à présenter en regard un double texte, l'un persan, considéré comme l'original, l'autre écrit dans le dialecte et probablement avec les caractères usités dans chacune des provinces, *κατὰ χώραν, κατὰ τὴν λέξιν αὐτῶν*[1] : or c'est là un fait dont on ne peut observer sans satisfaction l'accord remarquable avec l'existence des inscriptions trilingues de Persépolis, d'Echatanes et de Pasargades. Au nombre des langues à l'étude desquelles les appelaient leurs fonctions, les *grammates* royaux et ceux des chefs des provinces occidentales n'avaient sans doute pas négligé de comprendre la langue qui devait servir aux rapports du grand roi avec les importantes satrapies des *Yuna* et des *Çaparda* citées dans une de nos inscriptions. Il me semble du moins difficile de ne pas reconnaître que l'ionien était la langue officielle et administrative du Bosphore thracique et de la Thrace, quand nous lisons dans Hérodote que Darius fit élever, sur les bords du Bosphore, deux stèles qui présentaient, l'une en *caractères assyriens* et l'autre en *caractères grecs*, le dénombrement de toutes les nations qu'il entraînait après lui dans son aventureuse expédition[2]. Le double texte de cette

[1] Cette division des peuples par *langues* est indiquée d'une manière explicite dans le chapitre VI de Daniel, à l'occasion de la lettre que Darius adressa à tous les peuples de sa domination, *πᾶσι τοῖς λαοῖς, φυλαῖς, γλώσσαις, τοῖς οἰκοῦσιν ἐν πάσῃ τῇ γῇ*.

[2] Les paroles d'Hérodote ont ici une précision remarquable et ne

inscription avait sans doute été rédigé par les *grammates* royaux, au nombre desquels se trouvaient probablement des Ioniens qui avaient acquis la connaissance des langues de la haute Asie. Ce fut certainement un Ionien qui accompagna, en qualité d'interprète, la légation que Xerxès envoya aux Athéniens pour leur demander la terre et l'eau, puisqu'il fut condamné à mort pour crime de tra-

permettent pas de douter que l'inscription grecque ne fût tracée en caractères grecs. C'est un fait qui me paraît être d'une grande autorité pour prouver, contre le témoignage de deux ou trois auteurs de l'antiquité, ce qui n'est pas sans importance pour la philologie, que la langue grecque n'a jamais été transcrite, sur les monuments de l'Asie, en caractères assyriens ni persans. Onésicrite, dont Strabon cite l'autorité, avait écrit que la tour carrée de Pasargades servant de tombeau à Cyrus, portait une double inscription, l'une en langue persane et l'autre en langue grecque transcrite en caractères persans, signifiant l'une et l'autre : Ἐνθάδ' ἐγὼ κεῖμαι Κῦρος Βασιλεὺς Βασιλήων, ce qui est presque le même sens que celui de l'inscription de *Mourghâb*. Un autre historien d'Alexandre, qui n'est guère connu que par la mention que fait de lui Strabon, Aristus de Salamine, lequel ne faisait peut-être que reproduire le passage d'Onésicrite, rapportait également que sur cette tour se lisaient deux inscriptions, l'une en persan, l'autre en grec, ayant toutes deux le même sens. Mais Aristobule, cité par le même géographe et par Arrien, Aristobule dont les mémoires avaient une si grande supériorité d'exactitude sur les fabuleux récits d'Onésicrite, assure que l'inscription du tombeau de Cyrus, dont il donne une traduction grecque, était en langue et en caractères persans; les expressions *περσικοῖς γράμμασι* et *περσιστὶ* ne laissent aucun doute sur ce point. Il faut donc accorder à la prétendue inscription grecque du monument de Pasargades le même mérite d'authenticité qu'à l'épitaphe de Darius rapportée par le même Onésicrite et qu'aux cyniques épitaphes des rois assyriens, sur lesquelles s'était exercé le talent poétique des Chœriles et des Phœnix de Colophon.

bison envers la métropole, comme citoyen d'une ville fondée par des colons athéniens[1]. Cet exemple, auquel il serait facile d'en ajouter d'autres, ne laisse point douter que les Ioniens soumis à la domination du grand roi n'étudiassent, et sans doute avec d'autres secours que l'instruction orale, les langues et les écritures de la Perse, afin de parvenir à occuper quelques emplois publics. Il y eut donc à cette époque un échange de connaissances philologiques qui contribua à répandre parmi les Grecs des idées plus précises et plus justes sur la puissance du grand roi, sur les mœurs des peuples qui lui étaient soumis, sur les institutions civiles et religieuses de ce grand empire. Les deux nations, comme il arrive toujours, se rapprochèrent dès qu'elles furent mieux connues l'une de l'autre; les alliances, après les guerres, amenèrent des rapports plus suivis, l'expédition d'Agésilas, celle des Grecs auxiliaires du jeune Cyrus, qui eut dans Xénophon un chef et un historien si brillants, contribuèrent surtout à faire naître parmi les Grecs un certain intérêt en faveur de la Perse et des autres contrées orientales, à faire désirer une connaissance plus positive et plus originale des opinions théologiques et philosophiques des mages, des descriptions ethnographiques plus compréhensives, des notions historiques d'un caractère plus officiel, et par suite un accès plus facile à la littérature sacrée et aux recueils de traditions

[1] *Τόν γε τῆς πόλεως ἄποικον οὐκ ἠξίουν κατὰ τῆς πόλεως καὶ τῶν Ἑλλήνων ἑρμηνέα τῷ Φύσει πολεμίῳ γενέσθαι. Aristid. Panathenaïc.*

des Perses. La langue de ce peuple était devenue à ce moment assez populaire chez les Grecs pour qu'elle fût portée par les comiques sur le théâtre d'Athènes, comme le fut plus tard la langue punique sur celui de Rome; mais ce n'était chez ceux qui la possédaient qu'une connaissance vulgaire, naturellement introduite par des relations politiques plus fréquentes, connaissance peut-être même fort incomplète dans son utilité pratique, et qui n'avait certainement rien de littéraire [1]. On a le regret de ne pouvoir même faire exception à ce jugement en faveur d'hommes aussi éminents que Thémistocle, Pausanias et Alcibiade. Pour trouver des Grecs qui eussent fait des langues et des écritures de la Perse une étude aussi régulière et aussi approfondie que celle qu'on pouvait faire à Athènes de la langue

[1] La circonstance qui avait le plus contribué à répandre parmi les Grecs une connaissance imparfaite de la langue persane était la présence d'un grand nombre de prisonniers perses que les Grecs avaient réduits en esclavage, et qui, introduits dans l'intérieur des familles, y avaient échangé quelques notions insuffisantes de la langue persane contre des notions peut-être plus incomplètes encore de la langue grecque. L'influence aurait été bien plus profondément sentie, si l'on devait croire qu'un certain nombre de Grecs, à l'exemple de Thémistocle, admis le témoignage de Plutarque, avaient confié à des esclaves perses l'éducation de leurs enfants; mais tant de doutes se sont élevés sur le passage du célèbre biographe relatif à Sicinus, et ces doutes si bien justifiés par les récits des autres historiens, qu'il est impossible de faire aucun usage de ce texte. Peut-être l'expliquerait-on avec quelque vraisemblance en supposant que Sicinus était un Ionien soumis à la domination du grand roi. Voyez sur ce passage Siebelis, *De Æschyli Persis Diatribe*, pag. 63.

grecque, il faut sortir de la Grèce proprement dite et se transporter sur les côtes de l'Ionie, dans les différentes contrées de l'Asie Mineure où avaient été fondées des colonies helléniques ou ioniennes, et dans les îles qui, comme celle de Chypre, avaient une population et une civilisation mixtes. Plusieurs des hommes les plus distingués de ces provinces étaient appelés à la cour, soit pour y occuper de hautes charges, soit pour y représenter à leur péril la fidélité des villes auxquelles ils appartenaient, soit enfin pour y recevoir la récompense des services qu'ils avaient rendus au grand roi; pendant leur séjour à Suses ou à Echatanes, et dans les rapports fréquents qu'ils avaient l'occasion d'entretenir avec les mages les plus éminents par leur science et leur autorité, ces hommes, habitués à de graves études, acquéraient facilement une connaissance théorique de la langue persane, et, aidés de secours qu'ils n'eussent pas trouvés ailleurs, profitaient de cette connaissance pour entreprendre la lecture des livres historiques et quelquefois même des livres sacrés des Perses [1]. Entre tous les exemples que je pourrais citer, le plus illustre et le plus vulgairement connu est celui de Ctésias de Cnide, précieux historien dont une critique étroite et inin-

[1] Je ne fais pas même mention de l'opinion du sophiste Thémistius sur les difficultés de la langue persane, parce qu'il est à peu près certain qu'il n'en avait pas fait la plus légère étude, et que d'ailleurs dans ces bas temps la langue de la cour de Perse devait différer considérablement de celle des Achéménides, peut-être même appartenir à une autre famille de langues.

telligente, plus habile à signaler les confusions qu'à les éclaircir, a pu méconnaître à diverses époques le caractère et le mérite, mais qui a été relevé de si injustes censures par les recherches d'une critique plus sérieuse et plus digne. L'archiatre du grand roi avait été admis à consulter les archives royales; il avait extrait tous les documents originaux; il avait sans doute recueilli ces nombreuses inscriptions monumentales dont nous ne connaissons encore qu'une si faible partie; il avait réuni tous les éléments d'une histoire de la Perse et de l'Assyrie, la plus complète, la plus exacte et la plus officielle qu'il fût possible de rédiger. Une œuvre semblable suppose dans celui qui l'avait entreprise une profonde connaissance des langues persane, médique et assyrienne, et nécessairement celle des divers systèmes d'écritures qui servent à exprimer ces langues. C'est un avantage qu'il faut sans doute aussi reconnaître dans les auteurs d'un âge ancien qui écrivirent des ΠΕΡΣΙΚΑ, des ΜΗΔΙΚΑ, des ΣΥΡΙΑΚΑ, auteurs presque tous nés sur le sol de l'Asie, qui devaient avoir également puisé aux sources originales, et dont les écrits, aujourd'hui perdus, contenaient peut-être des interprétations partielles des monuments qui, après tant de siècles, sollicitent encore notre curiosité et notre étude[1].

[1] C'est du second livre des Persiques d'Héraclide de Cumes, qui est du moins cité à ce sujet par Athénée, que Polyen paraît avoir emprunté la traduction complète (*Strat.* l. IV, c. III, § 32 d'un célèbre édit somptuaire réglant la dépense de la table des

Le même mérite pourra être difficilement refusé aux hommes qui, animés du zèle de la philosophie, comme Pallas, Eubule, l'auteur d'une volumineuse histoire de Mithra, et tant d'autres avant eux, s'étaient dévoués à la recherche des antiquités religieuses de la Perse et de la Médie; peut-être même faut-il l'accorder à quelques-uns des anciens mathématiciens grecs qui, comme Épigène et Critodème, firent usage des observations astronomiques inscrites sur les briques de Babylone[1]; mais là même la distinction devient plus conjecturale et les motifs de doute plus nombreux.

Je ne m'arrête pas plus longtemps à ces faits généraux dont je regrette de n'avoir pu présenter un ensemble plus complet et plus satisfaisant, et j'arrive à une question plus spéciale, pour la discussion de laquelle on trouve peut-être encore moins de secours dans les témoignages des auteurs de l'antiquité; les écritures de la Perse eurent-elles des interprètes parmi les Grecs à une époque plus ou moins ancienne, comme en eurent celles de l'Égypte, successivement expliquées par Chæremon, Palæphate et Horapollon? la connaissance théorique qu'avaient obtenue quelques Grecs de ces divers systèmes d'écritures donna-t-elle lieu à la composition d'ouvrages spéciaux sur cet intéressant sujet? Il ne faut

rois de Perse, édit attribué à Cyrus et qui avait été gravé sur une colonne d'airain dans le palais de Persépolis. L'inscription fut enlevée et peut-être détruite par l'ordre d'Alexandre.

[1] *Plinii Hist. nat.* VII, 57

pas oublier que la question est limitée à ce que nous connaissons aujourd'hui de l'antiquité grecque, mais qu'il doit être beaucoup accordé aux conjectures sur ce qui a pu exister, et dont le souvenir n'est pas parvenu jusqu'à nous. Il était d'une trop grande importance pour les Ioniens de posséder une connaissance exacte des éléments des écritures asiatiques, pour qu'aucun de ceux qui l'avaient obtenue ne désirât faciliter à ses concitoyens les moyens de l'acquérir en rédigeant pour eux quelque traité succinct ou seulement quelques paradigmes qui pussent servir d'introduction à cette connaissance : que ces essais d'une forme à peine littéraire se soient perdus dans le cours du temps et dans la mémoire des hommes, après la chute de l'empire des Achéménides, c'est ce dont personne ne peut s'étonner. Nous n'en devons recueillir que plus précieusement la seule mention qui paraisse s'être conservée d'un ouvrage de ce genre; encore cette mention trop concise peut elle être l'objet de quelques doutes; mais le passage qui la contient me paraît appartenir trop légitimement au sujet de recherche qui m'occupe, pour que je n'essaye pas de l'y rattacher d'une manière définitive.

La ville d'Abdères s'était distinguée de toutes celles de la Thrace par son dévouement aux intérêts du grand roi. Xerxès récompensa la ville par des présents honorifiques et plusieurs de ses citoyens, de qui il avait reçu l'hospitalité, par l'ordre qu'il donna aux mages de diriger l'éducation de

leurs enfants[1]. Entre ceux qui profitèrent de cette éminente faveur se trouvaient deux hommes qui devaient acquérir une grande célébrité, Protagoras et Démocrite. Démocrite, après avoir étudié à l'école du magisme toutes les sciences alors connues, commença un cours de voyages philosophiques qu'il poursuivit, s'il faut en croire Eusèbe[2], jusqu'à sa quatre-vingtième année; il parcourut successivement la Babylonie, la Perse, l'Égypte, et, ce qui est évidemment une addition des auteurs les plus récents, l'Inde, où il se rencontra avec les Gymnosophistes. Dans ces voyages entrepris pour comparer la sagesse des nations asiatiques avec celle des Grecs, il visita les civilisations les plus diverses, recueillit les opinions les plus opposées, consulta partout les plus anciens et les plus authentiques monuments de l'histoire, et, avec une prodigieuse facilité de travail, fixa ses souvenirs en les résumant dans des traités spéciaux. Aussi laissa-t-il un nombre considérable d'ouvrages, dont le catalogue méthodique rédigé par Thrasylle, auteur d'ailleurs inconnu, dans un opuscule intitulé Τὰ *περὶ τῆς ἀναγνώσεως τῶν Δημοκρίτου βιβλίων*[3] a été sommairement repro-

[1] Philostrate, dont l'autorité est d'ailleurs si suspecte, ne paraît avoir fait que citer une ancienne et respectable autorité lorsqu'il assure que les mages ne pouvaient instruire un étranger sans l'ordre du roi : *οὐ γὰρ παιδεύουσι τοὺς μὴ Πέρσας Πέρσαι Μάγοι, ἢν μὴ ὁ βασιλεὺς ἔφη. Vit. Protagor.*

[2] *Euseb. Præpar. Evang.* lib. X, cap. II.

[3] Ou, suivant une autre leçon, peut-être préférable, Τὰ *πρὸ τ. ἀ. τ. Δ. β.* «Ce qui doit précéder la lecture des livres de Démocrite.»

duit par Diogène Laerce dans la vie de ce philosophe. Aû nombre des ouvrages rangés dans la classe des *mémoires*, *ὑπομνήματα*, se trouvent les suivants: Τὸ *περὶ τῶν ἐν Βαβυλῶνι ἱερῶν γραμμάτων*. *Περὶ τῶν ἐν Μερόῃ ἱερῶν γραμμάτων*.... *Χαλδαϊκὸς λόγος*. Les commentateurs n'ont pas hésité à entendre ici *γράμματα* dans le sens de *caractères;* Démocrite, suivant eux, avait écrit deux traités spéciaux, le premier sur les caractères sacrés de Babylone, le second sur les caractères sacrés de Meroë. Mais on ne doit pas se dissimuler que le mot *γράμματα* ne puisse être aussi entendu dans le sens de *livres*[1] et désigner ici les écritures sacrées des Babyloniens et des habitants de Meroë, et l'on ne peut même se refuser à reconnaître ce qu'aurait de spécieux une pareille interprétation, lorsque dans tous les temps Babylone et l'Égypte, dont Meroë avait reçu la civilisation, ont été considérées comme les plus riches dépôts des traditions primitives et sacrées[2]. La

L'intention du livre composé par Thrasylle était sans doute de déterminer avec toute l'exactitude possible quelles étaient les compositions originales de Démocrite et de les distinguer des compilations et des extraits qu'on avait faits de ses divers ouvrages, ainsi que des traités apocryphes qu'on avait placés sous son nom.

[1] Théophile d'Antioche dit précisément en ce sens: *καὶ μηνύσας* (Βήρωσσος) Ἕλλησιν τὰ χαλδαικὰ γράμματα (*Ad Autolyc.* l. III).

[2] Reinesius, qui n'admettait pas d'ailleurs que *γράμματα* eût dans ce passage un autre sens que celui de *caractères*, avait été conduit par ses recherches à une étrange opinion; il supposait que par *Babylone* Démocrite avait voulu désigner, non pas la capitale de la Chaldée, mais la ville du même nom située en Égypte; que le premier ouvrage traitait des caractères sacrés des Egyptiens et

seule objection que souffre cette interprétation se tire de la teneur même des titres; il faut avouer que si l'intention de Démocrite avait été de composer un traité particulier sur les livres sacrés des Babyloniens, il l'eût probablement exprimée dans le titre d'une manière plus explicite, et sans doute sous une forme qui eût mieux annoncé son travail personnel sur ces livres; mais je pense que dans tous les cas il eût employé d'autres expressions que celles-ci : τῶν ἐν Βαβυλῶνι ἱ. γ. lesquelles paraissent bien plutôt s'appliquer à des caractères dont l'usage est limité à une certaine contrée, qu'à des *livres* dont l'intelligence est réservée aux habitants de cette contrée, mais ne peut cependant pas être représentée comme circonscrite dans ses limites, parce qu'elle appartient aux hommes par l'étude, et non pas au territoire par l'usage : aussi semble-t-il qu'on ne puisse compléter ce titre d'une manière plus satisfaisante qu'en sous-entendant les mots *οἷς χρῆσθαι εἰωθάσι* ou d'autres semblables. Les commentateurs ne se sont cependant pas préservés de toute confusion quand ils ont rapproché avec in-

le second des caractères sacrés des Éthiopiens : il fondait sa conjecture sur cette opinion qu'il n'y avait pas dans toute l'antiquité classique de mention de caractères sacrés autres que les caractères égyptiens (*Var. Lect.* I, 22). Mais Reinesius eût dû se rappeler que Diodore de Sicile fait mention d'un *dialecte sacré* des Babyloniens, et que ce dialecte sacré suppose presque nécessairement des *caractères sacrés*. Il est d'ailleurs aujourd'hui démontré que les écritures hiéroglyphiques de l'Éthiopie étaient les mêmes que celles de l'Égypte.

tention ce titre de livre dont le caractère paléographique me paraît évident, d'un ouvrage d'un autre ordre dont la composition est attribuée à Démocrite par Eusèbe en ces mots : *Δημόκριτος τοὺς Βαβυλωνίων λόγους ἠθικοὺς πεποιῆσθαι λέγεται* [1], et par Clément d'Alexandrie dans le passage suivant : *Δημόκριτος τοὺς Βαβυλωνίους ἠθικοὺς πεποίηται· λέγεται γὰρ τὴν Ἀκικάρου στήλην ἑρμηνευθεῖσαν τοῖς ἰδίοις συντάξαι συγγράμμασι* [2]. Mais le *Traité sur les coutumes des Babyloniens* ne pouvait rien avoir de commun avec un traité sur les caractères sacrés de ce peuple; aussi n'était-ce pas de ce livre mais d'un autre également cité par Thrasylle, le Χαλδαϊκὸς λόγος, qu'il fallait rapprocher les Βαβυλώνιοι λόγοι ἠθικοὶ dont font mention les deux pères de l'Église. Les *Éthiques Babyloniens* sont perdus comme tous les autres livres de Démocrite, et il serait téméraire de vouloir avec de si faibles secours conjecturer quel était le plan de cet ouvrage, et quelles matières y étaient spécialement traitées; mais il est permis de croire que cette composition avait un caractère plus historique et religieux que moral, et que de même que le Φρύγιος λόγος du même auteur, sans doute composé sur le même plan, elle contenait le recueil des anciennes traditions sur lesquelles était fondé l'ordre religieux, politique et civil de l'ancienne monarchie babylonienne. C'est une opinion qui me semble emprunter

[1] *Euseb. Præp. Evang.* lib. X, cap. IV.

[2] *Clement. Strom.* lib. I.

une certaine autorité de la mention d'un antique monument dont Démocrite avait fait passer l'interprétation dans son livre; la *stèle d'Acicarus* n'est connue dans tout ce qui nous reste de l'antiquité que par ce seul témoignage, et le nom même *d'Acicarus*, si la leçon en est exacte, n'existe pas ailleurs; que ce fut un des sept *Annedotes* comptés par Berose, ou bien un instituteur religieux plus rapproché des temps historiques, ou bien enfin un des anciens rois de l'Assyrie, c'est ce que nous sommes, sans doute, destinés à ignorer à jamais. Mais il n'est pas probable que cette stèle, citée pour son importance entre tous les monuments de Babylone ne contînt qu'un simple discours moral ou religieux; elle avait bien plutôt le même caractère que le marbre de Paros et tant d'autres chroniques monumentales qui ont existé dans l'antiquité; c'était peut-être, comme la double colonne élevée, suivant la tradition hébraïque, par Seth sur la terre aujourd'hui inconnue de *Siriade*[1], un monument destiné à conserver le souvenir des origines, la computation des temps et les principes des connaissances humaines. Ce qui ne peut admettre le doute, c'est que le texte de la *stèle d'Acicarus* ne fût tracé en *caractères sacrés* et que Démocrite en la traduisant dans ses *Ethiques Babyloniens* n'eût fait une application, qui n'était probablement pas la première, de la science paléographique dont il avait posé les principes dans son *Traité sur les caractères sacrés usités à Babylone :*

[1] *Joseph. Archæol.* lib. I, cap. II, § 3.

ainsi les faits s'accordent et se confirment. C'est encore une question sur laquelle je n'ai que des doutes à proposer, que de savoir si Démocrite n'avait donné dans son Traité des règles de lecture que pour les *caractères sacrés* de Babylone, c'est-à-dire sans doute pour le plus ancien et le plus compliqué des trois systèmes d'écriture cunéiforme, ou bien s'il avait compris dans son travail paléographique les deux autres systèmes qui paraissent sur les monuments des Achéménides, systèmes dont on ne pourrait dans aucun cas contester à Démocrite une connaissance parfaite.

J'ai supposé que les caractères sacrés de Babylone devaient répondre au système le plus compliqué de l'écriture cunéiforme, à celui qui occupe le troisième rang dans les inscriptions trilingues des rois de Perse; je dois avouer que je n'ai aucune preuve directe à citer à l'appui de cette opinion, mais je ne pense pas néanmoins qu'elle puisse souffrir quelque doute. Quand tous les monuments découverts depuis deux siècles dans la Babylonie et dans l'Assyrie ne présentent d'autre système d'écriture que celui que j'ai désigné, quand cette écriture se produit à la fois sur des monuments d'un ordre mystique comme les cylindres, d'un caractère religieux, et peut-être scientifique, comme la pierre de Michaux, d'un caractère public et officiel comme les marbres copiés par Ker Porter, les inscriptions accompagnées de figures royales que nous ont fait connaître Lord Prudhoe et M. Money,

et ces briques si nombreuses sur lesquelles nous ne pouvons, quels que soient les témoignages de l'antiquité, chercher des observations sidérales, quand enfin cette écriture, la plus belle et la plus monumentale qui existe, remplit toutes les conditions dont la réunion semble devoir constituer une écriture sacrée, il est difficile de se persuader que nous ne possédions pas dans cette variété de l'écriture cunéiforme les *ἱερὰ γράμματα* des Chaldéens. Je dois observer ici qu'on a souvent donné à cette expression de *caractères sacrés* une signification inexacte en supposant que l'usage de ces caractères fut exclusivement réservé aux choses religieuses et que la connaissance s'en transmit traditionnellement dans les temples, de l'enceinte desquels elle ne sortait pas; les *caractères sacrés* formaient, comme les hiéroglyphes, une écriture monumentale dont l'usage était public et solennel, et qui ne devait sans doute cette espèce de consécration qu'à l'importance religieuse ou politique des sujets qu'elle était destinée à exprimer.

Il me resterait encore à rechercher quelles distinctions il faut établir entre les écritures syriaque, assyrienne et chaldaïque dont il est fait mention dans les auteurs anciens, par quelles analogies il est possible de les rattacher aux différentes variétés de l'écriture cunéiforme; mais je suis persuadé que cette recherche n'aurait aucun résultat parce que les auteurs anciens n'ont pas été eux-mêmes aussi exacts que nous voudrions l'être. Je pense néanmoins qu'on

ne s'expose pas à s'écarter de la vérité en reconnaissant encore le troisième système d'écriture cunéiforme dans les lettres *syriaques* dont se composait l'inscription gravée sur le mont Baghistanon par l'ordre de Sémiramis, dans les caractères *assyriens* au rapport d'Arrien et de Strabon, *chaldaïques* suivant le témoignage d'Athénée, qui formaient la célèbre inscription funéraire du monument d'Anchiale[1], dans les lettres *chaldaïques* de l'inscription triomphale gravée par l'ordre de Sennacherib après la victoire qu'il remporta sur les Grecs dans la Cilicie[2]. Mais je pense qu'Hérodote s'est exprimé d'une manière peu exacte, lorsqu'il a nommé *assyriens* les caractères de l'une des stèles érigées par Darius près du Bosphore de Thrace; ces caractères étaient sans doute persans ou bien plutôt appartenaient aux trois systèmes d'écriture réunis sur les monuments de Persépolis et d'Ecbatanes : un passage depuis longtemps cité des Lettres apocryphes de Thé-

[1] La même inscription, s'il faut en croire Callisthène, cité par Suidas, existait à Ninive, *ἐν Νίνῳ*. Quelque graves et nombreux que soient au sujet du moment d'Anchiale les témoignages des auteurs de l'antiquité, il est encore difficile de croire, soit à l'existence de l'inscription dont ils rapportent des versions plus ou moins amplifiées, soit à l'exactitude du sens général de ces différentes versions.

[2] Peut-être faut-il ajouter à la liste des monuments assyriens ou chaldaïques les stèles couvertes d'inscriptions en caractères inconnus qui s'élevaient dans une île d'un des ports de la côte d'Oman, en face des rivages de la Carmanie, et à peu de distance d'une colonie de Chaldéens, si nous lisons exactement le texte de Pline, dont voici la suite : « Insulæ sine nominibus multæ : celebres vero, Isura « Rhinnea et proxima in qua scriptæ sunt stelæ lapideæ, litteris in-« cognitis. »

mistocle me paraît autoriser cette opinion; mais je dois en réserver l'examen qui trouvera sa place dans la suite de ces observations. Il est enfin impossible de se persuader que la lettre en caractères *assyriens* adressée par le roi de Perse aux Lacédémoniens et interceptée par la vigilance d'Aristide[1] fût tracée en caractères cunéiformes, bien que nous possédions sur le vase de Caylus et sur quelques grands cylindres de terre cuite des exemples d'une écriture cunéiforme vraiment cursive : il me paraît du moins plus probable que la lettre était écrite dans un des caractères vulgaires alors usités à Babylone, et dont une brique découverte par Ker Porter nous a conservé un spécimen aujourd'hui encore unique. La seule distinction des antiques écritures de cette partie de l'Asie qui me semble pouvoir être utilement empruntée aux auteurs anciens, est donc celle en caractères assyriens et en caractères persans, qui n'existe d'ailleurs à ma connaissance que dans des auteurs postérieurs à l'expédition d'Alexandre.

Telles sont les questions qui semblent se retirer devant l'audace de la recherche dans une lointaine antiquité dont on ne connaît bien les ténèbres que lorsqu'on a osé y pénétrer, et qu'on y a été surpris, au milieu de ses incertitudes et de ses anxiétés, par le sentiment de son impuissance; qu'aucune clarté, quelque faible qu'elle soit, ne doive jamais briller dans ces ténèbres et nous en laisser au moins entre-

[1] *Thucyd. Histor.* lib. IV, cap. v.

voir la profondeur, c'est ce que je ne voudrais ni croire, ni déclarer, si je pouvais en être persuadé; il semble que nos espérances puissent, sans être trop présomptueuses, mesurer l'avenir par ce qui a été accompli dans le passé, et ce n'est pas en présence des travaux que MM. Burnouf et Lassen nous promettent sur le second et le troisième systèmes d'écriture cunéiforme qu'on peut désespérer d'en obtenir un jour une intelligence aussi complète que le sera bientôt celle du premier système.

E. Jacquet.

(*La suite à un prochain cahier.*)

CHOIX DES POÉSIES

Les plus remarquables des anciens Arabes.

I. ANṬARA.

Selon quelques généalogistes arabes, le poëte Antara fut fils d'Amr, عمرو, fils de Scheddâd. D'autres disent que son père se nommait Scheddâd, fils d'Amr. Amr eut pour père Moawia, lequel fut fils de Karâd, قراد, fils de Makhzoum, fils de. . . Abs, fils de Baghîd, بغيض, fils de Moder, مضر. Antara fut aussi nommé *Antarat al-Faldjâ*, الفلجاء, sobri-

quet qui lui fut donné à cause de ses lèvres fendues, لتشقّق شفتيه. Il reçut plus tard le surnom de *corbeau,* غراب, à cause de la couleur foncée de sa peau. Il eut pour mère une esclave abyssinienne nommée Zebîba, زبيبة, et il fut lui-même tenu pour esclave, bien que né d'un père de condition libre; car dans ces temps-là les Arabes ne reconnaissaient pas leurs enfants nés de mères esclaves, à moins qu'ils ne se fissent remarquer par leurs talents et leur bravoure. Ce fut dans une expédition entreprise par la tribu d'Abs contre celle de Thaî qu'Antara fut déclaré libre et qu'il obtint les *droits de tribu.* Les cavaliers absites venaient d'enlever les troupeaux de l'ennemi, et ils s'étaient mis à se les partager. Antara, en ayant réclamé sa part, eut la douleur de voir repousser sa demande à cause de sa qualité d'esclave. Pendant la discussion à laquelle cet incident donna lieu, les Thaîites eurent le temps de se rallier et de revenir à l'attaque. Antara, justement piqué de la conduite de ses compagnons, se tint à l'écart, et refusa de combattre de nouveau; « Allez, dit-il; vous êtes en nombre égal à l'ennemi, « c'est votre affaire : » دونكم القوم فانكم عددهم. Les Absites, privés du secours de leur meilleur combattant, furent forcés de fuir en abandonnant aux Thaîites les troupeaux qu'ils venaient de leur enlever. Ce fut dans ce moment que Scheddâd appela son fils au secours de sa tribu : « A la charge, « Antara, s'écria-t-il. — L'esclave, reprit Antara, n'est

« pas fait pour charger l'ennemi; il n'est bon qu'à « traire des chamelles et à en sevrer les petits. — A « la charge, répéta son père, tu es libre; l'esclave et « toi sont deux : » قال له شدّاد كرّ يا عنترة قال العبد لا يُحْسِن الكرّ إلّا الحلبَ والصرّ قال كرّ فانت حرّ والعبد غيرك. Antara n'eut pas plutôt entendu ces paroles qu'il se précipita sur les ennemis, les mit en déroute et revint avec les troupeaux qu'ils avaient repris. Désormais homme libre, la gloire et le soutien de sa tribu, Antara vit tous les jours grandir sa réputation; à l'esprit guerrier il réunissait l'amour de la poésie; même au milieu des combats il exprimait en vers les sentiments qui l'animaient, et au retour de ses expéditions il récitait à la tribu assemblée quelques-uns de ces poëmes qui ont contribué à rendre son nom immortel. Dans plusieurs de ses vers on retrouve des traits qui décèlent son amour pour la belle Abla, sa cousine; il nous manque, malheureusement, les détails de l'histoire de son amour; car le récit qu'on en trouve dans le roman d'Antar ne paraît pas mériter cette confiance qu'on n'accorde qu'aux documents authentiques. La vie de notre poëte se passait donc entre l'amour, la poésie et les combats; sa renommée s'était répandue dans toute l'Arabie, et après sa mort, qui n'arriva que tard, le nom d'Antara était dans toutes les bouches. Mahomet lui-même ne fut pas insensible à tant de mérite; nous apprenons par une tradition que le prophète, en entendant un vers de ce

poëte, s'écria : « Je n'ai jamais entendu parler d'un « *homme du désert* que j'eusse envie de voir, excepté « Antara : » ما وُصف لى اعرابيّ قط فاحببت ان اراه الّا عنترة; et c'est peut-être cette parole qui a contribué plus que tout le reste à conserver le souvenir du cavalier absite. Dans un de ses poëmes, Antara dit : « Ce ne sont pas les travaux de la guerre qui ont « diminué mes forces, mais bien la longueur du « temps que j'ai vécu : »

فما أوْهَى مِراسُ الحرب رُكنى
ولاكن ما تَقَادَمَ من زمانى

Nous avons ici une preuve que notre poëte atteignit un âge avancé, mais il nous reste des incertitudes sur la cause de sa mort. Le récit qu'en donne le roman d'Antar ne mérite aucune confiance, comme l'a bien senti M. Fresnel, et il ne nous reste sur cet événement que les trois traditions contradictoires recueillies par l'auteur du *Kitâb el-Aghâni*, et traduites par M. Fresnel dans le Journal asiatique du mois de février dernier.

I.

Les Benou-Abs, conduits par Kaïs, fils de Zohaïr, avaient attaqué les Benou-Temîm ; mais ils furent repoussés et poursuivis par leurs adversaires, quand Antara s'arrêta pour couvrir la retraite de sa tribu. Une troupe de cavaliers vint se joindre à lui, et ils réussirent à arrêter l'ennemi. Kaïs,

dont la jalousie fut excitée par la conduite d'Antara dans cette *journée*, dit, au retour de l'expédition : « Il n'y a que le fils « de la négresse qui ait protégé notre peuple : » ما حمى الناس الّا ابن السوداء ; voulant par ces paroles rappeler la bassesse de la naissance d'Antara. Or Kaïs était grand mangeur ; Antara donc, ayant appris ce que Kaïs avait dit, récita les vers suivants, dans lesquels, en paraissant faire son propre éloge, il fait indirectement la satire de l'homme qui l'avait insulté.

طالَ الثَّوآء على رسوم المنزلِ
بين اللَّكيكِ وبين ذات الحَرْمَلِ
فوقفتُ في عَرَصاتها متحيّرًا
أَسَلُ الدِّيارَ كفعْلِ مَنْ لم يَذْهَلِ
لَعِبَتْ بها الانوآء بعد نسيمها
والرامِساتُ وكُلُّ جَوْنٍ مُسْبِلِ
أفَمِنْ بُكاء حمامة في أيْكَةٍ
ذَرَفَتْ دموعُك فوق ظهرِ المحْمَلِ
كالدُّرِّ او فِضَضِ الجُمانِ تَقَطَّعَتْ
منه عقآئدُ سِلْكِه لم يُوصَلِ
لمّا سمعتُ دُعآء مُرَّةَ اذ دَعا
ودعآء عَبْسٍ في الوَغا ومحلّلِ
ناديتُ عبسًا فاستجابوا بالقَنَى
وبكلِّ ابيضَ صارِمٍ لم يَنْحَلِ

حتّى استباحوا آلَ عَوْفٍ عَنْوَةً

بالمَشْرَفيِّ وبالوشيجِ الذُّبَّلِ

انّى امرؤٌ من خيرِ عبسٍ مَنْصِبًا

شَطْرِى وأَحْمِى سائرى بالمُنْصُلِ

إن يُلْحَقوا أَكْرُرْ وان يستلحموا

أَشْدُدْ وان يُلْفَوْا بِضَنْكٍ أَنْزِلِ

حينَ النُّزولُ يكون غايةَ سيرنا

ويَفِرُّ كلُّ مضلَّلٍ مستوهَلِ

ولقدْ أَبِيتُ على الطَّوَى وأَظَلُّهُ

حتّى أَنالَ به كريمَ المأكَلِ

واذا الكتيبة أَحْجَمَتْ وتَلاحَظَتْ

أُلْفِيتُ خيرًا من مُعَمٍّ مُخْوَلِ

والخيلُ تعلمُ والفوارسُ انّنى

فرّقتُ جمعهمُ بطَعْنَةِ فَيْصَلِ

إذْ لا أُبادِرُ فى المَضِيقِ فوارسى

ولا أُوَكَّلُ بالرَّعِيلِ الاوّلِ

ولقد غَدَوْتُ أَمامَ غايةِ غالبٍ

يومَ الهياجِ وما غدوتُ بأَعْزَلِ

بَكَرَتْ تُخَوِّفُنِى الحُتوفَ كأنّنى

اصبحتُ عن غَرَضِ الحتوفِ بِمَعْزَلِ

فَاجَبْتُها إنَّ المَنِيَّةَ مَنْهَلٌ
لا بُدَّ أنْ أُسْقَى بكاسِ المَنْهَلِ
فَاقْنِى حَياءَكِ لا ابا لكِ واعلَمِى
انّى أمرؤٌ سَأَمُوتُ إنْ لم أُقْتَلِ
إنَّ المَنِيَّةَ لو تُمَثَّلُ مُثِّلَتْ
مِثْلِى اذا نَزلوا بِضَنْكِ المَنزِلِ
والخَيلُ ساهِمَةُ الوجوهِ كأنَّما
تُسْقَى فوارِسُها نَقِيعَ الحَنْظَلِ
واذا حُمِلْتُ على الكريهة لم أَقُلْ
بَعدَ الكريهة لَيْتَنِى لم افعلِ

Traduction.

Je me suis arrêté longtemps auprès des traces du camp *abandonné qui se trouve* entre Al-lakik et Zat Al-harmal.

Tout éperdu, je restai dans ces parages et j'interrogeai sans cesse[1] ces demeures *désertes, dans le vain espoir d'apprendre le sort de ma maîtresse.*

Les légers zéphirs, changés depuis en orages, ont fait de ces ruines leur jouet; les vents y ont amoncelé les sables, et les sombres nuages, traînant à leur suite les averses, ont passé sans relâche sur ces lieux! —

Sont-ce donc les gémissements de la colombe dans le bocage, *ô Antara,* qui font couler si abondamment tes larmes, qui mouillent jusqu'à ton baudrier,

[1] Le commentateur explique يذهل par يسلو et par يترك. Ainsi le dernier hémistiche peut signifier : *comme fait celui qui n'est pas guéri de son amour.*

Et *qui tombent* comme des perles ou comme les grains d'un collier dont les fils mal attachés viennent de se rompre [1] ?

Longtemps je demeurai ainsi, plongé dans mes rêveries; mais, aux cris de Morra, d'Abs et de Mohallel, dans le tumulte du combat,

J'ai fait appel à la tribu d'Abs, qui m'a répondu en brandissant ses lances et ses glaives tranchants, qui n'étaient pas devenus minces *à force d'être polis* [2].

Prompte à satisfaire mes désirs, ma tribu a fait main basse sur la famille d'Auf, en chargeant sur elle avec l'épée et la lance flexible [3]. —

La moitié de mon sang est tout ce qu'il y a de plus pur dans la tribu d'Abs; l'autre moitié, je soutiens sa noblesse avec la pointe de mon glaive [4].

Si ma tribu est atteinte *par l'ennemi,* je fais tourner mon coursier pour revenir à l'attaque; si elle en est entourée, je me précipite à la charge; et si elle est dans un défilé, je mets pied à terre *pour mieux la défendre;*

Car c'est le combat corps à corps qui est le seul but de mes efforts, *ce combat* où l'homme égaré et frappé de terreur cherche son salut dans la fuite.

Combien de nuits et de jours ai-je enduré une faim dévorante pour obtenir, au prix de ces souffrances, une noble proie [5] !

Lorsque notre escadron recule et que nos cavaliers se regardent *indécis,* alors on découvre que je suis plus noble que

[1] Le commentateur dit que le mot عقائد, pluriel de عقيدة, a le sens de معقود.

[2] Mais bien à force de frapper les ennemis.

[3] Le mot وشيج, étant un nom collectif, peut très-bien prendre un adjectif au pluriel comme il le fait ici.

[4] Le poëte fait ici allusion à sa naissance.

[5] Dans le texte arabe, on rencontre ici une licence remarquable; le poëte ayant mis اظلّه pour اظلّ عليه.

celui qui met sa gloire dans une nombreuse et illustre parenté.

Ils le savent bien les coursiers, et leurs cavaliers aussi savent que j'ai dispersé leurs rangs en les frappant avec une lance qui sépare *l'âme du corps!*

Quand mes cavaliers, *dans la retraite*, traversent un défilé, je ne cours pas me mettre à la tête *des fuyards;* et *c'est alors seulement que* je ne me charge pas de conduire l'avant-garde.

Au jour de combat je me place, dès le matin, devant l'étendard du chef favorisé par la victoire, et ce jour-là ce n'est pas sans armes que je me présente. —

Dès le lever de l'aurore une amie *importune* a cherché à *me retenir et à* m'inspirer la crainte de la mort; — elle paraissait penser que je pouvais trouver un abri contre les coups des destins;

Et je lui répondis: « La mort est un abreuvoir, et je dois « *un jour* boire dans la coupe avec laquelle on y puise.

« Respecte-toi, malheureuse! et sache que je suis homme; « ainsi, bien que le glaive m'épargne, la mort m'attend. » —

Si la forme *humaine* pouvait être revêtue par les destins, ce serait la mienne qu'ils prendraient, *tel que je parais* quand *mes ennemis* descendent pour habiter une bien étroite demeure[1],

Quand les cavaliers[2] sont pâles de figure et que leurs traits *contractés par l'effroi* feraient croire qu'ils ont bu une décoction de coloquinte.

Lorsque je me jette dans une affaire qui ferait reculer les plus hardis, je ne dis jamais après l'avoir entreprise: Plût au ciel que je ne m'en fusse pas mêlé!

[1] C'est-à-dire *le tombeau.*

[2] Le commentateur suppose que le poëte emploie le mot الخيل dans ce vers avec le sens de *cavaliers*, et que par le mot فوارس il veut en désigner les plus braves, الابطال منهم.

II.

Le poëme suivant fut improvisé par Antara en apprenant la mort de Mâlik, fils de Zohaïr, tué dans la guerre de Dâhis et Ghabrâ, sur laquelle on peut consulter l'article de M. Fresnel dans le Journal asiatique du mois d'avril 1837.

لله عينا مَنْ رأى مثل مالك
عَقِيرةَ قوم أَنْ جرى فَرَسَانِ
فلَيتَهما لم يجريا نِصْفَ غَلْوة
وليتهما لم يُرْسَلا لِرُهانِ
وليتهما ماتا جميعًا بِبَلْدة
واخطاها قيسٌ فلا يُرَيَانِ
لقَدْ جَلَبَا حَيْنًا وحربًا عظيمة
تُبِيدُ سَرَاةَ القوم من غَطَفَانِ
وكان فَتَى الهيجاءِ يَحْمِى ذِمارَها
ويضرب عند الكَرِّ كلَّ بَنانِ

Traduction.

Non, jamais mortel ne verra un second chef tel que Mâlik devenir victime *de la perfidie de certaines* gens, *et cela* parce que deux chevaux sont entrés en lice!

Plût au ciel qu'ils n'eussent jamais parcouru ensemble la moitié d'une portée de flèche! Plût au ciel qu'ils n'eussent jamais été lancés à la course pour *décider* un pari!

Plût au ciel qu'ils fussent tous deux morts auparavant,

dans quelque pays *éloigné*, et que Kaïs les eût perdus pour ne jamais les revoir !

Voilà qu'ils nous ont attiré le malheur et une guerre désastreuse, dans laquelle un chef de la race de Ghatafân a trouvé la mort !

Un chef, héros du combat, qui soutenait noblement les droits de sa famille, et qui, chaque fois qu'il revenait à la charge, tranchait les mains *à ses ennemis !*

III.

Il est à regretter qu'aucun des deux manuscrits ne donne de renseignements sur la circonstance à l'occasion de laquelle ce poëme fut composé. Le silence des scoliastes est d'autant plus à regretter que ce morceau, dans lequel on reconnaît de la facilité et de l'élégance, paraît avoir été fort apprécié par les littérateurs arabes, qui en ont souvent cité des vers dans leurs ouvrages.

وكتيبةٍ لبّستُها بكتيبة
شهباءَ باسلةٍ يُخافُ رَداها

خرساءَ ظاهرةِ الاداةِ كانّها
نارٌ تُشَبّ وَقودُها بلَظاها

فيها الكُماةُ بنو الكماةِ كانّها
والخيل تعثُرُ فى الوَغا بقَناها

شُهُبٌ بايدى القابسين اذا بَدَتْ
باكفّهم بَهَرَ الظلامَ سَناها

صُبُرٌ أَعَدُّوا كُلَّ اجردَ سابِحٍ

ونجيبةٍ ذَبُلَتْ وخَفَّ حَشاها

يَعدون بالمستلئمين عوابسا

قُودًا تَشَكَّا اينَها ووَجاها

يَحْمِلْنَ فِتْيانًا مَداعِسَ بالقَنَى

وُقُرًا اذا ما الحربُ خَفَّ لِواها

من كلِّ اروعَ ماجدٍ ذى صَوْلةٍ

مَرِسٍ اذا لَحِقَتْ خُصًى بِكُلاها

وصحابةٍ شُمِّ الأُنوفِ بعثتُهم

ليلاً وقدْ آلَ الكَرَى بِطُلاها

وسريتُ فى وَعْثِ الظلام أَقُودُهم

حتّى رايتُ الشمسَ زالَ ضحاها

ولقيتُ فى قُبُلِ الهَجيرِ كتيبةً

فطعنتُ أَوّلَ فارسٍ أُولاها

وضربتُ قَرْنَىْ كَبْشِها فتَجَدَّلا

وحملتُ مُهْرِى وَسْطَها فمَضاها

حتّى رايتُ الخيل بعد سَوادِها

حُمْرَ الجُلودِ خُضِبْنَ من جَرْحاها

يَعْثُرْنَ فى نَقْعِ النجيع جوافلاً

ويَطَأْنَ من حَمْىِ الوغا قَتْلاها

فرجعتُ محمودًا برأس عظيمها
وتركتُها جَزَرًا لِمَنْ ناواها

ما استمْتُ أُنثى نفسَها في موطنٍ
حتّى أُوفّي مَهْرَها مولاها

ولمّا رُزِئْتُ اخا حِفاظٍ سِلْعةً
الّا له عِنْدِى بها مِثْلاها

أغْشَى فَتاةَ الحيّ عندَ حَليلها
واذا غزا في الجيش لا أغْشاها

وأغُضُّ طَرْفي ما بَدَتْ لى جارَتي
حتّى تُوارِيَ جارتي مأْواها

انّى امرؤٌ سَمْحُ الخليقةِ ماجدٌ
لا أتبعُ النفسَ اللَجوجَ هَواها

ولَئِنْ سألْتَ بذاك عَبْلَةَ خبّرتْ
أنْ لا أُريد من النِّساء سِواها

وأُجيبُها امّا دَعَتْ لِعَظيمةٍ
وأُعينُها وأكُفُّ عمّا ساها

Traduction.

Souvent j'ai enveloppé un escadron *ennemi* d'un escadron aux armes étincelantes[1], à l'aspect sombre, portant partout l'horrible trépas,

[1] Je traduis ainsi le mot شهباء sur la parole du scoliaste, qui dit : وجعل الكتيبة شهباء لكثرة سلاحها المصقولة.

Marchant en silence, faisant briller les instruments *de la mort* : ainsi reluit le feu dont l'ardeur embrase ce qui l'alimente.

Dans cette troupe on voit des braves, fils de braves; — et quand les lances *brisées* dans la mêlée embarrassent les pieds des chevaux,

Les armes jettent à l'entour un éclat que la poussière du combat ne voile pas; telle paraît, en domptant les ténèbres, la lueur des torches entre les mains des voyageurs[1].

Ces cavaliers, supportant avec patience *les fatigues,* ont toujours prêts des chevaux au poil lisse, aux pieds agiles, des coursiers de pur sang, aux flancs minces et au ventre rétréci.

Ces coursiers, le cou tendu, le front plissé, s'élancent avec leurs cavaliers armés de toutes pièces; *ils s'élancent* bien que harassés d'une marche fatigante et souffrant des pieds dont la route a usé la corne;

Ils portent de jeunes braves experts à frapper avec la lance, inébranlables *même* quand l'étendard[2] de la guerre est entraîné *au loin dans une retraite précipitée;*

Des cavaliers beaux à voir, illustres, impétueux, hardis combattants au moment où le cœur manque aux lâches[3].

Combien de fois ai-je réveillé, la nuit, une bande d'amis aux fronts altiers, dont les têtes se penchaient sous l'influence du sommeil,

[1] Pour éviter une périphrase, j'ai rendu القابسين par *voyageurs;* mais ce mot signifie *ceux qui cherchent à se procurer du feu,* comme les voyageurs dans le désert à l'approche de la nuit. Voyez le Koran, sour. XX, vers. 10.

[2] Le mot لواها est employé ici, par une licence poétique, pour لواؤها.

[3] A la lettre : *quo tempore colei renes attingunt.* Le scoliaste, en expliquant cette expression, dit : وبهذا يوصف الجبان اذا استولى عليه الفزع « On représente cela comme arrivant aux « lâches quand la crainte s'est emparée d'eux. »

Pour me mettre en route avec eux, les menant à travers les épaisses ténèbres[1] jusqu'à ce que je vis se passer la période de la matinée dans laquelle le soleil darde ses premiers rayons[2].

Avant que l'ardeur du midi ne se fût fait sentir, je rencontrai une troupe de cavalerie et je perçai de ma lance le premier cavalier de son avant-garde[3];

Je frappai le chef sur chaque côté de la tête[4] et il tomba à terre; je poussai mon coursier jeune et vigoureux au milieu de la troupe ennemie, et il la traversa;

Combattant ainsi jusqu'à ce que je vis changée en rouge la noirceur de la peau de nos montures, teintes qu'elles étaient par *le sang de* leurs blessures.

Les chevaux *de l'ennemi*, emportés par une fuite rapide, trébuchent dans une mare de sang et foulent aux pieds les morts tombés dans l'acharnement du combat.

Ensuite je revins triomphant avec la tête de leur chef que je jetai là pour servir de pâture au premier animal qui viendrait à la rencontrer[5].

Jamais, dans aucun lieu, je n'ai recherché une femme sans avoir d'avance remis la dot entière à celui qui lui servait de patron[6].

[1] Le mot وغث ne se trouve pas dans les lexiques; une glose interlinéaire du manuscrit le rend par شدّة. Je suis cependant porté à croire qu'il faut lire وعث, et le sens des mots وعث الظلام sera alors : *un terrain difficile et caché par les ténèbres*.

[2] Voyez sur le sens du mot ضحا la *Chrestomathie arabe* de M. le baron Silvestre de Sacy, tome I, page 162.

[3] Le scholiaste, en parlant de l'expression irrégulière اول فارس اولاها, observe que le sens est اول فارس من اولاها. La suppression de la préposition est très-remarquable.

[4] A la lettre : *j'ai frappé leur bouc sur les deux cornes.*

[5] Dans le texte arabe, le mot نَاوَاهَا est une licence pour نَاوَأَهَا.

[6] Il s'agit ici des femmes qui se trouvent sous la protection

Jamais je n'ai consumé le bien de l'homme d'honneur sans mettre en réserve chez moi, pour le lui rendre, le double de ce que j'en ai pris.

C'est seulement en présence des maris que j'entre chez les femmes de notre tribu; si le mari est parti pour la guerre, je n'entre pas.

Quand la femme étrangère qui est confiée à ma protection s'offre à mes regards, je baisse les yeux jusqu'à ce qu'elle nous cache ses charmes en se retirant dans sa tente.

Je suis d'un naturel facile, d'un caractère noble; je ne laisse pas mon âme s'opiniâtrer à suivre ses passions.

Demande à Abla, elle te dira que je ne veux d'autre femme qu'elle;

Si elle m'invite à entreprendre une affaire sérieuse, je réponds à son appel, je la protége contre tout mal et je m'abstiens de lui en faire éprouver.

II. THARAFA.

On trouvera des détails sur la vie de ce poëte dans le savant mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes, par

d'une tribu qui n'est pas la leur. A cause de leur qualité d'étrangères, il était rare qu'elles fussent traitées avec beaucoup de respect. Notre poëte a donc agi avec honneur et générosité en assignant une dot à la femme étrangère qu'il voulait épouser. Dans une pareille circonstance, beaucoup de compatriotes d'Antara auraient enlevé la femme, sans qu'il fût question ni de dot ni de mariage.

La coutume des Arabes du *temps d'ignorance* par laquelle le mari était obligé de doter la femme fut confirmée par Mahomet.

M. Silvestre de Sacy; on peut aussi consulter les prolégomènes de la Moallaka de Tharafa, dans les éditions de Reiske et de Vullers.

قال طرفة بن العبد

اصحوتَ اليومَ امْ شاقَتْكَ هِرّْ

ومن الحُبِّ جُنونٌ مستعِرْ

لا يكن حبُّكِ دآءً قاتِلاً

ليس هذا منكِ ماوِيَّ بِحُرّْ

كيف ارجو حبَّها من بعدِ ما

عَلِقَ القلبُ بنُصْبٍ مستسِرّْ

ارّقَ العينَ خيالٌ لمْ يَقِرّْ

طافَ والركبُ بصَحْرآءِ يُسُرْ

جازَتِ البيدَ الى ارحُلنا

آخِرَ الليل بيَعْفورٍ خَدِرْ

ثمّ زارَتْني وصَحْبي هُجَّعٌ

في خليطٍ بين بُرْدٍ ونَمِرْ

تَخْلِسُ الطَرْفَ بعينَيْ بُرْغُزٍ

وبخدَّيْ رَشاءٍ آدَمَ غِرّْ

ولها كَشْحَا مَهاةٍ مُطْفِلٍ
تَقْتَرِى بالرمل أَفْنَانَ الزَّهَرْ
على المَتْنَيْنِ منها وارِدٌ
حسنُ النَّبْتِ أَثِيثٌ مسبكِرْ
جأْبَةُ المِدْرَى لها ذو جُدَّةٍ
تَنْفُضُ الضالَ وأَفْنانَ السَّمُرْ
بين أَكْنافِ خُفافٍ فاللِوَى
مُخْرِفٌ تَحْنو لرَخْصِ الظِلْفِ حُرْ
تَحْسِبُ الطرفَ عليها نَجْدَةً
يا لَقومى لِلشباب المسبكِرْ
حيثُ ما قاظوا بِنَجْدٍ وشَتَوْا
حَوْلَ ذاتِ الحاذ من ثِنْيَىْ وُقُرْ
فلهُ منها على أَحْيانِها
صِفْوةُ الراحِ بملذوذٍ خَصِرْ
إن تُنَوِّلْهُ فقَدْ تَمْنَعُهُ
وتُرِيهِ النجمَ يجرى بالظُّهُرْ
ظلّ فى عَسْكَرةٍ مِنْ حُبِّها
ونأَتْ شَحْطَ مَزارِ المُدَّكِرْ
فلَئِنْ شَطَّتْ نَواها مَرَّةً
لَعَلَى عهدِ حبيبٍ معتكِرْ

بادنٍ تجلو اذا ما ابتسمت
عن شَتيتٍ كأقاحِ الرملِ غُرْ
بدَّلتْه الشمسُ من مَنْبتِهِ
بَرَدًا ابيضَ مصقولَ الأُشُرْ
واذا تضحك تُبْدِى حَبَبًا
كرُضاب المِسْكِ بالماء الخَصِرْ
صادفتْه حَرْجَفٌ في تَلْعةٍ
فسَجا وَسْطَ بَلاطٍ مسبطِرْ
واذا قامت تَداعا قاصِفٌ
مالَ من اعلا كَثيبٍ منقعِرْ
تَطْرُدُ القُرَّ بحَرٍّ صادقٍ
وعَكِيكَ القَيْظِ إنْ جاء بِقُرْ
لا تَمَلُّنى إنّها مِنْ نِسْوةٍ
رُقُدِ الصَّيفِ مَقاليتَ نُزُرْ
كبُناتِ المَخْرِ يَمْأَدْنَ كما
أنبتَ الصيفُ عَساليجَ الخَضِرْ
فجَعونى يومَ زَمُّوا عِيرَهم
برَخِيمِ الصَّوتِ ملثومٍ عَطِرْ
واذا تَلْسُنُنى أَلْسُنُها
إنّنى لستُ بمَوهونٍ فَقِرْ

ولا كبيرٌ دالِفٌ من هَرَمِ
أرْهَبُ الليلَ ولا كَلُّ الظَّفُرْ
وبلادٍ زَعِلٍ ظِلْمانُها
كالمَخاضِ الجُرْبِ في يوم الخَدِرْ
قد تبطَّنْتُ وتَحْتي جَسْرَةٌ
تَتَّقي الارضَ بملثوم مَعِرْ
فتَرَى المَرْوَ اذا ما هَجَّرَتْ
عن يَدَيْها كالفَراشِ المشفَتِرْ
ذاك عَصْرٌ وعَداني أَنَّني
نابَني العامَ خُطوبٌ غيرُ سِرْ
من أُمورٍ حَدَثَتْ امثالُها
تَبْتَرِي عودَ القَوِيِّ المستمِرْ
وتَشكَّا النفسُ ما صابَ بها
فاصْبِري انَّكِ من قومٍ صُبُرْ
ان نُصادِفْ مُنْفِسًا لا تُلْفِنا
فُرُحَ الخيرِ ولا نَكْبُوا لِضُرْ
أُسُدُ غابٍ فاذا ما فَزِعوا
غيرُ أَنْكاسٍ ولا هُوجٍ هُذُرْ
ولِيَ الاصلُ الذي في مثله
يُصْلِحُ الآبِرُ زَرْعَ المُؤْتَبِرْ

طَيِّبُ البَاءَةِ سَهْلٌ ولهم
سُبُلٌ إن شئتَ في وَحْشٍ وَعِرْ
وَهُمُ ما هُمْ اذا ما لَبِسوا
نَسْجَ داوُدَ لِبَأْسٍ محتضرْ
وتَساقا القَومُ كاسًا مُرَّةً
وعَلا الخَيلَ دِماءٌ كالشَّقِرْ
ثم زادوا أنّهم في قومهم
غُفُرٌ ذَنْبَهُمُ غيرُ فُجُرْ
لا تَعِزُّ الخمرُ إنْ طافوا بها
بِسِبَا الشَّوْلِ والكُومِ البُكُرْ
فاذا ما شَرِبوها وانتشوا
وَهَبوا كلَّ أمونٍ وطِمِرْ
ثم راحوا عَبَقُ المِسْكِ بهم
يُلْحِفون الارضَ هُدّابَ الأُزُرْ
وَرِثوا السُّودَدَ عن آبائهم
ثم سادوا سُودَدًا غيرَ زَمِرْ
نحن في المَشْتاة ندعوا الجَفَلَى
لا ترى الآدِبَ فينا ينتقِرْ
حين قال الناسُ في مجلسهم
أَقُتارٌ ذاك ام رِيحُ قُطُرْ

بجفانٍ تعتَرِى نادِيَنا
من سَدِيفٍ حينَ هاجَ الصِّنَّبِرْ
كالجَوابِى ما تَنِى مترَعةً
لِقِرَى الأضياف او للمحتضِرْ
ثمّ لا يُخْزَنُ فينا لَحْمُها
انّما يخزن لحمُ المدَّخِرْ
ولَقَدْ تعلمُ بَكْرٌ اَنَّنا
آفةُ الجُزْرِ مَساميحٌ يُسُرْ
ولقد تعلم بكر انّنا
فاضِلُوا الراى وفى الرَّوْعِ وُقُرْ
يَكْشِفون الضُّرَّعن ذى ضرّهم
ويَبِرُّون على الآبِى المُبِرْ
فُضُلٌ أَحْلامُهم عن جارهم
رُحُبُ الأَذْرُعِ بالخير أُمُرْ
ذُلُقٌ فى غارةٍ مسفوحةٍ
ولَدَى البأس حُماةٌ ما نَفِرْ
نُمْسِكُ الخيلَ على مكروهها
حينَ لا يُمْسِكها إلّا الصُّبُرْ
حين نادَى الحَىُّ لمّا فَزِعوا
ودَعا الداعِى وقَدْ لَجَّ الذُّعُرْ

أَيُّهَا الفِتْيانَ فى مَجْلِسِنَا
جَرِّدوا منها وِرادًا وشُقُرْ
أَعْوَجِيَّاتٍ طِوالاً شُزَّبًا
دُوخِلَ الصَّنْعَةُ فيها والضُّمُرْ
مِن يَعابِيبَ ذُكورٍ وُقُحٍ
وهِضَبَّاتٍ اذا ٱبْتَلَّ العُذُرْ
جافِلاتٍ فوق عُوجٍ عُجُلٍ
رُكِّبَتْ فيها مَلاطِيسُ سُمُرْ
وأَنافَتْ بِهَوادٍ تُلُعٍ
كَجُذوعٍ شُذِّبَتْ عنها القُشُرْ
عَلَتِ الأَيْدِى بأَجْوازٍ لها
رُحُبِ الأَجْوافِ ما إِنْ تَنْبَهِرْ
فَهْىَ تَرْدِى فاذا ما أُلْهِبَتْ
طارَ من إِحمائِها شَدُّ الأُزُرْ
كائِراتٍ وتَراها تَنْتَحِى
مُسْلَحِبّاتٍ اذا جَدَّ الحُضُرْ
دُلُقُ الغارةِ فى إِفزاعِهِم
كَرِعالِ الطيرِ أَسرابًا تَمُرْ
تَذَرُ الأَبطالَ صَرْعَى بينها
ما يَنِى منهم كَمِىٌّ منعفِرْ

فَفِدَآءٌ لِبَنِى قَيْسٍ عَلَى
مَا أَصَابَ النَّاسَ مِن سُرٍّ وَضُرّْ
حَالَتِى وَالنَّفْسُ قِدْمًا إِنَّهُمْ
نِعِمَ السَّاعُونَ فِى الْقَوْمِ الشُّطُرْ
وَهُمُ أَيْسَارُ لُقْمَانَ إِذَا
أَغْلَتِ الشَّتْوَةُ أَبْدَآءَ الْجُزُرْ
لَا يُلِحُّونَ عَلَى غَارِمِهِمْ
وَعَلَى الْأَيْسَارِ تَيْسِيرُ الْعَسِرْ
وَلَقَدْ كُنتُ عَلَيْكُم عَاتِبًا
فَعَقَبْتُمْ بِذُنُوبٍ غَيْرِ مُرّْ
كُنتُ فِيكُمْ كَالْمُغَطِّى رَأْسَهُ
فَانْجَلَى الْيَوْمَ قِنَاعِى وَخُمُرْ
سَادِرًا أَحْسِبُ غَيِّى رَشَدًا
فَتَنَاهَيْتُ وَقَدْ صَابَتْ بِقُرْ

Traduction.

Es-tu revenu de ta passion, ou es-tu encore épris de Hirr? — *Je crains pour toi;* car une folie violente peut provenir de l'amour;

Et toi, Mawiyia! ne souffre pas que l'amour qu'on a pour toi devienne une cause de mort; une telle conduite de ta part ne serait pas généreuse[1].

[1] Dans le texte arabe, بَحْرْ est pour بَحَرٌ; le lecteur trouvera

— Quel espoir mon amour pour elle peut-il me laisser[1], depuis qu'un tourment secret s'acharne sans relâche sur mon cœur[2]?

Notre troupe se reposait dans la plaine sablonneuse de Yosor, quand un fantôme[3], tournant autour de nous sans s'arrêter, chassa le sommeil de mes yeux;

Sous la forme d'une jeune et tendre gazelle, il avait traversé les déserts pour arriver, vers la fin de la nuit, jusqu'à notre camp.

Cette vision vint me trouver pendant que mes amis étaient encore endormis, et qu'une bande formée des braves de la tribu de Bórd et de celle de Namir reposait autour de moi;

C'était l'image de ma maîtresse[4] qui lançait de ses yeux de faon des regards furtifs, *elle m'apparaissait* avec les joues de la fauve et innocente[5] gazelle;

Sa taille était celle de la biche qui, suivie de son petit, parcourt les sables en broutant les tiges des fleurs,

Et qui porte sur ses épaules une toison abondante, épaisse et flottant jusqu'à terre.

---

dans ce poëme plusieurs exemples semblables de la suppression du *teschdid* à la fin des hémistiches.

[1] Ici c'est l'amant qui prend la parole pour répondre aux conseils de son ami.

[2] Dans le dernier hémistiche de ce vers on trouve un exemple de cette figure de rhétorique que les Arabes nomment كلام مقلوب, *discours inverse*, sur laquelle on peut consulter la Chrestomathie arabe de M. le baron Silvestre de Sacy, tome II, page 399.

[3] Voyez sur les croyances des Arabes relativement au خيال ou طيف الخيال l'article qui se trouve dans le Journal asiatique du mois d'avril 1838, page 376.

[4] Voyez Journal asiatique du mois d'avril 1838.

[5] Le commentateur dit : الغرّ الغافل لحداثة سنّه «Le mot غر signifie *celui qui est insouciant à cause de sa jeunesse.*» Il aurait pu ajouter : ولقلّة تجربته, *et de son peu d'expérience.*

Ses cornes ne font que poindre; un *faon à* dos rayé l'accompagne; elle fait tomber, en les secouant, les feuilles du lotier et les rameaux de l'acacia[1].

Pendant qu'elle traverse les pays qui séparent Khofaf de Liwa. Elle avait mis bas en automne; elle tourne avec grâce son cou vers son petit dont les cornes du pied sont encore tendres, et dont la race est sans mélange;

Il semble, *tant elle est délicate*, que l'action de regarder *son petit* doit être pour elle une fatigue.—O mon peuple[2]! admire ce jeune homme dont la taille est si belle[3];

Que sa tribu séjourne pendant l'été dans le Nedjd, et pendant l'hiver aux environs de Zat-al-Hadh (où la vallée de Wokor, en se repliant deux fois, *offre un abri aux pasteurs*).

Il y a toujours pour lui, chez sa maîtresse, un vin généreux, mêlé d'un eau douce et fraîche;

Si elle lui offre une coupe, elle sait aussi parfois la lui refuser; *traitement cruel* qui lui fait paraître l'éclat de midi sombre comme la nuit[4].

Il a souffert les tourments de l'amour pour cette belle qui s'est rendue dans un pays tellement éloigné, que la pensée seule peut franchir l'espace qui l'en sépare[5];

---

[1] Pour en nourrir son petit.

[2] De brusques transitions, semblables à celle-ci, se font remarquer très-souvent chez les anciens poëtes arabes; ce n'est qu'après le premier temps du khalifat qu'ils songèrent à ménager quelquefois des liaisons entre les différentes parties de leurs poëmes.

[3] C'est de lui-même que Tharafa veut parler ici.

[4] Le texte dit: «Elle lui fait voir les étoiles en plein midi;» sur quoi le scoliaste fait cette remarque: اى يظلم عليه نهاره فتبدوا الكواكب كما تبدوا ليلا «Le poëte veut dire que le jour «s'obscurcit pour lui, en sorte que les étoiles paraissent comme dans «la nuit.» Les Arabes disent d'un homme accablé d'un grand malheur: يسودّ الدنيا فى عينه «Le monde devient noir à ses yeux.»

[5] A la lettre: «Dans l'éloignement du lieu de rendez-vous que «l'homme visite en souvenir.»

Mais bien que parfois elle se trouve loin de lui, elle garde néanmoins toujours la foi qu'elle a promise à son amant.

Elle a de l'embonpoint ; quand elle sourit, ses dents paraissent comme ces fleurs qui brillent par leur blancheur dans les sables du désert;

Ces dents si blanches et si polies avaient déjà, en naissant, emprunté au soleil leur éclat[1];

Quand elle rit, elle laisse apercevoir des gencives que le musc, mêlé avec une eau limpide et fraîche, paraît avoir humectées;

Cette eau avait reposé au milieu d'une plaine étendue, après avoir été frappée, en descendant de la montagne, du souffle de l'aquilon,

Lequel, en se réveillant, ébranle et renverse du haut les collines de sable les cimes tremblantes[2] qui penchaient vers leur chute;

Tantôt ce vent chasse le froid en amenant une chaleur vive, tantôt il tempère par sa fraîcheur les ardeurs de l'été. —

Censeur importun! ne me reproche pas *mon amour;* celle que j'aime est de ces femmes qui peuvent se livrer au repos, même quand l'été appelle *au travail*[3]; qui n'ont plus d'enfants *pour les distraire des soins de leur beauté*, et dont de fréquentes couches n'ont point flétri les formes[4].

[1] Le commentateur observe que l'affixe dans بجدلته se rapporte au mot ثغر, *bouche, dents*, lequel est sous-entendu. Le mot منبته signifie «le temps où elles (les dents) commencent à pousser.» Je donne ici en latin la traduction littérale de ce vers : *Praebuit illi sol ab origine* (dentes sicut) *grandinem albam, serie polita instructam.*

[2] On lit dans le commentaire : القاصف ما انقصفت من الرمل اى مال وانهار. Le mot قاصف signifie «une portion d'une colline sablonneuse qui se penche et qui découle.»

[3] Le texte dit : «qui reposent dans l'été.» Dans ce vers j'ai développé la pensée du poëte.

[4] J'ai souvent eu occasion de remarquer que les poëtes arabes

Leur teint nous rappelle les blancs nuages des derniers jours de printemps; le développement de leurs charmes est semblable à la croissance des bourgeons d'un arbrisseau sous l'influence de l'été.

Ce sont ces femmes qui m'ont accablé de chagrin au jour où elle brideèrent leurs montures *pour se rendre dans un pays lointain*. La cause de ma peine fut une femme à la douce voix, à la figure voilée, aux habillements parfumés.

Si je me sens blessé par leurs propos piquants je ne suis ni lent ni faible *dans mes réponses*[1].

Je ne suis pas un vieillard se traînant avec peine, accablé par l'âge, et auquel la nuit inspire des frayeurs; je ne suis pas *non plus* un homme privé d'armes[2].

Combien de fois ne suis-je pas entré au fond de ces régions où jouent les autruches semblables aux chamelles[3] noires qu'un temps froid et humide réunit en troupe?

représentent ordinairement leurs maîtresses comme veuves; ce n'est que rarement qu'ils ont assez d'audace pour se vanter des faveurs des femmes mariées, et ils respectaient trop les filles pour les compromettre en les nommant; d'ailleurs cela aurait excité la colère de toute la famille de la jeune personne, et le malheureux poëte n'aurait pas pu se soustraire à leur vengeance. Si le lecteur désire connaître un récit bien attachant et bien triste des suites d'une imprudence de cette nature, il le trouvera dans le *Hamâça* d'Abou-Temmâm, pag. 233 et suivantes. J'espère pouvoir donner plus tard, dans ce Journal, la traduction de ce morceau curieux.

[1] Les Arabes se vantaient d'avoir la réplique prompte.

[2] Littéralement : *je n'ai pas les ongles coupés.*

[3] Ce mot ayant déjà été employé par plusieurs écrivains modernes, et encore dernièrement dans ce Journal, j'hésite moins à m'en servir.—Le mot arabe que j'ai rendu par *noires* signifie plus exactement *galeuses;* mais, comme on frottait les chameaux galeux avec de la poix pour les guérir, c'est l'idée de noirceur que le poëte veut exprimer. Les poëtes arabes comptent parmi les circonstances qui font ressembler un chameau à un navire celle d'être enduit de poix.

Monté sur ma chamelle vigoureuse qui repousse la terre avec ses pieds que la route a blessés et privés de poil?

Dans sa marche rapide, que l'ardeur de midi ne ralentit pas, ses pieds de devant font voler les cailloux blancs comme s'éparpille un essaim de papillons.

Telle fut ma vie d'autrefois, mais des maux que je ne puis cacher m'ont atteint et m'empêchent de m'y livrer à cette heure;

Affaires malheureuses d'où naquirent d'autres semblables, et qui mettraient à une dure épreuve le caractère[1] de l'homme ferme et constant.

Mon âme se plaint amèrement de ses souffrances.— Patience, mon âme! nous sommes d'une famille patiente *dans les douleurs.*

Quand nous rencontrons la richesse, tu ne nous verras pas nous réjouir hautement de notre bonne fortune; *tu ne nous verras pas* non plus plier devant le malheur;

Nous sommes terribles comme des lions qui s'éveillent en sursaut dans leur repaire au milieu des roseaux; nous ne sommes ni faibles, ni étourdis, et nous ne tenons pas des discours extravagants.

J'ai un cœur semblable au palmier qui récompense celui qui le féconde par l'abondance de ses fruits[2].

La demeure de ma famille est agréable *à l'étranger*, son commerce est facile, et ne vous en prenez qu'à vous-même si son abord devient difficile et repoussant.

O! comme ils sont admirables[3] quand ils revêtent des cottes

[1] Le poëte dit figurativement *le bois.*

[2] A la lettre: «Mihi est stirps in cujus simili, prosperat fecundator segetem ejus qui palmis suis fecunditatem dari rogat.»

[3] On lit dans le commentaire: قوله وهم ما هم تفخيم تعجب كانه قال ايّ رجال هم «L'expression وهم ما هم est une forme par laquelle il les exalte en témoignant son admiration; c'est comme s'il avait dit: *O quels hommes ils sont!*»

de mailles de la fabrique de David[1] pour repousser une attaque imminente;

Alors les ennemis se passent de main en main une coupe bien amère[2], et des flots de sang, rouge comme la fleur de l'anémone, inondent nos chevaux.

Du reste, ils sont indulgents pour les fautes des membres de leur tribu; pour eux ils ne sont pas implacables;

Faut-il faire circuler la coupe, le vin ne leur paraît pas cher, même au prix des chamelles pleines depuis six mois, *des chamelles* à grande bosse et fécondées pour la première fois;

Quand ils en boivent et qu'ils entrent en ivresse, ils prodiguent en cadeaux leurs montures au pied sûr et leurs chevaux fringants,

[1] Au premier abord, il peut paraître assez remarquable qu'on trouve chez les poëtes arabes antérieurs à Mahomet des allusions aux traditions juives; ainsi Nabigha Dhobyani (voyez la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, tome II, page 406 et note) parle du roi Salomon, qui fit bâtir la ville de Palmyre, تدمر, par des génies, et Tharafa fait ici mention des cottes de mailles de la fabrique de David, si habile à travailler le fer. On sait que cette circonstance est citée dans le Koran, sur. XXI, vers. 80. Ceci cependant peut s'expliquer par les rapports fréquents que la plupart de ces poëtes eurent avec les cours des phylarques grecs et persans, où les doctrines des religions juive et chrétienne étaient bien connues. En effet, Nabigha, dans un de ses poëmes, parle d'un prince de Ghassân qui assistait au service divin, et il fait l'éloge (entre ses autres vertus) de sa continence; ce qui a dû paraître singulier aux Arabes païens. D'ailleurs plusieurs tribus professaient la religion chrétienne et celle des juifs, et cela a sans doute beaucoup contribué à propager dans l'Arabie les traditions du Vieux Testament, mêlées, il est vrai, aux fables du Talmud. Que l'histoire des patriarches leur ait été connue, c'est ce qui est suffisamment prouvé par l'observation que les Koraïschites récalcitrants firent à Mahomet, quand il leur récita ces portions du Koran qui renferment l'histoire des prophètes, que tout cela était de *l'histoire des anciens*, اساطير الاولين, que tout le monde connaissait.

[2] *La coupe amère*, c'est *la mort*.

Et au soir ils rentrent, portant sur eux l'odeur du musc et traînant à terre les pans brodés de leurs manteaux.

Ils ont hérité de la puissance de leurs pères, ensuite ils ont eux-mêmes déployé une puissance sans limites.

Dans l'hiver nous invitons tout le monde à nos festins, et on ne voit pas parmi nous l'hôte limiter le nombre de ses convives;

C'est alors que les hommes rassemblés s'écrient: Est-ce l'odeur appétissante des mets ou bien le parfum d'aloès

Que répandent ces plats qui viennent nous surprendre dans notre réunion, et dans lesquels est servi un mets fait de la bosse de chameau[1], *et cela encore* dans la saison où le froid de l'hiver fait sentir sa violence[2]?

Plats grands comme des piscines[3], toujours pleins pour accueillir les convives *que l'on attend* et pour ceux qui sont déjà réunis.

[1] La bosse du chameau est la partie de l'animal la plus recherchée par les Arabes amateurs de la bonne chère.

[2] Les vivres étant rares dans l'hiver, c'était faire preuve de la plus grande générosité que d'offrir alors aux convives ce qu'il y avait de meilleur en fait de mets.

[3] On a pu remarquer, en lisant le Koran, que Mahomet emploie de temps à autre des expressions et des tournures empruntées aux poëtes de sa nation : ainsi, dans un endroit (sur. XXXIV, vers. 12), il dit que les génies firent pour le roi Salomon *des plats grands comme des piscines*, جفان كجواب, expression absolument identique avec celle dont se sert Tharafa dans ces vers. On trouve encore, dans le Koran (surate XLIII, verset 4), les mots suivants : أفنضرب عنكم الذكر صفحا, qui rappellent un vers du poëte Schanfara dans son *Lamiyet el-arab* (voyez la *Chrestomathie arabe* de M. le baron Silvestre de Sacy, tome II, page 137, lig. 6 du texte arabe). J'ai déjà signalé l'expression نسج داود, qui devint plus tard proverbiale. A ces exemples on pourrait ajouter le passage suivant, qui se lit dans le Koran (sur. XVI, vers. 9) : وعلى الله

La chère[1] qu'ils renferment ne se gâte pas chez nous, la chère ne se gâte que chez l'homme économe et avare.

La tribu de Bekr[2] sait bien que nous sommes le fléau des chameaux[3], que nous sommes généreux et que nous aimons les jeux du sort[4].

La tribu de Bekr sait bien que notre avis est toujours le meilleur, et que le danger nous trouve inébranlables.

Nos guerriers éloignent de leurs compagnons le mal qui les atteint et ils domptent l'homme fier et victorieux.

Ils sont remplis d'indulgence pour les fautes de leurs

قصد السبيل ومنها جائر ولو شاء لهداكم اجمعين.

Ces paroles sont évidemment empruntées à un poëme d'Amro'lkaïs où on lit ce vers :

ومن الطريقة جائر وهدى

قصد السبيل ومنه ذو دخل

Voyez le *Diwan d'Amro'lkaïs*, pag. 49, lig. 10 du texte arabe.

[1] Dans l'arabe : *la chair*.

[2] Bekr, fils de Waïl, était la souche de la tribu à laquelle appartenait Tharafa.

[3] C'est-à-dire : « nous en tuons beaucoup pour traiter nos convives. »

[4] Les anciens Arabes furent très-adonnés à un jeu du sort nommé *maiser* ميسر, lequel se faisait ainsi : on achetait à crédit un chameau, qu'on égorgeait et qu'on partageait en parties inégales et numérotées. Ensuite on mettait dans un sac des flèches sans plumes et sans pointes, et en nombre égal à celui des joueurs. Parmi ces flèches, les unes portaient des numéros correspondants à ceux des portions de chameau, et les autres étaient sans aucune marque. On les remuait dans le sac et chacun des joueurs en tirait une : ceux à qui les flèches sans marque échouaient étaient obligés de payer le prix du chameau; les autres en prenaient les portions désignées par les numéros de leurs flèches, et ils les faisaient cuire pour en régaler tous les assistants. On voit que le poëte fait encore ici l'éloge de la générosité de sa tribu.

clients; leurs bienfaits se repandent au loin[1]; ils sont accoutumés à commander;

Et nous, prompts dans nos incursions qui débordent *comme un torrent sur la pays ennemi*, courageux défenseurs *de nos familles*, nous ne reculons pas devant les dangers.

Nous saisissons *avec adresse* nos chevaux malgré leur résistance, dans ces moments où les hommes de sang-froid seuls peuvent les saisir,

Quand notre tribu alarmée pousse des cris, quand la terreur s'accroît et qu'une voix fait entendre ces paroles :

O vous, braves de nos assemblées! Sellez vos chevaux bruns et bais,

Issus de la race d'Awadj[2], grands et minces de flanc, bien dressés et bien effilés;

Étalons actifs aux pieds solides, lestes *même* quand leur brides sont humectées de sueur[3];

Coursiers rapides, portés par des jambes courbées *avec grâce; chevaux* agiles dont les pieds s'emboîtent dans des cornes solides de couleur brune;

Et qui s'élèvent au-dessus des autres par leur encolure haute et mince comme un tronc de palmier qu'on a privé d'écorce.

Leurs jambes soutiennent des corps *sans défaut et tels qu'on n'en voit qu'à* eux; leur poitrine est large et il ne s'essoufflent jamais[4];

Ils s'élancent, ils s'échauffent dans l'ardeur du galop, ils

[1] Littéralement : « Leurs bras s'étendent avec le bien. »

[2] Un scoliaste dit qu'Awadj était le nom d'un étalon fameux; un autre suppose que c'était le nom d'un endroit célèbre pour sa race de chevaux.

[3] Ce qui arrive après une longue course. Le commentateur dit : الهضبّات السراع الشداد وقيل ﻫ العظام.

[4] Dans l'expression ما أن تنبهر, la particule أن est explétive. Voy. l'*Anthologie grammaticale*, page 257.

font voler *au loin* les manteaux, en rompant les nœuds qui les retenaient *sur les épaules de leurs cavaliers;*

Tu les vois dresser la queue, ronger le frein[1], tendre le cou dans leur course précipitée.

Quand nos escadrons, dans leurs incursions rapides, portent la terreur chez l'ennemi, on croit voir passer avec vitesse de nombreuses troupes d'oiseaux.

Ils laissent les braves étendus sous les pieds de leurs montures, et parmi les morts ne manque pas le *chef ennemi*, armé de toutes pièces et qui a mordu la poussière.

Les enfants de Kais[2], par la joie qu'ils ont apportée à leurs amis et par les maux qu'ils ont infligés à leurs ennemis,

Ont depuis longtemps mérité que je fasse pour eux le sacrifice de mes biens[3] et de ma vie! ce sont vraiment là des hommes parfaits pour marcher contre un peuple éloigné.

Quand l'hiver donne plus de valeur aux lots de la chair de chameau, ils s'adonnent au jeu comme les compagnons de Lokmân[4];

[1] Selon le commentaire, le verbe أنتحى peut signifier *s'échauffer en courant*, ou bien *s'appuyer sur le mors, le prendre aux dents.*

[2] Kaïs était un des ancêtres de notre poëte.

[3] Le mot حالة, que j'ai rendu par *biens*, signifie *l'état, la position dans laquelle une personne se trouve.* Dans un manuscrit on lit خالتي, *ma tante maternelle;* mais cette dernière leçon paraît être fautive.

[4] Il s'agit ici, non pas du célèbre Lokmân surnommé *le Sage*, mais de Lokmân, fils d'Aad عاد, fils de Mathâth الملطاط, fils de Seba سبا, lequel fut petit-fils de Kahtan. Ce Lokmân, roi de Yémen, était possédé de l'amour du jeu, القداح, et s'était attaché huit personnes avec lesquelles il passait son temps à jouer. Elles se nommaient بيض, جهة ou (suivant une autre leçon) خخمة , طفيل , دفافة , مالك , تميل ou تميل , فزرعة ou فرعة, et عار. La passion de Lokmân était si forte, que les Arabes disaient proverbialement «Un tel est plus joueur que Lokmân,» أيسر من لقمان. Ils disaient aussi : «Ils sont nobles comme les compagnons

Ils ne persécutent pas leurs débiteurs, car c'est pour les joueurs un devoir de montrer de l'indulgence envers celui qui est dans la gêne.—

Je vous avais fait des reproches, et en retour vous m'avez offert la coupe *de vos bienfaits* dans laquelle nulle amertume ne s'était mêlée [1].

J'avais été parmi vous comme l'homme qui, *accablé de douleur*, se voile la tête; mais maintenant les voiles qui me couvraient ont été écartés.

Je courais au hasard et je m'imaginais que dans mon égarement j'étais dans la bonne voie; mais je me suis laissé arrêter, et ma folie a trouvé son terme [2].

« de jeu de Lokmân, » et « Ils sont plus joueurs que les compa- « gnons de Lokmân. »

Il paraît que le célèbre critique et *rawi* Mofaddhel regardait le Lokmân dont il est question ici comme appartenant à la nation des Amalekites, ainsi que ses huit compagnons.

[1] Littéralement : *un seau point amer.*

[2] Voici ce que dit le scoliaste au sujet de l'expression صابت بقرّ, dans laquelle le sujet du verbe est sous-entendu : قولة صابت بقرّ اى صارت الحالة التى كنت فيها الى قرارها وبلغت غايتها وهذا مثل يقول العرب للشىء يقع موقعه صابت بقر « Par ces mots صابت بقر le poëte veut donner à entendre « que l'affaire dans laquelle il se trouvait était venue à son point « d'arrêt. Ces mots sont employés proverbialement par les Arabes « du désert en parlant d'une chose qui est parvenue à sa desti- « nation. » — Dans les morceaux suivants j'indiquerai les manuscrits dont je me suis servi.

M. G. DE S.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 avril 1838.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Guide de la conversation française-arabe, ou dialogues, avec le mot à mot, et la prononciation interlinéaire figurée en caractères français*, par J. H. Delaporte, secrétaire-interprète de l'intendance civile. Alger, imprimerie du gouvernement, 1837. In-4°.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832. 16-17 livraisons.

Par l'auteur. *Prodromus et specimen catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliotheca senatoria civitatis Lipsiensis asservantur*, edidit Æmilius Gulielmus Robertus Naumann. Codices Orientalium linguarum descripserunt Henricus Orthobius Fleischer et Franciscus Delitzch. Grimmæ, 1837. In-4°.

Par la Société royale de Dublin. *Inscriptions from the ruins of Persepolis, copied from casts taken on the spot and now in the Museum of the royal Dublin Society*. Dublin, 1835. gr. in-4°.

Par l'auteur. *Ueber die Hawaiische sprache*, von Adelbert v. Chamisso. Leipzig, 1837.

Troisième lettre sur l'histoire des arabes avant l'Islamisme, par Fulgence Fresnel. Extrait du *Journal asiatique*, IIIe série.

Par la Société de Calcutta. *Transactions of the medical and physical Society of Calcutta*. Vol. VIII, part. I. Calcutta, 1836.

Par la Société. *The Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* N° VIII, december 1837. In-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs : *Journal de l'Institut historique.* 43ᵉ livraison. Février.

The quarterly Journal of the Calcutta medical and physical Society. Calcutta, 1837. nᵒˢ 1 et 2. In-8°.

Journal of the asiatic Society of Bengal. Nᵒˢ 61, 62, 63.

Bulletin de la Société de géographie. N° 49. Janvier.

Plusieurs numéros du journal de Smyrne, de la gazette de Candie, du journal du Caire, du Moniteur ottoman.

Le n° 2 de *la Peste*, journal hebdomadaire, d'hygiène et de salubrité publique, fondé par M. le docteur Bulard.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PAR LA COMPAGNIE DES INDES.

1. Anderson's tamil Grammar.
2. Anwar-i-Soheili Dukhni.
3. Babington's tamil Grammar.
4. Babington's Guru Paramartau.
5. Bahndarsan.
6. Bostan-i-Sadi.
7. Barah-Masa.
8. Campbell's telugu Dictionary.
9. Carey's bengali Dictionary.
10. Carey's punjabi Grammar.
11. Carey's Mahratta singhasan Butteersee.
12. Chinese elementary Tracts.
13. Colebrooke's sanskrit Grammar.
14. Colebrooke's hindu Law of inheritance.
15. Davis' chinese moral Maxims.
16. Daya Kaumudi.
17. Drummond's grammatical Illustrations.
18. Fatuwa Alumgiri.

19. Fusul-i-Mudi : Fatawi-Ilmi-Fikh. Fatawi-Dari-Mukhtar.
20. Forster's sanskrit Grammar.
21. Ghayat ul Bayan.
22. Hadikat-ul-Afrah.
23. Haughton's Manu.
24. Haughton's bengali and sanskrit Dictionary.
25. Haughton's bengali Selections.
26. Haughton's bengali Glossary.
27. Hidayet-ul-Balaghat.
28. Hitopadesa Mahratti.
29. Kasidet of Kabi-bin-Zohair.
30. Kholasat-al-Hisab.
31. Kirat-Arjuniya.
32. Kitab Sagayat.
33. Krishna Chandra.
34. Loghat-i-Turki.
35. Lumsden's arabic Grammar.
36. Magha Kavya.
37. Makamat Hariri.
38. Marshman's Clavis sinica.
39. Michael's persian Fables.
40. Michael's hindi Stories.
41. Michael's Ikhwan-us-Suffa.
42. Mitakshara (śanskrit).
43. Mitakshara Darpana (bengali).
44. Morris' telugu Selections.
45. Morisson's Wiev of China.
46. Molesworth's mahratta Dictionary.
47. Mukhtasar-ul-Mani.
48. Nalodaya.
49. Purush Parikhya.
50. Rajniti.
51. Rœbuck's oriental Proverbs.
52. Richardson's persian and arabic Dictionary.
53. Ram Komul Sen's bengali and english Dictionary.
54. Sikandar Namu.

55. Shah Namu.
56. Smiriti Chandrika (tamil).
57. Stewart's persian Letters.
58. Sabha Vilas.
59. Sohrab (Atkinson's).
60. Schalch's arabic Selections.
61. Shakespear's hindustani Dictionary.
62. Totá Itihasa.
63. Wilkins' sanskrit Radicals.
64. Wilson's Megha Duta.
65. Vira Mitrodaya.
66. Yates' Introduction to hindustani.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE A ALGER.

بنایٔ که محکم ندارد اساس
بلندش مکن ورکنی رو هراس

N'élève point un édifice s'il n'est assis sur une base solide; si tu l'élèves, fuis, et prends garde à toi !.....

SAADY, *Bostán.*

L'enseignement de l'arabe à Alger comprend deux cours: l'un d'arabe littéral, professé au collége; l'autre d'arabe vulgaire destiné au public et professé dans un local particulier.

COURS D'ARABE LITTÉRAL.

Le collége d'Alger compte environ quatre-vingts élèves presque tous externes, de l'âge de huit à dix-neuf ans. La plus grande partie de ces enfants y reçoivent une instruction primaire; trente ou quarante y font leurs humanités; et ce n'est que parmi ces derniers que sont choisis ceux qui suivent le cours d'arabe littéral. Comme on le voit, l'ensei-

gnement supérieur n'est donné qu'à près de la moitié des élèves, l'autre moitié se composant d'enfants ou trop jeunes ou appartenant à des parents trop peu aisés pour leur donner une éducation dispendieuse et longue.

Tous sont français, à l'exception d'un très-petit nombre, originaire de diverses contrées de l'Europe. Il n'y a pas encore d'indigènes[1], ce qui étonnera peu, si l'on considère que les Maures, comme tous les peuples peu éclairés, fidèles à leurs principes au moins autant par habitude que par conviction, se refusent à faire partager à leurs enfants, sous les yeux de leurs compatriotes, l'éducation des nôtres. En vain les faits plus encore que les promesses devraient-ils leur faire croire que leurs idées religieuses seront respectées, aucun indigène n'a encore osé présenter son fils au collége, de peur d'encourir la haine ou le mépris de tous ses coréligionnaires.

Le cours d'arabe a commencé le 17 octobre 1836; trente-deux élèves tant des classes de latin que de celle de français, y furent d'abord présentés; mais beaucoup de ces enfants trop jeunes ou trop peu avancés dans leurs études premières, étaient inaptes à le suivre avec fruit; et je me vis forcé dans l'intérêt de tous, de réduire à dix-neuf seulement le nombre de mes auditeurs. De plus je demandai qu'aucun élève ne fût désormais admis s'il n'était au moins en quatrième : ce qui me fut accordé.

Les principes élémentaires de la langue écrite ont été l'objet de l'enseignement pendant cette première année, comme étant la base à la fois de la connaissance de l'idiome des livres et du dialecte parlé. Je m'attachai spécialement à rendre familière aux élèves, par des exercices fréquemment répétés, la théorie des verbes avec leurs formes diverses, sur laquelle repose presque toute la grammaire.

[1] Je ne parle pas de quelques écoles maures, où un maître français va chaque jour enseigner notre langue : car sauf ces leçons de lecture et d'écriture en français, les enfants reçoivent dans ces écoles une éducation purement musulmane.

Cette démonstration fut précédée de leçons préliminaires de lecture et d'écriture des caractères arabes avec les points-voyelles, ainsi que des transcriptions de textes divers en caractères français, afin d'habituer les enfants à se rendre un compte aussi exact que possible de la valeur soit réelle soit approximative ou conventionnelle qu'ont en arabe les éléments de l'écriture comparés aux caractères européens.

Le livre suivi pour l'enseignement est la grammaire de M. Silvestre de Sacy, dont j'ai dicté au fur et à mesure aux élèves un abrégé succinct : je me propose de continuer cette marche dans les cours des années suivantes. Les textes expliqués étaient des sentences ou proverbes et des passages du Coran.

De temps en temps, les élèves ont été soumis à un concours écrit où toute les matières d'enseignement étaient successivement récapitulées. Cette année, pour des raisons que j'exposerai plus bas, ces compositions n'ont pu avoir lieu à des époques fixes et d'égale durée; cependant, chaque mois, l'émulation des jeunes auditeurs de mon cours a été mise en jeu par une joûte de cette nature, et je puis dire que chez presque tous le zèle, en dépassant souvent mon attente, l'emportait encore sur la faiblesse de l'âge ou le degré de l'intelligence.

Le cours a été terminé par une démonstration succincte de la théorie des noms, démonstration qui sera reprise avec plus de détails et continuée pendant la seconde année. Préalablement avait eu lieu le concours général et annuel pour les prix; tout ce qui avait été l'objet d'un enseignement particulier fut soumis à l'analyse des élèves. Le résultat de ce concours, en me donnant une nouvelle preuve de leur zèle, me fortifia dans les douces espérances que j'avais déjà conçues, et je suis convaincu qu'elles seront remplies, si le peu de stabilité de la population d'Alger ne vient nous empêcher de recueillir le fruit de nos travaux.

La connaissance parfaite d'une langue ne s'acquiert que par une étude laborieuse et raisonnée de la grammaire,

étude qui seule peut mettre à même d'apprécier la richesse et la force d'expression de cette langue en la rendant intelligible dans ses idiotismes les plus obscurs. Pour acquérir une telle connaissance, même dans sa langue maternelle, il faut que l'esprit ait reçu de l'éducation un développement qui le rende apte à saisir avec discernement un certain ordre d'idées, à les analyser, à les étendre; et, si cette langue maternelle, pour être bien comprise, exige une certaine préparation de l'esprit, une langue étrangère demandera plus impérieusement encore le concours d'une bonne éducation et d'une intelligence exercée.

L'arabe, comme toutes les autres langues et plus peut-être qu'aucune d'elles, a besoin, même pour l'usage oral, d'être étudié par principes, à cause de son peu d'analogie avec les nôtres. Cette différence fait ressortir à des yeux européens des difficultés qui semblent d'abord insurmontables aux commençants, difficultés qui perdent bientôt de leur importance, lorsque après l'examen des règles fondamentales on y trouve une rigoureuse application de ses principes, une grande richesse et une grande variété dans ses formes, là où l'on croyait ne rencontrer qu'un langage irrégulier et barbare : mais l'étude purement théorique de l'arabe, tout en mettant à même d'entendre avec précision les écrits, serait insuffisante dans un pays où cet idiome revêtu de quelques formes locales, est employé dans les besoins journaliers et dans les relations d'affaires. Il ne suffit pas que l'arabe soit lu à Alger, il faut encore qu'il soit parlé, avantage que l'on ne peut obtenir dans sa jeunesse studieuse sans un enseignement spécial que je me propose d'établir.

Le cours de l'année 1836 à 1837 ne put avoir lieu que tous les deux jours, afin de ne point porter de trouble à l'ordre précédemment établi dans les classes; mais la translation du collége dans un local beaucoup plus convenable que l'ancien ayant permis d'introduire de nouvelles dispositions, j'ai obtenu pour mes leçons un exercice quotidien. D'après

cette organisation récente, je pourrai, tout en continuant le cours d'arabe littéral, consacrer trois leçons par semaine à l'enseignement de l'idiome parlé, et mettre ainsi les élèves en état d'employer bientôt cet idiome, et de trouver au sein de leurs familles et au milieu de leurs amusements un moyen de se fortifier dans la pratique.

Je me propose aussi de n'admettre aucun élève au cours spécial d'arabe vulgaire, s'il n'a suivi préalablement pendant une année au moins le cours d'arabe littéral, ou n'a acquis d'ailleurs la connaissance des principes de cette langue. Une telle mesure me semble nécessaire pour empêcher la routine de tenir chez les enfants la place de l'intelligence, et d'entraîner dans les voies étroites de l'habitude des esprits auxquels un développement mieux entendu eût permis de s'élever au-dessus du vulgaire.

Les élèves du collége d'Alger appartiennent tous, sauf un petit nombre d'exceptions, à des parents fançais, résidant à Alger même. Beaucoup d'entre eux, peu *fortunés* et commerçants, ont souvent besoin des services de leurs enfants, et les retiennent fréquemment auprès d'eux pour les employer à leurs affaires. De là de nombreuses absences qui non-seulement retardent les progrès, mais encore interrompent la marche de l'enseignement, en forçant le professeur à répéter des leçons ou à retarder des concours par l'absence toujours motivée de plusieurs élèves. Cet état de choses a appelé la vigilante attention de M. l'inspecteur des études et de M. le principal, qui ont pris des mesures sévères pour l'empêcher de se reproduire.

J'ai parlé plus haut de la satisfaction que m'a fait éprouver le zèle de plusieurs de mes jeunes auditeurs et des espérances qu'il donne pour l'avenir ; mais cette satisfaction est altérée lorsque je me représente un fait sur lequel il ne faut point se faire illusion, car il n'est que trop réel : c'est que de tous les Français qui se trouvent actuellement à Alger, bien peu d'entre eux pensent y fixer leur séjour : tous y sont venus avec des intérêts divers; et tous, après y avoir augmenté

leurs capitaux ou essuyé des pertes, retournent en France, emmenant avec eux leurs familles et leurs biens; tous parlent sans cesse de se retirer dans la mère patrie, lorsqu'ils auront atteint leur but; bien peu sont attachés au sol, et cette instabilité rend beaucoup de parents indifférents aux études de leurs enfants. Il faut donc se l'avouer : la population d'Alger est essentiellement mobile, et partant peu d'enfants y resteront assez longtemps pour compléter leurs études; s'ils les y terminent, ils iront porter en d'autres contrées des connaissances spéciales dont la localité réclamait l'emploi, si toutefois, par la nature des occupations qu'ils se seront choisies, ces connaissances ne deviennent entièrement inutiles à eux-mêmes et au pays.

Les fils des employés du gouvernement offrent plus de chances de stabilité; mais ils ne sont pas nombreux, et leur séjour au collége est toujours soumis à la résidence à Alger de leurs parents, qui peuvent être rappelés. Reste donc les enfants des militaires, qui, je le dis avec un vrai plaisir, se font généralement remarquer par leur aptitude; mais eux plus que tous les autres peuvent nous échapper quand nous y compterons le moins, puisqu'il suffit, pour cela, d'un changement de garnison.

Cette fluctuation peu surprenante sans doute dans une colonie naissante, fait vivement désirer la fondation de quelques bourses, dans l'intérêt même du gouvernement qui a déployé tant de sollicitude pour un établissement destiné à attacher au sol africain les familles des colons; ces bourses, en fixant au collége d'Alger un certain nombre d'élèves choisis, assureraient au pays les services de jeunes hommes liés à la colonie par leurs habitudes autant que par leurs intérêts, et permettraient aux membres de l'instruction publique de prouver par des faits leur dévoument à la belle tâche qu'ils sont appelés à remplir. Par cette fondation, le collége encore à son origine et sans antécédents obtiendrait bientôt par de prompts résultats la confiance des familles; ce serait une pépinière d'où sortiraient des sujets d'autant plus utiles

à notre belle Algérie, qu'à une éducation soignée, ils joindraient la connaisance de la langue et du caractère des indigènes.

COURS D'ARABE VULGAIRE.

Le cours public d'arabe vulgaire a pour objet de mettre à même les habitants de la colonie d'étudier les principes du dialecte algérien, de diriger leurs efforts et de conduire chacun au but vers lequel ses besoins personnels, ou son amour de la science le font tendre.

L'étendue de ce cours, n'a donc d'autres bornes que celles que les dispositions individuelles des auditeurs viennent y placer. Aussi ne doit-il pas avoir pour objet unique l'enseignement de la langue parlée : l'intelligence des écrits, mais de ceux que les besoins politiques, commerciaux ou particuliers mettent journellement sous les yeux, est le corollaire indispensable de l'entente du discours oral. La première ne s'acquiert que par une étude constante et raisonnée, tandis que la seconde, exige plus spécialement une pratique matérielle, si j'ose le dire, sans nécessiter d'autres efforts que de la patience jointe à la mémoire et à la perception distincte des sons.

La langue parlée dans l'Algérie, ne diffère de la langue écrite que par quelques formes spéciales de conjugaison et de syntaxe très-faciles à saisir, et par l'emploi de quelques expressions locales. De plus, comme dans tous les dialectes de l'arabe, les nombreux synonymes qui servent dans l'idiome littéral à exprimer une même idée se réduisent presque toujours à un seul mot adopté par la localité, et remplacé en d'autres contrées par des expressions diverses, mais appartenant toutes au fonds de la langue.

L'arabe d'Alger est simple dans ses principes; mais ceux-ci, pour être bien appréciés, demandent une connaissance exacte de la langue mère, connaissance d'autant plus indispensable que, par suite de l'ignorance de la grammaire où sont presque tous les Maures, les transactions écrites et les correspondances sont remplies de fautes de diverses natures souvent

assez graves, si elles n'étaient reconnues, pour en altérer le sens, ou en empêcher l'intelligence.

L'arabe, tel qu'il est usité dans la conversation, n'est employé dans le discours écrit que par les personnes que le défaut d'éducation empêche de mieux faire. Chez les Maures aussi bien que chez les Arabes, le style tend ordinairement à l'élégance et à la pureté; mais une instruction plus ou moins défectueuse doit nécessairement influer sur la correction ou la grossièreté de ce style. L'absence d'uniformité dans l'orthographe est, je le répète, une des causes qui nécessitent l'étude approfondie de la langue arabe, à cause de ses difficultés nombreuses et très-souvent insurmontables pour ceux que cette étude n'a point suffisamment éclairés.

C'est donc sous le double rapport de l'enseignement de l'arabe parlé et de l'arabe écrit à Alger, que le cours public a été fondé; et un tel enseignement, s'il est suivi avec une rigoureuse exactitude et soutenu par la confiance publique dans le zèle du professeur, aura pour résultat de faciliter les transactions avec les indigènes, d'étendre leurs relations avec nous, et d'affermir encore, par des liens moraux, la domination française sur la terre d'Afrique.

Ce cours est professé dans une ancienne mosquée servant, aujourd'hui, à l'école d'enseignement mutuel. Il a eu lieu cette première année, les mardis, jeudis et samedis, de onze heures à midi, heure à laquelle le local est inoccupé. Il a présenté un ensemble complet, c'est-à-dire que pendant sa durée, du 17 janvier au 5 août, l'enseignement a pu être développé, sinon dans tous ses détails, du moins d'une manière suffisante pour donner au public une idée précise de la langue arabe et des travaux qu'elle exige.

Le nombre primitif des auditeurs fut d'environ soixante personnes, sur lesquelles près de la moitié étaient des officiers et sous-officiers en garnison à Alger, ou à Mustapha. Toutes ces personnes suivirent le cours avec une attention religieuse qui se continua chez les derniers auditeurs, attention aussi honorable pour ceux qui la soutinrent qu'encourageante

pour celui qui en était l'objet, et qui témoigne de l'intention bien marquée d'une partie notable de la population européenne de se rapprocher des indigènes.

Malheureusement, trois mois après l'ouverture du cours, les militaires, qui s'y faisaient remarquer par leur assiduité et leurs efforts, reçurent ordre de se transporter ailleurs, et je me vis ainsi privé de la partie peut-être la plus active de mes disciples. L'époque des récoltes, en appelant les colons à la campagne, vint encore, avec l'aide des chaleurs, diminuer le nombre de ceux qui restaient; quelques-uns étaient partis pour la France, et aux dernières leçons, le cours comptait neuf auditeurs.

Le cours public d'arabe, de même que tous ceux dont l'objet d'enseignement est en dehors des études ordinaires, a subi, comme on voit, une diminution considérable sans doute, mais que l'on ne peut attribuer ni au découragement des auditeurs, ni à l'aridité des leçons. Quelques personnes, peut-être, ont pu reculer devant les difficultés; mais le plus grand nombre, forcées par leurs affaires de manquer d'assiduité, ont cessé d'assister au cours après en avoir exprimé leurs regrets.

En considérant que ces personnes étaient presque toutes militaires, colons ou négociants, il était facile de prévoir, dès l'abord, qu'un jour viendrait où chacun, appelé par son service ou ses intérêts, serait obligé de cesser une étude qui, j'ose le dire, avait été entreprise avec courage. Un petit nombre d'employés du gouvernement d'un grade supérieur même, ont constamment assisté aux leçons avec un zèle et une persévérance vraiment admirables; mais ce nombre était sans contredit le plus faible; et cependant, si l'on était en droit de compter sur des auditeurs laborieux et assidus, c'était sur ceux dont l'intérêt comme le devoir est d'étudier le pays, et de ne rien négliger pour rendre leurs services plus utiles.

La propagation de la langue arabe parmi ceux qui sont chargés de soutenir les intérêts du gouvernement, tout en veillant sur ceux des indigènes, devrait avoir des résultats

dont on peut facilement apprécier l'importance et l'étendue. Nous osons espérer que l'administration supérieure, partageant notre conviction, secondera nos efforts, en donnant, à l'exemple de ce qui se passe à Malte, une impulsion qui réveillera dans beaucoup d'esprits, le sentiment d'une juste émulation nationale.

Par une conséquence de l'extension des matières d'enseignement, le cours aura lieu, dorénavant, tous les jours; mais alternativement, chaque leçon sera consacrée à l'exposition des principes aux commençants, et à l'explication de textes divers aux auditeurs plus avancés.

Il y a à Alger un nombre assez considérable de personnes que des circonstances particulières ont mises à même d'acquérir la pratique de la langue arabe, et qui la parlent même avec facilité sans autre guide que la routine. Ces personnes, dont plusieurs remplissent des fonctions officielles ou publiques feraient de rapides progrès, et acquerraient bientôt une intelligence plus précise de l'idiome dont elles se servent, en soumettant à l'empire des règles ce que l'usage leur a seul appris; malheureusement, par la crainte de diminuer l'opinion avantageuse que le public s'est faite de leurs connaissances, elles n'osent, malgré leur désir peut-être, se présenter au cours où un enseignement spécial et plus élevé leur serait cordialement offert.

Le local affecté, comme je l'ai déjà dit, à une école d'enseignement mutuel, où près de cent cinquante enfants, en partie juifs indigènes, viennent recevoir une éducation française, est par sa disposition même, assez peu propre au cours public. L'intention du gouvernement est d'affecter à ce cours un autre local exempt des nombreux inconvénients que présente celui où il se tient encore.

Tel est l'état physique et moral de l'enseignement de l'arabe à Alger. Cet enseignement, encore à sa création, a besoin d'être assis sur des bases solides et durables qui le transmettent florissant à nos successeurs, et en favorisent le développement et le progrès. C'est un monument à élever

à la fois, à la science et au commerce, monument destiné à réunir peu à peu, l'un à l'autre, des peuples que l'origine, la religion, les mœurs séparent. C'est un puissant levier au moyen duquel on renversera l'ignorance; c'est l'instrument de la force morale qui procurera à des nations encore barbares les avantages de la civilisation. Pour l'établir, cet enseignement, il faut créer des livres élémentaires, il faut aplanir des difficultés réelles, il faut, enfin, trouver une méthode facile et progressive.

Les deux branches qui le composent, je veux dire la langue écrite et la langue parlée, ont besoin d'être réduites à leurs principes les plus simples pour être facilement mises à la portée des masses. Les moyens que la science met à notre disposition, bien que très-efficaces par leur supériorité, sont cependant inapplicables aux agglomérations d'individus, car ils sont rares et dispendieux, et rien, jusqu'à présent, ne peut les remplacer. Le défaut d'ouvrages élémentaires est un fertile champ livré aux esprits actifs; c'est une vaste carrière ouverte à la science et à l'amour du pays. Quelques personnes laborieuses ont déjà pris l'initiative; elles ne resteront pas, nous osons l'assurer, sans imitateurs.

L. J. Bresnier,

Professeur d'arabe au collége d'Alger.



BIBLIOGRAPHIE.

Le Moniteur indien, ou Dictionnaire contenant la description de l'Hindoustan et des différents peuples qui habitent cette contrée, et l'explication de plus de 1200 mots asiatiques ou européens en usage dans l'Inde; par J. F. Dupeuty-Trahon. Paris, Caüet, éditeur, 48, rue Saint-André-des-Arts. 1838.—Un vol. in-8° de 312 pages. Prix : 6 fr.

Les nombreux écrits qu'on a publiés et qu'on publie journellement sur l'Inde, les articles de journaux sur cette intéressante contrée, ceux qui sont extraits des gazettes locales, et que reproduisent l'*Asiatic Journal*, l'*oriental Herald* et d'autres recueils périodiques sont pleins de mots exotiques rarement accompagnés d'une explication. Ces mots peu familiers et souvent inconnus au lecteur européen, nuisent à l'intelligence des ouvrages et des articles dont il s'agit. C'est pour les expliquer que M. Dupeuty-Trahon a rédigé *le Moniteur indien*. Il a aussi voulu faire de ce travail une sorte de *vade-mecum* pour les personnes qui voyagent ou qui résident dans l'Inde; et en effet, son ouvrage est très-propre à remplir ce double but; car on y trouve des renseignements sur les provinces et les villes de l'Inde, sur les différents peuples qui habitent ce pays; sur la religion, les fêtes et les cérémonies des natifs; sur les titres, dignités, fonctions et professions; sur différentes productions végétales; sur les poids, mesures et monnaies, etc. etc. Ces renseignements sont classés par ordre alphabétique, et forment ainsi un véritable vocabulaire indien composé de plus de douze cents articles. Il existe, en anglais, plusieurs ouvrages rédigés dans un but analogue : 1° *The indian Vocabulary, to which is prefixed the*

forms of impeachments. Londres, 1788. In-12; 2° *a Dictionary of mahomedan aw Land Bengal revenue terms*, by Gladwin. Calcutta, 1797. In-4°; 3° *an indian Glossary, consisting of some thousand words and terms commonly used in the East-Indies*, by Roberts. Londres, 1800. Petit in-8°; 4° *a Dictionary of mahomedan Law, Bengal revenue terms, sanscrit, hindoo and other words in the East-Indies*, by Rousseau. Londres, 1800. Petit in-8°; enfin la plus utile de toutes ces publications l'*East-India Guide and Vade-mecum*, publié par le docteur Gilchrist en 1825, in-8°; ouvrage que tous les Anglais qui vont dans l'Inde, pour la première fois, ne manquent pas de se procurer. Effectivement, les renseignements y sont abondants : on n'y trouve cependant pas encore tout ce qu'on devrait y trouver, et les mots n'étant pas classés par ordre alphabétique, l'usage en est quelquefois incommode. Je n'hésite pas à donner la préférence sur tous ces ouvrages, au vocabulaire de M. Dupeuty-Trahon. Il y a traité des sujets que n'ont pas abordés les auteurs que je viens de citer, et tous y sont développés avec exactitude et précision. Les sources où il a puisé sont très-variées, et il a été, en général, guidé dans ses emprunts par beaucoup d'intelligence et de tact. A peu d'exceptions près, l'orthographe des mots orientaux est satisfaisante, et il est facile de voir que l'auteur s'était occupé de plusieurs langues de l'Asie. Dans sa préface, il donne des détails sur le système orthographique qu'il a suivi: rien de plus aisé, en le connaissant, que de restituer les mots orientaux dans leurs caractères propres. Beaucoup d'articles ne contiennent pas de simples explications de mots hindoustani, d'autres sont très-étendus et peuvent dispenser de recourir à des ouvrages rares et volumineux. Au total, ce livre est fort instructif pour les personnes qui ne connaissent pas les langues orientales : quant à celles qui les connaissent, j'ose croire qu'elles ne le liront pas sans intérêt, quoique ce ne soit pas précisément pour elles que l'auteur ait écrit :

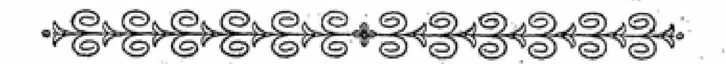
Indocti discant, et ament meminisse periti.

Le *Moniteur indien* est un ouvrage posthume. M. Dupeuty-Trahon est mort en 1836, âgé de quarante-deux ans. C'est un de ses amis, M. Caüet aîné, avocat à la Cour royale, qui, par respect pour les désirs de l'auteur, a édité ce volume. Il nous apprend que M. Dupeuty était fils d'un officier qui avait servi avec distinction sous le célèbre Haïder-Alî, sultan du Maïçour; que ce dernier parlait souvent à son fils, avec enthousiasme, de ce qu'il avait vu dans ces contrées lointaines, et que c'est ainsi que se développa, dans le jeune Dupeuty, un vif intérêt pour tout ce qui avait rapport à l'Inde. L'ouvrage qui n'a vu le jour qu'après sa mort, est le résultat des études longues et laborieuses qu'il avait faites sur cette belle portion du globe.

G. T.

ERRATA POUR LE CAHIER D'AVRIL.

Page 407 : au lieu de *pou* 步, lisez 步 *pou*.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1838.

QUATRIÈME LETTRE

Sur l'Histoire des Arabes avant l'Islamisme,
par Fulgence FRESNEL.

A M. JULES MOHL, A PARIS.

Djeddah, janvier 1838.

Monsieur,

Cette quatrième lettre renferme, comme les précédentes, un texte traduit et des notes[1]; mais ob-

[1] Outre la suite de mes renseignements sur la langue ehhkili ou hhimyarique. Je n'en fais pas l'objet d'un mémoire à part, parce que l'éloignement où je me trouve de la métropole m'engage à vous transmettre mes observations, pour ainsi dire une à une, et par toutes les occasions qui se présentent. Si quelque chose se perd en

servez que je n'ai eu, ni pour la traduction, ni pour le commentaire, les secours que j'avais en Égypte. J'ai laissé au Caire la plus grande partie de mes livres; j'y ai laissé mon schaykh, le schaykh Mouhhammad Ayyad de Tantah (que Dieu l'exalte), et je ne me trouverai plus, d'ici longtemps, dans des conditions favorables au genre de travail qui m'occupait là-bas. Toutefois, je ne resterai pas oisif, et j'espère que mes nouvelles lettres ne vous feront pas regretter les *oignons d'Égypte*.

On ne peut rien brusquer avec les Arabes d'Arabie, fort différents des Arabes du Caire. Ceux du Hhidjâz en particulier voient avec peine leur territoire profané par les infidèles, et sa portion inviolable de plus en plus restreinte. Car il nous suffit aujourd'hui, pour ne pas être en contravention, d'éviter dans nos excursions les points d'où nous pourrions découvrir la Mecque, et comme cette ville est resserrée dans une gorge, on peut en être tout près sans la voir. Au surplus, l'aversion des gens du pays pour la race européenne provient d'un autre fait, qui, à la vérité, se lie au premier, mais leur tient au cœur tout autrement que la profanation d'une chose sainte. —Vous savez déjà qu'en matière de profanations et de scandales, il serait difficile de surpasser les Mecquois, qui, comme les chrétiens de Jérusalem, semblent avoir pris à tâche de justifier le proverbe :

chemin, la perte ne sera pas irréparable; un travail complet sur la langue ehhkili demanderait des années, et plus d'argent que je n'en ai.

« Près de l'église, loin du bon Dieu. » — Cet autre fait, si cruellement intéressant pour les habitants de la ville sainte, et qu'ils déploreront d'âge en âge avec la plus juste douleur, c'est l'énorme diminution des profits annuels résultant du pèlerinage, profits qui constituent le revenu de la Mecque.

Depuis que les musulmans ne croient plus à leur étoile, leur zèle religieux s'est considérablement refroidi, et ce refroidissement est surtout sensible dans les classes élevées. Chez eux, comme chez nous, l'irréligion commence par en haut, et ne descend que peu à peu dans le peuple. Que sont, hélas, les pèlerins de nos jours? « des cancres, hères « et pauvres diables, » dont il n'y a rien à tirer. Les grands seigneurs eux-mêmes sont devenus beaucoup moins prodigues de leur or; — on dirait que cet or augmente de valeur à mesure que la foi diminue. — Un agha d'autrefois faisait plus de dépenses dans les lieux saints qu'un pacha aujourd'hui. Il se serait fait scrupule de marchander ou même de compter à la Mecque; en conséquence, il jetait les *mahhboûb* par poignées, puis s'en retournait chargé de bénédictions, avec la certitude d'avoir fait une excellente opération. — Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Or il ne faut pas être bien fin pour reconnaître que le changement survenu dans la place, c'est-à-dire la baisse progressive et irremédiable de tous les articles de sanctification, se rattache au progrès des idées françaises. *Inde iræ.*

La lettre de recommandation que nous donna le

grand schérif de la Mécque à notre départ du Caire, où il est retenu un peu contre son gré, et le firman dont je suis porteur, et que je dois à l'obligeance de MM. de Lesseps et Tippel, sont conçus dans des termes qui me promettent un bon accueil sur toutes les parties du Hhidjâz où un infidèle peut mettre le pied, pourvu que les Wahhabites de l'Assir ne nous forcent pas à la retraite. Mais ce n'est qu'au printemps que je pourrai faire connaissance avec les lettrés de la Mecque, et recueillir tous les fruits de mon voyage au Hhidjâz. Pendant six mois de l'année, la portion la plus intéressante de la population mecquoise déserte une ville devenue semblable à un four, et se réfugie sur la montagne, dans un vallon si charmant et si frais, relativement aux lieux environnants, qu'on le suppose originaire de Syrie et miraculeusement transporté dans le voisinage de la Mecque. C'est là, à Taïf, que je leur ai donné rendez-vous *in petto*.

Je n'ai pas l'espoir de trouver parmi ces gens-là un second schaykh Mouhammad; mais, quand j'aurais ce bonheur, me restera-t-il assez d'yeux pour déchiffrer de nouveaux manuscrits? Dès à présent, la lecture de l'arabe me fatigue très-promptement, et je sens le besoin d'un secours optique fort puissant. D'un autre côté, les hommes, les bêtes et les choses qui constituent mon atmosphère actuelle, sollicitent mon attention d'une manière irrésistible. Pour la première fois de ma vie, je me trouve sur un terrain neuf, et chez un peuple qui a conservé sa phy-

sionomie primitive. Au Caire, le présent est si sale, si pauvre, si décoloré, que j'éprouvais le besoin d'y échapper par le passé. D'ailleurs, l'Égypte moderne était décrite, ou allait être décrite, par M. Ed. W. Lane, de manière à ne rien laisser aux glaneurs d'observations. Ici, c'est tout autre chose. L'Arabie, telle qu'elle est, offre un véritable intérêt de curiosité [1], et il y a ici de quoi observer jusqu'à la consommation des siècles. Je mets en fait que dans l'univers entier on ne trouvera pas une réunion d'hommes, parlant la même langue, qui soit plus complexe, plus hétérogène, plus riche en contrastes de mœurs, d'opinions, de costumes, que la grande famille qui peuple la péninsule arabique. C'est le contraire de l'unité, le triomphe de l'anarchie. Or les anarchistes de ce vaste pays méritent qu'on s'occupe

[1] Un autre genre d'intérêt vient de s'ajouter à celui qui me touche. Cette contrée, qui n'avait pas la plus petite place dans les pensées d'un publiciste européen il y a sept ou huit ans, a acquis une importance inattendue, depuis l'établissement des communications, entre l'Inde et l'Europe, par la mer Rouge et l'Égypte. La route des anciens, abandonnée au XV[e] siècle, est reprise aujourd'hui pour toujours. Moukallah, Mokha, Djeddah, Ckosseyr et Suez, en sont les étapes nouvelles. En y déposant son charbon, l'Angleterre y a fait reconnaître sa puissance, et dès à présent, lorsqu'un bâtiment anglais jette l'ancre dans notre port, tout le monde sent que l'autorité, ou, si vous voulez, l'importance du gouvernement turc est éclipsée par celle du capitaine européen qui paraît momentanément sur la scène. Le Turc ne respire que lorsque l'Anglais est parti ; cela soit dit sans le moindre levain de jalousie nationale. Il est de fait que si nous étions menacés, nous Français, par les gens du pays, nous n'aurions d'autre refuge que la protection anglaise. Or celui qui pourrait bien accepter cette protection en cas de besoin, doit bannir de son cœur tout sentiment de rivalité.

d'eux. Malgré leurs *feuds* de tribu à tribu, querelles envenimées qui déchirent de toute éternité le sein de l'Arabie, ils résistent presque partout et souvent avec succès aux envahissements de Mouhhammad Alyy. Ils résistent encore mieux à cette autre invasion qu'il leur faudra pourtant subir à leur tour et qui finira par niveler toutes les nations du monde, l'invasion des mœurs européennes; quand celle-ci sera accomplie, il n'y aura plus que des différences physiques entre les différents peuples de la terre, et la meilleure moitié de l'intérêt des voyages aura disparu. Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là, à Djeddah. Nous recevons bien de temps en temps la visite d'une corvette anglaise, qui vient s'établir dans notre rade, saluer le gouverneur, et l'obliger à rendre le salut coup pour coup; mais nous ne sommes point tentés d'aller admirer la construction de la corvette et l'ordre précieux qui y règne, parce que nous savons que le capitaine a de petits cochons à bord; nous nous en tenons, comme nos pères de l'antiquité païenne, à des barques non pontées et dépourvues de boussole: (c'est sur une de ces barques que j'ai fait le voyage de Suez à Djeddah au milieu des écueils). — Nous recevons bien tous les mois la visite d'un bateau à vapeur, la plus moderne et la plus *merveilleuse* des *merveilles* de l'Occident; mais nous n'avons garde d'aller examiner la machine parce que nous savons *à priori* que c'est tout simplement une diablerie; un petit démon conjuré par les procédés connus et empri-

sonné dans la chaudière incandescente, met les roues en mouvement par les vains et perpétuels efforts qu'il fait pour sortir. Toute cette magie de la civilisation européenne est pour nous sans intérêt, parce qu'elle est sans grâce et sans poésie. Tout cela ne vaut pas une soirée de l'Antari (lecteur de la vie d'Antar), ou du Mouhhaddith (conteur récitant de mémoire), ou du Schâir (poëte qui chante, avec accompagnement de monocorde, le poëme héroïque d'Abou-Zayd), — personnages qui font les délices de nos cafés. Tout cela ne vaut pas un dhikr (voyez l'ouvrage de M. Lane) et l'ivresse religieuse qu'il produit. Tout cela ne vaut pas une tamirâh de chiché ou une pipe de bon tabac : — vous conviendrez avec moi que fumée pour fumée, celle du tombac ou du djabali (latekiyé) est bien préférable à celle du charbon de terre.

J'ai, comme de raison, fait connaissance avec l'Antari, le schaykh Abdallah, qui n'est Antari qu'après le coucher du soleil; car tant que cet astre brille sur l'horizon, le schaykh Abdallah est tapissier, son auditoire n'étant ni assez riche, ni assez nombreux pour le dispenser de travailler dans le jour. Ce schaykh Abdallah m'a communiqué un exemplaire fort curieux de la vie d'Antar. Il est précédé d'une *mouckaddamah* ou introduction qui prend les choses de fort loin, puisqu'on y trouve, à propos d'Antar, des traditions antédiluviennes. En voici une qui m'a donné à penser [1].

[1] J'ai accueilli cette fable, quoique dérogatoire à la gravité des

Je ne sais si vos Persans ont conservé le souvenir des sept géants qui formaient paravent en se mettant, l'un à côté de l'autre, sur une ligne perpendiculaire à la direction du vent, en sorte que le bon Dieu ne pouvait pas le faire souffler à son gré sur la terre. Cet état de choses n'était pas tenable. Pour y mettre ordre, Dieu envoya à ces géants un sommeil profond, j'ose même dire éternel. Or ce sommeil fut accompagné de rêves d'une nature si délectable, que les sept dormeurs ou dormants donnèrent naissance à sept fleuves dont le pays fut inondé, et transformé en un lac. — Cette tradition se trouve ailleurs avec beaucoup plus de détails; l'auteur de la vie d'Antar ne fait ici que la rappeler sommairement pour nous conduire à la naissance d'Arodj, roi des Amalécites, le même que Og, roi de Basan. — Longtemps après cette inondation, de nouvelles races ont remplacé les géants sur la terre, et nous arrivons au siècle de Noûhh (Noé). Noé avait une sœur, dont la fille, nommée *Oanekâ*, alla un jour se baigner dans le lac dont nous venons de parler : mais elle n'en sortit pas comme elle y était entrée; car elle en sortit grosse *par la permission du Très-Haut* (cette formule indique toujours un miracle), sans avoir eu aucune communication avec aucun individu mâle.....

sujets que je traite, parce qu'elle nous apprend que les Arabes considéraient les Amalécites comme une race de géants. Or cette opinion des Arabes doit servir à corroborer une conjecture dont je vous ai dit un mot ailleurs, et sur laquelle je vais revenir.

C'est ici qu'il faut s'arrêter pour méditer profondément. — Rappelez-vous l'origine du lac. J'ai quelques raisons de croire que c'est, ou le lac de Van, ou le lac d'Ourmiyah. — Voyez un petit ouvrage assez curieux, intitulé *Lucina sine concubitu*.

Je vous disais donc que la nièce de Noé en sortit grosse, remarquablement grosse; et quand ses neuf mois furent accomplis, autre prodige : elle accoucha d'une outre. Cette outre n'eut pas plutôt touché le sol, qu'elle creva, et il en sortit comme un intestin grêle qui s'étendit peu à peu jusqu'à la longueur de 1500 coudées (toujours par la permission du Très-Haut), et enfin prit forme humaine. C'était Awdj, roi des Amalécites, qui survécut de 1500 ans à Noé, son grand-oncle, et fut tué par Moïse.

Le mot *bouhhayrah* (petite mer), signifie bien certainement « un lac, » et le lac d'Ourmiyah se trouvant, aussi bien que celui de Van, dans le voisinage des lieux habités par Noé, soit avant, soit après le déluge..... Ceci, dira-t-on, n'est qu'une conjecture; mais remarquez qu'on ne peut rien inférer contre mon opinion de la nature des eaux de l'un ou de l'autre lac, parce que le déluge universel, qui n'eut lieu qu'après la naissance d'Awdj, dut nécessairement étendre à l'infini les ondes prolifiques du Bouahhayrah où la nièce de Noé prit un bain.

Je vous parlais, dans ma dernière lettre, du désir que j'ai de voir les Arabes sur tous les points de leur immense péninsule; mais il est bien évident

que ce désir ne peut être satisfait avec les ressources que je possède; je doute même qu'une pareille tournée fût possible aux plus riches et aux plus déterminés. Le gâchis politique de ce pays a été porté au comble par l'interminable guerre de Mouhhammad Alyy. Tout dernièrement le Nadjd, la patrie du chameau et du cheval, vient de lui échapper. Khourschid-pascha, gouverneur de Médine, doit partir bientôt (dit-il) pour y rétablir encore une fois son autorité. Les Wahhabites de l'Assir ne sont pas plus faciles à mener que ceux du Nadjd, et Ahhmad-pacha, gouverneur de la Mecque, se dispose à porter encore une fois la guerre dans leurs montagnes. Je ne serais nullement étonné que la monarchie wahhâbite renaquît de ses cendres. J'en serais très-fâché, malgré ma prédilection pour les Arabes, parce que les Wahhâbites sont des puritains qui défendent la pipe et le nardjîleh. Le triomphe que je rêve, et qui probablement n'aura jamais lieu, serait celui des tribus du nord comprises sous le nom générique d'Anazeh; tous mes vœux sont pour ces gens-là, parce qu'ils ont conservé quelque chose des mœurs antiques et ne comprennent rien au fanatisme de leurs voisins. Malheureusement ce fanatisme enraciné est à présent, comme autrefois, le seul levier au moyen duquel l'Arabie centrale puisse redevenir menaçante. L'ambition et l'orgueil suffisent aux autres peuples; mais ils ne suffisent point aux Arabes, parce que ces deux sentiments s'épuisent chez eux

dans les rivalités de tribu à tribu, et qu'il n'en reste plus assez pour la rivalité de Turc à More. Pour les pousser à reprendre la Mecque et Médine, il leur faut de plus la ferveur d'une religion nouvelle, qui est le Wahhâbisme ou protestantisme musulman. Je vous dis ce qui est, non ce que je souhaite; ainsi croyez-moi. Quant à l'Arabie Heureuse, — ou plutôt l'Arabie méridionale, car je n'ai jamais rien compris à la division des Arabies en *Pétrée*, *Déserte* et *Heureuse*, c'est un fouillis dont il est impossible de donner la géographie politique. Je dois à M. Chédufau, médecin en chef de l'armée du Hhidjâz et du Yaman, la connaissance de quelques riches négociants du Hhadramaut ou de Mahrah, établis dans cette ville, entre autres celle du hhâddj Salim Bânâmeh, et celle du hhâddj Salim alhhadrami, gens instruits, avec lesquels on peut causer; et j'ai appris d'eux que leur pays, c'est-à-dire toute la côte méridionale d'Arabie jusqu'à quatre degrés et au delà dans l'intérieur, est en proie à la plus complète anarchie. Il y a bien à Ckischin, capitale du pays de Mahrah, un petit prince qui prend le titre de sultan; mais, hors des murs de Ckischin, on se moque de lui. Au reste, le hhaddj Salim Alhhadrami affirme que le soleil ne s'est jamais levé sur le Hhadramaut que pour éclairer une bataille ou un combat. — « Qui est-ce qui gouverne « dans son pays? » demandais-je hier à Mouhhsin, mon maître d'ehhkili? — « Il n'y a point de gouver- « nement chez nous. » — (Mouhhsin est de Mirbât

près Zhafâr.) — « Mais si l'envie me prend d'y faire « un voyage, qui me protégera? » — « Ton sabre. » — (Notez que je n'ai point de sabre; je suis peut-être le seul voyageur qui ait fait un séjour de plusieurs années dans le Levant sans acquérir un damas de toute beauté.) — « Mais il n'y a donc « point de cultivateurs sur vos terres? » — « Les gens « de mon pays vivent de lait et de viande, et ne « connaissent pas le pain; quelques-uns sèment des « haricots pour leurs vaches; mais c'est toujours le « plus fort qui récolte. » — Tout cela est assurément fort curieux, mais peu rassurant.

Au moment où je vous écris, il n'y a aucune sûreté pour les voyageurs dans le Yaman proprement dit, c'est-à-dire dans la région qui s'étend depuis l'Assir jusqu'à Aden; et cela par suite d'une pointe qu'Ibrahim-Pacha le jeune a faite dans la montagne, et qui ne servira probablement qu'à embrouiller les affaires, comme tout ce que l'on fait au nom de Mouhhammad Alyy. Pourtant, il a pris Faëzz, et l'on dit aujourd'hui que l'imâm de Sanâ est prêt à se soumettre; — mais cette nouvelle a besoin de confirmation.

Ainsi, jamais la péninsule arabique n'a été plus difficile à explorer qu'en ce moment. Cependant, comme on voit ici, à Djeddah, des gens de toutes les parties de cette péninsule, principalement à l'époque du Hhaddj dont nous sommes tout près, j'espère obtenir bientôt bon nombre de renseignements sur les contrées les moins connues. Par

exemple, j'ai déjà appris de mes *Hhadramis* que le territoire sur lequel notre géographe Brué a mis pour étiquette *pays totalement inconnu*, est rempli de villes et de bourgades. La partie occidentale de ce territoire dépend du Hadramaut, dont la capitale Schibâm est située à huit journées de Schihhr ou Schehhr شحر, et à douze ou treize de Sanâ[1], ce qui placerait cette ville à environ 17° de latitude nord, et un peu plus de 46° longitude est. A une journée de distance à l'ouest de Schibam est Térim, ville de quelque importance, puisqu'on y compte autant de mosquées que d'églises à Rome, *viz.* 360. A une demi-journée à l'est est Seywoûm, autre ville très-considérable. Le tombeau du patriarche Hoûd est situé dans la vallée de Bourhoût, à deux ou trois journées à l'est de Schibâm. Dans le voisinage est le puits de Bourhoûs[2] (le *Ckâmoûs* prononce Barahoût) où sont en réserve les âmes prédestinées à l'enfer.—Il en sort un bruit lugubre et des exhalaisons fétides. — La partie occidentale du «pays

[1] Toutes réductions faites. Les journées de caravane n'ont pas la même valeur dans toute la péninsule arabique, et sont plus courtes dans le Hhadramaut, pays montueux, que partout ailleurs. Ainsi l'on compte ordinairement douze journées de Schihhir à Schibâm. J'ai dû les réduire à huit. Quant à la distance de Schibâm à Ssanâ, Niebuhr nous donne, comme une chose positive, que cette distance est de huit journées. Cela ne peut s'entendre que des journées d'un courrier; c'est ce dont je me suis assuré.

[2] *Barhôt* برهوت signifierait en ehhkili «le fils du grand serpent noir.» Je ne doute pas que برغوث, puce, ne soit un mot composé de la même manière; c'est peut-être «le fils de Yaghoûth.» — La

« totalement inconnu » dépend de la Mahrah. Cette contrée de Mahrah est beaucoup trop restreinte et beaucoup trop à l'est sur la carte de Brué; car elle s'étend depuis Sayhhoût سَيْحُوت (entre Ckischin et le cap Bâghaschwah) jusqu'au cap Ckarwan قروان, un peu au delà de Hhâçik حاسك inclusivement.

Quant à Doân دُعان ou دوّعان, ce n'est pas une ville, comme Niebuhr l'a cru, mais bien une région ou vallée du Hhadramaut, située à cinq ou six journées au nord de Moukallah, et de chaque côté de laquelle s'élèvent des bourgades ou villages en vue les uns des autres. Sur la plus haute montagne de Doân sont des chambres excavées dans le roc, où les Arabes n'osent pas entrer, et qu'ils rapportent au temps de Schaddad, fils de Ad. Voyez l'*Historia anteislamica*, pag. 178, et l'Alcoran de Sale, chapitre 26, pages 223, 224 : « Do ye build « a land mark on every high place, to divert your- « selves? » — Et un peu plus loin : « And will ye « continue to cut habitations for yourselves out of « the mountains, etc. »

Outre les difficultés qui résultent de l'absence d'un gouvernement régulier, il y en a une qui est particulière au pays de Mahrah, mais si séduisante pour moi, qu'elle m'engagerait à braver toutes les

connaissance de la langue hhimyarique pourra jeter du jour sur ces racines quadrilitères qui embarrassent les Arabisants, parce que, en effet, elles ne semblent pas appartenir au fonds radical de la langue arabe.

autres si j'étais plus riche. Mahrah est pour l'Arabie ce que serait pour nous le pays Basque ou la Basse-Bretagne si nous avions une littérature antique dans une langue voisine du basque ou du bas-breton. Dans toute la longueur de cette côte, depuis Sayhhoût jusqu'à Hhâuk, et sur une profondeur septentrionale de quinze ou seize journées de caravane, on parle une langue très-distincte de l'arabe. Le hhâddj Sâlim Bânâmeh ne doute pas que ce ne soit l'antique langue de Ad et Thamoud, ces tribus contemporaines d'Abraham, antérieures à Abraham, desquelles l'Alcoran fait mention, et dont le nom était, chez les anciens Arabes, synonyme de *Uralt*, primitif. Les Arabes ne voyaient rien dans l'antiquité au delà de Ad. Tout ce qui se rapporte à une époque antérieure dans leurs légendes est emprunté aux juifs. Or j'ai lieu d'espérer que, sans sortir de Djeddah, je pourrai vous donner un spécimen de la langue de Ad et Thamoûd.

Le paragraphe précédent était écrit lorsque je vous ai adressé, en dehors de notre correspondance scientifique, une lettre où je crois avoir établi, mais non encore d'une manière incontestable, que la langue dont il s'agit est celle que les docteurs musulmans ont nommée l'arabe de Hhimyar. Je me fondais sur un seul passage du Ssahhâhh[1].

[1] On trouvera un extrait de cette lettre dans un des cahiers suivants.

« Celui qui entre à Zhafâr hhimyarise, » c'est-à-dire, parle la langue de Hhimyar. Cette phrase a la forme indicative ou simplement énonciative d'un fait, mais doit être prise dans un sens impératif, et revient à celle-ci : « Que celui qui entre à Ẓhafâr se « prépare (ou se résigne) à hhimyariser, » c'est-à-dire « à parler le langage du pays. »

Ce proverbe, qui, comme je vous le disais, est encore vrai de nos jours, revient, je crois, à celui-ci : « Il faut hurler avec les loups. »

Un autre passage, extrait du Mouz'hir de Djalâl-addin Assouyoûtiyy, et dont je donne la traduction plus loin, vient à l'appui de celui du Ssahhahh; en voici le texte :

ومنهم من قال لغة العرب نوعانِ احدها عربية حِمْيَر وهي التي تكلّموا بها من عهد هود ومن قبله وبقي بعضا الى وقتنا والثانية العربية المحضة التي نزل بها القرآن

L'auteur auquel Ssouyoûtiyy a emprunté ce passage est Zarkaschiyy, qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe siècle, sauf erreur.

Il résulte de ces deux textes : 1° que la langue que l'on parlait à Zhafâr du temps de Djawhariyy et avant lui était le hhimyarique; 2° que le hhimyarique est la langue qui avait cours, au moins dans le Yaman, au temps du patriarche Hoûd (Héber), et par conséquent une des plus anciennes langues parlées en Arabie et dans le monde; 3° qu'il en

restait encore quelque chose au temps de l'auteur cité par Ssouyoûtiyy.

Maintenant veuillez bien rapprocher ces conclusions du fait dont je viens d'acquérir la certitude et que je puis formuler ainsi.

On parle encore aujourd'hui à Mirbât et Zhafâr une langue sémitique qui diffère plus de l'arabe que l'arabe ne diffère de l'hébreu, et a plusieurs mots en commun avec cette dernière langue, comme فَنى *féné*, visage; فَعم pluriel فَعيم *fa'm*, pluriel *fëïm*, jambe, etc. عَجَب *èguéb* (ἀγαπᾶν), aimer.

Dans un mémoire adressé par notre Académie des inscriptions et belles-lettres aux célèbres voyageurs qu'un roi de Danemarck, Frédéric V, envoya dans le Yaman, on lit ce qui suit :

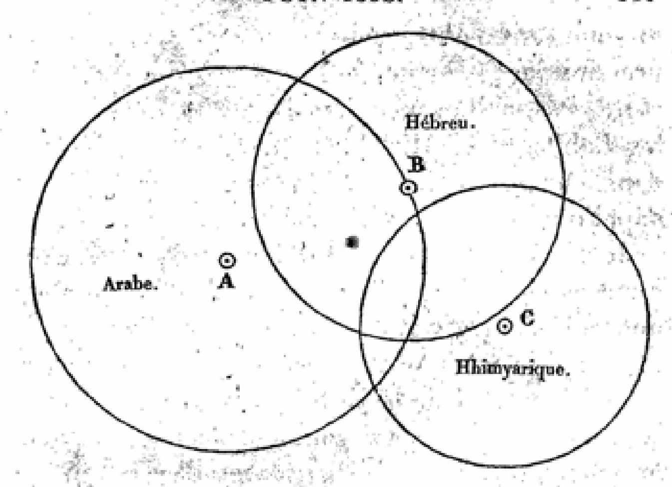
« Un désert d'une vaste étendue sépare l'Yemen « des cantons d'Oman et Yemama. C'est sur ces can- « tons éloignés........... qu'on aurait le plus grand « besoin d'être instruit. On ne sait autre chose de « Mahrah, qui confine à l'Yemen vers le Levant, « si ce n'est que ce pays est très-aride, qu'on y parle « une langue particulière, etc. » (*Questions de Michaelis*, p. 247.)

Il y a plus de soixante-quinze ans que ces éclaircissements furent demandés, et la question relative à l'idiome de Mahrah est restée, je crois, sans réponse. Je m'estime heureux de pouvoir remplir cette lacune, et ajouter une nouvelle langue sémitique, sinon une nouvelle Bible, aux trésors

de nos polyglottes[1]. Mais avant de passer outre, je dois aller au-devant d'une objection imminente : — « Comment se fait-il que les docteurs musulmans « aient appelé arabe de Hhimyar une langue qui a « moins de rapports que l'hébreu avec l'arabe de « l'Alcoran? » — C'est qu'ils ont donné le nom d'Arabe, qui signifie tout simplement habitant de l'Arabie, à des races d'hommes très-distinctes et de langages différents (ainsi que vous le verrez plus loin); races qui se sont refoulées ou superposées dans les lieux et les temps, et dont la dernière, c'est-à-dire la moins noble et la moins arabe, de leur propre aveu, est précisément celle qui habitait le Hhidjaz au temps de Mahomet, et parlait la langue sublime de l'Alcoran.

Je crois pouvoir représenter géométriquement, par l'intersection de trois cercles, l'idée que je me forme de l'affinité de ces trois idiomes :

[1] Voici un exemple du parti que l'on peut tirer de la langue ehhkili pour l'intelligence de la Bible. Gesenius croit que l'animal appelé en hébreu שָׁפָן *schafan* est le يربوع *yarboû* ou la gerboise d'Égypte. Pourtant ce mot hébreu est rendu par celui de وَبْر *wabr* dans la version arabe. Or le wabr est l'animal que les naturalistes appellent daman; on le rencontre dans la presqu'île du mont Sinaï, dans les montagnes du Hhidjâz et du Yaman, et partout il est connu des Arabes sous le nom de *wabr*. La question était de savoir si l'auteur de la version arabe ne s'était pas trompé en rendant *schafan* par *wabr*. Elle est résolue : le daman se nomme en ehhkili ثُفُن *thefoun*, mot dans lequel le *schîn* de l'hébreu est remplacé par un ث, comme le *schîn* de l'arabe dans le mot ehhkili ثَات *thét*, brebis, qui correspond à شاة.



Ceci, bien entendu, n'est qu'une approximation grossière, et lorsque je connaîtrai mieux la langue hhimyarique, je pourrai bien changer un peu la position du cercle C relativement aux deux autres; mais pour le moment, voilà à peu près comme je conçois les rapports de ces trois langues.

Les Arabes du midi établissent une distinction entre le ckarâwi et le mahri. Le ckarâwi est la langue que l'on parle à Mirbât et Zhafâr, sur une profondeur de trois ou quatre journées tout au plus, et le mahri, celle qui est en usage dans tout le reste du pays de Mahrah. Mais d'après ce que m'a dit Mouhhsin, toute la différence consiste en ce que le mahri contient une plus forte proportion d'arabe. «Et en effet, ajoute-t-il, un homme de Mirbât, qui sait l'arabe, comprend la langue de Ckischin, tandis qu'un homme de Ckischin qui ne

sait que l'arabe outre son propre dialecte, ne comprendra pas la langue de Mirbât. » — L'épithète de *ckarâwi* est arabe; mais, ainsi que je vous l'ai dit, les habitants de Mirbât et Zhafâr se désignent, dans leur propre idiome, par le nom d'*Ehhkili*, qui s'applique et à la langue et à ceux qui la parlent.

Je voudrais avancer, et je me vois perpétuellement arrêté par des questions incidentes. En voici une qui m'engagerait dans une interminable dissertation, si je voulais l'approfondir; mais comme je redoute, à l'égal de la peste, et plus que la peste, les détails fastidieux qui semblent avoir été jusqu'à présent inséparables des ouvrages d'érudition, je ne vous ferai point languir après mes conclusions.

Il y a eu, il y a peut-être encore dans l'Arabie méridionale plusieurs lieux du nom de Zhafâr. Selon Fayroûzâbâdiyy il y en a quatre :

وَظَفَارِ كَقَطَامِ بَلَدٌ بِالْيَمَنِ قُرْبَ صَنْعَآءَ إِلَيْهِ يُنْسَبُ الْجَزْعُ وَآخَرُ بِهَا قُرْبَ مِرْبَاطَ إِلَيْهِ يُنْسَبُ الْقُسْطُ لِأَنَّهُ يُجْلَبُ إِلَيْهِ مِنَ الْهِنْدِ وَحِصْنٌ يَمَانِيٌّ صَنْعَآءَ وَآخَرُ شَامِيُّهَا

Niebuhr indique aussi plusieurs villes de ce nom (*Description de l'Arabie*, page 206), et l'on me dira sans doute : — « De laquelle de ces villes « Djawhariyy a-t-il voulu parler? Est-ce bien de la « vôtre? » — Djawhariyy ne mentionne, dans son dictionnaire, qu'une seule ville du nom de Zhâfar, et celle dont il parle est évidemment la capitale des Hhimyarides. — Voici son texte :

وَظَفَارِ مِثْلُ قَطَامِ مَدِينَةٌ بِالْيَمَنِ وَمِنْهُ مَنْ دَخَلَ ظَفَارِ حَمَّرَ وَجَزْعٌ ظَفَارِيٌّ مَنْسُوبٌ إِلَيْهَا وَكَذٰلِكَ عُودٌ ظَفَارِيٌّ وَهُوَ الْعُودُ الَّذِى يُتَبَخَّرُ بِـــهِ

« Zhafâr est une ville du Yaman à laquelle se « rapporte le proverbe : Celui qui entre à Zhafâr « fera bien de hhimyariser. C'est de cette ville que « vient l'onyx zhafarique, et le bois zhafarique, qui « est le bois employé dans les fumigations. »

Suivant Fayroûzâbâdiyy, il y aurait eu deux villes et deux châteaux ou forteresses de ce nom. — Nous n'avons pas besoin de nous occuper des deux châteaux, dont l'un est au nord et l'autre au sud de Ssanâ. Quant aux deux villes, Fayroûzâbâdiyy en met une dans le voisinage de Ssanâ, et l'autre dans le voisinage de Mirbât. Il rapporte l'onyx à la première, et le *ckoust* à la seconde, en observant que cette substance y est apportée de l'Inde. Il définit le ckoust : un bois de l'Arabie et de l'Inde, qui a une multitude de propriétés médicinales, et qui s'emploie en potion, en liniment, en fumigation. Djawhariyy définit le même mot : *une drogue de la mer.*

Aboulféda, dans sa Géographie (page 93 du texte nouvellement imprimé à Paris), a consacré à la ville de Zhafâr un article où il fond avec un art infini les deux Zhafâr en un seul. Pour tout concilier, il suppose que cette ville, située selon lui

au fond d'un golfe, se trouvait primitivement sur la côte générale de l'Océan, ou mer méridionale, mais qu'elle s'était ensuite avancée dans l'intérieur, et avait ensuite marché vers le nord, *due north*, jusqu'à une distance de 100 milles du point de départ, en sorte qu'au temps d'Aboulféda, les bâtiments, qui faisaient le commerce de l'Inde, ne pouvaient sortir de Zhafâr qu'avec un vent de terre. (Je le crois bien.) Cette ville n'est, selon lui, qu'à 24 parasanges de Ssanâ. — Bon pour le Zhafâr, dont les ruines se trouvent, au rapport de Niebuhr, dans le voisinage de Yérim, sur la route de Mokha à Ssanâ, et qui n'a jamais été port de mer; mais pour mon Zhafâr à moi, la capitale des Hhimyarites, le Sephar de la Bible (*Genèse*, x, 30), je vous réponds qu'il est à deux cents parasanges de Ssanâ pour le moins. Je suis convaincu que c'est de ce dernier emporium, situé sur l'Océan, dans le voisinage de Mirbât, que Maçoudiyy a voulu parler lorsqu'il dit que la plupart des rois de Yaman ont résisté à Zhafâr, et comme cette cité, enrichie par le commerce de l'Inde, était la ville la plus intéressante de l'Arabie méridionale et de toutes les Arabies, je suis très-porté à croire que son homonyme du Yaman occidental fut bâtie et nommée ainsi, dans un esprit de rivalité, par le chef d'une province démembrée, lequel voulait pouvoir dire : Je règne à Zhafâr. Si cette opinion est fondée, il faudra reporter le pays de Hhymyar à près de deux cents lieues à l'est de

la région où il est indiqué sur nos cartes, ou admettre que la ville la plus importante de ce pays-là était une ville limitrophe.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la plus ancienne ville du nom de ظفار *Zhafâr* est généralement identifiée avec celle que la Bible nomme *Sephar;* du moins les savants qui font autorité, depuis Bochart jusqu'à Gesenius, paraissent d'accord sur ce point; encore bien que le Sephar de la Genèse soit écrit par un *samech* סְפָר, tandis que celui des Arabes s'écrit par un ظ *zha;* mais il est bon d'observer que les gens du pays prononcent ce mot *Isfôr*, en sorte qu'il faudrait l'écrire dans leur langue par un ض ou un ص, lettres qui correspondent au צ *tsadé* et nous rapprochent du ס *samech*. L'identité de Sephar avec l'antique Zhafâr une fois admise, il s'ensuit de toute nécessité que la plus ancienne ville du nom de Zhafâr est celle qui se trouve, ou plutôt se trouvait dans le voisinage de Mirbât; car, si c'était l'autre, c'est-à-dire la ville située à 24 parasanges de Ssanâ, dans le Yaman occidental, le pays de Hhadramaut n'eût point été compris dans les limites assignées par Moïse aux enfants de Joctan, limites qui sont Mécha à l'ouest, et Sephar à l'orient. Pour que Sephar soit leur limite orientale, il faut absolument qu'elle se trouve au delà du Hhadramaut, et c'est ce que Niebuhr a fort bien compris. (*Voyage en Arabie*, t. I, p. 119; *Descr. de l'Ar.* p. 206 et 251[1].)

[1] Voyez aussi l'article מֵשָׁא dans le Dictionnaire hébreu de Ge-

Cependant Niebuhr paraît croire que la résidence des anciens rois hhimyarites était la ville dont les ruines se trouvent près de Yérim. A cela, je réponds par ces trois faits :

Maçoudiyy ne parle que d'une seule ville du nom de Zhafâr, qui était la résidence habituelle des rois du Yaman.

Djawhariyy ne parle que d'une seule ville de ce nom, où il fallait absolument savoir le hhimyarique pour se tirer d'affaire.

Enfin le géographe Aboulféda ne parle que d'une seule ville de ce nom, qui était *un port de mer sur l'océan Indien.*

Or il est clair que tous les trois ont voulu parler de la même cité; car lorsqu'il y a dans un pays plusieurs villes portant le même nom, le géographe ou le lexicographe, qui ne fait mention que de l'une de ces villes, et lui consacre un article à l'exclusion

senius. Il est remarquable que la *montagne d'Orient*, ou la *montagne d'Arabie*, selon la version de Gesenius, porte dans la langue ehhkili le nom de فَجْر *faguèr*, qui a le même sens qu'en arabe, et signifie de plus نَجْد, c'est-à-dire *hochland*, ou *plateau* Nadjd. Si l'auteur sacré a voulu parler de la montagne où croît l'encens, ou de la chaîne qui forme la ceinture du Nadjd, le mot hébreu peut encore être considéré comme la traduction du nom ehhkili شَحَر *shhèr*, quoique aujourd'hui ce mot ne signifie plus autre chose que la montagne même. En hébreu שַׁחַר veut dire l'*aurore*. — En ehhkili l'orient se dit صُلُوت *ssolôt*, mot qui signifie *prière*, et se rapporte peut-être à l'ancienne Ckiblah des Sabéens ou adorateurs de l'armée céleste.

des autres, a nécessairement en vue la plus importante, la plus renommée. Mais la principale ville du nom de Zhafâr était, pour les Arabes, la résidence des rois de Hhimyar. Donc le Zhafâr situé sur l'océan était la capitale des rois de Hhimyar.

Le nom de Zhafâr s'applique aujourd'hui, non plus à une ville en particulier, mais à une série de villages situés sur la côte ou près de la côte de l'océan Indien, entre Mirbât et le cap Sadjir راس ساجر. Du plus oriental au plus occidental, il peut y avoir la distance de 17 ou 18 heures, ou deux journées de caravane. Voici les noms de ceux qui avoisinent le rivage en allant de l'est à l'ouest : Tâckah, Addahâriz, Albélid, Alhhâfah, Ssalâlah, Awckad, طاقة, الدهاريز, البليد, الحافة, صلالة, عوقد. Les quatre premiers sont sur la mer, et les deux derniers à peu de distance du rivage. Celui que l'on nomme Bélid ou Hharckâm حرقام (c'est le nom ehhkili) est en ruines, mais en ruines splendides; c'est l'antique Zhafâr. Mouhhsin, de qui je tiens mes renseignements, a visité ces débris. Il m'assure y avoir vu et l'ogive et la voûte en plein cintre [1]. Toutes les pierres employées par les architectes de Zhafâr sont taillées avec une précision géométrique, et l'on remarque dans chaque maison une mosquée ou un oratoire. Voici la tradition relative à cette particularité.

Autrefois il n'y avait à Zhafâr qu'une mosquée

[1] L'ogive pure est dans toutes les maisons de Djeddah et de la Mecque.

pour tout le monde. Un Arabe du désert, étant entré dans la ville à l'heure de la prière du soir, alla dans la mosquée, où se trouvait réunie toute la population mâle, et, la prière finie, demanda l'hospitalité aux habitants. Ce fut à qui l'aurait pour hôte; les uns le saisirent par un bras, les autres par l'autre, et chacun, tirant de son côté, le Bédouin fut écartelé vif. Le prince qui régnait alors, craignant que pareille scène ne se renouvelât, ferma la mosquée commune, et ordonna que chaque habitant eût une mosquée particulière. « Dorénavant », dit-il aux habitants de Zhafâr, « lorsqu'un « étranger entrera dans vos murs, il sera l'hôte de « celui dans la mosquée duquel il aura mis le « pied. »

Aboulféda n'avait pas tout à fait tort en disant que Zhafâr est situé au bord d'un golfe, et que les bâtiments n'en pouvaient sortir qu'avec un vent de terre; car Bélîd est bâtie sur une presqu'île ou ci-devant presqu'île, entre l'océan et un golfe ou ci-devant golfe; en sorte que le port se trouvait autrefois derrière la ville par rapport à un spectateur placé au large. Aujourd'hui, pendant presque toute l'année, au moins à la marée basse, le golfe est un lac, et la presqu'île un isthme, l'entrée du port s'étant obstruée à la longue; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ce lac est un lac d'eau douce. Dans la saison des pluies (en été comme dans l'Inde), il redevient golfe, golfe d'eau douce à la marée basse, et d'eau salée à la marée haute.

Il n'y a plus aujourd'hui que trois ou quatre maisons habitées dans toute la ville de Zhafâr, c'est-à-dire à Bélîd; la ruine de cette ville est, dit Mouhhsin, une punition du ciel; Dieu ensevelit les habitants sous les décombres de leurs palais, à cause du mauvais usage qu'ils faisaient de la magie. Ils s'en servaient pour amener dans leurs lits les plus belles femmes des pays étrangers; car ils étaient si habiles dans cette science, qu'ils pouvaient, en traçant des caractères dont le secret est perdu, enlever, le soir, à plus de mille lieues de distance, une femme à son mari, et la lui restituer avant l'aurore.

Je reviens au sujet primitif de cette quatrième lettre qui, jointe aux trois autres, forme un *tout quelconque* sur l'antiquité maaddique et sur une partie de l'antiquité yamanique. La bataille de Koulâb manquait à mon choix de traditions, parce que selon les *rouwâh*, c'est une des trois grandes journées du paganisme, et que j'ai donné les deux autres, la journée de Schib Djabalah, et la journée de Dhoû-Ckâr. — Quant à l'histoire de Moudâd, M. de Sacy l'a fait connaître, mais, je crois, d'après le *Sîrat-arraçoûl* d'Ibn-Hichâm (je n'ai pas son mémoire sous les yeux). La version que je vous envoie ou vous enverrai est extraite de l'Aghâniyy, et quoique évidemment apocryphe en grande partie, elle doit renfermer beaucoup de choses vraies. Sans rapporter, comme Schultens, les vers qui lui servent de véhicule, au temps de Salomon,

on peut très-bien admettre qu'ils sont de l'époque djourhoumique. Il est vrai que Djalâl-addîn Assouyoûtiyy ne les cite point au nombre des specimens de poésie antique d'une authenticité bien avérée; mais il ne les exclut pas non plus expressément, comme il le fait pour les vers attribués au Toubbâ (et avec raison, — car ce Toubbâ parlait la langue hhimyarique et ne s'amusait probablement pas à composer des vers en arabe). D'ailleurs je trouve dans l'Aghâniyy, relativement à l'air sur lequel on chantait autrefois ce fragment, un renseignement qui ne me permet pas de douter de son antiquité : وفيه لاهل مكة لحن قديم « Les gens « de la Mecque chantent ces vers sur un air fort « ancien. »

La mention faite des Amalécites dans la tradition relative à Moudâd m'a suggéré une idée que j'ai d'abord repoussée comme insoutenable, mais qui a fini par s'emparer de mon esprit. Je vous l'ai déjà communiquée sommairement. Pour la présenter ici avec tous les développements qu'elle comporte, je dois commencer par vous offrir un précis de ce que je sais touchant les Arabes primitifs. Cet exposé est d'ailleurs indispensable à la solution complète des questions soulevées par la nouvelle langue, lesquelles vont, par ce moyen, se trouver approfondies incidemment.

Presque toute mon érudition sur ce sujet est empruntée à Djalâl-addin Assouyoûtiyy. Voici ce qu'il dit au chapitre I de l'ouvrage intitulé *Mouz'hir*

fî ôaloûm allougha, dont je possède un exemplaire fait d'après une excellente copie du manuscrit autographe de l'auteur, copie sur laquelle il avait écrit plusieurs choses de sa main. Mon exemplaire est de l'an 960 de l'hégire, évidement écrit de la main d'un lettré, mais non collationné avec l'original; c'est là son unique défaut. — Voici ce qu'on y lit :

« Abd-almalik a dit : La langue primitive, celle « que parlait Adam à sa sortie du paradis terrestre, « était arabe mais à la longue elle se corrompit et se « transforma en *souryâniyy*, mot dérivé de *soûriyah*, « qui est le nom du pays que nous appelons la terre « de l'Ile (la Mésopotamie) : c'est ce pays-là qu'ha- « bitaient Noé et son peuple avant le déluge. La « langue souryâniyy ressemblait à de l'arabe mal « parlé. Or cette langue était celle de toutes les per- « sonnes qui entrèrent dans l'arche de Noé, à l'excep- « tion d'un seul individu qui avait nom Djourhoum; « car ce Djourhoum parlait l'arabe primitif. Après le « déluge, Iram fils de Sâm (Aram fils de Sem) épousa « une des filles de Djourhoum, qui parlait la langue « de son père; d'où il advint que l'arabe se transmit « aux fils d'Iram, Awfs (Us) père des tribus de Ad et « Abîl, et Djâthir (Gether) père des tribus de Tha- « moûd et Djadîs. La tribu de Ad est encore appe- « lée Djourhoum, du nom de son aïeul maternel. « Quant à la langue souryâniyy, elle se conserva dans « la postérité d'Arfakhschadh (Arphaxad), autre fils « de Sâm, et se transmit de père en fils jusqu'à

« Ckahhtân (Joctân), l'un de ses descendants, qui « habitait le Yaman. Vinrent ensuite dans le Yaman « les enfants d'Ismaël, de qui les enfants de Ckahhtân « apprirent la langue arabe. »

D'après cette tradition, l'arabe primitif (fort différent de l'arabe de Mahomet) serait une langue araméenne; et c'est ici le lieu d'observer que dans l'idiome de Isfôr (Zhafâr), *ber*, dérivé de *mbéra*, veut dire fils. Quant à l'autre langue sémitique, qu'Abdalmalik appelle Souryâniyy, il paraît, comme nous allons le voir, que les Joctanides y renoncèrent à une époque extrêmement reculée. Si elle se conserva quelque part, ce fut sans doute dans la Mésopotamie et la Chaldée.

Abdalmalik prétend que les enfants de Ckahhtân, qui parlaient primitivement cette langue, apprirent l'arabe des enfants d'Ismaël. De quel arabe veut-il parler? Remarquez que selon l'opinion généralement reçue, Ismaël apprit l'arabe des Djourhoumides, chez lesquels il s'établit; or il y a eu deux races de ce nom. Voici ce qu'Aboulféda nous apprend au sujet de l'une et de l'autre : « Le nom « de Djourhoum s'applique à deux peuples bien « distincts : l'un est *Djourhoum aloûlâ* (Djurhumidæ « priores), peuple contemporain des Adites qui a « disparu du monde, et dont l'histoire est perdue « aussi bien que la postérité; l'autre est *Djourhoum « atthâniyah* (Djurhumidæ posteriores) qui descen- « dent de Djourhoum, frère de Yâroub et fils de « Ckahhtân. De ces deux frères, l'un, Yaroub, régna

« sur le Yaman, l'autre régna sur le Hhidjâz. » Selon cette opinion, la dynastie des Djourhounides postérieurs, qui subsistait encore vers la fin du second siècle de notre ère, aurait commencé beaucoup plutôt qu'on ne le suppose généralement. Ce fut, dit-on, de ces derniers Djourhoumides qu'Ismaël apprit l'arabe. Mais quel arabe? Les docteurs musulmans veulent que ce soit l'arabe du Coran; — je ne m'y oppose pas, — et à cet effet ils font Ismaël contemporain d'un certain Moûdâd, bisaïeul de celui en qui finit la dynastie Djourhoumide. Un pareil anachronisme peut passer en pays musulman, mais non en pays chrétien. Au reste, je ne crois pas qu'il fût nécessaire. Quoique la langue du Coran soit assurément la dernière de celles qui ont eu cours en Arabie, je l'estime d'une haute antiquité. « Almodad est un des fils de Joctân (*Gen.* x, 26); or ce nom n'est ni hébreu, ni chaldaïque, ni hhimyarique; il est arabe : car le hhimyarique rejette le *lâm* de l'article aussi bien que l'hébreu et le phénicien, et puisqu'Aboulféda nous apprend que les anciens rois du Hhidjâz étaient issus de Joctân, rien n'empêche de supposer qu'Almodâd était un de ces rois; on peut même le faire contemporain d'Abraham, en observant qu'il pouvait bien être descendant de Joctân, mais non son fils immédiat, puisqu'il porte un nom pris d'une autre langue que celle de son père. — Le Hadhôrâm de la Bible, autre fils de Joctân, est identifié avec Djourhoum par Ibn-abd-Rabbouh.

Selon mon humble opinion, les enfants de Ckahhtân ou Joctân n'ont adopté l'arabe des enfants d'Ismaël qu'à l'époque de l'invasion de l'islamisme; encore y en a-t-il des milliers qui ne le savent point et ne le comprennent point à l'heure où je vous écris. — Quant à la langue qui superséda le Souryâniyy des Joctanides dans l'Arabie méridionale, immédiatement après l'époque de Ckahhtân, ce n'est pas l'arabe de l'Alcoran, mais, comme vous allez le voir, l'arabe de Hhimyar, que les docteurs musulmans disent être le même que celui de Ad, de Thamoûd, et des Djourhoumides *priores;* — ainsi, lorsque les interprètes de l'Alcoran expliquent ces mots : *Kalâmoun ârabiyyoun moubînoun*, par ceux-ci : *Kalâmou Djourhoumin*, ce dernier nom doit s'entendre des Djourhoumides postérieurs. — Les docteurs musulmans auraient bien voulu pouvoir établir la priorité de leur langue sacrée sur les autres; mais leurs aînés, les Arabes du Yaman, étaient là, tout prêts à leur donner un démenti. Alors qu'ont-ils fait? Ils ont abusé de l'immense compréhension de cette épithète d'*arabe*, pour l'appliquer à deux langues totalement différentes, ou du moins aussi différentes que peuvent l'être deux langues sémitiques, et ils ont dit : l'*arabe numéro un* pour l'arabe du Yaman, et l'*arabe numéro deux* pour celui du Hhidjâz. Selon Abdalmalik « la langue primitive tait arabe; » il aurait pu dire comme nous : « était l'arabe, » avec l'article; mais il ne l'a pas osé. Un peu plus loin,

en parlant de Djourhoum, il dit : « sa langue était « l'arabe *prior* (*alârabiyyou lawwal*) [sic]; » or l'arabe *prior* suppose l'arabe *posterior*, tout comme les Djourhoumides *priores* supposent les Djourhoumides *posteriores*. — Au reste, quelques docteurs ont avoué franchement, comme nous allons le voir, ce que tout le monde savait.

Voilà donc déjà, dans le midi de la péninsule arabique, une langue différente de celle de l'Alcoran; mais ce n'est pas la seule, puisque, suivant Abdalmalik, Ckahhtân parlait le souryâniyy. *A priori* je ne crois pas que ce fût le syriaque, quoique les chrétiens de Syrie nomment ainsi leur langue sacrée (par respect pour le grec qui est celle des Évangiles), mais plutôt une langue intermédiaire entre l'ancien chaldéen et la langue de Canaan, ou l'hébreu.

Je continue les citations du Mouzhir.

« Suivant Ibn-Dihhyah, la dénomination d'arabe « s'applique à des nations très-distinctes. La pre- « mière est celle des Arabes *âribah* ou *ârbâ* (c'est-à- « dire des Arabes par excellence) : ce sont les Arabes « purs (*Khoullass*), lesquels comprennent neuf tribus, « toutes de la postérité d'Iram, fils de Sâm, fils de « Noûhh, et dont voici les noms : Ad, Thamoûd, « Oumayyim, Abîl, Tasm, Djadîs, Amlick, Djour- « houm et Wabâr. Ce fut d'eux qu'Ismaël apprit « l'arabe. » — Cela est contraire à l'opinion généralement reçue; car il ne peut être question ici que des Djourhoumides *priores*. — « La seconde nation est

«celle des Arabes *moutaârribes*, mot que le Ssahhâhh explique par ceux-ci : *alladhîna laysoû bikhoullass*, ceux qui ne sont pas purs; ce sont les descendants de Ckahhtân. La troisième nation est celle «des Arabes *moustarribes*, mot que le Ssahhâhh définit comme le précédent; c'est la postérité d'Ismaël; ce sont les enfants de Maâdd, fils d'Adnân, «fils d'Oudad[1].» —

— «Ibn-Dourayd a dit dans le dictionnaire intitulé *Djamharah* : les Arabes *âribah* comprennent «sept tribus : Ad, Thamoûd, Imlick ou Amlick, «Tasm, Djadis, Oumayyim et Djâcim. La majeure «partie de ces tribus s'est éteinte; il en reste à «peine quelques traces disséminées parmi les mo«dernes...» Et il ajoute : «Le fils de Ckahhtân fut «nommé *Yâroub* (il parle arabe) parce qu'il est le «premier de sa race dont le langage ait passé du «Souryâniyy à l'arabe, et c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles du Ssahhâhh : Le premier qui «ait parlé l'arabe est Yâroub fils de Ckahhtân.» — Effectivement les Arabes *âribah*, ou Arabes de pur sang, avaient dû parler cette langue avant lui. Mais Ibn-Dourayd aurait pu ajouter qu'il ne s'agit pas ici de l'arabe du Coran; il craignait apparemment d'être trop explicite ou d'appeler *arabe* une autre langue que celle de Dieu. — Continuons et ne perdons pas de vue que la question des langues est intimement liée à celle des races. — «Quelques-

[1] Ou *Dedân* (*Genèse*, x, 7, et xxv, 3). Je développerai cette idée dans un mémoire à part.

« uns ont observé que l'arabe comprend deux lan-
« gues (non pas deux dialectes) : l'une est l'arabe
« de Hhimyar, que l'on parlait au temps du pro-
« phète Hoûd (Heber) et avant lui, et dont il reste
« encore quelque chose de nos jours; l'autre est l'a-
« rabe prepremeut dit, ou la langue dans laquelle
« l'Alcoran a été révélé. »

Ce dernier passage est formel et nous montre à quelle hauteur il faut reporter la langue hhimyarique dans l'échelle des siècles. Ce n'était pas la langue de Mahomet, ce n'était pas la langue de Ckahhtân, mais bien celle que l'on parlait dans le Yaman lorsque Ckahhtân vint s'y établir, et que son fils Yâroub adopta, tout comme les fils et neveux de Mouhhammad-Aliyy-pacha ont adopté la langue des Arabes qu'ils gouvernent. C'est celle de la plus ancienne des trois races qui ont habité l'Arabie. Cela posé, lorsque l'on vient à réfléchir que Ckahhtân, chef de la race intermédiaire, est identifié avec le Joctân de la Genèse, et qu'il n'y a que quatre générations entre ce Joctân et Noé, on est tenté de dire du hhimyarique ce qui a été dit de l'arménien; « que cette « langue se parlait avant le déluge »; et si la multitude des articulations diverses et des sons différents est un caractère d'ancienneté, aucune langue, je crois, ne peut sous ce rapport entrer en rivalité avec le hhimyarique : car j'ai déjà distingué dans cet idiome trente-quatre ou trente-cinq articulations ou consonnes, outre six voyelles pures, et autant de

voyelles nasales, sans compter les *scheva* ou semi-voyelles.

Mais Ckahhtân, fondateur de la colonie Joctanide, parlait une autre langue, le souryâniyy, ou la langue de Soûriyah, qui est la Mésopotamie. Il était, comme les Abrahamides, de la tige d'Arphaxad. De ces deux données nous pouvons inférer que sa langue était voisine de celle que parlait Abraham avant son établissement dans la terre de Canaan, ou de celle que parlait Laban (*Gen.* XXXI, 47): c'est la langue que nous appelons dans nos écoles *araméenne*, du nom du pays où elle se parlait, et sans avoir égard aux généalogies. Pour moi, quand j'ai nommé la langue de Ad et Thamoûd *araméenne*, je n'ai eu égard qu'à leur extraction d'Iram ou Aram fils de Sem (selon les traditions arabes), et nullement au pays dont ces tribus étaient originaires; c'est du point de vue arabe, et non du point de vue biblique que j'ai employé cette dénomination; car elle ne rend ma pensée, ni dans le sens biblique, ni dans le sens philologique adopté par nos hébraïsants. Quant à la langue de Canaan ou des Phéniniciens, qui est à très-peu près l'hébreu, nous l'appelons sémitique, et je crois que nous avons raison. Mais il est bon d'observer que les Hébreux n'eussent point adopté cette dénomination. A leurs yeux Canaan était fils de Cham et frère de Chus. Or Chus ou Coûsch, ou Khoûsch, considéré comme nation ou région, comprenait selon une des opinions reçues au temps de Moïse, le pays

de Sabâ, le pays où Joctân alla s'établir, et où les Adites étaient établis avant lui; rappelez-vous qu'au rapport d'Hérodote, les Phéniciens étaient venus des bords de la mer Érythrée, et qu'en cela il est d'accord avec la Bible; car deux frères partent ordinairement du même point. Je suis donc fondé à considérer l'idiome que l'on parle aujourd'hui à Mirbât et Zhafâr comme un reste de la langue de Chus ou Coûsch ou Khoûsch, d'autant plus qu'on y trouve un assez grand nombre de mots hébreux étrangers à l'arabe[1]. C'est une sœur de l'hébreu et une sœur aînée. Cette langue devait avoir cours dans l'Éthiopie comme dans l'Arabie méridionale. Je ne puis pas vérifier cette induction, parce que

[1] On s'est beaucoup disputé, et l'on se dispute encore, sur ce qu'il faut entendre par le pays de Chus, 1° parce qu'une portion du territoire auquel les Hébreux appliquaient ce nom est situé sur la limite du Noir et du Rouge, c'est-à-dire de Cham et de Sem; 2° parce que la nation représentée par ce même nom s'étendait, à une époque voisine du déluge, depuis les bords de l'Euphrate jusqu'en Abyssinie. Ainsi Nemrod était fils de Chus, ce qui ne veut pas dire que Nemrod était Éthiopien, encore moins qu'il fut nègre, mais que la nation à laquelle il appartenait occupait l'Éthiopie et sut s'y maintenir. Les Joctanides la remplacèrent dans l'Arabie méridionale, mais non dans l'Éthiopie ou Abyssinie qui, pour cette raison, conserva le nom de Chus, à l'exclusion des autres contrées primitivement occupées par les Chusites. Dès le temps de Moïse, il y avait trois opinions sur Saba, dont deux se trouvent représentées au chapitre x de la Genèse, l'une au verset 7, l'autre au verset 28. Suivant la première, Saba est fils de Rama, fils de Chus; selon la seconde, il est fils de Joctân; — sous un point de vue, petit-fils, — sous l'autre, fils immédiat; — effectivement Chus est plus vieux que Joctân. — Chus représente les Arabes *âribah*, qui possédaient l'Abyssinie, et Joctân les Arabes *moutaarribah*.

j'ai fait cadeau de ma bibliothèque éthiopienne à des gens qui en avaient plus besoin que moi, mais je suis certain d'avance qu'elle se vérifiera.

Cet idiome adopté par Yâroub, à l'exclusion de celui de Ckahhtân son père, est appellé *hhimyarique* par les Arabes moutaârribes, contemporains de Mahomet, du nom de Hhimyar, l'un des descendants de Yâroub, chef d'une longue dynastie et d'une multitude de tribus. — Aujourd'hui cette épithète ne serait comprise, ni des moutaârribes de Zhafâr, ni des moustâribes du Hhidjâz. Les premiers nomment leur propre idiome *ehhkili;* les autres l'appellent *mahri,* et plus spécialement *ckrâwi* ou *grâwi,* quand il s'agit de la langue parlée à Mirbât et Zhafâr. Les habitants de cette dernière région comprennent deux castes, l'une dominante, l'autre subjuguée; or le nom d'ehhkili n'appartient réellement qu'à la première; celui de la seconde est *Shhari,* mot qui paraît venir de *Shhèr,* nom de la montagne où croît l'encens. Sur la carte de Danville, cette région est appelée Sochor, sans doute d'après un auteur ancien et avec raison. La première articulation du mot *Shhèr* ne peut se rendre ni en arabe, ni en français, et je la représente par un س *sîn* avec un point en dessous : سحَر, سحَرِى. Elle remplace le ش *schîn* de quelques mots arabes; exemple : عسيرت *ècîrèt,* dix. Dans ma lettre précédente j'ai eu tort d'écrire صحَارى

Je suis bien loin de croire que cette langue se

soit conservée sans altération depuis l'époque de Noé jusqu'à nos jours[1]; mais je suis persuadé

[1] Elle a dû même se modifier sensiblement depuis l'époque hhymiarique, ou bien les renseignements que nous donne le Ssahhâhh sous la racine وثب sont en partie erronés; car le mot ثِب ou ثُب *thib* ou *thob*, signifie en ehhkili *rejoins la troupe* (la troupe armée) ou bien *aux armes!* c'est-à-dire précisément le contraire du sens donné par le Ssahhâhh. Voici ce qu'il dit :

« *Thib*, qui en arabe veut dire *saute*, signifie *assieds-toi* dans la « langue de Hhimyiar. Assmaïyy rapporte qu'un bédouin s'étant présenté à un des rois de Hhimyar, ce roi lui dit : *thib* (assieds-toi); « mais l'Arabe comprit *saute*, et sauta si bien qu'il se cassa le cou. « (Le *Ckâmous* nous apprend sous la racine جمر que le roi se trou« vait sur un lieu élevé, et que l'action se passait à Zhafâr.) Instruit « du malentendu, le roi dit : ليس عندنا عربيّت *laysa indanâ* « *arabiyyat* (l'arabe n'a point cours chez nous), en faisant sonner « dans la pause le *ha* final de عربيّة comme si ce fût un *ta* ت; « car c'est ainsi que parlent les Hhimyarites. — Ils donnent l'épi« thète de موثبان *mawthabân*, mot dérivé de la racine *wathab*, à « ceux de leurs rois qui ne suivent point l'armée en temps de guerre. » — Une note marginale m'apprend que le roi dont parle Assmaïyy était Amr, fils de Toubba, et qu'il fut appelé موثبان — roi fainéant — parce qu'il ne faisait point la guerre en personne. —

Il est certain que le *ta* ت remplace dans la langue ehhkili le *ha* final de plusieurs mots arabes, ainsi عشرة (dix) fait en ehhkili عسيرت; — إسّوف *essôf* (les cheveux) fait au singulier سفيت *sfét* (un seul cheveu), en arabe شَعْرة. Mais quant au mot ثِب, il s'emploie, à ce que m'a dit Mouhhsin, pour avertir un homme qui n'a pas entendu le cri de guerre, et l'engager à rejoindre l'armée; il le rend par ces mots arabes : ادرك, الحق. — *Assieds-toi* se dit en ehhkili سكان *skéf*. Au reste, pour savoir au juste à quoi s'en tenir sur cette difficulté, il faudrait pouvoir consulter les *vieux* de la montagne où croît l'encens.

qu'elle est du nombre de celles qui ont subi le moins de changements, 1° parce que toutes les races qui se sont succédé dans la péninsule arabique *ont eu* horreur des mésalliances : Ahhmad-pacha, gouverneur du Hhidjâz, n'obtiendrait pas la fille d'un bédouin en mariage; 2° parce que l'invasion persane, qui succéda à l'invasion éthiopienne au temps de Mahomet, ne put pas affecter sensiblement la langue nationale des Hhimyarides. Ce qui lui a fait le plus de tort, c'est l'islamisme; mais il est bon d'observer que les peuplades indépendantes de l'Arabie ont beaucoup mieux résisté à la religion nouvelle que la plupart des grandes nations placées en dehors. Ce n'est que tout dernièrement, et par suite de l'invasion du Wahhabisme, que les habitants de l'Assîr sont devenus musulmans. Auparavant, les montagnards d'un certain canton de l'Assir faisaient coucher les voyageurs avec leurs femmes, ce qui leur avait valu le surnom de مرقّدين *mourackidîn* (ceci du reste était considéré chez les païens comme une anomalie.)—Encore à présent, on sacrifie des vaches, comme dans le paganisme, sur le tombeau du patriarche Ssâlihh (Salé, père de Héber, *Gen.* x, 24), qu'ils supposent fils de Hoûd (Héber), et dont l'emplacement est auprès de Hhâcik; car pour le tombeau de Hoûd, il est, dit-on, dans le Hhadramaut. — Les victimes sont presque toujours volées; il en résulte une noble émulation, qui est toute au profit des mânes du patriarche;

car si je viens à savoir que mon voisin m'a pris une vache pour l'immoler au prophète, je n'aurai ni repos, ni contentement que je n'en aie immolé deux des siennes; et c'est ainsi que depuis quatre mille ans le sang coule tous les jours autour de la tombe de Ssâlih. Y a-t-il dans l'univers entier un mort plus favorisé que celui-là?—

Je reviens à l'histoire de Moudâd, roi de la Mecque.

Parmi toutes ces tribus d'Arabes primitifs dont Ibn-Dihhyah et Ibn-Dourayd nous ont transmis les noms, il en est une qui reparaît de la manière la plus inattendue à deux ou trois époques assez voisines des temps historiques, sur lesquels nous pouvons obtenir quelques renseignements distincts. C'est la tribu des Amâlick ou Amalécites; car le nom hébreu coïncide, lettre pour lettre avec le pluriel arabe de Imlick ou Amlick. — Il est vrai qu'elle ne fait que passer; elle paraît un instant sur la scène et puis disparaît. On ne sait d'où elle est venue, on ne sait ce qu'elle est devenue, et l'on n'en entend plus parler.

Maintenant, veuillez bien répondre à cette question : ne serait-il pas étonnant que les Arabes, au temps de Mahomet, n'eussent conservé aucun souvenir, —je ne dirai pas historique, — ce serait trop exiger, —mais au moins fabuliforme, de la fulminante invasion des Romains conduits par Ælius Gallus? Il est vrai que cette invasion d'Ælius Gallus ne fut pour les Romains qu'une promenade mi-

litaire sans conséquence; mais le seul passage de ce torrent de glaives, du nord au sud et du sud au nord de la péninsule, était de nature à frapper l'imagination des Arabes; et si leur vanité ne leur permettait pas d'éterniser la mémoire de leurs défaites, il y avait de quoi la consoler dans la mortalité qui réduisit à néant les résultats de l'expédition. Ils ne furent pas assez forts pour défendre leur territoire; mais le territoire défendit ses habitants, et d'après les idées reçues alors comme à présent, ils pouvaient dire hardiment que Dieu s'était déclaré pour eux : or je crois qu'ils l'ont dit.

L'expédition d'Ælius Gallus se rapporte au temps des Djourhoumides postérieurs. Dans la tradition que vous allez lire, il n'est question que d'une seule invasion pour toute la durée de cette dynastie, invasion d'un peuple que les Arabes ne connaissent point, et qu'ils nomment Amalécites : 1° parce qu'il faut bien lui donner un nom; 2° parce que, dans l'opinion populaire, les Amalécites sont une race de géants, ce qui sauve l'amour-propre national, et en particulier celui des bédouins du Hhidjâz, lesquels n'ont pas la moindre prétention à une stature gigantesque, et se contentent d'être fort maigres et assez bien faits de leur personne. —Voyez ce que dit Aboulféda des Amalécites, page 178 de l'*Historia anteislamica*. Selon lui, les Pharaons d'Égypte étaient Amalécites. —Veut-il parler des Hyscos?

Je retrouve les Amalécites dans une autre circonstance où il y a encore invasion.

Après celle d'Ælius Gallus, je n'en connais pas de plus funeste aux Arabes que celle de Sapor Dhou'lactáf. Ouvrez l'*Historia anteislamica*, à la page 122, vous y lirez ce qui suit :

« Post Amru-al-Kaisum, regnavit filius ejus « Amru qui coævus fuit Saporis Dhu'l-acthafi. Huic « in regno successit *Aus* filius *Kalami* Amalecita, et « post hunc alius quidam ex Amalecitis. »

Ici les Amalécites sont ou des Persans ou des gens à leur solde. Remarquez que Ckalâm ou Ckilâm ou Ckoullâm (de quelque manière qu'on le prononce) n'est point un nom propre arabe. — Ailleurs, page 84, Aboulféda donne un précis de l'invasion de Sapor Dou'lactâf, d'après un historien persan, qui, comme de raison, ne se doute pas des Amalécites. Un Amalécite, roi de Hirâh!... Pour son compte ou pour celui du roi de Perse?—Ce seul mot, à cette époque et en ce lieu, indique violence et ravage, il est synonyme de *Vandale*. — N'allez pas vous figurer que j'épouse la querelle des Arabes contre les Persans; je ne me sers de cette odieuse épithète que pour rendre la pensée des premiers.

Si les Arabes d'à présent, qui voient chaque année des musulmans de toutes les parties du monde, appellent encore Gog et Magog (Yadjoudj wa Madjoûdj) tous les peuples situés au nord de la mer Caspienne, faut-il s'étonner que dans leurs

vieilles légendes ils aient appelé Amalécites, et les Romains d'Ælius Gallus, et les Persans de Dhoul-actâf?

Je ne m'étais point trompé dans ma dernière lettre, en signalant comme une anomalie le petit nombre de degrés contenus dans la généalogie de Hhârith-ibn-Zhâlim. Le *Ssahhâhh* m'a fourni les deux degrés qui me manquaient pour que Hhârith fût plus jeune que Khâlid d'une génération. Voici la généalogie de Hhârith :

Alhhârith, fils de Zhâlim, fils de Djadhimah, fils de Yarboû, fils de Ghayzh, fils de Mourrah, etc. (le reste comme dans ma troisième lettre).

Quant au Noûman, fils de Mondhir, qui m'a donné tant de souci, je l'ai retrouvé sur la mer Rouge dans un petit ouvrage anglais à l'usage des touristes. La liste des rois de Hhîrah y est insérée d'après l'*Historia præcip. Arab. regum* de Rasmussen, ouvrage imprimé à Copenhague en 1817, et dont je n'avais pas connaissance. Le savant Danois a eu sous les yeux le texte complet de Hhamzah d'Ispahan, texte que M. de Sacy regrettait de ne pas pouvoir consulter, dans un mémoire fort antérieur à l'ouvrage du Danois. L'époque de l'avénement de notre Noûman est fixée, dans le catalogue de Rasmussen, à l'an 500 de Jésus-Christ, 71 ans avant la naissance du prophète, et suivant ce même catalogue, la durée de son règne n'eût été que de quatre ans. Je soupçonne quelque erreur dans cette chronologie; mais si mon soupçon est fondé, l'er-

reur ne va pas au delà de 18 ans. Vous vous rappelez que j'ai placé le meurtre de Khâlid en l'an de Jésus-Christ 521, ou 50 ans avant la naissance de Mahomet. J'ajouterai ici que selon une tradition du plus haut intérêt, que M. Perron vous fera bientôt connaître, Toubba le jeune, celui qui assiégea Médine, était contemporain de Khâlid-ibn-Djafar et de Ckays-ibn-Zouhayr, et qu'on lit ce qui suit dans le *Ckâmoûs* sous la racine قوس :

وَذُو ٱلْقَوْسِ سِنَانُ بْنُ عَامِرٍ لِأَنَّهُ رَهَنَ قَوْسَهُ عَلَى أَلْفِ بَعِيرٍ لِلْحَارِثِ بْنِ ظَالِمٍ ٱلنُّعْمَانَ ٱلْأَكْبَرَ

On peut conclure de ce passage que le Noûman, contemporain de Hhârith-ibn-Zhâlim, n'est pas Aboû-Ckâboûs; mais il ne faut pas non plus l'identifier avec Noûman-le-Borgne, parce que cela reporterait le commencement de la guerre de Dâhhis à une trop grande distance de l'islamisme.

En donnant, dans ma seconde Lettre, le terme تُضُع pour un mot dont les lexicographes arabes n'avaient point eu connaissance, je commettais une erreur que j'ai déjà relevée; il se trouve dans leurs dictionnaires sous la racine وضع. Quant au mot يَبْن que portaient mes trois exemplaires de l'*Aghâniyy*, il paraît qu'il faut le lire يَتْن *yatn*, en changeant les points de place. Je dois ces renseignements au Schaykh Mouhhammâd dont je viens de recevoir une lettre pleine de science et de bonne volonté.

Je me suis livré à une longue dissertation sur la visière des Arabes, et les mots مِغْفَر, تقنّع etc. pag. 32, et 33 de ma lettre à M. B. Duprat, et cela faute d'avoir lu l'ouvrage de Niebuhr. Grâces à Dieu, cette dissertation m'a conduit à bon port, et pourtant je la regrette, parce que l'on doit regretter le temps employé à crocheter une porte ouverte. Voici ce que je lis à la page 239 de la description de l'Arabie :

« Les bédouins ou Arabes errants sont guerriers ; « ils font leurs campagnes sur des chevaux ou sur « des chameaux. Leurs armes sont le sabre, une « lance, un grand couteau qu'ils portent au-devant « du corps, et chez quelques-uns un mousquet à « mèche. Ils portent une cuirasse, c'est-à-dire une « cotte d'armes tissue de fils de fer et un casque « avec un *manteau* (sic), *aussi de mailles de fer, qui « leur tombe sur les épaules, et qui étant affermi par « devant avec une cheville, leur couvre le visage excepté « les yeux.* »

Cette armure venait sans doute de la Perse ou de l'Inde, et vos héros doivent en avoir porté de semblables.

Ma quatrième Lettre sur les Arabes termine une série et en ouvre une autre. Dans la première, dont M. Perron a pris la suite, je crois avoir mis hors de doute qu'en fait de textes arabes, on ne peut

rien publier de plus intéressant que l'*Aghâniyy* et le *Kitâb-alickd*. Eh bien, Monsieur, les civilisateurs de l'Égypte s'opposent à cette publication; je vous les dénonce à vous et à l'Europe.

Je vous ai parlé de l'entreprise typographique de deux Algériens, Ahhmad-Effendi et Hhâddj-Hhaçan, et du vif intérêt que j'y prends, intérêt purement scientifique, comme vous le savez. Au moment où je quittais l'Égypte pour l'Arabie, ils étaient en train d'imprimer à leurs frais les textes que je regarde comme les plus dignes de voir le jour, et leurs travaux marchaient avec un succès inespéré, lorsque Moukhtâr-Bey, ministre de l'instruction publique, s'est avisé de faire main basse sur leurs presses. Moukhtâr-Bey a étudié, — ou du moins séjourné — en France.... L'on voit par ce trait combien il a profité de son séjour, et quel intérêt il porte à l'instruction publique de l'Égypte. Heureusement pour nous, le consulat du Caire est géré en ce moment par un homme énergique, et qui sait au besoin forcer les Turcs à respecter nos droits. M. Tippel est monté à cheval, a fait restituer sur l'heure les objets saisis, et chasser les soldats de l'imprimerie de nos protégés. Cependant les travaux sont suspendus, en attendant la décision qui doit venir d'en haut. — Notez bien qu'Ahhmad-Effendi n'avait monté son imprimerie que sur l'assurance qui lui fut donnée par M. de Lesseps, que le gouvernement du pacha ne pouvait l'inquiéter en aucune manière. C'est du moins ce

qu'il m'a dit, lui Ahhmad-Effendi. — Au reste, ce contre-temps ne m'étonne point. Une noble industrie, une industrie indépendante peut-elle s'exercer tranquillement en présence de gens qui ne vivent que d'intrigues, et qui, malgré les louables efforts de leur maître pour les civiliser, veulent absolument s'en tenir au régime antique et scorbutique de la faveur?

C'en est assez sur ce triste sujet. Revenons à l'histoire ancienne d'Arabie, plus récréative que l'histoire moderne de l'Égypte, et donnons d'abord la tradition relative à Moudâd; après quoi nous finirons, ainsi que nous avons commencé, par une journée du *Kitâb-alickd.*

(La suite au prochain numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Examen critique de l'ouvrage intitulé : *Die altpersischen Keilinschriften von Persepolis, etc.* von Dr Chr. Lassen.

(Suite.)

M. Lassen se place immédiatement au centre de son sujet. Il trace rapidement les limites géographiques dans lesquelles se trouvent les inscriptions cunéiformes, et montre ces limites, d'abord res-

treintes à celles des monarchies assyrienne et médique, s'étendant avec la domination des Perses et comprenant dans leur plus grand développement toute l'Asie antérieure. C'est une observation dont le mérite lui appartient, que, placé dans ces limites entre le système des écritures sémitiques et celui des écritures indiennes, le système des écritures cunéiformes complète l'ensemble des moyens connus en Asie à cette haute époque de traduire et de fixer par des signes la parole humaine. L'observation est parfaitement juste en tant qu'elle se rapporte aux grandes divisions de l'ancienne paléographie asiatique; je me réserve seulement d'examiner ailleurs si les limites étaient précisément définies, et si l'un de ces systèmes, à raison peut-être de son antiquité, peut-être des nombreuses migrations qui le portèrent dans des contrées lointaines, n'a pas prévalu pendant plusieurs siècles dans les limites assignées aux deux autres systèmes.

En considérant de quelles tentatives antérieures il peut aider les siennes, de quel point de départ il peut faire procéder ses recherches, M. Lassen n'hésite pas à reconnaître que les travaux de M. Grotefend offrent seuls des résultats constants et suivis qui puissent servir de base à un déchiffrement; c'est pour l'auteur l'occasion de rendre à l'ingénieuse découverte de ce savant un hommage dont ne peut se dispenser aucun de ceux qui viennent après lui à l'étude de cette grande question. Mais tout en reconnaissant ce que la lecture proposée par

M. Grotefend a d'utilement applicable, M. Lassen en signale immédiatement les imperfections, les lacunes, les invraisemblances et les témérités; il lui reproche surtout de ne point donner les éléments d'une langue qui puisse servir à l'interprétation des textes persépolitains; c'est là un signe manifeste de l'insuffisance de cette lecture, qui n'est que partiellement exacte, et dans laquelle il devient nécessaire de distinguer les valeurs certaines de celles qui sont douteuses ou évidemment fausses. Cette lecture doit être rectifiée; elle peut l'être par une nouvelle recherche suivie avec plus d'ordre et de précision, aidée de plus puissants secours; c'est surtout à concilier les données de déchiffrement avec les principes de la philologie et leurs applications que M. Lassen annonce l'intention de consacrer spécialement ses propres études, destinées, dit-il modestement, plutôt à continuer qu'à contredire celles de M. Grotefend. Aussi est-ce dans cet esprit qu'il répare d'abord une grave omission de son prédécesseur, qui n'a exposé dans aucun de ses mémoires les principes de recherche desquels il a obtenu la détermination des valeurs adoptées, et qui a ainsi privé sa lecture d'une autorité qu'elle peut demander à l'évidence pour les noms royaux, mais qui lui manque absolument pour toutes les autres parties des inscriptions, dont le sens ne se donne pas, comme ces noms propres, à une heureuse inspiration. On ne saurait méconnaître que M. Grotefend n'ait dans presque tous les cas procédé rationnelle-

ment du connu à l'inconnu, en se servant des valeurs déterminées avec certitude pour essayer d'obtenir par conjecture celles des caractères non encore déchiffrés auxquels elles se trouvaient entremêlées dans la plupart des mots. Mais ce que cet emploi de la divination, qui n'était limité par aucune donnée probable sur le contenu des inscriptions, qui n'était dirigé par aucun principe philologique, devait avoir d'arbitraire et devait produire d'erreurs, peut facilement se présumer et se vérifier dans les résultats imparfaits qui en sont sortis. Le moyen était évidemment insuffisant; son extrême simplicité ne pouvait répondre à la variété infinie des combinaisons possibles. M. Lassen propose trois principes de recherche généralement applicables à toutes les études paléographiques, et nous fait connaître quel service lui a rendu chacun de ces principes pour la rectification de la lecture de M. Grotefend. Le premier consiste dans les inductions qu'on peut tirer de la comparaison des formes des caractères; cette comparaison ne peut s'établir hors d'un système d'écriture unique pour sa composition élémentaire et qui ne trouve nulle part d'analogies; entre les caractères de cette écriture même, tels qu'ils nous sont aujourd'hui connus avec des valeurs plus exactes, l'observation la plus attentive ne révèle pas, suivant M. Lassen, une seule ressemblance de formes qui soit due à une intention systématique[1]. Le second principe est la détermination de

[1] M. Lassen fait observer qu'un examen superficiel pourrait in-

la langue que présentent les inscriptions. M. Lassen considère ce moyen d'étude comme principal et comme celui qui a le plus de valeur dans la recherche, quand il est donné par des circonstances étrangères au déchiffrement; que la langue des inscriptions, dit-il, soit trouvée, que ce soit une langue connue ou du moins une langue dont les affinités ne soient point douteuses, les quatorze caractères obtenus de la lecture des noms royaux seront plus que suffisants pour trouver la valeur de tous les autres; mais ici la langue ne nous est pas moins inconnue que les signes qui l'expriment. M. Lassen observe judicieusement que la première place, toujours réservée sur les monuments de Persépolis aux inscriptions tracées avec les caractères cunéiformes du système le plus simple, est une distinction qui ne peut avoir été accordée qu'à la langue de la dynastie régnante, c'est-à-dire sans aucun doute à l'ancienne langue des Perses. Mais cette langue, dont quelques mots sont à peine

duire à penser que l'aspiration et la sibilation des lettres sont représentées dans cet alphabet par l'élément figurant deux pointes inclinées en sens différents et liées par leur sommet; il est en effet facile de réunir un certain nombre de lettres aspirées qui sont formées au moyen de cet élément; mais, pour se convaincre qu'il n'a point de valeur propre et qu'il ne saurait en communiquer une aux caractères dans la composition desquels il entre, il suffit de remarquer que plusieurs caractères non aspirés prennent aussi cet élément dans leur formation; ce sont les caractères *u* (cette voyelle est quelquefois virtuellement aspirée), *n*, *g*, *m'*, *z'*, suivant ma lecture, et *r''*, également suivant ma lecture. Enfin une lettre aspirée, *dh*, est dépourvue de cet élément.

venus jusqu'à nous, n'existe plus que dans les inscriptions mêmes dont nous voulons tenter l'interprétation : d'où faut-il attendre la révélation de cette langue antique? à quelle autre langue demanderons-nous des secours pour en obtenir l'intelligence? Une seule nous est connue d'une assez haute origine, d'un développement assez considérable dans le temps et dans l'espace, d'une influence assez incontestable sur l'étude des sciences religieuses en Perse, pour que nous puissions y chercher avec quelque espérance de succès les éléments ou du moins les plus intimes affinités de l'ancienne langue des Perses; cette langue est le zend, dont la connaissance ne nous a pas été non plus transmise par la tradition, mais dont tous les principes reposent dans ceux de la langue des Vedas. C'est déjà au zend que se sont adressées les recherches de M. Grotefend; mais M. Lassen annonce ici une notable différence entre l'emploi qu'il se propose de faire de cette langue et celui qu'en a fait son prédécesseur; il déclare vouloir user de ce secours moins pour le déchiffrement des inscriptions que pour l'interprétation du texte qui doit en résulter [1]. Je n'entrerai pas avec M. Lassen dans le détail des erreurs inévitables qu'a commises M. Grotefend dans l'application à des caractères dont il cherchait la valeur, d'une langue qui ne lui était accessible que dans les informes travaux d'Anquetil du

[1] *Ich verde mich eben dieses Hülfsmittels nicht so wohl zur Entzifferung des Alphabets als zur Erklärung der Wörter bedienen.*

Perron; il faut reconnaître une dernière fois, et il est à désirer que M. Grotefend reconnaisse lui-même que les secours dont il pouvait disposer étaient insuffisants, souvent trompeurs et qu'il lui était impossible d'obtenir un meilleur succès; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, l'antiquité se trouve et ne s'invente pas. M. Grotefend avait d'ailleurs supposé l'identité complète de la langue des inscriptions avec le zend; M. Lassen n'admet pas cette hypothèse, et sans insister longtemps sur des exemples qu'il aurait pu multiplier, si les lectures proposées par son prédécesseur ne prouvaient elles-mêmes contre le principe qu'il avait admis, il reconnaît qu'entre les deux idiomes il existe une connexion intime, une affinité d'éléments et de principes aussi grande que possible, qui atteint quelquefois l'identité, mais qui n'est certainement pas l'identité absolue; il trouve surtout la confirmation de cette opinion, dont aucune découverte ultérieure ne doit modifier le principe, dans ce fait d'orthographe remarquable que l'épenthèse des voyelles *i* et *u*, si fréquente et si régulière en zend, n'est pas connue dans le dialecte des inscriptions.

Le savant orientaliste invoque enfin en faveur de son opinion, déjà si bien établie, des témoignages historiques d'une haute importance, qui s'accordent à l'honneur et à l'avantage de la science avec les résultats qu'il a obtenus de ses propres recherches. Strabon rapporte d'après une autorité inconnue, mais probablement ancienne, et d'après

celle de Néarque qui est si imposante, que les peuples de la Médie et de la Perse, ceux de la Carmanie et ceux de la Bactriane et de la Sogdiane parlaient des langues à peu près semblables. M. Lassen trouve dans ces témoignages l'indication d'une distinction déjà anciennement établie entre les dialectes médique et persique auxquels se rapportait, suivant Néarque, le dialecte de la Carmanie, et les dialectes Bactrien et Sogdien qui s'étendaient dans le nord de l'empire des Achéménides; l'idiome sogdien était sans doute le zend; l'idiome persique et carmanien devait être la langue des inscriptions de Persépolis : cette division ethnographique et philologique me paraît très-probable, et je ne suis pas éloigné de l'adopter; mais je ne saurais, je l'avoue, reconnaître qu'elle soit contenue en principe dans le texte de Strabon auquel elle me paraît étrangère[1]; ce qui résulte seulement de ce

[1] Je cite cette phrase, où bien des notions ont été confondues par le géographe du Pont : Ἐπεκτείνεται δὲ τοὔνομα τῆς Ἀριανῆς μέχρι μέρους τινὸς καὶ Περσῶν καὶ Μήδων, καὶ ἔτι τῶν πρὸς ἄρκτον Βακτρίων καὶ Σογδιανῶν; εἰσὶ γάρ πως καὶ ὁμόγλωττοι παρὰ μικρόν. C'est la mention distincte que fait Strabon de l'Ariane confinant à la Médie et de l'Ariane septentrionale, voisine des Sogdiens, qui paraît avoir suggéré à M. Lassen la distinction qu'il suppose entre les dialectes de ces diverses contrées. Strabon voulant sans doute, suivant ses habitudes philosophiques, donner la raison de l'affinité de langage qui existait entre des peuples si distants, essaye de les réunir sous une commune dénomination ethnographique, qui suppose naturellement une commune origine; mais il n'opère ce rapprochement qu'en confondant les noms de trois contrées distinctes, l'*Arie*, dont la position n'est plus depuis longtemps incertaine; l'*Arianie* du Nord, dont la situation n'est pas encore bien déterminée, et l'*Ariane*,

passage, c'est que les différences dialectiques qui distinguaient ces idiomes provinciaux étaient assez légères pour que les conquérants macédoniens, philologues sans doute assez peu subtils, aient pu en observer les intimes et constantes affinités.

Le troisième principe de recherche était désigné

dont il étend les limites, d'un côté, jusqu'à la Médie, laquelle n'était séparée de l'*Arie* que par la Parthyène, de l'autre, jusqu'à la Bactriane et à la Sogdiane, qui avaient sans doute à l'orient la contrée encore si peu connue de l'*Arianis*. J'ai déjà indiqué ailleurs, en me réservant de donner à mon opinion tous ses développements dans un mémoire géographique, quelles étaient les véritables limites de l'Ariane; je n'emprunterai pas les témoignages qu'il me paraît nécessaire de produire ici à un autre auteur que Strabon lui-même : il écrit, d'après l'autorité d'Eratosthène, que l'Ariane était bornée à l'orient par l'Indus, et au midi par la mer (liv. XV). Cette délimitation est sans doute incomplète, mais on ne peut nier qu'elle ne s'applique mieux à une contrée littorale qu'à une contrée méditerranée, telle que serait celle dont les frontières septentrionales toucheraient en même temps à la Médie et à la Bactriane. Le même géographe rapporte que, dans son retour de l'Inde, Alexandre ordonna à Cratère de s'avancer dans l'intérieur des terres et de soumettre l'Ariane. Arrien, qui ne connaît pas cette dénomination géographique, mais qui fait mention de la même expédition, dit que Cratère reçut l'ordre de marcher, avec une partie de l'armée, sur la Carmanie : or il est certain que Cratère, dans cette marche, dut traverser, et probablement soumettre à la domination macédonienne, la Gédrosie, dont la partie septentrionale seulement avait été occupée par Alexandre à la suite de son expédition contre les Zaranges. A ces témoignages si graves, je pourrais joindre encore celui de Pline, qui étend l'Ariane sur le littoral de la mer Érythrée, depuis les bouches de l'Indus, et lui attribue les deux fleuves Tuberon et Arusace, qui coulaient dans la Gédrosie. Les limites de l'Ariane étaient donc les mêmes que celles de la Gédrosie, et c'est commettre une grave erreur que de les porter, par une simple conjecture ethnographique, jusqu'aux confins de la Médie et de la Bactriane.

à l'attention de M. Lassen par la découverte même de M. Grotefend; c'est, admise la condition de quelques caractères déjà déterminés, la recherche à l'aide de ces caractères des noms propres qui peuvent se rencontrer dans les inscriptions; de tous les procédés critiques c'est peut-être celui dont l'emploi est le plus délicat et dont le succès dépend le plus du concours heureux d'innombrables combinaisons que l'esprit ne peut toutes prévoir et que la mémoire ne peut toutes retenir d'un seul effort. Aussi, dit M. Lassen, sans vouloir attribuer à ce principe de recherche les résultats irrationnels et arbitraires qu'on peut lui faire produire, n'hésité-je pas à déclarer que s'il réussit à tout expliquer correctement, ce n'est pas son mérite, mais celui du hasard. Ce n'est cependant pas à une pareille cause, mais à la plus ingénieuse sagacité dirigée par la science la mieux réglée qu'il faut attribuer une découverte de ce genre, la plus importante qu'il fût peut-être donné de faire dans cette étude, découverte dont M. Lassen partage l'honneur avec M. Burnouf. Continuant ici encore M. Grotefend, le savant orientaliste a obtenu d'une suite de noms propres les valeurs de presque tous les caractères qui restaient à déterminer; cette suite de noms, si intéressante pour l'histoire, si utile pour la philologie, est le *catalogue* des peuples tributaires des rois de Perse qui se lit dans une des inscriptions copiées par Niebuhr et par Porter, et dont l'une des plus belles sculptures de Persépolis forme pour

ainsi dire le commentaire figuré. C'est à l'aide de ces moyens de critique et de quelques conjectures d'une heureuse audace, que M. Lassen a fait à la lecture de M. Grotefend toutes les corrections nécessaires; ces corrections sont de deux sortes, les unes ne portent que sur la valeur des caractères considérés isolément, les autres plus importantes et d'un caractère plus général, affectent la constitution orthographique du système d'écriture, et il en résulte une lecture absolument différente de la première. M. Lassen anime pour ainsi dire cette longue suite de caractères, où plusieurs consonnes viennent souvent se heurter ensemble et arrêter invinciblement la prononciation, en vocalisant au moyen d'un *a* bref inhérent chaque consonne qui n'est pas suivie du signe d'une autre voyelle; il remarque ce que cette analogie orthographique de la langue des inscriptions avec les langues de l'Inde a de satisfaisant pour l'esprit et de favorable aux rapprochements qu'il se propose d'établir entre l'antique idiome de la Perse et la langue zende, elle-même interprétée au moyen de ses affinités avec la langue des Védas. J'adopte le principe de cette réforme orthographique, mais j'exposerai dans la suite de ces observations comme j'en entends l'application, qui ne me paraît être dans la lecture de M. Lassen, ni assez étendue ni assez régulière; c'est de l'une de ses plus ingénieuses conjectures, que je m'autoriserai pour soumettre à son jugement quelques légères modifications, qui d'ailleurs intéressent

plus la théorie philologique que l'exactitude de l'interprétation.

Venant à l'appréciation des travaux de M. Saint-Martin sur les écritures cunéiformes, M. Lassen les juge avec une sévérité dont on ne peut malheureusement les défendre; il est cependant juste de remarquer que le savant académicien a le premier introduit dans la lecture des noms royaux deux nouvelles valeurs, celles des deux premiers caractères du nom de *viçtâçpa*, et que M. Lassen les a adoptées comme plus exactes que celles qui avaient été proposées par M. Grotefend. Il faut d'ailleurs reconnaître que cette découverte ne saurait entrer en comparaison, ni pour le mérite, ni pour l'intérêt, avec une simple conjecture qui fut pour cette étude une précieuse révélation, mais une révélation dont l'auteur ne comprit sans doute pas lui-même toute l'importance, puisqu'il négligea d'en profiter. Rask, savant ingénieux, qui n'a pénétré bien avant dans aucune des voies de la philologie, mais qui a laissé la trace de son passage à l'entrée de presque toutes, avait obtenu dans l'Inde une connaissance de la langue zende de beaucoup supérieure à celle qu'en avait rapportée Anquetil; en examinant les applications qu'avait voulu faire M. Grotefend de cette langue à l'interprétation des inscriptions cunéiformes, il fut naturellement conduit à rétablir aux places des génitifs pluriels les désinences *anâm* et *unâm* qui lui étaient familières, et le mérite de cette correction ne lui laissa plus de

doute, lorsqu'il observa que du rapprochement des deux consonnes *m* et *n* dans un mot dont on n'avait encore donné ni une lecture, ni une interprétation satisfaisantes, résultait la forme en apparence régulière du nom d'*Achéménide;* or il ne pouvait y en avoir un qui fût plus attendu dans la lecture des inscriptions : aucun de ceux qui connaissent l'importance philologique de ces deux lettres dans les langues arianiennes, ne méconnaîtra combien de découvertes heureuses pouvaient être contenues en principe dans cette première donnée; Rask ne l'ignorait peut-être pas, mais il n'essaya de faire aucun nouveau progrès dans l'étude des caractères cunéiformes.

Après avoir ainsi rappelé les secours qu'il peut emprunter aux travaux de ses devanciers, M. Lassen fait connaître les monuments auxquels doivent s'appliquer ses propres recherches; ils sont assez peu nombreux et tous assez connus pour que je puisse me dispenser d'en reproduire ici l'énumération. Je m'abstiens également d'examiner les principes de critique qui ont dirigé ce savant dans le choix des variantes que présentaient les copies de Niebuhr et de Ker Porter, ainsi que dans la restitution de la grande inscription copiée par C. Lebrun; l'appréciation de ces principes appartient à la critique générale des textes persépolitains, et l'occasion de remarquer combien l'application en est satisfaisante et s'accorde heureusement avec les faits philologiques se présentera trop souvent dans la suite de

ces observations, pour que je veuille anticiper sur une discussion qui peut seule être complète et éclairée de preuves suffisantes : mais je puis dire dès maintenant que M. Lassen défend avec succès les copies de Niebuhr des soupçons inconsidérés que M. Grotefend avait élevés contre leur exactitude, et rend à la mémoire du célèbre voyageur un hommage auquel s'associeront avec empressement tous ceux qui prennent intérêt à l'étude de l'antiquité orientale. Ce sont là les diverses observations que M. Lassen a exposées dans son introduction et qui lui ont paru nécessaires moins encore pour préparer la discussion et la dégager de toutes difficultés, que pour faire bien reconnaître dans quel état de la science il a entrepris ses recherches, quelle direction il leur a donnée, de quels secours il les a fait profiter, par quels principes de critique il les a réglées, et enfin par quel caractère particulier elles doivent se distinguer de celles qui les ont précédées.

L'ordre qu'a suivi M. Lassen dans la discussion d'un sujet si complexe n'est sans doute pas le plus systématique qu'il fût possible d'adopter; mais il est certainement le plus logique, et ce genre de mérite me paraît préférable à l'autre. Il eût sans doute été facile à l'auteur, après avoir trouvé ou confirmé ses résultats les uns au moyen des autres, de les présenter dans un ensemble systématique où ils eussent paru simultanément avec les avantages de leurs analogies et de leurs rapports, où tous les

faits eussent prouvé les uns pour les autres, où leurs connexions et leur divisions eussent été établies par des exemples prudemment choisis, où les incertitudes mêmes se fussent commodément dissimulées et comme perdues au milieu des exceptions : la découverte eût sans doute reçu de cette apparente régularité un nouvel éclat, mais l'utilité de son exposition n'eût pas été la même, et la critique, qui réserve toujours ses droits, n'eût pas hésité à déranger tout le système pour examiner chaque résultat dans l'ordre où il avait été trouvé et au milieu même des faits qui pouvaient lui servir de preuves. Le plan de M. Lassen est plus simple; sa méthode moins ambitieuse est plus sûre et plus satisfaisante pour l'esprit; procéder du connu à l'inconnu, distinguer constamment ce qui est certain de ce qui est douteux, classer séparément les significations vérifiées par l'étymologie et celles qui n'ont d'autre autorité qu'une conjecture, éviter les confusions en ne dissimulant aucun motif de doute, ne se permettre la divination que lorsque les faits restent inaccessibles aux moyens ordinaires de la critique, attendre de la découverte de nouvelles inscriptions l'éclaircissement des doutes et la restitution des lacunes, s'avancer lentement mais sûrement dans une étude encore presqu'inexplorée, telle est la méthode qu'annonce M. Lassen et celle dont il ne s'est point départi dans tout le cours de son ouvrage. Quelque rigoureuse que fût cette méthode, il ne devait pas d'ailleurs se refuser un secours

dont on serait d'autant moins fondé à lui reprocher l'usage, qu'il ne l'emprunte que de lui-même et qu'il en a usé avec une grande réserve; je veux parler de cette fiction, inévitable irrégularité des travaux de ce genre, qui permet à un auteur d'assumer dans la discussion d'une question et au profit de l'opinion qu'il adopte, plusieurs résultats de ses recherches certainement acquis à son étude particulière, mais dont la preuve doit se faire encore longtemps attendre, résultats qui n'en sont pas moins admis comme prouvés jusqu'à ce que l'on possède enfin les moyens d'en apprécier le mérite. C'est sans doute que dans ces recherches, qui doivent tirer toutes leurs preuves d'elles-mêmes, une vérité ne se donne jamais seule; que deux vérités semblables sont nécessaires pour se produire et se prouver l'une l'autre, ou seulement pour se prêter mutuellement quelque probabilité, et que dans certains cas, obligée de se former des éléments mêmes du sujet, et sans secours extérieurs, la conviction repose avec confiance sur une grave faute de logique, l'admission de plusieurs faits à prouver les uns pour les autres par assimilation, sans que dans le cercle de ces faits il s'en trouve un seul dont les conditions soient telles qu'il puisse prouver plus que les autres, et ouvrir ainsi un ordre régulier de preuves.

M. Lassen, afin d'éviter de fastidieuses répétitions, a examiné séparément dans des parties distinctes de son travail certaines séries de faits qui se

lient entre elles dans la recherche et dont les résultats semblent s'attendre les uns les autres; cette distribution de la matière, qui était pour ainsi dire indiquée à l'auteur par ses propres études, a l'avantage de rendre les difficultés plus accessibles en les divisant, et le mérite de présenter les faits dans l'ordre où les a trouvés l'observation.

La seconde section du livre de M. Lassen, celle qui suit l'introduction, est consacrée à l'examen philologique, plus détaillé et plus précis qu'il n'avait été fait, des noms royaux déchiffrés par M. Grotefend. Le savant orientaliste soumet d'abord à cet examen le nom de Xerxès : après avoir fait reconnaître l'identité des leçons que présentent les inscriptions persépolitaines et de celles que donne le célèbre vase d'albâtre du cabinet des antiques, il discute avec tous les secours qui sont à sa disposition, et en se référant sans cesse aux lois euphoniques de la langue zende, la valeur de chacun des caractères qui composent ce nom royal. Ses observations, dont je ne pourrais faire apprécier le mérite qu'en les transcrivant tout entières, confirment la lecture de M. Grotefend. La détermination d'une seule lettre paraît présenter à M. Lassen quelque difficulté; M. Grotefend la lit *h*, en admettant toutefois qu'elle puisse dans certains cas passer à la valeur de *y* et de *v*; M. Saint-Martin lui attribue la valeur de *e*, en se fondant sur la lecture du nom hiéroglyphique de Xerxès; M. Lassen, qui se range à l'opinion de M. Grotefend, pense qu'il ne faut pas plus emprun-

ter à la lecture hiéroglyphique qu'aux transcriptions hébraïques les motifs de déterminer critiquement la valeur d'un caractère cunéiforme, parce que les lois orthographiques des langues sémitiques et égyptienne n'ont rien de commun avec celles des langues arianiennes en général, et de l'ancien dialecte persique en particulier. C'est d'une ingénieuse et délicate analyse de plusieurs autres mots des inscriptions dans lesquels se représente cette lettre, soit comme radicale, soit comme désinentielle, que M. Lassen déduit les preuves nombreuses qui lui paraissent établir avec toute la certitude désirable la valeur qu'il attribue à ce caractère. Je n'entrerai pas ici dans le détail de cette discussion, parce que je me propose d'y revenir dans une autre partie de ce travail, pour soumettre au jugement de M. Lassen quelques doutes sur les preuves dont il a entouré son opinion, et quelques conjectures destinées à justifier une autre valeur qui me paraît plus généralement applicable. En réservant ainsi successivement, dans le cours de cette rapide analyse, les questions sur lesquelles je ne m'accorde pas aussi complétement que sur les autres avec mon savant ami, je m'assure l'avantage de les exposer à un moment où le système original parcouru tout entier sera mieux connu, et où je pourrai tirer avec plus d'autorité, de ses diverses parties, des preuves à l'appui des opinions nouvelles que j'énoncerai dans une discussion devenue plus facile à limiter et à suivre. Le léger dissentiment que j'annonce sur la forme

même du nom de Xerxès dans l'ancienne langue des Perses en appellera naturellement un autre sur la dérivation étymologique de ce nom propre, c'est-à-dire sur les moyens de retrouver, dans les éléments de la lecture, la signification d'*ἀρήϊος* qui nous a été transmise par Hérodote, et à laquelle ne répond peut-être pas assez exactement l'interprétation proposée par M. Lassen. Ce savant orientaliste passe à l'examen du nom de Darius : quatre éléments sont connus; quelques observations suffisent à en confirmer deux autres; un seul reste à déterminer, auquel paraissent en effet ne pouvoir convenir les valeurs *e*, *i* et *y* qui lui ont été successivement imposées par MM. Grotefend, Saint-Martin et Rask. Après avoir démontré que ces savants se sont tous exclusivement attachés à copier dans leur lecture la forme grecque *Δαρεῖος*, que nous savons manquer d'authenticité, ou la transcription hébraïque דריוש *Daryavesch*, d'après laquelle a été restituée, dans le texte de Strabon, la leçon *Δαριαύην*, M. Lassen rassemble des exemples peu nombreux, mais concluants, pour faire sortir de leur rapprochement la véritable valeur du caractère discuté, laquelle est *w*, se liant dans le nom de Darius à l'*u* qui le suit[1]. Cette correction me paraît être l'une des plus ingénieuses qu'ait faites M. Lassen et une de celles qui ont eu les plus heureuses conséquences pour le développement de ses propres recherches,

[1] J'exposerai dans la suite de ces observations les motifs qui me font préférer comme valeur de ce caractère la simple consonne *v*.

puisqu'il lui doit la révélation du fait orthographique le plus inattendu de tout le système d'écriture persique. Je mets d'autant moins de réserve dans ces éloges, que je suis encore obligé de m'écarter de l'opinion de M. Lassen sur la forme originale du nom de Darius, dans laquelle je persiste, après les savants qu'il a nommés, à retrouver un élément correspondant à la voyelle *i* de la forme grecque, voyelle conservée jusque dans la leçon fautive des manuscrits de Strabon : l'une et l'autre leçon rend d'ailleurs également compte de l'étymologie de ce nom propre et s'accorde avec la signification de ἑρξείης que lui attribue Hérodote, dont l'exactitude se vérifie ici encore par la philologie. Je pourrais passer immédiatement à l'examen du nom d'Hystaspe, si je ne devais donner, avec M. Lassen, quelque attention à une autre forme du nom de Darius qui se rencontre dans une des petites inscriptions, les premières déchiffrées par M. Grotefend : j'y reconnais certainement le génitif de ce nom, caractérisé par l'insertion d'une nouvelle lettre avant la désinence *us;* mais une analogie de formation, d'ailleurs très-remarquable, avec le zend et le sanscrit, ne me paraît pas un motif suffisant de donner à cette lettre la valeur de *a* que lui assigne M. Lassen. Je proposerai plus bas, pour cette lettre d'un fréquent usage, une détermination qui me paraît être mieux en rapport avec la généralité des faits. L'analyse orthographique du nom d'Hystaspe, dont la dernière partie reproduit un mot zend si

36.

fréquent dans la composition des noms propres, n'offrirait aucune difficulté et confirmerait pleinement la lecture de M. Grotefend, s'il n'existait deux formes de ce nom, la première, antique et la seule étymologiquement exacte, la forme zende *vîstâçpa;* la seconde évidemment dérivée de la première par une altération conforme aux règles euphoniques de la langue pehlvie, et dont on doit reporter l'origine assez haut, s'il faut la reconnaître, comme il est probable, dans la forme grecque Ὑστάσπης ou Ὑσ-τάσπας[1]. Entre ces deux leçons, M. Grotefend s'était décidé pour la dernière et avait lu *Gôchtaçpa;* M. St-Martin, se rapprochant de la forme zende telle que la lui faisait voir Anquetil, lisait *Vychtasp;* M. Lassen rétablit la forme zende elle-même dans toute sa pureté, et justifie cette restitution par des preuves qui ne paraissent devoir souffrir aucune objection; il s'attache à justifier la seule différence orthographique qui existe, à son avis, entre les deux leçons zende et persique, l'*i* bref qui remplace dans cette dernière l'*î* long du zend; mais j'espère prouver, lorsque le moment en sera venu, que cette différence n'est pas réelle et que l'*î* long appartient aussi légitimement à la forme persique qu'à la forme zende. M. Lassen, en recherchant la signification encore si douteuse de ce nom à la fois héroïque et historique, le rapproche, après M. Burnouf, d'une glose grecque qui ne me paraît pas moins curieuse qu'à ces deux savants, mais que j'essayerai d'expli-

[1] Xénophon, *Cyrop.* l. VIII, chap. III.

quer à l'aide d'autres mots également empruntés aux inscriptions et dans un sens plus conforme à l'interprétation originale. Ici se termine la révision qu'avait entreprise M. Lassen, et qui a eu pour principal résultat de renouveler à l'épreuve de la philologie l'autorité de presque toutes les déterminations proposées par M. Grotefend, en corrigeant les autres par les plus heureuses conjectures : les valeurs des caractères qui forment les trois noms propres sont donc désormais acquises à la critique, et comme un résultat et comme un moyen de nouvelles découvertes.

Dans la section suivante, M. Lassen s'est proposé de fixer la valeur des lettres qui entrent dans la formation des flexions, non pas de toutes indistinctement, mais de celles qui sont encore indéterminées. Il est pour ainsi dire appelé dans cette voie par la belle découverte de Rask, méconnue par son auteur même. Le savant orientaliste développe quelques-unes des conséquences qu'il est possible de lui faire produire, et, la fécondant pour ainsi dire par ses propres recherches, montre comment, d'un fait matériel exactement observé, une analyse ingénieuse peut faire sortir la notion des éléments les plus intimes et les plus délicats de la constitution grammaticale d'un idiome. Aucune recherche n'avait encore mieux prouvé que l'observation des plus petites différences dans les plus grandes ressemblances est une condition essentielle de la parfaite connaissance d'une langue; de l'étude de quelques flexions

et de leurs analogies avec les flexions correspondantes en zend et en sanscrit, M. Lassen a su déduire des principes orthographiques d'une extrême précision qui, si je puis m'exprimer ainsi, organisent la lecture des inscriptions, principes dont plusieurs me paraissent établis avec certitude, dont quelques autres sont, si je ne me trompe, destinés à être modifiés avec les faits auxquels il les a empruntés : quoi qu'il en soit de cette opinion, quand on considère le petit nombre des matériaux et la richesse si variée des résultats, on ne peut s'empêcher de reconnaître une grande puissance dans le moyen d'étude, une grande supériorité d'esprit dans celui qui l'a employé. Cette discussion philologique, bien qu'elle pénètre profondément dans le système grammatical du dialecte persique, ne sera sans doute pas considérée comme prématurée, parce que les flexions auxquelles elle s'applique, par leur fréquent retour autant que par la précision de leur forme, se signalent à l'attention et aux premières recherches de ceux qui examinent critiquement les inscriptions, et que l'esprit, satisfait de retrouver dans une langue inconnue des formes grammaticales que ses études antérieures lui ont rendu familières, reçoit de cette circonstance un puissant encouragement à suivre, à compléter, à étendre ces analogies, et se prépare à de nouvelles difficultés ainsi qu'à de nouveaux efforts. J'entrerai dans peu de détails, parce que les questions traitées dans cette partie de l'ouvrage sont presque toutes de l'ordre de celles que je réserve

pour les discuter avec plus d'ensemble à la suite de cette analyse; j'indiquerai seulement ici, par de rapides observations, quelques points sur lesquels je regrette de ne pouvoir partager l'opinion de M. Lassen. Au sujet du premier exemple que cite ce savant, sans m'arrêter à exposer les motifs qui m'engagent à lire d'une autre manière le mot *pchunâm*, j'observerai simplement qu'on eût attendu une leçon plus conforme aux lois euphoniques de la langue zende, telle que celle de *fchunâm;* le mot प्सु *psa* se lit, il est vrai, dans le *Nirakti*, mais avec un autre sens que celui que M. Lassen lui attribue par une ingénieuse conjecture [1]; les exemples manqueraient d'ailleurs dans nos inscriptions pour justifier la préférence accordée à une forme purement sanscrite sur une forme zende, et c'est un premier motif de doute dont je me permets de me prévaloir contre l'existence d'un tel mot. Je ne signale, dans le même exemple, un autre désaccord sur la lecture, que pour exprimer encore un doute sur les conséquences qu'a tirées l'auteur de la forme du mot *thichâm*, qui lui représente le sanscrit *têcham* et le zend *taêcham;* le genre de *thichâm*, qui, cette équivalence reconnue, n'est plus douteux, implique celui de *dahunâm*, qui ne peut pas être distinctement exprimé à cette forme du mot, et qui se trouve ici déterminé par la loi de concordance; il est donc nécessaire d'admettre que le mot *dahu*, qui se pré-

[1] Le glossaire védique donne à *psa* la signification de *vache*.

sente dans tous les autres passages avec des formes féminines, existe dans celui-ci à l'état de masculin. M. Lassen, en recherchant la cause de cette anomalie, a cru la trouver dans une différence de signification dont la différence de genre serait le signe; et cette conjecture, certainement ingénieuse, lui a paru pouvoir emprunter quelque autorité de la place qu'occupe le mot *dahanâm* dans l'inscription consacrée à l'énumération des satrapies; il reconnaît donc à *daha* (m.) la signification de *peuple*, et à *dahu* (f.) celle de *province*, qui lui est ordinairement attribuée. Cette distinction, qui peut avoir été anciennement admise dans la Perse, mais dont on ne trouve cependant aucune trace dans le Zend-Avesta, ne saurait du moins, dans mon opinion, être établie sur le texte dont s'autorise l'auteur, parce que ma lecture me donne une forme féminine pour le pronom qui accompagne *dahanâm* et restitue ainsi à ce mot son genre et son sens propres. Les observations que M. Lassen a réunies autour de l'exemple *imâm dahânm* sont d'une finesse et d'une exactitude également remarquables, et j'emprunterai plus d'une fois leur autorité pour confirmer quelques résultats de mes propres recherches. Mais où M. Lassen a déployé avec le plus d'habileté, de subtilité même, toutes les ressources de sa science philologique, c'est dans l'exposition de sa théorie de l'insertion de l'*a* bref entre les consonnes afin d'en faciliter la prononciation, ou, pour m'exprimer d'une manière plus systématique, de sa théorie de l'expression et

de la suppression de cette voyelle supposée inhérente à chaque consonne. Cette théorie ne pouvait souffrir qu'une seule objection; elle a été prévue par l'auteur, qui démontre que la lecture ne sera pas transformée par des déplacements arbitraires de voyelles et de consonnes, que l'interprétation n'en éprouvera aucune variation, et que, loin de créer la même incertitude de lecture que celle dont les langues sémitiques nous offrent l'exemple, son système, auquel échappent à peine un ou deux faits isolés, rapproche par d'évidentes analogies l'organisation de l'écriture cunéiforme de celle de l'écriture *dêvanâgarî*. M. Lassen est peut-être moins heureux quand il recherche quelles sont, dans ce système, les fonctions de l'élément qu'il suppose représenter cette voyelle sous sa forme initiale et isolée; les difficultés de l'exposition n'ont pu être sauvées par l'excessive habileté de l'auteur à disposer les faits dans un ordre où ils semblent se déduire et se prouver l'un l'autre; il y a des faits que n'admettent point les règles et que ne reçoivent même pas les exceptions, et je ne puis croire que l'auteur se soit complétement satisfait lui-même de lectures telles que *âur^{a}m^{a}zdâaâ* et *âahâhâ;* il y a dans cette accumulation de voyelles des impossibilités euphoniques et étymologiques qui eussent dû avertir l'auteur de l'impropriété de son attribution. Je n'ignore pas que cette considération même, entourée de quelques exemples dont un au moins, *drhahâ*, supposé représenter le nom des Dranges, peut être

récusé, est précisément celle qui a engagé le savant orientaliste à supposer que le caractère ⟨≡⟨, dans la composition duquel on peut reconnaître un *n*, participe de la nature de la nasale zende ❟, doit se prononcer *ğ* dans l'intérieur des mots, à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle, et servir de lettre d'annexion entre certaines flexions et le thème auquel elles s'ajoutent, ou bien entre certaines lettres qui sont dans la prononciation d'un rapprochement difficile. On obtient par cette conversion de valeur des lectures d'une forme presque zende, telles que *âur^{a}-m^{a}zdâğa* et *âğhâhâ* [1]. De quelques objections que soit susceptible cette attribution d'une double valeur, et l'auteur, je dois le dire, ne les a pas dissimulées, je suis encore plus troublé de devoir reconnaître cette lettre avec la simple valeur de *a* au commencement de plusieurs mots où l'étymologie semble appeler nécessairement une aspiration, comme dans les mots zends correspondants; il me suffira de citer quelques noms géographiques, tels

[1] M. Lassen hésite d'autant moins à admettre cette conversion de valeur, cette transition de la voyelle à la nunnation, qu'il suppose que les nasales étaient très-faiblement prononcées dans la langue des Perses; il croit en trouver la preuve dans ce fait certainement remarquable, que les deux noms géographiques *aidhus* et *g^{a}dâr*, qui se lisent dans les inscriptions, et dans lesquels on peut reconnaître les Ἰνδοὶ et les Γανδάριοι d'Hérodote, sont écrits sans nasale et paraissent avoir dû être prononcés de même. J'avoue que je ne suis point frappé du mérite de cet argument, parce que la suppression de *n* quiescente devant les dentales et les palatales est un fait orthographique depuis longtemps observé dans les langues sémitiques, dont nos inscriptions offrent plusieurs exemples inat-

que *ary^{a}w^a*, en zend *harôyu; ar^{a}q^{a}tis*, en zend *haraqaiti; aidhus*, en zend *hĕndu*. La simple assertion que l'aspirée s'efface constamment au commencement des mots dans l'ancienne langue des Perses ne me paraît pas, je l'avoue, une autorité suffisante pour une si grande anomalie, et, dans l'absence de preuves, je ne saurais considérer au moins comme une analogie satisfaisante la suppression de *h* devant la voyelle *u*, parce que cette voyelle est virtuellement aspirée dans le dialecte persique, comme en grec, lorsqu'elle est initiale. Je proposerai dans la suite de ce travail, pour cette lettre si difficile à déterminer, une valeur qui me paraît susceptible de moins graves objections que celle que M. Lassen a adoptée et si ingénieusement défendue contre ses propres doutes. Sorti des embarras de cette discussion, il revient à son système orthographique et en résume ainsi les principes les plus essentiels : 1° les lettres qui appartiennent aux classes dites grammaticalement des *ténues* et des *moyennes* ne peuvent se suivre

tendus dans ce système d'écriture, et qui, par un singulier accord, se retrouve dans les légendes pehlvies des médailles bilingues de la Bactriane et de l'Inde, mais un fait orthographique isolé qui ne peut avoir influé, dans le dialecte persique, sur l'existence ni même la prononciation des nasales placées dans d'autres conditions. L'affinité de ce dialecte avec la langue zende, surchargée de nasales, suffirait seule pour rendre cette supposition improbable. M. Lassen est d'ailleurs si disposé à atténuer la nasale dans l'élément *ğ*, qu'il propose l'option entre cette valeur et celle de *h*, qui lui paraît autorisée par des analogies dont je ne me rends pas compte d'une manière satisfaisante. C'est cette dernière valeur que j'ai adoptée comme représentant exactement cette lettre dans toutes les positions.

l'une l'autre immédiatement; 2° aucune consonne ne peut se doubler, en sorte que deux consonnes semblables, se suivant immédiatement, doivent être séparées par l'insertion d'un *a* bref; 3° la présence d'une autre voyelle exclut la voyelle inhérente; 4° la voyelle *a* doit s'attacher à toutes les consonnes finales dont la prononciation ne peut être suspendue; 5° il n'y a guère d'incertitude que dans la rencontre des nasales et des semi-voyelles avec d'autres consonnes; et là encore il y a plutôt insuffisance des règles générales qu'indécision absolue sur chaque fait en particulier. En considérant les rapports de ce système avec celui de l'écriture *dévanâgarî*, l'auteur ne peut s'empêcher d'avouer qu'il est moins complet et moins parfait que ce dernier, où toute incertitude dans la lecture est prévenue par le signe de quiescence et les ligatures de consonnes, et, l'on peut ajouter, où les voyelles sont plus distinctement attribuées par leur adscription aux consonnes. J'essayerai néanmoins de démontrer que sous ce dernier rapport le système de l'écriture persique est autrement et mieux organisé que ne paraît l'avoir soupçonné M. Lassen. Ce savant se demande, en présence de ces analogies incomplètes, si l'écriture *dévanâgarî* n'est pas le perfectionnement d'une écriture antique moins régulière; si les Indiens, pour emprunter les ingénieuses expressions de l'auteur, à l'époque où ils ne s'étaient pas encore séparés des Arianiens et de leurs traditions scientifiques, où les peuples des *provinces* (*daqyu*) n'étaient

pas devenus des *brigands* (*dasyu*), où l'Inde n'était pas encore descendue sur les bords de la Yamunâ, de la Sarasvatî et du Gange; si les Indiens, à cette haute époque, n'avaient pas, en commun avec les Arianiens, des rudiments d'écriture, qui, transportés par les migrations dans les contrées où l'Inde s'est étendue, y reçurent, comme les éléments de la civilisation politique et religieuse, une nouvelle organisation et une nouvelle forme. Si cette écriture a réellement existé, pourquoi ne s'en est-il conservé aucune trace dans les contrées autrefois occupées par les Arianiens? Le temps nous a-t-il tout envié ou nous réserve-t-il des découvertes inespérées? Ce sont là de hautes et de graves questions, auxquelles nous ne pouvons avoir la prétention de répondre autrement que par des conjectures plus ou moins plausibles. Pour moi, si j'avais à dire ce qui me paraît le plus probable, j'exprimerais des doutes sur la haute antiquité dans l'Inde de l'écriture *dêvanâgarî* et de l'admirable système qu'il présente; sur les analogies qu'on peut supposer entre cette écriture, à ses divers degrés de développement, avec les écritures des peuples arianiens et mlêtchtchhas; sur l'existence à aucune époque, dans les contrées occupées par ces peuples, d'un système graphique fondé sur le même principe que l'écriture *dêvanâgarî;* j'indiquerais peut-être, mais avec une grande réserve, comme le type commun de toutes les écritures arianiennes, l'écriture *yavanânî* ou une autre écriture sémitique; et s'il se produisait, comme je le pré-

sume; dans cet ordre de comparaison, des analogies systématiques mieux vérifiées que celles qu'on essayerait d'établir avec le *dêvanâgarî*, je les suivrais d'Occident en Orient, au lieu d'attendre le mouvement scientifique de la direction opposée. Quant aux rapports que M. Lassen reconnaît entre l'organisation de l'écriture cunéiforme du premier système et celle de l'écriture *dêvanâgarî*, plusieurs sont démontrés et constants; mais, comme ils sont isolés et que les deux organisations ont des principes différents, telle est du moins l'opinion que je me suis formée et que je me réserve d'exposer dans la suite de cet examen, je ne pense pas qu'on puisse considérer ces rapports comme les preuves d'une commune origine des deux systèmes graphiques, ni même comme les indices d'emprunts partiels que l'un aurait faits à l'autre. Je m'abstiens, à l'exemple de M. Lassen, de proposer aucune conjecture sur les rapports de l'écriture cunéiforme du système persique avec celle des deux autres systèmes.

Après avoir ainsi constitué les principes orthographiques de sa lecture, M. Lassen la soumet à une nouvelle et plus grave épreuve, en l'appliquant aux noms de peuples ou de contrées énumérés dans une des inscriptions copiées par Niebuhr et par Porter; si ces principes sont l'expression exacte de la réalité des faits, leur application devra produire des lectures d'une irréprochable correction, dans lesquelles il sera facile de recon-

naître les noms qui nous ont été conservés sous leur forme originale par les livres zends, et dont Hérodote et Ctésias nous ont transmis d'antiques transcriptions; les éléments de critique et de décision sont ici nombreux, l'épreuve peut être sévère; si elle est favorable au système de lecture, l'exactitude de ce système sera nécessairement confirmée, et il ne lui manquera, si je puis ainsi m'exprimer, aucun témoignage, aucune autorité.

Je n'ai que peu de mots à dire sur l'importance du texte auquel s'appliquent les recherches de M. Lassen; telle est cette importance, qu'aucune parole ne saurait y ajouter; c'est peut-être le plus précieux document public que nous puissions recouvrer du règne de Darius; c'est la division politique de l'empire des Achéménides, c'est la notice de l'Asie au VIe siècle avant notre ère, telle que la connaissaient les Perses, c'est un acte officiel qui constate l'imposition d'un tribut sur toutes les provinces de l'empire, c'est-à-dire l'acte politique le plus important du règne auquel appartient ce monument. Il y a là un immense intérêt et dans l'étude des faits qui emprunte à ce monument une nouvelle valeur, et dans la comparaison avec cette autorité originale de tous les textes classiques qui ont été longtemps eux-mêmes sur ces divers sujets des autorités, sinon incontestées, au moins généralement reconnues, et qui viennent aujourd'hui se vérifier sur ce témoignage d'une irrécusable authenticité, pour confirmer ce qu'ils ont de vrai, pour éclairer ce qu'ils

ont de douteux, pour rectifier ce qu'ils ont d'inexact. Mais ce n'est pas ici le lieu d'instituer cette comparaison; je dois suivre M. Lassen qui, sans s'arrêter à ces considérations générales, explique ingénieusement, comme c'est son habitude, sur chaque nom ethnographique du texte persépolitain, le passage qui lui correspond dans la célèbre énumération des satrapies d'Hérodote; chacun de ces passages lui fournit le sujet d'observations historiques, géographiques et philologiques dans lesquelles il déploie au plus haut degré cette ingénieuse sagacité et cette érudition féconde qui le placent au premier rang des orientalistes de notre siècle; la moindre utilité qu'il donne à chacune de ces petites dissertations, c'est la correction d'un passage d'auteur grec ou le rapprochement des divers textes qui se rapportent à un même sujet. Qu'il me soit permis d'ajouter à ce savant commentaire quelques observations d'une bien moindre valeur, et d'exprimer quelques doutes sur deux ou trois des attributions proposées par l'auteur.

Le premier nom géographique que rencontre M. Lassen vers la partie moyenne de l'inscription, lui présente un caractère si insolite et d'une détermination si conjecturale, que pour ne pas réunir toutes les difficultés à la fois à l'entrée de l'étude, il s'est réservé d'expliquer sa lecture à la fin de la section, en annonçant simplement que ce nom, qu'il lit *qwañ* représente l'ancienne ville de Médie nommée Χαύων ou Χόανα par les Grecs. Je ne m'en-

gagerai pas ici dans l'examen des raisons philologiques par lesquelles M. Lassen essaye de justifier sa lecture, parce que j'ai l'intention d'en proposer moi-même une autre qui me paraît susciter moins d'objections. La seule observation critique que je veuille présenter en ce moment et qui est d'un ordre général, c'est que la mention de Χαύων, ville ou district de la Médie, ne semble pas pouvoir exister simultanément dans ce texte avec celle de la Médie elle-même, telle que la décrit Hérodote dans l'énumération des satrapies (III, 92)[1]. Le nom de la *Médie*, ou

[1] Il est étonnant qu'aucun savant n'ait encore essayé de déterminer la synonymie géographique et l'emplacement moderne de la ville de Χαύων ou Χόανα, connue par quelques rares mais célèbres témoignages. Il semble cependant que cette détermination présente peu de difficultés et d'incertitudes, et qu'elle se présente comme d'elle-même à l'esprit dans un simple rapprochement de mots. J'essayerai du moins de démontrer que ce nom et quelques autres semblables appartiennent à une ville qui a, sous une dénomination légèrement différente, tenu une place considérable dans l'histoire ancienne de l'Arménie, lorsque la Médie était déjà réunie à ce royaume. Le plus ancien témoignage qui nous soit parvenu sur cette ville déjà célèbre dans la haute antiquité, est celui de Ctésias, qui se lit dans Diodore de Sicile, au moins en substance. Dans son expédition de Médie, Sémiramis, après avoir fait exécuter les magnifiques travaux du mont *Baghistanon*, visita la ville de *Chauon*; *Ἐντεῦθεν δ' ἀναζεύξασα καὶ παραγενομένη πρὸς Χαύονα πόλιν τῆς Μηδίας, κατενόησεν ἔν τινι μετεώρῳ πεδίῳ πέτραν τῷ τε ὕψει καὶ τῷ μεγέθει καταπληκτικήν. Ἐνταῦθα οὖν ἕτερον παράδεισον ὑπερμεγέθη κατεσκεύασεν*, κ. τ. λ. Étienne de Byzance, dont l'orthographe pour ainsi dire officielle a servi à rectifier celle des manuscrits de Diodore, nous a conservé les premières lignes du texte de Ctésias : Χαύων, *χώρα τῆς* Μηδίας. Κτησίας *ἐν πρώτῳ* Περσικῶν· « *ἡ δὲ Σεμίραμις ἐντεῦθεν ἐξελαύνει, αὐτή τε καὶ ἡ στρατιὰ καὶ ἀφικνεῖται εἰς Χαύονα τῆς Μηδίας.* » Je conçois facilement que Wahl, avec sa confuse érudi-

plutôt, si je ne me trompe, des *Mèdes*, est celui qui suit immédiatement dans le texte l'ethnique dont la lec-

tion, ait cru retrouver cette ville dans celle de *Khoï* (*Vorder u. mittel As.* p. 537), que Barbié du Bocage, aussi confus et moins érudit, l'ait identifié avec *Koum*; mais je ne puis m'expliquer par quelle étrange préoccupation M. Saint-Martin, qui avait fait de la géographie de ces contrées l'objet d'une étude particulière, a pu méconnaître dans la ville de Χαύων celle de *Vân* Վան, nommée aussi *Vânakert* Վանակերտ ou *Vanapert* Վանաբերդ. Toutes les circonstances s'accordent pour constater l'identité de ces deux villes; les récits de Diodore de Sicile et de Moïse de Chorène, qui suit ici l'autorité de Maribas Katina, sont aussi conformes qu'on puisse l'attendre de deux auteurs qui ont puisé à des sources différentes: c'est dans son retour de la conquête de l'Arménie que Sémiramis visite le lac de *Vân*, et que, charmée de l'aspect du lieu, elle le désigne comme l'emplacement d'une nouvelle résidence royale. Ici se produit l'exagération des écrivains orientaux: la *Petra* de l'historien grec, si facile à reconnaître dans le rocher du château de *Vân*, se change en une haute et large terrasse formée, par ordre de la reine, d'immenses quartiers de roches d'un poli éclatant et liés par un ciment indestructible; sur cette terrasse elle construit de magnifiques palais, de même que dans Ctésias, elle établit un παράδεισος ou parc de plaisance sur le sommet du rocher escarpé. Je ne suivrai pas plus loin cette comparaison; car, bien que la ville de *Vân* porte encore aujourd'hui le nom de *Schamiramakert ou ville de Sémiramis*, j'entretiens trop de doutes sur l'existence historique de cette reine célèbre pour vouloir emprunter à cette comparaison autre chose que la ressemblance générale des traditions rapportées par Ctésias sur Χαύων et par Moïse de Chorène sur *Vân*: cette ressemblance des récits de l'auteur arménien avec ceux de Diodore sur les *ouvrages de Sémiramis* en Médie est d'elle-même si frappante, que M. Saint-Martin l'a reconnue et indiquée dans son Mémoire sur les découvertes faites à *Vân* par l'infortuné Schultz, mais sans essayer d'en faire une application particulière, ni sans paraître croire que la comparaison des textes dût produire quelque notion positive. *Chauon* devait néanmoins se représenter à ses recherches dans des temps plus modernes et dans des auteurs plus précis; la critique a en effet restitué au texte de Polybe

ture est contestée. M. Lassen, après avoir remarqué que la Médie semble désignée par l'ordre qu'elle oc-

(v, 54) le nom de Χαωνῖτις, district de *Chaaon*, que la critique, celle de Casaubon et de Saumaise, en avait effacé pour lui substituer le nom de Χαλωνῖτις, déplacement contredit par le texte même de Polybe qui se rapporte aux affaires de la Médie. Ptolémée connaît, dans la Médie, la ville de Χόανα, qui est évidemment identique avec Χαύων; la carte construite par Agathodémon la place dans la *Médie Rhagiane*, au-dessous d'*Ecbatanes* et à peu de distance des *Pyles Caspiennes*, sans la moindre indication d'un lac: c'est là sans doute une position bien variable; mais il n'en est guère de plus précises dans la partie orientale de la géographie de Ptolémée. Ce n'est pas cette ville, mais une ville inconnue de Βούανα que M. Saint-Martin a empruntée à Ptolémée comme le synonyme géographique de *Vân*; il eût dû remarquer que, située en Arménie, Βούανα ne pouvait par cela même représenter une ville de la Médie. *Vân*, s'il faut en croire les Arméniens, doit son nom à un roi nommé Van, qui a existé quelque temps avant l'époque d'Alexandre et qui a relevé cette ville de ses ruines. Cette fabuleuse tradition est contredite par tous les témoignages de l'antiquité: pour moi, je trouve l'origine de ce nom dans la forme médique Χαύων, ou plutôt dans la forme originale de cette transcription que je crois être *Hvana*, pour *Havana*, ville bien défendue, bien protégée. On pourrait encore supposer une forme composée de la particule *hu* et de la racine *van* passée à l'état de substantif, *Huan*, ville bien protégée, bien gardée. Cette forme est plus insolite, mais elle a le mérite de représenter plus exactement la prononciation de Χαύων. C'est de *Hvan*, dont l'aspiration a été effacée dans l'usage, qu'a pris naissance, dans mon opinion, la forme arménienne de *Vân*. Or cette forme, qui se présente, dans deux passages de Strabon empruntés sans doute à des autorités différentes, écrite par cela même avec de légères différences orthographiques, n'a pas été non plus reconnue par M. Saint-Martin, à qui elle était cependant familière. La première mention se trouve dans une énumération des provinces de l'Arménie; celle de *Vân* est facilement reconnaissable dans Φαυηνὴ (l. XI). L'autre passage appartient au même livre. Strabon rapporte que deux généraux d'Antiochus le Grand, Artaxias et Zariadres, après la chute du roi de Syrie, s'emparèrent de diverses provinces

cupe sur ces monuments, comme la seconde, il faut dire comme la troisième province de l'empire dont la Perse était la première, fait observer encore que les *Paricaniens* et les *Orthocorybantiens*, dont Hérodote cite les noms, étaient des peuples, bien que réunis à la Médie dans les limites de la dixième satrapie, probablement étrangers d'origine et de mœurs à la nation médique, dont ils ne pouvaient avoir été rapprochés que par les délimitations politiques et administratives des Perses, établies non pas en considération de l'affinité des races, mais en raison de l'étendue du sol et vraisemblablement des ressources de chaque contrée. C'est pour M. Lassen l'occasion de faire cette nouvelle et importante observation, qu'on ne saurait comparer absolument et d'une manière suivie l'énumération des satrapies d'Hérodote, qui est un document administratif, avec le monument de Persépolis, qui est un document politique et ethnographique destiné à consacrer l'institution du tribut, non pas à en régler la perception. Aussi trouve-t-on dans Hérodote la mention

de l'Arménie, et qu'Artaxias, qui prit le titre royal, étendit les limites de sa domination en enlevant aux Mèdes la *Caspiane*, la *Phaunitis* et le *Basoropedas*; *ἐκ Μήδων μὲν τήν τε Κασπιανὴν καὶ Φαυνῖτιν καὶ* Βασοροπέδαν. Je n'hésite pas à traduire *Phaunitis* par le pays de *Vân*, et je crois reconnaître dans Βασοροπέδαν le nom altéré de la province de *Vaspouragan*, peut-être Βασπορόγαν. Toute cette partie de la géographie ancienne est encore imparfaitement connue et mériterait d'appeler de nouvelles études; on a vu dans le cours de cette note combien les hommes qui étaient le mieux préparés par la spécialité de leur érudition à traiter ces questions avaient laissé d'omissions à réparer.

de quelques petits peuples dont le nom ne paraît pas dans le tableau plus largement tracé du monument persépolitain, où ne manque d'ailleurs la figure d'aucun peuple considérable de cette belle partie de l'Asie comprise entre la Thrace et l'Ionie à l'occident, l'Indus à l'orient, l'Iaxarte et la chaîne du Caucase au nord, et la mer Érythrée au midi. M. Lassen examine ensuite les deux noms de peuples réunis à celui des Mèdes dans le passage d'Hérodote qu'il a rapporté. Celui des *Orthocorybantiens*, évidemment grécisé avec une grande liberté, lui laisse entrevoir dans sa première partie le zend *ĕrĕdhwa*, élevé, transcrit par ορθο; κορυϐ lui paraît présenter l'élément d'un nom de peuple. La conjecture me semble ingénieuse et incontestable en tant qu'elle se rapporte à la première moitié du nom; je crois pouvoir la compléter d'une manière satisfaisante en retranscrivant κορυϐαντιοι par *gĕrĕwañtô* ou peut-être *gĕrĕwayañtô;* [illegible] *ĕrĕdhwa gĕrĕwañtô* signifie en effet, en zend, *excelsa* (*montium*) *obtinentes*[1], et aucun nom ne saurait mieux convenir, il faut l'avouer, à des peuples montagnards tels que ceux qui s'étendaient au sud de la Médie. Je

[1] L'usage du verbe *gĕrĕw* dans le sens d'*occuper* est prouvé par un beau passage de l'*Iescht de Mithra*, cité par M. Burnouf dans le t. Ier du *Yaçna*, note x (cf. p. 410). Voici ce passage : [illegible] [illegible] [illegible], *Qui* (*Mithras*) *matutinus, aurea forma præclarus, magnifica* (*montium*) *cacumina invadit.* Je lis *paêço* pour *piçô* et réunis ce mot en un composé avec *zaranyô*.

crois du moins reconnaître dans les *Orthocorybantiens*, dont le nom ne se reproduit dans aucun autre écrivain de l'antiquité, un peuple dont la célébrité même signale l'absence dans le texte d'Hérodote relatif aux satrapies, les *Parétacéniens*, dont la mention est si fréquente dans les historiens et les géographes grecs, et dont le nom a, suivant mes recherches, une signification semblable à celui des *Orthocorybantiens*, celle d'*habitants de la contrée montagneuse*. Si ma conjecture devait se confirmer, il faudrait modifier, en faveur des Παραιτακηνοί, qui formaient originairement une des six tribus médiques, l'opinion de M. Lassen sur la différence de race qui devait exister entre les *Orthocorybantiens* et les Mèdes.

Les *Paricaniens* se représentent, comme le remarque M. Lassen, dans la dix-septième satrapie (III, 94), où ils se trouvent réunis aux *Éthiopiens asiatiques;* M. Lassen pense que ce sont deux divisions d'un même peuple, et c'est une opinion qu'il essaye de justifier en représentant les *Paricaniens* comme répandus, dispersés dans le vaste désert qui s'étend entre la Médie et la Gédrosie, et échappant, pour ainsi dire, par leurs habitudes nomades, à l'action régulière de l'administration persane, qui les avait compris dans deux provinces se limitant l'une l'autre. Je n'examinerai pas ici la question de l'origine des *Paricaniens* sous le double rapport de la race et de la demeure primitive, parce que j'ai l'intention de la traiter dans un autre mémoire où

elle trouvera plus convenablement sa place. Je puis du moins dire, dès maintenant, que je ne saurais partager l'opinion de l'auteur sur la division de la nation *paricanienne* en deux corps, parce que je ne puis non plus m'accorder avec lui sur la position des seconds *Paricaniens*, de ceux qui sont compris avec les *Éthiopiens d'Asie* dans la dix-septième satrapie. M. Lassen pense que ce peuple occupait la partie méridionale du grand désert dont la partie supérieure était habitée par les *Paricaniens* réunis aux Mèdes; et il conjecture, car l'absence de toute citation ne permet pas de croire que ce soit une de ses opinions arrêtées, que les *Éthiopiens d'Asie* n'étaient autres que les *Gédrosiens*. L'absence de ce dernier nom dans Hérodote paraît donner d'abord quelque autorité à cette conjecture; mais elle la perdrait bientôt s'il pouvait être prouvé, comme il le sera dans la suite de cette notice, que la *Gédrosie* ne devait pas trouver place dans l'énumération des satrapies. Il est sans doute bien difficile de reconnaître dans l'étendue de l'empire persan la position d'un peuple qui n'est nommé qu'une seule fois dans le texte de l'historien grec et qui n'y est pas désigné par un caractère plus distinctif que son nom même. Je crois néanmoins avoir été conduit, par quelques rapprochements, à des résultats que je considère comme probables, mais que je n'ose cependant présenter qu'avec une grande réserve. J'ai déjà dit que le nom des *Éthiopiens d'Asie* ne reparaissait pas dans les autres livres d'Hérodote; mais

à la suite même du document officiel auquel il est emprunté, dans une confuse description de l'Inde, je crois trouver une mention de ce peuple et une allusion à ce nom générique et si indéterminé d'*Éthiopiens d'Asie*. Hérodote rapporte, au sujet d'une certaine race d'Indiens, que, *semblables aux Éthiopiens* troglodytes des environs de *Nysa*, ils étaient d'une couleur noire qui se transmettait dans la semence, noire elle-même; que ce peuple ne connaissait pas l'usage des habitations, et qu'il ne se nourrissait que d'herbes et de racines [1] : or, dans le désordre ordinaire de son récit, le célèbre historien avait fait allusion à ce peuple quelques lignes plus haut et l'avait désigné par le nom d'*Indiens Calates*, Καλατίαι Ἰνδοί, mais sans indiquer d'ailleurs la position qu'il occupait. Je crois pouvoir le reconnaître dans les *Calystriens*, Καλύστριοι, ou les *Cynocéphales* de Ctésias. Le récit de cet historien, plus étendu, même dans les extraits de Photius, que celui d'Hérodote, ajoute de nouvelles fables et en omet d'autres, mais conserve à ce peuple son caractère distinctif en même temps qu'il signale le fait le plus important de sa civilisation [2]. Les *Calystriens* étaient de couleur noire, *μέλανες δέ εἰσι, κ. τ. λ.*; ils n'avaient point de demeures à la surface de la terre, ils vivaient dans les cavernes, *ἀλλ' ἐν σπηλαίοις διαιτῶνται*; c'était un peuple pasteur et chasseur qui descendait quelquefois de ses inaccessibles montagnes pour échan-

[1] Herodot. *Hist.* III, 101.
[2] *Indica*, 20-24 *Ctesiæ Rell.* ed. Bæhr, Francofurti, 1824.

ger avec les Indiens des produits métallurgiques contre les aliments et les vêtements d'une civilisation plus avancée. Ctésias remarque expressément que Καλύστριοι était le mot indien que traduisait le grec *Cynocéphale;* l'exactitude d'autres synonymes semblables, facile à vérifier par le sanscrit, me laisse soupçonner que l'historien de Cnide s'est mépris dans ce passage en présentant comme l'original du mot grec un autre nom de ce peuple qui avait une signification différente. Si mes conjectures ne sont pas fausses, les deux noms que j'ai extraits d'Hérodote et de Ctésias se rapportent à la couleur même de ce peuple, qui n'était sans doute pas *noire* comme celle des Éthiopiens, mais peut-être *brune, terne* et très-foncée. Il me paraît probable que les nations indiennes voisines des *Calystriens* les désignaient par le nom de *Noirs*, que les Grecs doivent avoir naturellement traduit par celui d'*Éthiopiens :* Καλατίαι, en effet, qui se lit ailleurs Καλαντίαι, me paraît représenter un adjectif *kâlanda*[1], noirâtre, et Καλύστριοι ou Καλόστριοι doit être la prononciation vulgaire de *kâlavastra*, littéralement *melanchlæne,* peuple qui porte des vêtements noirs, ou bien encore, pour donner une traduction non pas plus exacte, mais plus significative, *Siâhpoûch*. Et en effet c'est dans les montagnes dont les *Siâhpoûch* occupent

[1] Je n'hésite pas à croire que ce ne soit le nom de ce peuple dont il est fait mention dans le premier *Pârâdjika* bouddhique; ce fut un jeune *Kâlanda* nommé Soudinnô, qui donna à Vêsali occasion de prononcer la première sentence disciplinaire.

aujourd'hui encore une partie que Ctésias place les *Cynocéphales*, οἰκοῦσι δὲ ἐν τοῖς ὄρεσι μέχρι τοῦ Ἰνδοῦ ποταμοῦ; leur contrée s'étendait depuis les montagnes jusqu'aux bords de l'Indus. C'était donc, si des conjectures en apparence si plausibles ne sont pas de vaines illusions, c'était cette population primitive et autochthone de l'Inde, jusqu'à ce moment inaccessible à toutes les civilisations qui ont passé au pied de ses rochers, cette population répandue dans les nombreuses villes souterraines des montagnes qui s'étendent entre *Bâmiân* et *Tchitrâl*, c'était cette population, à laquelle s'appliquerait encore avec justesse une partie du récit de Ctésias, et je n'en excepte pas les fables [2], que les Grecs ont dû connaître sous le nom d'*Éthiopiens d'Asie* et qu'Hérodote a pu désigner simplement par ce nom, parce qu'il était compris des hommes instruits de son siècle. Si les *Éthiopiens asiatiques* occupaient, comme

[1] La fable des *Cynocéphales* ne me paraît pas difficile à expliquer. Chaque individu de la race, suivant Ctésias, portait une queue; comme leur vêtement extérieur se composait de la dépouille des animaux sauvages tués à la chasse, on peut présumer qu'ils ne retranchaient aucune partie des peaux qu'ils destinaient à leur habillement, qu'ils conservaient la queue, qu'ils laissaient retomber sur leurs mains les pattes armées d'ongles, et que probablement ils ramenaient sur leur figure la dépouille de la tête, afin de se donner un air plus terrible. Il existe encore aujourd'hui parmi les *Siâhpoûch* une tradition qui paraît confirmer cette conjecture, et suivant laquelle leurs ancêtres, conquérants de l'Inde, avaient des *faces de lions*. Il se peut que l'indifférence ou la malveillance des peuples indiens les plus voisins ait confondu les races animales et changé des *léontocéphales* en un peuple à têtes de chiens. Les *Siâhpoûch* ne portent aujourd'hui d'autres vêtements que des peaux de moutons noirs.

je crois l'avoir rendu probable, les extrémités de l'Himâlaya, les *Paricaniens*, compris dans la même satrapie, devaient probablement avoir leurs demeures dans quelque partie de cette haute chaîne de montagnes. Mais j'omets la discussion de cette question, pressé de revenir à l'examen des noms de peuples que M. Lassen a déchiffrés dans l'inscription persépolitaine.

M. Lassen n'hésite pas à reconnaître dans le nom qui suit celui des Mèdes, le nom de Babylone; je ne diffère que légèrement de son opinion en y reconnaissant l'ethnique de cette ville; mais je ne puis admettre avec lui que la lecture régulière de ce nom soit *Bâbichûs*. Cette fausse lecture a été produite par la confusion de deux signes constamment distincts sur les monuments, confusion qui dans presque tous les passages où s'est rencontré un de ces signes à suscité d'immenses difficultés et qui serait depuis longtemps dissipée, si elle n'avait servi à compléter des lectures importantes qui lui doivent leur vaine existence et qui sont destinées à s'effacer avec elle. Les premières traces de cette confusion se trouvent dans les copies de Lebrun; c'est peut-être l'usage fréquent de ces copies qui y a insensiblement habitué l'esprit de MM. Grotefend et Saint-Martin, qui l'ont admise dans les résultats de leurs recherches, sans l'avoir un instant reconnue, ni même soupçonnée. C'est de l'héritage littéraire du premier de ces savants la seule erreur qu'ait acceptée M. Lassen; et il faut

reconnaître qu'il déploie une si grande habileté à la défendre par des arguments spécieux, qu'il réussirait peut-être à faire adopter ses explications, s'il n'avouait avec franchise qu'elles sont sans autorité, et privées de son approbation. Telles sont néanmoins les difficultés qui pressent le savant orientaliste, qu'il est un instant réduit à prouver que la terminaison de *Bâbichûs* n'est pas le nom de *Sases* réuni en composé au nom de *Babil* ou *Babel* dont la dernière consonne, étrangère à la langue zende et probablement aussi à la langue des anciens Perses, se serait perdue dans la prononciation et par suite dans l'orthographe; je puis ajouter, à l'appui de son opinion, que les habitants de la *Susiane* qu'il croit n'être pas nommés dans l'inscription, et dont il essaye d'expliquer l'absence, y tiennent le premier rang après les Perses.

L'ethnique suivant partage l'esprit de M. Lassen entre quelques doutes au milieu desquels il me paraît méconnaître la véritable synonymie de ce nom, que je m'accorde du moins avec M. E. Burnouf à considérer comme celui des *Arabes*[1]. La pré-

[1] Il ne peut être ici question des Arabes de l'Yemen septentrional, parce que, trop dispersés pour être soumis, ils n'avaient pas été compris au nombre des peuples tributaires; le grand roi recevait d'eux seulement un présent d'encens. La direction générale du fragment ethnographique ne nous porte pas d'ailleurs de ce côté; elle nous appelle plutôt au nord : là, sur les frontières de l'Assyrie, nous trouvons une autre *Arabie* occupée par une tribu puissante et quelques autres tribus d'une moindre importance, telles que celle qui avait ses tentes à *Singara*, tribus sans doute souvent confondues sous le nom de la première. Mais ce nom même est depuis long-

sence du caractère 𒁹𒌋𒀸 à la fin de ce nom est pour l'auteur l'occasion d'appliquer à sa lecture une des

temps l'objet d'une discussion qui intéresse non-seulement sa forme, mais encore sa signification et les inductions qu'on peut en tirer pour fixer avec précision sa position géographique. Pour ne point parler des leçons qui ne sont que des fautes grossières, le savant éditeur de Pline, Hardouin, toujours empressé à donner des formes grecques aux noms étrangers, a partout introduit, dans le texte, la leçon *Orei, Oreon*, c'est-à-dire, il l'explique ainsi lui-même, *Ὄρειοι*, *Arabes des montagnes:* cette leçon avec toutes ses conséquences a été généralement admise dans les éditions et dans l'usage de la science. Je ne nie pas que l'aspect de la contrée montueuse occupée par ces Arabes, et que Pline désigne suffisamment par les noms de deux villes célèbres, « Arabia supra dicta habet oppida : Edessam « quæ quondam Antiochia dicebatur, Callirhoen a fonte nominatam : « Carrhas clade Crassi nobiles » (l. V, 21) ; je ne nie pas que l'aspect de la contrée où l'Euphrate et le Tigre luttent encore contre les rochers du Taurus pour se frayer un passage ne puisse prêter quelque autorité à l'opinion de Hardouin, ou du moins rendre cette opinion aussi probable que toute autre; mais la leçon d'*Orei* n'en est pas moins fausse, et avec elle tombent nécessairement toutes les hypothèses géographiques dont elle a été le sujet. Saumaise avait déjà remarqué, dans son célèbre ouvrage, que les manuscrits s'accordaient presque tous à lire *Arrhoei* ou *Errhoei*, quelques-uns seulement donnant la leçon *Oroei;* et, comme prévoyant l'abus qui serait fait de cette dernière leçon, il avertissait les savants de ne pas la confondre avec l'adjectif grec *ὄρειοι*. Bochart donnait également la préférence à la leçon *Arrhoei*, et y reconnaissait, comme Saumaise, la transcription d'un ethnique étranger, d'un nom qui devait ajouter à celui d'*Arabes* une notion particulière de tribu ou de contrée. Je m'étonne que ce savant homme, avec des opinions si justes et une érudition si étendue, n'ait pas trouvé la forme originale d'*Arrhoei* et la confirmation de cette leçon si longtemps repoussée des textes auxquels elle appartient si légitimement. L'*Arabie* continuait, ou plutôt, pour me servir des expressions de Pline, commençait la Mésopotamie supérieure, qui atteignait ainsi au nord les frontières de l'Arménie; elle comprenait une partie considérable des contrées qui devaient former plus tard le royaume

nombreuses règles secondaires relatives à la prononciation de la lettre qui est pour lui *h;* elle lui paraît devoir être prononcée ici fortement comme si elle était médiale. Il en résulte un mot *ârbâh'* ou

de l'*Orrhoène* ou de l'*Osrhoène*, et contenait la célèbre et ancienne ville d'*Ourhoi*. Des savants d'ailleurs distingués ont prétendu que ce nom était comparativement récent, qu'il était même, après une longue suite d'altérations, un débris méconnaissable du grec Καλλιρόη : Bayer, qu'une sage critique préservait de semblables hallucinations, pense que la capitale de l'*Orrhoène* doit son nom au fondateur du royaume, *Ourhoi bar Khebyo;* cette conjecture est spécieuse; je ne la crois cependant pas exacte. Cette ville, alors même qu'on ne l'identifierait pas avec l'*Erek* ארך ou l'*Orek* Ωρεχ de l'Écriture, était de plusieurs siècles antérieure à l'époque d'*Ourhoi bar Khebyo;* elle fut renouvelée et agrandie par Nicanor, éparque de la Mésopotamie, qui lui donna le nom d'*Antiochia arabis*, et cette restitution passa, comme presque toutes celles que firent les Macédoniens en Asie, pour une fondation. Les Macédoniens lui imposèrent encore le nom d'une des villes de leur contrée, celui d'*Edesse*, qui est aujourd'hui le plus connu; mais ces noms n'étaient faits que pour les Grecs, qui peuplaient la terre étrangère de leurs souvenirs. Les Syriens la connaissaient sans doute sous un nom syrien, qui devait être celui d'*Ourhoi* ܐܘܪܗܝ ; les Arabes la connaissaient sous un nom de forme arabe, et ce devait être celui d'*Erroha* الرها, c'est-à-dire la transcription du nom syrien précédée de l'article arabe : or c'est l'ethnique de ce dernier nom qui est reproduit avec toute l'exactitude désirable dans la leçon *Arrhori*. Pline donne encore à ces Arabes le nom de *Mardani*, dont l'origine m'est inconnue, mais dont la trace semble s'être conservée dans celui du mont *Mardin*. Cette *Arabie* septentrionale est souvent désignée dans les temps postérieurs par le nom de celui de ses districts qui était le plus avancé au nord, *Ἀνθεμουσία*, ou le territoire dépendant de la ville de *Ἀνθεμοῦς* ou *Ἀνθεμουσία*, qui avait été fondée, ainsi que *Nicéphorion*, par Alexandre, ou plutôt, d'après ses ordres, par les généraux qu'il avait laissés dans la contrée. La partie inférieure du pays qui comprend la ville de *Carrhes* est connue de Ptolémée sous le nom de Χαλκῖτις.

ârᵃbâh' que M. Lassen compare avec celui de *l'Arrapachitis* l'une des provinces de l'Assyrie, suivant Ptolémée (VI, 1)[1]; les termes sont assez semblables, et le rapprochement philologique serait sans doute avoué par l'auteur, si deux graves difficultés ne l'obligeaient de renoncer à cette opinion; la première est la grande distance qui sépare Babylone du nord de l'Assyrie, ce qui interrompt la connexion géographique de l'ensemble; la seconde, plus grave, est la mention qui serait faite dans l'inscription, d'une province de l'Assyrie, immédiatement avant celle de l'Assyrie elle-même. Cette dernière difficulté n'est pas entièrement évitée dans le choix du nom géographique qui a fixé l'incertitude de M. Lassen; l'*Arbelitis* ou province assyrienne d'*Arbela*, a certainement l'avantage de se rapprocher des frontières de la Babylonie; mais son nom a peut-être l'inconvénient de s'écarter plus encore de la prononciation d'*ârbâh'*. Les raisons philologiques par lesquelles l'auteur essaye de ra-

[1] L'*Arrhapachitis* est un des ἅπαξ λεγόμενα de la géographie; le nom ne paraît que dans Ptolémée, et l'on chercherait en vain dans les autres géographes un élément de comparaison; aussi tous les savants qui ont eu à citer ce nom se sont-ils contentés de le rapprocher du mot biblique *Arphaxad*, sans doute peu soucieux de constater l'exactitude du rapprochement. Je ne connais qu'une seule tentative faite pour expliquer le nom d'*Arrhapachitis*, celle de M. J. Bohlen; et elle me paraît un abus trop grave des ressources de la philologie moderne pour que je veuille la rapporter et la discuter dans cette note. Je dois avouer que la signification du mot *Arrhapachitis* échappe à mes recherches comme à celles de mes devanciers.

mener ce mot à Ἄρβηλα peuvent paraître subtiles et tourmentées.

On a déjà dit que l'*Assyrie* venait ici à son rang. En m'accordant avec M. Lassen à reconnaître dans l'original le nom de cette célèbre contrée, ou plutôt celui de ses habitants, j'éprouve encore le regret de ne pouvoir partager son opinion tout entière et de devoir faire exception d'un seul caractère, mais il faut l'avouer, de celui de tous dont la détermination peut donner lieu à la plus grande divergence d'opinions; M. Grotefend en effet l'a transcrit par *i;* M. Saint-Martin l'a représenté par *h;* M. Burnouf a légèrement modifié la valeur proposée par M. Grotefend en changeant la voyelle en sa semi-voyelle *y;* M. Lassen s'engage plus avant dans l'ordre des consonnes en attribuant à ce caractère la valeur de *j;* je me réserve enfin de proposer une cinquième valeur que je crois être plus exacte que celles qui ont été essayées jusqu'à présent sur les textes. Cette considération même m'empêche de suivre l'auteur dans la discussion philologique qu'il élève sur la permutabilité et la correspondance des sifflantes dans les langues arianiennes et sémitiques, et de passer en revue avec lui les différents mots contenus dans les inscriptions jusqu'ici connues qui présentent le caractère à déterminer. Je dois en effet soumettre à la même épreuve la nouvelle valeur que j'introduis dans le débat; ce sera alors le moment de pénétrer dans les questions philologiques les plus

graves que suscite l'examen de ces mots, non-seulement pour apprécier le mérite des explications de M. Lassen, mais aussi pour justifier par la précision et la netteté des miennes une opinion nouvelle qui doit attendre du succès de cette épreuve toute la faveur qu'elle peut obtenir.

L'ethnique suivant présente des lacunes d'ailleurs peu considérables, soit sur le marbre original, qui a sans doute souffert en cet endroit, soit sur les copies des voyageurs, dont la plus ancienne, celle de Niebuhr, est la plus complète et la plus exacte. Les restitutions et la lecture de MM. Burnouf et Lassen sont exactement identiques. Sans adopter complétement cette lecture, je me réunis à eux pour reconnaître dans ce nom celui des *Gordyens* : entre l'Assyrie qui précède, comme on l'observe, et l'Arménie et la Cappadoce qui suivent, aucun nom ne saurait se placer plus convenablement que celui qui s'étend aux frontières de tous ces pays à la fois. M. Lassen entre dans quelques détails sur l'état ancien de ce peuple, aujourd'hui représenté par les Kourdes, qui est répandu sur les limites des autres contrées, comme s'il n'avait pas de demeure fixe. Les notions incomplètes qu'on peut emprunter des auteurs anciens sur ce peuple dispersé sans être errant, sont disséminées dans les textes, comme le peuple lui-même sur le sol. Son principal établissement était dans la grande Arménie, sur les frontières de l'Assyrie, qu'il a sans doute plus d'une fois dépassées, qu'il a peut-être suivies pour envahir

l'Atropatène. Le territoire des *Gordoukh* Կորդուք faisait partie de la province de *Gordjaïkh*; il est nommé *Gorduène* dans Ammien-Marcellin (l. XVIII) et Κορδουηνὴ dans Dion (l. XXXVII) : le nom du peuple lui-même suscite une question qui n'est pas sans importance : ce peuple s'était-il perpétué sous le même nom depuis une haute antiquité, ou bien ce nom en avait-il remplacé un plus ancien qui ne présentait avec le nouveau que des affinités douteuses? Strabon et Pline nous fournissent les éléments de la discussion; *πρὸς δὲ τῷ Τίγρει*, observe le premier géographe, *τὰ τῶν Γορδυαίων χωρία, οὓς οἱ πάλαι Καρδούχους ἔλεγον* [1]; le second s'exprime avec sa concision ordinaire : « Adiabenis connectun-« tur Carduchi quondam dicti, nunc Cordueni, pro-« fluente Tigri [2]. » Je dois ajouter que Xénophon

[1] *Geograph.* XVI, *Ass.* § 24.

[2] Plin. *Hist. nat.* lib. VI, 17. Cette mention du cours du Tigre comme limite de la Gordyène est intéressante pour la géographie de l'Arménie; on ne jugera sans doute pas autrement de cet autre passage de l'*Historia naturalis* : « Tigris autem..... Arabas Arrheos Adia-« benosque disterminans, et quam diximus Mesopotamiam faciens, « lustratis montibus Gordyæorum, circa Apameiam, etc. » (l. VI, 31). Ptolémée observe dans son texte que la Gordyène est à l'orient des sources du Tigre, mais il serait d'ailleurs difficile d'appliquer à la carte d'Agathodémon une seule des données de Pline relatives à ce fleuve, à cause du déplacement des contrées. Il n'en est pas moins certain que le Tigre formait sur une ligne de quelque étendue la frontière de la grande Arménie; c'est un fait sur lequel ne laisse aucun doute cet autre texte de Pline : « Armenia autem major..... « Euphrate amne (ut dictum est) aufertur Cappadociæ, et qua « discedit Euphrates, Mesopotamiæ haud minus claro amne Tigri » (l. VI, 9).

nomme ce peuple Καρδοῦχοι[1] dans un passage où il peint à grands traits ses mœurs guerrières et sa lutte opiniâtre contre les forces du roi de Perse. Est-il permis de considérer Γορδυαῖοι et Καρδοῦχοι comme des dérivés d'un même thème? J'ai peine à le croire; mais je pense que les deux mots existaient simultanément avec le même sens, et que leurs différences étaient réellement moins considérables qu'elles ne paraissaient l'être; la plus grave en apparence est celle qui s'explique le plus facilement et avec le plus de régularité; la dernière syllabe de Καρδοῦχοι représente en effet la forme du pluriel arménien ք *kh*, *Gordoukh;* la permutation de la forte en ténue au commencement du mot peut dépendre du dialecte local[2]; mais la différence de la voyelle radicale est essentielle, et nous devons nécessairement admettre l'existence de deux radicaux distincts, *gord* ou *gurd* et *kard*. M. Lassen rapproche le dernier radical du mot Κάρδακες, dont il rapporte la disgracieuse étymologie recueillie par Strabon[2], *καλοῦνται δὲ οὗτοι* Κάρδακες *ἀπὸ κλοπείας τρεφόμενοι;* mais il eût dû compléter la citation, dont la fin réhabilite le sens du mot: *κάρδα γὲ τὸ ἀνδρῶδες καὶ πολεμικὸν λέγεται*[3]. Et il faut remarquer que ce beau sens du mot *κάρδα* s'est conservé jusqu'aujourd'hui

[1] Xénoph. Ἀνάβασις, l. III. Il est question dans ce passage des Carduques de la Médie.

[2] J'ai d'ailleurs des motifs de croire que la prononciation antique était réellement *kordoukh*.

[3] *Geograph.* XV, *Pers.* § 18.

en persan dans le seul mot de cette langue qui offre quelque trace de l'ancien radical, گرد, *guerrier, héros*, qui se retrouve dans l'épithète poétique گیرگرد, *vainqueur des guerriers*. Quant au premier radical, auquel se rattache par sa voyelle la forme *ghûdrâyâ* de l'inscription, je regrette de devoir dire qu'il ne présente aucune affinité qui soit applicable au sujet. Aussi ne pousserai-je pas plus loin ces recherches philologiques et reviendrai-je avec empressement à celles de M. Lassen. Je dois mes éloges à une de ses plus heureuses découvertes, celle qui a signalé dans une énumération de peuples pillards faite par Strabon le nom des *Cartes*, nom d'une si remarquable ressemblance avec ceux qui viennent d'être analysés[1], troisième variante que la mention expresse de l'Arménie ne permet pas de méconnaître; aucune des conséquences de cette découverte n'a d'ailleurs échappé à son savant auteur. Il nous

[1] Καὶ οἱ ἐν τῇ Περσίδι Κύρτιοι — *καὶ οἱ ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ μέχρι νῦν ὁμωνύμως προσαγορευόμενοι, τῆς αὐτῆς εἰσιν ἰδέας* (*Geogr.* XI, *Med.* § 3). On trouve, sur la carte d'Agathodémon, à peu de distance de la Gordyène, un canton dont le nom se lit *Κωρτάια*; mais ce nom est, avec toute vraisemblance, plus exactement écrit, dans le texte même, *Κωταία*. C'est donc à tort, si je ne me trompe, que M. Saint-Martin a rapproché ce nom de celui de la Gordyène; M. Wahl l'a plus heureusement comparé à *Khoith*; mais il me semble que la position de ce canton est trop orientale pour que cette conjecture puisse être admise. Un autre nom de canton paraît dans Ptolémée, qui a une grande ressemblance avec celui de la Gordyène et qui se place sur la carte au sud de ce canton, sur les extrêmes limites de l'Arménie, c'est celui de Γορδυνήσια, qu'il est facile de reconnaître dans le canton de la province de *Gordjaïkh* nommé *Garthouni* Կարթունի.

montre ces diverses tribus, comme les Kourdes encore aujourd'hui, gardant le souvenir de leur commune origine, perpétuant dans l'identité de leur nom celle de leur race, fidèles à leurs mœurs primitives, et unies entre elles par le plus puissant lien, la communauté du genre de vie. M. Lassen considère comme les deux principaux prolongements des monts Gordyens le mont *Niphates*[1], au nord, et le mont *Zagros*, au midi. Il ne faut pas s'étonner si, lorsque l'on parle des Gordyens, il est presque toujours question de leurs montagnes; c'est que pour ce peuple d'une active audace les montagnes étaient non pas des obstacles, mais des demeures et des routes[2].

Le savant orientaliste, après avoir satisfait aux conditions de la critique ordinaire comme à un devoir, en reconnaissant les Gordyens dans le peuple

[1] Bien que très-avancé à l'occident et traversant des contrées où se parlait une langue sinon d'une origine, au moins d'une formation différente, le mont *Niphates* avait reçu et communiqué jusqu'à ses extrémités un nom emprunté aux langues arianiennes : ce fait peut s'expliquer, soit par l'influence de la domination des Perses, soit par des causes antérieures à cette domination, qui n'échapperaient peut-être pas à toutes nos recherches si nous possédions quelques notions certaines sur la langue assyrienne. Le mot *Niphates* me paraît être la transcription du zend 𐬥𐬌𐬎𐬁𐬙𐬋 *nivâtô*, battu par les vents; c'est une dénomination que la position et l'élévation de cette montagne justifient également. Le mot zend rappelle par sa composition le mot sanscrit *suvâta* employé par Manu.

[2] Pline, je ne sais sur quelle autorité, donne aux monts Gordyens un bien plus grand développement dans ce passage que je soupçonne d'être altéré : « A portis Caucasiis per montes Gordyæos, « Valli, Suarni, indomitæ gentes, etc. » (L. VI, 12.)

dont il lit le nom *Ghudrâhâ*, tente la critique conjecturale, dont personne ne sait faire un emploi plus ingénieux et plus réservé. Il prend pour texte, il faut le dire, un des passages les plus désespérés d'Hérodote, qui se rencontre malheureusement dans l'énumération des satrapies, celui qui se lit ainsi dans toutes les éditions : Πακτυϊκῆς δὲ καὶ Ἀρμενίων καὶ τῶν προσεχέων μέχρι τοῦ πόντου τοῦ Εὐξείνου, κ. τ. λ. Il n'est pas facile de saisir immédiatement le rapport qu'établit l'auteur entre ce passage et le sujet de ses recherches; son intention est de prouver qu'à la place du mot Πακτυϊκῆς, évidemment égaré au milieu de cette phrase, il est nécessaire de rétablir la mention du peuple gordien sous le nom de Χαλδαῖοι; c'est celui que préfère ici M. Lassen, car il est persuadé qu'Hérodote avait écrit Χαλδαῖοι au lieu de Pactyique, et que c'est par ce nom qu'il a désigné, dans son histoire, les Gordyens ou Carduques; il rappelle que Xénophon les retrouva plus tard sous ce même nom dans les montagnes du nord de l'Arménie, et j'ajouterai qu'une partie de l'Assyrie septentrionale reçut le nom de *Chaldæa*, des demeures qu'y avaient établies plusieurs tribus de cette nation [1]. J'admets ces faits ethnographiques,

[1] Rien n'est plus variable que les limites et peut-être aussi que les divisions de l'Arménie ancienne : des cantons que Ptolémée et d'autres géographes comprennent dans l'étendue de cette contrée sont attribués par d'autres auteurs à l'Assyrie septentrionale et réunis sous la dénomination commune de *Chaldæa* ou province des Chaldéens; ce sont les cantons connus sous les noms de *Gordyène*, de *Moxoène*, c'est-à-dire de *Moghk* Մոկք, dont les deux syllabes

sur lesquels je me propose de revenir dans un autre travail; mais j'ai peine à admettre l'application qui en est faite arbitrairement à ce texte; et je ferai observer d'abord que, dans l'hypothèse même de l'auteur, une correction beaucoup plus simple serait celle qui transformerait ΠΑΚΤΥΙΚΗΣ en ΓΑΡΤΥΙΚΗΣ ou Gordyène. Mais j'ai à proposer, sur ce passage et sur un autre également altéré qui le précède immédiatement, une conjecture d'un autre ordre, qui me semble devoir rétablir la véritable lecture de tout ce texte. Je suppose que ces altérations dérivent d'un très-ancien manuscrit d'Hérodote dont tous ceux qui existent aujourd'hui peuvent être les copies à différents degrés; que dans ce manuscrit les deux noms suspects, Αἰγλῶν et Πακτυϊκῆς, se lisaient chacun à la fin d'une ligne, mais intervertis par la négligence du copiste, qui avait transporté Αἰγλῶν à la place de Πακτυϊκῆς et avait fait descendre ce nom à celle d'Αἰγλῶν. Si l'on admet cette supposition et la correction qu'elle au-

finales sont sans doute représentées par le ξ grec, et non pas de *Mousch*, comme le pense Wahl, de *Kotaia* et de *Mardos*, que je voudrais pouvoir rapprocher, avec cet auteur, de *Khoith* et de *Mardaghi*, de *Képhéne*, qui est une traduction persane de la dénomination d'*Arkhayits kavarh*, la province des rois, canton situé près de celui de la *Moxoène*. Il est facile de reconnaître dans Κηφῆνη, même à travers les formes grecques de la désinence et l'altération traditionnelle du radical, le zend *kâvya*, royal, qui traduisait fidèlement, pour les habitants de l'Assyrie et de la Médie, l'expression arménienne. C'était sans doute au même radical qu'appartenait le nom de Κηφῆνες, par lequel les Grecs désignaient les Perses dans la haute antiquité.

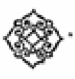
torise, on lira ainsi le texte d'Hérodote : Ἀπὸ Βακτριανῶν δὲ μέχρι ΠΑΚΤΥΪΚΗΣ ἑξήκοντα καὶ τριηκόσια τάλαντα φόρος ἦν· νομὸς δυωδέκατος οὗτος· ἀπὸ ΑἸΓΛΩΝ δὲ καὶ Ἀρμενίων, κ. τ. λ. Je sais que les mêmes difficultés continuent à exister au sujet de ce dernier nom, véritable énigme géographique; mais il est satisfaisant de voir les extrêmes limites de la Bactriane reportées à la Pactyique, là où commençait l'Inde pour les anciens. J'omets de parler du rapprochement que M. Lassen a essayé entre *chaldæus* et *ghadrâha*, parce que je suis persuadé qu'il a déjà renoncé au principe philologique dont il y faisait l'application.

J'ai déjà désigné l'ethnique qui suit le nom des Gordyens; ici encore je trouve un nom de peuple, les *Arméniens*, et non pas un nom de contrée. La lecture du mot *armîn* a été pour M. Lassen l'occasion en même temps que le résultat de la plus ingénieuse découverte, de la détermination d'une valeur inattendue, mais incontestable, qui ne se serait peut-être pas révélée aux recherches patientes de la critique la plus habile, si le caractère ne se fût rencontré dans un mot comme *armîn*, où cette valeur, bien qu'appelée par les autres éléments du mot, n'était encore admise qu'avec hésitation. Je ne m'arrêterai pas à examiner les considérations philologiques dont M. Lassen a entouré cette découverte, parce qu'un très-léger dissentiment sur la valeur absolument précise du caractère cité plus haut m'en fournira bientôt l'occasion; mais, je le

déclare avec empressement, aucune de mes observations ne saurait rien diminuer du mérite de cette belle découverte. Je m'abstiendrai également de toute recherche sur l'origine du nom de l'Arménie; cette question a été traitée avec une grande érudition par M. Saint-Martin dans ses mémoires sur cette contrée; il faut seulement ne point prendre notice de tout ce qui est emprunté aux livres zends et des applications qu'en fait l'auteur.

E. JACQUET.

(La suite à un prochain numéro.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 mai 1838.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membre de la Société :

MM. Gaspard GORREGIO, professeur à Turin;

PERRON, professeur de l'École de médecine au Caire.

M. Jacquet écrit au conseil pour lui transmettre les remercîments de M. le général Court, adressés à la Société pour sa nomination comme membre honoraire de la Société.

M. le chevalier de Paravey écrit au conseil pour demander instamment l'insertion dans le Journal de la Société d'une note dont il est l'auteur, *Sur les rapports qui ont existé primitivement entre le pehlevy et la langue hiéroglyphique, conservée en Chine.* Cette note sera renvoyée à la commission du Journal.

M. le président prend l'avis du conseil, relativement à la fixation du jour où doit se tenir la séance générale de la Société. Le conseil fixe cette séance au 25 juin 1838.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 mai 1838.

Par M. le comte de Lasteyrie. *Éléments de la grammaire chinoise*, par M. ABEL-RÉMUSAT. Paris, Imprimerie royale, 1822.

Par l'auteur. *Des rapports naturels entre les deux puissances,*

d'après la tradition universelle; par l'abbé ROHRBACHER, de la Société asiatique de Paris. Besançon et Paris, 1838. 2 vol. in-8°.

Par l'éditeur. *Kitab Wafayat al-Ayan.* Vie des hommes illustres de l'islamisme, en arabe, par Ibn-Khallican; publiée par le baron MAC GUCKIN DE SLANE, membre de la Société asiatique de Paris. Paris, typographie de Firmin Didot frères, 1838. Tome I, part. 1.

Bulletin de la Société géographique, n° 52. Avril.

Par l'auteur. *Vie d'Amir-Khan,* par M. PRINSEP.

BIBLIOGRAPHIE.

Georgii Wilhelmi Freytagii Lexicon arabico-latinum, accedit index latinus.—Halis Saxonum, 1830, 1837; 4 tom. in-4°.

A la suite des premières conquêtes des Arabes, un changement inévitable eut lieu dans leurs habitudes et dans leur langue. Sortis presque tous de la vie nomade, et établis à demeure dans des régions fertiles et bien différentes des déserts où leur langue s'était formée, ils en laissèrent tomber dans l'oubli une portion considérable, et ils assignèrent à une autre portion des significations nouvelles, afin de pouvoir exprimer les idées qu'ils venaient d'acquérir dans de nouveaux pays. Sous la dynastie des Abbasides ce changement devint frappant, et tous les gens instruits cherchèrent à y mettre un terme; pour fixer la langue ils eurent recours aux poésies des anciens Arabes, au Koran, aux traditions de leur prophète, et à ces récits et ces anecdotes diverses que leurs *rawis* avaient conservés. Ils consultèrent de plus avec soin les habitants du désert, et chaque observation, chaque parole

du Bédouin devint pour eux une autorité en fait de langue. Ce fut de ces matériaux que leurs grammairiens déduisirent les principes qui devaient régir la marche de la langue arabe, et ce fut aussi avec ces mêmes matériaux que les lexicographes composèrent leurs dictionnaires, dont un des premiers et des plus célèbres fut le *Kitâb-al-Aïn;* ce livre eut pour auteur Khalîl-bin-Ahmed (le même qui découvrit les règles de la prosodie arabe), dont la mort eut lieu vers l'an 170 de l'hégire. Après lui, le célèbre poëte Ibn-Doreid, mort en 321, enrichit la littérature arabe de plusieurs ouvrages philologiques et lexicographiques, parmi lesquels on distingue le *Djemhera* et le *Kitab-al-Ischtikak.* Vers le milieu du IVe siècle de l'hégire, Ahmed-bin-Fâris publia son *Modjmil,* ouvrage d'un grand mérite, et qui fit la réputation de son auteur. A peu près vers la même époque, Abou-Nasr-Ismaîl-aldjauhari fit paraître son excellent lexique le *Sihâh,* lequel a toujours été regardé à juste titre comme un des meilleurs répertoires de l'ancienne langue. Vers la fin du VIIIe siècle de l'hégire, Madjd-eddin Mohammed-bin-Yakoub-al-Firouzâbâdi composa le *Kamous* d'après le *Mohkim-al-Mohît,* grand dictionnaire compilé par Ibn-Saida, qui mourut en l'an 458, et d'après le *Obâb-al-Zadjir,* ouvrage en vingt volumes, par l'imam al-Hasan as-Saghani, mort en 650.

L'ouvrage de Firouzâbâdi est beaucoup plus riche en mots que le *Sihâh;* mais ce dernier aura toujours une grande valeur aux yeux de l'étudiant, à cause des passages des anciens poëtes, cités comme exemples; à cet avantage il faut ajouter que son auteur, Djauhari, vivait à l'époque où l'ancienne langue touchait seulement à sa décadence, et il était par conséquent mieux en état que Firouzâbâdi de la bien connaître.

En Europe, vers la fin du XVIe siècle, l'étude de la langue arabe, pendant un temps fort négligée, commença à faire de rapides progrès. L'absence du secours d'un bon dictionnaire ne se fit pas sentir longtemps; en l'an 1632, Giggeius publia son *Thesaurus linguæ arabicæ*, en prenant pour base

de son travail le *Sihâh* de Djauhari; en 1653, Golius fit paraître son excellent *Lexicon*, tiré en grande partie du *Kâmous* de Firouzâbâdi; puis, en 1669, Castell donna au monde savant son *Lexicon Heptaglotton*, où la partie arabe se distingue par une grande richesse. En 1680 parut le Dictionnaire arabe, persan et turc de Méninski, dont une seconde édition fut terminée à Vienne en 1802. L'ouvrage de Méninski n'a pas été d'une grande utilité pour l'étude de la langue arabe, bien qu'il renferme beaucoup de mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires précédents; car l'auteur, en rejetant l'arrangement par racines pour adopter l'ordre alphabétique, a rendu son ouvrage presque inutile pour celui qui veut apprendre.

Pendant le dernier siècle, la culture de cette langue s'était fort avancée, et bientôt on s'aperçut de l'imperfection des dictionnaires dont on s'était servi jusque-là. En effet, ces grandes compilations ne renferment en général que les mots qui sont reconnus comme classiques, et elles ont exclu une quantité considérable de mots et d'acceptions qui ont existé dans la langue ou qui existent encore. Il n'y a presque pas d'auteur arabe, depuis la fin du IIe siècle de l'hégire, qui n'ait employé des mots et des termes dont on chercherait vainement l'explication dans un lexique. Aussi, depuis longtemps, un nouveau dictionnaire était devenu nécessaire, et celui que M. Freytag vient de terminer comble, en quelque sorte, une lacune qui devenait de jour en jour plus sensible. Il est vrai que l'ouvrage de M. Freytag a ses défauts; on pourrait lui reprocher un certain manque de précision dans plusieurs de ses explications, comme aussi l'absence des noms propres et des adjectifs ethniques qui se trouvent cependant dans le texte arabe du *Kâmous*. L'auteur a aussi omis de compulser plusieurs ouvrages importants qui lui auraient encore fourni beaucoup de mots nouveaux. Le travail de M. Freytag est cependant bien supérieur à ceux de ses devanciers, et par cette publication il a rendu un service éminent à la littérature arabe. Le nombre des mots et

des significations qu'il a ajoutés d'après ses propres recherches est très-considérable; et si l'on s'aperçoit de l'absence de plusieurs mots usités dans les siècles postérieurs, il faut anssi reconnaître que celui qui est assez avancé pour lire couramment les ouvrages où ces mots se présentent, ne restera pas longtemps dans le doute à l'égard de leur signification ; il suffit pour cela de les rencontrer deux ou trois fois, et de comparer ensemble les passages où ils se trouvent. Faire un dictionnaire parfait est au delà des forces d'un seul individu; il y faudrait non-seulement le travail d'une longue vie, mais le concours de plusieurs savants; M. Freytag a donc tenu tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de lui. Il serait cependant fort à désirer qu'on fît une liste des mots arabes qui ne se trouvent dans aucun lexique; elle pourrait former un supplément fort utile au travail de M. Freytag; et si ce savant orientaliste veut donner suite à l'intention qu'il a annoncée d'en publier une, tous les amis de la littérature arabe s'empresseront sans doute d'y contribuer.

M. G. de S.

ERRATA POUR LE NUMÉRO D'AVRIL.

Page 377, pour للخيال زائرٌ, lisez خيال زائرٌ.

Page 382, pour وذلك الامر, lisez وذاك الامر.

FIN DU TOME V.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

